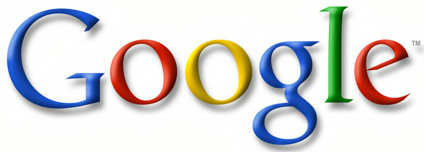

Google



LE

LYCÉE ARMORICAIN.

Antè omnia musæ.

SECOND VOLUME.



A NANTES,
DE L'IMPRIMERIE DE MELLINET-MALASSIS.

1823.

AN 1823. (2.e Volume.) 7.e LIVRAISON.



LE LYCÉE ARMORICAIN.



SUR LA HAINE DES BRETONS CONTRE LES ANGLAIS.

Voyez la page 369 *du* 1.er *volume.*

DANS la dernière livraison du *Lycée*, M.r B*********, de Brest, termine ainsi un fragment sur les mœurs des Bretons : *La haine la plus constante, la plus invétérée contre les Anglais règne chez l'Armoricain.... Il pourrait être curieux de rechercher les motifs de cette haîne entre deux peuples qui semblent avoir une origine commune.*

Ceux qui connaissent l'histoire des deux peuples n'ont pas besoin là-dessus d'une explication ; mais la foule des lecteurs, qui forme le plus grand nombre, et des gens instruits mêmes qui se sont livrés à des études différentes, exigent qu'on éclaircisse ce point d'histoire.

Les anciens habitans de la Grande-Bretagne ont été chassés de leur patrie par les Saxons. Ceux-ci ont formé un nouveau peuple qui différait de l'ancien par les mœurs, les usages, la langue même. Le nom d'Anglais, sous lequel il a été désigné, a totalement fait oublier celui de Breton que portaient autrefois les insulaires. Les Bretons se sont réfugiés dans les montagnes du pays de Galles, en divers autres lieux de l'Angleterre et sur les rivages de l'Armorique.

Quoique ainsi dispersés, séparés par la mer, soumis à différens maîtres, ces peuples ont conservé le même esprit ; on dirait encore aujourd'hui malgré le changement de lois, de climat et de Gouvernement que c'est le même peuple. Ils ont les uns et les autres la même

idée de leur langue, et ce que ce vieillard gallois disait à Henri II, roi d'Angleterre, *qu'il n'y aurait un jour d'autre peuple que le Cambrien et d'autre langue que la Cambrienne*, serait volontiers repété aujourd'hui, au fond de la Basse-Bretagne, par ces descendans des vieux Celtes qui ne sont pas dégénérés de leurs pères.

Quoique séparés les uns des autres par la conquête des Saxons, les Bretons du Continent et ceux du pays de Galles n'ont pas cessé, jusque dans le 7.e siècle, de conserver entr'eux des rapports aussi intimes que ceux qui existent entre une métropole et sa colonie. Chaque fois que des révolutions politiques ont forcé dans les 5.e et 6.e siècles les princes bretons de s'expatrier, ils ont été chercher un refuge chez leurs compatriotes du pays de Galles. Quand l'Armorique fut soumise par Clovis, Hoël, fuyant l'assassin de son père, se retira dans la principauté de Galles, où il régna, et dont il fut le législateur. Ces faits sont trop connus pour qu'il soit besoin de s'y arrêter plus long-tems. L'histoire bretonne des premiers siècles ne fait qu'une avec celle du pays de Galles. C'est ce que prouve l'excellent ouvrage de Powel.

Puisque ces peuples étaient les mêmes, qu'ils étaient régis par les mêmes lois (les lois d'Hoël), qu'ils avaient été expatriés par les mêmes ennemis ; puisque les traits caractéristiques de l'un sont également ceux de l'autre, examinons les rapports qui existent entre les *Anglais* et les *Bretons* du pays de Galles. Nous en déduirons aisément ceux qui doivent se trouver entre les Anglais et les Bretons du Continent.

Il est un fait qui n'a échappé à aucun historien. La nation subjuguée en Angleterre a conservé contre la nation conquérante une inimitié que mille ans n'ont pu détruire. Les Anglais d'aujourd'hui sont aux yeux des Gallois ce qu'étaient jadis les Saxons, c'est-à-dire les ennemis les plus irréconciliables. Les Gallois mêmes ne désignent encore aujourd'hui les Anglais que sous cet ancien nom (1).

Il suffit de se rappeler les cruautés qu'exercèrent les

---

(1) Les journaux ont rapporté, il y a quelques années, l'anecdote suivante :

Un officier anglais, voyageant à cheval, se trouva devant une rivière profonde, mais qui, dans quelques parties, pouvait être

Saxons en s'emparant de l'île, pour concevoir l'aversion qu'ils ont inspirée et qui a rejailli sur leurs descendans. Ces cruautés, que retracent les annalistes du moyen-âge, sont telles que la plupart des historiens modernes ont refusé de les retracer. La gravité ou, si l'on veut, la dignité de notre style historique ne peut s'allier au récit de ces férocités de quelques barbares ignorés, et les Tacite ne consentent volontiers à flétrir que des Tibère et des Néron. Hume ne tait point la répugnance qu'il éprouve à traiter de l'Heptarchie, et Milton dit que les combats de coqs sont plus intéressans à décrire que ceux de ces princes qui se disputaient alors les dépouilles de l'Angleterre.

Quelques-uns ont relégué ces récits avec ces légendes, si mal-adroitement chargées de miracles. Mais il faut observer que, si l'historien a raison d'appliquer sa critique à des faits douteux, en supposant que ceux-ci soient tels, le philosophe doit tirer une conséquence naturelle de ces récits unanimes. C'est qu'ils sont dans leur exagération, si tant est qu'il y en ait, l'expression fidèle des mœurs du tems. S'il fallait que la piété de ces siècles barbares fût bien vive pour ajouter foi à tant de miracles, il fallait aussi que la haîne que les Bretons insulaires et continentaux vouèrent aux Saxons fût portée à son comble pour que la crédulité du peuple ait accueilli tant d'impostures.

Enfin, on peut juger de l'antipathie de toute la nation britannique pour la nation anglaise par celle du peuple de Galles, que tant de victoires ne purent soumettre, et qui ne courba la tête sous le joug, que lorsque Edouard I.er eut fait périr les bardes qui entretenaient dans tous les cœurs l'amour de la liberté et l'horreur du nom anglais.

Ainsi, il ne faut point chercher un motif politique dans la haîne des Bas-Bretons contre les Anglais. Il ne

---

passée à gué; ayant demandé en anglais à un paysan s'il pouvait passer, celui-ci fit un signe affirmatif. Le voyageur remercia le paysan dans l'idiome du pays. *N'avancez pas*, s'écria aussitôt le Gallois, frappé de l'accent de sa patrie, *vous vous nóieriez!* L'officier étonné lui demanda pourquoi il lui avait indiqué ce chemin la première fois, *je croyais*, répondit tranquillement le paysan, *que vous étiez un Saxon.*

faut pas non plus y voir l'effet de la rivalité de la France et de l'Angleterre, ou supposer l'influence de quelque événement marquant dans nos annales modernes. Ce n'est point un esprit national fortement prononcé qui anime les Bas-Bretons dans cette occasion. Ce ne sont point ici, comme ailleurs, des peuples qui épousent les querelles de leurs princes, et qui, par un patriotisme plus ou moins éclairé, considèrent les ennemis de l'Etat comme leurs ennemis propres. On ne peut méconnaître dans cette circonstance l'aversion héréditaire de tout un peuple. C'est une haîne dont ce peuple a pu oublier les motifs, mais qu'il a reçue de ses pères et qu'il transmettra à ses enfans.

Que de choses nous faisons sans nous en rendre compte? Que de sentimens nous sont inspirés par l'exemple ? Nos amitiés et nos haînes ont des dates récentes dans la courte vie de l'homme ; mais, dans l'existence si longue des peuples, elles remontent à des époques qui échappent à l'observateur superficiel. La génération présente hérite des sentimens de la génération passée souvent sans les analyser. Notre politique peut s'emparer de ces sentimens pour leur donner une direction, mais ce n'est pas elle qui les inspire. Ce sont des ressorts tout faits qu'elle fait jouer.

On pourrait, en remontant à une époque moins reculée, attribuer cette haîne nationale aux violences exercées en Bretagne par les princes anglais, lorsque la couronne ducale tomba dans la famille des Plantagenest. Le despotisme de Henri II, les longues querelles de ce prince avec l'ingrat Geoffroi II, son fils; les violences de Richard, les crimes de Jean-Sans-Terre n'ont fait que réveiller ces anciennes animosités, dont la source première ne peut être méconnue. Les Bretons ne supportèrent si impatiemment le joug de ces princes, que parce qu'ils se sentaient un éloignement invincible pour les Anglais.

Il est un autre trait caractéristique du peuple de la Bretagne, c'est l'aversion qu'il témoigne pour les Normans. En vain le philosophe croirait en trouver la source dans la proximité des deux peuples, en vain il remarquerait que partout les nations voisines sont ennemies l'une de l'autre ; c'est à l'histoire d'expliquer ce fait comme le précédent.

Les Bretons du Continent, jaloux par-dessus tout, comme ceux de l'île, de leur indépendance, ont été soumis aux ducs de Normandie par le traité de Saint-Clair sur Epte. Ils se sont aussitôt révoltés contre un joug odieux imposé par un monarque qui n'avait aucun droit sur leur patrie. Ces révoltes, que le faible Charles-le-Simple ne put empêcher, furent punies par autant de défaites. Les Normans, déjà si cruels, le devinrent davantage encore, lorsqu'ils eurent considéré les Bretons non plus comme des rivaux, mais comme des sujets indociles. Ce Rollon, que les histoires d'Angleterre, de France et de Normandie représentent comme un prince devenu si pacifique lorsqu'il eut épousé la fille du roi de France, se montra en Bretagne aussi féroce après son avénement à la couronne qu'auparavant. Ecoutons là-dessus D'Argentré. « Le pays étant abandonné, il fut « aisé audit Rollon d'entrer en armes, lequel pilla et » massacra tout à son souhait, et passèrent cinq » années en grande misère, calamité et désolation, » ruines et dégats. Mais c'était pour néant, car n'y » avait homme qui pouvait porter parole d'hommage. » Nul orage, ni tourbillon ne fut jamais tel : villes, » châteaux, églises, monastères, maisons allèrent par » terre sans nul respect. »

Si la mémoire des peuples est vindicative, on sent qu'elle dut se rappeler long-tems les désastres des Normans. D'ailleurs, ceux-ci n'étaient que les héritiers de ces pirates qui avaient tant de fois ensanglanté les côtes de la péninsule. Au reste, cette question rentre dans la précédente. La dispute entre les Bretons, qui niaient la sujétion, et les Normans, qui se l'étaient arrogée, existait encore quand le duché de Normandie passa dans la maison d'Angleterre. L'un des premiers soins de Guillaume-le-Conquérant fut de combattre Alain Fergent, dont il exigeait l'hommage. Ce monarque ne renonça à ses prétentions, qu'après avoir essuyé une déroute complète près de Dol. Ainsi, l'union de la Normandie à l'Angleterre pendant un siècle et demi aurait suffi seule pour inspirer aux Bretons de l'aversion pour des peuples qui étaient les alliés de leurs ennemis naturels et les instrumens même de leur oppression.

ED. RICHER.



NOTICE

SUR L'ARRONDISSEMENT DE SAVENAY,

PAR M. DE FRENILLY,

Député de la Loire-Inférieure (1).

S'il est aujourd'hui assez généralement reconnu que c'est par des observations partielles, par des monographies que l'on parviendra à avancer les progrès des sciences naturelles, dont quelques branches sont encore réduites à une stérile nomenclature, il est également de toute évidence que c'est par l'étude des plus petits points de la France, par des statistiques d'arrondissement, de canton, de communes même, que l'on réussira à accumuler les matériaux, à l'aide desquels on peut seulement composer une bonne statistique de tout le royaume. On doit dont savoir gré à M. de Frenilly d'avoir publié son intéressante notice sur l'arrondissement de Savenay. Il décrit son sol, ses produits variés, les mœurs de ses habitans, et son ouvrage, quoiqu'incomplet, renferme des détails précieux sur quelques matières qu'il a plus particulièrement approfondies, telles que les salines et les tourbières. Ses réflexions sur les impôts, dont les marais salans sont grevés, me semblent aussi justes, aussi sensées que les calculs dont il les appuie sont incontestables. Il laisse peu de chose à désirer sur la situation, l'étendue et l'exploitation des tourbières. Les savans regretteront cependant qu'il ne se soit pas livré à quelques recherches sur leur origine, leur formation, sur les divers végétaux dont les détritus ont servi à leur composition. Je ne connais sur ce sujet qu'un écrit fort court de M.r Van Marum (2).

Il parait avoir observé attentivement les dunes de cette partie de la Bretagne, mais les moyens qu'il pro-

---

(1) Broch. in-8.° de 107 pages.

(2) Voyez sa lettre insérée dans les Annales du Muséum d'histoire naturelle, tome 2, page 91.

pose pour mettre un terme à leur empiétement me paraissent bien insuffisans. Il est permis de douter qu'un petit ruisseau, un mince filet d'eau courante puisse arrêter leurs progrès. En admettant néanmoins qu'il en soit ainsi, cet obstacle ne serait applicable qu'aux lieux où il existe un cours d'eau naturel et un niveau de pente. L'auteur a beau affirmer que le flux et le reflux les donnent partout, ce moyen offre des difficultés dont l'art aurait peine à triompher. Les canaux ou fossés que l'on creuserait pour y introduire les eaux de la mer, restant à sec à certaines heures du jour, même à certaines époques de l'année, seraient bientôt comblés et rendus inutiles, sans que ni l'entretien, ni le retour des eaux pussent les préserver de l'envahissement des sables.

Si l'on veut fixer et consolider les dunes, c'est par des plantations qu'il faut l'entreprendre ; mais, à cet égard, M. de Frenilly ne me semble pas avoir des idées fixes. Après être convenu que la nature des sables n'est pas un obstacle à la végétation, que l'humidité et l'air salin la favorisent, que plusieurs plantes, les pins même, croissent avec succès dans ces sortes de terrains, il ajoute qu'il regarde comme une difficulté invincible celle que les vents opposent aux plantations et qu'il a de la peine à croire qu'on puisse réussir dans la belle et utile entreprise de consolider les dunes.

Comme M. de Frenilly partage ce doute avec un grand nombre de personnes et qu'il importe beaucoup de le dissiper puisqu'il n'est propre qu'à décourager ceux qui seraient tentés d'arrêter la marche de ces fléaux dévastateurs, qu'il me soit permis de saisir cette occasion de le combattre et de le détruire même, s'il m'est possible.

J'observerai que l'expérience a déjà pleinement confirmé le succès des plantations, que les mémorables travaux de l'ingénieur Bremontier, qui est parvenu à fixer par des semis de pins maritimes les dunes depuis Bayonne jusqu'à Bordeaux, en fourniraient seuls une preuve suffisante.

J'ajouterai que les habitans de Saint-Jean-de-Mont, de Notre-Dame et de la Barre-de-Mont réussissent fort bien à fixer les dunes les plus escarpées et les plus élevées d'un sable mouvant, à l'aide de quelques plantes

qu'ils ont le soin d'y propager et d'y repiquer. De ce nombre sont principalement le roseau des sables (*arundo arenaria*) l'uvette maritime (*ephedra distachya*).

J'ajouterai encore que dans l'île de Noirmoutier quelques essais ont eu lieu et que, quoique faibles, ils ont été assez heureux pour ne laisser aucun doute sur le succès de plantations plus étendues.

Voici, selon moi, les meilleurs procédés à suivre:

Après avoir applani l'espace qui, du côté de la mer, est entre le pied des dunes et la ligne de l'eau dans les plus hautes marées, on le plantera et on l'ensemencera dans toute sa longueur en pins maritimes, en peupliers blancs, en osiers, en genets épineux, en ajoncs et en tamaris. On préservera les graines et les jeunes plants par des terriers que l'on recouvrira à la surface de terre glaise, s'il s'en trouve sur les lieux, ou, à son défaut, de goëmons. De chaque côté de ces terriers un fossé de cinq mètres de largeur sur deux de profondeur, recevra les sables poussés de la plage par les vents, donnera aux semis et plantations le tems de prendre de la consistance et protégera la pousse pendant les trois ou quatre premières années (1).

A cette époque, on aura un fourré impénétrable au moins d'un mètre de hauteur. Le principal objet sera rempli et la fixation entière des dunes devient assurée; car les vents les plus nuisibles venant de la mer, cette lisière d'arbres et d'arbustes abritera l'espace qui se trouve en arrière et facilitera les moyens d'obtenir de nouveaux plants qui, à leur tour en protégeront d'autres. On continuera ainsi par zones de cinquante à soixante mètres, jusqu'à l'extrémité des dunes qui, en moins de vingt ans, seront des abris tutélaires pour les propriétés qu'elles menaçaient.

Si l'on jugeait l'exécution de ce projet trop difficile et trop dispendieuse, ou si les sables, ne contenant que peu ou point de particules calcaires, se refusaient à la végétation des pins et de quelques-uns des arbustes que je viens de désigner, il faudrait s'attacher à favoriser la production des plantes que la nature fait naître dans

---

(1) M. Bremontier protégeait ses semis avec des claies. Ce procédé est à la vérité plus avantageux, mais il est très-dispendieux.

les sables les plus siliceux, y multiplier surtout le roseau des sables, l'uvette maritime, le carex des sables, la bugrane, l'éternelle jaune (*gnaphalium sthœcas*) etc. Il faudrait les semer, les repiquer, étendre sur les semis des varées, afin d'aider à leur accroissement, ainsi qu'à celui de beaucoup d'autres plantes qui n'attendent que cet abri pour lever spontanément.

Ce n'est qu'après avoir vainement employé ces procédés que l'on pourrait tout au plus renoncer à l'espoir de consolider les dunes par des plantations. Jusque-là douter du succès, c'est manquer, sans raisons, de confiance dans des moyens que déjà l'expérience a justifiés.

Mais il est tems de revenir à l'ouvrage de M. de Frenilly. On approuvera généralement ses objections relatives à la concession de toutes les dunes de la côte de Guérande, faite pour vingt ans par le Gouvernement à M. de Sesmaisons, à charge par lui de les fixer par des plantations. Certes, il est bien qu'un riche propriétaire consacre sa fortune à des entreprises d'une utilité générale et il est du devoir d'un Gouvernement paternel d'encourager ces actes de dévouement, mais je ne crois pas que pour cela on doive violer les droits sacrés de la propriété. Il est d'autant plus injuste d'exiger des anciens tenanciers un désistement complet des terrains ensablés, que souvent on voit reparaître des champs ensevelis depuis plusieurs années sous le sable. Des coups de vent remettent à découvert leur terre végétale et les rendent à-la-fois à leurs anciens propriétaires et à la culture. Nous en avons de fréquens exemples dans l'île de Noirmoutier, où la plupart des vignes sont plantées dans ces sortes de terrains.

Autant que M. de Frenilly, je déplore les maux occasionnés par la révolution et surtout les atteintes qu'elle a portées aux mœurs et aux vertus sociales; mais, lorsqu'on dirige un coup contre elle, il faut faire en sorte de frapper juste, et l'auteur de la notice ne me semble pas avoir rempli ce but dans le passage suivant :

Il dit (page 14) : « Comme les fruits empoisonnés de » la révolution s'insinuent partout, les vieillards du » pays remarquent avec amertume que quelques paludiers commencent à se marier hors de leurs familles » et que, depuis l'établissement de l'énorme impôt du » sel, la contrebande pénètre parmi eux. »

Qu'a de commun, je le demande, la révolution avec ces mariages et la contrebande? Avant la révolution ne se mariait-on pas hors de sa famille? Ne faisait-on pas la contrebande? Et *ces fruits empoisonnés* n'ont-ils eu d'attraits pour ces bons paludiers qu'à cause de la révolution? D'ailleurs, cette espèce de démoralisation qu'il leur reproche est en contradiction avec ce qu'il dit d'eux: il les peint comme des hommes pleins de religion, d'honneur, d'un dévouement absolu, et *dont l'isolement au moins moral s'est toujours maintenu*; bien plus, il paraît vouloir excuser cette contrebande. « Elle est » punissable, sans doute, ajoute-t-il, et les curés » refusent l'absolution de cette faute. Quelle contrebande » pourtant que celle d'hommes qui dérobent un peu » de leur propre denrée dont ils vendent au plus 15 sous » ce qui produit 15 francs au Gouvernement. » Cette contrebande a sa source dans l'énormité du droit qui excite la cupidité des fraudeurs. L'impôt du sel n'est point l'effet de la révolution qui, au contraire, avait amené la suppression de la gabelle; ainsi la contrebande ne peut être considérée que comme *un fruit empoisonné* de l'ambition de Bonaparte et de l'impérieuse nécessité qui maintient encore cette taxe après lui.

Il est bien dans le livre de M. de Frenilly, quelques passages de ce genre susceptibles de fortes objections; mais, les refuter, ce serait peut-être oublier que ce journal est uniquement consacré aux sciences, à la littérature et aux beaux arts. Je ne veux point m'exposer à ce qu'on me le rappelle; cependant, puisque M. de Frenilly sollicite lui-même la critique, ce ne sera point blesser son amour-propre que de lui indiquer rapidement quelques erreurs légères, quelques négligences de style, qu'il pourra faire disparaître dans une seconde édition: Page 9. « C'est une terre *opulente* et fer- » tile .... *de là, jusqu'au de là* de Montoir*, » s'étendent des pâturages et des *tourbes*, *dont l'engrais* » *et l'exportation sont encore une richesse.* »

Page 10: « On croit retrouver Guerande dans le » nom de *Grannone*, que je *crois* me souvenir d'avoir » lu dans les commentaires de César. » Il n'en eut pas coûté beaucoup à l'auteur de ne nous laisser à cet égard aucune incertitude. Page 11: « L'esprit et *le cœur* de cette petite ville sont excellens; *c'est une exception rare, même dans ce bon pays.* »

Ibidem : « Sa position (de Guerande) *est en pointe* » sur un coteau qu'elle couronne. »

Ibidem : « Au midi et à l'ouest est la mer d'où » *s'étendent d'innombrables îles*, parmi lesquelles se » distinguent au loin, d'un côté, Noirmoutier, et de » l'autre Belle-Ile. »

Page 43 : « Les dunes qui la bordent (l'anse de la » Trubalde) sont le rempart des salines et la seule caution » qu'aient les propriétaires de leur fortune et le *trésor* » *public d'un revenu de* 13 *millions.* »

Page 44 : « On perdrait une récolte de sel, 13 » *millions d'impôt.* »

Je conçois bien la perte que feraient les propriétaires, mais non celle que supporterait le fisc, pour qu'il perdît réellement 13 millions d'impôt. Il faudrait qu'il ne se fît pas de sel ailleurs qu'à Guerande et au Croisic et que cette denrée de première nécessité manquât entièrement à la consommation, ce qui ne peut arriver, puisque, dans les salanges les plus médiocres, la France récolte plus de sel qu'elle n'en consomme.

Page 61 : « Une espèce de ravin, qui se prolonge vers » l'est jusqu'à la mer (*Au moins tout le fait présumer*), » et sans avoir un cours d'eau réglé, charrie *sans doute,* » et de préférence dans les saisons de l'année où le vent » a plus de violence, *des eaux sauvages*, qui font, etc. »

Page 79 : « Le Bryeron habillé de la bure brune qu'il » *tond* sur ses brebis *noires*, la barbe hérissée, la figure » enfumée et sauvage, encadrée de *deux rivières* de » cheveux noirs. »

De légères incorrections, et quelques expressions hasardées ne diminuent en rien l'importance de la notice de M. de Frenilly, et elle n'en sera pas moins utile aux administrateurs de la Loire-Inférieure ainsi qu'à tous ceux qui s'occuperont de la statistique de ce département.

PIET.



ERRATA.

I.er volume, page 418, lisez ainsi le 25.e vers :

Aussi bientôt évitant *ce* supplice,

Et, page 419, lisez ainsi le 3.e :

Ah ! fuis les *jeux* où le hasard dispense.

LA PLAINE.

L'Ermite de la Chaussée d'Antin cite, dans son article intitulé : *Saison des eaux* (t. 4, p. 116), une lettre datée de Paimbœuf, du 18 août 1813 et signée P***, ancien médecin. M. P*** a cru devoir écrire au spirituel Ermite pour lui recommander les eaux de Dinan, tandis qu'il existe non loin du lieu qu'il habite, ce qu'il oubliait sans doute, une source d'eaux minérales assez connues aujourd'hui dans le département, pour qu'il pût en vanter les effets favorables. M. P***, s'il n'est pas un être imaginaire (et j'ose douter de son existence), ressemblerait assez aux gens à la mode qui déprécient sans cesse leur pays pour exalter les productions étrangères. Plus patriote que ce singulier Hippocrate, je vais tâcher de donner une idée précise de la source ferrugineuse que nous possédons et qui, pour être mieux appréciée, n'a besoin que d'être plus connue.

A cinq lieues de Paimbœuf, dans le sud-ouest de cette ville, on trouve un bourg assez considérable, situé sur un pays plat, presque entièrement dénué d'arbres. De là son nom de *La Plaine*. Deux routes y conduisent, en sortant de Paimbœuf. L'une, et c'est un grand chemin, n'est guère fréquentée l'été que par les voituriers, soit que le terrain rude et difficile dégoûte les voyageurs de la suivre, soit qu'en alongeant leur trajet elle le leur rende plus pénible. C'est le seul chemin qu'on puisse pratiquer en hiver. L'autre, qui ne peut recevoir que des chevaux et des piétons, est tracée en partie dans des sables amoncelés par les vents de la mer : on la parcourt, pendant une demi-heure de marche au milieu de dunes assez élevées. Une uniformité monotone engourdit alors l'attention du voyageur, qui n'est distrait que par le bruissement des vagues, qui vient par intervalle frapper son oreille. On remarque, au sommet de quelques-unes de ces collines sablonneuses, des pierres de forme conique, semblables à celles qu'on rencontre si fréquemment sur le sol de la Bretagne,

monumens d'antiquité considérés comme l'ouvrage des Romains ou comme celui des prêtres de Teutatès. En quittant ces déserts, on découvre l'Océan dans une étendue immense, qui n'a de bornes que l'horizon. On descend la côte jusqu'aux rochers qui la bordent, et on la suit ainsi, une demi-lieue, sur une grève durcie par la mer, qui la mouille deux fois en vingt-quatre heures et qui souvent est assez élevée pour baigner les pieds des chevaux. On arrive bientôt à La Plaine, bâtie sur une langue de terre que termine la pointe dite de Saint-Gildas, qui sépare la Loire de la baie de Bourgneuf. Ce bourg est placé à une égale distance des deux mers. Son terroir est fertile en froment d'une qualité supérieure à toutes celles que produit le département; aussi la culture en est-elle très-soignée. La terre y est engraissée avec un mélange de varec et d'algue marine, que les habitans entassent sur le rivage. Il s'exhale de cet engrais, fermenté par la chaleur du soleil, une odeur saline, forte et presque nauséabonde.

Dans la partie méridionale du bourg, sur la côte de la baie de Bourgneuf, il jaillit d'un rocher une source ferrugineuse, élevée seulement de la plage de deux pieds de hauteur. Cette source, toujours abondante, teint les lieux qu'elle baigne d'une couleur de rouille très-foncée. L'eau en est limpide (1); son odeur rappelle légèrement le fer, et son goût métallique répugne à beaucoup de buveurs. Elle n'est pas plutôt versée dans un verre qu'elle y laisse une vapeur épaisse, et l'oxide de fer dont elle est chargée se dépose promptement et en abondance dans les vases où elle séjourne. Cette eau salutaire, employée comme remède, réussit dans un grand nombre de maladies telles que l'hydropisie, la paralysie, les affections bilieuses, les maladies cutanées, les maux d'estomac, les obstructions au foie et la pierre. Long-tems méconnue ou négligée des habitans de ce département, elle était recherchée par ceux de la Vendée qui accouraient à La Plaine, empressés d'y trouver leur

(1) Elle fut décomposée et analysée par une commission nommée à cet effet par M. Van-Styrum, alors préfet du département. Le rapport favorable qu'elle en fit fut publié dans le tems par ordre de l'autorité. Cette puplicité n'eut pas l'avantage qu'on en espérait : La Plaine demeura négligée.

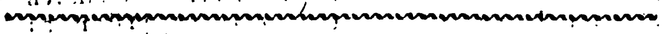
naires, ne se fait pas là, comme ailleurs, sous des dômes de verdure. L'égide de chaque promeneur contre les traits brûlans d'un soleil caniculaire est un immense parapluie, qui, accompagné de l'indispensable chapeau de paille, imite assez bien l'ingénieuse parure de Robinson. Pour se procurer quelque fraîcheur sous ce ciel ardent, on dirige presque toujours ses courses vers le rivage; et là, de rocher en rocher, de grotte en grotte, dont quelques-unes sont d'une architecture singulière, on trouve à chaque pas un aliment à sa curiosité et l'occasion d'une application à faire à l'étude des sciences naturelles.

Il n'entre pas dans mon sujet de décrire les parties de plaisir auxquelles donne lieu la saison des eaux. Je ne parlerai pas non plus de ces portraits originaux qu'on y rencontre. L'homme est partout le même, soit qu'on l'examine à Barèges ou à Spa, soit qu'il se montre à La Plaine. Je crois cependant pouvoir ajouter que si le *Flaneur Breton*, qui suit avec tant de succès les traces de son heureux modèle, pouvait y faire quelques excursions, il y recueillerait une ample moisson de travers, de vices, d'esprit et de sottises, propres à remplir le cadre de certains tableaux, qui, grâce à sa plume, acquerraient du mérite.

C. D******.



CHATEAUX DE BRETAGNE.



LE MANOIR DE LANNUZAN (1).

C'est le château qu'habitait autrefois la belle Rivanone, au pays de Kéran. Le souvenir de cette muse célèbre anime encore cette contrée. On se rappelle la romance qui captiva le barde Arvian. On se rappelle leurs amours, leur union et les regrets de Rivanone après la mort de l'époux bien-aimé, et sa fuite dans les déserts pour y pleurer celui qui n'était plus pour elle.... Arvian était mort en 512 au château de Lanrigur dans le même canton.

LE MANOIR DE LANGUEDREC.

Au pays de Cornouaille, vers les montagnes d'Aré, *Cy fut la paix des grenouilles.*

(1) En Trélaouénan, près de Saint-Pol-de-Léon.

Des grenouilles d'un marais voisin empêchaient le comte Voigon de dormir dans son manoir de Languedrec. Il s'en plaignit un jour à Saint-Hervé, son hôte (1), et le saint s'étant mis en oraison, commanda aux *bestioles* de se taire, et elles se turent pour toujours.

KERMHLIN (2).

Que d'histoires sur ce château! Ces romans de village se racontent au coin du feu dans les longues soirées d'hiver.

Un seigneur du château, voulant avoir un habit neuf, fait venir son tailleur et lui commande de monter au donjon. Le tailleur obéit... Arrivé au donjon, nouvellement blanchi, le seigneur lui déclare qu'il n'a point de drap, et qu'il faut cependant que son habit soit fait. Disant ces mots, il sort et ferme la porte à triples verroux sur le pauvre tailleur. Celui-ci se désole...... Comment faire un habit! Il rumine long-tems. Le hasard vient à son aide, il trouve au coin du foyer un morceau de charbon. Heureuse découverte! il prend ce charbon, et, d'une main hardie, il trace l'habit sur la muraille. Arrive le seigneur..... *Où donc êtes-vous resté?* *Mon maître*, lui dit notre tailleur, *il y a une heure que votre habit est fait*, et, le montrant sur la muraille, *le voilà; il ne tient plus qu'à vous de l'endosser.* Le seigneur, enchanté de l'esprit de son tailleur, lui rend la liberté. Ainsi finit l'histoire.

LE MANOIR DE GUICAZNOU (3).

La devise des sires de Guiçaznou était celle-ci :

Qrienta tud a voar er bet
A voa Guicaznou ha kerret.

C'est-à-dire : les premiers hommes du monde furent les Guicaznou et les Kerret (leurs alliés).

Mériadec de Guicaznou, pour prouver l'ancienneté de sa race, prétendait que Conan, premier roi de Bretagne, s'était trouvé aux noces de l'un de ses aïeux. *Cela ne peut être vrai*, lui dit un autre gentilhomme, *car je sais de bonne part que le roi Conan n'aimait pas les frebots.*

MIORCEC DE KERDANET.

(1) Saint-Hervé vivait au VI.e siècle.
(2) Sur la route de Lesnéven à Saint-Pol-de-Léon.
( ) Aux environs de Morlaix.

LETTRES
SUR DINAN, CORSEUL, ST.-MALO, DOL, LE MONT SAINT-MICHEL, etc.,
PAR M. NADAUD.

QUATRIÈME LETTRE.

SUITE.

Nous quittâmes Corseul et nous suivîmes la route directe de Dinan. Nous remarquâmes qu'à des distances très-rapprochées, les terres que l'on a coupées pour creuser cette voie sont soutenues et traversées par d'anciens murs construits à chaux et à ciment, dans lesquels on aperçoit encore des restes de l'enduit dont je vous ai parlé et qui servait de parquet aux Curiosolites.

A peu de distance du bourg, nous nous trouvâmes sur le pont dit de *l'Hôtellerie*. Les champs qui l'avoisinent recèlent une quantité immense d'ossemens humains, et, quelque part que l'on ouvre, on rencontre des dépouilles mortelles. On en aperçoit même à fleur de terre dans le chemin. Le langage muet de ces restes amoncelés fit sur mon ame une bien forte impression. Que de générations sont venues s'engloutir dans cet abyme! Homme, tu tombes comme la feuille d'automne entraînée par l'aquilon; ton existence s'efface aussi vîte que le songe le plus rapide, et cependant tu oublies de vivre ou plutôt tu vis comme si tu étais immortel! Tu te consumes en désirs, en projets, en espérances; tu rêves continuellement un bonheur que tu ne goûteras peut-être jamais; car, avant qu'il soit accompli, tes projets, tes désirs, tes espérances ne seront plus, comme toi, qu'une vile cendre, une terne poussière! Ah! jouis plutôt de ta destinée, sache ne point exiger d'elle plus que tu n'en peux obtenir, renonce aux rêves de l'ambition, aux illusions qui te dominent, et rappelle-toi *que tes plus beaux jours s'envolent les premiers, s'envolent pour toujours.*

Ce que je viens de dire sur les ruines antiques que

l'on rencontre à Corseul a dû, je n'en doute point, vous porter à penser que cette ville était autrefois florissante, que les arts y étaient cultivés et que son nom devait être connu dans toute la Gaule. Comment a-t-elle péri cette intéressante cité? A quelle époque a-t-elle été effacée du livre des nations? Je me suis bien souvent adressé ces deux questions; j'ai fait des recherches multipliées pour découvrir des renseignemens sur des points aussi capitaux, mes tentatives ont été inutiles; l'histoire, les chroniques, les traditions sont muettes à cet égard. Je vais tâcher de suppléer à leur silence et d'expliquer des mystères jusqu'à ce jour impénétrables. Je réussirai, j'aime à me le dire, à donner au moins de la vraisemblance à mon système et c'est déjà beaucoup, car l'histoire de ces tems reculés est si obscure que l'on ne peut à son égard se livrer qu'à des hypothèses plus ou moins fondées, plus ou moins vraisemblables. Les monumens dont je vous ai parlé seront mes guides et, à leur aide, je traverserai les difficultés dans lesquelles va me jeter le désir de porter quelques lumières au milieu des ténèbres qui enveloppent les derniers âges de la puissance romaine et le berceau de celle des princes bretons.

Sur la première des questions que j'ai présentées, j'ai le bonheur d'avoir pour auxiliaire, L****** qui, comme moi, pense que la ville de Corseul a péri dévorée par les flammes. Au milieu des décombres, des restes épars de cette cité, on trouve du charbon, des cendres, des pierres et des tuiles calcinées.

Je vais maintenant plus loin: elle dut être incendiée par un vainqueur; le pillage dut y être exercé avant que la torche fatale eût accompli de noirs projets de vengeance; car, dans les appartemens découverts, on n'a point trouvé de meubles, et cependant il en est qui sont composés de matières qui auraient pu se conserver. Je dirai encore que la ville dut être rasée après avoir été saccagée et brûlée. Tous les murs en effet sont enfoncés à la même distance et couverts d'une quantité égale de terre végétale. Le niveau a donc été promené sur cette cité désolée, et un impitoyable vainqueur n'a laissé dans le lieu où elle existait la veille que des cendres pour épitaphe, des ruines pour attester aux races futures l'exécution du décret par lequel il la frappa de mort.

Abordons maintenant la seconde question que je me suis proposée et examinons à quelle époque Corseul a dû tomber.

On a trouvé, ainsi que j'en ai déjà fait l'observation, diverses médailles dans les ruines de cette cité et entre autres quelques-unes qui portent les noms de *Maximien*, *Constantin et Constantin* II. Maximien décéda en l'an 310; Constantin en 337, et Constantin II en 340. La découverte de ces médailles nous démontre d'une manière indubitable, il me semble, que la ville de Corseul subsistait encore en 340. Je n'ai pas besoin de me livrer à de longs raisonnemens dans le but de l'établir; il suffit, pour partager mon opinion, de jeter les yeux sur les monnaies dont je viens de parler; cachées au sein de la terre, elles ont échappé à l'action du tems par leur forme, l'exiguité de leur volume, la solidité des matières dont elles sont composées, et elles viennent nous révéler le point historique que j'établis en ce moment comme certain.

Avançons maintenant de quelques pas. Ce fut surtout après Constantin II que le christianisme fit le plus de progrès, et qu'il s'assit d'une manière plus fixe dans les provinces soumises à l'empire romain. L'évangile dut être prêché à Corseul; cette ville dut se convertir à la foi, ou, dans tous les cas, le nombre des prosélytes y fut considérable, puisqu'on y respectait le culte catholique. Un monument, dont je vous ai parlé, nous fournit à cet égard des documens précieux. Je veux faire allusion à la colonne tumulaire, dont je vous ai dit deux mots, et surtout à l'inscription que j'ai rapportée. Les deux cœurs surmontés d'une croix sont une preuve matérielle que la ville n'était plus payenne lorsqu'elle a été détruite. Chez les Romains, la croix était un instrument de supplice. Chez les Chrétiens seuls, elle a pu devenir un signe de foi, son ignominie ayant été lavée par le sang de notre Sauveur (1).

Ainsi puisque, comme je l'ai démontré, Corseul a été catholique, nous devons, de ce fait établi, induire

(1) Si, comme je n'en doute point, cette inscription est catholique, les trois lettres qui flanquent le cœur ne pourront plus être traduites par les mots *diis manibus supremis* (aux Dieux mânes suprêmes), mais par ceux-ci *deo magno sancto* (à Dieu grand et saint.)

la conséquence que cette ville a subsisté long-tems après Constantin II. Une autre considération se réunit à celle que je viens d'énoncer et appuie le système que je professe. L'histoire ne parle d'aucune invasion, d'aucune guerre dans l'Armorique, à dater de Constantin II jusqu'à l'apparition de Maxime. Or, si, comme je l'ai avancé, Corseul a péri sous les coups d'un vainqueur, il n'est pas à présumer que ce fut pendant les années de paix qui se sont écoulées depuis le règne du premier jusqu'à l'invasion du conquérant que j'ai nommé.

Maxime, voulant disputer l'empire aux chefs militaires qui l'avaient obtenu, quitta la Grande-Bretagne où il commandait, et vint en 383 débarquer sur les côtes de l'Armorique, suivi de forces considérables. Il était secondé par *Conan Mériadec*, qui devint par la suite le premier roi de cette province. Maxime fut heureux dans son entreprise et, pour soumettre la Bretagne, il ne livra qu'une seule bataille. Ce combat fut donné entre les lieux où se trouvent aujourd'hui Saint-Malo et Rennes. Le territoire de Corseul ne fut point ensanglanté et, par conséquent, ce n'est pas encore à cette époque que la ville dut être détruite.

Conan Mériadec régna sur les Bretons. Ce prince fit des réglemens sages et sut conserver la paix dans son pays. S'il porta au dehors ses armes victorieuses, ses successeurs régnèrent aussi tranquillement que lui. Quelques guerres vinrent, à la vérité, interrompre leur repos ; mais elles ne furent point d'extermination et ils en sortirent presque toujours vainqueurs. Les Normands firent des descentes dans leur royaume, mais ils furent repoussés. Ce n'est donc que dans des tems éloignés du règne de Conan Mériadec que la ville de Corseul a été incendiée et rasée par un vainqueur qui s'en était rendu maître.

Nous arrivons au VII.ᵉ siècle, époque à jamais célèbre dans les annales de la nation française. *Charlemagne* régnait alors. Ce prince, qui s'élève comme un colosse au milieu des premiers tems de notre antique monarchie, qui sut acquérir et conserver tous les genres de gloire, qui dompta ses ennemis par la force de ses armes comme il les tint enchaînés à son empire par la bonté de ses lois, ce prince, dis-je, eut à se plaindre de la Bretagne, et résolut de la conquérir. En 786 il la fit subjuguer par trois lieutenans et notamment par son

sénéchal *Arsulphe*. En 799, elle fut conquise de nouveau en son nom par un comte *Wido* ou *Wito*. Ces deux conquêtes sont attestées par les *annales françaises*, *les chroniques de Metz*, *de Sigebert*, *de Saint-Denis et d'Eginhard*. La révolte des Bretons avait indigné le Monarque français, sa vengeance dut être terrible ; il dut punir avec sévérité l'insulte que son pouvoir avait reçue ; aussi, ses lieutenans ne ménagèrent-ils point l'Armorique ; ils dévastèrent tout sur leur passage et détruisirent ce qui avait osé leur résister. Ne pourrait-on pas croire, d'après ce que j'ai dit, que ce fut à cette époque que tomba la ville de Corseul. Elle tenta peut-être d'arrêter la course victorieuse des Français : ils l'attaquèrent et bientôt elle n'exista plus.

Si ce n'est point en ce moment que cette cité fut détruite, elle aura vraisemblablement éprouvé ce sort sous le règne de *Louis-le-Débonnaire*. Ce fils de Charlemagne, que les vieilles chroniques désignent sous le nom de *Louis-le-Pieux*, attaqua la Bretagne en 822, 824 et 825 ; il y mit tout à feu et à sang. *Britanniam ingrepus*, dit Eginhard, *totàm ferro et igne vastavit*. Etant entré en Bretagne il la ravagea tout-entière par le feu et le fer. Je vais vous rapporter ce que disent à cet égard les chroniques de Saint-Denis. Le langage en est gothique ; mais on l'entend facilement ; c'est ce qui m'empêche de vous le traduire ; je rougirais d'ailleurs, en ma qualité d'antiquaire, de donner à ce style suranné une physionomie moderne :

« En ce temps vindrent noveles à cort et su conté à » l'empereor que sagent qui gardoit les marches par de » vers Espagne avoient passé le flum de Sichore et » estoient entré bien avant en la terre ; tout avoient ars » et destruit devant ians (eux) *et cil aussi qui gardoient* » *les marches par de vers Bretaigne restaient passé* » *tout outre et avoient tout gatté par feu et par occision,* »

L'empereur accourut en Bretagne, et sa vengeance fut terrible, d'après tous les mémoires que j'ai consultés.

Je pourrais multiplier les citations ; mais je ne pense point que les faits historiques que je viens d'établir soient contestés. Ne serait-il pas possible (je le répète avec plus de confiance maintenant que j'ai déroulé devant vous mes raisons de décider) que la ville de Corseul ait péri dans l'une des guerres que je viens de mentionner.

Un fait qui m'a été appris par L*****, me confirme encore dans cette opinion. L'on voyait autrefois, m'a-t-il dit, dans la maçonnerie de l'une des tours de *Montasilan* (château qui n'est qu'à demi-lieue de Corseul) une pierre sur laquelle on lisait ces mots latins : *hàc transiit Cæsar* (César a passé là). Cette inscription n'a point été gravée pour le château, qui est d'une construction que l'on pourrait presque appeler moderne. La pierre a dû appartenir à un monument plus ancien. Ne peut-on pas penser qu'elle a été tirée des cendres de la ville de Corseul, sur les débris de laquelle un vainqueur irrité ne laisse pour toute épitaphe, après l'avoir saccagée, que cette inscription fastueuse et énergique : *hàc transiit Cæsar.*

Si cette supposition que je fais est fondée, elle démontre que c'est par Louis-le-Débonnaire, plutôt que par Charlemagne, que Corseul a été détruit. Ce dernier prince n'attaqua point lui-même la Bretagne, et il n'était pas empereur lorsqu'il la fit envahir. Il ne reçut ce titre qu'en l'an 800 de la naissance de J. C.

Que le mot *César*, qui se trouve sur l'inscription, ne vous donne pas de scrupules. Ce nom était devenu, vous ne devez pas l'ignorer, un titre commun aux empereurs romains, et le prince qui était sur le trône le prenait pendant que son successeur désigné prenait celui *d'Auguste*. Il en fut de même lorsque l'empire d'Occident fut rétabli en faveur de Charlemagne ; on le nommait indifféremment l'empereur ou César. Cette habitude s'est perpétuée jusqu'à nous, et ce nom générique sert encore à désigner le souverain de l'Autriche. Louis-le-Débonnaire le porta.

Cette observation rend plausible la conséquence que je tire de l'existence de la pierre sur laquelle se trouve l'inscription dont je viens de vous entretenir. Elle n'a point été gravée pour désigner un simple passage, mais bien pour devenir un monument de vengeance, pour rappeler la punition d'une nation rebelle, ainsi que la puissance de son maître ; et, en s'élevant au milieu des ruines amoncelées autour d'elle, ne semblait-elle pas dire aux peuples consternés :

Il n'a fait que *passer* vous n'êtes déjà plus !

Voilà, Madame, quel est mon système à l'égard de

la ville de Corseul. Examinez-le attentivement ; réfléchissez sur ce que j'ai avancé, et ensuite prononcez d'après votre conviction intime. Si j'ai erré, je le reconnaîtrai sans peine. Si, au contraire, vous partagez mon opinion, alors je me glorifierai du nouveau champion qui se sera jeté pour moi dans l'arène, et, fort de son assistance, je ne craindrai plus de défier mes adversaires, de les appeler en champs clos, de faire ouvrir la barrière et de les combattre à outrance.

Aux environs de Corseul on voit les ruines de *Montafilan* et du château du *Guido*, antique manoir des souverains de Bretagne. Ce fut là qu'en 1400 on se saisit de la personne du prince *Gilles*, qui fut assassiné par les ordres d'*Artur de Montauban*.

J'aurais voulu voir ces diverses ruines, pour vous en rendre compte ; mais je ne pouvais disposer de plus longs momens, *la voix du tems* s'était fait entendre, ou, pour parler plus intelligiblement, l'horloge de la tour m'avait notifié l'heure de la retraite, et je revins à Dinan sans prolonger ma course davantage.

LANGUE BRETONNE.

(*Article faisant suite à la page 400 du 1er Volume*).

Jusqu'ici l'on a pu voir que la langue gauloise avait été celle des Venètes et des Ossismiens (nos Bretons bretonnans), puisqu'ils l'avaient donnée à leurs anciennes colonies, les Vénétiens d'Adria et les Ostiens de Germanie.

3.e *Preuve.* Les Venètes et les Ossismiens parlaient la langue gauloise du tems de César ; qui, suivant Dion Cassius, dut se servir d'interprètes gaulois lors de son expédition contre les Armoriques.

César, dit cet auteur, était encore chez les Venètes lorsqu'il envoya Q. Titurius Sabinus chez les Unelles, autre peuple armorique (1). Sabinus emmena avec lui quelques-uns de ces interprètes *gaulois*, qui avaient *la même langue que les Unelles : quùm adhuc in Venetis esse Cæsar Q. Titurium Sabinum legatum in Unellos mi-*

(1) Cæsar, liv. 7, c. 75.

serat... *Cum quodam* EX HIS GALLIS, *quos auxilii causâ secum habebat* (*Sabinus*) *et qui* EADEM CUM IPSIS LINGUA UTEBANTUR, *rem composuit, etc.* (1).

Les Unelles armoriques avaient donc la même langue que les Gaulois, ou, si l'on veut, les Gaulois parlaient la même langue que les Unelles.

4.e *Preuve.* Les dryades de Sein, vierges ossismiennes, étaient consultées de tous les pays de la Gaule : elles ne savaient ni l'hébreu, ni le grec, ni le latin. Les Gaulois qui les consultaient n'avaient pas non plus le don des langues. Comment donc rendaient-elles leurs oracles ? En vers ou en prose ?

Méla dit que, par leurs vers, elles pouvaient soulever et calmer les flots, et hâter le printems : voilà tout. Le reste se faisait en prose, et quelle était cette prose ?

De vieux manuscrits de Méla portent, après ces mots : *Galli Sanes vocant*, ceux *de Barginnas* ou *Bargennas*; d'où, suivant Gronorius, est venu le mot *baragouin* (2). On y ajoute avec raison le *vaniloquum celticæ genus*; de Filius Italicus, et l'on dit que c'était en Gaulois, dans ce baragouin, que les vierges séninnes prédisaient des merveilles à qui voulait entendre.

5.e *Preuve.* On sait que, dans toute l'étendue des Gaules, les noms de villes, bourgs et villages étaient composés des mots *mag*, *bro*, *briv*, *rig*, *vic*, *mor*, *vor*, *var*, etc.; petits mots empruntés de la langue commune des Gaulois. Eh bien ! ne doit-on pas croire que cette langue était celle des Armoriques, lorsqu'on rencontre sur les anciennes cartes de ce pays, comme dans le reste des Gaules, des noms de *brivates*, *condivic*, *dariorig*, *vargorit*, *vorgan*, *occismor*, etc.; lorsqu'on remarque encore de ces vieux noms épars sur la terre bretonne : lorsque tout enfin y rappelle la nation des Celtes; *Parietes ipsi medius fidius*.....

Les pierres de Carnac, ces monumens qui justifient la fable et les montagnes entassées par les Titans.....

Les temples de Palmire et de Babylone sont en ruines... le temple d'Ephèse fut incendié... le temple de Monté-

(1) Liv. 39, pag. 112.

(2) In Philoxeni, Isidori et aliorum glossariis. *Barginnæ et Bargennæ* appellantur, accipiturque pro *barbarâ acclamatione*. Valdè probo sententiam Gronovii nostri qui tritum illud Gallorum vocabulum *baragouin* hinc originum accepisse existimat. *Isaac Vossius*.

mma a subi le même sort.... tandis que les pierres de Carnac échapperont à toute catastrophe terrestre qui n'aura pas son foyer sous le sol sacré qui les porte avec orgueil depuis plus de quatre mille ans....

6.e *Preuve.* Les noms propres se prennent dans la langue que l'on parle. D'après cela, l'on doit penser que la langue générale des Gaulois était celle des Armoriques, lorsqu'on retrouve, chez les seuls descendans des Venètes et des Ossismiens, des noms gaulois cités par César, tels que ceux de *calvarin*, *fur*, *corre*, *cotual*, *couetodon*, en latin, *calvarinus*, *furus*, *correus*, *cotualus*, *couetodunus*. Tous ces noms s'expliquent par notre Bas-Breton, *fur* signifie sage, prudent; *corre*, nain, nabot, pygmée: ainsi des autres (1).

7.e *Preuve.* Je maintiens qu'il fallait absolument que la langue des Armoriques fût la même que celle des Gaulois.

La Gaule était divisée en une foule de petits peuples qui formaient tous ensemble un corps de république. Les représentans de chaque nation conféraient dans des assemblées générales, où ils prenaient des délibérations communes (2). Ces diètes se tenaient de vive voix, et, pour que les députés pussent conférer, délibérer et former sur le champ des résolutions qui devaient être connues de tous les assistans, il était nécessaire qu'il y eût dans toutes les Gaules une langue commune, et je ne vois pas pourquoi on ferait une exception pour les Ossismiens, les Venètes et les autres peuples armoriques, lorsqu'on ne trouve nulle part qu'ils eussent une langue différente de celle des Gaulois (3); lorsqu'au contraire on les voit figurer, comme les autres Gaulois, aux états convoqués pendant le siége d'Alise, et fournir, par suite

(1) M. Calvarin, recteur de Milizac, en Bas-Léon; M. Fur, recteur de Landerneau; feu M. Corre, curé de Saint-Pol-de-Léon; Cotual ou Coitual, ancienne famille de Vannes; Coëtodon, famille des environs de Brest.

(2) Resipiscere paulatim Galliarum civitates ut *missis legatis in commune* consultarent libertas an pax placeret.... Ad mitiora inclinantes Galliarum civitates in Remos conveniunt.... Scribuntur ad Treveros epistola *nomine Galliarum* ut abstinérent armis. Tacite, hist., liv. 4.

(3) Le Punique excepté, M. Le Boyer n'a pas dit quelle langue ce pouvait être.

d'une délibération commune, un contingent de six mille hommes à la coalition gauloise.

8.ᵉ *Preuve.* On sait aussi que les druides, qui remplissaient tout à la fois les fonctions de prêtres et de juges chez les Celtes, avaient coutume de s'assembler, tous les ans, à jour fixe, dans le pays chartrain, en un lieu consacré, pour y rendre la justice aux particuliers de la nation, qui venaient de toutes parts, d'Armorique et des autres régions gauloises, se soumettre à leurs jugemens : *hùc* OMNES UNDIQUE, *qui controversias habent*, CONVENIUNT, *eorumque* (*Druydum*) *judiciis parent* (1).

Les Armoriques ne pouvaient pas se faire juger ailleurs : car tous les Gaulois indistinctement (et les Armoriques étaient Gaulois) n'avaient qu'une seule juridiction, le tribunal de Chartres : *regebantur* GALLIÆ OMNES UNICA *jurisdictione* (2).

Pour que les juges et les parties pussent s'entendre, la moindre chose était qu'ils eussent une langue commune et que celle des druides fût familière à tous les Gaulois, Armoriques et autres. C'était aussi l'usage chez les Galates d'Asie.

Les Galates, comme on l'a vu, descendaient des Gaulois et des plus féroces des Gaulois, c'est-à-dire, des Celtes.

Les Galates étaient partagés, comme nos Gaulois, en trois peuples : les Gaulois en Celtes, Belges et Aquitains ; et les Galates en Trocmes, Tolistobroges et Tectosages (3).

Les Galates avaient des noms propres semblables à ceux des Gaulois. Les noms des souverains des Gaules finissaient tous par le mot *rix* ou *rich* (4), *cingetorix* chez

(1) Cæsar, liv. 6, chap. 13.

(2) Amm. Marcel, liv. 15, chap. 11.

(3) De ces trois noms l'un est latin, *tecto-sage*, *tecti-sagis*, et les deux autres gaulois, *tro-meni*, *tro-mené*, *tro-menis*, peuples entourant les montagnes : *troemi* vocantur etiàm *tromeni*. Steph. Byz. Le nom de *tolistobroges*, eratosthenes *tolistobrogios* voçat, veut dire peuples jetés ou chassés de leur pays, expatriés, émigrés, *tolist-o-bro*, *toled-euz-o-bro*, quià eò commigraverunt, dit Strabon.

(4) Ce mot signifie roi, souverain, fort, puissant Fortunat (sur le nom *de Chilperic*). J'ai dit ailleurs que la désinence en *rix* de ces noms propres de tous les pays de la Gaule prouvait que la langue gauloise y était générale. En effet, on ne voit pas de nos jours, des terminaisons semblables communes à des peuples différens, encore bien que chaque province en ait qui lui soient particulières. Sur quoi l'on connaît l'histoire du sieur Trotin, qui, parcourant maints *pays*, prenait partout un air provincial. En Bretagne, c'était M. de

les Trévires, *ambiorix* dans le pays de Liège, *eporedorix en* Helvétie (1), *duennorix* chez les Eduens, *vercingetorix* en Auvergne (2), *viridorix* en Armorique, etc. (3). Et les rois de Galatie se nommaient *Adiatorix*, *Gæsotorix*, *Pythodorix*, *Synnorix*, *Teporix*, *Toredorix*.

Les trois grands peuples galates avaient, comme nos trois grands peuples gaulois, une langue commune (4), qui n'était pour eux, comme pour nous, que le celtique, et il importait peu, ainsi que l'observe Saint-Jérôme, que cette langue nationale des Galates eût éprouvé, comme le gaulois, quelque altération née des divers dialectes : c'était toujours au fond la même langue : *propriam linguam... nec referre si aliqua exindè corruperint* (5).

Or, les Galates asiatiques s'assemblaient aussi, comme nos Gaulois, dans un lieu consacré, nommé *Drunemet* (6), où l'on jugeait les procès dans la langue du pays : ce qui me confirme dans l'idée qu'il en était de même au tribunal de Chartres.

Cependant, par la raison que M. Le Boyer ne voit pas l'impossibilité que les druides, et même les Gaulois de toute condition, eussent une toute autre langue que la celtique, je dois lui répondre d'une manière plus directe sur ce point.

D'abord, je puis lui dire quels étaient les avocats qui plaidaient aux généraux-plaids de Chartres, et cela, par un passage de la comédie du *Querolus*, qui n'est, d'un

---

Kertrotin ; en Auvergne, M. de Trotiniac ; en Normandie, M. de Trotinville ; ailleurs, il s'appelait Trotincourt, Van-trotin, Trotini, etc.

(1) Eporedorix en Gaulois, bonus equorum domitor, Plin. en Breton, *Ebeul* ou *Ebol-rix*.

(2) Nomine quasi ad terrorem composito *Vercingentorix*. Florus, l. 3.

(3) Viridorix, souverain des Unelles. Cés. l. 3, c. 17.

(4) Strab., l. 12, c. 4.

(5) S. Hieronym. loc. cit. La femme d'Oriagont, petit Roi des Galates, princesse d'une merveilleuse beauté, savait bien le celtique : Gallo græcis LINGUA GENTIS SUÆ imperavit ut eum (centurionem) occiderent. Valer. Max., l. 6, c. 1.

(6) *Deru-Nemet*, en gaulois et en breton, signifie bois ou forêt de chênes, *quercetum*.

bout à l'autre, qu'une allusion maligne à la procédure civile des Gaulois (1).

Querolus demande à son dieu un degré de puissance qui le mette en état de dépouiller et de tuer ses voisins, et le dieu domestique lui répond qu'il n'a pas d'autre moyen de lui procurer cette puissance, que de l'envoyer dans les Gaules, vers les bords de la Loire. « C'est là, » dit-il, que vivent, selon le droit des gens, des hommes » que nul prestige n'éblouit ; là, les sentences de mort » sont prononcées par un vieux chêne et s'écrivent sur » des os ; là *les paysans haranguent*, et les druides » jugent ; là, tout vous sera permis, et, si vous êtes riche, on vous donnera le titre de *patus* (2).

Ces *paysans qui haranguent* annoncent assez dans quelle langue devaient plaider ces orateurs : celui de Sulpice, dont nous avons parlé, avouait aussi lui-même et de bonne foi, n'avoir ni chaussé le cothurne, ni appris le beau langage (3). D'ailleurs, *non Gallum decebat esse tàm callidum* (4).

Si, peu content de ces raisons, M. Le Boyer voulait encore qu'aux audiences de Chartres on plaidât en grec ou en latin, je lui dirais que les Gaulois savaient si peu ces langues, que César, désirant donner de ses nouvelles à Q. Cicéron, assiégé par les Gaulois dans Trèves, lui écrivit en grec, afin, observait-il, que si la lettre était interceptée, l'ennemi ne sût pas ses projets (5) : précaution fort inutile, si dans les Gaules on avait su le grec.

On peut en dire autant du latin, même à l'égard des

---

(1) Cette comédie date au moins du 4.e siècle, puisque Servius, grammairien de cet âge, en fait mention dans ses Commentaires sur Virgile. Robert Etienne a donné une belle édition du Querolus, en 1564, in-8.o

(2) Titre d'honneur, propre au chef des druides.

(3) Audictis me ut Gurdonicum hominem, nihil cum fuco aut cothurno loquentem. Sulp. Sev. Dial. 1, chap. 20.

(4) Ibid.

(5) Cæs., liv. 5 chap. 48. Ut si vel intercipierentur ea à barbaris, dit l'*historien* Dion, tamen ab iis non intellectæ consilium suum hosti non proderent, liv. 40, page 1251. Il ne se trouvait donc pas dans toute l'armée gauloise un seul homme qui entendît le grec ? Les Gaulois, dit-on, se servaient de caractères grecs. Oui sans doute ; mais nous nous servons aussi des chiffres arabes sans pour cela savoir la langue du Koran.

druides ; car Divitiac, ce druide si savant, ne connaissait, en fait de langues, que le celtique, tellement que César, qui possédait le grec et le latin, ne pouvait lui parler sans interprètes, et c'est le jeune Valérius Procillus qui lui rendait ce bon office : *Divitiacum ad se* (*Cæsar*) *venire jubet*, *et* QUOTIDIANIS INTERPRÉTIBUS REMOTIS (1), PER *C. Valerium Procillum principem Galliæ provinciæ* (2), FAMILIAREM SUUM, *cum eo colloquitur* (3).

Serait-ce au moins en Punique que plaidaient les Gaulois : car je n'oublie pas que cette dernière opinion est celle qu'adopte M. Le Boyer ; mais, par malheur, on ne voit dans aucun auteur que cette langue fût seulement connue dans les Gaules, et, pour preuve, « Margile, petit roi celte des environs du Pô (4), » étant venu trouver Annibal, ce général fit interpréter » aux Gaulois les résolutions que les Carthaginois avaient » prises (5).

Polybe cite comme une merveille que le gaulois Autaritus eût appris le Punique. « Autaritus, dit-il, » avait dans les conseils un très-grand avantage parce » qu'ayant appris, par un long commerce avec les » Carthaginois, à parler phénicien, on entendait ses » discours. Il fut donc loué d'une voix unanime, et il » se retira comblé d'éloges (6). » Soit dit en passant, le Punique ne fera pas fortune.

Je finis, croyant avoir prouvé que les Armoriques faisaient partie des Celtes et qu'ils avaient la même langue que les Celtes, autrement dits les Gaulois. *Appianus de Celtis, quos Romanis nudos ostendebat,*

---

(1) De ces interprètes ordinaires, il ne gardait près de lui que Procillus, auquel seul il confiait le secret des plus importantes affaires, Cæs., liv. 1, chap. 19 et 47.

(2) C'est la province narbonnaise, où comme on voit, on parlait la même langue que chez les Eduens, peuple de la Celtique proprement dite. Le gaulois et le celtique étaient donc une seule et même langue, puisque le gaulois Procillus et le celte Divitiac pouvaient causer ensemble ?

(3) Cæs., liv. 1, chap. 19.

(4) Il régnait sur les Insubres ou les Vénitiens, nations celtiques. Julian. Imp. Orat. 2 in Constant. Imp. Steph. Bys. v.° insobares.

(5) Polyb., liv. 3, chap. 9.

(6) Ibid, l. 1, c. 17.

dicens : hi sunt illi qui TERRIBEN *vocem vobis in prœlio emittunt et arma concrepant et enses longos vibrant et comas jactant, operi vos accingite.....* (1).

MIORCEC DE KERDANET.

Je ne puis que me féliciter d'avoir entamé, dans le *Lycée*, une discussion sur l'identité du Breton actuel et de l'ancien celtique. C'est une question qui mérite d'être examinée sérieusement. Tous les historiens bretons s'en sont occupés, et les antiquaires instruits conviennent que c'est un point historique qu'il est intéressant d'éclaircir. Quelques personnes, il est vrai, qui ne s'embarrassent guères d'antiquités et qui préféreraient peut-être le madrigal le plus insignifiant à la discussion du fait le plus important, ont assuré de leur pleine autorité que cette question, long-tems débattue, deviendrait ennuyeuse. Cela peut être vrai pour elles ; mais, à coup sûr, celles qui préfèrent une utile érudition à quelques pièces fugitives qui amusent un instant et tombent de suite dans l'oubli, ne partagent pas leur façon de penser. Hé bien, les personnes qu'ennuient les discussions historiques et pour lesquelles elles sont *fastidieuses*, en abandonneront la lecture à d'autres et se borneront à ce qui les amusera dans ce recueil, qui est très-varié et qui promet de l'être encore davantage dans la suite.

La discussion que j'ai commencée, a donné déjà lieu à plusieurs mémoires curieux de MM. Richer et de Kerdanet, et, sans elle, ces écrits intéressans n'auraient pas paru. Quoique jusqu'à présent ils n'aient pu me faire changer de sentiment, je me plais à reconnaître et à confesser publiquement qu'ils sont remplis de l'érudition la plus profonde ; et que jamais mauvaise cause n'a été soutenue avec plus de talent.

Pour ne pas revenir trop souvent sur un sujet qui parait ennuyer quelques lecteurs, je ne donnerai ma dernière réponse, que lorsque tous ceux qui militent en faveur de l'identité contestée auront fait connaître et

---

(1) Ap. suidam, lexic., t. 2. Voilà le cruel mot TERRIBEN découvert ; *Terri-ben*, casser-tête.

développé toutes leurs raisons. Alors, je les discuterai l'une après l'autre, et j'en apprécierai la valeur. Si quelqu'une me paraît bonne, je l'avouerai franchement et sans difficulté, persuadé qu'il n'y a point de honte à rétracter une erreur où l'on était de bonne foi, quand la vérité est démontrée.

Je ne puis cependant m'empêcher de faire remarquer que M. de Kerdanet semble passer condamnation sur les passages que j'ai réfutés, parce qu'il ne les reproduit plus et n'essaie pas de les défendre. Il ne s'occupe point de mes objections, et je n'y trouve que deux choses qui puissent m'être opposées, le passage de Saint-Jérôme et celui de Strabon : heureusement ces nouvelles preuves sont faciles à réfuter. Je ne sais contre qui sont dirigés les trois quarts de son mémoire ; ce n'est certainement point moi qu'il combat. Il accumule plusieurs preuves pour établir que la langue des Armoriques était la même que celle des Celtes. Ai-je jamais dit le contraire ? Je partage ici entièrement l'opinion de M. de Kerdanet ; mais ce n'est pas là le point de la question. Il s'agit de savoir si les Celtes et par conséquent les Armoricains parlaient le bas-breton avant le passage de Conan dans les Gaules. Il suppose encore à tort que je pense que la langue des Celtes était la langue des Carthaginois. Je vois qu'il n'a pas lu ce que j'en ai dit, car jamais je n'ai eu cette opinion. J'ai seulement avancé que les colonies carthaginoises, qui se sont établies dans les îles britanniques et dans les armoriques, auront pu donner à ces deux peuples des mots communs.

Je le prie de me dire à quel mot on trouve dans le dictionnaire de Suidas le fameux *Terriben*. Je ne l'ai trouvé ni au mot *Celtœ*, ni au mot *Appianus*. Il indique bien le second volume ; mais il serait plus commode d'indiquer à la suite de quel mot il fait dire à Appien la phrase qu'il cite en latin.

M. Richer dit qu'il se retire du combat, et il paraît abandonner une des questions qu'il avait soutenues savoir qu'il y avait des Bretons dans les Gaules avant l'arrivée de Conan. Je regarde cette concession comme une demi-victoire ; car, s'il y avait eu des Bretons dans les Gaules et que ceux de la Grande-Bretagne en fussent venus, tout le monde conviendra que j'aurais entièrement perdu mon procès. Nous ne nous occuperons

plus de cet objet, à moins que quelques-uns de ceux qui combattent sous les étendards de M. Richer ne le reproduisent.

Sur l'autre question M. Richer ne veut pas se rendre. Je suis très-fâché de n'avoir pu le convaincre ; mais je pense qu'il se trompe, lorsqu'il dit que ce défaut de conviction vient de ce que j'ai donné aux passages anciens cités par lui des interprétations qui me sont particulières. J'ai cité textuellement ces passages ; j'ai cité aussi textuellement les meilleures traductions ; pour César, j'ai pris la traduction de Wailly ; pour Tacite, celle de la Bletterie ; pour Strabon celle de La Porte du Theil ; enfin, pour Pline, j'ai pris celle de Dupinet, qui a vieilli pour le style ; mais qui est regardée comme très-fidèle. Ainsi, je ne vois pas que mes interprétations soient dans le cas d'alarmer sur la fidélité des citations. Au reste, je m'en rapporte, comme mon adversaire, aux lecteurs impartiaux et sans préjugé.

Je crois devoir répondre dès aujourd'hui à deux objections que m'a faites un savant distingué de cette ville.

1.° Le mot *Brito* ne s'applique à présent qu'aux habitans de la petite Bretagne; or, quelques auteurs anciens ont employé ce mot. Ne voulaient-ils pas désigner des Bretons Armoricains ? L'affirmative serait contre moi.

2.° L'épithète de *Braccata*, donnée à une partie de la Gaule, signifiait-elle *aux grandes culottes ?* Dans ce cas, le passage de Martial, cité à la page 304 du 1.er volume du *Lycée*, paraîtrait indiquer des Bretons de cette partie de la Gaule.

Je réponds à la première question. J'avoue que depuis long-tems le mot *Brito* ne s'applique qu'aux habitans de notre presqu'île. Les modernes, qui écrivent en latin disent *Britanni* pour les Anglais et *Britones* pour nos Bretons. Mais en était-il ainsi dans les trois premiers siècles du christianisme ? Je ne le pense pas. Les deux premiers auteurs qui ont employé le mot *Brito* sont Martial, mort vers l'an 100, et Juvénal mort en 128. On le trouve aussi deux fois dans la notice de l'empire, qui paraît avoir été faite vers la fin du 4.e siècle.

Martial ne s'en est servi qu'une seule fois ; mais il ne dit point où les peuples qu'il appelle *Britones* étaient placés. Il fait seulement entendre qu'ils portaient de larges *Braccæ*. En répondant à la seconde question, je ferai voir que cela ne prouve rien.

Juvénal, dans sa 15.e satire, parle de plusieurs nations cruelles, parmi lesquelles il place des *Britones*. Il reproche aux Egyptiens leurs froides cruautés. Il les accuse d'avoir fait ce que *le Cimbre terrible, le féroce Sarmate, le Breton et l'Agathyrse impitoyable n'osèrent jamais.* Comme ces Bretons sont accolés aux Cimbres, aux Sarmates et aux Agathyrses, quelques commentateurs ont cru que c'était un peuple du nord de la Germanie. Je pense qu'il serait bien mieux placé dans la Grande-Bretagne qui, du tems de Juvénal, donnait beaucoup d'inquiétude aux Romains. On sait qu'en 61, sous la conduite de la reine Boadicea, les Bretons forcèrent Paulinus, gouverneur pour les Romains, à évacuer Londres. Ils s'emparèrent ensuite de la ville, dont ils passèrent les habitans au fil de l'épée. Vers la fin du 2.e siècle, les Romains furent contraints de bâtir une muraille pour se garantir contre ces peuples féroces. Dans tous les cas, Juvénal ne pouvait parler d'aucune nation gauloise, parce qu'alors ce pays était tranquille sous la domination des Romains, et on ne pouvait regarder comme féroce aucune des nations qui l'habitaient. D'ailleurs, ceux qui soutiennent qu'il y avait des Bretons dans les Gaules sont forcés de les appeler *Britanni*, puisque ce serait sous cette dénomination qu'ils seraient désignés par Pline.

Quant à ce qui regarde la notice de l'empire, le mot *Britones*, qui s'y trouve deux fois, peut très-bien s'appliquer aux Bretons de l'île; car le passage où se trouve ce mot, indique les troupes ou les légions qui étaient sous les ordres du *magister equitum Galliarum*. On y comptait deux légions de *Britones*, une de *Mauri*, une de *Romanenses*, une de *Germanicenses*, deux de *Batavi*, *etc.* On voit qu'il avait sous ses ordres des troupes de différens pays, qui formaient sans doute les garnisons des Gaules. On y remarque beaucoup de légions étrangères; parce que les Romains avaient soin, par politique, de dépayser leurs légions, et de placer celle d'une contrée dans une autre souvent très-éloignée. Je crois qu'on peut conclure de ce que je viens de dire que le mot *Brito*, dans les anciens auteurs, a été donné aux habitans de l'île et qu'il est absolument synonime de *Britannus*, quoique moins usité. Les premiers qui l'ont employé sont des poëtes qui, sans doute, en avaient besoin pour l'harmonie des vers; ainsi de ce que l'on

est convenu maintenant d'appeler Britones les habitans de la petite Bretagne, ne tirons pas la conséquence qu'il en ait été de même anciennement et que ce mot, employé par quelques anciens, prouve qu'il y ait eu des Bretons dans les Gaules dès le premier ou le second siècle de notre ère.

Venons à la seconde question. Les mots *Gallia Braccata* signifiaient-ils une partie de la Gaule habitée par des peuples qui portaient de grandes culottes ? Avant de décider, il faut savoir ce que les latins appelaient *Braccæ*. Consultons l'excellent dictionnaire à l'usage du Dauphin, intitulé *Novitius*; nous y verrons « *Bracca*, » *Braca et Braccæ*, habit long et fort large, dont » se servaient les Gaulois, les Perses, les Sarmates, etc. » Les modernes l'ont pris pour signifier un haut de » chausses, une culotte, des braies. » Cette explication, comme on voit, n'est pas aussi claire qu'on pourrait le désirer. Je ne sais alors comment on pourrait en tirer des conséquences bien certaines. Il parait cependant, par la lecture des auteurs anciens qui se sont servis de ces mots, que c'était un habillement particulier, qui commençait à la ceinture et qui descendait sur les cuisses. Cet habillement s'appelle encore à présent *Brag* en Ecosse, quoique ce ne soit que des espèces de jupons fort courts. Les Anglais, qui nous ont imités pour la forme de cet habillement, l'appellent *Breeches*. En Normandie, on le nomme *Brague*; en Bretagne, *Braie*. Les *Braccæ*, qui partaient de la ceinture, ne se portaient pas avec la toge romaine. Une partie de la Gaule ayant adopté les usages des Romains, avait pris la toge, et on l'appelait *Gallia togata*. L'autre partie portait, comme les Sarmates et les Bretons, le vêtement appelé *Braccæ* et fut appelé *Braccata*. Cette épithète s'appliquait donc à une partie de la Gaule qui n'avait pas adopté la toge. Mais elle indiquait seulement un habillement pour les cuisses. Les Bretons en avaient aussi un de la même espèce. Encore aujourd'hui, les descendans des Calédoniens ont des *Braccæ* ou des *Brags*, tellement larges, qu'elles ne ressemblent plus à ce que nous appelons culottes, ce qui fait qu'on les appelle *sans culottes*. C'est, sans doute, de leurs *Braccæ* auxquelles ils ont conservé l'ancienne largeur que Martial a voulu parler.

J. LE BOYER.

L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE.

A M. LE CADRE.

Quand le peuple abusé, poursuivant le plaisir,
Se traîne avec dégoût de désir en désir,
Ou, cherchant la puissance ou plutôt la richesse,
Séduit par des hochets, s'endort dans son ivresse,
Heureux l'esprit solide, exempt de ces travers,
L'histoire lui découvre un plus bel univers,
Du génie oublié lui montre les images,
Le guide en tous les lieux, à travers tous les âges,
De son ame à l'étroit agrandit l'horizon
Et, pour juger son siècle, éclaire sa raison.
Des tems évanouis l'histoire est la lumière :
Des antiques cités, réveillant la poussière,
Le sage, instruit par elle, a peuplé ces décombres
Et laisse les vivans pour vivre avec les ombres.
Que d'exemples fameux offerts à ses regards !
C'est Marc-Aurèle assis au trône des Césars,
Qui, loin des courtisans, se retrouvant lui-même,
Préfère la sagesse à la grandeur suprême ;
C'est Brutus, expirant avec la liberté ;
Cincinnatus, modeste en sa prospérité ;
Thémistocle qui pleure à l'aspect d'un grand homme ;
Décius qui périt pour le salut de Rome.
A ces tableaux si chers, plein d'un trouble enchanteur,
L'ami de la vertu sent palpiter son cœur,
Et, sortant de l'extase où son ame est ravie,
Se retrouve avec peine au désert de la vie.
Le marbre pare en vain la demeure des rois ;
Le monarque succombe et ce marbre est sans voix.
Qui dira si ce prince, idole du vulgaire,
Fut, en effet, l'amour ou l'horreur de la terre ?
Néron eut des autels, et le peuple romain
Du bourreau d'Agrippine allait baiser la main.
Mais l'histoire a frémi de ce zèle hypocrite,
Et, pour peindre Néron, elle a produit Tacite,
Tacite dont le nom est l'effroi des tyrans.
Contrepoids du malheur, elle efface les rangs,

Et l'or, qui séduit tout, n'obtient point son hommage,
Sans elle un court instant serait notre héritage.
L'homme, étranger à l'homme, en ce triste séjour,
Oublîrait les héros dont il reçut le jour;
Le fils de la fortune, orné du diadême,
Ne croirait rien trouver de plus grand que lui même;
Dans les tems de discorde, un Socrate abattu
Peut-être aurait cessé de croire à la vertu;
Sans elle, le génie, étranger dans la foule,
Bornerait tous ses vœux au moment qui s'écoule,
Et, privé d'avenir, son grand cœur oppressé
Ne pourrait loin du monde habiter le passé.
Entendez-vous ce peuple, aux pieds du capitole,
Exalter tour à tour ou condamner l'idole;
Républicain hier ou despote aujourd'hui,
Il chérit son ouvrage ou tremble devant lui?
La sévère équité n'appartient qu'à l'histoire.
Seule, elle ouvre à nos yeux le temple de mémoire.
Là, le mal impuni vient punir ses auteurs;
Là, les rois dépouillés, sans sceptre et sans flatteurs,
Ainsi qu'aux bords du Nil, vont après la mort même,
Expier sans retour l'orgueil du rang suprême.
Lorsque l'homme est sans titre et n'est réduit qu'à lui,
Qu'importent ces grandeurs qui l'avaient ébloui,
Ces mensonges payés prodigués à l'audace?
Dans ce temple sacré tout est mis à sa place.
La vérité commence où finit le pouvoir.
C'est là qu'auprès des grands le faible va s'asseoir,
C'est là qu'Auguste enfin rougit du nom d'Octave,
Qu'Epictète admiré porte celui d'esclave,
Caton de César même éclipse les travaux,
Scipion accusé pardonne à ses rivaux,
Aristide est absout et, s'armant de sa gloire,
Confond ses ennemis et défend sa mémoire.
Tous nos vains préjugés finissent au tombeau.
Par-delà le trépas luit un autre flambeau
Dont la clarté, du moins détruisant l'artifice,
Rassure l'innocence et fait pâlir le vice,
Reproduit au grand jour le crime enseveli,
Console la victime et l'arrache à l'oubli.
L'histoire incorruptible, en survivant aux hommes,
Conserve la vertu dans l'exil où nous sommes,
Repousse l'oppresseur, accueille les proscrits,

Porte à travers les tems la gloire ou le mépris,
Image de la loi, mais non pas impassible,
Echauffe une grande ame et la rend plus sensible,
Et, juste dans sa haîne et calme en son amour
Semble un rayon divin de l'éternel séjour.

ED. RICHER.



LA

RESTAURATION DES ARTS ET DES LETTRES

SOUS FRANÇOIS I.er

Quelle maîn a, dans sa furie,
Renversé le trône des arts?
Ah! sur leur antique patrie
Qui peut arrêter ses regards?
En vain l'écho des Thermopyles
Rappelle à des ames serviles
Le grand nom de Léonidas (1),
Je vois une horde étrangère

(1) Cette ode était composée avant le soulèvement des Grecs. Le début m'a été inspiré par J.-B. Rousseau. Voilà comme il s'exprime dans son ode aux princes chrétiens, *sur l'armement des Turcs contre la République de Venise*, en 1715 (*strophes* 1.re *et* 5.me.)

Ce n'est donc point asses que ce peuple perfide,
De la sainte cité profanateur stupide,
Ait dans tout l'Orient porté ses étendards,
Et, paisible tyran de la Grèce abattue,
Partage à notre vue
La plus belle moitié du trône des Césars?

O honte, ô de l'Europe infamie éternelle!
Un peuple de brigands, sous un chef infidèle
De ses plus saints remparts détruit la sûreté,
Et le mensonge impur tranquillement repose
Où le grand Théodose
Fit régner si long-tems l'auguste vérité.

Fouler stupidement la terre
Des Sophocle et des Phidias (2).

Sous la faulx du tems redoutable
Que de ruines et de morts !
Mais le génie impérissable
Brave ses impuissans efforts.
Autour de lui quand tout succombe,
Vainqueur du tems et de la tombe
Où reposent ses favoris,
Brûlant pour le bonheur du monde,
Son flambeau d'une nuit profonde
Garantit leurs nobles débris.

Qu'importe qu'une main barbare
Ici détruise ses autels,
Si plus loin le sort lui prépare
L'hommage assuré des mortels !
Voyez sur l'Italie entière
Le Dieu répandre sa lumière,
Et ses bienfaits et ses plaisirs,
Lorsque la Grèce désolée
N'est plus qu'un vaste mausolée,
Mais riche encor de souvenirs.

Ainsi de sa cendre éternelle
Renait le phénix radieux,
Et, fier de sa beauté nouvelle,
De son bûcher s'élance aux cieux.
Ainsi quand la reine des ombres
Sur nous épand ses voiles sombres,
Et le sommeil ses doux pavots,
Phébus, des plaines azurées,
Promène sur d'autres contrées
Le feu de ses rayons nouveaux.

---

(2) Pour se mettre d'accord avec les événemens, on pourrait changer ainsi la dernière partie de la première strophe :

Enfin l'écho des Termopyles
Réveille des ames serviles,
Au grand nom de Léonidas ;
Bientôt une horde étrangère
N'osera plus souiller la terre
Des Sophocle et des Phidias.

Respire, et la toile s'anime
Aux regards surpris des humains.
La terre livre ses entrailles :
Soudain s'élèvent les murailles
Et des palais et des remparts.
La France, changée et ravie,
Reprend une nouvelle vie
Sous le divin sceptre des arts.

CITERNE JEUNE.



REQUÊTE

*Présentée, en 1784, à M. DE C*******, premier président du parlement de Bretagne, par PETIT-JEAN, ancien porteur de chaises, à Rennes, pour être admis à l'hôpital.*

Monseigneur, à votre assistance
J'ai des droits, même à vos bienfaits ;
J'ai tenu long-tems au *Palais* :
J'y portais juges et procès,
Et, mieux qu'un huissier, je savais
L'heure juste de l'audience.
En honnête et brave garçon,
Pendant trente ans, porteur de chaise,
Je servis un juge breton,
Fort avare, ne lui déplaise ;
Avec plus de profit, dit-on,
Petit-Jean, le premier du nom,
Servit un juge de *Falaise*.
Mais on juge pour rien ici ;
Petit-Jean s'en ressent aussi,
Et, même plus que mal à l'aise,
Crie à tout le monde *merci* !
Pour prix de son ancien service,
Du palais l'ancien commensal,
Monseigneur, de votre justice
Attend un gîte à l'hôpital.
Hélas ! courbé jusqu'à la terre
Qui tarde trop à me couvrir,
L'hôpital refuse d'ouvrir
La porte à ma triste misère :
Je frappe, on répond gravement ;

« Apprenez qu'un célibataire
» N'entre point ici sans argent (1).
» Si vous aviez pris une femme,
» Ici vous trouveriez du pain. »
Quoi ! pour ne pas mourir de faim,
Il eut fallu damner mon ame ?
Je touche à mes derniers instans :
Est-il de pire maladie
Que d'avoir quatre-vingt-dix ans :
On est sans cesse à l'agonie.
La porte alors se ferme, crie
Et répond seule à mes accens.
O vous, des premiers présidens
Le meilleur, le plus accessible,
Que votre ame humaine et sensible
Conserve mes jours languissans !
Ah ! si pour le bonheur des autres,
Le ciel, exaucant mes souhaits,
Les ajoutait encore aux vôtres,
J'y renoncerais sans regrets !

BLANCHARD DE LA MUSSE.



IMITATION LIBRE DE BONNEFOUX.

SUR UNE PIQURE D'AIGUILLE.

Aiguille, au dard trop inhumain,
Que t'ont fait les doigts de ma belle !
Pourquoi de ta pointe cruelle
Blesser une aussi belle main,
Une main qui n'est point coupable !
Ces jolis doigts ne sont pas faits
Pour éprouver un sort semblable,
Mais bien son cœur invulnérable
Qui de l'amour brave les traits :
Vers ce cœur trop inaccessible
Puisses-tu pénétrer un jour,
Et faire, en le rendant sensible,
Ce que n'a pu faire l'amour !

BLANCHARD DE LA MUSSE.

(1) Les célibataires ne pouvaient alors obtenir de place à l'hôpital.



UN MOT SUR LES DEUX SEXES.

« S'il est un conte usé, commun et rebattu,
» C'ést celui qu'en ces vers j'accommode à ma guise. »

A dit La Fontaine, dans son conte de *la Matrône d'Ephèse*, et le Bonhomme l'a fort bien accommodé. Le sujet que j'entreprends est de même usé, commun et rebattu. Il me faudrait le talent de La Fontaine pour l'accommoder à la guise du lecteur ; mais chacun a sa manière, et je vais, tant bien que mal, dire encore un mot sur la question si long-tems et si mal débattue de la supériorité et de l'égalité des sexes.

« Voltaire rapporte que la maréchale de Grancey, ayant passé quarante années dans la dissipation et les amusemens qui occupent sérieusement les femmes, sans avoir jamais rien lu que les lettres qu'on lui écrivait, voulut enfin lire autre chose. Elle ouvrit par hazard un livre qui traînait dant son cabinet et y trouva ces paroles: *femmes ! soyez soumises à vos maris !* Toute rouge de colère, elle jeta le livre. L'abbé de Châteauneuf, qui entra dans ce moment, lui dit : Comment, Madame ! Savez-vous bien que ce sont les épîtres de Saint-Paul ? — Peu m'importe ! L'auteur est très-impoli. Jamais M. le maréchal ne m'a écrit dans ce style. Votre Saint-Paul était-il marié ? — Oui, Madame. — Si j'avais été la femme d'un pareil homme, je lui aurais fait voir du pays. Je sais bien que Molière a dit : *du côté de la barbe est la toute-puissance.* Mais voilà une plaisante raison pour que j'aie un maître. Quoi ! parce qu'un homme a le menton couvert d'un vilain poil rude qu'il est obligé de tondre de fort près et que mon menton est né rasé, il faudra que je lui obéisse très-humblement. Je sais bien qu'en général les hommes ont les muscles plus forts que les nôtres et qu'ils peuvent donner un coup de poing mieux appliqué : j'ai bien peur que ce ne soit là l'origine de leur supériorité. *Femmes ! soyez soumises à vos maris !* disait toujours la maréchale entre les dents. Ce Paul était bien brutal. »

La maréchale avait raison. Pour la calmer, l'abbé de Châteauneuf, qui ne connaissait pas la doctrine con-

solante des compensations, aurait dû lui dire, que dans le nouveau monde, il y a des hommes sans barbe et que dans l'ancien on trouve beaucoup de femmes barbues. Il arrive même assez souvent en France que celles d'une certaine classe, en qui réside la puissance des muscles, exercent, pour l'honneur du sexe, de petites vengeances sur le dos de leurs maris; ce qui diminue un peu les torts de ceux-ci, puisque dès que leurs femmes ont la force en main, elles s'en servent pour avoir raison. Enfin, il y a dans l'Inde des pays où, loin d'être soumises à leurs maris, ce sont les femmes qui les dominent. Elles en prennent tant qu'elles veulent, comme meubles de ménage, et les renvoient quand elles n'en veulent plus. Assurément Saint-Paul n'a jamais passé par là. Mais revenons à notre question.

L'académicien Thomas, qui a fait assez lourdement un éloge des femmes, prétend que, pour bien traiter cette question, il faudrait tout à la fois être médecin, anatomiste, philosophe raisonnable et sensible, et surtout avoir le malheur d'être parfaitement désintéressé; ce qui signifie, en d'autres termes, n'être d'aucun sexe. S'il faut cela, m'a dit ironiquement une jolie femme très-spirituelle et qui vise à la supériorité, qui êtes-vous pour nous citer à votre tribunal? Est-ce aux Quinze-Vingts à discuter sur les couleurs? Plaisanterie à part, Madame, ce n'est point à mon tribunal que je vous appelle; c'est à celui de la nature: elle a tant fait pour votre sexe que vous ne le récuserez pas. Son vœu parait être que la femme soit dominée par l'homme, à raison du plus fort. Cette erreur, si c'en est une, née et vieillie avec le genre humain, n'est pas facile à détruire.

Mais quand on considère qu'elle a été dans tous les tems et qu'elle est encore aujourd'hui la condition des femmes chez les différens peuples de la terre, il est fort difficile d'assigner le rang qui leur convient dans l'ordre social. Chez les peuples sauvages ou grossiers, la faiblesse des femmes les tient en esclavage; chez les nations policées, elle leur attire des égards, des empressemens, des hommages. Tyrannisées par les uns, divinisées par les autres, elles ne sont nulle part à leur place. Trop près ou trop loin de la nature, elles n'ont été formées ni pour l'oppression ou la bassesse de la

servitude, ni pour les dérèglemens de la civilisation, et ce n'est pas dans les travers de l'esprit humain qu'il faut chercher la preuve de la supériorité ou de l'égalité des sexes, question qui pendant plusieurs siècles et même de nos jours a enfanté des milliers de volumes et qui me parait encore indécise......

Je ne l'envisagerai que comme un de ces travers d'esprit qui se faufilent sans conséquence à travers les siècles; parce que d'un côté ils dérivent d'un amour-propre exalté qui se croit capable de parvenir à tout, et de l'autre d'un esprit de domination qui ne veut rien céder de ce qu'il possède.

Ainsi, l'homme impérieux a dit : *je suis supérieur à la femme.* La femme ambitieuse a dit : *je suis supérieure à l'homme.* J'ai *la force,* a répondu l'un; et moi *les grâces,* a répliqué l'autre : *qui peut résister aux grâces?* L'homme se targue de sa raison qui lui fait braver l'empire de la beauté. La femme est fière de cet empire qui traite la raison en petite fille, et la soumet à ses fantaisies, à ses caprices. De ces prétentions mutuelles, également ridicules, est née une dispute interminable entre les deux sexes qui, de part et d'autre et chacun dans le sien, ont trouvé de nombreux défenseurs, dont les écrits, marqués au coin de la passion, n'ont pour la plupart ni justesse, ni bonne foi.

Pendant la dispute, les jolies femmes ne songeaient qu'à plaire, et c'est toujours ce qu'elles font de mieux. D'autres, qui n'étaient plus jolies et que l'orgueilleuse manie de la science cherchait à consoler de la perte de leurs charmes, se sont exercées à plaisir sur les défauts des hommes; et, du haut de leur tribunal, elles les ont fait descendre au second rang. Des pédans bourrus, des docteurs en fourrure ont déraisonné en forme sur les défauts des femmes et les ont traitées avec peu de ménagemens. Un certain *Acidalius* a même été jusqu'à dire qu'elles n'étaient pas de la race humaine (*mulieres homines non esse*). Le sage par excellence, Salomon recommande de s'en défier. Les poëtes grecs et latins en ont dit beaucoup de mal. D'autres écrivains, plus polis ou plus galans, n'ont vu que des perfections dans ce sexe aimable, dont les grâces, la légèreté, les caprices, les modes, la parure, les faiblesses surtout enchaînent le sexe fort qui vient s'humilier à ses pieds et solliciter un bonheur qu'on ne peut goûter qu'en le partageant....

Il y a eu dans tous les tems des femmes célèbres par leur beauté, leurs talens, leur savoir, leurs vertus, leur courage, leurs qualités guerrières. Plusieurs se sont fait un nom dans la science de gouverner les peuples et ont régné avec gloire. Toutes ont été louées par les écrivains de leur tems, et l'histoire nous a transmis, avec leurs noms, leurs titres de célébrité. Ce fut surtout dans le XV.e et le XVI.e siècles, que la renaissance des lettres en Italie inspira aux femmes le désir de s'illustrer dans une carrière brillante qui leur offrait d'agréables passe-tems sans fatigue, et l'ambition de surpasser les hommes dans tous les genres de connaissances. Les sociétés savantes les admettaient au nombre de leurs pairs.

Dans le même tems, on les vit en France s'enflammer d'une ardeur martiale, couvrir leurs membres délicats de brillantes armures, fréquenter les camps dont la licence n'osait attaquer leur vertu, se mêler dans les entreprises périlleuses avec ces illustres chevaliers qui combattaient pour la ville sainte, pour la gloire et pour l'honneur des belles. La gala[illegible]rie française, cette qualité indigène qui forme un des principaux tra[illegible] caractère national, ne dut pas rester muette. L[illegible]ans de chevalerie, les muses d[illegible] troubadours, les c[illegible]s des ménestrels élevèrent de toutes parts des trophées en l'honneur de ces héroïnes; l'Europe retentit de leurs éloges, où l'exagération se croyait toujours au-dessous des objets qu'elle voulait célébrer......

Parmi les apologistes modern[illegible] des femmes, je m'arrêterai avec complaisance sur l'ouvrage de Le Gouvé, parce qu'il envisage avec sagesse le point de la question et qu'il encadre avec beaucoup de talent leurs éloges dans la langue des Dieux, comme plus digne de célébrer celles à qui la plupart des peuples ont rendu un culte particulier, et que lui-même regardait comme les objets les plus dignes du sien. Je ne leur accorde pas, dit-il, une supériorité que la nature semble leur avoi[illegible] M. Thomas n'a pas voulu juger la questi[illegible] Gouvé n'a pas même songé au parallèle. Ses j[illegible]rs sont d'une galanterie si française, qu'elle confond le mérite réel des femmes avec les talens corrupteurs de la morale, et qu'elle substitue alors à leurs occupations naturelles, des études propres à leur faire oublier la pratique de leurs devoirs. Il blâme ceux qui n'approuvent

pas qu'une femme fasse de vers, et voici la raison morale qu'il en donne :

> Est-ce un jeu de l'esprit qu'elle doit s'interdire ?
> Peut-être on aime mieux quand on sait bien le dire :
> Laissons-la donc sans crainte exercer à son tour
> Un art qui peut tourner au profit de l'amour.

Il y a tant de femmes qui aiment éperduement sans rime ni raison : si on ne leur permet la poësie que pour faire tourner l'art au profit de l'amour, qu'ont-elles besoin de cet auxiliaire ? L'amour chaste va fort bien sans lui, et celui qui ne l'est pas va plus vîte encore. Quoi ! leur langue naturelle ne suffirait pas aux femmes pour bien exprimer l'amour ! J'en appellerais à l'expérience si, dans le siècle des lumières on la comptait pour quelque chose ; mais la langue des signes leur est-elle donc étrangère. Elles la parlent si bien quand elles veulent. C'est devant la glace qui répète leurs charmes qu'elles s'étudient à varier, à perfectionner cet idiôme dont la nature les a dotées. La pudeur vraie ou feinte baisse les yeux, la coquetterie les anime, l'indifférence [illegible] détourne, la passion colore les joues ; la mollesse d[illegible]titudes, l'abandon marquent l'ins[illegible]u bonheur : que faut-il de plus ?

A[illegible]-on mieux, pour dire en vers que l'on aime ? Non ; [illegible] poësie est menteuse, et quand l'esprit compasse des mots, le cœur n'est guères passionné. La femme qui a reçu une éducation soignée peut aimer les vers et n'en doit pas faire ; le tems qu'elle met à les composer est perdu pour les soins de son [illegible]énage, et les rives du permesse sont garnies de bosque[illegible] où l'amour fait mieux ses affaires que la vertu......

L'auteur associe au mérite des femmes le soin de veiller sur le berceau de leurs enfans........ Veiller sur le berceau de leurs enfans, c'est le plus impérieux, le plus sacré de leurs devoirs. Il n'y a point de mérite à cela. Les tigres ne mett[illegible] pas leurs petits en nourrice, et il n'est pas sans exemple que des femmes repoussent loin d'elles leurs [illegible]u nés, et mettent l'amour maternel en balance [illegible] écus. Déplorable nécessité où les ont réduites le[illegible]pations de la vie sociale et les vices de la civilisation.

Si, malgré les éloges nombreux que toutes les trompettes de la renommée ont publiés en l'honneur des femmes, Le Gouvé, qui a si bien plaidé leur cause

ne leur accorde pas cette supériorité qu'elles ambitionnent et que la nature semble leur avoir refusée, suivons-les dans les différentes carrières où elles ont rivalisé de force, de lumières et de talens avec les hommes. Il a fallu une éducation contraire aux institutions de la nature, un état convulsif dans la morale et dans la politique, pour donner aux femmes ces inclinations guerrières, ce goût des sciences, des lettres et des arts qui en ont rendu beaucoup de célèbres :

Les femmes guerrières renoncent à la modestie, à la pudeur, aux passions douces et affectueuses qui font le plus grand charme et le principal ornement de leur sexe. Elles en dépouillent forcément les qualités morales, elles n'en remplissent pas les devoirs, et ce n'est que par des écarts révoltans de la nature que, destinées à réparer les pertes du genre humain, elles ambitionnent l'épouvantable gloire de le détruire.

Mais quittons l'arène sanglante du dieu Mars pour le temple des arts et le sanctuaire des muses ; nous y trouverons aussi des réputations dont la flatterie plus que le talent a fondé le mérite, et qui sont en quelque sorte, consacrées par le tems. M.me de Montausier écrivait sous la dictée de Voiture. Nous avons un recueil de poësies en cinq volumes, sous le nom de M.me la comtesse de la Suze. Le premier contient un petit nombre d'élégies assez fades et traînantes. Il y a dans le second quatre chansons de trente vers au plus, en comptant les refrains ; on ne trouve rien dans les trois autres, absolument rien qui appartienne à l'auteur sous le nom de qui l'ouvrage est imprimé. Au dire de Voltaire, les œuvres de M.me et de M.lle Deshoulières n'offrent qu'environ quarante pages qui méritent d'être remarquées. Encore dispute-t-on à la mère l'idylle des moutons ; et la pièce de la fille qui a remporté le prix de l'Académie française en 1687, ne supporterait pas aujourd'hui une lecture entière au concours. M.me de Geoffrin est plus connue par les culottes de velours et les dîners qu'elle donnait aux savans et aux beaux esprits de son siècle que par ses travaux scientifiques et littéraires. La muse de M.me de Beauharnais a suivi Dorat dans la tombe. M.me du Bocage a cru faire un poëme épique.........

Araminthe a fait une brochure ; petit format, grande marge, épître dédicatoire, avertissement, préface,

portrait de l'auteur ; prose et vers, rien n'y manque. Tout le monde la sait par cœur : Araminthe écrivait de mémoire.

La marquise de **** n'écrit pas. Elle a même fort peu d'idées ; mais elle possède un fort beau cabinet d'histoire naturelle. Avec de l'argent et des correspondances elle a beaucoup acquis ; sa collection est riche. Elle sait sur le bout du doigt les noms de tous les objets rangés par ordre dans ses tiroirs ; en un mot, sa tête est un magasin d'étiquettes si bien rempli que je vous défie d'y trouver autre chose. La marquise voyage avec un connaisseur ; elle donne à dîner ; on la cite : elle est naturaliste.

Tels sont les titres scientifiques et littéraires de bien des femmes modernes, dont je pourrais grossir la liste. En des tems plus reculés comme dans les plus anciens, de toutes celles qui se sont fait une grande réputation de courage à la guerre et d'habileté dans les sciences, les lettres et les arts, il n'en est point qui aient surpassé, dans ces différens genres, les grands hommes qui s'y sont illustrés. Penthésilée, cette reine des amazones, qui combattait avec tant de fureur au siége de Troie, n'était pas plus brave que le moindre de nos grenadiers. Jeanne Hachette, Jeanne d'Arc, qui valaient bien les héroïnes de l'antiquité, surpassent-elles les Bayard, les Turenne, les Duguesclin, les Condé, tous les grands hommes de guerre qui ont chassé l'ennemi de leur territoire et rendu la liberté à leur patrie ? La marquise du Chatelet, qui a traduit, avec Voltaire, quelques pages de Newton, sera-t-elle assise à côté de cet homme immortel dans le temple de mémoire ? Croit-on que Sapho, dont il nous reste trois fragmens, puisse disputer la palme à Tibulle, Catulle, Ovide, à tous nos poëtes lyriques ? La supériorité leur échappe encore ici. Platon, plus galant que tous les législateurs qui éloignent les femmes des affaires du Gouvernement, le divin Platon les admet dans sa république ; mais il déclare qu'elles sont inférieures aux hommes en tout.

Quel est donc le genre où elles excellent sans rivalité ? Car enfin il doit y en avoir un. Un auteur, qui a fait l'éloge de deux cents femmes, vous dira qu'une des preuves les plus convaincantes de leur supériorité, c'est que, dépourvues de la force, avec ces ornemens, ces bracelets, ces coiffures, ces colliers que nous mé-

prisons, elles enchaînent la liberté des hommes. N'en déplaise à cet auteur, si les hommes se laissent prendre aux charmes de la toilette des femmes, ce n'est pas chez eux un petit mérite auprès d'elles que d'être bien mis. Elles ont même sur ce point un tact de detail, un coup d'œil à qui rien n'échappe. L'homme le plus recherché, et par conséquent le plus ridicule dans les niaiseries de sa toilette et les extravagances de la mode, est toujours celui qui captive leur attention et obtient des préférences.

Quelle est cette femme superbement vêtue que j'aperçois dans l'éloignement ? mes yeux sont éblouis ; la curiosité me presse, j'avance ; à mesure que j'approche le charme diminue ; j'arrive, il cesse tout à fait : c'est un mannequin, une statue. Je regarde, j'admire, et je ne sens rien : voilà tout l'effet d'une riche parure. Que de femmes statues ! diront des censeurs bilieux. Sans doute il peut y en avoir dont le principal mérite consiste dans les rubans, les dentelles et les colifichets dont elles se parent. L'estime qu'on en fait se mesure au *poids* de leur frivolité, et ce n'est pas là que réside cette puissance qui captive la liberté des hommes. Qu'une femme, vêtue simplement, d'une taille bien prise, d'un maintien noble et décent, d'une démarche aisée, paraisse ; je vais à sa rencontre, un charme secret, que l'art n'a point tissu, perce à travers ses modestes vêtemens, dont l'imagination la dépouille, et, par des liens invisibles qui embrassent toute la nature vivante, saisit, entraîne les penchans naturels de l'homme vers un objet, une créature presque semblable à lui, formée pour lui, et qui n'est heureuse que par lui.

Enfin, je dirais au même auteur : l'immense majorité des femmes ne porte ni ornemens, ni colliers, ni brasselets, ni pierreries, et cependant elles exercent sur le cœur des hommes le même empire que celles qui en sont couvertes. Il y a donc autre chose qui assure aux unes comme aux autres ce titre de supériorité que vous leur supposez. Eh bien ! pour décider la question à n'y plus revenir, faisons deux parts ; la femme d'un côté, la toilette de l'autre : choisissez.

L'amour, dites-vous, est le souverain maître du monde, et c'est à la beauté qu'il a remis le soin de son empire. Phrase de roman, qui ne prouve rien : la beauté y joue

sans doute un grand rôle ; mais comme elle trouble plus souvent qu'elle n'organise, c'est un agent radical qui n'est pas propre à gouverner, et tout irait de travers avec lui.

Amour et grâces, en deux mots, voilà les femmes, les femmes tout entières. Dans le mot d'amour je comprends les passions fortes et douces dont se compose en général leur caractère, l'amour des hommes, la tendresse maternelle, l'amitié, la bienfaisance, la compassion, enfin toutes les nuances de sensibilité qui varient chez elles de tant de manières. Les grâces embrassent les perfections naturelles du corps et de l'esprit. Les formes enchanteresses de leurs personnes, la liberté, l'aisance de leurs mouvemens, la noblesse de leur air, la douceur de leur voix, le charme de leurs regards, l'étude qu'elles font de ces avantages, leurs moyens de séduction et jusqu'à leurs tendres perfidies, tout concourt, surtout en France, à rendre la femme l'objet le plus enchanteur, le don le plus magnifique que Dieu put faire à l'homme pour embellir son existence en partageant ses plaisirs et ses peines. *(La suite au prochain cahier.)*

DE KERLEC.



LA NATURE ET L'HOMME.

La nature se fait comprendre par des sentimens cachés sous des images sensibles, les hommes au contraire par des idées auxquelles notre intelligence s'unit péniblement. Le tableau de la nature nous offre presque toujours l'aspect des bienfaits du créateur; un lieu, que l'homme a rendu célèbre, ne nous présente le plus souvent que des débris témoins de nos folies, ou plus encore de nos fureurs. La nature est sentie par toutes les ames simples ; il faut passer par la rouille des préjugés sociaux pour connaître l'homme ; et celui qui, dans ce genre, pousse le plus loin ses études, est toujours celui qui s'est le plus éloigné de la candeur des sentimens primitifs et de l'heureuse confiance du jeune âge. On a besoin d'être désenchanté pour apprécier la société ;

il faut être encore dans l'âge des illusions pour s'identifier complètement avec la nature. La nature semble accueillir l'infortune par des pensées consolatrices, et elle ne dit rien au bonheur qui s'enivre de lui-même; la société ne conserve son prix qu'aux yeux de celui qui est encore dans le délire de la joie, quand le malheur a déchiré le nuage qui nous trompait, ou elle nous abandonne ou nous l'abandonnons nous-mêmes. Tout dans le spectacle de l'univers nous entretient des idées sublimes de durée, de grandeur et d'amour; tout, jusqu'à la mort, nous y flatte de je ne sais quelle existence immortelle; parmi les hommes, au contraire, il n'y a rien qui rappelle autre chose que l'instant présent: toute l'activité de la vie se porte sur des bagatelles qui seront oubliées demain; et ces grandes pensées qui donnent du prix à l'existence, sont laissées à quelques sages qu'on ne croit ni assez heureux, ni assez habiles pour jouir des voluptés de ce monde. C'est dans la foule qu'on apprend à sonder les replis du cœur humain. C'est dans la solitude que la nature rend ses oracles. Celle-ci exige un cœur exempt d'inquiétudes; le monde, au contraire, ne se dévoile qu'à celui qui a long-tems erré sur la mer turbulente des passions. Il faut s'oublier, il faut éprouver un doux abandon de l'ame pour sentir le prix de la nature; il est nécessaire de ramener tout à soi, de se tenir en garde contre les penchants désintéressés pour étudier la société, dont trop de confiance nous rendrait bientôt la dupe.

Puisqu'il y a si peu de rapport entre les impressions naturelles et celles que nous recevons du commerce de nos semblables, comment l'homme social, imbu de tous les préjugés d'une éducation trompeuse, interpréterait-il cette nature avec laquelle il n'a aucun point de contact?

ED. RICHER.



JOURNAL D'UN OFFICIER FRANÇAIS.

Troisième Extrait.

(Voyez les pages 357 et 427 du 1.er volume.)

« Ce lieu est peu éloigné de la mer : le général, ne sachant plus que devenir, a l'heureuse idée de creuser dans le sable : il trouve de l'eau.... Aussitôt chaque soldat prend de nouvelles forces ; suivant l'exemple de leur chef, tous emploient leurs mains à creuser dans le sable avec une sorte de rage. Bientôt chacun a sa petite citerne où il se désaltère à loisir avec une eau saumâtre qu'il trouve excellente..

» L'armée a pris une nouvelle vie, et le départ est ordonné.... Mais plus de cent Français sont étendus sans vie sur la plaine aride, et la division ne s'éloigne qu'après leur avoir donné la sépulture. Mornes et silencieux, nous allons bivouaquer dans un bois de palmiers à deux lieues du fort d'El-ar-Ryck, sur le bord de la mer, où nous trouvons de l'eau en abondance ; mais il ne nous restait plus de vivre, pas un seul morceau de biscuit..... Quelques racines sauvages, voilà la nourriture des malheureux Français qui se traînent armés dans ces brûlantes contrées. Cependant un soldat fend un palmier, le dedans lui paraît tendre, il le mâche et lui trouve le goût de la noisette. Aussitôt chacun de nous devient bûcheron. La nuit se passe à abattre des arbres, pour en faire une nourriture succulente.... Le jour parait et le général nous prévient qu'il faut nous préparer au combat.

» A sept heures, la division, formée en deux carrés, marche sur le fort d'El-ar-Ryck. Le premier carré se porte avec rapidité par la gauche du village, sur les hauteurs sablonneuses qui dominent le fort ; nous (9.e) et le 2.e bataillon de la 75.e, commandés par le général Reynier, nous avançons directement sur le fort.

» Les troupes du pacha d'Acre et les mamelucks occupaient une position avantageuse. Les maisons d'El-ar-Ryck, construites plus solidement que celles des autres villages d'Egypte, se trouvant en avant des faces *nord*

et est du fort, le rempart qui dominait toutes ces maisons facilitait la défense. Toutes les issues étaient fermées par des murs épais ou des habitations crénelées. Nous apercevions en grand nombre les troupes syriennes sur les remparts. Tout enfin nous faisait présager une vigoureuse résistance. Cependant il fallait s'emparer de ce village pour s'occuper ensuite du siége du fort.

» Le général Reynier pensa qu'une attaque prompte et déterminée jetterait la confusion parmi les assiégés. Après donc avoir engagé le combat par une vive canonnade, nous avançons au pas de charge, malgré la mitraille et la fusillade qui nous tuent deux hommes. Le général Lagrange tourne le fort, et nous, nous attaquons de front. La résistance de l'ennemi est vive et prolongée; mais, quelques brèches ayant été pratiquées, l'adjudant-général Devaux escalade le premier les murs; nous le suivons, nous chargeons à la baïonnette avec vigueur: les soldats syriens se laissent percer plutôt que de se rendre. Nous pénétrons dans le village, où de nouveaux obstacles nous arrêtent. Des rues très-étroites et beaucoup d'impasses arrêtent à chaque instant notre marche, déjà gênée par nos maudites lances qui s'accrochaient à toutes les portes, et les enragés Syriens, retirés dans leurs maisons, font pleuvoir sur nous une grêle de balles, de pierres et de matières enflammées. Notre courage n'en est point abattu: ces nouvelles difficultés l'animent davantage; nous nous débarrassons de nos lances, nous enfonçons les portes des maisons, rien ne peut nous arrêter, et tout ennemi qui s'oppose à notre marche est passé à la baïonnette.

» On ne peut se faire l'idée du carnage que nous faisons des Syriens, auxquels tout moyen de retraite était ôté et qui refusent cependant de se rendre; car le commandant du fort en avait fait fermer les portes, et ces malheureux se défendaient avec toute la fureur du désespoir.

» Une quarantaine de Maugrebins, réfugiés dans une citerne, ne consentent à se rendre à une partie du 3.e bataillon de la 9.e que lorsque nous les menaçons de les brûler vifs dans leur retraite. Nous les conduisons alors à l'ambulance établie auprès d'une citerne, où il y avait un très-grand nombre de blessés; nous revenons ensuite au village, nous parvenons à nous en rendre maîtres et nous nous établissons devant et derrière le fort. 8

Dans cette attaque la division perdit 160 hommes, dont 7 officiers; elle eut 240 blessés, dont 117 de la 9.e Cette perte fut considérable, relativement à notre petit nombre; mais jamais notre intrépidité ne s'était manifestée d'une manière plus éclatante. Le général Reynier, dans son rapport, rendit justice aux braves de sa division; il cita plusieurs officiers, sous-officiers et soldats pour de l'avancement et des récompenses; je fus porté pour un fusil d'honneur; mais peu de ceux désignés pour des récompenses les obtinrent, et on m'oublia comme les autres.

» Toutes nos munitions étant épuisées, nous nous bornons à former le blocus du fort en attendant les moyens d'en tenter le siége; mais nous sommes continuellement inquiétés par les mamelucks.

» Le 11, on signale un petit bâtiment français. Le général nous envoie (la 9.e) pour le reconnaître: le capitaine annonce un convoi de vivres et de munitions... Dans la même nuit une tempête éloigne le convoi, et nous restons sans aucunes ressources dans le désert, entourés d'ennemis quatre fois plus nombreux que nous, ayant pour toute nourriture le palmier qui commençait à manquer. Qu'on juge du juste effroi et de l'inquiétude générale qui régnaient dans le camp! Les chevaux et les chameaux expiraient de besoin, et nous mangions avec avidité leurs cadavres décharnés. Qu'on ajoute à tant de maux tout ce que nous avions à souffrir de la chaleur, nous trouvant en position sur des monticules d'un sable brûlé par le soleil.

» Dans notre désespoir, nous demandons au général à aller attaquer l'ennemi campé à une demi-lieue d'El-ar-Ryck, sur la route de Gaza. Il nous engage à attendre, pour cette expédition, la division Kléber.

» Le 13, Kléber arrive avec sa division, mais avec un faible convoi de vivres, que l'on nous distribue à raison de 4 onces de biscuit par homme.

» Les soldats de la division Kléber sont effrayés à notre aspect sombre et silencieux; la mauvaise nourriture, la fatigue et l'inquiétude nous avaient, pour ainsi dire, anéantis.

» Dans cette situation, n'attendant plus de secours que de lui-même, Kléber se décide à aller attaquer les mamelucks d'Ibrahim Bey, campés à une demi-lieue d'El-ar-

Eyck, comme je viens de le dire, et sur un plateau couvert par un ravin, position assez bien choisie.

» Dans la nuit du 14 au 15 février, le général Reynier prend deux bataillons de la 9.e et 2 bataillons de la 85.e, et notre marche, guidée par un Arabe, est dirigée de manière à tourner la gauche du ravin qui couvrait le camp ennemi. Arrivés à 200 pas du camp, serrés en colonne par division, nous apercevons les postes endormis et sans factionnaires. Un chien errant, comme il y en a beaucoup dans ce pays, se met à aboyer et éveille quelques postes; alors, le général ordonne aux deux compagnies de grenadiers de la 9.e d'attaquer le camp au pas de charge et à la baïonnette. Il était une heure du matin. Nous, serrés en masse par division, nous continuons de nous avancer, dans le plus profond silence, sur le derrière du camp. Les mamelucks étaient endormis, mais leurs chevaux étaient restés bridés. Nous nous précipitons sur eux avec impétuosité, et tous ceux qui résistent sont passés à la baïonnette. Nous parcourons le camp, toujours en colonnes serrées, malgré les cordages des tentes qui embarrassent notre marche, et nous faisons feu de toutes faces, offrant un carré invincible.

» Les deux compagnies de grenadiers se portent vers le passage de retraite. L'ennemi, pris sur tous les points, cherche à fuir par la plaine de Gaza; mais le passage lui est fermé.... La terreur s'empare des musulmans, et, pour échapper à une mort presque certaine, ils se précipitent dans le ravin qui bordait leur camp. Quelque bons cavaliers que soient les mamelucks, ils ne peuvent arrêter leurs chevaux épouvantés par notre feu, qui les atteint de tous les côtés à la fois; entraînés par la pente du terrain, leurs rapides coursiers se culbutent les uns sur les autres. Le fond du ravin présente un désordre inexprimable : nous y poursuivons l'ennemi en riant comme des fous, et tout ce qui ne veut pas se rendre est passé sans pitié à la baïonnette. Fatigués de tuer, quand le jour vient éclairer cette scène ensanglantée, nous nous occupons à réunir les chameaux et les chevaux. Nous trouvons beaucoup de munitions de guerre et des vivres en abondance, choses des plus urgentes pour nous. Nous étions environ 1700 hommes; nous tuons 3000 mamelucks, nous faisons 1157 prisonniers, et nous

enlevons dix-sept étendards, dont onze pris par le bataillon dans lequel j'étais sergent.

» Vers le jour, j'aperçois un mameluck baissé sur son cheval lancé au galop, qui, cherchant à fuir, se dirigeait de mon côté. Je le coupe; et bientôt il arrive près de moi. Il me tire un coup de pistolet à six pas, me manque; je fonce sur lui, j'arrête son cheval d'un coup de baïonnette dans la cuisse droite et je le saisis à la bride. Tout étourdi encore de la scène de la nuit, ce malheureux ne peut se défendre; il me demande la vie, je la lui accorde (je commençais à comprendre l'arabe); il descend de cheval et me remet ses armes, consistant en une espingole, une paire de pistolets garnis en argent, deux poignards et son sabre, vrai damas, dont le fourreau était en argent doré. Rentré au camp, je conduis mon prisonnier au général Reynier; il demande à servir dans nos rangs; le général le lui promet, et aussitôt, en pleurant, il m'offre sa ceinture pleine d'or, que je refuse; il me supplie alors d'accepter 100 pièces d'or de la valeur de 6 livres 9 sous chaque; le général Reynier m'engage lui-même à les prendre; j'y consens, et je suis noté par mon général pour une récompense.

» Ce mameluck se nommait Ali, et était Cachef-d'Hossen-Bey. Par suite il entra dans la compagnie des mamelucks formée en France. Je vendis son cheval à M. Lâmi, capitaine aide-major, pour vingt louis, y compris les pistolets, mais il en valait plus de 50. Mes prises, dans cette expédition, se montèrent à une valeur de 1200 fr., non compris le sabre qui en valait autant.

» Notre expédition terminée, nous retournons au camp, emmenant avec nous un grand nombre de chevaux et de chameaux, nos prisonniers, des tentes et un convoi de vivres et de munitions. Les vivres nous sont distribués aussitôt notre arrivée : ils nous étaient bien nécessaires, car nous mourions de faim... Mais, c'est lorsque nous n'avions besoin de rien que, dans cette même journée, il nous arrive un convoi de 150 chameaux chargés de vivres et de munitions.... Qui peut prévoir les événemens?

» Cependant le fort d'El-ar-Ryck n'était pas encore pris; mais l'armée entière s'étant réunie dans quelques jours au village, le fort capitule le 20 février. Nous y trouvons des vivres pour huit jours.

» El-ar-Ryck, par sa position sur la frontière de l'Egypte et de la Syrie, et par son voisinage de la mer, était une place très-importante.

» Le 22 février, nous nous joignons (la 9.e) à la division du général Kléber, et nous partons, guidés par un arabe. Le soir nous arrivons au village de Kan-Jounes, en Palestine. L'esprit tout occupé des souvenirs des anciens croisés, j'oublie toutes mes fatigues pour ne penser qu'aux Français qui, conduits par le Saint-Roi, avaient bâti un fort dans le village même où je me trouvais. C'est encore un événement extraordinaire dans ma vie, et j'aime les événemens extraordinaires........ Aussi je remarque avec attention deux colonnes de granit, de la hauteur de 25 à 30 pieds, d'un seul bloc, aux limites de l'Afrique et de l'Asie, sur la route de Jaffa à Saint-Jean-d'Acre.

» Le 23, notre guide nous égare; nous errons dans le désert pendant quarante-huit heures, souffrant horriblement de la soif; ce sont là des tourmens qu'il faut renoncer à exprimer. Enfin, exténués de fatigue, de faim, de soif et de chaleur, nous arrivons le 25 à 2 heures du matin au Senton. Aussitôt nous nous précipitons vers le seul puits qui existe dans ce lieu. En un moment il est tari. Alors, nous creusons à une grande profondeur dans le sable et nous trouvons quelques gouttes d'eau saumâtre, mal-saine, qui ne nous procure qu'un bien faible soulagement. Plusieurs soldats expirent sous mes yeux en creusant dans le sable.

» Avant d'arriver à Gaza, nous rencontrons un corps de mamelucks, qui fuit à notre approche, laissant à notre pouvoir des provisions de toute espèce. Nous en profitons avec empressement et nous nous remettons en marche, en chantant........ Voilà le soldat français.

(La suite au prochain Cahier.)



SEPTIÈME REVUE BRETONNE.

LA BOURSE.

Par les nœuds du commerce unissez l'univers.
(DELILLE.)

L'homme est égoïste, s'est écrié plus d'un observateur, en oubliant toutefois de se comprendre sur la liste. Nous le sommes tous, a répété un autre avec plus de bonne foi. Nous le sommes tous ! Vérité cruelle ! Faut-il l'ériger en principe ? Hélas ! oui, parcourez le monde, examinez le héros et l'enfant, les grandes actions et les petits projets, votre voisin.... et vous-même.... vous vous écrierez : *Nous le sommes tous !* Plus ou moins, il est vrai, mais chacun à notre manière. Prenons, au sein de la société, l'homme qui semble en apparence devoir faire exception à cette règle commune, et auquel, plus qu'à tout autre encore, cette maxime est applicable.

Actif et laborieux, il communique la vie à tout ce qui l'entoure : à sa voix l'industrie s'éveille, les arts prennent un nouvel essor, mille bras se lèvent, s'agitent; l'or circule, retombe de toutes parts, et, par cent canaux divers, va grossir les trésors de l'Etat, récompenser le talent, adoucir l'indigence, écarter le malheur; l'élan est donné, cette impulsion bienfaisante partout se fait sentir, et dans son vol rapide embrasse l'univers. Au sein de ce mouvement général, l'être qui en est le mobile ne rapporte qu'à lui ses projets, ses actions; il resserre son existence, et, isolé au milieu de tous, voulant et croyant ne pas vivre pour autrui, s'efforce de concentrer en lui seul ce bonheur que, sans le savoir, il dispense à la foule qui l'environne.

Quel est cet homme ? Le commerçant. Quelle est cette foule ? Le monde entier. L'influence qu'il exerce est immense; le bonheur qu'il embrasse est un rêve.

Le modèle est devant nos yeux, emparons-nous-en : le sujet est digne de nos réflexions; car c'est cette même influence qui donne à notre ville sa physio-

nomie brillante et animée. Au sein d'une cité populeuse, le commerçant devient le moteur universel; suivons-le donc dans sa vie privée, et comparons ses sensations intérieures avec celles qu'elle produit. Je choisis mon héros dans la première classe, où les richesses et les dignités commerciales sont héréditaires. En entrant dans la vie, le rejeton précieux destiné à perpétuer la gloire financière de sa famille et à transmettre aux générations futures la raison sociale de sa maison, va pendant dix ans, et pour la forme, pâlir au collége sur les auteurs grecs et latins: il pourrait à la rigueur se dispenser de les lire, puisque l'on peut être fort bon négociant et ne pas connaître les anciens. Affranchi des ennuis de l'étude, mon jeune homme retombe dans un autre esclavage. *Virgile* et *Homère* ont disparu pour toujours devant les volumes in-folio, qui renferment les œuvres de ses pères, et *l'Art poétique d'Horace* cède le pas à l'art de tenir les livres en partie double d'Ed. Degrange.

C'est dans cette aimable société que notre jeune néophyte va passer trois ou quatre des plus belles années de sa vie. Le terme de son noviciat arrive: il est jugé à l'unanimité, dans une assemblée de famille, digne de régner par lui-même; de suite, on s'occupe de lui chercher une compagne, qui puisse apporter avec sa main un capital honnête; cela la dispense d'être aimable, et lui assure, au sein d'une heureuse monotonie, une existence douce et tranquille, à l'abri des orages du cœur et des épreuves du sentiment.

Voilà donc mon héros négociant!... Dès-lors, une révolution subite s'opère dans tout son être; il s'impose de nouveaux devoirs, de nouvelles habitudes dont il ne départira pas un seul instant. Fidèle à son plan, il trace autour de lui le cercle étroit qui doit renfermer son existence. Maître absolu, il gouverne despotiquement tous ceux que le sort a placés sous ses lois. Son cabinet devient le centre de ses occupations, de ses plaisirs; ses commis sont ses ministres soumis et complaisans; ses livres, le recueil de ses actes administratifs; et sa correspondance, le charme de sa vie, son plus doux délassement.... C'est là qu'il laisse courir sa plume avec un mol abandon, une charmante simplicité qui repoussent toutes les ressources de l'esprit ou l'élégance d'un langage apprêté. Toujours froid et sévère au milieu de ses

travaux, il conserve sa dignité de maître ; s'il s'oublie un instant, ce n'est que dans un petit cercle d'amis, au sein de son ménage, lorsqu'une heureuse nouvelle a déridé son front et comblé ses espérances. Mais une spéculation manquée, un navire qui se fait attendre, jettent un voile sombre sur sa physionomie et plus de rudesse dans ses manières ; son ton est brusque et peu galant ; ses commis, sa femme, ses subordonnés deviennent les premières victimes de sa mauvaise humeur, qui pourtant se dissipe parfois à la lecture du Journal du Commerce, dans la partie d'écarté à sa *chambre littéraire*, ou à la représentation d'une pièce nouvelle au spectacle, seuls délassemens qu'il se permette. Retiré sous son toit solitaire, le sommeil vient terminer une journée où nulle pensée contraire à ses affections n'a troublé son esprit ; et la nuit encore, la tête pleine de ses projets, de ses affaires, il se réveille au bruit de l'orage, frémit en se représentant ses vaisseaux submergés. Le calme succède à la tempête : un rêve bienfaisant s'empare de ses sens ; il revoit ces mêmes vaisseaux arriver au port, chargés de riches cargaisons qu'il vend avec cent pour cent de bénéfice. C'est dans cette légère oscillation, entre l'inquiétude et l'espérance, sans changer en rien ses habitudes, qu'il parvient au terme fatal, étranger aux grandes passions comme aux grands plaisirs, et, croyant avoir vécu, il se prépare, en débiteur exact, à rendre compte d'une vie qui ne fut pour lui qu'un long sujet de méditations.... commerciales et de calculs arithmétiques. Eh bien ! qu'y a-t-il d'étrange ? C'est là qu'est son bonheur : il s'endort dans la douce persuasion qu'on ne pouvait pas mieux employer son tems. Il a cru être heureux, c'est comme s'il l'avait été réellement.....

Peut-on vous demander, Monsieur, à qui vous adressez ces réflexions ? — A qui, Madame ? mais à tous mes lecteurs, à vous-même, si vous daignez perdre quelques instans avec moi. — Savez-vous que vous venez de faire le portrait de mon mari : je l'ai reconnu tout de suite. — Tant mieux ! Madame, cela prouve qu'il est exact. — Mais mon mari.... — Ressemble à beaucoup d'autres. Si vous en doutez, venez faire un tour de Bourse avec moi. — Eh ! Monsieur, que me proposez-vous ? C'est bien assez d'entendre parler affaires à mon cher époux, à table, dans ma loge, en soirée, à mes grands dîners,

où il m'amène des Parisiens qui ne connaissent pas Rossini et *Ipsiboë*; des Allemands, qui demandent ce que c'est que *les Noces de Figaro*, et des Anglais qui n'ont pas lu une page de *la Dame du Lac* ou du *Château d'Edimbourg!* Ne me parlez pas de *la Bourse*, ou je me brouille avec vous. — Moins de vivacité, Madame: on peut s'amuser là comme ailleurs; mon petit tableau, sans avoir la grâce des chefs-d'œuvre du grand romancier de la Grande-Bretagne, pourra peut-être vous distraire un moment; d'ailleurs je ne serai pas long; j'ai resserré mon cadre, pour ne montrer que la moitié des personnages: il faut être prudent.

Ecoutez..... Le son d'une cloche se fait entendre..... A ce signal, une foule empressée s'élance de tous côtés, vers un temple élégant. Tous parviennent dans la première enceinte. Une barrière se présente, s'ouvre pour les élus, et ne peut être franchie par les infortunés qui ont le malheur d'avoir les basques de leurs habits un peu moins longues. La cloche s'arrête.... la barrière se ferme... d'autres gens se précipitent.... vain espoir!... Deux gardes inflexibles en défendent l'entrée: prières, remontrances, tout est vain; les solliciteurs s'éloignent en grondant; les favoris circulent dans l'intérieur du temple; se cherchent, se séparent, se rejoignent. Un murmure sourd et confus s'élève, frappe la voûte sonore, pareil au bruit lointain de l'orage, ou.... prenez toute autre comparaison dans lord Byron et Watter Scott. Voilà le sujet du tableau: c'est *la Bourse* dans son ensemble; maintenant venons aux détails.

En passant, jetez les yeux sur les habitans de la première enceinte, qui ont l'air de faire antichambre, en attendant quelque illustre personnage? Ce sont nos navigateurs de la Loire, nos petits marchands qui n'ont pas encore eu le tems de faire fortune..... Leur tour viendra: entrons dans la salle des conférences, et surtout ne vous laissez pas épouvanter par le tumulte. Vous ne distinguez rien dans cette foule: je vais vous conduire et diriger vos observations.

Près de cette table, à gauche, vous voyez les notables: c'est comme qui dirait la noblesse du commerce, car leurs maisons remontent au-delà de plusieurs siècles, et toutes les dignités attachées à leur état ont été réservées pour eux et leurs descendans. Aussi, savent-ils tenir leur rang et conserver cette suprématie transmise par

leurs ancêtres, sur lesquels ils l'emportent, sans contredit, par l'amabilité des manières et le génie de la spéculation. Ils ne sortent presque jamais de l'espace qu'ils ont choisi, et, refusant de se mêler à la foule, ils reçoivent de leur place, avec une douce affabilité, les demandes du tiers-état ou les offres de service du petit peuple. Contemplez-les un instant et dépassons la limite. Ces groupes nombreux, rangés en cercle, vous les croyez formés par de bons bourgeois parlant politique? Non pas, c'est le corps des épiciers qui avisent au moyen de faire payer le plus cher possible les denrées coloniales au pauvre consommateur. Rien de plus juste; une noble industrie est bien permise, et il arrive parfois que le ciel, bénissant leurs travaux, pour récompenser leur zèle et leur activité, les fait monter de la boutique au premier étage, et efface le nom d'épicier pour celui de notable commerçant; c'est là leur plus douce espérance; je souhaite qu'elle s'accomplisse; continuons. Au centre, circulent les négocians de différentes classes, ceux qui ont leur fortune à faire et ceux qui l'ont faite depuis long-tems. Vous reconnaissez les premiers à cet air d'empressement, à cette activité vraiment surprenante; les autres, à cette douce nonchalance de l'homme satisfait, à ce sourire de béatitude répandu sur leurs heureuses physionomies. Autour de nous voltigent, en tous sens, les courtiers, les agens de change, comme la renommée, semant sur leur route les nouvelles du jour, les résultats de celles de la veille, la perspective de celles du lendemain; tour à tour donnant les instructions pour la correspondance du soir, faisant une proposition, recevant une offre et, adoptant, par-dessus tout, le rôle de médiateurs. Dans un traité très-intéressant pour eux, ils plaident les droits des deux parties, les réunissent, les haranguent, triomphent des difficultés et se frottent les mains quand ils peuvent dire: c'est une affaire terminée. — Mais quoi! ces jeunes gens si élégans, qui rient aux éclats, appartiennent-ils au commerce? — Oui, Madame, ce sont nos commis à la mode, qui, dans ce moment, abandonnant le langage barbare de la Bourse, parlent de leurs bonnes fortunes, de la pièce nouvelle. C'est un scandale, et l'écho de ces lieux semble répéter avec étonnement un couplet de *l'Intérieur d'un Bureau* ou un motif du *Barbier de Séville*. Aussi voyez-vous

comme cet ancien favori de Plutus, qui a passé par tous les grades de sa profession, les regarde d'un air de courroux ; il semble accuser le siècle présent ; en effet, de son tems et du mien, on aurait frémi si l'on avait vu un commis abonné au spectacle ou faisant sa partie dans un concert. Notre vieux capitaliste a rencontré un de ses amis, dont les opérations se sont réduites à recevoir ses loyers et à payer ses mémoires, mais qui vient ici par habitude : c'est pour lui un lieu de récréation. Il a vu *la Bourse* d'autrefois, et, lorsqu'il peut accrocher un promeneur, toutes ses phrases commencent ainsi : Ah ! de mon tems tout allait bien mieux, il y avait bien moins de négocians et l'on faisait beaucoup plus d'affaires. — Maintenant, dit l'autre, les affaires diminuent tous les jours, et le nombre des négocians augmente ; y comprenez-vous quelque chose ? — Ma foi non. — Ni moi non plus.

Laissons nos deux censeurs, et poursuivons notre promenade. — Ce jeune homme, qui parle de voyages à ses amis, arrive sans doute de quelque pays éloigné ? — De la Basse-Bretagne, Madame. — C'est la première tournée de notre commis-voyageur, qui se croit déjà un petit Cailliaud. Il raconte ses aventures à de jeunes expéditionnaires en extase.... Mais les sujets nous échappent; saisissez avec promptitude tous ceux qui se présentent. Ce commerçant étranger.... — Quels saluts respectueux il reçoit ! C'est sans doute un homme de mérite ? — C'est un homme qui fait des affaires immenses ; et cela vaut bien mieux.... Ce petit marchand a envoyé deux pacotilles et parle de ses expéditions comme un armateur ; son voisin, tout fier d'avoir reçu pour la première fois de sa vie une lettre d'un banquier de la capitale, la montre avec un air de mystère à toutes ses connaissances..... Et ce jeune solliciteur qui s'amuse à lire le nom des navires en chargement, en attendant de l'emploi ; et ce capitaine au retour d'un long voyage, rendu à ses amis ; et ce lecteur avide commentant gravement la Feuille d'Annonces et cherchant en vain son nom sur la liste des arrivages ; et la voix glapissante du crieur, se mêlant au murmure confus de la foule et.... ; mais je m'arrête : je vois d'ici plus d'un regard sombre se diriger sur moi pour m'engager à être circonspect.

Je vous fais grâce alors des autres détails ; d'ailleurs, on nous invite à sortir de cette enceinte, que chacun

semble abandonner à regret, tant la conversation a de charmes pour tous ces Messieurs. Les solliciteurs, rangés sur deux lignes, les attendent au passage; alors on daigne se populariser et s'entourer de ces petites gens, le chapeau bas et à l'air respectueux. Dans cet entretient fort agréable, sans doute, Monsieur oublie que l'heure du dîner est arrivée et que Madame attend. Enfin par un généreux effort il s'arrache de ce séjour enchanteur, et, la gazette en poche, la tête pleine de projets, de renseignemens et de nouvelles maritimes, il regagne son logis, où, comme un auteur complaisant, il repasse en lui-même toute sa correspondance du jour. En vain sa chère moitié cherche à le tirer de cette aimable distraction, elle n'en obtient que quelques mots entrecoupés, ou, dans les bons momens, le récit de quelque naufrage, des aventures de pirates et autres charmantes bagatelles qui entretiennent l'union et la gaîté dans ce bon ménage; Madame finit par s'endormir, Monsieur retourne à son cabinet, la journée se passe; le lendemain l'on recommence sur de nouveaux frais, et tout est pour le mieux. — Non pas, s'il vous plait, Monsieur. Avec votre bon ménage, il y a de quoi périr d'ennui. — Mais qui vous dit, Madame, qu'il n'y a pas d'heureuses exceptions? Si mon imagination chagrine, a fait un tableau un peu rembruni, je suis trop juste pour ne pas avouer qu'il en est parmi nos commerçans qui peuvent allier les devoirs de leur état aux habitudes de la société; loin de leur cabinet, ils redeviennent des hommes de bonne compagnie, et savent unir aux grâces du banquier de la Chaussée-d'Antin, la gaîté franche et naïve d'un marchand de la rue Saint-Honoré. Bons amis, bons époux, spirituels convives, ils font à la fois le bonheur de leur famille, la richesse de leur pays et le charme de la société. L'amour du commerce n'exclut point chez eux celui des beaux arts; et, discutant tour-à-tour une question commerciale ou littéraire, ils varient, par des talens agréables, une existence utile et laborieuse, et s'entourent, jusqu'à leur dernier moment des heureux qu'ils ont faits sur leur passage. — Ce tableau est charmant, mais les modèles, où sont-ils? — Sous vos yeux, Madame; il ne s'agit que de les apprécier.

LE FLANEUR BRETON.

LETTRE SUR LE THÉATRE ET LA MUSIQUE.

Nantes, 30 juin 1823.

Avant de commencer ma lettre, il faut que je vous transcrive ici, mon cher ami, un manuscrit que le hasard a fait tomber entre mes mains : il n'est pas signé. C'est un dialogue entre un directeur et une actrice ; il paraissait destiné à l'ouverture de quelque théâtre de province. Je vous en livre une copie, en attendant que l'auteur, que je ne connais point, vienne réclamer l'original ; mais n'allez pas commettre d'indiscrétion, car c'est à vous seul que je l'envoie.

LE DIRECTEUR ET L'ACTRICE.

Le Directeur, entrant en scène.

Mesdames, finissez, pour dieu, votre toilette.
Messieurs, demain matin vous lirez la gazette.
Six heures vont sonner : c'est le moment fatal ;
Préparez-vous enfin, je donne le signal.

L'Actrice.

D'où vient, cher Directeur, cette grande colère ?
Ministre de Momus, quittez cet air sévère :
Cela vous va fort mal : pourquoi donc ce courroux ?
Votre règne commence, il faut être plus doux.
Ce ton brusque et grondeur a lieu de me surprendre.

Le Directeur.

Du sort de mes sujets cet instant va dépendre.....

L'Actrice.

Et de leur zèle ici d'avance doutez-vous ?

Le Directeur.

Comme un père indulgent mon cœur les chérit tous !
Exprès pour les choisir j'ai vu les bords du Rhône,
Les rives de la Seine, et même la Garonne ;
Protecteur du talent, pour orner mes Etats,
J'ai dépeuplé la Suisse, et jusqu'aux Pays-Bas.
Tout n'est pas fait pourtant ; j'ai jugé par moi-même :
J'attends encor l'arrêt d'un tribunal suprême.

L'Actrice.

Il dispense parfois la gloire et les succès ?

Le Directeur.

Oui, mais le condamné ne rappelle jamais.

L'Actrice.

Ce condamné du moins a droit de se défendre ;
Et l'on ne juge pas, je pense, sans l'entendre ?

Le Directeur.

Un accusé tremblant se défend assez mal....?

L'Actrice.

On peut l'encourager. Mais de ce tribunal
S'ils sortent tous vainqueurs, quelle est votre espérance?
Aurez-vous du public pour fixer l'inconstance,
Du nouveau tous les jours et du bon quelquefois?

Le Directeur.

Oh! de ce côté-là je suis en fonds, je crois.
J'arrive de Paris, surchargé de musique.
J'ai pillé les trésors de l'Opéra-Comique;
J'apporte Caraffa, Méhul, Chérubini,
Paër, Berton, Catel, Mozart et Rossini.

L'Actrice.

Mozart et Rossini!.... Votre fortune est faite!
Ces seuls noms sur l'affiche assurent la recette;
Tous vos tiletdanti, s'empressant d'accourir,
Béniront Castil-Blaze et mourront de plaisir.

Le Directeur.

Ce n'est pas tout encor : les cartons de Thalie
Pour moi se sont ouverts; aux champs de la folie
J'ai fait d'amples moissons; puis, je le dis tout bas,
J'ai sur les Boulevards osé porter mes pas.

L'Actrice.

Eh! quoi, le mélodrame aussi dans cette affaire?

Le Directeur.

Hélas! pour mes états c'est un mal nécessaire!
Réveillant l'auditoire à grands coups de canon,
De l'ennui quelquefois j'écarte le poison.
J'ai des combats charmans et plus d'un incendie :
Le tout pour amuser la bonne compagnie.

L'Actrice.

Passe pour les combats : vous êtes directeur.
Mais de Thalie, ingrat, oublierez-vous la sœur?
Melpomène en ces lieux doit avoir un asile?

Le Directeur.

La province, on le sait, n'est pas son domicile;
Elle y viendra pourtant. Pour ses adorateurs
Empruntant le cothurne et les sombres fureurs,
Nous essaierons un jour de leur faire connaître
Clytemnestre, Saül, Régulus et peut-être......

L'Actrice.

Prenez garde au proverbe, et ne promettez rien.

Le Directeur.

Je vous entends; alors, je me garderai bien
D'annoncer hautement que de son doux ramage
Le chantre de Feydeau charmera ce rivage;
Que des accens d'*OEdipe*, exilé de sa cour,
Ces murs avec orgueil retentiront un jour;
Que la douce, sublime et noble *Valérie*

Arrachera les pleurs à la foule attendrie,
Qu'*Hamlet* réclamera pour sa mâle douleur
La palme du génie et l'or du directeur;
Ou qu'*Hermione* enfin un peu moins inhumaine,
Sans peine avec *Oreste* embellira la scène;
Je suis votre conseil, je ne promettrai rien,
Et nous en parlerons quand nous les tiendrons bien.

L'Actrice.

Allons, cette prudence est d'un heureux présage;
Du public puisse-t-elle obtenir le suffrage,
Puissent tous vos acteurs, unis par le succès,
Chanter comme à Feydeau, parler comme aux Français;
Puisse un sexe charmant, ornant la galerie,
Retrouver le chemin du temple de Thalie;
Puisse le Directeur, par un sublime effort,
Epuiser ses cartons, remplir son coffre fort,
Et, dans un an, vainqueur, poursuivant sa carrière,
Venir en souriant haranguer le parterre.....

Le Directeur.

Doucement, jusque-là ne portons point nos vœux;
Tant d'autres ont péri!.... Serai-je plus heureux?
Prévoyant le danger, quand mon règne commence,
Sur une mer perfide, en tremblant je m'avance;
Plus d'un navigateur, triste jouet du sort,
A dirigé la barque et n'a point vu le port.

L'Actrice.

Evitez les écueils, instruit par le naufrage,
Vers un chemin nouveau frayez-vous un passage;
Redoutez la mollesse: elle perd les états;
Ramenez le bon goût, surtout n'oubliez pas
Que le vœu du public est votre loi suprême.

Le Directeur.

Varier ses plaisirs voilà tout mon système.
Hélas! souvent séduit par une douce erreur,
Du théâtre breton je rêvais la splendeur;
Je voyais l'amateur, par un léger suffrage,
D'un talent jeune encore animer le courage:
Faible enfant, dans la foule il tombait à jamais,
Réveillé par la gloire il s'élance aux *Français*.
Je croyais voir un juge adoucir en bon père,
Sur un fils qu'il maudit l'arrêt toujours sevère,
Ses regards enchantés retrouvaient dans l'acteur
L'émule du génie, interprète du cœur;
Avec lui de l'amour il parlait le langage,
Il démasquait le vice, honorait le vrai sage;
L'artiste, vers ce juge osant lever les yeux,
D'un préjugé mortel brisait le joug honteux,
Ne nommait plus métier, gloire vaine et stérile,
Cet art qu'ennoblissaient Molé, Lekain, Préville,
Et d'un état mourant relevant la grandeur,
Leur promettait encore un noble successeur.
Mais ce rêve, après tout, n'était qu'une chimère....

L'Actrice.

Pourquoi donc? Le théâtre a-t-il cessé de plaire?
Non ; l'amour des beaux arts chez le peuple français
Devient héréditaire et ne mourra jamais.
Pour accomplir un jour votre douce espérance
D'un sexe tout puissant réclamez la présence;
On est encor galant, auprès de la beauté
On a plus d'indulgence et moins d'austérité,
Elle adoucit les mœurs et détourne l'orage,
Seule, elle peut sauver la barque du naufrage.

Le Directeur.

De cè sexe enchanteur je connais le pouvoir;
Sa présence en ces lieux est mon unique espoir,
Mais je doute......

L'Actrice.

Je sais ce que vous voulez dire

Le Directeur.

C'est un secret pour vous.

L'Actrice.

On a su m'en instruire.
Puisque nous sommes seuls, je veux à ce sujet
Vous faire part d'un conte....

Le Directeur.

A quoi bon, s'il vous plait?

L'Actrice.

La morale en est bonne autant que salutaire.

Le Directeur.

Mon Dieu ! qu'ont de commun ce conte et mon affaire?

L'Actrice.

L'apologue, monsieur, est d'un auteur nantais.

Le Directeur.

Que m'importe l'auteur?

L'Actrice.

Ecoutez.

Le Directeur.

Je me tais.

L'Actrice.

Des oiseaux, rassemblés au sein d'un vert bocage,
Charmaient tous les échos de leur brillant ramage;
Les nymphes du canton, les bergers d'alentour
Pour écouter leurs chants accouraient chaque jour;
Mais le ciel par malheur se couvrit de nuages,
Les autans furieux et le bruit des orages
Souvent de leurs concerts troublèrent les douceurs,
Parfois même ils couvraient la voix de nos chanteurs.
Les nymphes du vallon ensemble désertèrent,
Les bergers tenaient bon, les oiseaux s'effrayèrent;
Pour s'entendre applaudir faisant de vains efforts,
Ils prirent la volée.... et le silence alors
Régna dans la contrée. Adieu leur doux langage,

Chacun redemandait les hôtes du bocage,
Ils fuyaient, le printems les fit tous revenir;
Les nymphes aussitôt s'empressaient d'accourir.
On ne vit plus d'orage, et, sans crainte, avec gloire,
Ils chantèrent..... vingt ans, si l'on en croit l'histoire.

Le Directeur.

Votre conte est fort beau, mais la morale enfin?.....

L'Actrice.

La morale, Monsieur, sera pour l'an prochain.

Ainsi donc, l'an prochain, je vous ferai connaître la morale du conte de notre poëte anonyme; mais, en attendant les résultats incertains de l'avenir, je vais vous parler du présent.

Le Barbier de Séville de l'infatigable Rossini, arrangé pour la scène française par M. Castil-Blaze, vient de se montrer sur le Grand-Théâtre de Nantes. Jouer cet opéra après *les Noces de Figaro*, c'était renverser l'ordre des événemens, mais sans sortir de la famille. Toutefois, entre nous, mon cher Alphonse, car je ne veux pas me mettre sur les bras, et les Rossinistes qui ne voient que leur héros, et les partisans des *Flons flons* gothiques ou des *Ponts-neufs* qui mettent sur la même ligne Mozart et Rossini, je vous dirai que *le Barbier* de Rossini n'est parent qu'à un degré très-éloigné du *Figaro* de Mozart, ce qui n'empêche pas le premier d'avoir beaucoup de mérite. Dans les *Noces*, on reconnaît à chaque instant le génie qui crée, la science qui met en ordre les idées et la raison dramatique qui fait parler chacun des personnages selon son caractère; dans *le Barbier*, c'est le génie avec toute sa fougue et son originalité. La musique de Mozart est le plus beau modèle qu'on puisse offrir aux compositeurs, c'est le chef-d'œuvre des opéra comiques, c'est la perfection. La musique de Rossini, comme l'a dit M. Castil-Blaze, est scintillante de beautés originales, pleine de séduction, piquante, spirituelle; mais Rossini, qui doit cependant avoir fait d'excellentes études, écrit souvent comme ceux qui ne connaissent pas à fond la composition. Il fait sans raison une énorme dépense de motifs, qui détruit l'unité de ses compositions et le force à se répéter, car l'imagination la plus féconde a ses bornes. Lorsque Mozart possède un motif, il le travaille en harmoniste profond, et dans la science même on retrouve encore son génie fécond. Rossini, au contraire, fait succéder

l'idée à l'idée, et ce genre, qui n'a que l'apparence de la richesse, précipite le musicien dans les plagiats, les réminiscences, les répétitions, l'uniformité de rythmes, de tems, etc.

Parmi les nouveautés qui se sont succédé pendant le mois de juin sur le Grand-Théâtre, car l'activité de M. Bouzigues est digne d'éloges, je vous citerai *l'Intérieur d'un Bureau*, vaudeville, et *le Célibataire et l'Homme marié*, comédie. Satisfait de la vérité et de la gaîté des détails, le public n'a pas exigé du vaudeville de M. Scribe plus d'intrigue et d'intérêt que ce genre léger n'en comporte. La comédie de MM. Wafflard et Fulgence n'offre qu'un cadre léger ; mais une foule de situations comiques et un grand nombre de traits spirituels en font un ouvrage très-agréable.

FRANCIS.



L'ALBUM D'UN BRETON.



PENSÉES DIVERSES.

→ Un ancien disait que les pensées étaient les promenades de l'esprit.

→ L'harmonie la plus douce est la voix de celle que l'on aime. (*La Bruyère.*)

→ La modestie extrême a ses dangers ainsi que l'orgueil.

→ Dans un cœur tendre, la pure amitié a quelquefois l'air de l'amour.

→ L'esprit peut décrire, mais il n'y a que l'ame qui sache louer. (*Thomas.*)

→ Je ne me pique ni de fermeté, ni de philosophie : mon cœur me guide et me conduit. (*M.me de Sévigné.*)

→ Les qualités de l'ame, quand elles sont vraies, ont toujours besoin d'être devinées. (*M.me de Staël.*)

→ Rien n'est perdu avec une ame tendre. (*De Lauzun.*)

→ Il est des pensées que nous ne pouvons maîtriser et qui nous échappent malgré nous-mêmes. (*Lord-Biron.*)

DE L'AMOUR.

➳ Quelle satisfaction de lire dans les yeux d'une femme le pouvoir que vous avez sur elle ; de voir naître dans ses moindres actions une impression de tendresse, dès qu'elles ont quelque rapport à vous ; de jouir de son trouble à vos moindres empressemens.

➳ L'amour est à l'ame ce que la lumière est aux yeux. (*M.me de Lambert.*)

➳ De quoi sert le raisonnement lorsqu'un sourire est sans réplique. (*Demoustier.*)

➳ L'amour meurt aussitôt qu'il cesse d'expirer. (*Idem.*)

➳ Quand le sort d'une femme est uni à celui de l'homme qu'elle aime, chaque fois qu'il rentre chez lui, qu'elle entend son pas, qu'il ouvre sa porte, elle éprouve un bonheur si grand qu'il fait concevoir comment la nature, en ne donnant aux femmes que l'amour, n'a pas cependant été injuste envers elle. (*M.me de Staël.*)

➳ Je voudrais qu'un signe distinguât les faux amans des amans sincères ; que les médisans et les traîtres fussent marqués d'une corne audevant du front. (*De Ventadour.*)

➳ Que le cœur volage, qui sourit de pitié sur ceux qui ne peuvent changer, répète ses orgueilleuses railleries, je n'envie point ses plaisirs sans nombre, et je préfère le cygne fidèle à cet homme lâche et sans force. (*Lord Byron.*)

DES FEMMES.

➳ L'Arioste a dit : une jeune fille ressemble à la rose nouvelle :

Tendre fleur que flétrit une indiscrète haleine.

➳ Il ne peut y avoir de société parfaite et permanente que chez une femme âgée : vous en voyez facilement la raison dans les ménagemens, dans les circonspections extrêmes, dans les convenances de toute espèce dont une jeune femme est nécessairement esclave dans sa propre maison. (*De Jouy.*)

➳ Une femme sans dot dépend entièrement de son mari ; il en fait ce qu'il veut ; celle, au contraire, qui a été richement dotée, ne s'occupe souvent qu'à le tourmenter et à le ruiner. (*Plaute.*)

»→ En amour, les hommes sont en général plus heureux de la passion qu'ils éprouvent, et les femmes de celle qu'elles inspirent. (*De Lingrée.*)

»→ Que de femmes confondent l'amour dépité avec la haine.

»→ Sans la femme, l'homme serait rude, grossier, solitaire, et il ignorerait la grâce qui n'est que le sourire de l'amour. La femme suspend autour de lui les fleurs de la vie, comme les lianes des forêts qui décorent le tronc des chênes de leurs guirlandes parfumées. (*De Châteaubriand.*)

»→ Les femmes de bon ton ont un goût si délicat, un sentiment si exquis des convenances, et surtout un tel esprit d'observation, un tact si sûr qu'on peut dire avec raison que le cœur n'a point de secret pour elles.

»→ Il y a des femmes qui nous inspirent un sentiment si délicat qu'on ne peut l'appeler amour; cependant ce n'est pas de l'amitié: qu'est-ce donc?

»→ Vous êtes à plaindre, si vous ne pardonnez point un égarement du cœur dans une femme.

»→ L'inconstance ne dépend presque jamais de la volonté d'une femme: son cœur l'a dirigée, pour ainsi dire malgré elle; mais la perfidie est, comme l'a dit La Bruyère, un mensonge de toute la personne. C'est un crime impardonnable.

»→ Je n'ai jamais pu concevoir comment on peut aimer une femme par amour-propre. Il y a dans l'amour une union si intime de deux cœurs qui se sont devinés; c'est un sentiment si délicat que l'amour-propre le détruit entièrement.

»→ Une extrême douceur, l'art de persuader d'une affection sans bornes, une apparence de folie et d'abandon, des hasards préparés sans qu'on s'en doute, sont, pour une femme, les meilleurs moyens de plaire, et lui assurent presque toujours des succès.

»→ De quel droit prétendons-nous être aimés d'une femme parce que nous l'étions hier? Gardons donc le même visage, le même âge, la même humeur: soyons toujours les mêmes, et l'on nous aimera toujours..... si l'on peut.

»→ Quand les femmes ne conduisent plus que les sens à quoi se réduit leur pouvoir. (*De Ségur.*)

»→ Nous ne cessons d'observer les femmes sans les connaître; elles nous connaissent sans nous observer.

➽ Quelques hommes emploient tous les genres de séduction pour corrompre les femmes, en passant leur vie à les calomnier.

➽ La beauté, disait je ne sais quel philosophe ancien, est une courte tyrannie et le premier privilége de la nature : les belles personnes portent sur leur front des lettres de recommandation.

➽ Pour admirer, aimer et respecter les femmes ne suffit-il pas de savoir qu'elles ne peuvent nous donner la vie sans s'exposer à la perdre.

➽ De toutes les passions, l'amour, sans contredit, est celle que les femmes sentent et qu'elles expriment le mieux ; elles n'éprouvent les autres que faiblement et par contre-coup ; celle-là, elle est le charme et l'intérêt de leur vie, elle est leur ame. (*Thomas.*)

➽ C'est du mariage que doivent dériver toutes les affections d'une femme, et, si le mariage est malheureux, quelle confusion n'en résulte-t-il pas dans les idées, dans les devoirs, dans les qualités même. (*M.*me *de Staël.*)

➽ Les femmes sont extrêmes, elles sont meilleures ou pires que les hommes. (*La Bruyère.*)

➽ Telle femme aujourd'hui ne parait insensible à l'amour que parce qu'elle a dépensé la portion du sentiment qu'elle avait à lui donner. (*Ninon de l'Enclos.*)

➽ La galanterie française a donné aux femmes un pouvoir universel, qui n'a besoin d'aucun tendre sentiment pour se soutenir. (*Rousseau.*)

➽ Les hommes n'ont pas le droit de blâmer les femmes, puisque c'est par eux qu'elles perdent l'innocence. (*M.*me *de Lambert.*)

➽ Plaire, aimer, attendre et recevoir les hommages, voilà l'emploi des femmes.

➽ Quand la terreur et la haine ont envahi le cœur des hommes, c'est dans celui des femmes qu'il faut chercher le courage et l'amitié. (*Demoustier.*)

➽ La beauté, la jeunesse, la conduite sont-elles quelque chose pour bien établir les demoiselles. (*M.*me *de Sévigné.*)

➽ Rien de plus amusant, dans une soirée, que ces femmes à prétention, qui se donnent, en dansant, des airs de jeunesse, pour faire oublier aux autres, comme elles l'oublient elles-mêmes, qu'il y a trente ans qu'elles en avaient quinze.

➽ Il y a un homme dont les femmes du monde ne

peuvent se passer, pour qui elles sont visibles à toutes les heures du jour, et souvent même de la nuit; un homme qu'elles attendent avec la plus vive impatience, qu'elles maudissent au moindre retard. Quel est donc ce mortel heureux? Est-ce un amant? Est-ce un petit maître? Non; c'est un coiffeur.

»→ Il ne faut désespérer de rien, peut-être verrons-nous un jour la sagesse, la modestie, l'indulgence, la raison et la fidélité à la mode: tout dépend des dames; nous sommes toujours ce qu'elles veulent que nous soyons, et c'est avec raison que M. de Guibert a dit:

Les hommes font les lois, les femmes font les mœurs.

»→ Une très-jolie femme disait un jour: « Je n'ai » point d'opinions, je n'ai que des affections. » Si toutes les femmes étaient de bonne foi, quelle est celle qui n'en pourrait dire autant.

»→ Les femmes ne connaissent pas toute leur coquetterie. (*La Rochefoucauld.*)

»→ Les femmes ont une réputation qui leur est propre. Si c'est le bien qu'elles ménagent le moins, c'est toujours celui auquel elles tiennent le plus. Il y a cette différence entre la réputation des femmes et celle des hommes, qu'on n'en parle que quand elles la perdent, tandis qu'on ne parle de celle des hommes que quand ils l'ont gagnée.

»→ Depuis que le monde est monde il n'y a jamais eu d'homme étranglé par une femme pour lui avoir dit qu'il l'aimait (dit Nérine dans *le Bon Père*, de Florian); de tous les tours qu'on peut nous jouer, c'est celui que nous pardonnons le plus aisément. Je vous dit le secret du corps, c'est à vous d'en profiter.

»→ Le tems fait peu sur la vengeance des femmes, parce que chez elles la mémoire n'étant attachée qu'au souvenir du cœur ne perd jamais ses droits.

(*S.t-Prosper.*)

»→ On trouve dans la société de quelques femmes aimables je ne sais quel délicieux mélange de familiarité, de plaisir, d'union, d'aisance, que l'on chercherait vainement dans une réunion d'hommes seuls.

»→ Hélas! que sont certains boudoirs de jolies femmes? Des temples de glace et de taffetas, où l'amour et le plaisir ne sont souvent que des dieux honoraires qui n'excluent ni l'ennui, ni la satiété.

»→ Si l'amour, a dit un ancien, était défendu aux

sages, que les femmes seraient à plaindre d'être réduites à l'amour des sots.

»→ Le jour du bonheur des enfans est la fête des bonnes mères. (*Florian.*)

»→ Une jeune femme, aimée de son époux, ne doit point renoncer aux moyens de lui plaire ; car l'union la plus parfaite ne peut résister long-tems au défaut de soins dans l'intérieur du ménage et surtout à la négligence de soi-même. (*Bouilly.*)

»→ La moitié du monde à qui la nature a dit : *sois homme*, reçut, avec la sensibilité, un mélange d'ambition et de gloire ; mais celle à qui elle a dit : *sois femme*, doit être formée toute d'amour.

(*M.me Cottin.*)

»→ Loin de nous la beauté qui vend ses charmes.

(*Tibulle.*)

»→ Souvent femme varie, bien fol est qui s'y fie:

(*François I.er*)

»→ Quelles réflexions peut faire une femme fidelle qui, après une longue séparation, retrouve son amant aveugle et estropié ?

»→ Les devoirs que les femmes ont à remplir sont les fondemens de toute la vie humaine. Ne sont-ce pas les femmes qui ruinent ou qui soutiennent les maisons, qui règlent tout le détail des choses domestiques, et qui, par conséquent, décident de ce qui touche le plus près à tout le genre humain. (*Fénélon.*)

»→ La mode, disait en 1822 un Journaliste, vient d'affubler nos dames d'un vêtement connu sous le nom de *blouse* ; parfaitement semblable par la forme, il diffère par le fond du vêtement que portent les rouliers: ainsi, grâce à la mode, il y a analogie de costume entre les personnes qui conduisent les chevaux et celles qui mènent les hommes.

»→ Il est impossible de ne pas remarquer dans les écrits des femmes cette touche délicate et toute sentimentale d'un sexe qui n'écrit jamais sans être ému, ne compose que dans la situation où il se transporte et s'identifie avec le personnage qu'il représente. Une femme, soit qu'elle compose, soit qu'elle écrive, ne sort jamais de son sexe, ne cesse point d'être femme lors même qu'elle s'élève jusqu'au ton de la plus haute poësie : nos plus grands poëtes ont fait avec le même

succès parler les deux sexes ; ils ont rendu tous les sentimens, toutes les passions, tous les langages ; mais, quelqu'aient été leur talent et leur génie ; mais, en tirant de leur lyre tous les sons, depuis le plus tendre jusqu'au plus énergique, il est telle sorte d'accent, tel demi-ton qu'ils n'ont pu nous faire entendre, telle corde déliée et imperceptible du cœur qu'ils n'ont pu toucher. (*Laya.*)

➳ ..... Le dernier cri de la pudeur est étouffé dans son cœur : la voilà perdue pour jamais ; elle voit s'éclipser sa jeunesse, elle perd jusqu'au souvenir de sa beauté ; celle qui excita l'envie ne trouve plus que le dédain ; l'ardente jeunesse, fuyant loin d'elle, insulte par des ris moqueurs aux dernières clartés de ce flambeau qui bientôt sera réduit en cendres ; la voilà sans fortune, sans amis, sans parens ; elle a perdu jusqu'au droit d'invoquer la pitié des hommes ; consumée par le chagrin, victime de la maladie longue et douloureuse, un lit dans un hospice est enfin accordé à ses gémissemens ; à son dernier soupir la misère hideuse veille debout au chevet de son lit, le déshonneur la rend plus effrayante encore ; vainement elle veut détourner la vue, elle ne trouve rien autour d'elle, rien dans elle-même : elle meurt, et l'exemple qu'elle laisse est le seul bien de sa vie. (*Audibert.*)

➳ Les moindres faveurs d'une femme qu'on aime sont des bienfaits inestimables, et les ames délicates s'enchaînent par les mêmes causes qui détachent celles qui ne le sont pas. (*Dorat.*)

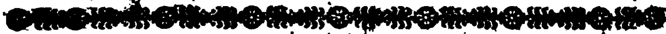
➳ La femme qui allaite son enfant commande le respect dans la nudité même de ses charmes ; elle couvre de vertus tous les sentimens qu'inspire cet acte touchant de la tendresse maternelle. (*Le Bouvier Desmortiers.*)

➳ Malgré le grand nombre d'écrits sur les femmes, il faut croire qu'on n'a pas tout dit, car on porte chaque jour sur elles une foule de jugemens contradictoires. (*Mme Dufresnoy.*)

➳ Il n'y a rien de terrible comme une femme qui s'est mise à écrire et qui n'a plus autre chose à faire. (*Mély-Jeannin.*)

➳ La mère prudente cache sa fille aux yeux des profanes, de peur de voir détruire son ouvrage et par conséquent son bonheur. (*M.me de Renneville.*)

AN 1823. (2.e Volume.) 8.e LIVRAISON.



LE LYCÉE ARMORICAIN.



LETTRES SUR DINAN, CORSEUL, St.-MALO, DOL, LE MONT SAINT-MICHEL, etc.,

PAR M. NADAUD.

CINQUIÈME LETTRE.

PASSAGE DE DINAN A SAINT-MALO.

Je partis de Dinan le...., au matin, avec mes amis C........ et G....., et nous allâmes nous embarquer à la *Courbure*, pour nous rendre par eau à Saint-Malo. La mer remonte dans la Rance et va très-loin dans les terres lors des marées de la nouvelle et de la pleine lune. Tous les matins, des bateaux partent pour Saint-Servan et ils reviennent le soir. Ce trajet de cinq lieues se fait en moins de deux heures, lorsque le vent est favorable et que l'on peut mettre à la voile : nous en employâmes plus de quatre, attendu que nous avions *vent-debout* et que l'on fut obligé de ramer jusqu'à Saint-Servan. L'on pourrait s'embarquer au port de Dinan ; les voyageurs préfèrent se rendre à la Courbure, qui en est éloignée d'un grand kilomètre, afin d'éviter le long circuit que fait la rivière. Elle coulait autrefois en droite ligne ; mais, comme la mer fit des invasions dans le 8.e siècle ; qu'elle grossissait trop le cours de la Rance et que, dans les grandes eaux, *Léhon* et les lieux bas des environs couraient les

risques d'être submergés, on creusa un lit détourné et on barra celui qui existait auparavant : c'est ce qui a fait donner à cette partie de la côte le nom de *Courbure*. Nous y étions rendus long-tems avant les barques ; nous nous décidâmes à suivre à pied tout le trajet qu'elles font et que nous aurions pu nous épargner. Nous n'eûmes qu'à nous féliciter d'avoir pris cette détermination ; car nous nous amusâmes beaucoup en faisant jaser un très-bel écho, qui répète 9 syllabes et que l'on peut interroger sur une étendue de 300 pas. Il existe dans une masse de rochers qui bordent la rivière. Nous vîmes aussi, dans notre course, les restes d'une vieille chapelle, fréquentée autrefois par les femmes des marins, qui y déposaient leurs offrandes et demandaient à Dieu un heureux voyage pour leurs époux. Plus d'une amante y a, sans doute, prononcé sa fervente prière et versé quelquefois des larmes, tribut tout-à-la-fois du regret et du souvenir.

A notre retour à la Courbure, le *bateau amiral* parut et nous y entrâmes. Nous nous trouvions en assez grand nombre : je remarquai parmi les passagers une demoiselle qu'accompagnait sa fille-de-chambre, un commandant en retraite, un capitaine anglais, et un petit vieillard à perruque frisée, à canne à bec à corbin, qui s'établit près du gouvernail et s'enveloppa dans son manteau. Le tems était assez frais (les marées sont quelquefois perfides sous ce rapport), et, pour me réchauffer, je ramai un instant : quelques femmes ramaient aussi, mais c'était pour gagner leur passage.

Le voyage que j'avais entrepris est très-agréable. On traverse de belles campagnes et, à chaque instant, on aperçoit de jolies habitations, ainsi que des sites extrêmement pittoresques. Le canal de la rivière commence à devenir très-large à *Tadeu*. Depuis là jusqu'à Saint-Servan on peut dire que l'on est en mer. Tadeu a été autrefois important ; il y avait un temple romain, une voie qui menait à Corseul, enfin un pont dont on découvre quelques restes en plongeant dans la Rance. Avant d'y arriver, on trouve des vestiges de la *muraille de l'œuvre*, faite par l'ordre des ducs de Bretagne pour resserrer le lit de la rivière et la rendre navigable dans tous les tems.

Nous avancions lentement, comme je vous l'ai dit, aussi employâmes-nous plus d'une heure pour nous rendre à *Mordreux*. L'on m'y fit remarquer des coteaux où l'on cultivait autrefois des vignes que l'on arracha en 1500. J'examinai aussi de l'œil les ruines d'un vieux château, qui avançait dans la mer et semblait commander au cours de la rivière.

Enfin, nous arrivâmes à *Saint-Suliac*, dont la plaine maritime est encore plus étendue que celle de Mordreux. On y voit des marais salans, qui sont une source de richesse pour le pays.

Au milieu de cette plaine, on aperçoit un rocher isolé, entouré par la mer, devant lequel les bateliers entonnèrent un cantique. J'en demandai la raison, et l'on me dit qu'il existait autrefois sur ce lieu sauvage un ermitage, une chapelle et un petit jardin. L'ermitage était occupé par un pénitent, qui y vivait d'aumônes. Pour gagner le continent et faire sa collecte, il se servait d'une nacelle amarrée au rocher. Les marins à leur passage lui jetaient ordinairement quelques bûches pour son chauffage et pour le service du fanal qu'il allumait dans les gros tems.

Sans songer que je m'exposais à recevoir *le baptême*, je continuai mes questions et je demandai si l'on savait à quelle époque et par quel motif cet ermitage avait été fondé. Le petit vieillard, dont j'ai déjà parlé, qui jusqu'alors avait gardé un obstiné silence, trouvant une occasion de conter, manie assez ordinaire à son âge, haussa la voix et dit qu'il voulait bien en entamer le récit. A cette proposition on fit cercle autour de lui; les rameurs ne frappèrent plus que lentement les eaux, afin de pouvoir l'entendre ; le capitaine anglais cessa de s'occuper de marine ; C....... de parler batailles avec le commandant, et G..... de lancer des œillades sur les passagères. Quant à moi, laissant de côté mon crayon et mes notes, je prêtai une oreille attentive au récit que je vais rapporter, dont toutes les circonstances sont encore parfaitement gravées dans ma mémoire.

Le vieillard s'exprima en ces termes :

» L'antique castel dont vous avez remarqué les ruines en traversant la plaine maritime de Mordreux, n'a pas toujours été dans l'état d'humiliation où vous l'avez

vu. Jadis, séjour du comte *Raymond*, il semblait, par la majesté de ses tours, l'orgueil de ses créneaux, la force de ses remparts, annoncer tout-à-la-fois la valeur et la fierté de son noble maître. Après de pénibles combats, soutenus en Palestine pour la délivrance du Saint-Sépulcre, Raymond, plein du souvenir d'une épouse chérie, regagnait ses foyers; il rêvait au bonheur qu'il allait éprouver en vivant près de Mathilde, en ne se séparant plus de celle que le ciel avait faite la compagne de ses jours. Il aborde aux côtes de France et franchit à la hâte l'espace qui le sépare de son antique manoir. Il arrive...... Dieu ! quel pressentiment cruel vient déchirer son ame ! Ses remparts sont déserts, ses vassaux ne se présentent point à sa rencontre ; le pont-levis est baissé, il le traverse, et ses écuyers tremblans, qui, jadis se précipitaient au-devant de leur maître, fuient subitement à son aspect. Interdit, effrayé, il traverse à grands pas de vastes corridors où règne le silence ; il pénètre aux appartemens intérieurs, et le spectacle le plus cruel confirme trop bien tout ce que son cœur avait redouté.... Pâle et défigurée, Mathilde est étendue sur un lit de douleur. Elle aperçoit Raymond, ses traits se raniment un instant, un mouvement passager de bonheur leur rend toutes les apparences de la vie, elle s'efforce de sourire, tend à son époux une main défaillante sur laquelle il se précipite, essaie de le presser dans ses bras, lui adresse de l'œil un dernier adieu et expire avec un soupir.

» Qui pourrait peindre la douleur de Raymond, le désespoir auquel il fut en proie. Elle n'était plus la femme adorée qui faisait le bonheur de sa vie ! elle disparaissait de cette terre comme un songe rapide qui s'évanouit avec les illusions de la nuit. Jeunesse, beauté, vertus, rien n'avait pu détourner l'impitoyable faulx de la mort qui l'avait moissonnée pour jamais ! Il voulait la suivre au tombeau, dans l'égarement de sa douleur il fut sur le point de s'arracher la vie......... on lui présenta sa fille, il sentit quels devoirs lui imposait son titre de père et il consentit à continuer d'exister.

» Alix pleura aussi pendant long-tems une mère chérie, et toujours elle conserva dans son cœur le souvenir de ses bienfaits..... Quelques années s'écoulèrent : elle entra au printems de la vie. Image vivante de

Mathilde, elle était belle comme le jour qui vient de naître; sa présence seule répandait le bonheur, sa douceur et sa bienfaisance savaient le fixer autour d'elle. Divers chevaliers renommés se disputaient et son cœur et sa main; Alix se montrait indifférente à leurs soins: le moment d'aimer n'était point encore venu pour elle, mais il allait bientôt sonner.

» Chantre de l'amour, dont il portait les traits, chantre aussi de la gloire, à laquelle on voyait qu'il n'était pas étranger, le jeune Arthur, troubadour distingué, fut un jour introduit près d'elle. Un seul regard fixa le sort d'Alix, un seul instant suffit pour jeter dans ce cœur novice toutes les étincelles de l'amour. A la vue de tant de charmes, Arthur ressentit aussi dans son ame une passion nouvelle; froid et indifférent jusqu'alors, il ne connaissait l'amour que par ses chants, il allait en éprouver toute la violence et, avant de savoir si ses sentimens étaient payés d'un tendre retour, il jura sur son luth d'aimer toujours Alix, de n'aimer jamais qu'elle.

» Plein de cette passion, il dut facilement céder aux instances que lui fit Raymond pour le retenir près de lui. A chaque instant il voyait Alix; avec elle il répétait ses sirventes délicieuses: tous les deux célébraient en rougissant la puissance des sentimens du cœur et, quand le vieux croisé assistait à leurs chants, ils disaient les combats de la Palestine, les défaites du Sarrasin et la prise de Solyme.

» La flamme dont ils brûlaient mutuellement leur fut bientôt révélée, bientôt ils purent lire, dans leurs regards, et leur amour et leur bonheur. Sur une écharpe couleur d'espérance, brodée de sa belle main, Alix promit à Arthur une constance éternelle; son ami avait déjà fait de semblables sermens. Qu'ils furent délicieux les momens qu'ils passèrent ensemble! mais le bonheur est de peu de durée sur cette terre, et la fortune, qui ne prête qu'à usure, sait détruire en un instant la félicité la plus parfaite!

» Alain, vicomte de Léhon, aimait Alix; il la demanda pour épouse. Le comte Raymond applaudit à ses vœux. La main étendue sur son glaive, sur cette épée qui si souvent fut teinte du sang des infidèles, il s'engagea, par un serment solennel, à lui confier le bonheur de

sa fille, et, sans ménagemens, annonça à Alix que le flambeau de l'hymen alloit s'allumer pour elle. Fatale, accablante nouvelle! Raymond était entier dans ses volontés, son caractère était plein de roideur; il n'eût jamais renoncé à l'union pour laquelle il avait engagé sa foi de chevalier. Arthur d'ailleurs ôserait-il se présenter comme le rival du riche et puissant Alain? Fils d'un noble banneret mort à la conquête de la Palestine, ce troubadour n'avait recueilli de l'héritage de son père que le souvenir de ses vertus et la mémoire de ses hauts faits d'armes: son luth était tout son bien, et Raymond, en avançant en âge, avait vu disparaître la sensibilité qui régnait jadis dans son cœur: l'avarice et l'orgueil dominaient entièrement une ame livrée autrefois à de plus doux penchans, une ame sur laquelle l'amour, l'amitié, toutes les passions généreuses avaient exercé l'empire le plus absolu.

» Alix s'efforçait de jeter dans le cœur de son ami des espérances que le sien cependant n'osait concevoir; elle lui rappelait ses sermens, elle les renouvelait dans ses bras!!! Tout espoir d'être unis nous est enlevé, lui dit Arthur, sachons échapper aux destinées qui nous menacent: fuyons cette terre abhorrée; une barque est attachée au rivage, confions notre sort aux tempêtes: elles ne peuvent être plus redoutables pour nous que les desseins des hommes; gagnons quelque retraite sauvage: notre amour nous suffit, il embellira pour nous tous les lieux, il donnera des charmes au plus horrible désert.

» Il dit. Alix murmure quelques mots, mais elle résiste faiblement: il l'entraîne, et bientôt la nacelle est à la voile. La nuit commençait à descendre sur la terre, ses ombres s'étendirent au loin, elles protégèrent leur fuite. Arthur ramait avec zèle: son amie, assise au gouvernail, encourageait ses efforts et tâchait de les seconder. La mer avait été calme jusqu'alors, mais bientôt un vent fougueux s'éleva et fit entendre d'horribles sifflemens; il troubla l'air et agita les eaux: des éclairs rapides, qui s'échappaient des flancs caverneux d'un vaste amas de nuages, annonçaient l'approche d'une tempête; leur lueur pâle et livide dissipait, pour un instant, les ténèbres de la nuit et les rendait ensuite plus profondes. Les oiseaux de

mers gagnaient les terres, et, en croisant la nacelle, le goëland plaintif et le prophétique cormoran poussaient des accens d'une lugubre détresse...... Protége-nous, ô ciel, s'écria Alix épouvantée...... La foudre, en grondant, répondit seule à son invocation, et bientôt elle roula rapidement dans l'étendue : les vagues de la mer s'élevèrent avec plus de force, firent entendre d'affreux mugissemens ; les cataractes du ciel s'ouvrirent, et la pluie tomba par torrens.

» Calme au milieu de l'affreuse tempête, Arthur cherchait à rassurer son amie ; il s'efforçait de diriger la frêle embarcation à laquelle ils avaient confié leurs destins. Gagnons le continent, s'il en est tems encore ; dit de nouveau la fille de Raymond, et surtout, ajouta-t-elle avec un cri d'effroi, surtout évitons les rescifs dont cette plaine est parsemée ! A ces mots, Arthur redouble d'ardeur ; mais ses efforts furent inutiles : les vents en fureur tourmentaient sa nacelle et la dirigeaient à leur gré. Sa voile fut emportée, ses rames se brisèrent et lui échappèrent des mains...... Plus d'espoir..... La mort seule parait : il se précipite vers Alix, la saisit éperdue dans ses bras...... Un craquement horrible se fait entendre et la nacelle vole en éclats !!!!

» Arthur n'abandonna point sa bien-aimée ; animé par l'amour il lutta long-tems contre la violence des flots. L'onde le couvre, il la fend de ses bras vigoureux ; les vagues roulent, s'accumulent sur sa tête, l'approchent quelquefois du rocher contre lequel s'est brisé son esquif et l'en arrachent lorsqu'il croit saisir son salut. Epuisé par ses efforts, il allait bientôt succomber ; bientôt il allait trouver la mort au sein de l'onde amère ; un mouvement convulsif d'Alix lui rendit toutes ses forces, il s'élança de nouveau et la déposa sur la roche escarpée. Elle poussa un profond soupir...... Arthur essaya de la rappeler à la vie ; vains efforts, son amie n'était plus !!... Alix ! Alix ! disait le ménestrel ; l'écho du rocher répondait seul à sa voix, et la vague écumante faisait entendre un sourd gémissement....... Il lui porta la main sur le cœur : il est froid ; il est glacé, s'écria-t-il avec le déchirement du désespoir. Alix ! Alix n'est plus !..... A ces mots il tombe inanimé auprès du corps de celle qu'il adore.

» La tempête avait cessé : un saint personnage, que l'église voisine révère, parcourait la plaine, monté sur sa barque, dans l'espérance de trouver quelque infortuné à secourir. Il s'approcha du rescif, contre lequel la nacelle d'Arthur était venue se briser; il descendit, et bientôt il aperçut les deux victimes. Il leur fit donner des secours : tous ses soins furent inutiles pour Alix; la mort l'avait irrévocablement frappée. On parvint à rappeler le troubadour à la vie : sortant de sa léthargie comme d'un songe pénible, il porta autour de lui des regards inquiets; il les arrêta sur le cadavre de son amie, et, cette vue lui rappelant tous ses malheurs, il se leva furieux et voulut se précipiter dans les ondes. On le retint, ses forces l'abandonnèrent encore et il tomba de nouveau expirant sur la plage.

» Je ne veux point alonger mon récit; je vous dirai en deux mots que, grâces aux soins et aux douces exhortations du saint personnage, dont je vous ai parlé, Arthur revint à la vie et à des idées plus calmes. Ne pouvant se séparer d'Alix, il fit creuser pour sa dépouille mortelle une tombe dans le rocher où elle avait trouvé le trépas : *Nous nous réunirons bientôt*, lui dit-il, en remplissant ce dernier devoir. Il fit aussi élever pour lui un ermitage qu'il ne quitta plus, et, afin de rendre son existence utile à l'humanité, lorsque la nuit était sombre, que quelques présages sinistres annonçaient des tempêtes, une cloche agitée par sa main, ou un fanal allumé sur le haut du rocher, faisaient connaître le rescif et indiquaient aux navigateurs un danger à éviter.

» Miné par une douleur profonde, qu'entretenait sans cesse la vue du tombeau d'Alix, il adressa bientôt ses derniers adieux à ce monde, et il repose auprès de son amie.

» Près des deux amans repose aussi le comte Raymond, qui vit expirer sa colère devant le tombeau de sa fille; il bénit Arthur et lui pardonna tous ses torts.

» Les successeurs de l'infortuné dont je viens de conter l'histoire, l'ont imité dans son dévouement; et jusqu'aux tems funestes de nos troubles révolutionnaires, sur le rocher aride que vous voyez s'élever au milieu des eaux, un humble ermite, sentinelle attentive,

veillait pour le salut des marins. En passant devant sa cellule on chantait des cantiques en action de grâce, et la piété des fidèles lui fournissait les moyens de soutenir sa triste, mais salutaire existence. »

Ainsi parla le vieillard. Son récit émut l'auditoire, et il me plongea dans de mélancoliques pensées, dont put à peine me tirer l'aspect de Saint-Malo, Saint-Servan, la rade et les environs. Je n'ai vu cependant de ma vie rien de plus agréable et de plus imposant que cette perspective. On vogue au milieu d'une vaste étendue de mer; à droite et à gauche sont de magnifiques maisons de campagne dans lesquelles les Malouins déploient tout leur luxe et toutes leurs richesses. Un peu plus loin, sur la gauche, s'étend la rade de *Belle-Grève*, où les bâtimens restent toujours à flot, où l'on peut armer des frégates, et qui sert, en ce moment, de lieu de quarantaine. Deux *trois mâts* s'y trouvaient; ils étaient surmontés de la flamme jaune qui annonce le soupçon de la peste. Au fond de l'horizon, on découvre Saint-Malo, ses forts, ses murs et son port, ainsi qu'une vaste étendue de la pleine mer et les forteresses qui, sur ce point, défendent l'approche de nos côtes. A droite s'élève Saint-Servan, et la tour Solidor, qui le protège; de son port partent une foule d'embarcations qui se dirigent dans tous les sens. Ce spectacle, qui se déroule en même-tems sous les yeux, et dont aucune des parties ne peut échapper à la vue, est d'une magnificence extraordinaire.

Nous débarquâmes à Saint-Servan, dans de petits bateaux qui vinrent nous chercher à une légère distance, attendu que la mer commençant à se retirer, nos grandes barques ne pouvaient aller plus loin.



SUR LA DESTRUCTION DE CORSEUL.

(Voyez la page 21 du 2.e volume).

M. Nadaud attribue la destruction et l'incendie de Corseul à Charlemagne ou à Louis-le-Débonnaire. Je n'ai point de preuves certaines du contraire; mais il me semble qu'avant d'adopter un fait historique de cette nature, il faut y regarder à deux fois; or, les preuves sur lesquelles on s'appuie ici ne me paraissent pas assez concluantes.

Les tems qui se sont écoulés depuis Jules César jusqu'au passage de Maxime dans l'Armorique, sont trop peu connus pour qu'on puisse dire, avec certitude, qu'il ne s'est passé aucun événement dans ce pays qui ait pu justifier la destruction de Corseul. Quand on citerait les médailles trouvées dans cette ville et qui portent la date de 340, quand on citerait une inscription chrétienne de la même époque, il ne s'en suivrait pas que cette cité n'ait pu être fréquentée long-tems après le moment où elle a été réduite en cendres. Quand le règne du vainqueur est passé, les peuples n'abandonnent pas de suite les lieux qu'ils avaient coutume de visiter, surtout lorsque des routes encore intactes y aboutissent. Ces lieux étaient peut-être fameux par quelques dévots pélerinages, et on sait que l'enthousiasme religieux ne s'éteint pas si vîte. Si les calvaires, qui ont remplacé nos peulvens, voient encore, après deux mille ans, les habitans de nos campagnes les honorer par des cérémonies qui rappellent celles des druides, on peut bien penser qu'un peuple si constant dans ses affections, n'aura pas cessé de visiter une capitale célèbre. D'ailleurs l'événement dont nous parlons a pu être si subit que, Corseul, renversé par un empereur, a peut-être été réédifié en partie par le successeur de ce Monarque.

Ainsi, il est fort douteux qu'à l'arrivée de Maxime, Corseul existât encore. Mais, en adoptant la version que je combats, il ne faut pas parler de l'expédition de Maxime comme d'un événement généralement attesté et dont on puisse donner les résultats avec confiance. Les historiens du Bas-Empire disent que cet usurpateur débarqua à l'embouchure du Rhin. Nos auteurs bretons, entr'autres l'abbé Gallet, ont démontré qu'on a confondu le nom latin du Rhin avec celui de la Rance, et que c'est bien dans l'Armorique que se fit le débarquement des soldats bretons qui suivaient l'ambitieux compétiteur de Théodose. J'adopte cette dernière opinion, mais je remarque que, s'il y a si peu de coïncidence dans les opinions des historiens sur ces tems reculés, on ne peut pas se permettre d'affirmer que Maxime passa ou ne passa pas par Corseul dans son expédition. Alain Bouchard en parle, il est vrai, avec l'assurance d'un témoin oculaire; mais l'abbé Gallet et D. Morice, plus circonspects, ne disent presque rien à ce sujet. Enfin, j'admets que

Maxime se rendit maître de l'Armorique à la suite d'un combat ; car cette province, soumise à Gratien, dut résister à un lieutenant révolté. Ce combat fut livré entre Saint-Malo et Rennes : voilà précisément la situation de Corseul. Cette ville a donc pu être détruite par Maxime, et comment adopter la version de M. Nadaud, qui affirme que le territoire de Corseul ne fut point ensanglanté ? Corseul n'est pas précisément aujourd'hui sur le chemin de ces deux villes, mais la distance qui l'en sépare est-elle assez considérable pour que les auteurs qui en auraient parlé ne l'aient indiqué entre Rennes et Saint-Malo?

Une pierre, trouvée dans un mur moderne, à une demi-lieue de Corseul et portant cette inscription : HAC TRANSIIT CESAR, parait à M. Nadaud un témoignage non équivoque de la vengeance du vainqueur. Quand cela serait, pourquoi vouloir attribuer cette inscription à Charlemagne ou à Louis-le-Débonnaire ? Les empereurs d'Occident n'ont porté ce titre que bien après les empereurs romains. Ceux-ci portaient le nom d'Auguste, quand leur successeur présumé prenait celui de César (1), et c'est précisément par ce nom qu'était désigné Maxime dans la Grande-Bretagne, avant la défaite de Gratien. Ainsi, cette inscription conviendrait beaucoup mieux à Maxime qu'à Charlemagne ou à son fils.

Je ne vois pas de raisons qui puissent faire penser à M. Nadaud, avec quelque fondement, que Maxime ne soit pas le César désigné dans l'inscription dont il s'agit ; mais j'en vois encore moins du motif qui le fait passer de suite de Maxime à Charlemagne, c'est-à-dire du 4.e siècle au 8.e (2), sous prétexte que les règnes des princes bretons ont été trop paisibles dans cet intervalle, pour qu'on puisse y découvrir une guerre *d'extermination*, qui ait pu amener la ruine entière de Corseul. Jamais, au contraire, l'Armorique ne fut aussi agitée que sous le règne de ses premiers rois, depuis Conan Mériadec jusqu'à Charlemagne.

Des pirates, venus du nord, qui désolaient toutes les côtes de la Gaule, infestèrent les rivages de l'Armorique

---

(1) M. Nadaud dit à tort que le prince qui était sur le trône prenait le nom de César et son successeur celui d'Auguste.

(2) Le texte de M. Nadaud porte par erreur le 7.e siècle.

sous le règne de Conan (1). Ce pays secoua le joug des Romains dans le même tems, et cet événement produisit de sanglantes représailles entre les deux peuples. Sous le règne du faible Salomon I.er, les Romains restèrent les maîtres de leur ancienne conquête. Grallon succéda à Salomon et eut à combattre à-la-fois les Vandales et les Romains. Ceux-ci forcèrent le roi breton à se réfugier dans la Basse-Bretagne, où ils le poursuivirent. Ce fut alors qu'ils détruisirent l'antique Tolente. Les règnes d'Audren et d'Erech furent marqués par de nouvelles hostilités. Eusèbe, leur successeur, abandonna Nantes et Rennes aux Romains et aux barbares qui avaient envahi la Gaule, et se retira dans la Basse-Bretagne. Les Francs succèdent aux Romains, assassinent Budic, et chassent des Etats paternels son fils Hoël. Ce prince arrache sa patrie aux vainqueurs et lègue à ses enfans un héritage que ceux-ci se laissent ravir par Clotaire. Les comtés de Nantes et de Rennes, toujours disputés par les princes bretons restent aux Français jusqu'à Hoël III. Salomon II, Judicaël règnent plus paisiblement; mais Alain II, fils de Judicaël, laisse à ses héritiers une couronne qui est bientôt démembrée, que Pepin tente d'usurper et que Charlemagne enfin joint à la sienne.

Voilà plus d'événemens qu'il n'en faut, depuis Conan jusqu'à Charlemagne, pour que le lecteur puisse choisir celui qui peut expliquer la destruction de Corseul, sans qu'il soit nécessaire de recourir à une époque trop moderne. Les règnes des rois bretons qui ont précédé celui de ce puissant empereur sont enveloppés de tant de ténèbres, qu'on peut y supposer tout ce qu'on veut sans craindre d'être contredit. Eginhard, qui rapporte l'entrée de Louis-le-Débonnaire en Bretagne, ne manquerait pas de dire un mot de la ruine de Corseul, si cette ville eut été détruite alors. On peut donc dire qu'un événement aussi important que celui qui nous occupe ne peut appartenir aux règnes de Charlemagne ou de Louis. Ces règnes ont été décrits avec des détails trop circonstanciés pour croire, en effet, qu'on ait omis de parler d'un fait

(1) M. Nadaud dit que les Normands firent des descentes dans le royaume des anciens rois bretons avant Charlemagne. C'est une erreur. Ces pirates n'ont commencé à descendre en Bretagne pour la première fois que sous le règne de Charles-le-Chauve.

plus digne d'être transmis à la postérité que la plupart de ceux qui surchargent ces gothiques annales.

Je ne détruis pas ici un système pour en élever un autre à sa place. Je veux seulement faire voir que M. Nadaud, préoccupé d'une idée dominante, a passé trop légèrement sur les faits qui lui étaient contraires. S'il m'était permis de donner mon avis particulier sur une matière où les opinions les mieux fondées ne sont que des conjectures, je dirais que s'il est avéré que Corseul ait été détruit ou incendié, qu'on reconnaisse dans ses ruines les traces de la fureur des hommes et non celles des injures du tems, il faut faire remonter cet événement aux siècles où les Romains étaient les maîtres des Gaules ou à l'époque postérieure où ces vainqueurs, occupés à réprimer les révoltes des anciens rois bretons et à ressaisir une conquête qui leur échappait, ont voulu laisser un souvenir effrayant de ce que peut l'orgueil offensé et le délire d'une vengeance long-tems différée.

ED. RICHER.



EAUX MINÉRALES DE DINAN.

Je n'ai pas lu sans étonnement, dans la 5.e livraison du *Lycée*, un passage où l'on traite d'une manière assez légère les propriétés médicinales des eaux minérales de Dinan. Ces eaux sont très-connues et ne sont pas seulement fréquentées par les habitans de la Bretagne : on y a vu des habitans de Paris et de beaucoup d'autres villes du royaume.

Les îles anglaises, notamment celles de Jersey et de Guernesey, y fournissent un grand nombre d'étrangers qui sont généralement enchantés des bons effets qu'elles procurent, et qui sont également satisfaits de l'esprit de société et d'affabilité des habitans d'une ville autrefois très-célèbre, dont la position, les promenades charmantes, les sites pittoresques qui l'environnent et l'air pur qu'on y respire, font de ce lieu un séjour délicieux, qu'un auteur très-connu, surtout en Bretagne (M. Ogée), n'a pas craint de qualifier de nouvel Eden.

Le Gouvernement, ayant senti l'importance des eaux de Dinan, a fait des dépenses pour embellir cet établissement, et un personnage auguste, qui ne peut demeurer étranger à tout ce qui intéresse le bonheur public, avait donné de sa cassette, il y a deux ans, une somme assez considérable pour être employée à la réparation des chemins qui y conduisent.

Pour constater l'utilité de ces eaux, qui sont une ressource précieuse, surtout pour l'ouest de la France, je rapporte ici un extrait du journal de la Société de médecine pratique, du mois de septembre 1812.

La reconnaissance que je dois à ces eaux, pour les bons effets que j'en ai ressentis, et ensuite pour les plaisirs que j'y ai goûtés m'imposent un devoir rigoureux, dont je me plais à m'acquitter, en publiant cette note. H. S. M.

M. Duval a rendu compte d'un travail de M. Bigeon, membre-correspondant de la Société, ayant pour objet l'analyse des eaux minérales de Dinan, département des Côtes-du Nord.

Les recherches de M. Bigeon, a-t-il dit, méritent de fixer notre attention; et il suffit de connaître la diversité de principes qui minéralisent les eaux de Dinan, pour être convaincu de leurs propriétés médicinales, et être assuré de leur efficacité dans le traitement de plusieurs maladies. L'analyse a prouvé qu'il serait difficile de trouver ailleurs, dans des proportions plus convenables, une combinaison plus utile de fer, de principes salins et autres, et l'expérience ajoute, en outre, des titres plus puissans à la réputation dont jouissent ces eaux.

Propriétés physiques et chimiques des eaux de Dinan.

1.° Une Pellicule légèrement gluante, d'un jaune irisé, recouvre la surface de l'eau et concourt, en se précipitant, à former un dépôt assez abondant d'une matière jaune, filamenteuse, d'un aspect mucilagineux, demi-transparent, et grasse au toucher. (Cette substance onctueuse, observe ailleurs M. Bigeon, dont M. Vauquelin a reconnu l'analogie avec la gélatine, ne me paraît point différer de celle qui se trouve dans les eaux de Plombières); 2.° cette eau, toujours abondante, ne l'est pas beaucoup plus pendant les grandes pluies que pendant les grandes sécheresses; 3.° elle n'est pas sensiblement colorée; 4.° quoiqu'elle ait un goût ferrugineux très-sensible, elle n'est pas désagréable pour l'usage de la boisson; 5.° son odeur, hydro-carbonnée, hydro-sulfurée, n'est très-remarquable que dans la fontaine, lorsqu'elle a été quelques jours sans être nettoyée; 6.° la température en est à-peu-près la même dans toute saison : du mois de janvier au mois de juillet, elle n'a varié que de trois degrés; 7.° sa pesanteur, comparée à celle de l'eau distillée, n'a présenté que

demi-grain en moins ; différence qui tient à la présence de l'acide carbonique libre, ainsi que le démontre le précipité-calcaire qui se forme par l'addition de l'eau de chaux ; 8.° elle rougit la teinture de tournesol ; 9.° elle verdit un peu le sirop de violette ; 10.° l'eau de chaux y forme un précipité blanc ; 11.° la potasse et l'ammoniaque y déterminent un léger nuage jaune, qui se précipite lentement ; 12.° l'acide sulfurique lui conserve, lui rend sa transparence ; 13.° le prussiate de chaux lui donne, de suite une couleur bleu de Prusse, dont la nuance devient plus foncée par l'addition de l'acide sulfurique et de l'acide nitrique ; 14.° le nitrate d'argent la trouble et forme un précipité noirâtre après avoir rendu sa surface d'un bleu violet ; 15.° le muriate de barite la trouble très-peu, et le précipité est à peine sensible ; 16.° l'acétite de plomb y forme un précipité blanchâtre ; 17.° la noix de Galle, la rougit tellement, qu'après quelques heures elle parait noire ; 18.° l'oxalate acidulé de potasse y produit un précipité blanc peu considérable ; 19.° l'oxalate d'ammoniaque détermine un précipité également blanchâtre ; 20.° l'évaporation a donné un résidu dans lequel les principes salins se trouvaient dans les proportions suivantes : muriate calcaire, 54 p. ; muriate de soude, 44 p. ; muriate de magnésie, 33 p. ; carbonate calcaire, 37 p. ; sulfate calcaire, 20 p. ; silice, 3 p. ; oxide de fer (carbonate acidulé), 30 p.

Ce résultat est conforme, remarque M. Bigeon, à celui qu'a obtenu M. Boullay, pharmacien à Paris.

MM. Monnet et Delaunay reconnurent dans ces mêmes eaux, en 1769, du fer et des sels qu'ils désignèrent sous les noms de terre absorbante et de sel marin. En 1786, M. Chifoliau, dans une analyse qu'il en fit, y constata encore la présence du fer, du muriate calcaire, de la sélénite et de la terre calcaire.

Après cet examen analytique, notre collègue expose sur le même plan les propriétés médicinales de chacun de ces divers principes, dont la connaissance, selon sa remarque judicieuse, est sans doute bien propre à en expliquer les effets ; mais, ajoute-t-il, l'action de plusieurs de ces principes est tellement modifiée par celles des autres, et surtout par la grande quantité d'eau à laquelle ils sont unis, qu'il importe, pour se diriger sûrement dans leur usage, de consulter l'expérience, qui, chaque jour, apprend à seconder plus efficacement les crises qu'elles provoquent.

On peut faire usage, en tout tems, des eaux minérales de Dinan, lorsqu'on les boit aux repas, en les coupant avec du vin ; mais les étrangers, pour les prendre sur les lieux, doivent préférer la fin du printems, ou la saison de l'été. Dans son mémoire, notre estimable collègue a indiqué la manière d'en user et d'aider leurs salutaires effets chez les individus dont les premières voies sont fort affaiblies ; il les interdit aux personnes tourmentées de diarrhée continuelle, de coliques constantes ou de vomissemens répétés, accidens qui annoncent une sensibilité particulière et habituelle, une irritation inflamatoire, un engorgement de l'estomac.

M. Bigeon a rattaché à cinq chefs les effets des eaux de Dinan sur notre économie. Nous renvoyons le lecteur à ses intéressantes recherches.

CHATEAUX DE BRETAGNE.

LE CHATEAU DE COMORRE (1).

Ces ruines rappellent à la mémoire un méchant prince de Bretagne, l'assassin de ses frères, l'assassin de ses femmes : c'était là son château.

« Et montre encores une vieille motte et ruyne » d'iceluy, situé en la paroisse de Pederneck, qui » se nomme *Comorre ar Milliguet*, qui est à dire de » Comorre le Maudit, qu'on présume avoir été son » habitation au Mené Bré. »

L'histoire des crimes de Comorre a donné naissance au conte de Barbe-Bleue, qui n'est que Comorre lui-même.

Un concile s'assembla sur la montagne de Bré, et de là les évêques fulminèrent, sur ce tigre et sur son château, des anathêmes et des malédictions, à la suite desquels, dit l'historien Lebaud, Comorre vida ses entrailles comme Arius, où suivant d'autres, il vomit l'ame avec le sang.

MIORCEC DE KERDANET.

---

(1) Au pied de la montagne de Bré, *Mené Bré* ou *Rumbré*, montagne qui a pris son nom du géant Briarée, fameux dans la mythologie bretonne. Démétrius dit que ce géant tenait Saturne enchaîné et endormi dans l'île de Sein. Ce sommeil était un nouveau charme que l'on avait inventé pour le lier, et il avait autour de lui plusieurs génies pour le servir.

Junon, Minerve et Neptune ayant conspiré contre Jupiter, le géant Briarée monta aux cieux pour lui porter du secours, et s'assit auprès du souverain de l'Olympe, avec une contenance si fière et si terrible, que les conjurés, saisis d'effroi, renoncèrent à leur entreprise. Si l'on en croit les Grecs, Briarée fut pris dans la guerre des Titans, et accablé sous le poids du Mont-Etna : *Sub Etna gemens*; les Bretons disent sous le Mont-Bré : *Mons Briareus, à Bré sylvano monticola gigante appellatus. Cernuntur passim oblonga et ingentia saxa in agrorum limitibus infixa, quæ singula centum homines lectissimi ne loco quidem moverent, qualia nunc hominum producit corpora tellus.* BARO, *de Nobilit.*



QUELQUES REFLEXIONS SUR LE MAGNÉTISME ANIMAL.

De tems immémorial, on a reconnu la propriété qu'ont certains corps, comme l'*électron* des Grecs, le verre, la cire à cacheter, la résine, le souffre, la soie, lorsqu'ils sont frottés, d'attirer de petits corps situés dans le voisinage. Il n'y a guères qu'un siècle et demi que le vulgaire ignorant méprisait encore cette connaissance qu'il regardait comme absolument inutile, ou comme propre tout au plus à amuser un instant les enfans.

Depuis deux siècles, les sciences naturelles ont pris un grand essor, et le physicien, qui ne méprise aucune des lois de la nature, a fait sur ces corps appelés électriques, un grand nombre d'expériences. Il a opéré sur des masses plus considérables, et non-seulement il a vu des attractions et des repulsions, mais le frottement faisait jaillir autour du corps frotté des ruisseaux de lumière et de feu. Des éclairs brillaient autour de lui. Il produisait des incendies, des explosions capables de renverser des édifices; il foudroyait des animaux: enfin il est parvenu, nouveau Prométhée, à dérober le feu du ciel et à préserver nos habitations des ravages du tonnerre. Ainsi, la cause qui fait sauter un petit morceau de papier à un bâton de cire frotté, est la même que celle qui produit ces bruyans éclats que la foudre fait entendre sur nos têtes.

Le physicien n'a pas borné là ses recherches, il s'est assuré que cette matière accélère l'écoulement des fluides et agit violemment sur le genre nerveux et musculaire des animaux, et il a essayé d'en tirer partie dans la médecine. Il a réussi, dans quelques paralysies, à redonner du ton aux membres paralysés. Il est parvenu à rendre quelques humeurs plus fluides, à fondre et à détruire quelques obstructions, à produire quelques écoulemens nécessaires et à exciter des transpirations utiles. Des enthousiastes fanatiques n'ont pas tardé à s'en emparer et à donner l'électricité comme un remède à tous les

maux. Des volumes ont été publiés sur les guérisons miraculeuses opérées par son moyen ; elles étaient attestées par des notaires et par plusieurs personnes dignes de foi.

Cependant on ne fut pas long-tems sans s'apercevoir que les assertions de ces enthousiastes n'étaient pas fondées, que ce fluide n'était pas un remède universel, et qu'une grande quantité de maladies résistaient à son influence. Il n'en fallut pas davantage pour jeter une sorte de ridicule sur les médecins électrisans. D'autres médecins, qui avaient négligé d'étudier la physique, qui ne connaissaient que de nom l'électricité dont ils n'avaient pas voulu prendre la peine d'étudier les propriétés, ont avancé que ce fluide est absolument inutile en médecine. Suivant eux, son emploi dans l'art de guérir est un méprisable charlatanisme. Ils proscrivent ainsi un agent qu'ils ne connaissent pas ; et cela, parce que ce n'est pas un remède à tous les maux, comme s'il pouvait y en avoir.

Les anciens connaissaient la propriété qu'a l'aimant d'attirer le fer ; mais ils ne connaissaient que cette propriété. Depuis, on s'est assuré que deux aimans s'attirent dans certains sens, et se repoussent dans d'autres, et que le globe terrestre est un gros aimant qui a ses pôles : de là la, découverte importante de la boussole. Il n'y a qu'un siècle que l'on s'est assuré que le fluide magnétique, auquel on attribue ces effets, a une très-grande analogie avec le fluide précédent : l'étincelle électrique désaimante les aiguilles ou change leurs pôles ; la boussole est agitée pendant les orages. Enfin, les attractions et repulsions de l'électricité se retrouvent dans le magnétisme minéral. On a aussi voulu appliquer ce dernier fluide à la guérison de certaines maladies ; mais cet agent parait avoir eu moins de succès que le premier.

Galvani, en mettant deux métaux différens en contact, a vu se manifester des effets semblables à ceux de l'électricité. Attractions et repulsions, étincelles, commotions, tous les phénomènes électriques se représentent ici. Le contact du zinc et du cuivre fait éprouver aux muscles et aux nerfs des animaux des agitations convulsives qui frappent d'étonnement.

Volta a formé des piles composées de deux métaux

différens en contact, et dont l'effet se multiplie au point de rendre le mouvement et presque la vie aux animaux morts. Elles produisent des étincelles capables de fondre le fer ; elles accélèrent l'écoulement des liquides. On vient de s'assurer qu'il se forme, d'un pôle à l'autre de ces piles, le long de fils métalliques qui les font communiquer, des courans de matière fluide, qui dérangent l'aiguille aimantée de sa position. Lorsque deux fils très-mobiles sont placés à peu de distance l'un de l'autre, et que ces ruisseaux de fluide coulent dans le même sens, ils s'attirent et se repoussent quand ils vont en sens contraires. Ces courans continuent tant que les piles existent. Les métaux, en contact, ne sont pas les seuls corps qui produisent des phénomènes semblables, qui sont inexplicables dans l'état actuel de la science : ce serait cependant aller trop loin que de regarder ces faits comme miraculeux ; si l'on regardait comme tels tous les faits naturels dont nous ne pouvons assigner les causes, tout serait miracle autour de nous. On a jugé la pile voltaïque propre à guérir les maladies auxquelles l'électricité peut s'appliquer. L'enthousiasme s'en est encore emparé, et l'on a voulu faire servir le galvanisme à guérir toutes sortes de maladies. Un fanatique a formé un tracteur composé de deux métaux, et il a prétendu qu'aucune maladie ne pourrait lui résister. Il a échoué après avoir fait beaucoup de dupes, et le tracteur est tombé dans le mépris et le ridicule.

Dans ces derniers tems, quelques personnes ont cru s'assurer, par des expériences dont j'ai été quelquefois témoin, qu'un anneau d'or, suspendu à un cheveu et pincé entre l'index et le pouce, soutenu à quelque distance au-dessus d'une boîte de montre, prenait un mouvement circulatoire et paraissait entraîné par un tourbillon de fluide. Au-dessus de l'eau, un anneau, suspendu à la distance d'un pouce, prend un mouvement semblable, et ces mouvemens sont tels que, si l'on en changeait forcément la direction en les faisant circuler en sens contraire, les derniers mouvemens ne tarderaient pas à s'arrêter et les premiers recommenceraient.

J'ai vu un anneau d'or, suspendu de la même manière, sur une des extrémités d'une tringle de fer, prendre un mouvement circulatoire de gauche à droite ;

sur l'autre extrémité, un mouvement contraire, et au milieu, un mouvement oscillatoire de pendule. J'avouerai, que j'ai voulu faire moi-même ces expériences, et qu'elles ne m'ont pas complètement réussi. Je ne les nierai cependant pas; il est possible que, par un mouvement imperceptible et involontaire de mes doigts, je contrariasse ceux qui devaient s'établir dans l'anneau.

Si ces mouvemens existent et qu'ils soient toujours les mêmes dans les mêmes circonstances, comme me l'ont assuré plusieurs personnes instruites et dignes de foi, les corps doivent être entourés d'une atmosphère tourbillonnante de matière fluide, qui entraîne les corps légers et très-mobiles qu'on en approche. Ces expériences méritent d'être refaites avec soin. Qu'on ne se récrie pas sur leur puérilité apparente; elles étaient bien puériles aussi celles que l'on faisait sur l'attraction qu'un morceau d'ambre frotté exerce sur de petits morceaux de papier, et elles nous ont conduit au paratonnerre. Le physicien ne dédaigne rien dans la nature, et ce qui amuse l'enfant est souvent pour lui le sujet des méditations les plus sérieuses.

Il est donc constant que le frottement, dans certains corps du règne animal, végétal et minéral, produit le développement d'un fluide inconnu; que le simple contact de quelques autres corps suffit pour développer un fluide qui est à-peu-près le même; que ces fluides produisent des phénomènes inexplicables dans l'état actuel de la science; car tous les physiciens sensés conviennent que les hypothèses, imaginées pour expliquer les phénomènes électriques, galvaniques et magnétiques, ne sont rien moins que démontrées. Il est d'ailleurs très probable que toutes les substances sont entourées d'atmosphères qui leur donnent des propriétés particulières, et qui agissent d'une manière invisible sur les corps qui sont dans le voisinage.

Si, dans la nature morte, les frottemens, les simples contacts et les rapprochemens, à de petites distances, produisent ces effets surprenans, pourquoi les substances organiques vivantes, dans de pareilles circonstances, ne développeraient-elles pas des fluides analogues à ceux qui nous frappent dans la matière inorganique?

On a déjà plusieurs fois remarqué des attractions et des répulsions exercées par les animaux; sont-ce des

fluides qui les produisent ? On en peut au moins faire l'hypothèse.

Le Vaillant, dans ses voyages en Afrique, rapporte un effet magnétique que je ne puis passer sous silence. Un serpent, placé sur un arbre, regarde fixement un oiseau situé à quelque distance de lui. Un tremblement s'empare de l'oiseau, il crie et se plaint, il s'approche comme malgré lui du redoutable animal, et va se lancer dans sa gueule ouverte. Un autre naturaliste, digne de foi, m'a raconté un fait semblable. Il aperçut un jour, auprès d'un buisson, une souris tremblante, qui semblait faire des efforts pour fuir; elle était entraînée malgré elle vers le buisson. Il tourne les yeux de ce côté, il y aperçoit une grosse couloeuvre qui, la gueule ouverte, regardait fixement la malheureuse souris, qui alla se précipiter dans ce gouffre en poussant des cris plaintifs. Voilà des effets que l'on ne peut attribuer qu'à une espèce de fluide attracteur.

Ne voyons-nous pas même dans l'homme des attractions et des répulsions continuelles. Telle figure nous plait et nous attire, non pas par sa beauté, elle est laide, mais par un je ne sais quoi qu'on ne peut expliquer. Telle autre nous repousse, quoique belle, quoique les traits soient réguliers; mais on ne sait encore pourquoi. Y aurait-il, autour du corps des hommes, des atmosphères dont les unes sont de nature à se repousser, et les autres de nature à s'attirer? Que de sympathies et d'antipathies ne peuvent s'expliquer sans cela! Voilà, ce me semble, des attractions et des répulsions dans les animaux; et d'ailleurs, on conviendra que le magnétisme minéral et le galvanisme, rendent vraisemblable le magnétisme animal.

Mais le fanatisme a pu s'en emparer aussi. Tous les jours nous entendons parler de faits merveilleux opérés par le magnétisme. Des guérisons sans nombre, vraies ou supposées, semblent en attester la puissance : les sourds entendent, les aveugles voient; les maladies les plus invétérées sont guéries ; les somnambules voient à travers les corps opaques les corps des autres hommes : et le leur est de verre pour eux. Ils prédisent l'avenir, et les plus bornés deviennent tout-à-coup des savans, à qui rien n'est caché. Je me propose aujourd'hui de faire quelques réflexions sur cet agent puissant, tendant à

démêler, s'il est possible, ce qu'il y a de vrai dans tout cela, et ce qu'il y a de controuvé; mais c'est en physicien que je vais parler du magnétisme animal : je laisse aux médecins à le considérer comme moyen de guérison.

Lorsqu'on veut faire quelques expériences sur ce qui provient du frottement et du contact des corps, il faut étudier la manière de les frotter et de les mettre en contact. Toutes les manières ne sont pas également bonnes. Examinons donc d'abord la marche à suivre pour magnétiser, ou pour mettre les hommes en contact magnétique. Je la tirerai de l'ouvrage le mieux fait sur cette matière, l'*Histoire critique du magnétisme animal*, par Deleuze.

D'abord trois conditions sont exigées du magnétiseur, 1.° la volonté de magnétiser; 2.° l'intention de faire du bien au magnétisé; 3.° ferme croyance et confiance entière dans les procédés qu'on emploie. C'est presque demander les trois vertus cardinales, foi, espérance et charité.

Il faut encore de la part du magnétisé, le désir de recevoir le fluide, confiance dans le fluide, et un entier abandon à la volonté du magnétiseur.

Lorsque le magnétiseur et le magnétisé sont doués de toutes ces conditions, on procède de la manière suivante:

Le magnétiseur se place vis-à-vis de celui qu'il veut magnétiser, de manière que les genoux soient appliqués contre les genoux, et les pieds contre les pieds. Il lui prend les pouces, et ils restent dans cette situation jusqu'à ce que les pouces du magnétisé et ceux du magnétiseur soient au même degré de chaleur. Le second pose ensuite, pendant deux à trois minutes, les mains sur les épaules du premier, et il les fait descendre le long des bras pour reprendre les pouces. Cette manœuvre se répète trois ou quatre fois. Le magnétiseur place ensuite les deux mains sur l'estomac de son patient, de manière que les deux pouces soient sur la partie connue des anatomistes sous le nom de plexus solaire, et les autres doigts sur les côtés. Aussitôt qu'il sent une communication de chaleur, il descend les mains jusqu'aux genoux, et il les place ensuite au-dessus de la tête, pour les ramener de nouveau jusqu'aux genoux,

ou même jusqu'aux pieds. On continue ces mouvemens, que les adeptes appellent *grandes passes*, avec la précaution de tourner les mains à chaque fois qu'on revient vers la tête, et de ne jamais magnétiser de bas en haut, et, pour cela, il faut écarter les mains en remontant. Ces *grandes passes* sont suivies de *passes* plus petites sur les jambes et sur les pieds. On promène aussi les mains devant le visage.

Quand on magnétise, la main ne doit point être tendue, il faut que les doigts soient légèrement courbés. Il ne faut point employer de force musculaire ; mais on doit mettre de l'aisance et de la souplesse dans ses mouvemens. Comme c'est principalement par le bout des doigts que s'échappe le fluide, on a soin de les diriger vers la personne magnétisée. Chaque opération de magnétisme doit durer environ trois quarts d'heure. Lorsque le malade sent des douleurs dans une partie du corps, on tient la main sur cette partie, et on la fait descendre, comme pour entraîner le mal.

Une fois que le rapport est bien établi entre le magnétiseur et le magnétisé ; on peut se dispenser de le toucher, on peut se contenter de conduire et de diriger le fluide à une petite distance du corps, et notez que le rapport ne peut jamais s'établir, quelques procédés que l'on suive et quelque attouchement qu'on fasse, si la personne que l'on veut magnétiser s'y oppose ou repousse la volonté du magnétiseur par l'opposition de la sienne ; ainsi, il faut qu'elle y consente pour que ce rapport, qui produit tous les effets, puisse s'établir.

Le regard du magnétiseur contribue aussi beaucoup au succès. Ainsi, on ne doit pas manquer de tenir les yeux fixés sur la personne qui reçoit le fluide.

Les positions magnétiques que je viens de décrire doivent naturellement effaroucher une vertu un peu rigoureuse. Lorsque les sexes sont différens, surtout, il pourrait bien y avoir plus que du magnétisme de produit. Les yeux d'un jeune homme, ainsi attachés sur ceux d'une jeune magnétisée, dans lesquels elle lit le désir de lui être utile. Ces genoux qui se touchent, ces mains placées auprès du cœur ! Que de choses propres à alarmer plus d'un père de famille et plus d'un époux !

Les partisans du magnétisme, pour parer aux dangers que présente ce mode, indiquent un autre procédé

dont on doit user, lorsqu'il y a différence de sexes. Le magnétiseur s'assied à côté de la jeune magnétisée. Le contact des genoux est indispensable, et il met les deux mains en opposition, l'une sur l'estomac et l'autre derrière le dos. Il fait ensuite les passes uniquement de la droite, ou en descendant, les deux mains en opposition. Ce moyen, un peu plus décent que l'autre, n'est pas tout-à-fait exempt de ce qui peut alarmer la pudeur. La main du jeune homme est toujours sur le cœur de la jeune personne, les passes se font toujours d'une manière propre à produire autre chose que ce que l'on se propose. Les bonnes intentions ou la *charité* du magnétiseur ne sont peut-être pas suffisantes pour rassurer. Je ne vois qu'un seul moyen d'écarter tout ce qui peut effaroucher, c'est de faire magnétiser une femme par une autre femme. Malheureusement les effets produits ne seraient pas aussi considérables. Quoique M. Deleuze convienne que les femmes ont aussi le pouvoir de magnétiser, il est forcé d'avouer qu'elles ne l'ont pas au même degré que les hommes.

Pour guérir une obstruction, on présente les doigts en pointe sur l'organe obstrué, et, dans cet état, on tourne la main, pour exciter un mouvement et pour y concentrer l'action. On descend ensuite de tems en tems pour déterminer un courant vers le bas. Les migraines se guérissent en posant les mains sur l'estomac, puis sur les genoux, et en faisant des *passes* sur les jambes jusqu'à l'extrémité des pieds.

On opère encore plus fortement en soufflant *chaud* ou *froid* sur les membres malades et sur les obstructions.

Pour *souffler chaud* sur un membre, on le couvre d'un mouchoir blanc et on fait passer son haleine au travers. C'est d'abord une chaleur mécanique que l'on produit; mais elle ne tarde pas à devenir magnétique et très-aetive. Souvent le magnétisé ressent une chaleur brûlante.

On *souffle froid*, quand on souffle de loin sur le malade. Un pareil souffle répand sur lui une fraîcheur salutaire.

On peut par ces moyens et quelques autres que je passe sous silence, mais qu'on trouve développés dans les ouvrages des magnétiseurs, guérir les maux d'yeux, les maux de têtes, les suppressions chez les femmes, les

rhumatismes, les fièvres, etc., etc.; et, s'il faut les en croire, il y a peu de maladies qui résistent à ces traitemens.

Il est bon, en passant, de prévenir que lorsqu'on magnétise trop long-tems, on peut nuire. Après avoir guéri un mal, on peut en donner un tout opposé. Suivant Deleuze, on en a vu des exemples qui sont aussi bien attestés que les effets merveilleux du magnétisme. Ainsi, le magnétiseur doit s'arrêter à propos. Lorsqu'on obtient une crise, il ne faut jamais l'interrompre; car on s'exposerait à faire beaucoup de mal. Lorsqu'un magnétisé est endormi, il faut bien se garder de le laisser toucher par les personnes présentes qui ne sont pas en rapport avec lui.

Notez que, *pour mettre deux personnes en rapport*, il faut les toucher toutes les deux en même-tems.

Il nous reste encore à examiner une manière de magnétiser *par chaîne*, dont on est sans doute redevable à la bouteille de Leyde. Pour cela, on place en cercle plusieurs personnes bien disposées, c'est-à-dire ayant de la foi. Elles se touchent par les pieds et par les genoux, et se tiennent mutuellement les pouces, en ayant soin de serrer les pouces des voisins à gauche. Le magnétiseur commence par se mettre dans la chaîne. Le magnétisme entre en circulation, et son mouvement s'accélère à chaque instant. Tous les malades le sentent; alors le chef du traitement se détache de la chaîne qui se ressère. Il magnétise successivement tous ceux qui la composent. Il peut aussi se charger du plus malade, et il confie les autres, qui le sont moins, aux autres magnétiseurs en sous ordre. Le magnétisme acquiert, par ce moyen, une force prodigieuse, si l'on n'a admis dans la chaîne que de vrais croyans. C'est comme dans le galvanisme la réunion de plusieurs couples métalliques qui développent beaucoup plus de fluide que dans la réunion d'une seule couple. La chaîne peut même se faire au moyen d'arbres magnétisés.

Le baquet de Mesmer était une espèce de chaîne composée de personnes qui tenaient des conducteurs mobiles placés tout autour d'une caisse ronde de bois remplie de verre pilé et de limaille de fer. Des bouteilles pleines d'eau magnétisée y étaient symétrique-

ment rangées. Les conducteurs mobiles que chacun tenait par la main, dirigeaient le fluide dans tous les sens.

Dans toutes les magnétisations, la musique peut être très-utile; et, suivant Deleuze, le chant du magnétiseur produit sur le magnétisé un effet surprenant. Je pense cependant, quoiqu'il ne l'ait pas dit, qu'il faut que le premier ait la voix juste, et qu'il ne détonne pas.

Nous venons de parler d'eau magnétisée, d'arbres magnétisés, ce qui aura sans doute surpris, parce que le fluide dont il est ici question est appelé animal. Mais il est bon de savoir que ce n'est pas seulement sur les animaux qu'il agit. Il peut aussi se fixer sur les végétaux, sur les alimens, sur les minéraux et sur tous les êtres de la nature.

On magnétise une bouteille d'eau en la tenant d'une main et passant l'autre dessus de haut en bas et toujours dans le même sens pendant deux à trois minutes. On peut aussi la placer sur les genoux, poser la tête dessus et magnétiser des deux mains. Un verre d'eau se magnétise en le tenant d'une main, portant l'autre dessus et en rapprochant les doigts, comme pour y faire entrer le fluide. Il est inutile de dire qu'il faut toujours y apporter de la foi et l'intention de magnétiser. L'eau, ainsi préparée, purge le malade quand cela est nécessaire, lui fortifie l'estomac quand il le faut, et produit toujours l'effet convenable. Cette eau est agréable au goût, et plus d'un magnétisé lui a trouvé le goût de vin de Champagne.

Pour magnétiser un arbre, on le touche d'abord, puis on s'éloigne de quelques pas, et on dirige sur lui le fluide qui s'y fixe. On a soin d'aller des branches vers le tronc et du tronc vers les racines. Au reste, de quelque manière qu'on lance le fluide sur un corps, on parvient toujours à l'y fixer et à l'en charger. Mais tous les tems ne sont pas également favorables à son développement. En été, il se met plus facilement en mouvement et avec plus de force qu'en hiver. Les tems orageux lui sont contraires; ce qui semble prouver que le magnétisme et l'électricité ont peu d'analogie. Pour produire le plus grand effet, il ne faut avoir ni trop chaud ni trop froid. La force avec laquelle on magnétise est en raison de la santé et de la bonne cons-

titution. Le vieillard cacochyme magnétise moins bien que le jeune homme vigoureux et robuste.

On remarque encore, avec assez de surprise, que tous les hommes du même âge et de même force n'ont pas le même fluide. Les effluves, qui découlent du corps de l'un, peuvent être moins bons que ceux qui s'échappent du corps de l'autre. Il y a même tel magnétiseur dont le fluide est nuisible. Voilà des procédés extraits presque tous de l'ouvrage de Deleuze, et qui serviront à tout vrai croyant pour magnétiser.

(*La suite au prochain cahier.*)

J. LE BOYER.



LA FILLE DE MOAB, OU L'ANATHÊME,

PAR LE V.te WALSH (1).

Dans tous les sujets tirés de l'Ecriture Sainte, il y a un je ne sais quel charme qui captive la pensée en même-tems qu'il satisfait le cœur. La Bible est un grand monument placé à la tête de toutes les littératures modernes et dont on tire d'autant plus de parti qu'on est doué d'un esprit plus juste. C'est une grande erreur de ne voir que l'enflure du style oriental dans ces expressions désordonnées des prophètes qui, dégagés entièrement des impressions extérieures, habitent un monde moral que la foule ne peut comprendre ; mais qui, cependant est *plus* réel encore que celui-ci. C'est une erreur non moins grave de ne pas apercevoir dans d'autres passages de ce livre une grande justesse d'esprit, cachée sous les expressions les plus simples. Cette simplicité n'est pas une qualité moins précieuse que l'imagination même : c'est un rapport exact entre les mots et les choses, et il faut un jugement bien droit pour l'atteindre.

La plupart de ceux qui ont pris l'Ecriture pour modèle ne me paraissent nullement avoir saisi cette différence des deux styles. Oubliant qu'elle ne réservait

(1) 1 volume in-18, avec gravure ; prix : 2 fr. 50 cent.

l'enthousiasme que pour les choses secrètes de l'ame, ils ont fait, dans leurs tableaux, une transposition étrange des beautés qui étaient à leur disposition. Ils ont entouré les impressions morales de tant d'images sensibles qu'ils les ont, pour ainsi dire, matérialisées. Les dehors de l'imagination ne sont que des accessoires frivoles : la religion excite dans l'ame une vie qui se sert de preuve à elle-même et qui a bien assez d'elle pour se suffire ; elle se communique au dehors par des élans passionnés, par des expressions qui peignent ce qui se passe en nous, et elle ne va pas froidement chercher ses démonstrations dans les objets sensibles. Aussi, M. de Châteaubriant, si supérieur dans le genre purement descriptif, est-il loin d'être au niveau de son sujet en *traitant des idées et des sentimens religieux : Il applique l'imagination à la surface des choses* ; il ne sait pas *que la lumière ne se trouve qu'au-delà des sens*, et *le génie du Christianisme* et *les Martyrs* seront toujours, sous un rapport, des modèles dangereux à imiter. Cette vérité sera facilement aperçue de tout homme qui pense. La religion n'est pas seulement un établissement divin, c'est encore un fait de la nature humaine. Toute notre ame est en contact avec elle, et, comme il n'y a qu'une métaphysique très-supérieure qui puisse traiter de la science de l'ame, il n'y a aussi que cette même métaphysique qui puisse expliquer, je ne dis pas sentir, la philosophie si profonde et pourtant si lumineuse, cachée sous les paroles du livre sacré des Chrétiens.

Je sais qu'il faut un grand génie pour se tromper comme M. de Châteaubriant ; aussi une erreur n'ôte-t-elle rien de l'estime que le sage paie aux hommes justement célèbres. La sagesse humaine est toujours courte par quelque endroit, comme le dit Bossuet, et si Newton s'est trompé en expliquant l'Apocalypse, on peut bien croire, sans hérésie que M. de Châteaubriant s'est égaré en traitant des sujets non moins mystérieux.

Un homme de beaucoup d'esprit a insinué que j'avais imité, dans la dernière édition de mon *Voyage à la Trappe de Melleray*, une manière que je réprouve et que je crois totalement différente de celle que j'ai choisie. Bien des gens seront tentés de faire le même honneur à M. Walsh, mais je ne lui adresserai pas ce reproche, bien que le peuple range sous la même bannière tous

ceux qui traitent les mêmes sujets, quelle que soit la différence de leurs vues. Je ne trouve dans la *Fille de Moab* aucun de ces défauts saillans, que j'indiquais tout-à-l'heure. L'auteur n'a pas voulu y analyser ces mystères, qui, suivant l'expression de Saint-Paul, ne sont que folie aux yeux des hommes, quoiqu'ils renferment un sens caché de la plus haute sagesse. Considérant son sujet sous un autre aspect, il nous transporte au siècle de David, et le charme de son style nous fait oublier les tems où nous vivons, ceux mêmes qui se sont écoulés depuis le roi pasteur jusqu'à nous. Les déserts de la Palestine, la vie errante et guerrière des peuples qui l'habitent reparaissent tour-à-tour sous sa plume avec les couleurs changeantes que comporte le sujet. Ici, le calme qui règne dans l'ame de David, jeune encore, est opposé au trouble qui agite celle de Saül ; là, le récit des mœurs pastorales de Bethléem est opposé à la description brillante de l'antique Gabaa, et l'amour naissant de David au sombre désespoir qui a suivi celui de Jonathas. Une lutte, terrible et féconde en grands effets, la lutte de la religion et de l'amour, est présentée avec toutes ses fureurs et toutes ses espérances, avec ce qu'elle a de plus cruel et de plus doux. Tout montre dans cet ouvrage une connaissance vraie de l'homme, un style dont la pureté n'est que le moindre mérite et qui tire son charme d'une qualité que ne donne point la grammaire : la sensibilité du cœur.

Je pourrais donner l'analyse de cet épisode, mais je crois qu'on a tout dit quand on a loué l'ame et le style de l'écrivain. C'en est assez pour inspirer le désir de le lire. Ces analyses, au reste, ne démontrent qu'une chose, c'est qu'on a le talent de bien ordonner une fable et, en vérité, ce mérite là est si commun, il tient si peu à ce qui constitue le littérateur, que je ne peux me décider à féliciter M. Walsh, comme on le fait si souvent aujourd'hui, avec des lieux communs.

ED. RICHER.



ERRATUM.

Page 38 du 2.e volume, après le 12.e vers, ajoutez les deux suivans :

Régnant sur les tombeaux, elle rappelle au jour
Ce qui brûla jadis ou de gloire ou d'amour.

FRAGMENS D'UN POËME SUR L'IMMORTALITÉ DE L'AME.

(SUITE. *Voyez la page 41 du premier volume.*)

. . . .

Oui, quelque chose en nous cherche à briser ses nœuds ;
La terre, l'univers est trop peu pour nos vœux.
Ah! d'où vient, si la tombe à jamais nous réclame,
D'où vient vers l'avenir cet élan de notre ame?
D'un désir inquiet sans cesse dévoré,
Sans cesse l'homme appelle un bonheur ignoré.
Que le sort favorable autour de nous rassemble
Tous les biens à la fois, tous les plaisirs ensemble,
Nous restons affamés : tout est stérile et vain,
De notre avide cœur rien n'assouvit la faim ;
Si brillans au dehors, tous ces fruits de la terre
Cachent sous tant d'éclat une saveur amère.
« Est-ce tout, est-ce tout, » s'écrie avec dédain
César, du monde entier devenu souverain?
Ainsi le conquérant, de son char de victoire,
D'un regard de mépris envisage sa gloire.
Le bourreau des Romains, fatigué de forfaits,
Jette sceptre et couronne, et, fuyant son palais,
Court d'infâmes plaisirs, dans l'obscène Caprée,
Souiller les derniers jours d'une vie abhorrée :
C'est l'ambition même, abusée en ses vœux,
Qui l'abaisse et le plonge en ces excès honteux.
» J'ai tout vu, tout connu, dit en mourant Sévère,
Monté des derniers rangs au trône de la terre,
» Et le bonheur hélas! ne m'a souri jamais. »
C'est le mot qui finit trente ans d'heureux succès!
Sous son toit solitaire interrogez le sage ;
Du savant, du poëte écoutez le langage :
Vous n'entendrez partout que des cris de douleur,
Une éternelle plainte et les mêmes clameurs.
Telle est du cœur humain l'indomptable faiblesse ;
Il demande, il obtient, pour demander sans cesse.

Parcourons tous les rangs et descendons des rois
A l'artisan obscur, à l'humble villageois,
Nous verrons que l'orgueil, sous la bure grossière,
Aussi bien qu'à la cour, règne dans la chaumière.
L'esclave est aussi fier que son maître cruel:
Ainsi que son tyran, il se sent immortel,
Et ce puissant ressort relève son courage.
Sur ces rians gazons, dans ce vert pâturage,
Vois le bœuf ruminer, vois bondir les agneaux:
Tu ne les entends point se plaindre de leurs maux:
Tous, contens de leur sort, broutent l'herbe fleurie,
Sans porter au berger la plus légère envie.
L'oiseau, ne cherche point, en planant dans les cieux,
S'il est des biens plus grands, des êtres plus heureux,
Et tout ce qui respire au sein de la nature,
Satisfait et soumis, vit et meurt sans murmure.
L'homme seul, inquiet, en proie à ses désirs,
Et s'agite et gémit au milieu des plaisirs.
Et que sont ces plaisirs? une trompeuse image,
Un éclair fugitif, un stérile partage;
Remède qui ne donne, en suspendant les maux,
Que le courage hélas! d'en souffrir de nouveaux!
Monarques ou sujets, nos soupirs se répondent;
Nos plaintes, nos sanglots, nos larmes se confondent.
C'est un secret instinct, c'est le besoin du cœur,
S'élançant vers l'objet qui manque à son bonheur.
Sans cesse l'avenir sourit à notre vue:
L'infatigable espoir, l'aîle toujours tendue,
Du plus rapide vol, loin des terrestres lieux,
Nous porte vers ce terme, appelé par nos vœux.
Tout, jusqu'au sommeil même, aspire à nous instruire:
Quand ce paisible Dieu nous tient sous son empire,
L'ame reste éveillée et plus active encor,
Sans le secours des sens, poursuivant son essor,
Tantôt des prés fleuris contemple la parure,
Et d'un pied fantastique en foule la verdure;
Tantôt d'une forêt parcourt la sombre horreur,
Inquiéte, épiant les pas du voyageur;
Soudain du haut d'un mont elle est précipitée,
De rochers en rochers bondit épouvantée,
Tombe au milieu des flots et, pour gagner le bord,
Pousse, repousse l'onde et lutte avec effort.
Quelquefois, abusés par un plus doux mensonge,

Nous croyons retrouver, dans un fortuné songe,
Cette mère chérie, expirée en nos bras,
Ou ce fils en sa fleur flétri par le trépas,
Lorsqu'hélas ! il avait, d'une bouche incertaine,
De la coupe des jours touché le bord à peine.
Mais que l'ame, en créant ses mobiles tableaux,
Reproduise à nos yeux des plaisirs ou des maux,
Sur le sort qui l'attend sa propre erreur l'éclaire,
Nous révèle que, loin de tenir à la terre,
Elle abhorre sa chaîne, et, prompte à la jeter,
Vers sa céleste source aspire à remonter.
Des ténèbres ainsi la muette éloquence
D'un esprit immortel proclame l'existence;
Ainsi l'ombre elle-même, en son obscurité,
D'une éternelle aurore annonce la clarté.
  Homme, si dans ton cœur, où fleurit l'espérance,
De tes nobles destins tu puises l'assurance,
Hors de toi, sur ce globe où t'ont placé les cieux,
De l'un à l'autre pôle étends au loin les yeux :
Partout de ta grandeur que de traces brillantes !
Vois ces champs, ces vergers, ces plaines jaunissantes ;
Vois ce pampre joyeux, qui rit sur ces coteaux,
Promettre à l'industrie un prix de ses travaux.
Que de vaisseaux, chargés des dépouilles du monde,
A ta voix, sillonnant la surface de l'onde,
Des vents et des écueils audacieux vainqueurs,
T'apportent leurs tributs ou servent tes fureurs ?
L'homme par son génie a subjugué la terre.
En vain les élémens lui déclarent la guerre,
Sa courageuse main parvient à les dompter ;
La nature jalouse, en vain pour l'arrêter
D'obstacles ennemis hérisse les campagnes,
Il commande : soudain s'effacent les montagnes,
De populeux hameaux il sème les vallons,
Il suspend des cités sur la crête des monts.
Que d'orgueilleuses tours, que de hardis portiques,
De dômes imposans, de palais magnifiques !
Mais ce n'est rien encor : quels prodiges nouveaux !
A mes yeux tout-à-coup, du sein même des flots,
S'élèvent des remparts, de florissantes villes,
Dont l'onde réfléchit les images mobiles.
L'homme est un second Dieu, tout reconnaît ses lois.
Ici, c'est un torrent qui, docile à sa voix,

Soudain, rompant de l'air la colonne pesante,
Remonte, se disperse en poussière écumante.
Là, sa main dompte, enchaîne un fleuve impétueux,
En fertiles sillons, change un marais fangeux.
Vois ce globe léger qui plane sur nos têtes :
C'est l'homme qui voyage au séjour des tempêtes.
Il entraîne plus loin deux mers loin de leurs bords,
Dans ses étroits canaux captive leurs efforts,
Ouvre le continent, y pénètre, y rassemble
Des flots tout étonnés de se mêler ensemble.

. . . .

Rien ne sait résister à l'homme souverain.
De la terre il déchire, il dépouille le sein,
S'enrichit des trésors cachés dans ses abymes,
Ces trésors, dont l'éclat nous coûte tant de crimes !
Mais que son art se crée ou des biens ou des maux,
D'un cachet immortel il empreint ses travaux ;
Le globe tout entier, rempli de sa présence,
Consacre son génie, atteste sa puissance :
En naissant, il trouva son séjour imparfait :
A l'ébauche il a su donner le dernier trait.
Rival momentané du créateur suprême
Il retouche le monde, il l'achève lui-même.
Oui, descendu du ciel, un illustre étranger
Ici-bas un moment a daigné voyager ;
Des chefs-d'œuvre sans nombre ont scellé son passage :
Et d'arts et de talens quel brillant assemblage !
Partout se fait sentir un souffle créateur ;
Le marbre s'amollit sous le ciseau vainqueur,
La toile prend une ame et parle à notre vue,
La parole se peint et la laine est tissue,
Des verres rapprochés ont agrandi les cieux,
Des milliers d'univers éclatent à nos yeux ;
L'astre fuit vainement, enfoncé dans l'espace ;
L'astronome l'atteint et lui marque sa place.
Dirigé par l'aimant, Colomb brave les flots ;
Un nouveau ciel paraît, et des rapports nouveaux
Par d'utiles liens ont resserré deux mondes
Que séparait entr'eux l'immensité des ondes.

. . . .

DUFAY DE LIVOYS.

UN MOT SUR LES DEUX SEXES.

(SUITE. — *Voyez la 46 du 2.e volume.*)

Chez la femme, l'amour est le devoir le plus impérieux, son occupation la plus importante dans sa jeunesse, son plus doux souvenir et son plus grand regret dans l'âge avancé. C'est de ce penchant habituel aux affections tendres, c'est du mélange du plaisir et des peines qui l'accompagnent, que nait cette sensibilité douce et secourable qui la suit dans tous les âges de la vie, la plus belle qualité de son sexe après la modestie.

Chez l'homme, l'amour n'est qu'une obéissance momentanée à la loi naturelle. Ce devoir rempli, d'autres soins l'appellent. Dans l'état sauvage, le besoin de se mettre à couvert lui fait construire une cabane; celui de la défendre contre les attaques des voisins et des animaux malfaisans éveille son industrie, mère des arts; la chasse et la pêche fournissent à sa subsistance et à celle de sa famille. Dans la vie civile, le tourbillon des affaires entraîne l'homme social, l'ambition l'égare : il lui reste peu de tems pour l'amour ; ce qu'il en trouve dans son ménage lui suffit d'ordinaire et trouble rarement sa raison. Les desœuvrés, les hommes à bonnes fortunes, qui colportent leur sensibilité chez toutes les belles, sont de si bonne foi dans ce commerce, que personne n'en est la dupe, et les chaînes de l'amour sont devenues si légères, que ce n'est pas la peine d'en parler. Non, l'amour n'est plus un empire, c'est un jeu de société.

Omphale ne peut soulever la massue d'Hercule. Prenez, lui dit-elle, mon fuseau, et le héros file à ses pieds. Voilà votre triomphe, panégyristes du beau sexe! Mais qu'il sera peu durable! Un monstre paraît. Omphale! où fuirez-vous? Tremblante, éperdue, pleine d'effroi, votre beauté, vos pleurs ne vous défendront pas. Rassurez-vous : Hercule est là. Ce n'est plus un esclave à qui vous commandez, c'est un demi-dieu que *votre faiblesse* implore : déjà le monstre n'est plus.......

Mais l'empire de l'amour appartient-il donc exclusivement aux femmes? Les hommes ne le partagent-ils pas

avec elles ? Est-ce autre chose qu'un besoin de l'existence pour tous les êtres doués de sentiment, qui les tient dans une dépendance mutuelle, qui rapproche, unit, confond tous les rangs, et fournit de part et d'autre tant d'exemples de nos inégalités de convention, ramenées au niveau de la nature ? La mythologie, mère de la morale sous des fictions aimables qui parlent aux sens et à l'imagination, est un trésor de vérités en ce genre. Vénus brûla pour Adonis, la chaste Diane pour Endymion, Junon pour...... Mais, par respect pour la reine des Dieux, quittons l'empirée, cette brillante région des chimères : que d'exemples tant anciens que modernes l'espèce humaine peut nous offrir ?

Sapho, qui parlait le langage des Dieux, et dont les chants immortels portent après vingt siècles l'enthousiasme dans les ames et la volupté dans les sens, Sapho, brûlant des feux de l'amour et du génie, vit échouer ses talens et ses charmes devant un jeune insensible, qui, pour se soustraire à ses persécutions, s'enfuit en Sicile, où elle le poursuivit. Qu'y trouva-t-elle ? Deux volcans, l'Ethna et son cœur, sans pouvoir jeter une étincelle dans celui de Phaon. Tour-à-tour fière et suppliante, furieuse et plaintive, austère et voluptueuse, le désespoir lui fit trouver dans les flots la fin de ses tourmens. Une femme qui conserve de la fraîcheur dans un âge un peu avancé, est une rose d'automne dont l'effeuillement a de la grâce et peut encore flatter les sens ; mais Sapho était veuve, petite, laide et vieille quand elle aima Phaon et ne put triompher de sa passion : comment aimait-elle donc dans sa jeunesse ?

Arthémise I.ere du nom, reine de Carie, aima passionnément un jeune homme d'Abidos, nommé Dardanus. Outrée du mépris qu'il faisait de ses charmes, elle lui creva les yeux pendant qu'il dormait, et, pour éteindre les remords de cette action atroce, elle se précipita du haut du rocher de Leucade.

L'autre Artémise, célèbre par le mausolée qu'elle fit élever à son mari et qui passait pour une des sept merveilles du monde, ne survécut pas long-tems à la douleur de l'avoir perdu. Nos mœurs, il est vrai, sont bien changées, et cependant nous voyons tous les jours de jeunes victimes d'un amour malheureux préférer la mort à la douleur de se voir abandonnées. Ne cherchons donc point encore ici la supériorité d'un sexe sur l'autre,

Voyez cette fleur, l'ornement du parterre: Elle étale avec grâce l'émail de ses vives couleurs. Elle est l'amour de celui qui la cultive, l'objet de ses plus tendres soins. Dès l'aube matinale il vient la voir s'embellir des larmes de l'aurore. Il admire sa fraîcheur et s'énivre du parfum qu'elle exhale. Si les zéphyrs courbent sa tige élégante, la balancent avec mollesse, il en suit tous les mouvemens. Qu'un vent plus fort menace de la briser, il la relève, la soutient et pourvoit à sa sûreté. Des insectes rongeurs viennent-ils attaquer l'aimable objet de ses soins? il redouble d'activité. Bientôt cette fleur chérie n'a plus d'ennemis à craindre que la fugitive destinée des fleurs. Elle lui doit la conservation de ses charmes. Il l'arrose soir et matin. Il est jaloux même de l'ambroisie que l'industrieuse abeille lui dérobe. La fleur est-elle plus que le jardinier?

En considérant les femmes dans leur destination première, dans leurs occupations domestiques, comme dans l'emblême des fleurs qui les représentent, nous n'avons trouvé que faiblesse, timidité, dépendance de tout ce qui les entoure. Si des mouvemens contraires à ces dispositions paisibles les transportent hors du cercle que la nature a tracé autour d'elles, pour rivaliser de force, de courage et de talens avec les hommes, nous n'en trouvons aucune qui ait mérité la palme qu'elles voulaient leur ravir, ou du moins partager avec eux. Elles ne leur sont ni supérieures, ni égales, ni inférieures; problême facile à résoudre, si on considère qu'elles sont à leur place comme tout ce qui existe dans l'ordre universel des êtres. C'est faute d'avoir reconnu ce principe qu'on a tant écrit et déraisonné sur la question de la supériorité et de l'égalité des sexes. Devant l'être infini et souverainement parfait, il n'y a ni petits, ni grands, proprement dits, ni supériorité ni égalité entre les différens êtres pris en eux-mêmes; chacun étant dans son espèce tel qu'il doit être pour la fin qui lui est assignée dans le grand tout. Les rapports que nous apercevons entr'eux ne sont que des abstractions de notre esprit, que produit sur nos sens l'impression des objets dont ils sont affectés et l'habitude de nos usages. Ces rapports que nous y trouvons ne sont que des différences, et les différences ne sont pas des élémens de comparaison. L'insecte rampant et l'homme qui l'écrase sont également parfaits chacun dans son espèce, et ne

sont pas plus comparables entr'eux que leurs destinations particulières.

De même on ne peut établir de parallèles entre des personnes et des choses lorsqu'il est dans le plan de la nature d'y mêler à quelques ressemblances des différences essentielles et même capitales, qui indiquent, sans qu'on puisse les confondre, leurs destinations respectives et le but qui les attend. Ce but se reconnaît principalement dans la conformation particulière assignée à chacun. Tels sont l'homme et la femme, si semblables en apparence et si différens au fond. La distinction des sexes est une ligne de démarcation que ni l'un ni l'autre ne peut franchir, sans troubler l'ordre naturel départi entr'eux comme base de la société. La femme qui veut se faire homme est le plus ridicule des êtres. L'homme qui se fait femme (et il y en a beaucoup) en est le plus méprisable.

Toutefois, il y a dans les individus de même sexe des points de contact qui les rendent comparables entr'eux. Ainsi, on peut comparer Alexandre à César, Domitien à Néron, Turenne au maréchal de Saxe, etc. Parmi les femmes qui se sont distinguées dans le genre épistolaire, on trouvera que M.me de Sévigné excelle entre toutes les autres; mais peut-on dire qu'elle est supérieure aux hommes, quoiqu'aucun n'ait approché de ce genre d'écrire qui semble appartenir exclusivement à cette femme célèbre? Non, sans doute, et voici pourquoi.

Toutes les femmes sont organisées à-peu-près de la même manière; elles sentent de même. Elles ont dans le cœur des sentimens et dans la tête des idées qui leur sont propres, qui n'appartiennent qu'à elles, et pour lesquelles des expressions tout-à-fait naturelles quoiqu'originales, viennent d'elles-mêmes se placer sous leur plume. La mobilité de leur imagination qui les porte rapidement d'un objet à un autre en apparence très-éloigné, leur fait saisir des rapports et des rapprochemens que tout autre n'aurait pu apercevoir, et qui, par leur contraste apparent, donnent une tournure piquante à ce qu'elles disent et écrivent. Faut-il exprimer des affections douces, vives, emportées, leur ame est si fragile, néanmoins si prompte à s'enflammer, la retenue naturelle à leur sexe, que

l'éducation rend encore plus sévère, met tant d'entraves aux élans de leur imagination, qu'il semble que la nature ait voulu les en dédommager par cette facilité qu'elles ont à rendre ou à voiler leurs sentimens sous des expressions et par des tours qu'on ne peut imiter. Quelle différence entre les lettres de Julie et celles d'Héloïse ! Les premières ont une touche virile, si je puis m'exprimer ainsi, qui dénonce une plume étrangère, un ordre didactique qui décèle le travail et le sang-froid de l'écrivain ; tandis que les autres semblent sortir tout entières de l'ame brûlante, désespérée et pénitente de la malheureuse épouse d'Abeilard.

M.me de Sévigné écrivait sans art, et on a voulu faire un art d'écrire comme elle ; chose impossible. Le style des bons écrivains est comme les tableaux des grands peintres. On en peut faire d'estimables copies, mais qu'on ne prendra jamais pour des originaux. Ainsi, des femmes se sont distinguées dans le style épistolaire, mais elles sont restées fort loin de leur modèle. Parmi les hommes, c'est une chose encore plus difficile. Leur organisation diffère tellement de celle des femmes qu'ils ne sentent point comme elles. Aucune retenue ne les empêche de donner à leurs expressions toute l'énergie qu'ils jugent nécessaire pour bien peindre ce qu'ils sentent ; ce qui exclue la délicatesse, le choix et la variété des tours dont les femmes ont besoin pour rendre les mêmes sentimens.

Il n'y a dans la nature qu'une loi générale, constante et invincible de supériorité, à l'empire de laquelle tout est soumis : c'est *la force*. On la divise en force physique, politique et morale. La première renferme en soi la nécessité de son existence, puisqu'elle est la base, le régulateur et le maintien de l'ordre qui subsiste dans l'univers. Les insectes se dévorent entr'eux par la loi du plus fort. Les petits oiseaux mangent les vers et les insectes ; les grands oiseaux mangent les petits ; les loups mangent les agneaux ; les arbrisseaux périssent à l'ombre des grands arbres ; le poids d'un corps grave et solide brise un corps fragile qui se trouve exposé à sa chute ; les vents soulèvent les flots, déracinent les arbres, renversent les édifices ; la foudre les réduit en cendres : tout plie, tout disparaît devant cette loi générale.

La force politique prend sa source dans la malheureuse constitution de l'espèce humaine, que ses passions tiennent continuellement en guerre avec elle-même....... Mais n'en disons rien, on n'en parle que trop sans y rien comprendre.

Il existe, pour le monde intellectuel, des forces d'un ordre différent et non moins puissantes que les deux autres; peut-être même les surpassent-elles à certains égards que l'on connaît déjà; mais dont le rapprochement fera mieux sentir la vérité. Je les appelle *forces morales*. Ainsi la pensée et la volonté échappent à la force physique, et toute la puissance des tyrans échoue devant ces modifications de l'ame qui sait être libre au sein même de l'esclavage. Une force, plus puissante encore que la pensée et la volonté, les subjugue avec d'autant plus d'avantages, qu'un charme inexprimable l'accompagne. C'est celle qui excite, calme et exalte les passions, pousse aux grandes entreprises, perfectionne les arts et enfante des chefs-d'œuvre. Ainsi, le poëte a la force du génie; l'orateur, la force de l'éloquence, représentée chez les anciens sous l'emblême d'une belle femme, lançant de sa bouche des chaînes d'or, qui allaient d'elles-mêmes s'attacher aux oreilles des assistans; le musicien a la force de l'harmonie; l'artiste, la force de son talent, qui réside dans la perfection de ses ouvrages et porte dans l'ame de ses successeurs l'impression du beau, qui le fait sentir à ses contemporains. Que d'exemples je pourrais citer de cette force intellectuelle, qui, loin d'agir à la manière des corps, dont l'excès des uns sur les autres se communique, s'affaiblit et disparaît dans le contact, se nourrit pour ainsi dire d'elle-même, s'accroît, se fortifie au point de maîtriser non-seulement la multitude ignorante et variable au souffle des passions comme l'épis mobile au gré du vent; mais d'arrêter les déterminations des esprits les plus éclairés, les plus sublimes, les plus préoccupés de leurs idées, de leurs systêmes, et par une direction toute contraire, de les porter à des idées, à des systêmes diamétralement opposés; en sorte qu'entraînés par la *persuasion* dans leurs opinions nouvelles, ils se croient libres au moment qu'on les subjugue.

Enfin, de toutes les forces morales, la plus puissante

est celle qui a sa source dans le cœur humain, qui en pénètre les replis les plus cachés, qui brise en quelque sorte les élémens pervers des passions les plus funestes, et les transforme tout-à-coup en principes de justice, de douceur et d'humanité.

Un grand roi avait juré d'exterminer un petit peuple épars dans ses états. Inaccessible au fond de son palais, il avait défendu sous peine de mort de se présenter devant lui sans un ordre écrit de sa main. Le manteau du despote, c'est la cruauté. Cependant le péril presse, l'ordre fatal allait s'exécuter, lorsqu'une femme, dans l'égarement du désespoir s'ouvre un passage à travers la foule des gardes, pénètre dans l'appartement du roi et s'évanouit à sa vue entre les bras de ses compagnes qui, comme elle, s'étaient dévouées à la mort. Cette femme était belle, belle d'elle-même et plus encore de sa douleur. Furieux d'abord d'un tel excès d'audace, mais en même-tems frappé d'admiration sans pouvoir se rendre compte du changement subit qui s'opère en lui, le roi étend vers elle son sceptre d'or et l'appuie en signe de pardon sur un cou d'albâtre, que la pâleur de la mort disputait déjà au dernier souffle de la vie. « Reprenez vos esprits, lui dit-il ; parlez, que demandez-vous ? » A ces paroles de salut, l'infortunée entr'ouvre ses paupières appesanties, d'où s'échappent à travers un nuage de pleurs des étincelles qui n'appartiennent qu'à la beauté, et le peuple est sauvé ! C'est la douceur des rayons solaires qui dissipent l'orage et dépouillent le voyageur de son manteau que l'aquilon fougueux n'a pu lui arracher.

Ainsi, physiquement et moralement, tout cède et doit céder à la force. C'est la loi générale, à laquelle rien n'échappe. Abjurons donc à jamais ces prétentions ridicules de supériorité et d'égalité entre les sexes, dans lesquelles on a passé en revue les vertus et les vices du genre humain, qui ne feraient qu'embrouiller la matière au lieu de l'éclaircir. Etudions-nous plutôt à pratiquer les unes et à nous corriger des autres. Dépouillons une femme à la mode de tout ce qu'elle a d'étranger, considérons-la dans la beauté de ses formes, dans l'ingénuité de ses grâces, dans la douceur de ses affections, dans la pureté de ses vertus, dans la faiblesse triomphante de ses organes, et dites-moi quelle femme ne voudrait pas être celle que je dépeins.

O femmes ! Quelle sorte de gloire ambitionnez-vous? n'est-ce pas une gloire assez belle que d'être vous-mêmes; d'être ce que veut la nature; de remplir en un mot les devoirs sacrés qu'elle vous impose ! Où trouver un titre plus magnifique, un emploi plus auguste que celui d'institutrice du genre humain? Après nous avoir donné le jour, c'est vous qui soutenez nos pas chancelans, qui nous conduisez par la main dans les sentiers épineux de la vie; nos premières caresses vous appartiennent; vous recevez notre premier sourire, vous déliez notre langue; et nos premiers mots, si doux à votre oreille, enivrent vos cœurs de délices; tous nos besoins, c'est vous qui les soulagez, et le berceau de l'enfance est le trône de vos vertus..

DE KERL[illegible].



DU NEUF EN LITTÉRATURE.

Un des adages vulgaires les plus accrédités dans une certaine classe d'hommes de lettres est celui-ci : *tout a été dit*. C'est avec cette terrible sentence que l'envie tente de décourager le talent naissant; c'est avec cette maxime triviale que la médiocrité s'excuse de son impuissance et, qu'en jugeant les autres avec sévérité, elle dédaigne elle-même de produire. Cet adage a fait fortune dans le peuple, toujours porté à croire celui qui le méprise. On le trouve même énoncé comme un axiome dans des livres estimés. Tout enfin contribue à le propager, et si la nature, qui reprend toujours ses droits malgré les systêmes, ne poussait de tems à autre quelque génie hors des routes battues, il y a long-tems que, dans cette persuasion, on aurait cessé d'écrire.

Si tout a été dit, que sert à l'écrivain d'interroger la nature pour l'interpréter? que lui sert de vivre avec son ame pour en étudier les impressions? il n'y a plus d'autre modèle que les livres : le talent consiste seulement dans l'arrangement des mots, et ce neuf tant vanté, que nous voulons retrouver partout, ne se rencontre plus que dans la place ou l'acception des termes.

Heureusement rien n'est plus faux que ce système. Demandez à un homme vivement pénétré d'une passion, si tout a été dit sur cette passion? Le cœur nous en dit cent fois plus que tous les livres; la langue même n'a pas de termes pour la plupart de nos sentimens. Qui est-ce qui a exprimé tout ce qui se passe dans le regard de l'homme ? Pourquoi l'admiration, l'amour, toutes les fortes impressions sont-elles muettes ? *Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement*, dit le législateur du Parnasse ; mais que de choses nous n'analysons pas et qui n'en sont pas moins réelles ! Si l'on considérait comme non avenues toutes les sensations que nous ne pouvons peindre, la moitie de la vie, et la moitié sans doute la plus délicieuse, s'évanouirait à nos yeux comme un songe. Comparons nos souvenirs, tout effacés qu'ils sont, à l'ouvrage le mieux fait sur les plaisirs de l'enfance ou les passions de la jeunesse, et nous serons convaincus par nous-mêmes que tout n'a pas été dit. Il y a donc dans chacun de nous un monde où notre pensée se réfugie, sans que presque jamais elle y rencontre celle des autres. Si nous nous accoutumons à l'observer et que nous voulions le peindre, nous entrerons dans une route absolument nouvelle.

Quand même cela serait faux, et les hommes froids se citeront ici pour exemple, ce serait avoir une idée bien imparfaite de la nature que de penser qu'il n'existe d'autres objets que ceux que nous apercevons. Le monde moral n'est pas moins vaste que le monde physique; et il y a, sans doute, dans ce monde là plus de choses à connaître qu'il n'en a été découvert jusqu'ici. L'auteur *de Paul et Virginie*, quoique venu après tant d'autres, a démontré, dans la partie morale de ses ouvrages, qu'on devenait supérieur à tous les modèles en suivant la nature. En atteignant une perfection qui décourage celui qui veut l'imiter, ne nous a-t-il pas fait voir que nous ne pourrions l'égaler qu'en faisant comme lui, c'est-à-dire, en obéissant aux impulsions de notre cœur ? Pour la peinture même des objets physiques, il a prouvé par son exemple qu'il n'y avait qu'à observer, et que le grand-livre qui nous est ouvert nous offrirait à chaque instant des tableaux plus séduisans encore que ceux de Théocrite et de Virgile.

Bien plus, les impressions que nous recevons de la nature ou de nos semblables ne peuvent jamais être

entièrement les mêmes pour tous. Nous sommes modifiés par tant de causes, la situation de notre ame varie si souvent, que, de même qu'il n'y a pas deux hommes exactement semblables, il n'y a peut-être pas non plus deux impressions qui nous affectent de la même manière. Si chaque homme faisait le tableau fidèle de son ame, nous trouverions autant de nuances diverses entre les ames, qu'il y en a dans les traits du visage. Les nombreuses figures du *Kaleïdoscope* différeraient peut-être moins que les écrits des hommes, si nous nous proposions de transmettre fidèlement les impressions qui nous sont propres, au lieu de nous copier les uns les autres.

Puisque le neuf nous paraît si facile à rencontrer, quels sont donc les nombreux obstacles qui nous empêchent de l'atteindre ? Pourquoi est-il si rare quand il devrait se trouver par-tout ? Je crois apercevoir plusieurs causes qui concourent de concert à nous retenir en littérature dans la route frayée, et nous empêchent de nous en ouvrir une nouvelle.

1.° La pensée est un besoin de l'ame ; mais il faut que l'éducation ou l'habitude nous y façonne, sans quoi elle ne vient jamais sans nous faire éprouver une sorte de fatigue. Entre la rêverie, qui nous saisit involontairement, et la pensée, qui prend possession d'elle-même, il y a un intervalle immense. Nous rêvons machinalement ; mais nous ne pensons qu'en faisant une sorte d'effort sur nous. Aussi, la plupart des hommes aiment-ils mieux s'en rapporter aux autres que de se donner la peine de penser eux-mêmes.

2.° Pour peindre, il faut sentir, et le nombre de ceux qui sentent vivement est infiniment plus rare que le *nombre* de ceux qui jugent. Un juge d'ordinaire ne produit pas ; il ne fait que pâlir sur les productions d'autrui, et ce n'est pas le moyen de trouver le nouveau en littérature.

3.° Le langage est une étude qui absorbe tellement notre attention, qu'après l'avoir épuisée sur les mots, il ne nous en reste plus pour les choses. Le style est l'expression de ce qui se passe au-dedans de nous ; mais ce travail là est si difficile qu'il devient fort souvent lui-même un but. On passe son tems à cadencer péniblement quelques phrases sonores, et parce qu'on a amusé l'oreille, on croit avoir tout fait. Un athlète qui

emploie toutes ses forces à soulever le ceste, n'est pas propre à s'en servir.

4.° La culture des lettres chez nous est un métier de tous les jours. Dans le partage de notre tems, il y a tant d'heures consacrées au travail du cabinet; mais l'inspiration, sans laquelle on n'écrit jamais bien, n'est pas à nos ordres. Elle nous surprend quand nous ne la demandons pas; elle nous fuit quand nous la cherchons. Nous écrivons très-souvent dans les dispositions les moins favorables à la pensée. Les lieux communs alors viennent à notre secours, et notre papier est rempli, sans que nous soyons un moment descendus en nous-mêmes.

5.° La société nous soumet à des règles qui sont les mêmes pour tous. La crainte du blâme ou celle plus forte encore de la moquerie nous empêche de nous montrer à nu, de peur qu'on nous fasse apercevoir que nous ne pensons ou n'agissons pas comme les autres. Nous rougissons d'être original, comme nous rougirions d'un vice, et par prudence nous choisissons la route battue, où il y a moins de gloire et plus de sûreté. Alors notre esprit, comme notre habit, est soumis au joug de la mode, et on ne voit dans un homme quelconque que ce qu'on voit dans tous les autres.

A ces causes principales se joignent quelques autres motifs qu'on ne s'avoue pas toujours, mais qui prennent leur source dans le cœur humain. L'homme est doué d'une impatience naturelle, qui le porte à se contenter sur chaque objet d'un premier regard. Il semble que nous voulions en finir, si l'on peut dire ainsi, avec tout ce qui nous intéresse; alors, nous aimons mieux croire que tout a été dit, que d'étudier des choses qui étaient des mystères pour nos pères et qui le seront encore pour nos descendans. De plus, par une disposition habituelle de notre ame, nous pensons toujours que le mieux est hors de nous. Ce que nous n'apercevons pas, d'autres l'ont découvert, et, persuadés que nous ne faisons que nous traîner sur des redites, nous prenons notre parti, et nous habillons en d'autres termes les pensées d'autrui.

Malgré tant d'obstacles, celui que la nature a doué d'une ame sensible, celui qui s'est habitué à réfléchir, qui a fait de sa langue une étude telle que le travail

de la composition ne gêne jamais celui de la pensée ; celui qui s'est affranchi, dans sa retraite, des préjugés qui gouvernent le monde, qui ne rougit jamais de lui, qui est assez hardi pour ne pas craindre le ridicule, qui peut attendre pour prendre la plume l'instant où il sera pressé de produire, celui-là, dis-je, sera toujours un écrivain original.

ED. RICHER.



MOT DE MADAME DE C.....

Quoi ! *Fiercourt*, toujours fat, enfin toujours lui-même,
Est assez impudent pour dire que je l'aime :
Grand Dieu ! pour me venger au gré de mes souhaits,
Que ne peut-il m'aimer autant que je le hais ?

BLANCHARD DE LA MUSSE.



DIALOGUE.

Un *Gascon*, un *Breton*, se trouvant à Paris,
Se disputaient entr'eux ; *Figeac* disait à l'autre :
Vous êtes, on le voit, bien de votre pays !
Et vous, mon cher *Figeac*, vous êtes trop du vôtre !

BLANCHARD DE LA MUSSE.



L'UTILITÉ DES SOTS.

Avec les sots on gagne peu de chose !
Fou qui les hante, habile qui les fuit !
N'est pas le cas, reprit soudain Monrose ;
Car sans les sots, connaîtrait-on l'esprit ?

L. I*****.

LANGUE BRETONNE.

Rennes, 18 juillet 1823.

A mon retour ici d'un assez long voyage, j'ai trouvé la 7.e livraison du Lycée, où j'ai vu avec surprise que M. Le Boyer pense *que je passe condamnation sur les passages qu'il a, dit-il, réfutés.* J'ignore absolument de quels passages il parle ; car il me semble que M. Richer a répondu entièrement aux objections de M. Le Boyer. Seulement, je vois que ce dernier tient toujours à ses œuvres ; ce qui n'est pas blâmable ; mais, sur toute chose, je le prie de ne rien conclure de mon silence ; car je n'admets rien de ce qu'il a écrit sur notre bas-breton. Il paraît qu'il ne sait plus chercher dans les lexiques, puisqu'il me demande poliment jusqu'aux feuillets de Suidas. A la page 97 du tome 2 de l'édition de Cambridge, il trouvera ce qu'il désire.

Il reconnaît donc aujourd'hui que la langue des Armoriques était la même que celle des Celtes, et il ne veut plus entendre parler du Punique ; mais aussi pourquoi dire qu'on a traduit, avec dix mots bretons hachés et mutilés, dix vers carthaginois, lorsque pas un de ces mots bretons ne s'accorde, même indirectement, avec la version que Plaute a donnée du Punique (1). Ce n'est pas ainsi qu'on traduit.

Je m'étonne que M. Le Boyer me rappelle au point de la question, je ne croyais pas m'en être écarté. En effet, il s'agit, dit-il, de savoir si les Armoriques parlaient *breton* avant le passage de Conan, en 383. Eh ! n'ai-je pas promis, à la page 400 du 1.er volume du Lycée, de démontrer que les Armoriques, *parlant Gaulois, parlaient aussi breton*, ces deux langues n'étant au fond qu'une seule et même langue, *Gallorum Britannorumque sermo haud multùm diversus* (2).

N'ai-je pas même prouvé que les Armoriques parlaient *breton* avant Conan, puisqu'ils avaient donné la *langue bretonne* aux Ostyens de Germanie, *quibus lingua britannicæ propior* (3). Ainsi, je suis dans la question.

---

(1) Voyez la première lettre de M. de Penhouet dans ses Recherches.
(2) Tacite, in Agric.
(3) Tacite, in German.

M. Le Boyer revient au vers de Martial, *veteres braccæ Britonis pauperis*, espérant bien en tirer la conséquence que, si les Armoriques ne portaient pas le nom de *bretons et les braguettes bretonnes*, ils ne pouvaient parler *la langue des Bretons*; singulière logique ! En conséquence, long commentaire sur les mots *bracca*, *braccæ*, dont il aurait mieux trouvé la signification dans les auteurs du vieux tems, que dans Novitius. Diodore de Sicile, Strabon et Martial lui-même nous ont appris quelle était la forme des braguettes gauloises. *Galli* FEMORALIA, *quas* BRACCAS *vocant*, *gestant* (1) BRACCIS *utuntur Galli* CIRCUM EXTENSIS (2) DIMIDIASQUE NATES GALLICA BRACCA *tegit* (3).

Maintenant, quels étaient les Bretons, qui, suivant Martial, portaient ces larges braies ? Ce n'étaient pas les Bretons de l'île, chez lesquels, au rapport d'Hérodian et de Solin, on ne connaissait pas l'usage des habits, *vestis usum non cognoscunt* (4).

Les Armoriques, au contraire, devaient en faire usage comme les autres Gaulois, en outre qu'on voit dans Properce que le roi Viridomar portait de ces culottes :

Illi virgatis jaculantis ab inguine BRACCIS (5).

Or, le roi Viridomar était Armoricain, *spoliatus Aremoricus lars* (6), et même Breton armoricain : car Plutarque, en deux endroits, lui donne le surnom de *Britomar* (7), c'est-à-dire, de grand breton ; en effet, suivant le même historien, « il estait le plus bel homme » et le plus grand de tous les Gaulois et si avoit son » harnois tout doré et argenté qu'il reluisait comme » l'esclair (8). » Viridomar vivait du tems de Marcellus, qui le défit et le tua 223 ans avant J.-C.

Enfin, l'Anglais Farnabe, savant annotateur de

---

(1) Diod. Sic., liv. 5, chap. 28.
(2) Strabon, liv. 4, chap. 4.
(3) Martial.
(4) Herodian, liv. XI et Solin, liv. 7, chap. 8.
(5) Eleg. XI, livr. 4.
(6) Auson. in Monosyll. V. Turneb. advers. liv. 18, chap. 1. Le mot celtique *Lars* me parait être un nom de dignité, correspondant au *Laird* des Ecossais. Porsenna, roi d'Etrurie, est quelquefois appelé *Lars Porsenna*. Il y a en Bretagne plusieurs familles du nom de Lars, Larsur.
(7) In Romul. et Marcello.
(8) Amiot.

Martial, dit, sur le vers que nous examinons, qu'il ne s'agit pas des Bretons de l'île, ses bons compatriotes, mais des Bretons du continent, *bracœ britonis*, *id est*, *Femoralia quæ britannis Gallis in usu.*

Martial n'a pu également donner l'épithète de *pauperis* aux Bretons insulaires, qui n'étaient pas de *pauvres gens* pour les Romains, ni du tems de César, ni du tems de Martial. César n'avait entrepris la conquête de l'île de Bretagne que pour en tirer des richesses, *Britanniam petisse spe margaritarum* (1).

Cent ans après, du tems de Martial, les Bretons formaient encore une nation puissante. Pour s'en convaincre, il suffit de lire les pages éloquentes que Tacite leur a consacrées. Je ne puis donc accorder à l'estimable auteur que le poëte Martial, par les mots *britonis pauperis*, ait voulu désigner les fiers Bretons insulaires.

Au lieu qu'il a pu s'exprimer ainsi à l'égard des Bretons Armoriques que César avait incendiés, saccagés, ruinés, *incensis omnibus* (*Armoricorum*) *navibus*, *interfectisque his qui pugnaverunt* GALLIS, *reliqui sese dediderunt*, *sed Cæsar maximè ob injuriam legatorum*, *et ut genti ad omnia consilia mobili terribilis exempli notam inureret*, *cunctis principibus per tormenta interfectis*, *reliquos sub coronâ vendidit* (2).

M. Le Boyer cite encore en sa faveur, dit-il, la notice de l'Empire sous le nom de *Britones*; mais il n'a pas fait attention que cette notice, rédigée du tems de Maxime et de Conan, distingue entre les vieux et les jeunes Bretons, *Britones seniores*, *Britones juniores*; les vieux Bretons sont les naturels du pays, et les jeunes Bretons les Bretons de l'île arrivés avec Maxime et Conan, *les Bretons survenus*, *les Britanniciens*, ainsi que l'exprime cette même notice, *Britonum superventorum*, *Manathias*, *Juniores Britanniciani*, *etc.*

Ce n'est pas encore tout. La notice parle des *Bretons Lètes de Rennes*, en garnison dans la province Tarraconnaise en Espagne, *in provinciâ Tarraconensi præfectus letorum Britonum Rhedonis.*

Ces Bretons Lètes de Rennes n'étaient pas de l'île de

(1) Sueton; in Cæs., chap. 47. Diocass., tom. 8, chap. 39.
(2) Paul. Oros., liv. 6, chap. 8.

Bretagne ; car Zozime nous apprend que c'était une nation gauloise, et que c'est chez les Lètes que le tyran Magnence avait fait ses études latines, *quumque commigrasset ad Letos*, QUÆ GALLICA NATIO EST, *latinas litteras dedicerat* (1). Magnence mourut à Lyon le 11 août 353, par conséquent 30 ans avant le passage de Maxime et de Conan en Armorique.

C'est aussi bien long-tems avant ce même passage que les Lètes avaient été placés à Rennes et dans nos autres villes par l'empereur Constantin : voici ce qu'on trouve à cet égard dans Guillaume de Malmesbury : *magnam manum Britannorum militum secum abduxit per quorum industriam brevi rerum potitus, emeritos et laboribus functos in quadam parte galliæ ad occidentem super littus oceani locavit, immane quantum coaluere moribus linguâque ; non nihil à nostris britonibus degeneres !* Succedentibus autem annis Maximus, etc. (2).

On doit bien remarquer, dans ce passage, que ces vétérans, *laboribus functi*, avaient trouvé, en arrivant dans l'Armorique la même langue que l'on parlait dans l'île ; mais, dans son premier mémoire, page 90 du Lycée, M. Le Boyer ne voulait pas reconnaître en cela l'autorité du bénédictin anglais, par la raison qu'il n'écrivait que long-tems après Constantin ; que dira-t-il aujourd'hui, si on lui prouve que cet auteur est parfaitement d'accord avec un monument irrécusable, le code théodosien, qui porte l. 7, tit. 10 : *præcepit Constantinus:* VETERANI JUXTA NOSTRUM PRŒCEPTUM *vacantes terras accipiant, easque perpetuo habeant immunes*. C'est là l'origine des *terres* dites *létiques*, dont la Bretagne, comme on sait, a pris le nom de *Létavie*, que n'a jamais porté l'île de Bretagne, suivant la remarque d'Usserius, *letha id est, Armorica letharia* (3).

D'après cela, je pense, sauf à dire par la suite quelque chose de plus, que du tems du roi Viridomar, du poëte Martial et des empereurs Constantin et Magnence, avant Maxime et Conan, les Armoriques portaient le nom de Bretons, les braguettes bretonnes, et parlaient la langue britannique.

MIORCEC DE KERDANET.

---

(1) Zozime, liv. 11, pag. 701. Aurel. Vict., chap. 39 et 41.
(2) Liv. 1, chap. 1.
(3) Pag. 453.

J'ai promis de ne répondre aux objections qu'on me fera sur la langue bretonne, que lorsque mes adversaires auront développé tous leurs moyens. Je tiendrai parole : mais je ne puis passer sous silence les personnalités, et je crois devoir répondre lorsqu'on m'accuse de ne *plus savoir chercher dans les Lexiques* ou Dictionnaires.

M. de Kerdanet m'a indiqué une phrase qui se trouve, dit-il, dans le second volume d'un dictionnaire in-folio, sans même m'en faire connaître l'édition. Tout le monde conviendra que c'est une indication difficile à vérifier, et qu'il ne doit pas s'étonner si je lui demande d'autres renseignemens. Il pouvait, et il me semble qu'il devait me dire à la suite de quel mot était la phrase qu'il se glorifie d'avoir découverte ; alors, j'aurais pu la trouver dans toutes les éditions.

Si je disais à M. de Kerdanet : Calepin a dit, dans le premier volume de son dictionnaire in-folio, *Britones, populi minoris Britanniæ, olim Britanniam insulam incoluisse dicuntur, indè que ab Anglis Saxoniæ populis expulsi, in adverso littore sedes fixisse.* Il serait forcé, pour trouver ce passage, de lire 1000 pages in-folio, qui seraient loin de l'amuser ; je l'en dispenserai, en lui disant que c'est à la suite du mot *Britones* qu'il le trouvera. Je pense que M. de Kerdanet aurait dû en agir ainsi avec moi.

Au reste, j'ai pu demander des renseignemens précis sur cette nouvelle citation ; car on en a tant fait de fausses, que je dois me tenir sur mes gardes. Un *Pomponius Gallus* inconnu ; un *Pomponius Lœtus* donné comme ancien et qui est moderne ; des passages de Strabon infidèlement cités ; des passages de Tacite et de Pline qui ne sont guères plus fidèles ; une fausse Notice de l'Empire, etc., etc. (Voyez le 1.er vol. du *Lycée*, page 297.)

Je vais tâcher de me procurer l'édition de Cambridge du Lexique de Suidas, puisque M. de Kerdanet ne veut pas me dire à la suite de quel mot est le fameux *Terri-Ben.* Je ne l'ai pas trouvé dans mon édition de Basle 1574, et je crains que ce ne soit une addition faite par quelque commentateur.

Je ne puis m'empêcher encore de faire remarquer que M. Richer m'a renvoyé à M. de Kerdanet et que M. de Kerdanet me renvoie ici à M. Richer.

J. LE BOYER.

JOURNAL D'UN OFFICIER FRANÇAIS.

Quatrième Extrait.

(Voyez les pages 357 et 427 du 1.er volume et 56 du 2.e volume.)

» Qu'un autre cherche à décrire tout ce que nous éprouvons, lorsqu'après une marche de 80 lieues dans un désert aride et brûlant, nous entrons sur les terres fertiles qui avoisinent Gaza et que nous apercevons les montagnes boisées de la Syrie. Nos chants sont des cris de joie ; nous sautons comme des enfans. Qui reconnaîtrait les mêmes soldats, qui, la veille, se traînaient avec peine dans le plus morne silence, n'ayant pas une goutte d'eau pour humecter leurs lèvres enflammées ?..... Notre bonheur est au comble quand, sur les 2 heures de l'après-midi, une pluie bienfaisante vient rafraîchir l'air ; nous quittons une partie de nos vêtemens, pour jouir entièrement de cette nouvelle faveur, que le ciel semble nous envoyer pour nous purifier, et nous continuons de marcher en chantant. Pendant que nos chants redoublent avec plus de force, un officier remarque que nos chansons guerrières retentissent dans les mêmes vallons où jadis les croisés, nos ancêtres, entonnaient des cantiques en l'honneur de la croix. Tant de souvenirs de gloire nous animent davantage ; c'est dans cette disposition que nous apercevons, vers les 5 heures du soir, un corps nombreux d'ennemis sur les hauteurs en avant et à une demi-lieue de Gaza, auprès d'un bois d'oliviers.

» Notre division forme un carré et s'avance en bon ordre sur la droite de l'ennemi. Une autre division marche sur le front de la ligne du Pacha de Damas, car c'était son armée. Une troisième division se dirige sur les hauteurs afin de tourner les positions qu'occupent les troupes du Pacha. La cavalerie française commence vigoureusement l'attaque. Les mamelucks tournent bride et s'enfuient à toute hâte en poussant d'horribles hurlemens ; en se sauvant, ils tombent sur notre division ; mais dans un feu de file bien nourri, à 15, 12 et 6 pas, nous en démontons plus de 200. Le gros de la cavalerie ennemie continue sa retraite, toujours poursuivie par les Français, et nous arrivons presque aussitôt

qu'elle aux portes de Gaza, que nous traversons en courant, pour ne nous arrêter qu'à une lieue au-delà sur les hauteurs qui dominent la ville.

» Le 26 et le 27, nous séjournons à Gaza, bivouaqués en avant et en arrière de la ville. Nous vivons assez bien, ayant pour nourriture des veaux, des moutons et des chèvres trouvés à Gaza, du biscuit, du riz et d'excellente eau fraîche, dans laquelle nous mêlions du jus de citron.

» Le 28, nous continuons notre route, nous dirigeant sur Jaffa, où nous arrivons après la marche la plus pénible à travers une plaine immense, aride, couverte de monticules de sable mouvant, que notre cavalerie ne peut franchir qu'avec beaucoup de peine : les chameaux eux-mêmes ne s'avancent que très-difficilement dans cette masse de poussière où les caissons entrent jusqu'à l'essieu ; nous poussons aux roues qui ne peuvent tourner et nous faisons avancer les affûts comme des traîneaux.... Le soir, nous bivouaquons dans un bois de chênes verts, où nous n'avons pas une goutte d'eau. Le lendemain, auprès du village d'Ezdedon-Azots, nous trouvons un peu d'eau saumâtre. Enfin, le 2 mars, nous quittons ce sol ingrat, pour nous rapprocher de la mer ; nous longeons le rivage dans la direction du bourg de Ramleh, habité presque en entier par des chrétiens. Les mamelucks qui s'y étaient postés, l'abandonnent à notre approche. Nous y trouvons des vivres et des munitions, de même qu'à Gaza ; car les Orientaux, n'ayant point l'usage, comme les Européens, de faire avancer leurs magasins à l'arrivée de l'ennemi, ne se retirent de leurs positions qu'à la dernière extrémité.

» Le 3 mars, nous arrivons à Jaffa. Le 4, nous allons prendre position sur le torrent de Koïa, à deux lieues de Saint-Jean-d'Acre, pour contenir les Naplousins qui se rassemblaient dans cette partie. Le 5, nous nous rendons à Miski, village à 4 lieues de Saint-Jean-d'Acre; nous y restons tout le tems que dure le siége de Jaffa. Cette ville est prise d'assaut, le 7 ; mais la conduite de nos soldats nous devient funeste, en apportant dans nos rangs le fléau destructeur de l'Orient, qui régnait sur les côtes de la Syrie ; comme ils s'étaient emparés, dans le pillage, des vêtemens de pestiférés, la contagion ne tarde pas à les atteindre, et bientôt elle gagne notre division.

» Je n'ai jamais pris de précaution contre cette horrible maladie ; je tâchais de n'y pas penser. Je donnais continuellement des secours à ceux qu'elle atteignait, et je les menais, en les tenant sous le bras, à l'emplacement désigné pour eux; je les embrassais en les quittant, et j'ai reçu de quelques-uns divers objets ; cependant je n'ai pas été un seul instant malade. Plusieurs de mes camarades restaient indifférens comme moi sur la manière dont nous devions terminer nos jours, ayant peu d'espoir de revoir notre belle France.

» Je commençais à parler passablement arabe, et, pendant mon séjour à Miski, je m'instruisais avec nos guides des mœurs de leurs pays.

» Le 14 mars, nous quittons Miski ; le 15, nous nous dirigeons sur Zeta, que nous traversons après un combat opiniâtre contre les Naplousins ; le 16, nous nous avançons jusqu'au pied du mont Carmel, où nous trouvons bien à-propos des magasins de riz, car nous manquions de vivres depuis plusieurs jours.

» Le 19, nous arrivons avec toute l'armée, pour prendre position devant Saint-Jean-d'Acre et en former le siége, que nous commençons le lendemain, et que nous continuons, par divers ouvrages, jusqu'au 26. Plusieurs assauts ont successivement lieu, sans produire de résultats décisifs jusqu'au 1.er avril.

» Nous manquions de vivres et nous n'avions que de mauvaise eau ; pour ajouter à notre situation critique, nos munitions étaient presque épuisées. Dans cette situation, les généraux invitent les soldats à aller ramasser les boulets, tirés des vaisseaux anglais, sur le rivage, et ceux des assiégés aux alentours de la place. On promet de payer ces boulets selon le calibre, 12, 9, 8, 6 et 4 sous. Dans une seule journée nous en déposons plusieurs milliers dans notre parc, car j'y allais, comme mes camarades, mais plutôt par fanfaronnade que par besoin d'argent pour acheter le peu de vivres que les Druses apportaient au camp et qu'ils faisaient payer fort cher : j'aimais à entreprendre les choses périlleuses et extraordinaires ; mais j'avais, à cette époque, plus de 80 louis, et mes camarades m'en devaient à-peu-près autant..... C'était pour nous une partie de plaisir que d'aller sur le rivage narguer les Anglais ; dès que nous nous apercevions qu'ils allaient tirer, nous nous couchions

par terre, et aussitôt la bordée lâchée, nous courions ramasser les boulets, malgré la continuation du feu. Un assez grand nombre de soldats fut toutefois tué ainsi ; mais il nous fallait de quoi nous battre.

» Le 2 avril on organise par corps d'infanterie une compagnie d'éclaireurs, composée de 75 hommes, dont trois officiers. Je fais partie de celle de la 9.e comme sergent. Le lendemain, nous devons monter à l'assaut, aussi nos baïonnettes sont-elles aiguisées jusqu'au talon.

» Le 3, nous tentons un assaut. Nous parvenons à gagner une tour et nous faisons éprouver à l'ennemi une perte considérable; ma compagnie a 17 hommes de tués, dont 2 sergens et un caporal.

» Saint-Jean-d'Acre est fortifié à la manière du 12.e siècle, avec de mauvaises courtines flanquées de tours carrées ; mais des ouvrages supplémentaires avaient été service établis avec habileté par un officier d'artillerie français au de la Porte, qui avait fait élever une nouvelle ligne de fortifications derrière la ville, armée de l'artillerie fournie par les vaisseaux anglais.

» Le 6, à 5 heures du matin, après avoir été de piquet pendant la nuit à la réserve de la tranchée, avec ma compagnie d'éclaireurs, nous apercevons l'ennemi. Il faisait une sortie nombreuse sur différens points. Nous prenons nos armes, et, sans suivre les chemins couverts, nous fonçons dans les boyaux, en les franchissant les uns après les autres jusqu'au dernier, où nous nous trouvons pêle mêle avec ces enragés de Turcs. J'en tuai plusieurs et je fus remarqué du général Lagrange. Après trois quarts d'heure d'un combat à la baïonnette, les Turcs rentrent, et nous gardons les boyaux, d'où nous continuons de tirailler sur l'ennemi jusqu'à midi.

» Ce jour là j'affrontai tous les dangers sans la moindre crainte de la mort ; elle ne m'avait pas atteint dans la terrible mêlée de la matinée et je devais me croire invulnérable. Je montai sur le parapet d'un boyau, où, servi par deux de mes camarades, qui chargeaient mon fusil et les leurs, je ne faisais que tirer les armes qu'ils me passaient. Je me trouvais tout-à-fait à découvert sous le feu de la mousquetterie de l'ennemi, qui tirait des remparts sur moi. Je reçus huit balles, mais deux seulement me firent une contusion à la cuisse droite. Je restai à cette place pendant cinq quarts d'heure, malgré les obser-

vations de mes officiers et de mes camarades, et après avoir usé dix-sept paquets de cartouches.

» A 2 heures de l'après-midi nous rentrons au camp. Aussitôt mon arrivée, le chef de brigade Marpande me fait demander. Je me rends chez lui; il me complimente sur la conduite que je viens de tenir; il en instruit le général Reynier, qui m'écrit, à ce sujet, une lettre très-flatteuse. Je suis nommé sergent-major de la 5.e compagnie du 3.e bataillon de la 9.e, et, le lendemain noté à l'ordre du jour de l'armée.

» Le 7, je pars avec la division Kleber, qui marche contre les Naplousins et qui porte des secours au général Junot, qui avait pris Nazareth. Je suis les divers mouvemens de cette division.

» Le 16 avril 1799, sous le commandement du général Kleber, nous quittons Nazareth à une heure du matin. Chaque soldat a de 80 à 100 cartouches. Nous nous dirigeons vers l'armée du Pacha de Damas, réunie à celle des Naplousins, pour en venir à une action décisive. Nous avançons jusqu'au village de Foulé, en deux carrés, pour surprendre l'ennemi dans son camp; mais, égarés par notre guide, nous n'arrivons qu'à 10 heures du matin en présence de l'ennemi. Néanmoins, notre subite apparition jette un peu de confusion dans l'armée musulmane. Le général Kleber en profite et ordonne l'attaque. Le combat est bientôt engagé.

» Depuis que je suis soldat, ayant fait les campagnes de Hollande, d'Allemagne et d'Italie, je ne m'étais jamais vu assailli par des forces aussi nombreuses que celles au milieu desquelles nous nous trouvions, à proportion de notre nombre. Il y avait au moins dix Turcs contre un Français, et il fallait, en effet, des soldats français pour ne pas céder à un premier mouvement de surprise et de terreur.

» Cette nuée d'hommes armés essaie d'entamer nos carrés par des charges continuelles d'une innombrable cavalerie, par les attaques d'une infanterie qui se précipite sur nous en désordre et en poussant, selon l'usage des Orientaux, des cris épouvantables; chaque fois notre masse inébranlable, qui leur offre la mort de toutes parts, les repousse par un feu de file bien nourri, pendant que notre artillerie les foudroie par sa mitraille et fait un ravage terrible dans leurs rangs.

» Sur les 2 heures après midi, nos carrés se trouvent retranchés derrière un rempart de cadavres d'hommes et de chevaux, et d'une immense quantité de blessés hurlant comme des bêtes féroces.

» C'était la première fois que je voyais le front d'une ligne de bataille couvert de morts et de blessés en une aussi grande quantité.

» Nos munitions commençaient à s'épuiser. Le général Kléber nous recommande de les ménager, sachant bien que les Turcs, selon leur coutume, cesseraient de combattre après le coucher du soleil, et se proposant alors de profiter de la retraite de l'ennemi, en le poursuivant avec vigueur. C'est ce que nous faisons en effet à l'heure où l'armée musulmane veut se retirer, et nous ne nous arrêtons qu'au pied du mont Thabor, où nous passons la nuit.

» C'est à l'admirable combinaison des mouvemens opérés par le général que nous devons cette brillante victoire, l'un des plus beaux faits d'armes que l'histoire puisse citer.

» Le 21 avril, nous rentrons au camp de Saint-Jean-d'Acre et nous en continuons le siége.

» La compagnie d'éclaireurs formée dans la 9.e était toujours maintenue à 75 hommes. J'ai encore l'honneur d'en faire partie comme sergent-major. Comme je m'attendais alors de jour en jour à augmenter le nombre de ceux qui servaient à relever nos parapets, je fais mon testament, en distribuant ma petite fortune selon mes sentimens d'amitié.

» Dans nos assauts, on avait remarqué que les assiégés, pour défendre leur front, dont presque toutes les pièces étaient démontées, étaient parvenus à établir une place d'armes en avant de leur droite, et ils travaillaient à en établir une seconde sur la gauche. Ils avaient un grand avantage pour établir ces ouvrages extérieurs, protégés par l'artillerie de la place; et pour nous en emparer et nous y maintenir, nous n'avions plus assez d'artillerie et de munitions. Nous en avions bien enlevé quelquefois de vive force, mais jamais nous n'avions pu nous y maintenir.

» Pour moi, je fondais mon espoir sur notre grosse artillerie. Le 27, quatre pièces faisaient un feu terrible contre la place. Je m'amuse, avec un de mes camarades,

à servir et tirer une pièce de 32, et, à chaque coup je vois tomber en grande quantité, des pierres des remparts n'en étant pas éloigné de plus de 25 à 30 pas; mais les autres batteries n'étaient dirigées que contre une tour fatale que l'on s'obstinait à battre. Le soir, cependant, elle est démolie en entier, et vingt grenadiers de la 9.e sont commandés pour s'en emparer; mais l'ennemi les fusille presque tous. Seize d'entr'eux sont tués, et nous voyons les barbares que nous combattions couper les têtes de nos infortunés camarades pour les offrir à notre vue.

» Dans la nuit, le général Bon réunit toutes les compagnies d'éclaireurs pour faire une attaque, afin de profiter des préjugés des Turcs qui se croient en sûreté après le soleil couché. Ma compagnie était à droite et devait s'emparer d'une batterie ennemie peu éloignée du bord de la mer. Nous étions tous couchés le ventre à terre, le fusil armé et la baïonnette bien aiguisée, retenue par une courroie de la douille à la deuxième capucine. Les remparts étaient plus éclairés qu'à l'ordinaire; un cordon de lanternes était établi le long des murs : cette lumière, jointe à celle des matières inflammables et à celle des pots à feu lancés à chaque instant, éclairait parfaitement les glacis. A environ 11 heures, le général Bon donne le signal convenu. Nous nous levons promptement, nous sautons dans les ouvrages en faisant notre feu, puis nous continuons d'avancer à la baïonnette. Notre attaque a le plus grand succès; partout nous culbutons l'ennemi. Ma compagnie s'empare de la batterie, et nous nous trouvons pêle mêle avec les Turcs. Malgré la confusion, nous enclouons trois pièces; nous nous battons pendant au moins dix minutes; le capitaine Sabatier, qui nous commandait, reçoit 17 coups de sabre; le feu de la place, qui plonge sur nous, nous empêche de nous maintenir; notre lieutenant est tué ainsi que 63 sous-officiers et soldats, et la compagnie en se retirant est réduite au sous-lieutenant, huit soldats et moi qui n'ai reçu que quelques légers coups de sabre et deux fortes contusions à la cuisse droite, ce qui ne m'empêche pas de continuer mon service.

» A la pointe du jour, l'ennemi fait une sortie, reprend ses ouvrages, coupe la tête aux morts et aux blessés

que nous n'avons pu sauver, et, sur les 6 heures, nous rentrons au camp, désespérés de notre mauvaise fortune et maudissant Saint-Jean-d'Acre.

» Les assiégés font une nouvelle sortie, et, avant d'être repoussés, ils ont le tems de faire éventer la mine, de défaire les chassis et de combler le puits; de sorte qu'il nous fallait encore recourir à cette infernale tour carrée, seul point où l'on pouvait continuer l'attaque.

» Ma compagnie est remise au complet, et quoique souffrant beaucoup, je continue d'en être le sergent-major. Elle est commandée par le capitaine Lalande.

» De nouveaux obstacles viennent ajouter aux difficultés d'un siége dont la longueur, indépendamment des fatigues et des privations de tout genre, fait murmurer les soldats : une trentaine de bâtimens ennemis entrent dans le port, venant de l'île de Rhodes, et portent aux assiégés un renfort de troupes et des munitions. Dès lors il devenait urgent de s'emparer de la place avant d'y laisser entrer ces secours.

» Le 28, à 4 heures du matin, les compagnies d'éclaireurs se rendent à la tranchée, pour renouveler l'attaque de la place d'armes et des boyaux des glacis. Nous nous tenons le long des aqueducs et nous attaquons à 8 heures; à 10 heures, les ouvrages étaient enlevés comme dans les attaques précédentes.

» Cette fois, nous pénétrons dans l'infernale tour carrée après avoir comblé les boyaux des cadavres des musulmans. Nous prenons cinq drapeaux, quatre canons et nous en enclouons cinq de la batterie de droite, du côté de la mer.

» Je pris un drapeau que je portai, après l'action, à l'état-major, au général Berthier, qui m'en donna un reçu.

» La résistance prolongée des assiégés, le feu terrible des remparts, rien ne peut arrêter notre impétuosité. Ma compagnie perdit 27 hommes. Jamais, je crois, les Français n'avaient montré une audace plus surnaturelle; jamais les champs de la Palestine n'avaient été témoins d'une lutte aussi sanglante. Généraux, officiers, soldats, tous combattaient pêle mêle dans la tranchée et faisaient des prodiges de valeur......

(La suite au prochain cahier.)

HUITIÈME REVUE BRETONNE.

LES COMMIS.

Il est déjà très-tard : sur ma tête, je gage
Qu'au bureau les commis ne sont pas à l'ouvrage.
C'est le ton d'à présent, ils aiment beaucoup mieux
Dans les sociétés faire les merveilleux.
(ALEX. DUVAL. -- *Le Tyran Domestique.*)

La sotte chose que d'être commis !.... Travailler sans cesse; soumis aux caprices d'un chef, recevoir ses ordres et ne pouvoir jamais en donner. Ah ! que ne suis-je directeur-général !... — « Et moi banquier ! — Et moi notaire !... » — Voilà bien la jeunesse : jamais satisfaite de l'état dans lequel le sort l'a placée. Eh ! messieurs, vous parviendrez peut-être un jour au but de vos désirs ; en attendant, demeurez paisibles. Prendre le têms comme il vient, les honneurs quand ils vous arrivent, et son existence présente comme la meilleure, c'est le secret de tout employé, qui veut se dire parfaitement heureux. — Ce ne sera pas moi ! — Ni moi ! — Ni moi ! — Qui donc ? — Personne ! — Vous pourriez avoir raison.

Déjà, mon lecteur intrigué va me demander le sujet de cette conversation, le lieu de la scène, l'état et le caractère des interlocuteurs. Rien de plus juste. Figurez-vous donc, autour d'une table abondamment servie, un vieillard encore assez gai, trois jeunes gens : un employé d'administration, aux manières élégantes, au langage brillant et apprêté, faisant les honneurs du repas avec autant de grâces qu'un ambassadeur qui donne un dîner diplomatique ; un commis-négociant, aussi grave, aussi réfléchi qu'un joueur à la hausse et à la baisse, et un jeune clerc, dont la vivacité et surtout l'appétit formidable rappellent les petits *Rigaudins* d'autrefois.

Ces quatre convives sont mes neveux et moi-même. J'ai rassemblé ces messieurs pour le jour de ma fête, et, si vous êtes curieux de faire connaissance avec eux,

écoutez la conversation que provoqua l'exclamation de notre apprenti administrateur.

Moi.

Je sais fort bien, messieurs, que votre sort n'est pas des plus agréables ; et j'ai trop appris par moi-même que l'état de commis est sujet à bien des tribulations : un esclavage un peu rigoureux, une existence obscure, une perspective peu brillante, une société simple et modeste, conforme à sa situation, voilà de quoi se compose sa vie entière.

Le Surnuméraire.

D'où sortez-vous, mon cher oncle ; je crois, Dieu me pardonne, que vous parlez d'un garçon épicier, ou d'un commis-marchand ! Ignorez-vous qu'un employé qui sait s'apprécier, peut à présent aller à tout? D'abord défaites-vous de cette désignation mesquine de commis, qui pouvait convenir à la vérité à vos petits scribes d'autrefois. On emploie maintenant des termes plus honnêtes : moi, par exemple, je suis attaché à une administration ; monsieur fait les affaires d'un négociant ; et monsieur étudie pour être notaire. Il y a manière de dire les choses. Un jeune homme lancé dans les bureaux occupe aujourd'hui, comme je vous le disais, un rang distingué dans la société. Il concourt mieux que tout autre aux progrès des arts et des lumières ; il fait valoir à la fois les cafés et les restaurateurs, les marchands et les cabinets littéraires ; il juge sans appel au théâtre la pièce nouvelle et les acteurs de sa ville ; il figure dans un concert, aux grands dîners de ses chefs, il fait les honneurs de leurs soirées ; bien loin de mener une existence obscure et monotone comme autrefois, il joue un rôle très-important sur la scène du monde, et se voit recherché, fêté par tout ce qu'il y a de mieux dans le département.

Moi.

Je vous demande bien pardon de ma méprise ; je croyais que c'était comme de mon tems. Mais d'après cela, vous n'êtes pas aussi à plaindre que vous voulez bien le dire ?

Le Surnuméraire.

Pardonnez-moi ; nous végétons. Je sens que ma place est au-dessous de moi, et je vois bien que tôt ou tard il faudra que je la quitte.

Moi.

Mais comment font donc ces vétérans d'administrations, qui meurent en soldats fidèles au poste qu'ils ont adopté.

Le Surnuméraire.

C'est différent : ceux-là sont au niveau de leurs places, ils ne portent pas leur ambition plus haut, et s'endorment dans la poussière des bureaux, sans songer que l'on peut être quelque chose de mieux que commis; je ne parle pas d'eux ; il en faut bien comme cela pour former *le fonds*. Mais une éducation brillante, des talens aimables, des vues étendues, vous font pressentir ce qu'on vaut, et vous donnent de nouvelles idées....

Moi.

Que n'a pas certainement votre cousin le commerçant, qui paraît si modeste et si réservé ?

Le Commis-Négociant.

Mon dieu si, je les partage. Le moyen d'exister dans un comptoir de province : transactions monotones, point de génie commercial, voir tout en petit, se traîner éternellement sur la même routine, pâlir sur des livres de détail, sur des calculs de simple arithmétique, refroidir une imagination ardente, en consacrant sa plume à des opérations mercantiles ; c'est bon pour des marchands... mais moi !...

Le Clerc.

Plaignez-vous, messieurs, je vous le conseille : votre sort est-il comparable au mien, moi, pauvre malheureux clerc !

Moi.

Ah ! oui, j'en sais quelque chose. Au travail dès l'aurore, un déjeûner plus que frugal, un dîner pareil, quitter la table du maître avant le dessert, retourner dans son étude, et n'en sortir que pour remonter dans la modeste mansarde, brosser les habits de monsieur, aller chercher madame en soirée.....

Le Clerc.

Fi donc, mon oncle ! quels détails ignobles ! si les clercs de votre tems ne craignaient pas d'avilir leur caractère, croyez que ceux d'aujourd'hui savent garder la dignité du corps. Je dis seulement qu'il est cruel, après avoir consacré les plus belles années de sa jeu-

nesse, à l'étude peu récréative de nos graves auteurs, d'aller s'enterrer vivant dans une petite bourgade, avec l'espoir bien incertain de trouver une femme obligeante qui vienne nous apporter sa dot pour payer une charge de notaire dans le chef-lieu du département.

Moi.

Eh! bien, en attendant que vous rencontriez cette femme obligeante, vous votre direction, et monsieur sa maison de banque, racontez-moi tous les trois, avec franchise, les détails de votre vie, vos peines et vos plaisirs; je gage que vous n'êtes pas aussi malheureux que vous le dites.

Le Surnuméraire.

Très-volontiers. Moi, comme administrateur, je dois avoir la préférence, et je commence.

Le Commis-Négociant.

D'où vient donc cet orgueil, monsieur le surnuméraire on dirait à vous entendre que vous êtes un ministre à portefeuille; aussi, dans votre bureau vous prenez avec nous ce ton protecteur, cet air brusque, dont moi-même, plus d'une fois, j'ai ressenti les effets.

Le Surnuméraire.

Que veux-tu, mon cher, c'est un usage reçu: il faut bien garder son rang et la dignité d'un homme en place.

Moi.

Allons, messieurs, point de dispute. Vous êtes nécessaires l'un à l'autre, et par conséquent vous vous valez bien; mais par honnêté j'accorde la parole à monsieur le surnuméraire, il faut quelque déférence pour un administrateur.

Le Surnuméraire.

Puisque vous l'exigez, je vais donc vous tracer avec une rare impartialité le tableau de notre existence; vous êtes discret, ainsi je puis sans crainte révéler tous les secrets du métier. Vous savez, mon cher oncle, que, dès l'âge de 20 ans, las de vivre en homme oisif je voulus être utile à ma patrie, et prendre un emploi. Les bureauxde *** me parurent dignes d'exercer mes talens; hélas! je regrette encore l'heureuse tranquillité dont j'ai joui dans leur sein. Que n'étiez-vous là, pour voir ces doyens de l'administration arriver au travail avec

une exactitude scrupuleuse ; simples et modestes acteurs de la scène du monde, les changemens, les réorganisations, les réformes n'ont pu les arracher du modeste pupitre qu'ils occupent et où ils espèrent mourir, imbus de cette sage maxime de l'expéditionnaire Bellemain:

Ne soyons rien pour être sûrs,
De rester toujours quelque chose.

Nous autres jeunes gens, qui ne sommes pas tenus de nous tuer au service de l'état, nous arrivons une heure après, en sortant de la leçon d'armes, de musique, ou même d'équitation ; le bureau d'un collègue, devient le lieu de nos réunions. Là chacun parle tour-à-tour des bals de nos administrateurs, des soirées bourgeoises, des invitations à venir ; l'un répète le morceau qu'il doit chanter au concert, l'autre une leçon d'escrime ; et ceux-ci calculent d'avance le budjet futur des appointemens et des gratifications ; tandis que les chefs de bureau, réunis dans la salle voisine, causent des opérations de l'armée, du bulletin des lois et ordonnances, et de la correspondance ministérielle.

Tout-à-coup le bruit d'un équipage se fait entendre : il s'arrête, on se précipite aux fenêtres : c'est lui, s'écrie-t-on ; en un instant la salle des conférences est évacuée, chacun regagne son bureau, ouvre son pupitre et taille ses plumes. L'heure du travail est venue : on s'y livre avec ardeur ; mais on interrompt de tems en tems l'expédition d'un rapport pour copier une romance, parcourir un chapitre du roman nouveau ; en attendant l'arrivée du journal du département, qui offre un des plus heureux sujets de distraction : quelquefois, appésantie par son application au travail, la tête du lecteur s'incline vers son pupitre, ses yeux se ferment, son imagination le porte au faîte des grandeurs, le nomme tour-à-tour Secrétaire-Général, Conseiller de Préfecture, ou Sous-Préfet d'arrondissement. Quatre heures sonnent : ce signal trop bien connu le réveille, il quitte la veste de travail et s'élance gaîment hors du bureau, en répétant ce vers du directeur-général du Parnasse, qu'il propose de faire inscrire en lettres d'or sur toutes les portes des administrations :

. . . . ! Souvenez-vous bien
Qu'un dîner rechauffé ne valut jamais rien !

. . . .

Ah ce n'est jamais sans émotion que je reporte mes regards vers cette enceinte paisible, où l'on trouve un gouvernement paternel, une sage liberté. Là, point de censeurs sévères à inspecter votre conduite : tous les supérieurs sont honnêtes, sans s'oublier toutefois ; il n'est pas jusqu'au chef suprême qui ne daigne de tems en tems vous adresser un mot flatteur en vous donnant sa signature.

Mais le moment le plus heureux pour moi était celui où je pouvais remplacer mon chef de bureau, lorsqu'il allait faire ses vendanges, où je pouvais dire à mon tour, en l'imitant : vous repasserez. — Je ne puis pas songer à votre affaire. — Nous verrons. — J'en parlerai, etc. ; enfin, toutes ces phrases en usage, composées de mots différens ayant presque tous la même signification, et dont on devrait bien faire un vocabulaire pour l'utilité des apprentis administrateurs et pour l'instruction des solliciteurs.

Moi.

Pourquoi donc avez-vous quitté ce séjour de paix et de félicité ?

Le Surnuméraire.

Un passe-droit évident ! une place de sous-chef était à donner ; il fallait un homme capable ; mon protecteur, pour lequel je copiais de la musique et qui me trouvait toujours prêt à être le soutien de ses soirées, obtint la place pour un vieil expéditionnaire, qui n'avait d'autre mérite que de savoir son métier. Décemment je ne pouvais pas rester sous ses ordres ; je me fâchai et partis. L'administration des *** sembla m'offrir alors une carrière brillante que l'on peut parcourir sans déroger ; en effet, j'y trouvai des jeunes gens du meilleur ton, ornemens des soirées administratives, censeurs habiles au théâtre, politiques profonds et littérateurs aimables. Il faut voir le matin nos grands cercles dans les différens bureaux : ici l'on passe en revue la nouvelle troupe, la pièce de la veille ; et le recueil des jugemens qu'on en porte formerait un feuilleton pour le moins aussi intéressant que celui de Geoffroy et de ses successeurs. Car nous avons des critiques..... Là sont les amateurs de journaux ; un lecteur intrépide, de graves commentateurs s'échauffent peu à peu, et dans leur noble chaleur oublient le pauvre diable qui attend et guette

un moment de silence pour glisser sa requête. A la vérité, on peut encore là jouir d'une certaine liberté; par exemple une légère indisposition vous a fait lever plus tard que de coutume, on a été obligé d'accepter un déjeûner d'amis, on fait un voyage pour sa santé; on est toujours sûr alors de trouver un surnuméraire pour occuper votre place, et le surnuméraire, à son tour, ne craint pas de perdre ses appointemens. Mais voulez-vous trouver tous les bureaux au grand complet? Arrivez pendant la tournée d'un inspecteur-général, ou, mieux encore, à la fin du mois. A quoi attribuer cette assiduité? Je n'en sais rien; mais il semble à cette époque que tous les visages sont radieux, et le caissier parait un personnage très-important. En résumé, ôtez cette apparence de liberté, les petites excursions hors du domaine de l'état; que restera-t-il? un travail insipide, des opérations compliquées, un langage de marchand et des calculs à l'infini. Vous voyez bien, mon cher oncle, que je suis l'être du monde le plus malheureux et que j'ai raison de dire que c'est une triste chose que l'état de commis.

Moi.

Ce que vous venez de me raconter me prouve, en effet, que vous êtes un jeune homme fort à plaindre. Voyons si le sort de notre banquier sera plus agréable.

Le Commis-Négociant.

Hélas! non... bien loin de là, si monsieur l'administrateur est placé sous l'influence d'un Gouvernement sage et paternel, je puis dire, avec juste raison, que le nôtre est entièrement despotique et que notre chef a le pouvoir absolu. Bien moins heureux que le paisible employé, toujours fidèle à ses habitudes, l'aurore nous voit souvent rendus au travail, et la nuit nous y retrouve encore; lancé dans un dédale d'affaires, ou parcourant la ville en tous sens, le commis-négociant ne sait presque jamais quand il dînera, encore ce délassement si nécessaire semble-t-il être un vol aux yeux du maître. Le pauvre jeune homme, à peine échappé des bancs du collége, où soumis et craintif, il redoutait à chaque instant de rencontrer les regards de son mentor et ployait son caractère à ses caprices, n'a fait que changer d'esclavage; nouvel écolier, il se soumet au pouvoir d'un autre régent et saisit le tems de son absence pour s'y dérober.

L'intérieur des comptoirs d'un négociant pourrait offrir un coup d'œil assez curieux ; c'est un petit gouvernement: la gravité, le front sevère du chef, dont les moindres gestes sont des ordres irrévocables ; le flegme, l'importance du teneur de livre, qui se croit un être supérieur, et parait être le président de ce petit conseil de ministres ; le sourire de satisfaction du chef de correspondance, en même-tems secrétaire intime, et qui prend les manières d'un homme de lettres ; la vivacité, l'empressement du commis du dehors (c'est celui qui a le portefeuille des affaires étrangères) et l'air distrait et ennuyé du modeste copiste et de l'obscur encaisseur, concourent à former un groupe aussi intéressant qu'aimable. Sur cette scène tranquille et uniforme, l'observateur distingue sans peine le genre de l'acteur aux traits caractéristiques de sa physionomie. Ces portraits forment l'avant-scène ; voyez le fond du tableau. Le patron (c'est le mot adopté), seul dans son cabinet particulier, est livré à des méditations profondes ou dans le feu de la composition : un silence solennel règne parmi ses sujets. Le teneur de livres, protégé par un énorme pupitre qui le dérobe à tous les yeux, comme le chantre du lutrin, parcourt quelques pages d'un livre, qui n'a, je crois, aucun rapport avec le commerce, la plume à la main, un œil fixé sur le chef et l'autre sur son livre ; près de lui, l'expéditionnaire, entouré de nombreux manuscrits, compose à la fois une épître amoureuse et une lettre d'offres de services, traçant tour-à-tour l'état de son cœur et le cours des denrées coloniales ; au bout de la table, le jeune copiste, la tête appuyée sur son in-folio, dort d'un sommeil léger. La porte s'ouvre ; changement subit : le roman, l'épître disparaissent, le copiste se réveille. L'un reprend ses calculs, l'autre sa correspondance, et le troisième son recueil soporifique. Mais le son d'une cloche bien aimée se fait entendre. Elle appelle le chef à la bourse ; il disparait et ses sujets respirent. Avez-vous vu quelquefois des écoliers, livrés à eux-mêmes pendant l'absence du régent ? Le silence imposant, qui régnait un instant avant, a fait place à la gaieté la plus folle et la plus bruyante, à l'entretien le plus animé : c'est la même chose chez nous ; chacun abandonne sa place, les croisées s'ouvrent, on respire l'air avec délices, on rit, on chante, on jouit de sa liberté enfin. Pour aug-

menter la joie, le commis du dehors survient : dans sa course, il a recueilli les nouvelles du jour, il les raconte, ou les commente : heureux jeune homme, lui seul mène une vie presque indépendante, il a cent prétextes tout prêts pour excuser ses absences souvent un peu longues. Mais que vient-on d'apprendre ? le patron est parti pour la campagne. Alors la fête est complète : au moyen d'une souscription volontaire, le punch s'allume, pétille dans les verres et éloigne les chagrins et les soucis. Malheur à l'indiscret qui arriverait en ce moment, il pourrait lire aisément sur notre visage la gêne que nous causerait sa visite. Hélas ces plaisirs sont bien courts ! les heures s'envolent rapidement et notre liberté avec elles. Pendant que notre cher cousin, redevenu bourgeois, ne songe qu'à s'amuser, nous attendons avec impatience le départ du courrier...., une pièce nouvelle, un rendez-vous... Le cabinet enfin se ferme ; le courrier est terminé ; mais la pièce est jouée, le rendez-vous manqué, il faut rentrer chez soi, et le lendemain recommencer, sans avoir l'espoir, à moins d'être capitaliste ou intrigant, de s'élever au-dessus de cette sphère vulgaire, et de pouvoir dire un jour : mes commis, mes comptoirs. Vous voyez bien que c'est l'état le plus malheureux qu'il y ait au monde, et si nous n'étions pas philosophes nous n'y survivrions pas.

Moi.

Oui, oui, la philosophie est pour vous d'un grand secours ; elle est même indispensable ; et, d'après ce que vous me dites, un commis qui n'en a pas est un homme mort : je ne lui en donne pas pour quinze jours. Et vous monsieur l'aspirant garde-note, êtes-vous philosophe ?

Le Clerc.

Plus que tout autre, puisque mes occupations sont aussi fastidieuses et mes plaisirs moins variés. Griffonner en arrivant quelques rôles d'expédition ; rédiger, le *Parfait Notaire* à la main, l'acte dont on nous a communiqué le projet ; donner au client lecture de son contrat, écouter, repousser ses minutieuses observations ; tenir conversation avec ceux qui font antichambre ; feuilleter le code civil ; sans pouvoir se permettre une petite distraction, sans pouvoir se placer un instant au balcon du cabinet.

Moi.

Pourquoi donc ?

Le Clerc.

Que diraient les cliens? ce serait discréditer l'étude... Aussi avons-nous la consigne de ne regarder dans la rue qu'à travers les vitraux de la croisée.

Moi.

Que faites-vous alors dans vos momens de loisir? Vous lisez?...

Le Clerc.

Eh! non, mon cher oncle; impossible!... La défense qui nous interdit la lecture s'étend jusques sur les ouvrages des Massé, des Loret, des Garnier-Deschênes, qu'on voit seulement pour la forme, rangés dans les casiers de nos pupîtres.

Etudiez, messieurs, nous dit le chef, mais étudiez chez vous. Il vaut mieux, selon lui, pâlir sur de vieux dossiers, se tuer à déchiffrer des parchemins gothiques: bien que ce travail soit tout-à-fait inutile, nous avons l'air d'être constamment occupés, et, par ce moyen, l'étude acquiert une célébrité dont nous autres pauvres clercs faisons tous les frais. On n'y tiendrait pas, si l'on n'avait pas de tems en tems quelques délassemens. Par exemple, on part pour l'enregistrement; on rencontre un ami, on ne peut refuser une tasse de café, quelques parties de billard, et on l'accompagne au risque de dépenser avec lui les modiques appointemens du mois. En revenant du bureau des hypothèques, on rime une tendre romance que l'on frédonne encore au cabinet, témoin le mot *amour*, qui va se glisser dans un contrat de mariage, dont l'intérêt seul a dicté toutes les conventions. On s'arrête, en allant faire légaliser une pièce à une audience de police correctionnelle; cela vaut presque une représentation dramatique. On rentre tout essoufflé; on crie bien haut contre le receveur que, dit-on, l'on a été obligé d'attendre; on peste encore plus fort contre les juges que l'on n'a pas trouvés; et, à l'aide de mille petits mensonges de cette nature, on s'excuse aisément aux yeux du chef. Mais les jours par excellence, si le travail qu'ils nécessitent n'était pas aussi ennuyeux, sont ceux où nous allons assister aux inventaires; je voudrais vous voir là, mon cher oncle, que de tableaux à prendre, que de réflexions à faire! La gravité du juge-de-paix et de son greffier, l'importance du commissaire-priseur, le désintéressement des

héritiers, sur la physionomie desquels on peut calculer aisément la part qu'ils ont dans l'héritage, d'après la gradation de la douleur qui s'y trouve exprimée... Cette douleur ne les empêche jamais de veiller à leurs intérêts avec une scrupuleuse attention; ils passent avec nous la revue des meubles, des effets, et suivent les évaluations du commissaire-priseur, dont le tact sûr et la profonde érudition ne sont jamais en défaut, soit qu'il se transporte de la cave à la bibliothèque, soit qu'il faille estimer un quartaut de vin de Champagne, ou une collection d'auteurs anciens et de modernes. Ce qui n'est pas le moins intéressant de l'affaire, la correspondance du défunt est soumise à notre inspection, les papiers de famille, les secrets, Dieu sait quels secrets parfois.....! tout nous est dévoilé, et si..... mais, chut! je suis notaire. Tout cela, quoique fort agréable, sans doute, ne compense pas l'ennui que l'on éprouve en restant toute une journée attachée à l'étude, travaillant pour la gloire comme on dit; on appelle cela de la gloire! Encore si nous avions, comme vos contemporains, les petites gratifications d'usage; hélas non! tout a bien changé : les signataires des contrats sont d'une parcimonie.... qui montre bien qu'en lésinant ainsi sur les frais, ils ne font pas pour la plupart d'excellens marchés. Parlez-moi des mariages d'inclination; mais ils sont si rares maintenant! Cela tient au perfectionnement de l'esprit humain, je le sais; pourtant cette révolution dans les mœurs nous ruine : le moyen de s'abonner au spectacle, de fêter un ami et de rivaliser pour la toilette avec nos surnuméraires d'administrations ou nos commis-négocians à six cents francs. Ah! si je n'avais l'espérance d'avoir aussi moi un jour mon étude, mes trois clercs, mon petit cabriolet et ma maison de campagne, il y a long-tems que j'aurais fait un feu de joie de mon Code civil, de mon Parfait Notaire, et des auteurs du même genre, qui ne sont pas toujours amusans et récréatifs.

Moi.

C'est fort bien; vous venez de me faire votre confession franche et loyale; je vous ai écoutés attentivement, et si j'ai bien calculé, je trouve que la somme des plaisirs chez vous surpasse de beaucoup celle des peines. Mais il faut bien se plaindre.... Eh quoi, jeunes

gens, à peine entrés dans la carrière, vous vous effrayez de la route qui reste à parcourir, et vous parlez de déposer les armes? Mais j'ai été jeune comme vous, comme vous j'ai maudit le travail, et j'en ressens maintenant les bienfaits. Imitez-moi ; je dois à l'activité de ma jeunesse le repos de ma vieillesse, et l'idée seule de n'avoir pas traversé la vie en voyageur inutile et oisif suffit pour me faire reporter en arrière un long regard de joie et de bonheur.

Le Surnuméraire.

Cette morale est excellente, sans doute ; on la trouve partout, mais il n'en est pas moins vrai que la jeunesse est sacrifiée : dans un esclavage continuel, point de plaisir. — Ah ! grand Dieu ! déjà 8 heures, et mon grand morceau que je dois chanter au concert d'amateurs !

Le Commis-négociant.

Et la répétition du Théâtre Bourgeois !

Le Clerc.

Et *Fielding* qui sera commencé !

Ensemble.

Adieu, cher oncle, plaignez notre sort et faites des vœux pour notre bonheur.

Et tous trois s'en allaient en répétant : la sotte chose que d'être Commis ! — Que ne suis-je Préfet ! — Moi, Banquier ! — Moi, Notaire !

LE FLANEUR BRETON.



L'ALBUM D'UN BRETON.

DES FEMMES.

Ce sexe est pour tout l'homme : il soutient notre enfance,
Il prête à nos vieux ans son active assistance ;
Fait pour aimer, pour plaire et prompt à s'attendrir,
Il nous engage à vivre et nous aide à mourir.

[DUCIS.]

Les femmes ont l'humeur légère ;
La nôtre doit s'y conformer.
Si c'est un bonheur de leur plaire,
C'est un malheur de les aimer.

[PARNY.]

La femme, en unissant l'amour à la pudeur,
D'un pas mystérieux conduit l'homme au bonheur,

[DE CHENEDOLLÉ.]

. . . . Ne partageons-nous pas
Leurs travers, leurs défauts, sans avoir leurs appas.

[LEGOUVÉ.]

Quelle injustice aux dieux d'abandonner aux femmes
Un empire si grand sur les plus belles ames,
Et de se plaire à voir de si faibles vainqueurs
Régner si puissamment sur les plus nobles cœurs!
[P. CORNEILLE.]

Quand ce sexe timide, à ses devoirs fidèle,
Suit de ses douces mœurs la pente naturelle,
Ce sentiment plus tendre en son cœur répandu
Par sa délicatesse épure la vertu;
Mais quand cette douceur, avec peine abjurée,
Laisse aux fureurs du crime une femme livrée
S'irritant par l'effort que ce pas a coûté,
Son ame, avec plus d'art, a plus de cruauté.
[DE BELLOY.]

Qu'une femme aisément passe pour un prodige,
Mais c'est nous qui faisons nous-mêmes le prestige.
[LA CHAUSSÉE.]

Une femme est souvent plus heureuse que sage.
[ROCHON DE CHABANNES.]

La femme la plus simple a l'art de vous surprendre.
[CAMPISTRON.]

Il faut autant de soin pour conserver les femmes,
Qu'on en a prodigué pour attendrir leurs ames.
[DE BIÈVRE.]

Nous plaindrons-nous toujours, injustes que nous sommes,
De ce sexe qui n'a que les défauts des hommes?
Quel ridicule orgueil nous fait mésestimer
Ce que nous ne pouvons nous empêcher d'aimer.
[BOURSAULT.]

L'adresse d'une femme est incompréhensible!
[DESTOUCHES.]

→ La *Beauté*, décrite par M. Ed. Richer :

Toi dont l'arme puissante est un tendre sourire,
Beauté, le cœur ému chérit ton doux empire;
Mais le faible pinceau de tes adorateurs
Ne peut rendre l'éclat de tes fraîches couleurs.
Aimable dans les ris, touchante dans les larmes,
De tes traits fugitifs qui peut saisir les charmes;
Sévère, mais folâtre, on te voit tour-à-tour
Errer des temples saints aux autels de l'amour.
Tu parais : devant toi la puissance est faiblesse;
Ton regard séducteur enchaîne la sagesse.
Timide, impérieuse et modeste à la fois,
Tu sembles t'abaisser et tu dictes des lois.
Déesse aux traits changeans, fille de la nature,
Que peut ajouter l'art à ta simple parure!
Ton regard seul émeut, ton sourire séduit,
L'aisance t'accompagne et la grâce te suit.
Mais tous ces dons heureux dont le ciel te décore,
Brillans comme l'éclair, passent plus vite encore;
Tu disparais, semblable au vague souvenir
Du songe qui n'est plus et qu'on veut ressaisir.
Fragile déité, ton unique apanage,
Est l'éclat passager dont brille le jeune âge,

Ta présence nous plonge en des rêves confus ;
On s'éveille, on te cherche, et tu n'es déjà plus.
Tel est le son léger de la lyre sonore,
Il s'est évanoui, mais on l'écoute encore.

Il n'y avait qu'une femme qui fût capable de faire les vers pleins de naïveté, de sentiment et de grâce, que Clotilde de Vallons-Chalys, depuis M.me de Surville, adressait à son fils. Je crois qu'on ne lira pas sans intérêt et sans émotion cette pièce touchante, intitulée : *Verselets à mon Premier Né.* J'en cite les premières stances :

O cher enfantelet, vrai pourtraict de ton père,
Dors sur le scin que ta bouche a pressé !
Dors petiot, clos, ami, sur le sein de ta mère ;
Tien doulx œillet par le somme oppressé.

Bel ami, cher petiot, que ta pupille tendre
Goûte un sommeil qui plus n'est fait pour moi.
Je veille pour te veoir, te nourrir, te défendre....
Ainz qu'il m'est doulx ne veiller que pour toi !

Dors, mien enfantelet, mon souci, mon idole !
Dors sur mon sein, le sein qui t'a porté ;
Ne m'esjouit encor le son de ta parole
Bien ton souris cent fois m'aye enchanté.

Me soubriras, ami, dès ton réveil, peut-être ;
Tu soubriras à mes regards joyeulx....
Jà prou me dit le tien que me savoir cognestre ;
Jà bien appris te mirer dans mes yeux.

Quoi, tes blancs doigtelets abandonnent la mamme
Où vint puiser ta bouchette à plaisir !....
Ah ! dusses la seschier, cher gage de ma flamme,
N'y puiserais au gré de mon désir.

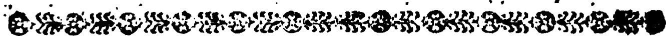
Cher petiot, bel ami, tendre fils que j'adore,
Cher enfançon, mon soulci, mon amour,
Te vois toujours, te vois et veux te voir encore ;
Pour ce brief me semble nuit et jour.

Estends ses brasselets, s'espand sur lui le somme,
Se clost son œil ; plus ne bouge.... il s'endort....
N'était ce teint flouri des couleurs de la pomme
Ne le diriez dans les bras de la mort.

Arrête, cher enfant.... J'en frémis tout entière !....
Réveille-toi.... chasse un fastal propoz !....
Mon fils !.... pour un moment.... ah ! revoi la lumière !....
Au prix du tien rends-moi tout mon repoz !

Douce erreur !... il dormait.... c'est assez, je respire !....

Je m'arrête ici, je ne continue point de citer : il est impossible de trouver plus de vérité dans l'expression de la tendresse maternelle. Ces derniers mouvemens sont pris dans la nature.



LE
LYCÉE ARMORICAIN.



VOYAGE A L'OASIS DE THÈBES
ET DANS LES DÉSERTS
SITUÉS A L'ORIENT ET A L'OCCIDENT DE LA THÉBAIDE,
FAIT PENDANT LES ANNÉES 1815, 1816, 1817, 1818,

PAR M. FRÉDÉRIC CAILLIAUD (DE NANTES).

Presque tous les journaux ayant rendu compte de ce premier voyage de M. Frédéric Cailliaud (1), nous n'avions pas cru devoir en entretenir de nouveau nos lecteurs ; mais un grand nombre d'entr'eux ayant manifesté le désir d'avoir dans *le Lycée* une analyse exacte de l'intéressant journal de notre intrépide voyageur, c'est avec un vrai plaisir que nous cédons à leur demande. Nous nous bornerons à citer les faits principaux, sans nous livrer à des réflexions qui ne serviraient qu'à alonger le récit sans ajouter à l'intérêt. Nous promettons de faire suivre cet article de la relation du second voyage de M. Cailliaud, aussitôt que cette relation, qui est sous presse, aura paru.

M. Frédéric Cailliaud, jeune breton, inconnu dans sa patrie, il y a dix ans, est compté aujourd'hui parmi les plus célèbres voyageurs. Petit, faible en apparence, sans appui, sans fortune, sans protecteurs, c'est par la seule impulsion de son zèle, par la seule ressource de son caractère, qu'il a attaché son

(1) Ouvrage entrepris sur le même plan que la description de l'Egypte ; cartes et planches gravées par les mêmes artistes ; 2 vol. grand in-f.°, formant 4 liv. au prix de 60 fr. chaque. La première livraison a paru.

nom à des découvertes importantes, fruits de travaux difficiles et périlleux.

Dans le désir de former des collections de minéralogie, M. Cailliaud abandonne de bonheur sa ville natale. A peine âgé de 25 ans, il avait parcouru déjà la Hollande, l'Italie, la Sicile et une partie de la Turquie d'Europe. Instruit des rares merveilles que renferme l'Egypte, par le récit des découvertes que les savans français venaient de publier, il conçoit le projet de visiter aussi les rives du Nil. Il quitte Constantinople dans les premiers mois de 1815, et aborde à Alexandrie le 12 mai de la même année. Déjà cet intérêt vague d'un homme qui sent le mérite de l'observation avait poussé notre voyageur à faire quelques recherches d'histoire naturelle pendant cette longue course. Peu après son arrivée dans la terre de Pharaon, M. Cailliaud se fait connaître à M. Drovetti, notre consul-général en Egypte. Ce zélé protecteur des Français, devinant les talens de notre compatriote, l'emmène avec lui dans un voyage qu'il entreprend en Nubie jusqu'à la seconde Cataracte du Nil. A son retour, présenté au Pacha, M. Cailliaud s'attire bientôt l'estime et la confiance de ce prince extraordinaire qui semble vouloir régénérer l'Egypte. Il reçoit une commission qui avait pour objet la recherche des mines situées dans les déserts voisins de l'Egypte. Pour remplir cette mission, muni de tous les firmans, qui l'autorisaient à demander partout depuis le Caire jusqu'à Syène, les hommes, les chevaux et les chameaux nécessaires à ses recherches, il quitte le Caire. Peu de tems après il arrive à Redesyeh, au midi des ruines d'Elethyia, après avoir revu avec un nouveau plaisir cette multitude de monumens qui enrichissent les bords du Nil et qui, de toutes les parties de l'Europe, attirent aujourd'hui un si grand nombre de voyageurs. Il prend à Redesyeh, six hommes pour le suivre, avec six dromadaires, des provisions pour un mois et un interprète: c'était un de ces Français qui, après le départ de l'armée, avait pris du service dans le corps des mamelucks.

Tous ces préparatifs achevés, M. Cailliaud, avec sa petite caravane se dirige vers l'Est (le 2 novembre), du côté de la mer Rouge. Il entre bientôt dans une

plaine de sable aride et brûlante malgré la saison. Le second jour, sur le soir, laissant au nord une grande route allant à Qoceyr, qui suit un beau vallon rempli d'acacias, il découvre quelques colonnes antiques, au pied d'un roc escarpé : à cet aspect inattendu, il éprouve un vif sentiment de joie : peut-être il va retrouver quelque nouvel ouvrage de ces anciens Egyptiens qui ont porté jusque dans le désert leur infatigable industrie. Impatient d'arriver à ces ruines, notre voyageur presse le pas de son dromadaire : son attente n'est point trompée. Un temple égyptien apparaît à ses regards étonnés et curieux. La distribution en est élégante ; quatre colonnes en forment le portique extérieur : au-dedans, le plafond repose sur un nombre égal de piliers carrés ; ménagés dans le sein même de la montagne, ainsi que le sanctuaire, deux chambres et deux pièces latérales. Tous les murs sont couverts d'hiéroglyphes sculptés en relief dans le creux, et d'une belle conservation ; les couleurs dont ils sont revêtus offrent encore une fraîcheur étonnante. Continuant sa route ; M. Cailliaud campe au pied d'une montagne, où quelques arbustes épars interrompent seuls l'aspect monotone du désert. Après plusieurs jours de marche, pendant lesquels il traverse une route antique très-remarquable, gravit des montagnes très-élevées, passe plusieurs torrens alors à sec, il arrive, le 7 au soir, à un passage difficile et périlleux pour les chameaux : du sommet d'une montagne, un petit sentier très-rapide descend en tournoyant dans une gorge formée par une autre montagne ; à droite un précipice horrible se présente sous les pas. Les chameliers se mettent deux à chaque chameau : l'un conduit l'animal par la bride, et l'autre le retient par la queue : à force de peine on parvient à descendre ainsi le défilé. Du sommet de cette montagne, on découvrait une vue admirable : d'innombrables rochers, nus et stériles, sont nuancés de mille couleurs ; leur sommet indestructible s'élève majestueusement au ciel ; quelques arbustes solitaires prospèrent dans ces vallons arides et brûlans ; la mer est dans le lointain : le soleil, de ses rayons mourans, éclairait alors cette grande perspective et donnait un nouveau charme au tableau enchanté qu'admirait notre voyageur breton.

Le 8, toujours avec sa petite-caravane, après avoir parcouru beaucoup de lits de torrens, tous dirigés vers la mer Rouge, M. Cailliaud arrive au pied d'une grosse montagne appelée *Zabarah* par les *A'babdeh*, à sept lieues de la mer Rouge et à 45 lieues au sud de Qoceyr. Ses guides lui disent qu'il y a dans la montagne des souterrains immenses. En entrant dans le vallon, il est surpris de voir, dans un désert aussi retiré, les traces d'un ancien cimetière musulman et beaucoup de ruines d'habitation. Bientôt il arrive aux souterrains, qu'il reconnaît d'abord pour être des mines.

Il ignorait encore quelle sorte de mine ce pouvait être : il n'avait qu'entrevu des filons de mica, de talc et de schiste, interrompus par les masses de granit qui forment le corps de cette montagne. Il charge aussitôt trois *A'babdeh* de creuser vers l'issue d'une de ces excavations. Assis sur des débris pour se reposer des fatigues essuyées tout ce jour et les précédens, sa vue se porte sur un fragment d'émeraude d'un vert foncé. Il est plus aisé de comprendre sa joie et sa surprise que de les définir! Oubliant toute fatigue, impatient d'entrer dans cette galerie, l'intrépide Nantais encourage les *A'babdeh* et se met lui-même à l'ouvrage avec eux : bientôt on peut s'introduire dans la mine. Sans retard, le curieux voyageur allume des flambeaux et, accompagné de son interprète français et d'un A'babdeh, il descend dans un chemin très-oblique ; après cent pas, l'inclinaison trop rapide du filon rend le chemin tellement dangereux que l'A'babdeh, effrayé, retourne sur ses pas ; l'interprète, trouvant le passage trop étroit, hésite et s'arrête.... M. Cailliaud, dédaignant de se livrer à des réflexions, continue de marcher et descend seul pendant trois quarts d'heure : après ce tems, il trouve le chemin fermé par un éboulis de masses énormes de mica qui s'étaient détachées du plafond : il était seul pour les écarter et pour ouvrir le chemin, parvenu à 400 pieds sous terre par beaucoup de passages difficiles et même périlleux : ce travail était au-dessus de ses forces. Il allait remonter, mécontent de n'avoir rien découvert, lorsque, dans la masse de ces micas, il aperçoit un prisme hexaèdre d'émeraude ; il le détache avec soin, en le conservant dans sa gangue. Il erre encore près de deux heures dans ces

étroites galeries. Son interprète était resté livré à la plus vive inquiétude : il appelait vainement, de toutes ses forces, M. Cailliaud ! la grande distance où celui-ci se trouvait sous terre ne lui permettait pas de l'entendre. Alors l'interprète envoie chercher une corde, qu'il laisse descendre dans la mine, pensant qu'elle pourrait tomber jusqu'à M. Cailliaud et lui être de quelque secours pour remonter; mais aucun de ses gens n'ose descendre. Sa lumière étant sur le point de s'éteindre, après s'être reposé un moment il reprend le chemin d'en haut, qu'il lui faut gravir péniblement. Au milieu du silence profond qui régnait, la voix de son interprète parvient enfin à ses oreilles, et, guidé par cette voix, il arrive jusqu'à lui.

M. Cailliaud emploie toute la journée du 9 à faire des recherches dans la montagne; il trouve plus de quarante excavations semblables à celle où il était descendu la veille. Sur cette montagne sont plusieurs réservoirs, destinés à conserver l'eau de la pluie; ils étaient à sec : depuis deux ans il n'avait pas plu dans cette partie du désert. Les mines, abandonnées depuis beaucoup de siècles étaient comblées la plupart par des éboulis de la montagne et par des pierres que les torrens charrient.

Le gisement de l'émeraude est dans des filons de mica noir et de schiste argileux micacé, qui pénètrent les masses de granit dont le corps de ces montagnes est formé.

A la nuit, M. Cailliaud et sa petite escorte voient arriver trois guerriers A'babdeh, armés de lances, de couteaux attachés au bras gauche, de boucliers de peau de crocodile ou de rhinocéros, et vêtus d'une chemise de laine. Ils s'étonnent d'abord à cet aspect; mais ils étaient en force. Les guerriers leur demandent ce qu'ils font dans le vallon. M. Cailliaud leur fait voir par ses firmans, qu'il est autorisé par Mohamed A'ly pacha, vice-roi d'Egypte, à parcourir toute cette partie du désert. Les guerriers prennent le papier : après y avoir reconnu le cachet du pacha, ils le portent sur leur tête, et, au nom de Mahomet, ils souhaitent à M. Cailliaud toute sorte de bénédictions : ils le préviennent ensuite qu'il est dangereux de dormir près des souterrains, refuge des serpens, des loups et autres animaux carnassiers, et

demeure des lutins. M. Cailliaud les remercie et profite de leurs conseils. Les trois guerriers passent la nuit auprès de sa tente ; il leur fait présent de tabac et de café. De toute la nuit, ses gens ne purent dormir : ils employèrent tout le tems à tirer des coups de fusil, pour écarter les malins esprits dont leur avaient parlé les A'babdeh.

Le 10 novembre, M. Cailliaud va parcourir encore quelques-uns des souterrains. Dans l'un d'eux, il arrive avec beaucoup de peine, et par un sentier très-étroit, à 80 pieds sous terre, jusqu'à une petite plate-forme....., il s'y arrête heureusement pour respirer..... sa faible lumière lui fait apercevoir à ses pieds un précipice horrible, dans lequel il serait infailliblement tombé, s'il avait fait quelques pas de plus.

Cette excavation était assez vaste pour y faire travailler 300 hommes à la fois. M. Cailliaud veut y descendre ; il appelle du monde et demande des cordes ; mais personne ne répond ; et il est contraint, à son grand regret, d'abandonner ses recherches, ne pouvant les poursuivre seul, ni avec des hommes superstitieux et faciles à effrayer. Il retourne à sa tente, où des A'babdeh lui apportent en présent deux moutons, puis il ordonne les préparatifs du départ.

Se dirigeant dans les montagnes au Sud, M. Cailliaud en visite une de souffre, jadis exploitée par les anciens ; mais dont ils n'ont enlevé que deux filons. Un de ses gens, que la fatigue et la chaleur avait engagé à se reposer dans une des excavations de la mine, se met à fumer et s'endort ensuite, laissant sa pipe allumée : bientôt le feu se communique au souffre. Il est réveillé par l'odeur suffocante ; on parvient heureusement à éteindre le feu, qui aurait pu consumer une grande partie de la mine.

Le 13, M. Cailliaud part pour retourner au Nil. Toute la journée il traverse des montagnes de granit : les vallons sont garnis d'acacias, et habités par des Arabes *Bicharyeh* ou *Bicharyn*, auxquels il achète des moutons. Ainsi que les *A'babdeh* les *Bicharyeh* portent toujours la lance et le bouclier ; jamais ils ne sortent sans être armés : ces Arabes, dans le désert, ont une lance à la main comme en Europe on porte une canne.

En continuant sa route, M. Cailliaud remarque la manière dont les A'badbeh préparent leur nourriture: après avoir fait un grand feu, ils y jettent de petites pierres; ils forment ensuite une pâte très-épaisse de farine de dourah, et en font un gâteau; ils retirent le feu, mettent ce gâteau sur les pierres échauffées, et ils le recouvrent de charbon et de cendres chaudes. Cette pâte, à moitié cuite, avec l'eau du désert souvent saumâtre, forme toute leur nourriture, et les soutient assez pour marcher ou plutôt pour courir derrière les chameaux pendant huit et neuf heures chaque jour, ayant les pieds nus et sur un sable brûlant. Comment, avec si peu d'alimens, peuvent-ils résister à ces cruelles fatigues? La vigueur et la sobriété du chameau sont encore plus surprenantes.

Le 18, suivant une chaîne de montagnes, qui borde la route jusqu'au Nil, la petite caravane traverse un passage très-difficile: les chameaux se rendent avec beaucoup de peine jusqu'au campement, après dix heures de marche: depuis 5 jours ils n'avaient plus de dourah et ne mangeaient plus que quelques brins d'herbe du désert: on est contraint de leur donner la paille qui bourre les selles. Enfin le lendemain, après avoir laissé sur la route un chameau trop malade pour la continuer, la caravane aperçoit le Nil et ses bords toujours verts; une heure après elle atteint Kavoisi, village au sud de Redesyeh. Arrivé à la presqu'île de Redesyeh, M. Cailliaud demande au Qâymaqâm des chevaux et des chameaux pour le bagage, et il part pour Esné. Il prend une barque pour le Caire, où il arrive le 10 janvier 1817.

M. Cailliaud est présenté à Mohamed A'ly pâcha, par le premier interprète. Le vice-roi d'Egypte écoute avec intérêt la description des mines d'émeraude que le Français a visitées, et, après un long entretien, décide qu'il retournera sur les lieux avec les ouvriers nécessaires pour l'exploitation.

En attendant l'arrivée des ouvriers albanais, la plupart de la Syrie, et des Grecs de l'Archipel, M. Cailliaud remonte dans la haute Egypte, et, visitant Thèbes pour la 5.e fois, il s'établit dans un temple. Il parcourt avec un nouveau plaisir ces admirables monumens et s'occupe de la recherche des antiques:

il trouve plusieurs beaux morceaux, déposés aujourd'hui à la bibliothèque du Roi. Dans cet heureux voyage, six mois s'écoulent avec la plus grande rapidité; après quoi M. Cailliaud descend le Nil pour retourner au Caire. Dans le cours de cette navigation, sa barque est submergée près de Hoû, l'antique *Diospolis parva*. Les marins étaient hors de la barque; au milieu de la nuit, M. Cailliaud et son interprète dormaient d'un profond sommeil, lorsque le premier se sent tout-à-coup plongé dans l'eau; il réveille l'interprète, qui, plus pesant, fait, en se levant, enfoncer la barque tout-à-fait. Elle était heureusement attachée à terre par un cordage, ce qui leur donna le tems de se jeter dans le Nil et de gagner les bords du fleuve. M. Cailliaud arrive sur le rivage, presque nu, couvert seulement par un morceau de la toile qu'il était parvenu à détacher; il s'enveloppe dans l'étoffe en attendant le jour; après beaucoup de travail on parvient à tirer la barque jusqu'à terre; la charge avait séjourné huit heures dans l'eau. Enfin le jour arrive, et M. Cailliaud passe la journée à faire sécher ses effets, dont une partie a été perdue, et parmi lesquels il regrette beaucoup deux beaux papyrus; mais il se console en pensant que trois minutes de plus il périssait. En faisant raccommoder la barque, on trouva le trou par où elle s'était emplie; les étoupes en avaient probablement été retirées par des rats. Ces aventures sont assez fréquentes sur le Nil, et pareillement occasionnées par les rats.

De retour au Caire le 9 août, M. Cailliaud y trouve les ouvriers que l'on avait réunis au nombre de 60. Le pâcha lui donna son lagum-dgi-bachi (maître-mineur), pour le seconder dans ses opérations, et aussitôt, avec tous ses mineurs, il remonte la haute Égypte: à Redesyeh il prend 120 chameaux pour leur transport, celui des provisions, des outils, etc., et, en outre, [illegible] *Ababdeh* pour soigner les chameaux.

Le 3 novembre 1817, la caravane, sous la conduite de M. Cailliaud, entre dans le désert et suit, jusqu'à la quatrième journée, la route qu'il avait prise la première fois; puis elle continue, à travers des montagnes, au nord du chemin qu'il avait suivi précédemment. Le 7, M. Cailliaud reconnait, dans une enceinte carrée de

60 pieds, une station de l'antique route de Coptos à Bérénice, placée à une journée et demie d'une station semblable qu'il avait découverte plus au sud dans son précédent voyage.

Le 9, M. Cailliaud, ayant trouvé une source, s'y arrête avec le laghum-dgi-bachi et son interprète, pendant que la troupe suit la route avec les guides. Après avoir pris un repas, ils remontent à dromadaire; mais ils s'égarent. De fausses traces de chameaux leur font prendre un mauvais chemin dans ces montagnes écartées; ils parviennent dans des gorges presque impraticables; enfin, après une marche longue et pénible dans des chemins non frayés, ils arrivent le 10 novembre au mont Zabarah, où la caravane était déjà rendue. Mais quelle est l'inquiétude de M. Cailliaud, quand il voit que les pluies qui tombent ordinairement dans cette saison sur cette partie des rives de la mer Rouge n'ont point encore commencé! Tous les réservoirs sont à sec; deux puits, les seuls qu'il y ait dans les environs, sont taris. La caravane, au nombre de 120 hommes, était arrivée sans eau, et il y avait, en outre, 120 chameaux à abreuver.

En un moment, l'épouvante devient générale; on se plaint hautement, on murmure contre le voyageur français et le laghum-dgi-bachi; on lui demande de l'eau, on l'accable d'injures, on le traîne par la barbe; on traite M. Cailliaud de *dgiaour* ou d'infidèle. Aussitôt il prend la résolution, de se rendre avec le chef mineur, à deux lieues de Zabarah, à un puits qu'il avait vu dans son voyage précédent: malgré les fatigues de la journée, ils font ces deux lieues en moins de cinq quarts d'heure: chacun veut arriver avant les autres; l'espérance soutient les forces; espérance trompeuse, qui s'évanouit bientôt! Un parti d'Albanais, arrivé des premiers, cerne le puits et s'en empare les armes à la main; l'autre parti, la plupart composé de Grecs, s'approche des Albanais. La dispute commence et s'échauffe; c'est à qui descendra dans le puits, qui contenait à peine cinq outres d'eau: les Grecs et les Albanais en viennent aux mains: le désordre est général.

Enfin, accablés de fatigue, les combattans se calment un peu; une partie veut retourner au Nil: mais les chameaux, épuisés eux-mêmes, ne peuvent les porter,

les forces leur manquent : alors tous les compagnons de M. Cailliaud tombent sur le sable et s'abandonnent au désespoir : le plus profond silence règne parmi eux. Il s'en approche avec le laghum-dgi-bachi ; là, étendus sur le sable, ils se livrent aux réflexions les plus déchirantes. Dans une si cruelle anxiété, le malheureux français était hors d'état de se livrer au sommeil : revenu de cette première stupeur, il conçoit le projet de partir dans la nuit même pour les rives de la mer Rouge.

M. Cailliaud s'éloigne avec six chameaux. Arrivé sur les bords de la mer, il fait creuser un trou, présumant trouver de l'eau potable, réunie par l'effet de la filtration à travers les sables : son espérance n'est pas trompée ; et il réussit à s'en procurer assez abondamment pour en charger ses six chameaux, qu'il envoie au camp sans délai : le laghum-dgi-bachi, ayant, de son côté, fait jouer quelques mines dans le puits dont il est question plus haut, réussit également à obtenir de l'eau. On pouvait compter chaque jour sur un verre d'eau par homme. M. Cailliaud arrive au camp, et le calme se rétablit.

Il renvoie au Nil la plupart des chameaux et quarante *A'babdeh*. Les sources deviennent plus abondantes ; bientôt la ration est portée à une bouteille d'eau par homme : pendant les 6 jours précédens, ils n'avaient eu pour nourriture qu'un peu de biscuit trempé dans l'eau.

Ne pouvant, pour le moment, faire travailler les ouvriers aux mines, M. Cailliaud les emploie à creuser deux puits, pendant quatre heures seulement par jour. Mais tout travail devient inutile : même à une très-grande profondeur on ne peut obtenir d'eau : une autre partie des ouvriers est encore renvoyée au Nil, et M. Cailliaud reste avec le chef mineur et 40 hommes, auxquels il fait suivre quelques travaux dans les mines. On trouve l'émeraude dans des filons de schiste argileux et des couches de mica noir ; elle se trouve aussi dans des cavités accidentelles de plusieurs granits ; les plus limpides se rencontrent dans le quartz hyalin.

Trente jours s'écoulent ainsi ; mais, avec si peu de monde, M. Cailliaud ne pouvait prendre qu'une faible connaissance de ces carrières, si considérables que les

travaux y ont été poussés jusqu'à 800 pieds sous terre: il s'y trouve des excavations assez vastes pour que 400 hommes y travaillent à la fois.

Le 22, M. Cailliaud, son interprète et le laghumdgi-bachi montent à dromadaire pour faire quelques recherches dans les environs : ils se dirigent au sud à 7 lieues du mont Zabarah et trouvent des carrières d'émeraudes beaucoup plus considérables encore que les précédentes. Elles renferment peut-être mille excavations: des chaussées de pierre d'une longue étendue ont été pratiquées pour faciliter les communications. De cette manière, les chameaux pouvaient porter la provision aux ouvriers, jusque sur le sommet de ces montagnes, où sont les ouvertures des mines. Enfin on rencontre partout des travaux immenses qui sont évidemment l'ouvrage des anciens. Avec si peu d'ouvriers, M. Cailliaud ne pouvait entreprendre d'ouvrir ces innombrables galeries.

A une demi-lieue au sud de ces nouvelles carrières, le voyageur nantais découvre les ruines d'une petite ville grecque, appelée aujourd'hui, par les *A'bâbdeh*, *Sekhet* Bendar el Kebyr. Environ 500 maisons bâties en pierre sèche sont encore sur pied; trois temples ont été creusés dans le roc ou construits en pierre du lieu. La surprise de M. Cailliaud est extrême de trouver dans le désert, à une distance si reculée, une ville semblable, et surtout des maisons encore debout : il se plaît à errer de maison en maison, de chambre en chambre ; dans ces salles abandonnées, il trouve encore divers instrumens, tels que des lampes en terre cuite, des fragmens de vases d'une belle forme en verre, etc., et des pierres creusées en ceintre et cannelées, ayant servi de meules. A l'aide d'une molette de pierre, on écrâsait le grain sur ces pierres cintrées pour le réduire en farine, comme le font encore aujourd'hui divers peuples de Nûbie.

Quelle joie d'avoir découvert une ville ancienne jusque-là inconnue à tous les voyageurs, qui avait peut-être cessé d'être habitée depuis 2000 ans, et qui était encore presque tout entière debout !

M. Cailliaud reste deux jours dans cette ville, dont il donne l'intéressante description : il emploie ce tems à en relever les inscriptions, les dessins et les plans des temples.

Après une course à la mer, il retourne à Zabarah. Dès son arrivée il visite les nouveaux filons de schiste qui avaient été déblayés. Cette fois, il est assez heureux: en deux jours, un de ces filons lui donne cinq livres d'émeraudes; mais la plupart étaient d'un vert pâle, gerceuses et nébuleuses : les plus grosses étaient de trois quarts de pouce, sur un pouce à un pouce et demi de long.

Il paraît que les anciens cherchaient peu à rendre commodes leurs travaux d'exploitation; car ces mines seraient regardées en Europe comme presque impénétrables : il faut s'introduire par de petits sentiers étroits, dirigés selon des lignes obliques, ou plûtot se laisser glisser, tantôt sur le côté, tantôt sur le dos, tantôt sur le ventre; on arrive de cette manière jusqu'à 4 et 500 pieds, par cent petits boyaux ou l'on tournoie dans tous les sens, selon la direction du filon de schiste, ou de talc, ou de mica. Où le schiste se trouve en plus grande masse, on a su pratiquer des excavations assez vastes pour y faire travailler 400 hommes; de là, cent nouveaux chemins, partant d'une pareille excavation, vont s'étendre à de grandes profondeurs et forment des labyrinthes inextricables. Qu'est-ce que M. Cailliaud pouvait entreprendre dans ces carrières immenses, réduit à 30 hommes? On pourrait occuper aujourd'hui 5000 ouvriers à les déblayer. Il y trouve des lampes grecques, des cordes, des leviers en bois, beaucoup de couffes ou paniers en feuilles de palmier, et d'autres objets dont se servaient les anciens pour l'exploitation des mines.

La saison étant trop avancée pour espérer des pluies, et les puits ne donnant plus la même quantité d'eau, M. Cailliaud se prépare à quitter le désert. Les chameaux, tous malades et couverts de blessures, étaient sur le point de périr; jour et nuit ils étaient sur pied pour charrier l'eau à une grande distance : il faut partir pour l'Egypte. Mais les chameaux, réduits à 12, ne pouvaient suffire à transporter toute la troupe au Nil. On veut en louer à des A'babdeh; la crainte leur fait prendre la fuite dans les montagnes. M. Cailliaud parvient cependant à avoir quelques chameaux par la ruse et par la force, et il commence ses préparatifs de départ. Il avait transporté du Nil à Zabarah

beaucoup de provisions, 80 poules, un baril de vin, et tout en proportion; il ne lui manquait que de l'eau pour prolonger son séjour au désert, séjour aussi agréable pour lui que celui d'une grande ville.

Les *A'babdeh*, auxquels on avait pris des chameaux croyaient leur argent perdu; mais on les paya généreusement; dès-lors ils restèrent dans la plus parfaite intelligence avec la troupe de M. Cailliaud.

Les *A'babdeh* vivent dans une entière indépendance: ils croient avoir acquis, de tems immémorial, le droit de propriété dans ces déserts; ils s'en regardent comme les maîtres. Ce peuple n'a d'autre défense que sa pauvreté, son innocence et l'âpreté du sol qu'il habite; tel est le seul garant de la liberté sauvage dont il jouit? Quelques rares arbustes (on marche quelquefois deux jours sans en rencontrer un seul), quelques herbes épineuses, un peu de séné et des coloquintes, voilà toutes les richesses du sol; encore les *A'babdeh* craignent-ils que le souverain ne s'en empare. Souvent ils suppliaient M. Cailliaud de laisser ignorer au vice-roi d'Égypte les misérables produits de ces déserts.

C'est surtout en décrivant les mœurs, les costumes des tributs arabes, dans cette partie de son journal, que la relation de M. Cailliaud devient intéressante. En vivant au milieu des Arabes, il se familiarise avec leurs usages. Il se fait aimer des cheykhs en partageant leurs courses, leur nourriture grossière, leurs fatigues et leurs dangers. Endurci, comme eux, aux privations et aux travaux les plus rudes, il acquiert leur estime et leur confiance, et exécute sans péril ce qui n'eut été que témérité pour des voyageurs moins courageux et moins entreprenans. Il avait coutume de demander aux *A'babdeh* pourquoi ils ne venaient pas s'établir au bord du Nil, où ils trouveraient une vie plus douce et moins sauvage que celle des déserts. Un des cheykhs, qui l'avait aisément distingué des Albanais et des autres soldats du pacha, lui répondit une fois: « A tout autre Européen nous dirions combien de charmes et de délices nous attachent à ces déserts et à la vie errante; mais toi, tu les connais, et, comme nous, tu en sens le prix: nous te voyons content, ce n'est pas seulement de briser des pierres, comme tu le fais tout le jour, mais d'être sous la

tente, de vivre au milieu de nous, des montagnes qui sont l'ouvrage du ciel, des troupeaux qui sont notre richesse, de ces sables qui assurent notre indépendance. Que ne restes-tu avec nous ? Tu ne penses plus sans doute à ton pays ; le nôtre doit te paraître préférable. Demeure avec tes amis les *A'babdeh*, et renvoie tes soldats turcs à leur maître. Tu es habitué aux mêmes fatigues que nous ; tu dors sur le sable ; tes travaux dans les montagnes sont plus pénibles que les nôtres ; nous te donnerons une jeune fille qui ne connaît que le désert où elle est née ; la gazelle ne peut égaler son innocence et sa douceur. Le désert de Zabarah nous appartient ; il doit contenir des trésors que nous ne connaissons pas. Puisque tu es venu pour les chercher, ils sont à toi ; mes moutons et mes chameaux seront les tiens. »

« Je fus touché, dit M. Cailliaud dans son journal, de l'effusion avec laquelle ce vénérable cheykh me faisait ces offres généreuses, accompagnées des expressions les plus amicales que son cœur pouvait lui dicter ; je partageai son émotion ; et, le croira-t-on ? je fus un moment indécis. »

Les A'babdeh peuvent être au nombre de 5 à 600 combattans, depuis le parallèle de Qoceyr juqu'à celui de Syène. La plus grande confiance règne entr'eux. Les chameaux sont librement abandonnés à eux-mêmes dans le désert ; partout où il y a quelques herbes à manger, on les laisse plusieurs jours : ces animaux s'écartent quelquefois, mais on ne se donne pas la peine d'en faire la recherche : on va seulement aux puits au bout de quelques jours, et on les y trouve ; ils s'y rendent d'eux-mêmes.

Ainsi que d'autres Arabes les A'babdeh campent sous des cabanes formées de nattes en paille : ils déménagent souvent pour gagner les endroits où la pluie est tombée ; là, ils trouvent des herbes avec lesquelles ils nourissent des chameaux et des moutons, qu'ils vont vendre à Qoceyr, port sur la mer Rouge ; avec le bois de Seyâl, ils font du charbon, qu'ils portent sur le Nil, pour le vendre ou plutôt l'échanger contre la graine de dourah, aliment commun de leurs familles et de leurs chameaux.

L'A'babdeh est sobre et vit de peu ; il n'existe peut-être pas dans toute l'Afrique un peuple qui mange moins,

de chair : sa nourriture consiste en gâteaux de Dourah, en légumes secs, tels que fèves et lentilles, et en oignons crus, qu'il ne mange qu'en été ; il est très-sec et maigre, marchant continuellement à l'ardeur du soleil. Ces hommes jouissent tous d'une parfaite santé. Ils ne connaissent point la dyssenterie, les maux d'yeux, la petite vérole, la peste, toutes ces maladies si fréquentes dans les autres parties de l'Egypte : aussi vivent-ils très-vieux. Jamais ils ne savent leur âge ; quand on les questionne à ce sujet, ils disent : « je suis né quelques années avant ou après telle catastrophe, tel pacha, etc. »

M. Cailliaud avait acquis parmi les A'babdeh une haute considération, parce qu'ayant remarqué dans un almanach le jour et l'heure d'une éclipse de lune, il leur avait prédit que la lune serait couverte. Sa prédiction seule le faisait déjà considérer comme à demi-sorcier par les A'babdeh ; mais quelle est leur surprise, lorsqu'ils voient, à l'heure indiquée, la lune se couvrir d'un voile épais ! ils restent stupéfaits et viennent se placer en cercle autour de la tente du voyageur, pour se mettre à prier sous sa protection.

Le 11 janvier 1818, M. Cailliaud, avec son interprète, le laghum-dgi-bachi et dix hommes, part pour le Nil, laissant au désert le reste des ouvriers occupés à suivre le filon qu'il avait marqué. Il fait encore un voyage à Thèbes, puis il se rend à Alexandrie, où il présente au vice-roi dix livres d'émeraudes, en lui disant que le manque d'eau l'a contraint à quitter le désert. Le pacha décide qu'il faut y retourner. Le laghum-dgi-bachi part donc à l'avance pour y creuser des puits et pour nettoyer les réservoirs destinés à recueillir les eaux pluviales.

M. Cailliaud, profitant du moment où sa présence aux mines d'émeraudes n'était pas nécessaire, satisfait le désir qu'il avait depuis long-tems de visiter la grande Oasis, qui n'avait encore été aperçue qu'en passant par les voyageurs. Il quitte le Caire le 26 mars 1818, et se rend à Syout, auprès de Mahommed bey, gouverneur de la Haute-Egypte, qui lui accorde sans difficulté des ordres pour prendre des chameaux, des dromadaires et des guides. Après une longue navigation sur le Nil, il arrive à Esné, où la mort d'Ahmed bey, beau-fils du pacha, retarde

son voyage. Comme Franc, il est appelé à voir le prince malade (car en Egypte il suffit d'être Européen pour être médecin): il se rend auprès de lui, il n'était déjà plus; une fièvre inflammatoire venait de l'emporter. M. Cailliaud le trouve couvert d'un cachemire, entouré de tous ses mamelucks et de deux derviches qui attendaient, du voyageur, pour faire les prières d'usage, l'assurance que le prince était mort. Des processions de pleureuses ont lieu pendant huit jours; au bout de ce tems, le corps est inhumé en grande pompe, au bruit des tambours, accompagné des cris et des hurlemens des femmes de la ville.

Enfin, M. Cailliaud part d'Esné le 25 juin 1818, avec six chameaux et six A'babdeh, dont un guide, accompagné de son interprète français. Le 26, il entre dans le désert. Le 29, il aperçoit les palmiers de l'Oasis. « Quelle fut ma satisfaction, dit M. Cailliaud, après quatre journées de marches pénibles et longues, de retrouver de l'eau, des arbres, des maisons, des êtres animés. Je regarde comme impossible de faire sentir par le discours la jouissance qu'on éprouve, lorsqu'au milieu des sables on aperçoit tout-à-coup un peu de végétation. »

Le 30, M. Cailliaud arrive à Beyrys, village qui a le second rang parmi ceux de l'Oasis, et qui est situé sur un rocher élevé. Conduit au cheykh, il en est fort bien reçu, et tous les habitans vont lui faire visite: ils se forment ensuite en conseil, pour délibérer sur l'arrivée de la petite caravane, qui les inquiète beaucoup, pensant qu'elle vient pour vérifier leurs terres, en évaluer les revenus et faire augmenter leurs impositions. M. Cailliaud parvient à les rassurer et leur demande s'ils n'ont pas connaissance de quelques mines ou puits dans les montagnes voisines: ils croient alors qu'il cherche des trésors, et ils conçoivent d'autres inquiétudes: de ce moment, le voyageur ne fait pas un seul pas sans être suivi des cheykhs.

Le nombre des habitans de ce village est d'environ 600: ce sont des Arabes qui ressemblent à ceux des bords du Nil: leur langue, leurs usages sont les mêmes; mais ils sont encore plus superstitieux. Les femmes sont vêtues de laine: les jeunes filles ont pour coiffure, jusqu'à leur mariage, un capuchon qui leur descend sur

le dos et qui est couvert de petits coquillages semblables à ceux qu'on appelle *monnaie de Guinée*; après, elles prennent le cordon de soie rouge en touffes, suspendu derrière le dos, comme les femmes des villages d'Egypte. M. Cailliaud ne put réussir à acheter une de ces coiffures bizarres; ces pauvres gens prétendaient que, s'il en possédait une, il aurait en tout lieu un pouvoir absolu sur celle qui l'avait portée; il fut obligé d'en faire faire une neuve.

Le 1.er juillet, M. Cailliaud se rend à trois lieues au sud de Beyrys pour visiter le *Deyr*, comme on l'appelle. A sa grande surprise il entre dans un temple égyptien, qu'il était loin d'y soupçonner. Le temple est élevé sur un rocher. Entre deux pylones ou portails, on voit les restes de douze colonnes. Les chapiteaux, que l'on retrouve encore, sont tous différens l'un de l'autre, comme c'est l'ordinaire dans les temples égyptiens. Il est très-étonné, en entrant dans le sanctuaire, de voir son plafond en cintre et formant une véritable voûte, à clef et voussoirs, semblable à celle des Romains et aux nôtres. La salle qui le précède est également voûtée. C'est la seule voûte qui existe de tous les temples égyptiens connus jusqu'à ce moment.

Un des chefs de Beyrys, chargé par les autres d'accompagner M. Cailliaud, ne le quitte plus ni jour, ni nuit, pensant toujours qu'il allait découvrir des trésors. Voulant faire quelques recherches, il lui demande des hommes et promet une piastre turque par jour; mais aucun d'eux ne veut travailler (c'était l'époque du Ramadan) : alors M. Cailliaud offre de leur donner en toute propriété ce qu'ils trouveraient dans ces fouilles en or ou en argent; à cette condition, tous les habitans demandent de l'ouvrage, plutôt séduits par l'espérance de trouver des monts d'or que la piastre promise : ce moyen réussit parfaitement et donne lieu à la découverte de plusieurs objets intéressans, entre autres des mosaïques et des verres peints avec des hiéroglyphes.

En continuant sa route, M. Cailliaud découvre plusieurs temples égyptiens. De retour à Beyrys, il en visite les environs et trouve un superbe temple égyptien qui, par sa grandeur et sa magnificence, mérite d'être placé au rang de ceux de la Thébaïde : sa longueur est de 191 pieds, sans compter trois pylones

dans la paroisse de Pedernec, il habitait ordinairement le comté de Nantes, qui lui était échu en partage. Ainsi, quand on dirait que Canao était Barbe-Bleue, ce serait toujours un prince du même territoire que Gilles-de-Retz, et ceci n'ôterait rien aux droits imprescriptibles que les habitans de ce pays fondent sur la renommée d'un scélérat. L'histoire a assuré le nom de Comorre ou de Comor à un puissant seigneur qui arracha le prince Macliauc à la haîne du féroce Canao, son frère. Le Baud rapporte que Canao mourut après avoir vidé ses entrailles. D. Morice ne dit rien des circonstances qui accompagnèrent la mort de ce prince; il rapporte seulement qu'il fut tué dans une bataille livrée contre Clotaire. Mais les actes de Saint-Samson, que Déric a suivis, affirment qu'il fut tué dans cette même bataille d'un coup de javelot, de la main même de Judual ou Alain I.er, son neveu.

Il existe trop de nuages sur Canao pour lui attribuer le bruit populaire qui s'est attaché au nom de Gilles-de-Retz. Pour adopter la version qu'indique M. de Kerdanet, il faudrait que ces nuages fussent dissipés, et personne, plus que lui, n'est capable de le faire.

ED. RICHER.



LANGUE BRETONNE.

M. Le Boyer dit, dans son dernier article (page 130 du 2.e volume du *Lycée*) *que je l'ai renvoyé à M. de Kerdanet et qu'aujourd'hui M. de Kerdanet me le renvoie.* C'est avec un tel laconisme qu'on déroute les lecteurs, qu'on cherche à tourner en plaisanterie ce qui n'est rien moins que plaisant. En effet, quand un auteur critiqué répond par une telle phrase, qu'il n'entre dans aucune explication, il fait croire aux lecteurs que les *sous-entendus* sont pour lui, et l'assurance qu'il montre le dispense, aux yeux du vulgaire, des raisons qu'il devrait produire..

J'ai dit que je me retirais de la lutte; je ne prends pas la plume pour ajouter de nouveaux argumens à ceux que j'ai posés, je ne fais que répondre aux imputations

de M. Le Boyer, qui, par son obstination, a rendu très-obscure la chose la plus claire du monde. Cette cause, si long-tems débattue devant le public, aurait besoin actuellement d'un *avocat général*. Comme partie, ce n'est pas à moi d'en faire les fonctions. Cependant, je suis obligé ici, pour ma propre justification, de replacer la question sous son jour véritable.

M. Le Boyer, dans un premier mémoire, a nié l'identité du celtique et du bas-breton. J'ai suivi ses objections, article par article, et j'ai tâché de les réfuter. Ayant remarqué que, dans ma réponse à une lettre de M. Daru, j'avais dis, d'après l'opinion la plus probable, que la Bretagne continentale avait peuplé la Bretagne insulaire à laquelle elle avait imposé son nom, M. Le Boyer s'est emparé des preuves que j'avais apportées à l'appui de cette opinion et les a combattues, l'une après l'autre, dans un mémoire qui a suivi le mien.

Je pourrais observer ici que, dans une réponse destinée à défendre un morceau de poësie, il me suffisait de citer les autorités les plus généralement connues pour faire absoudre mes vers; ce n'était donc pas dans une assertion de quelques lignes, qui ne lui était pas adressée, que M. Le Boyer devait chercher une opinion historique démontrée *ex professo*. D'Argentré, l'abbé Déric, Cambry, les seuls auteurs que j'avais alors sous la main, ont pu me fournir des passages contestables; s'emparer de ces passages, pour donner un air de vraisemblance à des critiques partielles, dénote peut-être le désir caché de donner le change au public, en lui faisant oublier un terrain sur lequel on se sent faible, pour entrer dans un champ de bataille où l'on espère obtenir plus de succès.

J'ai répondu à ce second mémoire de M. Le Boyer, comme je devais y répondre. J'ai dit que mes preuves sur la langue celtique n'avaient été nullement détruites; que M. le Boyer paraissait, à la vérité, réfuter celles que je donnais de l'antériorité des Bretons armoricains sur ceux de l'île; mais que ce n'était pas le cas de voir si ces nouvelles preuves étaient justes ou non, car cette question était entièrement différente de la première. J'ai renvoyé, en conséquence, M. Le Boyer à M. de Kerdanet sur ce second article, ne voulant pas engager une nouvelle lutte, qui aurait eu le même résultat que la

précédente. Il est impossible, en effet, d'amener à la vérité celui qui nie tout ce qu'on lui oppose, et qui ne donne aucune raison du refus d'y acquiescer. Il vaut mieux se retirer du combat que d'entreprendre de convaincre celui qui ne veut pas être convaincu.

M. Le Boyer insiste sur la nécessité de confondre ces deux sujets de discussion, parce qu'ils se lient essentiellement l'un à l'autre. Il convient que, s'il était reconnu que l'Armorique eût peuplé et nommé la Grande-Bretagne, sa cause serait perdue. Il s'ensuivrait infailliblement, dit-il, que la colonie ayant conservé la langue de la mère-patrie, elle a dû lui rapporter cette langue, quand les habitans de l'île se sont jetés sur les rivages de la Petite-Bretagne. Mais, parce que cette nouvelle preuve était contre lui, fallait-il, dans un second mémoire, joindre une réfutation très-longue et très-détaillée aux objections presentées dans le premier ? Je dirais, si c'était d'un autre dont j'aurais à parler que de M. Le Boyer, qu'il y avait là-dedans un défaut de logique, mais personne ne pourra s'empêcher du moins d'y voir le dessein secret d'embarrasser les critiques. Il fallait, ce me semble, se renfermer spécialement dans la thèse soutenue d'abord. Si M. Le Boyer eût gagné sa cause, il eût pu examiner à loisir une question nouvelle, et le gain d'une première eût ajouté un grand poids à la critique d'une seconde.

Je dis que la dernière thèse ne concerne point la précédente, et cette assertion n'est pas difficile à prouver.

Quand il serait vrai que les Bretons de l'île ne tiraient point leur origine de l'Armorique, toujours ne pourrait-on pas affirmer qu'ils ne parlaient pas la langue celtique, puisqu'ils l'avaient reçue d'une nation chez laquelle elle était en usage. Sortis de l'Armorique ou de la Belgique ou de toute autre partie de la Gaule, les Insulaires devaient parler le celtique, puisque le celtique était la langue commune de tous les Gaulois. Il s'agissait de savoir si la langue apportée par Conan Mériadec était ou n'était pas le celtique : tout se réduisait là.

M. de Kerdanet, qui avait à cœur de soutenir l'honneur du bas-breton, qui est sa langue maternelle, m'a adressé un mémoire dans lequel il prouve, par des argumens qui me semblent irrécusables, que toutes les nations gauloises parlaient le celtique, et que les

Armoricains, par conséquent, ne connaissaient pas d'autre langue. M. Le Boyer, qui ne nie point que les peuples de l'Armorique, avant le passage des insulaires dans leur patrie, ne fussent des Celtes, s'est écrié qu'on s'écartait ici de la question, qu'on passait condamnation sur tout ce qu'il avait critiqué. Parce que M. le Boyer s'était éloigné lui-même du point de départ, fallait-il que M. de Kerdanet l'oubliât? Le mémoire de ce dernier contenait plusieurs vérités essentielles; il en résultait, sans que l'auteur eut besoin d'en déduire ces conclusions:

1.° Qu'il pouvait y avoir dans la langue celtique, comme dans quelques-unes des langues vivantes, des différences amenées par le tems ou le climat; que ces différences avaient produit des dialectes; mais que jamais un homme impartial ne pouvait regarder ces dialectes comme des langues étrangères l'une à l'autre. L'auteur s'appuie de l'autorité de Strabon, que M. Le Boyer avait invoquée pour lui. Les différences légères que ce géographe remarque dans la langue des divers peuples de la Gaule, lui semblent avec raison l'indication d'autant de dialectes, et non pas, comme le veut M. Le Boyer, d'autant de langues.

2.° Que l'île d'Albion, au rapport de César et de Tacite, ayant été peuplée principalement par des nations sorties de la Gaule, a dû recevoir d'elles la langue celtique ou un dialecte de cette langue.

3.° Que des colonies de l'île, sorties de leur patrie long-tems après, ont dû retrouver leur langue sur les rivages de l'Armorique, puisque les Armoricains et les Bretons insulaires étaient également Celtes.

4.° Que les conquérans, n'ayant pas besoin de changer l'idiome du pays dont ils s'étaient emparés, cet idiome a dû y subsister jusqu'aujourd'hui.

M. de Kerdanet a très-bien démontré ces vérités par une foule de preuves. Surpris de voir que M. Le Boyer lui demandait de nouveaux détails, tandis que celui-ci avait toujours en vue les passages relatifs à une question différente, M. de Kerdanet a cru qu'il s'agissait des argumens auxquels j'avais répondu dans mon premier mémoire, et il a renvoyé M. Le Boyer à ce mémoire. Je ne vois pas là ce qui doit étonner M. Le Boyer. Il est tout simple que, lassé d'un adversaire qui nie l'évidence, je le renvoie à qui voudra le combattre. Il est tout naturel

aussi que M. de Kerdanet, se renfermant dans la question principale, y renvoie un critique qui s'en écarte à chaque instant.

Mais, en gardant obstinément le silence sur l'article contesté, n'est-il pas à craindre que le public, en nous sachant gré de rester dans la première question, ne nous adresse pour l'autre ce proverbe populaire : *Qui ne dit mot consent.*

Cela serait à craindre, sans doute, et, dans l'intérêt d'un recueil où seront déposées quelque jour toutes les notions historiques relatives à la Bretagne, je prends ici l'engagement de répondre aux nouveaux argumens de notre adversaire, si quelque ami de la vérité ne juge pas à propos d'y répondre auparavant. Mais je veux qu'un point d'histoire soit éclairci avant de passer à un autre. Ainsi, quand M. Le Boyer se sera rendu à mes observations sur la langue celtique, ou qu'il m'aura apporté sur cet article des preuves que j'aurais adoptées, je reprendrai l'une après l'autre les objections qu'il nous a adressées ; je tâcherai de les réfuter, ou, si je ne trouve rien qui les combatte, je me rangerai franchement de son avis. La victoire alors n'appartiendra pas au plus entêté, mais à celui qui avouera le plus promptement son erreur.

Je lui promets, dans cette discussion, l'impartialité la plus entière. Mais, je le répète, il n'est rien de ce qu'il a avancé dans son premier mémoire que je ne pense avoir suffisamment combattu dans le mien. Et, comme il est bon de montrer que c'est le seul amour de la vérité qui me guide dans cette occasion, je vais rappeler succinctement le sujet de la discussion, afin que le lecteur soit à même de prononcer entre nous.

1.° Le pays qu'occupent aujourd'hui les Bas-Bretons avait conservé la langue celtique avant l'arrivée des Romains dans les Gaules. M. Le Boyer ne nie point cette assertion. Il se rend à toutes les preuves ajoutées à mon mémoire par celui de M. de Kerdanet, et il combat avec nous le système de M. de Penhouet, qui regarde la langue parlée alors dans l'Armorique comme un idiome phénicien. Il admet que tout au plus quelques mots phéniciens ont pu se mêler à la langue nationale, par suite des rapports qu'ont entretenus les navigateurs phéniciens avec les Armoricains. Tout le monde peut adopter cela comme lui.

2.° Le séjour des Romains dans l'Armorique n'y changea pas la langue. Les premières garnisons romaines datent seulement du III.e siècle. Le latin ne se répandit alors que dans la première classe du peuple, et la science des étymologies ne peut démontrer en aucune manière l'influence du séjour des vainqueurs sur la langue des vaincus depuis le III.e siècle jusqu'à la fin du IV.e; M. Le Boyer ne nie encore rien de tout cela.

3.° A la fin du IV.e siècle, l'Armorique, qui conservait le celtique, a été occupée par une colonie sortie de l'île d'Albion. M. Le Boyer nie que ces nouveaux venus parlassent le celtique. Je soutiens l'opinion contraire. M. Le Boyer dit que cette colonie changea la langue du pays, j'affirme que les deux peuples ne se confondirent si bien dans un seul que parce qu'ils parlaient tous deux la même langue.

C'est ici le point contesté. Reprenons les choses de plus loin.

Les habitans de l'île d'Albion parlaient la langue celtique. Je le prouve ainsi : Tacite, en traitant de cette île, rapporte que ceux du littoral parlaient une langue peu différente du Gaulois, *Sermo haud multum diversus ;* l'écrivain latin ne pouvait s'exprimer de cette manière qu'en désignant un dialecte. Je le demande à tout homme non prévenu, peut-on appliquer ces paroles de Tacite à une langue distincte de celle à laquelle on la compare. Je suis donc en droit de dire que la langue dont parle Tacite était un dialecte de la Gaule. César avance que la partie maritime de l'île a été peuplée par les Belges ; il en résulte qu'on y parlait la langue des Belges. Or, ces peuples, d'après les preuves rapportées dans mon mémoire et dans celui de M. de Kerdanet, parlant évidemment le celtique ou un des nombreux dialectes de cette langue répandus dans la Gaule, il est clair qu'on ne peut supposer, dans la partie dont parle César, une autre langue que la celtique.

César et Tacite sont les seuls auteurs au témoignage desquels M. Le Boyer veuille ajouter foi. Les modernes ne s'en rapportent pas seulement à ces deux autorités. Pensant avec raison que, si l'île a été peuplée par la partie du continent qui l'avoisine, ils en concluent qu'elle a dû recevoir la langue de ce même pays. Or, l'île ayant été peuplée par les Celtes, on y a parlé le celtique. J'entends

ici par Celtes, non les peuples qui étaient bornés à la 3.me partie de la Gaule, lors de l'arrivée de César, mais ceux qui, bien avant ce capitaine, occupaient la Gaule entière.

En écartant donc ces analogies plus que suffisantes pour la vérité de l'histoire, en s'en rapportant uniquement aux seuls auteurs latins que notre adversaire veut admettre, n'avons-nous pas le droit de réclamer pour nous les autorités qu'il s'approprie ? En vain M. Le Boyer dira que Tacite et César ne parlent que du littoral. Le littoral ou la partie maritime d'une île n'est-elle pas la circonférence entière ? Quand bien même on admettrait qu'ils n'ont voulu parler que de la partie voisine de la Gaule, ne devrait-on pas leur savoir gré de n'avoir donné de renseignemens que sur ce qu'ils connaissaient bien, et quand a-t-il été permis, en bonne critique, de rejeter ce qu'il y a d'authentique dans les passages d'auteurs anciens concernant une portion quelconque d'un pays, sous prétexte que ces auteurs se taisent sur les autres parties du même pays ? Nous devons recueillir précieusement ce qu'il y a de positif dans les auteurs anciens, mais nous ne devons pas interpréter leur silence.

M. Le Boyer invoque comme moi l'autorité de Tacite ; mais il est bien évident que le passage de cet écrivain le condamne et que c'est supposer à la phrase que j'en ai citée un sens qu'elle n'a pas, de dire que la différence *qui existait alors entre le breton et le gaulois, était peut-être comme celle qui se trouve aujourd'hui entre l'anglais et le français*. Je demande pardon au lecteur de ces répétitions, mais elles deviennent nécessaires. M. Le Boyer s'étaie constamment des argumens qu'on lui conteste, il faut donc les rappeler, car ils sont si faibles, que les exposer, c'est les réfuter.

M. Le Boyer cite aussi, avec Tacite, quelques peuplades venues de plusieurs autres portions de l'Europe dans l'île. Mais qui peut nier que des troupes errantes d'Ibères et de Germains ne se soient mêlées plusieurs fois à l'ancienne nation britannique ? il faut dire que ces peuples ont apporté avec eux une autre langue, et Tacite ne le dit pas. Cet historien ne trouve de différence entre ces étrangers et les habitans de l'île que dans la forme du corps et l'air du visage. Il faut prouver de plus que la langue de ces colonies n'était pas un dialecte celtique,

et ceci ne peut être affirmé par le défaut de renseignemens certains sur ces siècles reculés. On sait que les Celtes ont porté leur langue dans toute l'Europe. La distance des lieux, un certain laps de tems ont changé cette langue-mère en plusieurs dialectes, et personne ne peut dire qu'un de ces dialectes ne se trouvait pas alors chez les Germains et les Ibères. Il faut prouver enfin que si ces peuples avaient une autre langue, leur nombre aussi a été assez considérable pour faire oublier la langue nationale des lieux où ils se sont établis. Ceci s'applique aussi bien aux Phéniciens qu'aux Germains et aux Ibères, en cas que l'origine phénicienne eût des partisans en Angleterre comme chez nous. Or, ce dernier point, commun à toutes les colonies fixées dans l'île, ne peut être avancé ni prouvé par quelque auteur que ce soit.

On voit, par là, que les anciens ne fournissent à M. Le Boyer aucune preuve qui détruise l'opinion que j'ai émise, que le *celtique était la langue de l'île d'Albion*. Mais s'il ne peut dire quel était le nom de la langue parlée dans cette île, pourquoi remplace-t-il par une dénégation vague et sans preuves une opinion vraisemblable et appuyée de tant d'autorités? Qu'il apprenne donc à tous les érudits et historiens de l'Angleterre quelle était la langue de leurs ancêtres? car, jusqu'ici ils ont tous pensé unanimement et avec toute la sincérité possible que cette langue était le celtique. Un savant écossais, qui vient d'annoncer un manuscrit des poësies d'Ossian, antérieur à la traduction de Macpherson, appelle justement ces poësies des poësies celtiques.

Tous les érudits conviennent que le celtique était parlé en France et en Angleterre, que les Francs, dans le premier de ces royaumes, que les Saxons dans le second ont fait disparaître la langue nationale, que l'Armorique, l'Ecosse, le pays de Galles, celui de Cornouaille sont les seuls lieux où les vainqueurs n'ont pas pénétré; que se sont les seuls qui ont conservé la langue de leurs pères. Qu'on réfléchisse aux inconvéniens du système de M. Le Boyer. Il ne tend pas seulement à priver les Bas-Bretons de l'honneur qu'ils revendiquent si justement d'avoir conservé la langue celtique, ce système tend aussi à priver les Gallois, leurs frères, du même honneur et à nier l'existence d'une langue justement attribuée aux

anciens Bretons de l'île, pour leur en accorder une que l'auteur ne désigne sous aucun nom.

Qu'on demande, en effet, à M. Le Boyer quelle est la langue des anciens Bretons ? Que répondra-t-il ? Il dira que c'est le bas-breton. Mais le bas-breton est le nom qu'elle a pris postérieurement. Quel est celui qu'elle portait avant qu'elle s'exilât au fond de la Basse-Bretagne ? Dira-t-il que c'est le breton ? Mais, suffit-il de donner le nom d'un peuple à sa langue pour en faire un idiome distinct des autres ? En disant que la langue de nos ancêtres était le gaulois, prouverions-nous, par cette dénomination, que le gaulois n'était pas le celtique ? Comment se fait-il que ce breton, qui n'était pas celtique, se soit mêlé si bien à l'armoricain, qui était celtique ? Comment enfin peut-on nier que tous les mots celtiques que nous connaissons se retrouvent encore dans cet idiome qu'on veut nous représenter comme totalement distinct de cette langue-mère dont il est provenu. On est accablé de tant de difficultés, quand on adopte une hypothèse contraire à la verité, qu'on ne conçoit pas comment elle n'est pas aussitôt rejetée qu'adoptée.

Quand a-t-il été permis de rejeter une opinion soutenue de celle de savans les plus recommandables pour en avancer une qui n'est étayée d'aucune preuve? Est-ce assez de donner un sens particulier à des passages pour se croire en droit de les interpréter comme personne ne l'avait encore fait ? En supposant que ces passages soient assez obscurs pour y découvrir un sens différent de celui qu'ils présentent, n'est-il pas plus simple de s'en rapporter à l'interprétation unanime des historiens les plus estimés que de suivre une version qui donne à ces mêmes passages un sens visiblement forcé, qui les fait mentir à l'histoire ? M. Le Boyer a dit, dans une de ses réponses, qu'il n'interprétait pas, qu'il citait seulement des traductions. Je lui réponds ici que la preuve de ces interprétations est le sens qu'il attache au fameux passage de Tacite, sens que je viens de critiquer. J'ajoute, de plus, que les traductions qu'il cite ne concernent nullement la question relative à l'identité du celtique et du bas-breton, mais bien celle qui attribue le nom de Bretagne à l'Armorique antérieurement à l'île, question mêlée mal-à-propos à la première.

J'en viens à une dernière considération dans laquelle le vice du système de M. Le Boyer est mis dans tout son jour. La fin du IV.e siècle fut l'époque du passage de Maxime et de Conan dans l'Armorique. Il est tout simple de croire que, quand bien même ce dernier pays n'eût pas alors conservé le celtique, Conan et son armée, parlant cette langue, l'y auraient introduite. M. Le Boyer croit, avec tous les érudits, que les Armoricains parlaient le celtique ; et, tout-à-coup, il établit qu'à dater du passage de Conan, cette langue a disparu chez eux sans retour. Je cherche en vain sur quels fondemens M. Le Boyer avance une opinion si contraire aux autorités historiques. Toutes ses preuves se réduisent à une légende. On lui en démontre les pieuses erreurs. Loin d'avouer franchement qu'il s'est trompé, il soutient une seconde fois ce qu'il a affirmé une première ; savoir : que l'idiome de l'île a été substitué à celui de la péninsule ; *parce que tous les hommes qui habitaient l'Armorique ont été tués, et que toutes les femmes y ont eu la langue coupée!* Qu'on fasse bien attention à ceci. C'est l'unique preuve par laquelle M. Le Boyer puisse expliquer comment la langue des conquérans a remplacé celle des vaincus. Je cherche vainement dans l'histoire s'il n'est pas possible de découvrir quelque chose de plus spécieux : je n'y vois rien, absolument rien. Les événemens, en effet, n'ont pas eu en Bretagne le même caractère qu'en France. Le celtique a disparu de la France, non seulement par la conquête des Romains et celle des Francs, mais encore par le séjour des Bourguignons, des Alains ; par les ravages des Huns, le passage des Vandales et celui d'une foule d'autres peuples barbares. L'Armorique, éloignée de la route qu'ont prise ces peuples, n'a été occupée que par les Bretons insulaires. Quand les Francs, les Alains, les Vandales se sont présentés, ils ont été repoussés. Les Teiffales ont été admis dans une portion du territoire, où ils ont été contenus. Je n'ai pas besoin d'apporter là-dessus des preuves que tout le monde connait. D'autres émigrations ont suivi celle de Conan ; mais elles venaient toutes du pays de ce prince. Partout les Bretons insulaires qui débarquaient retrouvaient leurs usages et leur langue sur un rivage hospitalier. Ceci peut se confirmer par mille exemples. Il y a eu plusieurs migrations dans l'Armorique, comme en France ; mais ces migrations dans

le premier de ces deux pays, depuis le IV.e siècle jusqu'à la fin du VII.e, ont toujours été celles du même peuple.

Donner à des passages d'auteurs anciens un sens forcé, qui les met en opposition avec toutes les notions historiques, rejeter toutes les autorités modernes, quelque respectables qu'elles soient; parce qu'elles entendent ces mêmes passages d'une manière unanime; supposer dans la Grande-Bretagne l'existence d'une langue sans nom et inconnue à tous les antiquaires; enfin, s'appuyer de la légende la moins croyable, pour expliquer la fusion complète de deux nations; voilà absolument tout le système de M. Le Boyer.

ED. RICHER.



DE L'ILE DE SEIN, DU MENEZ-BRÉ, *DES BRITONES, DES BRITANNI* ET DES BRAIES GAULOISES.

DE L'ILE DE SEIN.

M. de Kerdanet a dit, dans sa Notice sur les écrivains et les artistes de la Bretagne, « que le géant Briarée, » au rapport de Plutarque, gardait Saturne enchaîné et » endormi dans l'île de Sein. Son sommeil était un » charme qu'on avait inventé pour le lier; il avait » autour de lui plusieurs génies pour le servir. »

M. de Kerdanet vient de répéter la même assertion, dans la 8.e livraison du *Lycée Armoricain*. Au fond, je suis de son avis, quoique la citation ne soit pas tout-à-fait exacte; et je vais au-devant de l'objection qui pourrait lui en être faite.

Plutarque, dans son Traité *des oracles qui ont cessé*, fait le récit de ce qui avait été dit par un certain Démétrius.

« Démétrius adonc conta, qu'à l'entour de l'Angle- » terre (la Bretagne) y a plusieurs petites îles désertes, » semées çà et là par la mer, qu'on appelle au pays les » îles des démons et des demi-dieux....... Ils disent

» davantage, qu'il y a l'une de ces îles là où Saturne
» est détenu prisonnier par Briareus, qui le tient lié de
» sommeil; et qu'on a inventé ce moyen là de le tenir
» enchaîné, en le faisant dormir; et qu'il y avait autour
» de lui plusieurs démons qui étaient ses valets et ses
» serviteurs. » (Traduction d'Amiot, tome 1.er, page 720.)

Cette île, quoiqu'elle ne soit pas indiquée nominativement, doit être l'île de Sein. Elle est appelée en Breton *Seisun*, ou *Seishun*, et *Seidhun*, dans un cartulaire de Landevenech, qui est du IX.e siècle environ. *Seisun ou Seishun* signifie semaine, ou espace de sept jours et d'autant de nuits. Ce mot est composé de *seis*, sept, et de *hun*, sommeil. Pline appelle cette île *Sounos*, pour *Seisnos*, qui signifie sept nuits; ce qui est conforme à l'ancien usage des Gaulois, qui, comme César l'a observé, comptaient le tems par les nuits, parce qu'ils croyaient descendre de Pluton. C'était plus vraisemblablement, parce qu'ils marquaient les années et les mois par les lunes, qui n'éclairent que la nuit.

Cet usage s'est perpétué en Bretagne, où le plus grand nombre des habitans dit : *Anuit*, pour aujourd'hui; en Breton, *henos*.

« La difficulté, dit Dom Lepeltier, est de savoir sur
» quoi est fondé ce nom de *Seishun*, qui veut dire semaine
» ou sept sommeils, c'est ce que je ne puis comprendre. »

Le passage de Plutarque en donne l'explication. Le nombre sept est mystérieux: les sept sommeils indiquent un sommeil très-profond, et peut-être le nombre des génies qui étaient autour de Saturne, pour le servir.

L'île de *Sein* ou *Seishun*, étant celle que voulait désigner Plutarque; elle se trouve, ainsi que les autres petites îles des Démons, près du continent; et cette position pourrait favoriser l'opinion de ceux qui prétendent qu'il partageait avec l'île le nom de Bretagne.

MENEZ-BRÉ.

Au sujet du géant Briarée, M. de Kerdanet dit que c'est de lui que la montagne appelée *Ménébré ou Rumbré* a pris son nom. Quoique cette étymologie soit fondée sur une de ces traditions populaires, qu'il ne faut pas mépriser, je préfère l'étymologie donnée par Dom Lepeltier. Elle est bien plus simple et plus naturelle. *Menez*, signifie montagne, et *Bré*, peine, difficulté,

déplaisir, travail. C'est donc une montagne de difficulté, de peine, en sous-entendant à *monter*. C'est ainsi que, dans le langage familier, on dit *une montagne de crève-cœur*.

Son autre nom, *Rumbré*, rentre dans l'acception du premier. *Rum*, veut dire nombre; ainsi, *Rumbré*, signifie nombre de peines; comme si les pas faits pour franchir cette montagne formaient un nombre composé d'autant de peines ou de difficultés. La montagne de Bré est une des plus hautes de la Bretagne.

BRITONES ET BRITANNI.

M. Le Boyer et M. de Kerdanet ont invoqué le témoignage de la Notice de l'Empire, dans la discussion qui s'est élevée entr'eux au sujet de ces deux mots: le premier dit que celui de *Britones* s'y trouve deux fois: c'est par inattention; il s'y trouve six fois.

« Sous les ordres du personnage illustre, le maître des » soldats en Illirie, légion palatine, les jeunes Britones. »

« Sous les ordres du personnage illustre, le duc de la » Thébaïde, la quatrième aile des Britones, à Isuum. »

« Dans les Gaules, avec le personnage illustre, le » maître de la cavalerie gauloise, les Britones. (Et plus » loin) les Britones. »

« Dans les Espagnes, avec le respectable comte, les » jeunes Britones invaincus. »

« Sous les ordres de l'illustre personnage, le duc de » la première et de la seconde province Rhétique, le » tribun de la troisième cohorte des Britones, à Abu» sina (1). »

Je n'y vois point de vieux Britones, *Britones seniores*, comme le dit M. de Kerdanet: et cependant, je les admets pour deux raisons; la première, c'est que, puisque la Notice de l'Empire fait mention des jeunes Britones, elle suppose naturellement qu'il y en avait d'autres corps désignés sous le nom de vieux; la seconde,

---

(1) *Sub dispositione viri illustris per Illiricum, legio palatina, Britones juniores.*

Sub dispositione viri illustris ducis Thebaïdos ala quarta Britonum, Isui.

Intrà Gallias, cùm viro illustri, magistro equitum Galliarum, Britones, - Britones.

Intrà Hispanias, cùm spectabili comite, invicti juniores Britones.

Sub dispositione viri illustris, ducis provinciæ Rætiæ primæ et secundæ, tribunus cohortis tertiæ Brittorum, Abusina.

parce qu'on y voit beaucoup de corps des autres nations désignés sous le nom de jeunes et de vieux. Les vieux et les jeunes Bataves, les vieux et les jeunes cavaliers Honoriens, etc.

Ces petites différences tiennent à celles des éditions ou des manuscrits des diverses Notices de l'Empire. Celle que j'ai consultée et que je dois à la complaisance de M. Le Boyer, est de Basle, 1552; elle a précédé de plus de 50 ans celle qu'a donnée le père Sirmond, qu'on croyait généralement avoir été la première publiée: Il y en a donc eu plusieurs, et par conséquent, on ne peut accuser ses adversaires de fausses citations, quand il se trouve des disparates entr'elles.

On dit que les savans regardent celle du père Sirmond comme la meilleure; moi, je les crois toutes bonnes. La Notice de l'Empire était le tableau des armées Romaines et des lieux de leurs garnisons; les troupes qui les occupaient changeaient très-peu à la vérité; cependant, il devait y avoir nécessairement quelques mutations, suivant l'exigeance du service, ou les pertes que ces corps avaient éprouvées à la guerre.

Ainsi, les deux notices précitées ne disent pas comme M. de Kerdanet:

« Le préfet des Britones survenus à Manathias; »

« Dans la province Tarragonnaise, le préfet des Letes, » Bretons de Rennes. »

Version adoptée par d'Argentré, dans son histoire de Bretagne;

« Mais le préfet des soldats survenus à Manathias; »

« Dans les Espagnes, les jeunes Britones invaincus. »

On peut appliquer le raisonnement que je viens de faire, aux citations des anciens auteurs. On les donne, souvent, d'après des passages cités dans des écrivains d'un tems postérieur. Par exemple, on a indiqué, dans cette discussion des inscriptions portant le nom de diverses cohortes de *Britones*; elles sont dans d'Argentré, qui les donne comme ayant été extraites des OEuvres d'Onuphrio Panvini et de Goltzius. Si d'Argentré s'est trompé, ou si l'on a fait sur d'autres manuscrits des corrections dans des éditions de ces auteurs, publiées depuis 1592, époque de la mort de notre historien Breton, pourra-t-on taxer les citateurs de mauvaise foi?

De la désignation des Britones en jeunes et vieux, on ne peut adopter l'opinion de M. de Kerdanet, qui

prétend que ces deux mots désignaient, l'un, les vieux Bretons naturels du pays ; l'autre, les Bretons de l'Ile, arrivés avec Maxime et Conan ; parce que ces deux épithètes s'appliquaient également aux troupes des autres nations.

Je crois qu'elles étaient équivalentes à celles de la vieille et de la jeune garde, sous le Gouvernement impérial en France ; la première, composée de soldats aguerris et dans la force de l'âge ; l'autre, de jeunes conscrits choisis et de la plus belle espérance.

Cette opinion est confirmée par la division des armées Romaines, dans le bas empire, depuis Constantin. Elles étaient partagées en deux milices ; *les soldats présens* (1) *et les soldats de la frontière* (2) : les soldats présens formaient la garde impériale. C'était le nerf de l'armée active. Ils étaient toujours prêts à entrer en campagne. Parmi ces légions, il y en avait qui étaient composées de soldats en qui l'empereur avait le plus de confiance : elles étaient attachées à la garde de sa personne, sous la dénomination de *légions du palais*, *palatines* ou *accompagnantes* (3).

Les troupes de la frontière avaient la garde de certaines contrées, telles que les rives du Rhin et des garnisons. Elles étaient composées de vieux soldats, surtout de *Lètes*, qui y étaient domiciliés dans des bénéfices militaires, à la charge de faire le service. Quelquefois on y incorporait de jeunes recrues, jusqu'à ce qu'elles fussent aguerries ; c'est ainsi que Probus en incorpora six mille dans les troupes de la frontière (4).

Chacune de ces milices avait un chef, dans chaque province de l'Empire, sous le nom de *maître des soldats présens* (5). Quelquefois le même général avait le commandement des deux milices. C'est ainsi qu'Egidius est appelé *comte des deux milices* (6).

Le reste des armées Romaines était composé des soldats des peuples *alliés* ou *confédérés*, *fœderati*, soumis aux

---

(1) *Milites in præsenti ; præsentanei ; presentales.*

(2) *Milites limitanei ; riparienses.*

(3) *Legiones palatinæ ; comititiales.*

(4) *Accepit præterea sex-decim-millia tyronum, quod omnes, per diversas provincias sparsit, ità ut numeris, vel limitaneis militibus insereret.* [Vopiscus, in Probo.]

(5) *Notitia præpositura magistri militum præsentalium.* [Not. Imp.]

(6) *Adversus Egidium, comitem utriusque militiæ, etc.* [Id. chron.]

Romains et partagés aussi, probablement, en deux milices de jeunes et de vieux.

On retrouve cette même distinction dans la notice de l'Empire, quand elle parle des soldats Britanniciens.

« Sous les ordres du personnage illustre, *le maître de* » *l'infanterie présente*, les jeunes Britanniciens invaincus, » (et plus loin) les Britanniciens. »

« La seconde légion Britannique, ou les secondaines. »

« Avec le personnage respectable, le comte des *Bre-* » *tagnes*, les jeunes vainqueurs Britanniciens (1). »

Il y avait donc deux troupes, l'une de Britones et l'autre de Britanniciens. N'est-il pas évident qu'elles provenaient de deux peuples différens ? Quels pouvaient être ces deux peuples, sinon ceux de la Bretagne insulaire et ceux de la Bretagne continentale ? surtout, si l'on fait attention, que la province de Bretagne était sous les ordres d'un chef qui avait le titre de *comte des Bretagnes* et non de la Bretagne, et que les Britanniciens faisaient partie de son armée.

Cette province de Bretagne avait plusieurs commandemens, dont l'un s'appelait rivage Saxonique et commençait à Douvres.

« Sous les ordres du personnage respectable, le comte » du rivage Saxonique, dans la Bretagne (2). »

D'ailleurs, tous les auteurs latins disent, *Galliæ*, *Hispaniæ*, que nous traduisons encore par les Gaules, les Espagnes ; mais je n'en connais aucun qui se serve du mot *Britanniæ*, les Bretagnes, pour désigner la Bretagne insulaire.

Voici une autre preuve sans réplique, prise dans cette même Notice de l'Empire. Tous les peuples soumis à la domination des Romains fournissent nominativement leur contingent de troupes. Les Francs y sont désignés même par leurs tribus : les Saliens, les Bructères, les Ampsivares, etc. Nulle part on n'y voit de troupes

---

(1) *Sub dispositione viri illustris magistri peditum presentalis, invicti juniores Britanniciani.*

Legio secunda Britannica, sive secundani.

Cum viro spectabili, comite Britanniarum, victores juniores Britanniciani.

(2) *Sub dispositione viri spectabilis, comitis littoris saxonici, per Britanniam.*

Sub dispositione viri spectabilis, comitis Britanniarum, provincia Britanniæ.

tinées de l'Armorique. Comment ce pays aurait-il été exclusivement exempt du service militaire ? On ne peut trouver son contingent que dans les troupes désignées sous le nom de Britones.

Passons, suivant l'ordre chronologique, aux auteurs qui ont cité le nom de ce peuple. On a indiqué dans la discussion Martial et Juvenal, morts 100 et 128 ans après J.-C.

Jornandès, Sidoine Apollinaire et Grégoire de Tours vivaient dans le VI.e siècle. Ils parlent tous les trois de la défaite de Guerech ou Riothime, 5.e roi de la Petite-Bretagne, par les Visigots, en 470. Jornandès dit : « Que » l'empereur Anthemius sollicita les secours des Britones, » dont le roi Riothime vint dans le Berri, avec 12,000 » hommes, sur des navires qui sortaient de l'Océan. » Euric marcha contre ces Britones avec une nombreuse » armée, et combattit long-tems contre eux (1). »

Sidoine Apollinaire parle d'une conspiration entre Arvandus et Euric, roi des Visigots. On intercepta une lettre d'Arvandus, dans laquelle il conseillait à Euric « d'attaquer ces mêmes Bretons cantonnés sur le bord » de la Loire (2). »

Grégoire de Tours, parlant de cette même affaire, dit « que les Bretons furent chassés du Berri par les » Goths, qui en tuèrent un grand nombre à Bourg-» Deols (3). »

Mais l'abréviateur de Grégoire de Tours les appelle Britones (4).

Bède, le vénérable, vivait dans le VII.e siècle : il raconte que, dans l'an 446, « les pauvres restes des Britones » envoyèrent à Aétius une lettre dont l'adresse était : » les gémissemens des Bretons à Flavius Aétius, consul » pour la troisième fois (5). »

Aétius n'ayant pu les secourir, Bède dit « que les » Britones envoyèrent de nouvelles lettres à Rome (6). »

---

(1) *Anthemius imperator protinus solatia Britonum postulavit, quorum rex Rhiothimus, cum duodecim millibus, veniens in Biturigas civitatem, oceano navibus egressus, susceptus est; ad quos Britones Euricus innumerum ducians exercitum, advenit diuque pugnavit.*

(2) *Britannos, suprà Ligerim sitos impugnari oportere.*

(3) *Britanni de Biturigâ expulsi à Gothis, multis ad dolensem vicum peremptis.*

(4) *Eodem tempore, Britones de Betoricâ à Gothi expulsi.*

(5) *Adhunc pauperculæ Britonum reliquiæ mittunt epistolam, cujus hoc principium est : Aetio ter consuli, gemitus Britannorum.*

(6) *Britones legatos Romam cum epistolis mittentes, etc.*

Ils en reçurent deux fois des secours ; mais, en s'en allant, « les Romains dirent aux Britones qu'ils ne reviendraient » plus (1). »

Henri de Hutington, Guillaume de Malmesbury et Girard de Cambridge vivaient dans le XII.e siècle ; le premier dit « que les Britones que Maxime avait amenés » dans la Gaule Armorique, y sont restés et s'appellent » Britones Armoricains (2). » Dans la lettre à Varin, où il raconte l'histoire de la Bretagne insulaire, depuis la prise de Troie ; il appelle indifféremment Britones, les Bretons de l'île et ceux du continent (3).

Guillaume de Malmesbury, en parlant des vétérans que Constantin avait établis dans la partie occidentale de la Gaule, dit « qu'ils n'ont point dégénéré de nos » Britones (4). »

Au sujet des Bretons insulaires qui avaient suivi Maxime jusqu'en Italie, il ajoute qu'une partie fut tuée ; « et » qu'après avoir été mis en déroute, le reste alla rejoindre » les Britones qui étaient restés avec Conan (5). »

Girard de Cambridge prétend « que le tiers des » Britones existans établis dans l'Armorique n'y est pas » venu après la ruine de la Bretagne ; mais long-tems » avant, sous la conduite de Maxime (6). »

Mathieu de Wesminster vivait dans le XIV.e siècle ; il dit du même événement « que Maxime, roi des Bri- » tones, s'empara du royaume Armoricain, qui, dans » la suite, fut nommé Petite-Bretagne ». Il ajoute « qu'après la mort de Maxime, à Rome, les Britones » qui étaient avec lui se réfugièrent vers leurs conci- » toyens, dans la Petite-Bretagne ; et qu'ensuite, un » certain Gratien ayant usurpé le pouvoir souverain, » avait régné si tyranniquement sur les Britones, qu'ils » l'avaient assassiné (7). »

---

(1) *Tunc Romani denunciavere Britonibus, etc.*

(2) *Britones quos Maximus secùm adduxerat, in Galliâ Armoricâ, usque hodie remanserunt ; undè et Britones Armorici vocantur.*

(3) *Robertus de Torrineio obtulit mihi librum ad legendum, de regibus Britonum, qui antè Anglos insulam nostram tenuerunt.*

(4) *Non nihil à nostris Britonibus degeneres.*

(5) *Pars post fugam ad superiores Britones concessit.*

(6) *Tertia Britonum pars extantium.... Non post Britanniæ excidium, sed longè antè à Maximo tyranno translata est.*

(7) *Maximus, rex Britonum, Armoricanum regnum, quòd posteà minor Britannia, dicebatur petivit. Maximus Romæ interfecto, Britones*

Ninius dit « que Maxime sortit de la Bretagne avec » tous les soldats des Britones, et que ce sont les Britones » Armoricains (1). »

Ces nombreuses citations prouvent que, depuis le premier jusqu'à la fin du 4.e siècle, les peuples des deux Bretagnes étaient distingués sous les noms de *Britones* et de *Britanni*; mais que, depuis l'entrée de Conan dans la Bretagne Armorique, les auteurs du VI.e siècle et du moyen âge qui ont rendu compte de cet événement, ont désigné indifféremment les deux peuples sous les deux dénominations.

Si cependant M. Le Boyer persiste à dire : *que cela ne prouve pas qu'il y ait eu des Bretons dans les Gaules dès le premier ou le second siècle de notre ère*, et qu'il allègue cette confusion même des deux noms comme une preuve qu'ils n'étaient applicables qu'à une seule nation, je lui demanderai la preuve de la preuve.

BRAIES GAULOISES.

M. de Kerdanet prétend que les Bretons insulaires ne portaient pas de braies Gauloises, d'après Hérodian et Solin qui disent « qu'ils ne connaissaient pas l'usage » des habits. » César, qui vivait quatre siècles avant eux, dit que les Bretons étaient vêtus de peaux : *Pellibus sunt vestiti*. Ils pouvaient donc avoir des braies de peaux comme les Sarmates. Ovide dit « que ceux-ci se défen- » daient de la rigueur du froid en s'habillant de peaux » et de braies, dont les parties étaient cousues. »

Pellibus et sutis arcebant frigora braccis.

Lucain rapporte que les Vangions et les Bataves en portaient aussi de larges, à l'imitation des Sarmates (2). Il parait que cet habillement était commun à tous les peuples du nord de l'Europe et de l'Asie ; mais il devait y avoir quelque différence dans la forme entre ces différens peuples.

---

qui cùm illo erant, ad concives suos, in minorem Britanniam aufugerunt... Gratiamus, diademate suscepto... Tantam in Britones tyrannidem exercuit, etc.

(1) *Regnavit in Britanniâ Maximianus imperator. Ipse perrexit, cùm omnibus militibus Britonum, à Britanniâ... Hi sunt Britones Armorici.*

(2) *Et qui te laxis imitantur Sarmatæ braccis, Vangiones Batavique truces.*



M. de Kerdanet nous met sur la voie pour reconnaître la braie Gauloise, en citant un vers de Martial, qui nous apprend « qu'elle ne couvrait que la moitié des fesses. »

Cette description convient au cotillon des Écossais. « C'est une espèce de jupe courte et plissée, comme le » bas de la cotte-d'armes de l'habillement Romain, qui » leur tient lieu de culotte ; mais qui ne descend qu'à » la moitié des cuisses (1). »

Les monumens nous apprennent cependant que ce n'est pas là la braie Gauloise, contre l'opinion de M. Le Boyer. M. Grivaud de la Vincelle nous a donné, d'après un antique, la gravure d'un Gaulois dans son costume. Nous en mettons une copie sous les yeux de nos lecteurs. Il porte le *bardo cucullus* ou manteau court avec le capuchon. Celui-ci est serré vers le cou avec une bandelette, dont les extrémités retombent sur sa poitrine : il a une large culotte, mais qui ne descend que jusqu'à la moitié des cuisses ; et aux pieds l'espèce de chaussure de bois nommée *caligœ* par les Romains, et chez nous *galoches*, c'est-à-dire, chaussure gauloise. Dans cet état, il est le vrai modèle du Gaulois dont Martial décrit le costume. « La Gaule vous vêtit d'un manteau » à capuchon, fabriqué dans la Saintonge, et la braie » Gauloise vous couvre la moitié des fesses (2). »

Après beaucoup de recherches, on reconnaîtra, dans cette circonstance comme dans beaucoup d'autres, que l'on va souvent chercher bien loin ce qui est sous les yeux. La braie Gauloise fait partie du costume Castillan. Elle a été portée par François Ier et ses successeurs et même par Henri IV, comme on peut s'en assurer par les peintures de ce tems ; la seule différence est que notre Gaulois a la moitié des cuisses et les jambes nues ; et que ces princes sont représentés avec de grandes chausses, d'où la braie a pu prendre postérieurement le nom de *haut-de-chausses*.

Si nous voulons un exemple plus rapproché de nous, nous n'avons qu'à observer le costume des danseurs de corde, qui, dans leurs exercices, portent un pantalon très-serré, surmonté d'une large braie ou haut-de-chausses.

P. ATHENAS.

---

(1) Faujas-de-Saint-Fond, voyage aux îles Hebrides.

(2) *Gallia santonico vestit bardocucullo, dimidiasque nates Gallica bracca tegit.*

LETTRES
SUR DINAN, CORSEUL, St.-MALO, DOL, LE MONT SAINT-MICHEL, etc.,

PAR M. NADAUD.

SIXIÈME LETTRE.

SAINT-SERVAN. = SAINT-MALO.

Il est impossible de nommer l'une de ces cités sans nommer en même-tems l'autre ; car, à proprement parler, elles ne forment qu'un tout, et Saint-Servan est la partie continentale d'une ville dont Saint-Malo est la partie insulaire. La première a pendant long-tems été regardée comme un faubourg de la seconde, et, le 1.er mai 1755, elles furent réunies pour ne faire qu'une même communauté, jouir des mêmes avantages et payer les mêmes charges. Elles forment aujourd'hui deux communes distinctes, ont chacune leurs établissemens et leurs administrations particulières. Seulement Saint-Malo a été déclaré le chef-lieu d'un arrondissement dont Saint-Servan fait partie. Ces deux villes sont séparées par une grève très-étroite, que l'on traverse en moins de dix minutes lorsque la mer est retirée, ce qu'elle fait deux fois dans vingt-quatre heures. Quand elle arrive ou que l'on ne veut pas aller à pied, on communique au moyen de petites voitures, dont le nom est trop leste et trop ridicule pour que je me permette de le consigner dans cette lettre. Enfin, lorsque la marée est haute et qu'il existe au moins trente à quarante pieds d'eau sur une grève que, quelques heures auparavant, on avait traversée à pied sec, le passage s'opère dans de petits canots. La vue du port de Saint-Malo est très-agréable. On aperçoit à l'ancre tous les bâtimens marchands qui y sont venus relâcher, et on voit voguer à la voile de tous les côtés cette foule de

petites embarcations qui font le service des deux villes. La société en est quelquefois singulièrement composée ; mais comme le passage ne dure pas cinq minutes, on rit des inconvéniens auxquels on est exposé à cet égard. Ce spectacle a bien plus d'agrémens encore, lorsque la mer est pleine vers les sept heures du soir ; les compagnies qui traversent sont alors extrêmement nombreuses, et l'on aperçoit des sociétés entières qui vont passer leurs soirées, soit à Saint-Malo, soit à Saint-Servan, des ouvriers qui reviennent des chantiers, des employés des administrations qui rentrent à leurs domiciles, etc.

Saint-Servan était connu des Romains, qui en avaient fait une garnison pour leurs troupes. Ils lui avaient donné le nom d'*Aleth*, qui dérive du celtique et veut dire *Rocher proche la rivière*. Je vous ai dit que cette ville est baignée par la Rance.

De tous les ouvrages du Peuple Roi il ne reste aujourd'hui que quelques fragmens de murailles dont les pierres sont liées par un ciment indestructible. Ces ruines sont près de la mer, vis-à-vis la tour *Solidor*. On a construit dessus une baraque en bois. On y fit quelques fouilles dans le XVII.e siècle ; on trouva des restes de bâtimens en brique rouge, des pots de cuivre, des monnaies d'or, d'argent et autres métaux. Elles portaient des inscriptions gothiques ou des légendes romaines. On découvrit aussi des tombeaux qui renfermaient des ossemens beaucoup plus grands que ceux des hommes de nos jours.

J'ai nommé la tour *Solidor*. Cette citadelle est très-forte : elle est formée de cinq grandes tours jointes ensemble sur le sommet d'un roc vis-à-vis de Saint-Malo. On prétend que de là, on pourrait battre et raser cette ville. On prétend aussi qu'il y existe des chemins souterrains, qui, passant sous la mer, font communiquer les deux cités. Solidor fut construit, en 1391, par le duc Jean IV, lorsqu'il assiégea Saint-Malo. Son intention était d'empêcher les Malouins, qui ne reconnaissaient pas sa souveraineté, de commercer avec Dinan.

Le port Solidor est très-commode et très-sûr. On y construit de grands navires et même des frégates. On pourrait en faire un port royal. Après la malheureuse bataille de *la Hougue*, en 1692, des vaisseaux de ligne s'y réfugièrent sans accident.

L'Eglise de Saint-Servan n'offre rien de remarquable. La ville est bien bâtie, et le séjour en est très-agréable. Presque toutes les habitations ont de jolis jardins; les campagnes des environs sont charmantes. Les Anglais y affluent et s'y établissent pour de longues années. Ils forment un grand tiers de la population, qui doit être de 10 à 12,000 ames. Leur concours y a fait augmenter les prix de location, et, ce qui, avant 1815, était affermé 150 fr., se trouve élevé aujourd'hui à près de 800 fr.

On a à Saint-Servan des eaux minérales dont les propriétés sont les mêmes que celles de la fontaine de Dinan. Elles sont recherchées par les malades qui veulent en même-tems prendre les bains de mer.

En 1758, cette ville fut occupée par les Anglais, sous les ordres de lord *Malborough*, qui voulait s'emparer de Saint-Malo et qui renonça à ce projet après avoir brûlé tous les bâtimens qui se trouvèrent dans les ports, ainsi que les corderies qui ont été reconstruites et méritent d'être vues.

Le siége de l'évêque était jadis à Saint-Servan. Saint-Malo n'existait pas. Cette dernière ville n'a été fondée que vers le X.e siècle; elle a été élevée sur le rocher que l'on appelait l'île *d'Aaron*. On n'y construisit d'abord que quelques édifices, mais bientôt après, grâces aux franchises et aux immunités qui furent accordées, elle devint très-considérable. On y éleva une église en l'honneur de Saint-Malo, évêque d'Aleth, dans le VII.e siècle, et la ville prit le nom de son patron.

Je n'ai point à écrire l'histoire de cette cité; mais seulement à en examiner les monumens et à la parcourir comme un voyageur, aussi ne vous ferai-je point le récit de tous les événemens qui s'y sont passés. Je vous donnerai cependant à cet égard de courtes notices, lorsque les faits se rattacheront en quelque manière aux objets que j'aurai sous les yeux.

Saint-Malo, comme je vous l'ai dit, est bâti sur une île qui ne tient au continent que par une chaussée baignée deux fois le jour par les eaux de la mer. Cette chaussée, nommée le *Sillon*, est extrêmement forte et défendue par des ouvrages avancés, ainsi que par d'immenses troncs d'arbres fichés sur la grève pour amortir la violence des flots. Cependant, on est obligé de la réparer fréquemment. Quelquefois les dégâts sont

très-considérables. Il y a deux ans qu'elle fut en partie emportée par les eaux, à une marée d'équinoxe. Depuis long-tems on n'avait vu la mer aussi furieuse : on calcule qu'elle devait avoir 80 pieds de hauteur. Elle arracha du mur des pierres énormes, qu'elle jeta à une grande distance. Le parapet n'est point encore entièrement rétabli.

Le port de Saint-Malo est d'un accès difficile, à cause des nombreux rescifs qui en défendent en quelque sorte l'entrée ; mais c'est sans contredit un des plus beaux et un des plus sûrs de France. On y construit parfaitement, et les bâtimens qui sortent de ses chantiers sont regardés comme d'excellens voiliers.

Les murs de cette ville sont d'une extrême force et d'une grande beauté. Ils ont été construits sur les dessins du fameux maréchal de *Vauban*, qui eût voulu cependant transporter toutes les habitations à Saint-Servan et ne laisser à Saint-Malo qu'une citadelle, qui aurait été imprenable. Ces murs sont élevés sur le roc, flanqués de tours et de bastions et garnis d'une nombreuse artillerie. Ils sont très-larges, pavés en grandes pierres plates, et forment une belle promenade, d'où l'on jouit d'une vue magnifique et extrêmement étendue. D'un coté, on aperçoit la campagne, Saint-Servan et le port ; sur un autre point, la rade et les beaux rivages baignés par la Rance ; vers le nord, la pleine mer et les forts avancés. L'œil peut là se porter très-loin, et plusieurs personnes assurent que l'on voit jusqu'à Gersey. Tous les aspects sont variés et offrent des tableaux différens. Cependant, je dois dire qu'ils finissent par devenir monotones, et que si le spectacle que l'on a sous les yeux est sublime lorsque la mer est pleine, qu'elle vient battre les murs et lancer l'écume de ses vagues jusque sur les curieux qui bordent les remparts, il est en revanche bien triste lorsqu'elle est retirée, qu'on ne l'aperçoit plus qu'au loin, que les bâtimens sont à sec et que l'œil ne se repose que sur une plage abandonnée. Ces murs sont, au reste, la seule promenade de la ville. On ne peut les fréquenter que le soir en été, car la chaleur y est étouffante. On ne peut aussi les aborder lorsqu'il fait du vent, attendu qu'il souffle d'une telle force à Saint-Malo, que, dans la plupart des maisons, on est obligé d'avoir de doubles fenêtres.

Plusieurs rues de la ville sont bien bâties, et on y voit des hôtels magnifiques appartenant à des négocians qui ont fait de grandes fortunes dans le commerce, et surtout à l'aide de leurs corsaires.

Saint-Malo a une population de 10,000 ames, un grand nombre d'établissemens; la ville est jolie, et cependant le séjour en est désagréable. La cathédrale est dans le genre gothique: on y conserve les reliques de Saint-Célestin. J'y ai remarqué deux autels et deux belles statues de marbre, représentant Saint-Benoît et Saint-Maur. J'y ai vu aussi un mauvais tableau consacré à *Notre Dame-des-Victoires*, et destiné à rappeler le souvenir de la bataille de *Lépante*. Les fonds baptismaux sont très-beaux; ils sont en marbre, surmontés d'un daïs et soutenus par quatre colonnes. Les orgues sont mesquines.

Les habitans d'Aleth avaient donné à Saint-Malo la seigneurie temporelle et spirituelle de leur ville. Depuis ce tems les évêques ont été seigneurs et comtes. Cependant il parait que le chapitre empiéta sur les droits épiscopaux, et finit par partager la souveraineté. Tous les soirs, les clefs étaient portées chez son doyen. Le gouverneur n'avait pas le droit de les retenir; en revanche, le chapitre était astreint à certaines obligations que je n'énumérerai pas ici, cependant il en est une dont je ferai mention à cause de sa singularité. Il devait entretenir à ses dépens 24 chiens, pour garder les fossés de la ville; mais, plus tard, par un règlement qui enleva plusieurs prérogatives à l'évêque, la reine Anne décida que les portiers et les dogues, que l'on élevait pour faire la garde pendant la nuit, seraient *nommés* et *institués* par le Roi. Au reste, ces chiens, qui étaient un objet de terreur pour les étrangers, et qui ont été chantés dans maints vaudevilles, sont supprimés aujourd'hui; de sorte qu'on peut sans crainte aborder Saint-Malo.

Le château fait partie des fortifications. Quoique très-ancien, il a mérité d'être conservé dans le nouveau plan. Il fut élevé par les ordres de la reine Anne. On dit qu'elle y enferma quelques chanoines à l'occasion de démêlés qu'elle eut avec eux et avec l'évêque qui avait lancé ses excommunications sur l'entrepreneur et les ouvriers. Ces démêlés eurent pour cause divers droits

de régale, que la princesse réclamait et qu'elle exigea avec une grande fermeté. Ce fut alors qu'elle fit élever une tour, sur laquelle on lisait cette inscription : *Qui qu'en grogne, ainsi sera : c'est mon plaisir.* Cette partie des fortifications a retenu le nom de *Qui qu'en grogne.* On remarque aussi la tour appelée la *Générale*, par laquelle les Malouins s'introduisirent dans le château pendant la Ligue. Elle était alors haute de cent pieds; ils l'escaladèrent à l'aide d'une échelle de cordes, qui leur fut jetée par un soldat gagné; ils massacrèrent la garnison, tuèrent le gouverneur d'un coup d'arquebuse et se déclarèrent indépendans. On remarque encore le donjon, dans les murs duquel on plaça, en 1376, des boulets enlevés aux Anglais qui, sous les ordres du duc de *Lancastre*, avaient livré de rudes assauts à la ville et avaient été repoussés par la valeur des habitans. Enfin, on me montra, sur la cour de devant, la tour où le procureur-général *La Chalotais*, si célèbre par ses talens distingués et l'honorable fermeté qu'il déploya dans ses malheurs, fut renfermé ainsi que son fils, et où il écrivit avec un curedent ce mémoire célèbre, à l'occasion duquel Voltaire a dit : « Malheur à toute ame sensible » qui ne sent pas le frémissement de la fièvre en le » lisant..... son curedent grave l'immortalité. » La Chalotais se servit d'encre composée d'eau, de suie de cheminée, de vinaigre et de sucre; et pour papier, d'enveloppes de chocolat. De cette tour, il entendit dresser l'échafaud sur lequel il devait perdre la vie. D'après un ordre de la cour, qui arriva au moment même de l'exécution, il ne fut point décapité, mais exilé à Saintes.

On voit à Saint-Malo quelques fontaines : elles sont alimentées par des sources qui se trouvent au-delà de Saint-Servan. Les aqueducs passent sous la mer à travers la grève.

Entièrement adonnés au négoce, les Malouins ont un peu négligé les lettres et les arts. Ne cherchez chez eux ni établissemens littéraires, ni sociétés scientifiques. Leur bibliothèque est à la bourse, et se compose d'un livret-journal; leur musée y est aussi, et l'unique tableau qui le décore est celui qui annonce la variation des prix dans les denrées coloniales. *Cinq et quatre font neuf, ôtez deux, reste sept.* Voilà la science de la

grande majorité des habitans. Aussi, ne pensez point que l'on y estime un homme pour ses connaissances ou ses vertus. Quelle est sa fortune? Combien pouvons-nous gagner avec lui? Telles sont ordinairement les questions que l'on adresse lorsqu'il s'agit d'établir même de simples relations de société. Quoique riches, les Malouins sont très-avides et âpres au gain, et, malgré la grande surveillance des douanes ils se livrent à une fraude effrénée. Les maisons les plus considérables ne sont point celles qui s'interdisent le plus sévèrement ce genre de lucre. D'un côté, l'on tire beaucoup de marchandises de l'Angleterre par le moyen des îles Gersey et Grenesey; d'un autre, on y fait passer, par contrebande, des denrées françaises frappées d'impôts à leur sortie. Enfin, comme les Malouins cultivent avec succès le tabac, ils en font circuler, surtout dans la Bretagne, une quantité considérable qu'ils savent soustraire aux recherches de l'administration. Vous sentez que ce que je dis ne peut frapper tous les habitans; qu'il est d'honorables et de nombreuses exceptions; que l'on voit à Saint-Malo beaucoup d'hommes de mérite, et, ce qui vaut encore mieux, beaucoup d'honnêtes gens. Si les Malouins savent amasser des richesses, ils savent aussi les dépenser. Ils sont somptueux dans leurs fêtes, et ils n'épargnent rien pour donner à leurs habitations, principalement à celles de la campagne, une grande apparence de magnificence. Il y a loin de leur luxe à la parcimonie de leurs ancêtres, qui ne se permettaient d'autre plaisir que celui d'aller vider, au cabaret, une chopine de cidre, dont on n'offrait même pas à son voisin. C'était là, il faut cependant le faire observer, qu'ils traitaient d'affaires, et l'on voit plusieurs délibérations du corps municipal qui sont terminées par ces mots: « Fait et arrêté au cabaret de la grande Porte, » où nous avons fait apporter les registres. »

La ville de Saint-Malo, ainsi que vous avez dû vous en convaincre par ce que j'ai dit, est une des cités les plus intéressantes de France. Les Malouins s'exagèrent cependant cette importance. Ils s'imaginent qu'ils pourraient former un état particulier, et plusieurs fois ils ont tenté de se rendre indépendans des divers pouvoirs qu'ont eus sur eux les droits de souveraineté. Sous ce rapport, ils prêtent beaucoup au ridicule, et on ne leur épargne pas

les malins quolibets. On est même dans l'habitude d'appeler, en ricanant, leur ville la cinquième partie du monde. Ils s'exposent à cette mauvaise plaisanterie, surtout par la manie qu'ils ont de se dire *Malouins*, lorsqu'on les *hèle* en mer, au lieu de se dire *Français* : la réponse qu'ils font est contre l'usage des nations. Ils sont très-braves, et leur marine a rendu de grands services à l'Etat. Plusieurs fois leurs corsaires ont ruiné le commerce anglais : en 1662, ils équipèrent, à leur frais, une flotte de 25 à 30 vaisseaux, qui contribua beaucoup à réduire la Rochelle. Quelque tems après, ils s'emparèrent de l'île de Fer. Dans la même année, sous la conduite de Dugay-Trouin, ils attaquèrent et prirent Rio-Janeiro, brûlèrent, dans son port, 60 vaisseaux marchands, trois vaisseaux de guerre, deux frégates, et firent éprouver aux Portugais une perte de 20 millions. Dans la même année encore ils prêtèrent 30 millions au Roi. Je viens de nommer Dugay-Trouin, je m'empresse de vous dire que cet illustre marin était originaire de Saint-Malo, où reçut aussi le jour Jacques Cartier qui, en 1554, découvrit le Canada. Parmi quelques savans que la ville a produits, on cite Lametrie Maupertuis, président de l'Académie de Berlin, et cet abbé Trublet *qui compilait, compilait, compilait*, etc.

C'est aussi à St.-Malo que l'immortel auteur du *Génie du Christianisme* a reçu le jour, et enfin, c'est encore là qu'est né le célèbre abbé de la Mennais, père de l'ouvrage monumental sur l'Indifférence en matière de Religion et l'un des rédacteurs du *Conservateur*.

Ce ne fut qu'à mon retour du *Mont St.-Michel* que je visitai les forts qui défendent St.-Malo et les côtes des environs. Je vais vous en entretenir maintenant, afin de compléter tout ce que j'ai à vous dire sur cette ville et n'avoir pas besoin de m'en occuper de nouveau.

Sept forts protègent la rade, cinq sont en mer et deux sur terre. Le plus remarquable est la *Couchée*, ouvrage du célèbre *Vauban*. Cette citadelle, car on peut lui donner ce nom, est à deux lieues en mer ; elle est élevée sur un rocher presque inaccessible, où l'on ne peut aborder que d'un côté. Elle est garnie d'une bonne artillerie. On y voit des pièces de 36 et de 48. Elle a été inutilement attaquée plusieurs fois par les Anglais, qui s'en emparèrent cependant le 26 octobre 1693, lorsqu'ils bombar-

sièrent St.-Malo et qu'ils tentèrent de détruire cette ville à l'aide d'une machine justement nommée *infernale*, qui, longue de 90 pieds, renfermait dans son sein de la poudre, des bombes, des boulets, etc.... On me montra le rocher sur lequel le vent la fit échouer. Cet événement sauva St.-Malo, que cette machine eût nécessairement fait sauter, si elle eût été plus près, car quoiqu'elle fût à une distance considérable, son explosion y causa de grands dégâts. De la *Couchée* on a une vue immense sur la pleine mer, et, à l'aide de lunette, on aperçoit *Jersey* et l'on distingue même la fumée des cheminées de *Chosey*, *île française* moins éloignée que la première.

Je ne vous parlerai point en particulier des autres forts. Ils sont moins curieux que celui dont je viens de vous entretenir.

En les visitant, nous nous arrêtâmes à l'île de *Césambre*, qui se trouve, comme la *Couchée*, à-peu-près à deux lieues en mer. Notre canot aborda dans un petit port formé d'immenses pierres réunies par des moines qui y avaient jadis un couvent. On voit des ruines de leur abbaye. On y voit aussi quelques restes de l'ancienne chapelle et de la cellule de *Saint-Brandan*, qui s'y établit, dans le VII.e siècle, avec *Saint-Malo*. Cette cellule était située près d'une masse de rochers, qui élèvent au-dessus de l'île une cime sourcilleuse. Il parait qu'un torrent les a divisés jadis, ou qu'ils ont été désunis par la fureur des flots. Je montai juqu'au sommet, et je fus épouvanté en examinant la profondeur du ravin et les horreurs de ce précipice.

Cette île n'est occupée aujourd'hui que par un poste de douaniers. Le 25 mai 1570, elle fut visitée par Charles IX. Les Anglais s'en emparèrent le 27 novembre 1693, après s'être rendus maîtres de la Couchée. On y remarque des carrières de talc. Il paraît qu'elle était jadis unie au continent. On ne sait à quelle époque l'espace qui existe entr'elle et Saint-Malo fut envahi par les eaux.

Après avoir visité Césambre, nous longeâmes la côte, et nous aperçûmes de loin la pointe de Saint-Cast où, le 11 septembre 1758, les Bretons défirent complètement les Anglais et les forcèrent à demander miséricorde. De 3000 hommes qui avaient été mis à terre, aucun ne regagna les vaisseaux; ils furent tous tués, blessés ou faits prisonniers.

Nous aperçûmes également *Saint-Briac*, où les Anglais avaient d'abord débarqué. L'église de cette paroisse fut élevée dans le XIV.ᵉ siècle, lors d'une abondante pêche de maquereaux. La reconnaissance des pêcheurs les porta à en faire représenter de tous les côtés, sur les murs, sur la voûte, et même dans le bénitier où on les voit à la nage.

Nous cotoyâmes la pointe de Dinard, et nous vîmes *Rochebonne*, où, en 1809, fut pris M. *Gouyon de Vaucouleurs*, qui y était venu pour correspondre avec les royalistes de France. Je ne vous donnerai pas de détails sur cet événement; car je ne pourrais m'empêcher de me livrer à quelques réflexions politiques, et je vois d'ici l'éditeur qui, armé de ses longs ciseaux, semblables à ceux de la censure, retrancherait toutes mes observations. Enfin, nous longeâmes le *Prieuré de la Montagne*, où, selon *Voltaire*, le *Huron* dut aborder en 1689, et où il rencontra l'abbé de *Kerkabon*, ainsi que sa sensible sœur.

Adieu, dans ma prochaine lettre, nous partirons pour le mont Saint-Michel., et, chemin faisant, nous visiterons Dol et Pontorson.



MÉMOIRES DE DUGUAY-TROUIN.

NOUVELLE ÉDITION.

SUIVIE DE L'ÉLOGE DE CE CÉLÈBRE MARIN, PAR THOMAS.

Duguay-Trouin, que Voltaire, dans son Siècle de Louis XIV, qualifie justement d'homme unique en son genre, naquit à St.-Malo, le 10 juin 1673, d'un père riche négociant de cette ville et habile marin. Sa famille lui permit à seize ans de s'embarquer comme volontaire sur une frégate de 10 canons, qu'elle venait d'armer. Elle lui confia, deux ans après, une frégate de 14 canons. Le jeune Duguay-Trouin, jeté par la tempête sur les côtes d'Irlande, s'y empara d'un château défendu par une force militaire assez considérable et brûla deux navires. En 1694, chargé par le Roi du commandement d'une frégate, il fit une descente dans la rivière de Limerick, où il prit un brûlot, trois bâtimens et enleva deux vaisseaux anglais: avec la même frégate il soutint un combat de quatre heures contre quatre vaisseaux anglais. Il fut fait prisonnier et enfermé à Plimouth. L'amour adoucit sa

captivité, rompit bientôt ses fers et rendit un héros à la France. Peu de jours après son retour, il alla croiser sur les côtes d'Angleterre, où il prit deux vaisseaux de guerre. Il n'avait alors que 21 ans. Après cette action, Louis XIV lui envoya une épée. La gloire du jeune Breton alla toujours en croissant : chaque fois qu'il s'embarquait, il courait à de nouveaux triomphes. Déjà plus de trois cents navires marchands et vingt vaisseaux de guerre, enlevés aux ennemis de la France, avaient signalé sa carrière, lorsqu'en 1711, il fut chargé d'une expédition contre le Brésil. En 11 jours il s'empara de Rio-Janeiro, de tous les forts qui l'environnaient et fit éprouver aux Portugais une perte de plus de vingt-cinq millions. Le Roi, qui lui avait accordé une pension de 1,000 fr. en 1707, en ajouta une de 2,000 à la suite de cette campagne : Duguay-Trouin écrivit au ministre pour le prier de la faire tomber sur Saint-Auban, son capitaine en second, qui avait eu une cuisse emportée. Il se trouvait, dit-il, assez récompensé, s'il obtenait l'avancement de ses officiers. Il continua, en 1728 et 1731, d'honorer la marine française, châtia et fit rentrer dans le devoir les corsaires de Tunis, soutint l'éclat de sa patrie dans le Levant et dans toute la Méditerranée et régla les intérêts du commerce à Tripoli, à Smyrne et dans d'autres villes. Couvert de gloire, admiré de l'Europe et comblé par son Roi de toutes les distinctions que méritaient ses services, il termina sa carrière à Paris, le 27 septembre 1736.

Louis XIV se plaisait à entendre de la bouche de Duguay-Trouin le récit de ses actions. Ce qui charmait l'oreille du grand Roi, dans la bouche du héros, ne peut manquer de faire plaisir au lecteur dans les mémoires qu'il a écrits. La lecture doit surtout nous en être chère, à nous autres Bretons. La gloire de nos compatriotes est notre gloire, les récits de leurs hauts faits sont nos titres de famille. Cette nouvelle édition des mémoires de Duguay-Trouin (1) sera sans doute accueillie avec empressement. Elle est ornée du portrait de l'intrépide marin et suivie de son éloge par Thomas. Publiée dans la ville natale du héros, elle a de grands avantages sur celles du même format, de Hollande et de Rouen.

(1) 1 vol. in-12 ; Prix 1 fr. 80 c. ; à St.-Malo, chez Rottier, imprimeur-libraire.

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LE MAGNETISME ANIMAL.

(SUITE. -- *Voyez la page 97 du 2.e volume.*)

Après avoir examiné, dans la première partie de ce mémoire, la marche à suivre pour magnétiser et comment on parvient à accumuler le fluide magnétique dans le corps d'un homme : voyons maintenant ce qui en résulte et quels sont les effets produits dans ceux qui y ont confiance. Je les tire aussi des ouvrages les plus accrédités sur le magnétisme ; mais je suis bien éloigné de les garantir.

Cet agent invisible a le pouvoir de guérir un grand nombre de maladies, comme nous l'avons déjà dit ; mais ce n'est rien en comparaison de ce qui nous reste à dire.

De tout tems on a appelé somnambule l'homme qui marche, écrit, parle, etc., pendant son sommeil. Ce somnambulisme très-connu est naturel, et celui qui y est sujet oublie ordinairement lorsqu'il est éveillé tout ce qu'il a fait en dormant. Dans la science magnétique, on donne le nom de somnambule à l'homme que l'on a magnétiquement endormi. Ses yeux peuvent être fermés ou ouverts à la volonté du magnétiseur. Mais ils ne voient point. Ses autres sens sont dans l'engourdissement que produit le sommeil. Il ne voit point par les yeux et il n'entend point par les oreilles. Il entend cependant et voit ceux avec lesquels il est en rapport ; mais il ne voit et n'entend qu'eux. Il est soumis à la disposition de son magnétiseur. La volonté de celui-ci est la sienne, de manière qu'il n'a qu'à vouloir une chose, le somnambule la veut aussi. La volonté du magnétiseur détermine celle du somnambule à envoyer dans le bras et dans la jambe le fluide nerveux qui les fait remuer dans telle ou telle direction, et il marche, agit et fait ce que l'autre veut. Les ames des deux corps sont en quelque sorte identifiées et n'en font qu'une ; ainsi ils n'ont qu'une pensée, qu'une volonté.

Le somnambule voit le fluide magnétique, il voit l'in-

térieur de son corps et l'intérieur du corps des personnes qui sont en rapport avec lui. Tout est de verre pour lui ; les murs, les corps les plus opaques n'arrêtent point sa vue pénétrante. Il voit dans l'estomac, dans le cœur, dans le poumon, dans les veines, tout ce qui produit les maladies.

Ce qu'il y a de plus surprenant encore, il se souvient de tout ce qu'il avait oublié dans l'état de veille. Il a des prévisions, il prophétise et annonce l'avenir. On peut dire, en quelque sorte, qu'il voit le présent, le passé, et le futur. Il est éloquent, il parle bien quoiqu'il n'ait point fait d'études. Les termes techniques des sciences ne l'arrêtent pas ; il les sait tous. En un mot, il a la science infuse. Lorsque le magnétiseur le retire de cet état, en dissipant le fluide qui l'environne, et qu'il rentre dans l'état naturel, tout disparait, tout s'évanouit, il oublie toutes les belles choses qu'il voyait pendant son somnambulisme, et on pourrait dire qu'il redevient *gros Jean comme devant*.

Cet état de somnambulisme peut se prolonger long-tems. M. Deleuze parle d'une jeune demoiselle de 19 ans, qui y a été pendant huit jours sans interruption.

Voici maintenant le système imaginé par quelques partisans du magnétisme, pour expliquer tous ces faits.

Le fluide magnétique est une espèce de matière éthérée, qui remplit tout l'univers et se trouve surtout en abondance dans les animaux. Peut-être même est-ce lui qui constitue leur vie, est-ce le fluide inconnu qui fait agir nos organes : il sort de la tête du magnétiseur, qui en est tout entouré. Il découle de ses mains et se dirige le long de ses doigts vers l'être qu'il veut magnétiser. Pour que le ruisseau de ce fluide soit plus abondant, on tient souvent à la main une baguette de verre ou de fer, en forme de cône très-alongé. Alors, c'est un torrent de matière subtile qui s'en échappe et que le magnétisé sent couler sur son corps à la manière de l'eau. Le somnambule surtout aperçoit des effluves de matières magnétiques qui jaillissent des doigts et des yeux de celui qui le magnétise. Il voit sa tête et tout son corps entourés d'une atmosphère lumineuse. Ce fluide cause des impressions au travers des habits ; il se manifeste même à travers les murailles, et, plus subtil que la lumière qui ne traverse que les corps diaphanes, il pénètre à

travers les plus opaques. Il est réfléchi par les corps polis à l'instar du calorique et de la lumière. C'est la volonté aidée de la croyance qui le pousse, et les mains n'en sont que les conducteurs. On peut, suivant Deleuze, le comparer au fluide nerveux que notre volonté envoie dans les bras et dans les jambes pour les faire mouvoir ; mais ce dernier ne passe pas les bornes du corps de l'homme qui veut, et l'autre passe de la tête du magnétiseur dans les membres du magnétisé, comme s'ils n'avaient qu'un seul corps.

Les apôtres du magnétisme tirent aisément de là l'explication de tous les faits. Le fluide pénètre dans la tête du somnambule. C'est un véhicule qui y va porter les pensées et la volonté de celui qui l'a mis dans cet état. Cette lumière d'une nouvelle espèce éclaire pour lui les corps les plus cachés et les rend visibles. Il est donc tout simple qu'il voie dans l'intérieur du corps des malades et qu'il devine leurs maladies. Il peut voir ce que l'on tient dans sa main fermée et ce qui se passe dans les appartemens voisins.

Le somnambule n'est distrait par rien ; de sorte que les moindres traces laissées dans son cerveau par les faits antérieurs suffisent alors pour les lui rappeler. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait une excellente mémoire et qu'il voie pour ainsi dire le passé avec netteté. Mais je ne trouve rien qui puisse expliquer l'annonce que font les somnambules des événemens futurs, ni rien qui puisse leur donner la science infuse. Aussi, prendrai-je le parti de nier ces faits, jusqu'à ce qu'ils me soient prouvés, et alors j'avoue que je serais forcé d'y reconnaître des miracles qui ressembleraient fort aux prestiges opérés par le démon. Venons maintenant à l'histoire du magnétisme animal.

Suivant les propagateurs du magnétisme, il faut se reporter très-loin pour avoir son origine. Ce fluide n'est connu que depuis une soixantaine d'années, mais ses effets le sont de tems immémorial. Que de guérisons prétendues miraculeuses mentionnées par les écrivains anciens ? Porphyre, Pomponace, Bacon en rapportent un grand nombre. Les sorciers, les magiciens que l'on brûlait autrefois n'étaient que des magnétiseurs. Les possessions et les obsessions étaient des effets du magnétisme. Les oracles des sybilles étaient peut-être un ré-

sultat du somnambulisme. Les illuminés de tous les tems qui produisaient des choses étonnantes ne les produisaient que par le moyen d'un fluide inconnu aux autres et peut-être à eux-mêmes. Les miracles opérés au tombeau du diacre Paris sont dus à cet agent universel, et, si l'on s'en rapporte à M. Deleuze, le démon sera justifié de bien des reproches qu'on lui a faits en différens tems, au sujet de la magie, des sorcelleries, des faux miracles, etc., etc. Suivant lui, les effets du magnétisme ont été vus de tout tems. La découverte consiste à avoir su s'en rendre maître, à en avoir fait l'application et à les avoir ramenés à une même cause physique.

Quoi qu'il en soit, le magnétisme n'est connu sous ce nom que depuis Mesmer qui l'inventa vers l'an 1780. Quelque tems avant la révolution, tout Paris courait à ses baquets. Ses disciples formèrent des sociétés sur différens points de la France et dans les colonies. La ville de Nantes ne fut pas privée alors de ces bienfaisantes réunions. On trouve dans une lettre imprimée de M. Valleton de la Boissière, médecin à Bergerac, adressée à M. Touret, que 40 guérisons remarquables furent faites à Nantes en 1785, par des traitemens magnétiques.

La révolution est venue, en 1789 bouleverser toutes les têtes, et le magnétisme, abandonné en France, s'est réfugié en Allemagne. Cependant, tous les Français ne l'ont pas oublié. M. de Puységur a conservé dans notre pays le feu sacré. Il a même fait faire à la science un pas très-important par la découverte du somnambulisme, et on peut le regarder comme un des plus puissans appuis du magnétisme en Europe. Cagliostro a, par ses jongleries, abusé le public; mais ses faux prestiges sont désavoués des disciples de Mesmer.

L'Académie des Sciences nomma des commissaires ainsi que celle de Médecine pour examiner les effets du mesmérisme. Mais, à l'exception de l'un d'eux, tous attribuèrent les pamoisons, les extases et le sommeil dont ils furent témoins à l'imagination violemment affectée par l'appareil dont les magnétisés étaient entourés, et ils nièrent tous les faits miraculeux qu'on leur avait racontés, et qu'il parait qu'on ne put leur faire voir. Le célèbre Jussieu seul fut persuadé de tout et vit en apparence plus que les autres. Les mesmériseurs, avouent tout ce qui se trouve dans les rapports des commissaires,

mais ils attribuent l'impossibilité où ces derniers se trouvèrent de rien voir au doute qu'ils apportaient; car il est bon de savoir que l'homme présent à une magnétisation peut, par son doute ou son opposition, empêcher tout effet ; c'est comme une pointe aigue que l'on met à quelque distance d'un conducteur qu'on veut charger d'électricité. La pointe empêche le fluide de s'y accumuler, et le physicien qui n'a pas eu soin de l'écarter de sa machine, est tout étonné de voir que le conducteur ne se charge point.

On ne trouve, il est vrai, parmi les partisans de la doctrine de Mesmer et de Puységur, aucun physicien ni aucun médecin de renom. Les noms de Deslon, de Galard de Mont-Joie, de Bonnefoi de Lion, de Devillers, de Puységur et même celui de Deleuze ne sont guères connus que dans les annales du magnétisme; ceux de Bergasse, de Court de Gébelin, de Servan, d'Azaïs, le sont un peu plus ; mais ils ne sont pas physiciens, et on peut être littérateur et ignorer la science de la nature.

Au contraire, les adversaires de la doctrine de Mesmer sont presque tous des savans distingués dans les sciences naturelles. Il me suffira de nommer les Touret, les Bailly, et presque tous les commissaires de l'Académie des Sciences et de la Faculté de Médecine. Je ne puis me dispenser d'avouer qu'une des choses les plus humiliantes pour la science dont nous parlons, c'est qu'elle ne peut pas être examinée et soumise à ce doute méthodique que prescrit Descartes. Les savans, les gens habitués à penser et à réfléchir ne sont pas aussi propres à magnétiser ni à être magnétisés que les simples et les ignorans. Les premiers commencent toujours par douter, et ils ne sont convaincus que lorsqu'ils ont vu les effets. Eh bien, ce doute empêche le fluide de se mettre en mouvement. Un savant n'a qu'à jeter un œil curieux sur le magnétiseur, le magnétisme ne lui coule plus du bout des doigts, ou coule avec moins d'abondance, et il ne voit presque rien.

M. Deleuze et les autres champions du magnétisme avouent tout cela, et ils conseillent aux magnétiseurs de ne pas admettre à leurs séances les philosophes incrédules et curieux qui feraient manquer leurs travaux et qui ne seraient pas convertis. Ils indiquent à ces incrédules un moyen de se convaincre ; ce n'est pas d'assister

à des magnétisations, parce que les expériences ne réussissent pas toujours et qu'ils pourraient les faire manquer, ce qui augmenterait encore leur doute; mais ils doivent tâcher d'écarter tout doute, de s'armer d'un peu de foi, d'oublier pour un instant la physique, et de magnétiser eux-mêmes dans le silence. Dans cet état d'abnégation, ils pourront obtenir quelques légers résultats qui leur donneront un commencement de croyance, avec lequel ils en produiront immanquablement de plus grands. Mais quand on travaille au grand œuvre, il faut éloigner de soi les curieux et les personnes qui se font un plaisir d'embarrasser. Dès qu'on a quelque crainte ou quelque impatience on ne réussit point.

Je confesserai que je regarde encore comme très-nuisible à la science magnétique, la découverte que les magnétiseurs ont faite que tous les hommes ne possèdent pas la vertu magnétique au même degré. Certains hommes produisent instantanément beaucoup d'effets sans somnambulisme, d'autres moins doués de facultés magnétisantes opèrent mieux et plus facilement le somnambulisme. Enfin, il y a des hommes, disgraciés sous ce rapport par la nature, qui ne peuvent presque rien produire. On pourrait penser que c'est vouloir se ménager une porte de derrière contre les incrédules; parce que c'est un moyen tout simple d'expliquer pourquoi tel homme ne produit rien, tandis que tel autre produit. Vous ne magnétisez pas, dira-t-on, c'est que vous n'avez pas la vertu magnétique. Je sais que l'on peut répondre à cela qu'il en est de même du magnétisme minéral, dont personne ne s'avise de nier l'existence. Les physiciens savent que tous les aimans n'ont pas la même force. L'un porte le plus grand poids et cependant communique le moins de magnétisme, il est vigoureux sans être généreux; l'autre est plus propre à aimanter, quoiqu'il ne supporte qu'un faible poids, il est plus généreux que vigoureux. Mais je doute que cette réponse satisfasse sous tous les rapports.

En parlant du magnétisme, on ne peut passer sous silence le perkinisme. Il parut, il y a 18 ou 20 ans, dans les États-Unis d'Amérique un médecin appelé Perkins qui, ayant entendu parler des expériences de Galvani, crut que l'on pourrait s'en servir dans la médecine. Il pensa que, si l'on appliquait sur le corps humain des

métaux en contact, on pourrait guérir plusieurs maladies. Il imagina un cône composé de deux métaux, coupé dans le sens de sa longueur. Il donna à cet instrument le nom de *tracteur métallique*. En promenant la pointe de ce tracteur avec beaucoup de lenteur sur les parties malades et répétant cette opération deux ou trois fois par jour, et 20 ou 30 minutes chaque fois, il parvenait à enlever le mal. La maladie cédait quelquefois dès la première opération : d'autres fois il fallait répéter ce traitement pendant plusieurs semaines. Les cures les plus merveilleuses ont été faites par Perkins à Philadelphie, à Londres et dans plusieurs autres villes. D'habiles médecins ont rendu hommage au perkinisme, et ses effets extraordinaires sont au moins aussi bien attestés que ceux du mesmérisme.

M. Deleuze convient de tous les effets attribués au perkinisme ; mais comme il est habile à saisir tout ce qui passe nos conceptions, pour le ramener au domaine de son fluide, il prétend que le perkinisme n'est qu'une modification du magnétisme. C'est ainsi qu'il y rattache les guérisons opérées de tout tems par des voies cachées. Les anciens payens les attribuaient à leurs dieux, et les chrétiens à l'esprit infernal. Mais ils avaient tort, c'était un effet du magnétisme animal, et l'ignorance seule pouvait faire regarder les magnétiseurs comme des magiciens. Si M. Perkins, Mesmer, Puységur et Deleuze étaient venus plus tôt, que de services ils auraient rendus à l'humanité ! Urbain Grandier, Gauffridi et quantité d'autres n'auraient pas été brûlés vifs.

Raisonnons maintenant sérieusement sur le fluide animal de Mesmer. Un auteur ecclésiastique, dans un ouvrage récent, ne s'est pas donné la peine d'examiner ce qu'il y a de faux et de vrai dans les faits avancés par les magnétiseurs. Il les a pris au mot, et, comme les somnambules voient et prédisent l'avenir, qu'ils ont la science infuse, qu'ils devinent la cause des maladies les plus cachées, prodiges qu'on ne peut expliquer qu'en supposant des miracles, il a jugé qu'il y avait intervention du démon, et il appelle les magnétiseurs des adorateurs du démon, des démonolâtres. Cet ecclésiastique a montré plus de zèle que de science, et il a jugé trop légèrement. Il devait commencer par s'assurer des faits, et il aurait eu raison, sans contredit, si la vérité de

tout ce dont se vantent les magnétiseurs était constatée; mais il s'en faut bien : les somnambules n'ont point la science infuse, ils ne prédisent point le futur contingent.

Peut-être voient-ils sans le secours des yeux, et, comme ils sont isolés de tout ce qui les entoure pendant la veille, peut-être ont-ils les idées plus nettes et les pensées plus faciles. Ces faits pourraient s'expliquer sans sortir du domaine de la physique. Le somnambule naturel voit à se conduire, à travailler au milieu de l'obscurité la plus profonde : on en a vu même qui écrivaient et composaient des discours mieux ordonnés que pendant qu'ils étaient éveillés. L'homme voit donc dans certaines situations autrement que par les yeux et sans le secours du fluide lumineux. Ces faits n'ont donc pas besoin de l'intervention du démon pour être expliqués.

Ainsi, quoique je regarde comme faux une grande partie des prétendus effets du magnétisme, il y en a d'autres qui pourraient être vrais. Je suis même porté à les regarder comme tels ; parce qu'ils sont attestés par un grand nombre de personnes dont je ne puis soupçonner la bonne foi. Je pourrais citer ici MM. de Jussieu, Deleuze et plusieurs autres, parmi lesquels sont quelques habitans de cette ville, qui ne me tromperaient pas, sans l'avoir été eux-mêmes. Ceux qui attribuent tous ces effets à la puissance du démon, en reconnaissent aussi la réalité. Il y a donc quelque chose qui mérite d'être étudié dans le magnétisme. Des maladies ont été certainement guéries par cet agent. Doit-on attribuer ces guérisons à l'imagination, comme l'ont pensé quelques médecins ? Je conçois qu'elle peut être la cause de la guérison de certaines maladies, par exemple celles réputées imaginaires, quelques maux de nerfs, quelques folies, mais comment pourrait-elle guérir des obstructions, des fièvres bien caractérisées, des hydropisies, des épilepsies, etc ? Comment d'ailleurs cette imagination procurerait-elle au somnambule le moyen de voir dans l'estomac et dans l'intérieur du corps des autres ? Comment rendrait-elle les murs transparens ? Avouons franchement que l'imagination ne peut produire ces effets. Ainsi, s'ils peuvent être bien constatés et qu'il n'y ait point de déceptions frauduleuses, il faudra, malgré qu'on en ait, reconnaître l'existence d'un agent très-puissant qui les produit. Le fluide lumineux frappe nos yeux et

nous rend les corps visibles. S'il était constaté que le somnambule voit ou sent les objets par le plexus solaire, il serait certain qu'un fluide, encore plus subtil que la lumière, qui peut traverser les corps opaques, peut dans certains cas faire impression sur cette partie du corps. Tout le monde sait qu'il a existé plusieurs sectes d'hérétiques qui restaient en extase en se regardant le nombril et qui voyaient le mont Tabor, la gloire céleste et mille autres choses pareilles.

On lit dans les histoires diverses d'Élien que, suivant les Peripateticiens, l'ame de l'homme n'était pas aussi libre et aussi dégagée de la matière le jour que la nuit. Que, pendant le sommeil, plus dégagée du corps, elle se réunit comme en cercle autour de la poitrine et est plus propre à prévoir les faits futurs.

Νυκτωρ δε διαλυθεισαν της περι τουτο λειτουργιας, και σφαιρωθεισαν εν τω περι τον θωρακα τοπω, μαντικωτεραν γινεσθαι, εξ ων τα ενυπνια.

En résumé, je pense qu'il est utile et même nécessaire de porter l'examen le plus sérieux aux faits magnétiques, pour distinguer le faux du vrai et tâcher de se rendre compte des faits vrais. Peut-être les sociétés savantes devraient-elles encourager l'examen du magnétisme en en faisant l'objet de quelques prix. On parviendrait vraisemblablement, par ce moyen, à s'assurer si les faits tant prônés sont exacts, ou si ce sont des supercheries. Dans le premier cas, le bien de l'humanité exige qu'on adopte des procédés si avantageux, et, dans le second, on doit les proscrire comme dangereux et immoraux.

Mais il faudrait d'abord, s'il était possible, dégager la question de tous les accessoires miraculeux qui l'accompagnent, et la simplifier. On devrait commencer par s'assurer si le contact et les frottemens magnétiques produisent quelques effets qui puissent se constater comme les faits physiques ordinaires. Ce serait un premier pas qui ne nous donnerait peut-être rien de bien saillant; mais il pourrait nous conduire aux effets moraux et à ceux qui dépendent de l'imagination. On m'objectera que dans l'homme il est presqu'impossible de séparer ces derniers effets des premiers. Dans ce cas, ne pourrait-on pas opérer sur des animaux qui ne seraient pas susceptibles d'imagination et voir ce que produit sur eux le magnétisme?

Je voudrais que quelque société savante proposât un prix ainsi conçu :

« Quels sont les effets que produisent sur les êtres animés les contacts et frottemens magnétiques ? On exige que ces effets puissent se constater par toute sorte de personnes, ou au moins en présence de toute sorte de personnes, comme les phénomènes du galvanisme et du magnétisme minéral. On tient principalement à connaître ce que produisent les magnétisations, indépendamment de l'imagination. »

J. LE BOYER.

ERRATUM.

Page 101 du 2.e volume du *Lycée*, ponctuez ainsi la phrase suivante :..... *les somnambules voient à travers les corps opaques : les corps des autres hommes et le leur sont de verre pour eux.*

LE PILOTE DU GOLFE DU MEXIQUE ET DU CANAL DE BAHAMA.

Tel est le titre d'un ouvrage sorti des presses bretonnes et qui offre des renseignemens précieux sur des parages peu connus. C'est une description des îles, bancs, hauts-fonds, ports, rades, rivières, et baies qui bordent toutes les côtes du Mexique et celles de l'île de Cuba, par M. T. Dusseil, capitaine de frégate en retraite (1). Cette description est augmentée de détails sur la navigation du fleuve de Mississipi et d'observations sur les vues de terre, la direction des courans et la manière d'entrer sans pilote dans les ports, rades et autres mouillages.

(1) Un vol. in-8.o; prix : 2 fr., chez Rottier, imprimeur-libraire à Saint-Malo.



LE SERPENT DU FLEUVE BAGRADA.

(Traduction libre d'un fragm. du 6.e livre de Silius Italicus.)

La Lybie, au travers de ses sables stériles
Voit d'un fleuve fangeux errer les flots tranquilles :
C'est le noir Bagrada. Nul autre en ces climats
Sur de plus vastes champs n'étend au loin ses bras.
Les airs sont infectés par les eaux croupissantes.
Cependant nous campions près des rives brûlantes,
Heureux de rencontrer en ces déserts affreux
De leurs flots corrompus le secours dangereux.
Une forêt voisine, asile redoutable,
Cachait dans un bocage un antre épouvantable,
Qui, creusé par le tems sous ces bords limoneux,
Y plongeait les détours de ses flancs caverneux.
L'œil du jour de ce bois aussi vieux que le monde
Ne dissipa jamais l'obscurité profonde.
Un serpent monstrueux (en me le rappelant,
D'épouvante et d'horreur je suis encor tremblant),
De l'antre ténébreux avait fait son repaire.
Cette hydre qu'engendra la nature en colère,
Qui n'eut point de pareille et n'en aura jamais,
Saisissait les lions que, du sein des forêts,
La soif ou le hasard guidait vers le rivage,
Et leurs membres sanglans assouvissaient sa rage.
Mortellement atteint de son souffle empesté
L'autour du haut des airs tombait épouvanté.
Les troupeaux égarés lui servaient de pâture,
Et son ventre, gonflé par trop de nourriture,
Sur le sol tout couvert d'os et de chairs meurtris,
En rejetait souvent les horribles débris.

Rassasié de sang, fatigué de carnage,
Si le monstre courait de son antre sauvage,
Dans les flots écumeux du rivage voisin,
Eteindre l'incendie allumé dans son sein,
A peine la moitié de ce corps vaste, immonde,
Déployait ses anneaux dans le gouffre de l'onde,
Que sa tête déjà touchait à l'autre bord.

Ignorant le péril que me cachait le sort,
J'allais tranquillement aux nymphes du bocage

Offrir, ainsi qu'aux dieux, un légitime hommage.
Aquin, suivi d'Avens, accompagnait mes pas.
Hélas! les malheureux s'avançaient au trépas.

A peine approchions-nous de ce bois solitaire,
Qu'un noir pressentiment, un trouble involontaire
Arrête notre marche et glace nos esprits.
D'une invincible horreur nous nous sentons surpris.
Toutefois, résistant à cet avis céleste,
Nous voulons pénétrer dans un lieu si funeste.
Soudain de l'antre affreux sort un noir tourbillon.
J'entends gronder la foudre et mugir l'aquilon.
Le sol est ébranlé, la caverne s'écroule,
Les mânes à nos yeux apparaissent en foule.
La forêt retentit de lamentables cris;
Et l'immense reptile, au milieu des débris,
Se roule, en vomissant de sa gorge enflammée
Un torrent de poisons, d'éclairs et de fumée.

En ce pressant danger, une froide sueur
Baigne nos fronts tremblans et pâles de frayeur.
Notre ame se resserre à ce spectacle horrible.
Non, l'empire des morts n'a rien de plus terrible,
Ni les monstres ailés qui portèrent aux cieux
L'audace des géans foudroyés par les dieux,
Ni l'énorme dragon, gardien des Hespérides,
Ni l'hydre plus cruelle, aux sept têtes arides,
Qui lutta contre Hercule, et tomba sous ses coups,
N'égalaient en hauteur le reptile en courroux,
Qui dans l'air obscurci se déroule à ma vue,
Et de son triple dard semble percer la nue.

De sifflemens aigus les bois sont agités.
Eperdus, nous fuyons à pas précipités;
Et l'hydre nous poursuit sur la plage déserte.
Avens, que les destins conduisaient à sa perte,
Espérant du reptile éluder la fureur,
Au sein d'un chêne épais va cacher sa terreur.
O prodige! Aussi prompt que la foudre qui brille,
Le monstre autour du tronc s'élance et s'entortille,
Renverse avec fracas l'arbre déraciné,
Et dans ses longs replis serrant l'infortuné,
(O mort épouvantable! horribles funérailles!)
L'engloutit tout entier dans ses vastes entrailles.
Aquin parvient au fleuve, et non moins malheureux,
Dans les ondes qu'il fend de ses bras vigoureux,

Au trépas qui le suit croit en vain se soustraire;
Je me retourne, et vois son terrible adversaire
S'y jeter après lui, l'atteindre au sein des flots,
Se saisir de sa proie, et, lui brisant les os,
Tout sanglant, demi-mort, le porter au rivage.
Tandis qu'il le dévore, avec des cris de rage,
J'accélère ma course; et fuyant de ces lieux,
J'eus le tems d'échapper à ce monstre odieux.
....

CITERNE JEUNE.



EPIGRAMME.

Veux-tu savoir pourquoi, langoureux troubadour,
Tes soins multipliés ne font que des cruelles ?
C'est qu'en chantant les jeux, les plaisirs et l'amour,
La glaçe de tes vers passe au cœur de tes belles.

CITERNE JEUNE.



A M. LÉMÉRER, *avocat célèbre à Rennes, après une plaidoirie où il avait développé le plus grand talent* (1). — 1812.

O toi, dont la publique estime
Honora toujours les talens,
De ton ame forte et sublime
J'admire les nobles élans!
Dès que tu parais dans l'arène,
Ils électrisent tes travaux :
Ton éloquence nous entraîne,
Etonne jusqu'à tes rivaux;
Lémérer, tel est du génie
L'ascendant rapide, flatteur:
Il frappe, il subjugue le cœur,
Même en brûlant il vivifie.
Dès la plus haute antiquité,

(1) M. Lémérer, mort à Rennes conseiller à la Cour Royale, membre de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur.

Ainsi les orateurs célèbres
Comme toi, du sein des ténèbres,
Faisaient jaillir la vérité ;
Oui, jadis, dans les murs d'Athènes,
Le peuple, ravi, transporté,
T'eût placé près de Démosthènes.

BLANCHARD-DE-LA-MUSSE.

JE N'OSE PAS.

Je n'ose pas.... Je veux briser ma lyre :
Mes doigts glacés ont perdu leur chaleur ;
Si tu voulais comprendre mon martyre,
Si tu pouvais partager mon délire,
Je t'apprendrais le secret de mon cœur ;
Mais, j'aime trop hélas ! pour te le dire ;
Je n'ose pas.

Je n'ose pas.... Je tremble, je soupire,
Le moindre mot m'alarme ou m'interdit :
Si dans tes yeux mes yeux cherchent à lire,
Si sur ta bouche un doux sourire expire,
Cherchant alors ce que tu n'as pas dit,
Je veux en vain t'engager à le dire ;
Je n'ose pas.

Je n'ose pas.... Prendrais-tu ma tristesse
Pour cet ennui qu'engendre la froideur ;
Le mal profond qui me ronge et m'oppresse,
N'aurait-il rien, ô Dieux ! qui t'intéresse.
C'est à ton cœur de t'expliquer mon cœur ;
Mais pour risquer un aveu qui te blesse,
Je n'ose pas.

Je n'ose pas..... Dieux ! je te vois sourire....
Parle.... un instant me semble un long retard.
Ah ! vers mon cœur tout mon sang se retire,
A tant d'amour je ne puis plus suffire :
Quel feu divin brille dans ton regard ;
Tes yeux, tes traits, ta main, tout semble dire :
Je n'ose pas.

J. BOUTEILLER.

DU BEL-ESPRIT CHEZ LES FEMMES.

Suivant Helvétius, *l'esprit est un assemblage d'idées neuves.* Cette définition de l'esprit suppose nécessairement de l'invention dans ses productions ; car *assembler des idées neuves*, c'est produire ce qui n'existait pas encore, c'est inventer. Le *bel-esprit*, qui devrait être, d'après la simple intelligence des mots de la langue, l'esprit lui-même, orné de tout ce qui peut l'embellir, s'est éloigné peu à peu de sa signification primitive. Il n'est plus aujourd'hui pour nous qu'une affectation ridicule, qui consiste dans l'application outrée de l'érudition qu'on s'est acquise. C'est en un mot le pédantisme d'esprit. Dans le beau siècle de Louis XIV, on ne le considérait pas sous ce point de vue. Despréaux n'avait certainement pas l'intention de décrier Racine, quand il disait de ce dernier que *c'était un bel-esprit à qui il avait appris à faire difficilement des vers faciles* ; et personne de nos jours n'a conservé au poëte du cœur l'épithète de *bel-esprit*. Ce qui était louange alors ne serait dans notre bouche que l'expression du blâme, et Racine est loin du *bel-esprit* de toute la distance qui sépare son siècle du nôtre (1).

C'est dans la société qu'on rencontre le *bel-esprit*, escorté de tout l'attirail du ridicule. Il séduit d'abord, avant qu'on puisse le reconnaître, par les agrémens qu'il répand sur la conversation. Ses liens de parenté avec l'esprit naturel, qu'il supplée, quand il ne le corrompt pas, nous inspirent de la confiance. On peut, il est vrai, s'y méprendre, car il est entr'eux quelque ressemblance. Mais cette erreur n'est pas de longue durée, et l'œil le moins clairvoyant l'a promptement devinée sous le masque qu'il emprunte ; le dégoût qu'il nous donne alors est d'autant plus grand que notre illusion fut plus

(1) Fontenelle, dans son fameux sonnet, fait dire à Apollon :
Je suis le dieu des vers, je suis bel-esprit né....
Fontenelle n'avait pas non plus la même idée que nous du *bel-esprit* ; ce qui prouve combien le tems influe sur les mœurs, et combien les idées attachées aux mots de la langue changent avec elles.

longue. Chez les femmes, ce défaut est moins excusable encore. Pourquoi semble-t-il donc s'éloigner de plus en plus des hommes, qu'il ne rendait qu'ennuyeux, pour devenir le partage d'un sexe dont il gâte les qualités les plus aimables ? Une femme *bel-esprit*, abandonnée des hommes qui l'évitent, en butte aux railleries de ses compagnes, qui lui pardonnent difficilement l'espèce de supériorité littéraire qu'elle s'attribue sur elles, ne trouve dans la société que froideur d'une part et qu'attaques désobligeantes de l'autre. Quelle différence entre le rôle qu'elle se donne et celui qu'elle est destinée à remplir ! Quand tout chez elle devrait être grâce et sentiment, dons heureux de la nature sur lesquels se fonde l'empire de son sexe, qu'il est pénible de la voir, abandonnant une route pour elle semée de fleurs, se jeter imprudemment dans l'arène épineuse de la polémique !

Peu avancée dans l'étude des sciences, qu'elle effleure pendant quelques années, au milieu de soins plus assidus donnés aux arts d'agrément et aux travaux légers de l'aiguille, une femme entre dans le monde, sûre d'y obtenir des suffrages, en bornant l'essor de son esprit à ses propres inspirations. Est-ce assez pour elle ? Elle voit à ses côtés les mêmes talens, les mêmes charmes, condamnée à subir avec eux un partage égal de louanges, dont l'exception seule aurait du mérite à ses yeux. Triste destinée de briguer une commune gloire. Cette réflexion, qu'elle renouvelle chaque jour avec plus d'amertume, la conduit insensiblement au désir de se frayer une autre voie à la renommée. Son imagination exaltée lui montre de loin des palmes à cueillir, et, seule, elle jouira du triomphe : il est si rare de rencontrer des femmes savantes (je prends ce mot dans un sens absolu) qu'elle peut, grâce au travail, et surtout aidée de sa mémoire, mériter ce titre exclusif dans la société où le sort l'a fait naître. Elle poursuit aussitôt ce projet insensé. Tout entière à l'étude, qui devient son unique affaire, elle néglige ses devoirs, elle oublie qu'elle est épouse, qu'elle est mère. Elle feuillette, elle consulte et les anciens et les modernes; elle choisit les ouvrages les plus scientifiques, annote tout ce qu'elle y découvre de saillant : pensées philosophiques, mots heureux, maximes, fines reparties, sentences ;

puis, torturant sa mémoire, à laquelle elle confie, sans être digéré, cet amas hétérogène, elle reparaît dans la lice, défiant avec fierté quiconque osera se mesurer avec elle. Mais ce nouvel athlète porte avec peine le poids de son armure. Trop faible pour manier la lance qui charge son bras, il tombe bientôt accablé de fatigue, et les derniers accens de sa voix défaillante se refusent obstinément à l'aveu de sa défaite.

J'ai vu quelquefois de ces femmes *beaux-esprits* provoquer des dissertations scientifiques, revenant le lendemain sur la dispute de la veille après avoir refait à loisir leur arsénal, épuisé dans un premier combat, elles attaquaient à l'improviste un ennemi qui n'avait pu préparer sa défense. Par une inconséquence grossière, impardonnable au titre qu'elles se donnent, elles lançaient tous leurs traits à la fois, dans l'espoir de mieux accabler leur adversaire. A ce bruit étourdissant, celui-ci, sans s'effrayer, n'opposait d'abord que le silence, et, combinant dans l'intervalle les moyens de repousser les coups de son antagoniste, il arrachait bientôt la victoire à la confiance présomptueuse qui d'avance se l'était promise.

Les femmes *beaux-esprits* adoptent généralement un auteur qu'elles affectionnent, ou celui que l'opinion indique à leur studieuse ignorance. Ne connaissant les anciens que par leurs traducteurs, c'est chez ceux-ci qu'elles étudient les autres, réduites à leur grand regret à ne citer que des phrases françaises. L'une s'autorise de Quintilien ; c'est avec lui qu'elle a le plus de commerce. L'autre, de Plutarque ; il enseigne si bien la morale. Celle-ci, de Cicéron ; il foudroya avec tant d'éloquence les farouches projets de Catilina. Celle-là, de Sénèque ; il parle si bien du mépris de la mort. Leur répondez-vous par Esope ; fi ! on trouve ses apologues dans les mains de l'enfant qui épelle. Par Homère ; ses tableaux sont parfois dégoûtans. Croyez qu'elles ont une réponse toujours prête. Ah ! pourquoi ne connaissent-elles pas le mot d'une femme que sa beauté a rendue célèbre, devant qui une mère plaignait la faible mémoire de sa fille : *tant mieux, Madame*, répondit M.elle de l'Enclos, *elle ne citera pas*. Voilà ce que devrait se rappeler sans cesse une femme qui a du penchant au *bel-esprit*.

Il en est quelques-unes qui, plus timides que les autres, bornent l'élan de leur érudition à la connaissance des auteurs français. Les poëtes font surtout leurs délices; mais le plus souvent elles les choisissent avec peu de discernement. Plus rapprochés de leur caractère, les vers musqués, où l'esprit laisse si peu de place au sentiment, sont toujours appris de préférence, et c'est avec Demoutier, Vigée et nos Dorats modernes qu'elles exploitent le champ du *bel-esprit*. Remarquez comme elles sont satisfaites d'elles-mêmes, lorsqu'elles pensent avoir saisi *l'à-propos*. Une vive rougeur colore leur visage; leur œil s'anime et cherche à découvrir dans les autres l'expression du plaisir qu'il révèle. Mais hélas! ce n'est qu'une illusion mensongère. Leur langage est-il sententieux, une gravité pesante en marque tous les mouvemens. Parlent-elles sentiment, le pathétique outré les éloigne du vrai. Badinent-elles, c'est avec une gaucherie si maniérée, avec une légèreté si fatiguante, que l'effort se dissimule malgré elles, et que, dans quelque situation que la conversation les place, elles sont toujours hors de la nature, et, pour me servir d'une expression de La Fontaine, elles ne font rien avec grâce.

L'affectation de leur langage se retrouve encore sous leur plume. Les femmes, en général, réussissent dans le style épistolaire, dont l'une d'elles a créé le modèle; ce genre est l'écueil des *beaux-esprits* féminins. Chez ceux-ci, jamais de naturel, rien de cet abandon gracieux, de cette facilité sans prétention qui caractérise les écrits de leur sexe. Tout y sent la recherche, tout y est guindé et mesquin à force d'art. C'est une enflure continuelle, sous laquelle on découvre aisément le vide.

Soit qu'elle parle ou qu'elle écrive, la femme *bel-esprit* est la même, et ce je ne sais quoi qui la distingue, et qui échappe à la définition, se retrouve, pour ainsi dire, dans l'habitude de son corps. Ce trait caractéristique n'est pas, je crois, de ceux qu'observa Lavater. Il règne dans la taille, dans le maintien, dans les manières, auxquelles il communique une roideur étudiée qui ne trompe jamais un œil observateur.

Si mes lectrices trouvent mes observations sévères, leur indulgence me les pardonnera. Je ne suis pas de ces frondeurs soucieux, dont la férule frappe sans mesure la victime de leur âcre critique. J'ai dû essayer, dans

l'intérêt d'un sexe aimable, de faire haïr un défaut auquel il s'abandonne avec confiance dans les doux rêves d'une ambition mal calculée. Le pédantisme d'esprit est si étranger au caractère commun des femmes, qu'on l'observe avec plus de répugnance chez celles où il devient dominant. Je ne corrigerai pas celles-là, car je crois leur maladie incurable. Mais, si je puis détourner du précipice la jeune personne qu'une aveugle passion y entraîne, je serai bien dédommagé de la censure que me prépare celle qui s'est reconnue dans cette exquisse.

C. D******.

JOURNAL D'UN OFFICIER FRANÇAIS.

Cinquième Extrait.

(Voyez les pages 357 et 427 du 1.er vol.; 56 et 131 du 2.e vol.)

» La terrible tour carrée étant en notre pouvoir, nous nous servons des morts entassés sur les décombres pour faire les épaulemens.

» Un convoi de munitions nous arrive de Gaza. Il venait bien à propos, car nous manquions de tout, excepté de boulets; les vaisseaux anglais nous en fournissant en abondance, comme je l'ai déjà dit.

» Dans l'après-midi, le combat se renouvelle avec plus d'acharnement encore que le matin. Après deux heures de la plus violente canonnade, la courtine de la tour carrée s'écroule en partie et forme trois brèches presque praticables. Les compagnies d'éclaireurs commencent l'assaut. Nous nous jetons dans les boyaux, suivis par la division Lannes; nous escaladons les remparts et les brèches, et 200 hommes, que précédait le brave général Rambaud, pénètrent dans la place. Le cri de *victoire !* se fait entendre, nous nous croyons maîtres de Saint-Jean-d'Acre, lorsque nous sommes arrêtés tout-à-coup par une seconde enceinte et un fossé large de 18 pieds sur autant de profondeur. Malgré la surprise que nous cause cet obstacle imprévu, nous nous précipitons dans le fossé pour atteindre de l'autre côté;

mais les Turcs, qui tenaient encore sur les débris d'un bastion, arrêtent par un feu très-vif de mousqueterie les soldats qui venaient nous soutenir; un autre feu, parti des maisons et des rues, nous prend en face et en revers. Ceux qui nous suivaient, étonnés, hésitent; ceux qui se trouvaient à la brèche descendent promptement dans le fossé, ceux qui étaient parvenus sur l'ancien rempart se croient abandonnés, et ils reviennent en désordre sans avoir eu le tems d'enclouer deux canons et vingt obusiers dont nous nous étions emparés.

» Nous rentrons au camp à deux heures, harassés de fatigue, mourant de faim, couverts de sang et nos habits déchirés, avec la douleur de n'avoir pu soutenir ceux de nos camarades qui étaient entrés dans la ville et dont nous ignorions le sort, ainsi que celui du brave général Rambaud, qui les commandait.

» Ma compagnie eut 34 hommes de tués dans cette affaire, au nombre desquels mon capitaine et mon lieutenant. Pour moi, je me demande comment j'existe encore, ayant été près de trois heures exposé à la fusillade et à la mitraille de l'ennemi.

» Nous rentrons au camp en murmurant, enrageant d'une existence que nous ne pouvions plus supporter dans notre désespoir, et ne demandant qu'à combattre. Nos forces étaient tellement réduites, que les assiégés étaient plus dans le cas de nous attaquer dans notre camp que nous de continuer le siége.

» Nous apprenons, dans la nuit, que les 200 braves commandés par le général Rambaud, ayant pénétré dans la ville, ne se voyant point suivis et perdant alors tout espoir, avaient pris la résolution de périr jusqu'au dernier, connaissant l'usage barbare des Turcs de ne point faire de prisonniers. Ils s'étaient emparés d'une mosquée et s'y défendaient comme des lions contre des tigres nombreux qu'animait le boucher Djezzar. Déjà l'intrépide général Rambaud et plusieurs de ses vaillans compagnons avaient succombé, la mosquée allait être forcée, quand le Commodor Smith arriva avec un détachement d'Anglais pour sauver cette poignée de braves. Il leur démontra l'inutilité de leur défense, et ils se rendirent à lui.

» Le 1.er mai, nous tentons un nouvel assaut aussi inutile que les précédens.

» Le 4, à 10 heures du soir, ma compagnie est disposée pour s'emparer des boyaux en-dehors le long des remparts, défendus par une batterie de sept pièces de canon et par le feu des murs de la place. A un signal convenu, trois coups sur la giberne, nous sautons dans les boyaux; nous les prenons ainsi que les canons que nous enclouons; nous en comblons une partie, mais le feu soutenu de l'ennemi nous empêche de détruire en entier ces ouvrages, et nous sommes contraints d'évacuer.

» De nos boyaux à ceux que l'ennemi avait établis le long des remparts il y avait si peu de distance, que nos fusils se croisaient sur les parapets et que plusieurs fois les Turcs en arrachaient par surprise en les tirant par la baïonnette. Il nous est aussi souvent arrivé de rejeter aux Turcs les grenades qu'ils nous lançaient, et, avant d'éclater, elles étaient jetées trois ou quatre fois comme des ballottes.

» Nous rentrons au camp à deux heures du matin.

» Le 5, on remet au complet les compagnies d'éclaireurs. A dix heures du soir elles se rendent à la tranchée pour tenter une surprise comme la veille. Ma compagnie perd trois officiers et trois soldats. Pour moi, j'échappe encore comme par miracle.

» Le 6, on renouvelle les compagnies d'éclaireurs. Malgré la destruction presque totale de ces compagnies qui n'existaient plus, pour ainsi dire, quatre ou cinq heures après chaque nouvelle formation, les soldats se disputaient à qui en ferait partie. J'en ai vu pleurer, en disant à leurs colonels : *ne suis-je pas aussi bon soldat et aussi brave que tel ou tel qui marche avant moi*; les colonels répondaient : *votre tour viendra.*

» A 8 heures, nous tentons un nouvel assaut; mais nous ne pouvons encore nous maintenir; ma compagnie a 7 hommes de tués et 11 de blessés.

» Le 7, la demi-brigade de tranchée s'empare de la brèche, des boyaux et de la tour carrée. Elle se maintient dans cette dernière, où elle établit un fort poste.

» Le 8, notre artillerie fait une brèche. Une partie de la division Lannes monte à l'assaut; mais, écrasée par le feu des Turcs, elle est forcée de battre en retraite.

» Le 9, ma compagnie est de piquet avec le 3.e bataillon de la 9.e L'ennemi fait une sortie, repousse nos postes

et prend une partie de nos boyaux. Nous sommes désignés pour les reprendre, aidés de la 9.ᵉ et de la 13.ᵉ On bat la charge, et, malgré le feu soutenu de l'ennemi, nous ne prenons aucune précaution pour suivre les boyaux; nous les franchissons le corps à découvert, de la tête aux pieds, et nous les reprenons. Nous nous trouvons pêle-mêle avec les Turcs, qui fuient dans le plus grand désordre pour regagner leurs retranchemens. Moi, ne pouvant craindre la mort puisqu'elle m'avait épargné tant de fois, et me confiant à ma bonne fortune, sans songer au danger, je poursuis les Turcs et bientôt me trouve seul au milieu d'eux. Les uns me tirent par mon habit, les autres veulent s'emparer de mon fusil. Je suis alors tellement serré par ces barbares, qu'il m'est impossible de me défendre. Mais, encore épouvantés des dangers qu'ils viennent de courir, ils ne me donnent aucun coup et se bornent à vouloir m'entraîner dans la ville; dans ce moment, mes camarades sautent dans le boyau où j'étais, les Turcs m'abandonnent pour rentrer précipitamment dans la place..... Je suis si étourdi de ce qui vient de m'arriver, que je suis quelque tems à me remettre, et qu'ensuite, sans réfléchir que je viens d'échapper à une mort presque certaine, je me mets à rire avec eux de cet événement, qui se réduit à la perte de mon chapeau. Mon habit est déchiré depuis la taille jusqu'au milieu du dos; je le remplace par celui d'un mort. Dans cette affaire, la perte de ma compagnie est de onze hommes.

» Le capitaine Lalande rend compte de ma conduite à son chef de brigade, et je reçois de nouvelles félicitations de la part du général Reynier.

» Dans la nuit, la division Klébert rentre au camp, venant de Nazareth.

» Le 10, à une heure du matin, les compagnies d'éclaireurs réorganisées partent pour la tranchée. A six heures, soutenus par les carabiniers de la 2.ᵉ et les grenadiers des 9ᵉ, 19ᵉ et 75ᵉ, que conduisait le général Verdier, nous nous élançons sur la brèche, nous surprenons les postes et les égorgeons, et pour ma part j'en tue quelques-uns. Nous avançons avec audace sur la brèche dans l'espérance de nous emparer de la place; mais la seconde enceinte nous arrête encore et nous sommes forcés de nous retirer avec perte.

» Ma compagnie a 12 hommes de tués, dont le sous-lieutenant, et 15 blessés. Je suis au nombre de ces derniers; mais mes blessures ne sont que des contusions faites par la mitraille ou les pierres, ce qui ne m'empêche pas de rester à mon poste. Comme mes camarades, j'étais las de souffrir; mourant de faim, sans repos, empestés par l'odeur des cadavres, l'existence nous était à charge.

» On ne peut guères se faire l'idée de toutes les calamités qui nous accablaient. La peste étendait ses ravages dans nos rangs et remplissait nos esprits d'une sombre terreur. Cette effroyable maladie était augmentée par l'odeur qu'exhalaient les corps en putréfaction auxquels on ne pouvait donner la sépulture, le cruel Djezzar ne voulant accorder, pour cet objet, aucune suspension d'armes. Les cadavres des Turcs et nos malheureux compagnons étaient entassés dans les fossés et dans les tranchées, et le feu de la place ne nous permettait pas de prendre le tems de les enlever, de les brûler ou de les couvrir de terre. D'un jour à l'autre nous étions de tranchée et il nous fallait passer vingt-quatre heures parmi les morts, assis sur les moins putrefiés, ayant constamment le mouchoir sous le nez et ne pouvant ni boire ni manger dans cette position, à cause de l'odeur insupportable qui nous suffoquait.

» De nouveaux assauts ont lieu les jours suivans, et notre artillerie écrase presque entièrement les remparts du côté du palais du Pacha.

» Le 16, l'ennemi fait une sortie sur différens points et par les brèches, malgré notre feu. A neuf heures ne pouvant plus me soutenir, je cherche à me retirer en me traînant à terre. Dans cet instant, les Turcs sortent de leurs boyaux; je me relève et me défend contre ces enragés; mais je reçois cinq coups de sabre sur les bras et sur la tête, dont l'un me coupe la peau du front au-dessus de l'œil droit, et je tombe. Le feu était très-vif, aussi ne prennent-ils pas le tems de m'achever et de me couper la tête selon leur usage. Revenu de mon étourdissement, je veux fuir. Au moment où j'essaie de marcher, une bombe éclate auprès de moi et un éclat me casse le bras gauche, alors je suis forcé de rester. Quelques soldats, peu éloignés de moi, m'aperçoivent, et, malgré le danger

me secoururent et me traînent à l'ambulance où je suis pansé par le chirurgien en chef Larré, qui me remet le bras.

» Dans cet état, incapable de continuer la campagne, on me propose de m'embarquer avec d'autres blessés. Je refuse..... Mon étoile m'avait bien servi : le bâtiment sur lequel je devais partir fit naufrage, ayant été jeté à la côte de l'isthme de Suez.

» Enfin on parle de notre retraite.

» Le 19, il n'y avait plus que la 9.e devant la place.

» Le 20, l'ennemi fait une sortie si brusque, que les deux tiers de nos postes sont égorgés. Moi, le bras en écharpe, le front et la tête couverts de linge et de charpie, je reste à la garde du drapeau, auprès des aqueducs. L'ennemi arrive jusqu'à nous. Nous nous retirons dans un boyau couvert par une batterie qui tirait sur la ville ; à peine dans ce lieu, un boulet, parti d'un fort voisin, tombe au milieu de nous, tue trois sergens-majors, deux fourriers, coupe les deux jambes à mon ami Noël, sergent-major et une à un fourrier, dont la cervelle rejaillit sur moi...... Un instant avant ils me promettaient leurs soins, et c'est moi qui leur survivais... Je respirais encore !

» Enfin, le même jour, on lève ce maudit siége, y laissant 7000 morts, après 60 jours de tranchée. 1500 blessés sont dirigés vers l'ancienne Tyr. Mais, en quittant Saint-Jean-d'Acre, nous y laissons des souvenirs de la valeur française.

» Je suis la division Reynier, qui part dans le plus profond silence, tirant à bras l'artillerie, et nous allons bivouaquer, au nord de la ville de Jaffa, où nous arrivons le 25. Les jours suivans, la division continue une marche pénible et d'autant plus fatigante pour moi, que je souffrais cruellement de mes blessures qui n'étaient point pansées. Beaucoup de blessés meurent de besoin ; d'autres ne peuvent suivre l'armée faute de transports, les chameaux et les chevaux tombaient de lassitude à chaque pas.

» Le 14 juin 1799, nous arrivons au Caire, où trente-trois drapeaux pris sur l'ennemi sont déposés dans la grande mosquée. Deux avaient été pris par moi (je les ai vus par la suite au dôme des invalides.)

» Deux de mes blessures étant cicatrisées et ayant

sez d'argent pour me faire traiter, je prie M. Welkin, chirurgien-major de la 9.e, de me donner ses soins, ce qu'il m'accorde avec plaisir. Alors j'achète deux petits matelas de coton, deux couvertures de soie à l'usage du pays et je me fais faire un lit de branches de palmier. Je prends pour me soigner un jeune nègre, et, en peu de tems mes forces reviennent. A chaque fois que mes camarades ou mes chefs me rencontrent ils me disent qu'un brevet d'officier deviendra la récompense de mes blessures ; mais je demande au chef de la 9.e de tâcher de me faire plutôt passer dans le corps des *Dromadaires*, si on veut m'accorder de l'avancement. En effet, le 9 juillet je suis nommé maréchal-des-logis-chef de la compagnie Joubert (3.e), escadron Lebrun (2.e), des *Dromadaires*, commandés par M. Cavalier. J'étais plus content, je l'avoue ; mon amour-propre était plus flatté d'entrer dans ce corps, que si j'avais passé officier : c'était l'élite de l'armée.

» Le 12, réunis au nombre de 300, montés et habillés, nous passons la revue de départ. Quoique très-faible encore, le bras en écharpe et un bandeau de taffetas noir sur l'œil droit, je suis dans les rangs.

» J'achète un âne pour mon nègre, et je dépose chez M. Huet, quartier-maître de la demi-brigade d'où je sortais, 2600 fr. en or et en argent, dont il me donne un reçu, signé du conseil d'administration.

» Chaque cavalier était monté sur un dromadaire. Une selle enclavait la bosse de cet animal, extrêmement doux, qui était sanglé à l'estomac et aux flancs. Notre bride consistait en une espèce de licol, garni de drap bleu céleste avec un morceau de fer crenelé à la muserolle, le tout tenu par des rênes ordinaires. Deux grandes sacoches pendaient des deux cotés de la selle et contenaient les vivres du dromadaire pour huit à dix jours et ceux du cavalier pour quinze à vingt jours. Notre coëffure était un turban blanc surmonté d'une plume d'autruche noire. Le petit costume se composait d'un dolman et d'une ceinture à la hussarde ; d'un large pantalon rouge et de bottes de même couleur. En grande tenue, nous avions une tunique à la polonaise, en drap bleu céleste, paremens rouges et boutons blancs. Nos armes étaient un sabre porté à la mameluck, avec des cordons de soie rouge ; une

giberne comme l'infanterie ; un fusil à la dragonne ; deux pistolets à la ceinture et deux dans les fontes de la selle. Un grand nombre d'entre nous avait des damas plus ou moins riches, pris aux Turcs. Le mien était fort riche et excellent.

» Eclaireurs de l'armée, les *soldats Dromadaires* faisaient 20, 25 et 30 lieues par jour ; leurs montures restaient 4, 5 et 6 jours sans boire.

» Le 14, nous partons du Caire, avec la 32.e, et nous allons bivouaquer aux Pyramides.

» Le 15, nous sommes envoyés contre le fameux Mourad-Bey, qui a fait tant de bruit pendant la guerre d'Egypte ; mais nous ne le rencontrons point. »

Notre maréchal-des-logis-chef assiste, avec le corps des *Dromadaires*, à diverses batailles dont nous ne parlerons point parce qu'il n'y arrive rien d'extraordinaire qui lui soit personnel, du 15 juin au 10 octobre. Il fait, en ordonnance, plusieurs voyages dans la Haute-Egypte, notamment à Corsier, Siout et Thèbes.

Le 10 octobre, il est chargé d'un message pour le général Desaix, surnommé dans l'Orient *le Sultan Juste*, à Siout : il part du Caire avec un arabe qui lui sert de guide, et, sur la route, il est parfaitement reçu par les Scheiks des villages où il s'arrête. Mais laissons-le continuer son récit :

» Le 17 octobre, notre escadron, sous le commandant Brun, part pour Siout, où nous allons rejoindre le général Desaix. Nous arrivons le 19 et nous nous dirigeons sur les côtes de la mer Rouge, du côté de Girzé, où les Anglais tentaient un débarquement, secondés par Mourad-Bey. Nous attaquons ce chef arabe, avec la brigade du général Morand, et nous lui prenons 80 chameaux chargés de munitions. Nous, *Dromadaires*, nous poursuivons jusqu'à Samanhoud des mameluks et nous en tuons 57 ; nous leur prenons 100 chevaux harnachés et 215 chameaux. Guidé par des Arabes de la tribu d'Oasis, Mourad-Bey errait dans le désert et se dérobait à nos recherches. Après des courses inutiles, nous allons rejoindre à Siout le général Desaix.

(La suite au prochain cahier.)

NEUVIÈME REVUE BRETONNE.

UNE DISTRIBUTION DE PRIX.

Beau jour, qu'une autre gloire et de plus grands combats
Rappelaient à Villars, mais qu'ils n'effaçaient pas !
(DELILLE.).

Vous n'avez peut-être pas oublié, mes chères lectrices, surtout si vous avez aimé, ou si vous aimez encore, cette bonne Hortense, l'objet de mes premières amours et celui de mes dernières affections, autrefois mon amante adorée, maintenant mon amie la plus vraie. Depuis la rencontre que j'en ai faite dans ce bal dont je vous ai parlé, j'ai renouvelé connaissance avec elle; et, par un reste de cette sympathie que le raisonnement veut en vain définir, nous avons formé une liaison moins tendre à la vérité que la première, mais aussi douce et plus durable. Nous sommes tous les jours ensemble, et si vous êtes curieuses, mesdames, de contempler deux vieux amans d'autrefois, vous êtes presque toujours sûres de nous rencontrer, l'après-midi, assis sur les boulevards, ou dirigeant nos pas vers les Dervallières.

De retour de la campagne, où j'avais passé trois jours, je me disposais un de ces matins à aller voir Hortense, lorsque je la vis entrer elle-même avec un air rayonnant : « Mon cher ami (c'est un petit nom d'amitié, qu'elle m'a conservé), je viens vous inviter à une fête qui ne sera peut-être pas sans intérêt pour vous ; c'est aujourd'hui la distribution des prix au Collége de Gustave, mon fils, et j'espère..... Vous pardonnez à une mère ?..... Voulez-vous partager mon bonheur, et venir avec nous. » — Très-volontiers ; ce jour me rappelle de trop doux souvenirs pour que je veuille le laisser échapper..... Et nous voilà en route. Chemin faisant, nous parlons des jours de notre enfance, de ces jours si calmes et si purs, où le chagrin ne dure qu'un instant, où la jouissance n'entraîne jamais le regret, de ce tems heureux, si follement prodigué,

qu'on voudrait, quand il a fui, racheter aux dépens des jours qui vous restent! Et je m'écriais, avec le vieux capitaine des *Deux Frères* : ah! la jeunesse abuse du présent, et la vieillesse jouit du passé! Tout en moralisant, nous sommes arrivés sur ce *Cours*, témoin de mes jeux, de mes espiègléries et quelquefois de mes combats à outrance. Malgré les changemens qui se sont opérés dans cette promenade, je crois revoir encore le champ de bataille; je revois les athlètes entourés des juges qui félicitent le vainqueur, et accablent le vaincu confus et consterné. Combats innocens, si vous coûtiez quelques larmes et parfois même quelques gouttes de sang, la source en était bientôt tarie, et les deux champions, devenus amis après l'action, se serraient dans les bras l'un de l'autre, et signaient le traité de paix par une accolade fraternelle! Que de pensées viennent m'assaillir et me reportent malgré moi au printems de mes jours. Ah! je le sens; il est un charme inexprimable pour l'homme fatigué de son avenir à se rejeter en arrière, à ressaisir, si je puis m'exprimer ainsi, le premier anneau de la grande chaîne de la vie. Quel est celui qui n'est pas redevenu acteur sur le théâtre de sa jeunesse? Quel est le voyageur qui, dans une course longue et pénible, n'a pas reporté plus d'une fois un œil de regret sur le point du départ? Eh! tenez, regardez devant vous. Vous voyez cette église abandonnée, rendez-vous de nos petites-maîtresses d'autrefois, et ce vaste bâtiment, transformé maintenant en caserne de gendarmerie; c'était là qu'était mon collége, cet *oratoire* qui renfermait tant de professeurs savans; c'est là que j'ai maudit souvent Horace, Tite-Live et Virgile; mais c'est là aussi que j'ai vu mon front couronné pour la première fois. Il est assurément dans la vie de l'homme deux événemens marqués par le bonheur: la première couronne et le premier aveu de celle que l'on aime. Tous deux sont déjà bien loin de moi; mais, autant qu'il m'en souvient, j'ignore auquel des deux j'aurais donné la préférence. Pardonnez ma franchise, ma chère amie: aux yeux d'une femme il ne peut exister de comparaison; mais quand vous saurez que le premier événement assura mon bonheur et celui de deux êtres bien chers, vous ne m'en voudrez plus. Parbleu, il est encore de bonne heure, il me prend envie de vous

raconter cette anecdote, puisque nous sommes près du lieu de la scène.

Mon père, qui était bien le meilleur homme que j'aie jamais connu, eut le malheur de prendre pour femme une jeune personne élevée dans le grand monde, vive, étourdie, coquette, aimant le plaisir par-dessus tout et son mari par passe-tems. Devenue mère, le bonheur de contempler l'être qui lui devait le jour, sembla l'arracher pour quelque tems au tourbillon de la société; mais peu-à-peu elle s'aperçut que je grandissais : les remarques que firent à ce sujet quelques amies officieuses effrayèrent notre jeune femme, qui n'avait pas encore renoncé au désir de plaire. Pour me punir d'oser devenir grand garçon, on me confina dans un collége. Enfant gâté, je devins là un vrai paresseux. Vainement mon père, qui venait souvent chercher des consolations près de moi, m'engageait à me rendre digne de sa tendresse, je négligeai entièrement ses avis. Il le remarqua avec peine, bientôt il cessa de me voir, et, privé de la présence de son épouse et de son fils, il tomba dans une profonde mélancolie, qui fit craindre pour ses jours. Pour moi, insensible à tout ce qui flatte l'amour-propre d'un jeune homme, je voyais avec insouciance les couronnes de mes rivaux et n'en avais jamais eu à offrir à celui que ma conduite entraînait au tombeau. Mes maîtres, renonçant à exciter dans mon cœur une noble émulation, m'avaient abandonné, lorsque j'entrai dans la classe de M. Delisle de Salle, qui unissait aux talens divers qui forment le véritable savant, l'amabilité de l'homme du monde et la bonté d'un père. Tous ses élèves le chérissaient, il les regardait comme ses enfans. L'indifférence qu'il me témoigna me fit mal : ses remontrances couvrirent mon front de rougeur; dès ce moment je sentis que je ne pouvais être heureux, si je ne méritais son estime. Plus de repos pour moi : je me livrai au travail avec ardeur, quelques encouragemens que je reçus de mon professeur, l'idée d'avoir rendu mon bon père malheureux par ma faute, me firent vaincre toutes les difficultés, surmonter tous les obstacles. Le ciel protégea mes travaux; en moins d'un an je devins l'écolier le plus zélé et l'élève favori de M. de Salle. Le jour de la Distribution des Prix arriva : mon père, retiré à la campagne, n'y assistait plus depuis

long-tems ; mon professeur, qui savait bien pourquoi, en parla à un ancien ami, qui, sous un prétexte, l'entraîna au collége au jour solennel. Ma mère, de son côté, y vint avec quelques autres dames. Ah ! comme je tremblai en revoyant les auteurs de mes jours, comme mes yeux se reportèrent avec effroi sur mon père, dont la pâleur et les regards éteints semblaient me reprocher mes fautes ; il était plongé dans une profonde rêverie, et j'attendais en frémissant le moment où je pourrais me précipiter vers lui avec ma première couronne, ou renoncer pour toujours à le voir, si je n'en obtenais pas.

La tragédie commence : on m'avait fait l'honneur de me confier le plus beau rôle ; les premiers mots que je prononçai firent tressaillir mon père ; il crut reconnaître des accens autrefois bien chers. L'émotion que je ressentais, loin de me nuire, me valut les plus vifs applaudissemens de la part des spectateurs, qui attribuèrent à l'étude d'un art dont j'ignorais encore les principes, des inspirations que la nature et mon cœur m'avaient seuls révélées. Déjà j'avais vu le front de mon père se dérider, un léger sourire effleurer ses lèvres : c'était l'espoir du bonheur; mais comment peindre cette scène d'ivresse, d'enchantement, lorsqu'accablé de couronnes, porté par les spectateurs jusqu'auprès de lui, j'allai tomber à ses pieds, en lui criant d'une voix qu'entrecoupaient mes sanglots : mon père, pardonnez-moi ! Il ne pouvait répondre, mais ses yeux peignaient toute son ame, mais ses bras étaient ouverts ; il me serrait contre son sein, et je sentis que ses larmes se confondaient avec les miennes. Ma mère, entraînée par ce tableau touchant, vint se joindre à nous ; cédant à la voix de la nature, elle oublia tout pour goûter la douceur d'être mère, et elle paraissait fière de me nommer son fils. Que vous dirai-je ? Ce jour rendit une femme estimable à son époux, un enfant à son père ; ce jour fit le bonheur de trois êtres destinés à s'aimer et qui n'eurent plus désormais d'autre pensée, d'autre désir. Eh bien, ma chère amie, ce bonheur ne vaut-il pas celui qui plus tard...., — Si je n'avais pas connu l'un, je voudrais avoir éprouvé l'autre. — C'est bien cela. Pourquoi allais-je aussi vous adresser cette question ; je devais bien savoir que pour l'honneur du sexe vous n'auriez pas avoué. Mais, vous ne m'écoutez plus, vous

êtes impatiente de voir à votre tour le triomphe d'un fils : entrons dans l'enceinte sacrée.

Quel appareil imposant ! Cet amphithéâtre, ces draperies élégantes, ces voiles, ce demi-jour, tout semble ajouter à l'éclat de cette solennité, commander le respect, l'attention des spectateurs et réveiller avec plus de force le désir de la gloire dans le cœur des jeunes acteurs de cette fête de famille, dont tous les membres sont confondus sous nos yeux, sans distinction de rang et de naissance. Je vois la grande dame, qui a abandonné ses terres, pour applaudir aux succès de l'héritier de son nom, à côté du bon bourgeois qui a quitté son comptoir, tout fier d'avoir un fils en rhétorique, lui qui ne savait, en entrant dans le commerce, que ses quatre règles et signer son nom. Là, c'est un honnête campagnard qui sourit d'avance à l'espoir de faire admirer son fils à tous ses voisins, et de l'entendre citer comme le plus savant de l'endroit. Plus loin, cette pauvre mère espère trouver la plus douce récompense des sacrifices qu'elle s'est imposés, pour élever un enfant qui doit la payer de tous ses soins, et devenir à son tour l'appui de sa vieillesse. Ce sont des amis complaisans qui écoutent avec une patience angélique le récit detaillé des progrès de l'enfant chéri; des femmes charmantes, brillantes d'attraits et de parure, qui embellissent toutes les réunions, et viennent dans le but modeste de voir et d'être vues. Enfin ce sont de ces figures que l'on est sûr de rencontrer partout où il y a quelque événement qui puisse interrompre la triste uniformité de la vie. Ces éternels observateurs ne viennent point chercher le plaisir : il n'est nulle part pour eux ; mais ils regardent : ce mouvement leur plaît, ils exercent leurs jugemens, leurs critiques, cela n'est peut-être pas très-amusant, mais on passe là deux heures aussi bien qu'ailleurs, et c'est autant de pris sur l'ennui à venir. — Quels sont donc à votre avis ceux qui sont véritablement heureux, en ce moment ? — Pouvez-vous me le demander ? Ne voyez-vous pas ces professeurs dont le sourire fait deviner toute la joie. Redevenus eux-mêmes, ils ont pu enfin déposer cette gravité de caractère, cette sévérité nécessaire pour maintenir un peuple indocile et mutin ; ils ont oublié les espiégleries de leurs malins sujets, pour ne voir que des enfans, qui, dirigés par eux, vont s'élancer à la hauteur

de l'homme. Ils sont accueillis par les parens avec des égards, une politesse..... Ce sont des hommes charmans à présent ; mais plus tard, si l'enfant n'a rien, ils seront de mauvais juges. Parcourons, par curiosité, ces classes désertes, et suivons ces jeunes gens, qui, l'année dernière encore, figuraient sur les bancs, mais dont la tournure élégante et aisée fait voir maintenant qu'ils sont rentrés dans le monde. Ils viennent chercher en ces lieux des souvenirs qui ne laissent plus de traces douloureuses dans leur jeune imagination. Chaque classe est soumise à leur examen, ainsi que le professeur, dont le caractère est tracé à grands traits et sans flatterie ; si la critique est vive sur le compte de quelques-uns d'entr'eux, l'éloge est bien flatteur pour les autres, lorsqu'il part à-la-fois de la bouche de tous ces jeunes censeurs et lorsque le respect le plus profond succède tout-à-coup à l'éloquence caustique des malins orateurs. Heureux l'homme qui, consacrant ses travaux à instruire la jeunesse, sait mériter long tems l'amour et l'estime de ses élèves, et, loin d'eux, peut exciter leur reconnaissance ; ces éloges, s'il pouvait les entendre, rempliraient son cœur de la joie la plus vive, de celle d'un père ; il ennoblit encore sa noble profession et peut se dire : j'ai formé des hommes utiles à la société, j'ai bien rempli ma tâche.

La musique se fait entendre, les rivaux sont en présence, ces petites figures s'animent, des regards avides se portent sur les couronnes : ces reliûres brillantes doivent nécessairement recouvrir des trésors, en auront-ils quelques-uns ? Quelle impatience ! C'est le germe des grandes passions, qui plus tard se développeront dans ce monde qui va s'ouvrir pour eux. Les noms vont être prononcés ; alors le plus grand silence règne dans tout l'auditoire ; ces physionomies si agitées prennent une teinte plus sombre, le cœur bat avec violence, et, les yeux fixés vers la terre, frémissant de crainte et d'impatience, on semble vouloir surprendre le nom fatal sur les lèvres du lecteur...... Il est prononcé ; le vainqueur s'élance, ses rivaux se consolent dans l'espoir d'être nommés après lui, et, par un élan généreux, applaudissent à la victoire de leur collégue. Et moi, d'après mes souvenirs, je ressentais avec eux ce mélange d'inquiétude et de joie, je suivais le triomphateur, je calculais ses émotions, et

je lisais malgré lui dans ses regards l'ivresse qu'il s'efforçait de concentrer au fond de son ame. Tout-à-coup je me sentis serrer la main par un mouvement convulsif : c'était ma compagne; elle souriait; mais de ce sourire... vous savez.... comme autrefois! Son fils venait d'être couronné; elle le contemplait avec un regard où il y avait tant de bonheur... J'aurais parié que le vainqueur en ce moment n'était pas le plus heureux. Après la Distribution, il vint se jeter dans les bras d'Hortense : pendant qu'il lui faisait part de son contentement, j'examinais le tableau qui s'offrait à mes yeux, les familles cherchant leurs enfans, les maîtres rappelant vainement leurs prisonniers qui, sourds à leur voix, s'élancent hors de l'enceinte fatale, y laissant les tristes souvenirs des *pensum* et des cachots, pour ne songer qu'à ce tems si ardemment souhaité, ce tems des vacances, qui se présente à leur imagination comme un avenir paré des couleurs les plus riantes; car chacun se promet de bien employer ces deux mois qui vont s'écouler si rapidement. L'un marche fièrement, courbé sous le poids des livres, et recueillant les éloges de la foule; l'autre contemple en soupirant sa modeste palme; et le vaincu, qui ne veut pas avouer sa défaite, crie à l'injustice, tant il est vrai que l'amour-propre est notre fidèle compagnon de voyage dans cette vie, et qu'à 15 ans comme à 50, chez l'écolier comme chez le courtisan, ce grand mot : à l'injustice! a toujours été en usage et fera long-tems la consolation de la médiocrité qui ne peut parvenir.

J'allai dîner chez Hortense, où notre jeune héros fut le sujet inépuisable de la conversation. Chaque convive s'extasia sur son mérite, lui présagea d'avance une brillante destinée; l'un en faisait un avocat qui devait surpasser tous les orateurs du barreau de Rennes, l'autre un médecin, un troisième un savant, et, sur la foi de ces présages, mon jeune homme se croyait un personnage très-important. Après dîner, on alla le promener dans toute la famille; à chaque visite, nouveau récit de ses exploits, nouveaux éloges; c'est à qui renchérira sur les espérances qu'il donne : la liste de ses grandeurs futures augmente, et il arrive à la fin de la journée qu'il est académicien et conseiller-d'état. Hélas! qui sait? il ne sera peut-être qu'un obscur bourgeois,

qui passera incognito sur la terre, et dont le nom, après sa mort, n'obtiendra même pas l'honneur de paraître dans le *Lycée Armoricain*. Mais, comme a dit je ne sais quel auteur, si cela ne fait pas de bien, cela ne peut pas faire de mal, et là, du moins, on n'a pas de charges à payer.

Rentré chez moi, je récapitulais, suivant mon usage, les actions de ma journée ; j'ouvris les premières pages de mon journal, et je me retrouvai à l'âge de 15 ans. Mon imagination séduite s'efforçait à embrasser cette image, comme du sommet d'une montagne on cherche à découvrir, dans le lointain, un paysage enchanteur. Bientôt l'espace s'agrandit, je remontai le cours de mon existence : mille tableaux, plus ou moins sombres, passèrent confusément sous mes yeux ; je soupirai, et j'en étais arrivé à cette grande exclamation, qui termine toutes les rêveries philosophiques : qu'est-ce que la vie ? J'allais résoudre la question, lorsque je m'endormis. — Tant mieux pour nous, diront mes lecteurs ? — Tant mieux pour vous, soit ; mais, en m'endormant, je rêvais que vous en faisiez autant. — Tant pis pour l'auteur. — Tant pis pour vous, messieurs, je n'ai pas promis d'être toujours amusant, mon article est fait, lisez-le ; et n'eût-il, comme tant d'autres, que le mérite de chasser loin de vous de pénibles pensées et de vous faire jouir d'un doux repos, je n'aurais pas été tout-à-fait inutile à la société, et je pourrais dire à mon tour : j'ai bien rempli ma tâche.

LE FLANEUR BRETON.



LETTRE SUR LE THÉATRE.

Nantes, 27 août 1823.

Vous me demandez, mon cher Alphonse, le motif du silence de notre ami *Francis* : vous semblez craindre qu'il n'abandonne la tâche que vous lui avez imposée, et c'est moi que vous chargez de le suppléer. N'avez-vous pas en cela trop présumé de mes forces, ou la

bonne volonté vous a-t-elle paru devoir me tenir lieu de ce qu'exige un semblable travail ? Je n'ai point assez l'habitude de la scène pour juger sainement les ouvrages que l'on joue sur notre théâtre, et, quant à la musique, je vous avoue franchement que je n'y connais rien. C'est assez vous dire que je ne remplacerai pas notre ami. Cependant pour remplir la lacune que ses occupations l'ont contraint de laisser dans sa correspondance, je vais essayer de mettre en ordre quelques notes dont il comptait faire usage dans sa prochaine lettre, et de vous donner, à l'aide de ces matériaux, une idée des nouveautés dramatiques représentées dans le courant des deux mois qui viennent de s'écouler.

L'apparition de M.lle George dans notre ville a fait trop de bruit pour que je ne commence pas par elle le compte que j'ai à vous rendre de notre spectacle. Cette superbe actrice a justifié l'empressement dont elle a été l'objet par l'énergie de son jeu, la majesté de ses poses. Prodigue de grands effets, elle a souvent excité l'enthousiasme.

En voyant M.lle George, en écoutant cette voix forte et sonore qui exprime si bien les affections violentes, on admire, on frémit; mais on ne ressent aucune de ces émotions entraînantes que les cris ne font point naître, que le langage de l'ame peut seul faire éprouver. Rappelez-vous Talma, mon cher Alphonse, rappelez-vous cet arabe, brûlant d'amour pour Saléma, cet africain qui ne respire que pour aimer, et que la jalousie dévore, et dites-moi si vous avez écouté froidement ce grand tragique ? Non, vous compreniez le langage de l'ame, et il me semble que M.lle George ne sait pas le faire comprendre, car *l'accent, le regard, les moindres signes d'un acteur vraiment ému, vraiment inspiré sont une révélation continuelle du cœur humain.* Quoi qu'il en soit, M.lle George a recueilli de nombreux applaudissemens sur notre théâtre, et M. David, acteur du second théâtre français, a mérité de les partager, par la manière dont il a secondé cette fameuse rivale de la célèbre M.lle Duchesnois.

M. Michelot a aussi paru sur notre scène, où il a été accueilli beaucoup trop froidement. Ici, mon cher Alphonse, je suis forcé d'en convenir, malgré

tout le respect que j'ai pour les décisions de notre ami *Francis*, je ne partage pas entièrement son opinion sur cet acteur. M. Michelot, suivant moi, possède toutes les traditions de la bonne école; il a su faire ressortir les moindres nuances des différens rôles qu'il a joués pendant son court séjour à Nantes, et si un reproche peut lui être adressé, c'est celui de n'avoir pas un nom capable d'exciter l'engouement du public, qui ne l'a jugé que sur les rapports de quelques folliculaires de la capitale. Voici, au surplus, comment Francis s'exprime sur son compte: « M. Michelot » force l'effet de ses rôles, il s'occupe beaucoup de » faire valoir tous ces petits détails qui font apprécier la » diction du comédien, et, en effet, il est difficile » de mieux dire les vers que M. Michelot, mais » pour ces détails il néglige l'ensemble, de sorte qu'on » voit toujours l'acteur et jamais le personnage. »

Les Deux Cousines et *la Mère Rivale* se sont montrées sur notre théâtre après *Valérie*. Ces deux comédies de M. Casimir-Bonjour n'ont pas obtenu moins de succès que l'intéressant drame de M. Scribe et ont produit beaucoup plus d'effet sur les partisans de la bonne comédie. Ce ne sont point de ces productions légèrement conçues, rapidement exécutées qui, comme cette foule de pièces de circonstances, ne doivent avoir qu'un succès d'un jour, mais bien de ces ouvrages qui ont des droits réels à l'estime des amis de l'art dramatique. Le plan de chacune d'elles est bien calculé, les scènes sont développées habilement, et conduisent naturellement le spectateur au but que s'est proposé l'auteur, celui de corriger les mœurs de son siècle. Je ne m'étendrai pas davantage sur ces deux pièces, que les journaux de Paris ont dû vous faire suffisamment connaître, je ne vous ferai l'analyse que de *Fielding*, comédie en un acte, par M. Ed. Mennechet, notre compatriote.

Le rival de Richardson, le célèbre auteur de Tom-Jones, s'occupait moins de laisser un nom fameux que de jouir des agrémens de la vie, et il dépensait l'argent que lui rapportaient ses ouvrages, presqu'aussitôt qu'il l'avait reçu. Un jour, prévenu par un dernier avertissement de payer ses contributions, il eut recours à son libraire qui lui avança quelques guinées, à compte sur

un roman dont le plan n'était encore que dans sa tête. Avant d'avoir regagné sa maison, il rencontra un ancien camarade de collége, qui se trouvait dans la plus grande détresse : il lui donna tout ce qu'il avait, et, lorsque de retour chez lui, il apprit que le percepteur était revenu deux fois depuis son absence, *l'amitié a réclamé cet argent et l'a obtenu*, dit Fielding!

Telle est, mon cher Alphonse, l'anecdote qui a fourni à M. Ed. Mennechet le sujet de sa comédie. Voici comment il a transporté ce trait de générosité sur la scène :

Wilson, jeune peintre, père d'une nombreuse famille, est poursuivi par un créancier impitoyable, pour une dette de cent guinées ; il vient chez Fielding pour lui emprunter cette somme. Celui-ci en doit une aussi forte et précisément au même créancier, M. Scott, chez lequel il demeure, et dont il aime la fille. Fielding ne peut donc promettre à son ami que de plaider en sa faveur auprès de M. Scott, qu'il a déjà su mettre dans ses bonnes grâces, en flattant quelquefois son caractère.

Fielding est amoureux et timide (c'est ainsi qu'on aime) : il cherche les moyens de révéler son amour à Sophie et de remettre une lettre à son père. Au moment où il termine son épître, Sophie arrive. Fielding veut la consulter sur sa position :

Un jeune homme est épris de l'amour le plus tendre ;
Mais au bonheur de plaire il n'ose point prétendre.
Sans parens, sans état, sans fortune, inconnu,
La crainte et le respect l'ont toujours retenu.
De sa flamme imprudente il chérit le mystère,
Et ne peut en aimant que souffrir et se taire.
. . . .
Ce n'est point l'intérêt, c'est l'amour qui le guide :
Celle qu'il aime est riche, et, d'un père irrité
Il redoute un refus qu'il n'a pas mérité.
Pour ce père qu'il craint il a fait une lettre.
. . . . . . Mais doit-il, avant de la remettre,
Exposer son amour par d'imprudens aveux
Au malheur de déplaire à l'objet de ses feux ?

Sophie se récuse sur ce dernier article ; elle demande cependant à lire la lettre du jeune homme. Fielding y consent : elle se reconnaît dans le portrait que l'auteur trace de celle qu'il aime. Il lui demande la permission de faire parvenir cette lettre.

Il faut bien qu'un billet parvienne à son adresse,

dit l'aimable Sophie ; et Fielding, au comble de ses vœux, fait remettre sa missive à M. Scott.

La sœur de M. Scott approuve l'amour de Fielding ; mais M. Scott est furieux : il ne veut pas d'un romancier pour gendre, et il le prie de sortir de chez lui, sinon de lui payer dans une heure ce qu'il lui doit. Pendant que Mistriss Scott supplie vainement son frère pour Fielding, le libraire *Tomson* vient rapporter à ce dernier le manuscrit du roman de *Tom-Jones*. Il en fait l'éloge à M. Scott ; il loue surtout le caractère de M. Western, chasseur infatigable, qui s'emporte dès qu'on le contrarie, et cède ensuite sans le moindre effort. M. Scott est furieux de trouver son propre portrait dans un roman ; mais lorsqu'ensuite *Tomson* ajoute que celui de mistriss Western n'est pas moins bien tracé, et qu'il en développe tout le ridicule, M. Scott, qui n'est jamais de l'avis de sa sœur, pardonne à Fielding en faveur de la critique ; de sorte que mistriss Scott se déclare l'ennemi de notre auteur. Elle laisse Tomson seul ; Fielding revient, le trouve et traite avec lui de la vente de son manuscrit pour cent guinées. Il les reçoit et se prépare à les porter à M. Scott, quand Wilson au désespoir arrive et lui raconte ses nouvelles infortunes : il lui faut aller en prison dès le soir ou payer M. Scott ; ainsi il laissera dans le plus affreux besoin sa famille, que son travail seul fait vivre. Fielding ne peut résister à la douleur de son ami : il lui donne l'or qu'il destinait à acquitter sa propre dette. Wilson paie alors M. Scott, qui désormais n'a plus à poursuivre que l'amant de sa fille. En effet Fielding est près d'être incarcéré ; Wilson s'aperçoit du dévouement de son ami ; il le révèle à M. Scott, et le père de Sophie, après avoir pardonné en faveur d'une aussi belle action, unit les deux jeunes gens, convaincu de cette vérité :

Qu'un bon ami doit être un bon époux.

Je ne vous parlerai point d'un mélodrame intitulé : *La Fausse Clef*, non plus que des vaudevilles dont notre directeur a grossi son répertoire depuis deux mois : je crains d'excéder les bornes ordinaires d'une lettre, et la représentation de ces nouveautés dramatiques a d'ailleurs produit trop peu d'effet pour qu'il ne me soit pas permis de les passer sous silence.

EUGÈNE.

L'ALBUM D'UN BRETON.

DES FEMMES.

»→ Le goût d'une modeste parure dans une femme semble annoncer au cœur tous les charmes qu'elle recèle.

»→ Etudiez les mathématiques et laissez-là les femmes, disait une jolie chanteuse vénitienne au jeune Jean-Jacques, qu'une légère absence de régularité venait de frapper dans l'examen de l'un des traits les plus séduisans du beau sexe.

»→ Appartient-il à l'amour de rendre les femmes entièrement vraies ? Je ne le pense pas. Elles savent toutes qu'il est un degré dans le bonheur dont se fatigue bientôt l'inconstance des hommes. Dans leur propre intérêt, elles se privent donc de l'avantage d'être entièrement aimables. A grand'peine, elles tiennent toujours en réserve quelque grâce nouvelle, et souvent elles ne trahissent toutes leurs perfections que lorsque, revenues de nous, elles veulent nous punir par d'éternels regrets.

(*Saint Prosper.*)

»→ Que de femmes préfèrent les adorateurs de leurs charmes à l'amant secret de leur cœur, et accordent à la vanité ce qu'elles devaient au sentiment.

(*Demoustiers.*)

»→ Il dépend d'une femme que nous aimons de nous ôter notre bonheur, mais non pas notre amour.

»→ Il est des femmes pour qui l'âge mur est la plus brillante des conquêtes, et qui ressemblent à ces peuples que les défaites ont instruits dans l'art de vaincre.

(*De Lingrée.*)

»→ Il y a des femmes qui vivifient tous ceux qui les environnent, et leur donnent, pour ainsi dire, une nouvelle ame dont ils sont forcés de leur rendre hommage, puisqu'ils ne l'auraient point sans elles.

»→ Sacrifier une femme à sa vanité m'a toujours paru le comble de la dépravation.

»→ Les jeunes femmes n'ont pas d'ennemies plus dangereuses, plus implacables que ces intrigantes déconsidérées, pour qui la pudeur d'une jeune femme est une souffrance, et sa fidélité un reproche, qui frémissent à

l'aspect de tout joli visage et ne cherchent dans l'amitié confiante qu'une victime à faire. (*Bouilly*.)

→ Je n'entends pas la langue des gens du monde, disait M.elle de Lespinasse ; ils s'amusent et ils baillent ; ils ont des amis, et ils n'aiment rien.

→ Une fille modeste se fait remarquer par cette pudeur soumise qui lui fait sans cesse baisser les yeux ; une femme aimable, par un regard plein de grâce, de douceur et de sensibilité.

→ Que de femmes ne rient pas pour rire, mais pour paraître gaies.

→ Dans l'habitude de la vie, les femmes sont plus susceptibles que les hommes de cette constante et touchante sensibilité, qui, dans les moindres circonstances, leur inspire des procédés et des paroles, dont la délicatesse vous attache encore plus que leur beauté. On s'accoutume à voir de beaux yeux, de jolis traits, une taille élégante ; la séduction qu'une femme exerce par ses charmes, s'affaiblit avec l'âge ; celle qu'elle exerce par la sensibilité se renouvelle sans cesse ; le tems même ne peut la détruire, et la sensibilité, faisant à chaque instant passer une belle ame sur un visage peu régulier, le rend à la longue plus agréable à voir qu'une figure qui n'est belle que par les traits.

→ Quelle femme nous dira lequel elle préfère, d'un homme d'une complaisance douce et attentive, sans prétention et sans usage du monde, et d'un homme maniéré dans sa politesse, ayant toutes les façons singeresses qu'on contracte dans les cercles à la mode et qui, dans une foule de petits riens, se pique d'apporter une forme plutôt qu'une autre ?

→ Humanité, patience, tendre pitié, douceur, courage inspiré par le sentiment dans les grandes circonstances ; voilà de ces vertus qu'on est sûr de rencontrer partout chez les femmes.

→ Se faire aimer est le plus doux penchant des femmes et le premier besoin de leur vie.

→ Une femme devrait voir combien on l'aime par la crainte qu'on a de lui déplaire.

→ La plupart des femmes sont contre une femme célèbre par rivalité, par sottise ou par principe.

(*M.me de Staël*.)

AN 1823. (2.e Volume.) 10.e LIVRAISON.



LE LYCÉE ARMORICAIN.



PRÉCIS DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE;

PAR M. EDOUARD RICHER (1).

Nous laissons à d'autres le soin d'examiner cet ouvrage sous le rapport de l'exactitude historique et chronologique, nous nous proposons de le juger dans ce qu'on appelle *philosophie de l'histoire*.

Nous croyons qu'il convient d'abord de bien expliquer ce que nous entendons par ces mots, et c'est par cette définition que nous allons commencer.

Si un historien ne fixe notre attention que par un amas de faits, s'il ne sait pas la captiver par les pensées et les réflexions qui naissent de son sujet, il pourra séduire la multitude avide d'émotions, fournir des alimens à la curiosité et des matériaux même à l'érudition; mais, quoique narrateur habile, écrivain correct, s'il manque de philosophie, que lui sert de nous dévoiler le passé, puisqu'il ne peut en faire une leçon pour l'avenir? Son ouvrage ne sera ni pour le moraliste, ni pour l'homme d'état la source des hautes pensées, de méditations profondes et utiles. Il n'exercera pas le

(1) Un vol. in-4.o, servant d'introduction au *Voyage Pittoresque dans le Département de la Loire-Inférieure,* par le même auteur; publié par souscription; prix: 2 fr. 50 cent. par livraison. Le *Précis de l'Histoire de Bretagne* forme six livraisons. Il a, en outre, été publié sept livraisons du *Voyage Pittoresque*, savoir: *Description de la Rivière d'Erdre*; *Voyage à la Forêt du Gâvre, par les communes d'Orvault, Vigneux et Blain*; *Voyage à l'Abbaye de la Trappe de Melleray*; *Voyage de Nantes à Clisson*; *Voyage de Nantes à Paimbœuf*; *Voyage de Nantes à Guerande*; *Description du Croisic et d'une partie de la Côte Voisine.*

moindre empire sur l'opinion, cette puissance redoutable, toujours active, et qu'il importe tant au bonheur social de bien diriger (1).

Si, au contraire, tenant en main à la fois le flambeau de la vérité et la balance de la justice, il juge les faits qu'il expose, s'il en déduit les conséquences morales et politiques et nous enseigne nos devoirs et nos droits, si, semblable à l'aimant qui dirige le nautonnier sur une mer remplie d'écueils, l'histoire, sous sa plume, devient la boussole qui nous guide au milieu des orages des passions et des révolutions humaines, une école de politique pour les hommes appelés au timon des gouvernemens et un recueil de bons exemples pour les peuples, c'est alors qu'on peut dire de cet historien qu'il possède la *philosophie de l'histoire*.

Je suis loin de vouloir décrier les classiques. La plupart des historiens grecs et romains sont d'une éloquence entraînante; mais, privés des avantages que les progrès des sciences et des arts donnent aux modernes, ils n'ont pu empreindre l'histoire de cet esprit philosophique qui la rend aujourd'hui si instructive. En les lisant, on n'apprend que bien imparfaitement à connaître l'agriculture, le commerce, la police, les mœurs, les lois, les arts, les causes des révolutions, des alliances et des rivalités des pays dont ils parlent. Soumis à l'influence de leur siècle, ils écrivent avec tous leurs préjugés. L'impartialité n'est rien pour eux, dès qu'il s'agit de lui sacrifier leurs opinions et leurs sentimens; ils n'ont vu le crime et la vertu que dans ce qui était nuisible ou utile aux intérêts de leurs gouvernemens et n'ont su apprécier ni les faits ni les hommes à leur juste valeur.

Les plus célèbres historiens grecs, Hérodote, Thucydide et Xénophon ne sont point exempts de reproches.

C'est bien moins par la philosophie, par une critique éclairée, que par la clarté, par la simplicité et la force du style que se distingue Hérodote.

(1) On ne nous fera pas l'injure de croire que la philosophie dont nous voulons parler soit cet esprit de secte, ce zèle ardent et inconsidéré pour certains paradoxes hardis. Notre philosophie de l'histoire est de tous les siècles, de tous les lieux, elle est toujours en harmonie avec la raison humaine et le bonheur des sociétés en général.

Moins heureux pour le choix et la distribution de son sujet, pourtant plus énergique et plus concis qu'Hérodote, Thucydide montre plus d'amour pour la vérité, plus de penchant à la réflexion ; mais les écrits qu'il nous a laissés ne sont que les mémoires d'un militaire aussi sage qu'éloquent. Ses harangues, beaucoup trop longues, sont peu naturelles. On sent qu'elles expriment les sentimens de l'auteur et non ceux des personnages qu'il met en action.

De tous les anciens historiens, Xénophon est, je l'avoue, celui qui sait le mieux faire aimer la vertu ; mais, rapportant tout à la faveur ou à la colère des dieux, il fait dépendre exclusivement tous les bons ou mauvais succès de la piété envers eux. La Cyropédie, son principal ouvrage, malgré la vérité du fond des événemens, est regardée comme un roman politique et moral, qu'il s'est plu à embellir des charmes d'un style plein de douceur et de grâces (1).

Les historiens latins sous la république, tels que Fabius Pictor, Caton le Censeur, César, etc., n'ont écrit que des mémoires ou des annales qui, n'offrant qu'un simple récit des événemens, sont plus propres à fournir des matériaux à l'histoire qu'à en former une par eux-mêmes.

Salluste, contemporain de César, excelle dans l'art de narrer et de peindre les caractères; il déclame contre la corruption des mœurs de son siècle, parle beaucoup de vertu, quoique personne moins que lui ne l'ait pratiquée ; mais il ne dévoile ni les causes ni les ressorts cachés d'aucun événement.

Les principaux historiens qui florirent sous les empereurs ont une grande supériorité sur ceux qui écrivirent sous la république.

Tite-Live est plein d'élégance. Rien n'est comparable à la beauté de ses récits ; mais il plaît plus qu'il n'instruit.

---

(1) Des philosophes de l'antiquité, Xénophon est celui qui avait de l'ame l'idée la plus conforme à celle qu'en ont aujourd'hui les chrétiens. Il nous peint Cyrus, sur son lit de mort, satisfait de ce que son ame retourne à son créateur et de ce que son corps, réuni à la terre, cette mère commune de toutes choses, va devenir par là utile au genre humain. Ce prince, par cette raison, défend à ses fils de le mettre dans une chasse d'or ou d'argent, et leur enjoint de l'enterrer aussitôt qu'il aura rendu le dernier souffle.

Il n'a aucune profondeur. Il ne nous apprend rien des causes et des progrès de la puissance du peuple romain, des avantages et des vices de son gouvernement ; sa philosophie ne va pas même jusqu'à mettre en doute le droit de conquête et de rapine.

Quinte-Curce est fleuri, mais il est inexact et surtout partial. Il fait son dieu de son héros, et son culte pour lui est poussé au point de faire admirer sa continence au milieu de cent femmes qu'il traînait à sa suite.

Celui des historiens anciens qui réunit aux beautés de l'éloquence la profondeur des réflexions, aux talens du peintre ceux du philosophe, c'est Tacite. Ses tableaux, pleins de vie et de chaleur, parlent à l'imagination et au cœur. On admire en lui l'énergie de la pensée, l'austérité des mœurs. Partout il se montre observateur aussi vrai que pénétrant, juste et sévère. C'est le plus beau modèle que l'antiquité puisse nous offrir.

Si l'on en excepte Tacite, c'est donc aux historiens modernes qu'il faut arriver pour trouver des historiens vraiment philosophes, et ce n'est que depuis environ un siècle que Hume, Robertson, Gibbon, en Angleterre, Voltaire et Montesquieu, en France, ont donné de l'éclat, de la dignité, surtout de l'utilité à l'histoire. Sous leur burin elle s'occupe moins de siéges et de batailles, mais elle donne plus d'attention aux lois, à la religion, aux coutumes, au commerce, aux sciences et aux arts.

L'histoire d'Angleterre de Hume est devenue classique, même du vivant de l'auteur. Philosophe hardi, il ne sacrifie ni à l'ascendant du pouvoir, ni aux préjugés populaires ; il ne connait d'égards que pour la vérité et la justice.

Robertson, que plusieurs auteurs ont surnommé le chef des historiens anglais, a de la clarté, de la dignité et le savoir le plus profond, sa marche est assurée, sa diction est pure, et on peut presque dire que, dans son histoire de Charles-Quint, ainsi que dans celle de l'Amérique, il a su réunir l'esprit philosophique des modernes aux plus grandes beautés des anciens.

Il est difficile de porter plus loin que Gibbon les recherches et la critique, de mieux remonter aux causes des événemens, de mieux dévoiler les mobiles des actions des hommes : éminemment raisonneur et raisonnable, l'auteur de l'histoire *de la décadence* et *de la chute de*

l'empire romain manque, à la vérité, d'élévation dans les sentimens, mais peu d'historiens ont su mieux creuser dans les profondeurs de leur sujet, mieux coordonner les faits, les rattacher à de plus grandes idées et les peindre avec des couleurs plus vraies et plus naturelles.

Voltaire et Montesquieu sont en France les fondateurs de la philosophie et de l'histoire.

Voltaire, élégant et rapide, unit à la fois la vigueur du raisonnement à celle de la critique la plus judicieuse; il néglige quelquefois les détails, mais il n'en éclaire pas moins les profondeurs et les sommités historiques. Jamais il ne laisse dans l'obscurité un seul point duquel peuvent naître l'intérêt et l'instruction. On trouve dans ses écrits historiques de ces vérités de tous les tems, de tous les lieux, et dont on est forcé de convenir partout où il y a de la raison humaine.

On a dit de Montesquieu : *il ne fait pas l'histoire, il la juge*; rien n'est plus vrai : partout il substitue la raison et la vérité aux préjugés qui nous ont été transmis d'âge en âge. Aucun écrivain jusqu'à lui n'a répandu plus de lumières sur un plus grand nombre de faits obscurs de notre histoire et sur les vrais principes du droit public. Ses ouvrages sont remplis de vues profondes et de pensées neuves, soutenues, par l'érudition la plus vaste, et relevées par un style concis, nerveux et étincelant d'esprit.

Nous croyons en avoir dit assez pour bien établir ce que nous entendons par *philosophie de l'histoire* et par *historiens philosophes*; examinons maintenant si M. Richer, pénétré des mêmes principes que ces derniers, en a fait l'application dans son Précis de l'Histoire de Bretagne.

Dans le 1.er livre, M. Richer retrace l'histoire de l'Armorique sous le gouvernement des Druides, sous la domination des Romains et sous le règne de ses Rois. Il le termine à la fin du règne de Salomon III, dernier souverain qui prit le nom de Roi de Bretagne.

Dans ces siècles de barbarie et d'ignorance, où il n'y avait pas un seul élément d'ordre, où la force était la première et la seule magistrature des peuples, on ne compte aucun historien. Ce n'est qu'à la fin du VI.e siècle, que Grégoire de Tours apparaît comme un phénomène.

Aussi les commencemens de l'histoire de Bretagne, comme ceux de toute la France, sont-ils très-obscurs, et les ténèbres qui les recouvrent sont quelquefois si épaisses, que nul flambeau ne peut les éclairer. C'est en vain qu'on cherche dans les légendes et les chroniques tout ce qui peut répandre quelques lumières sur ces tems reculés; il est si difficile de démêler ce qui est fabuleux d'avec ce qui est vrai, ce qui est douteux d'avec ce qui est certain, que l'écrivain qui entreprend cette tâche pénible, s'il veut être consciencieux et n'admettre que ce qui lui parait authentique, voit ses matériaux presque entièrement restreints à des noms et à des dates.

M. Richer a dû nécessairement éprouver cette sorte de désappointement, et il ne faut pas s'étonner si le premier livre de ce Précis se ressent un peu de l'aridité de la matière. En vain, dira-t-on, que l'intérêt de l'histoire dépend moins du sujet que du talent de l'historien, il est évident qu'où il y a absence d'objets il ne peut y avoir de sujets de tableaux. Quel goût, quels sentimens, quelles réflexions peuvent inspirer à un auteur des rois faibles ou féroces, des princes et des guerriers qui n'ont d'autre physionomie morale que le caractère commun de la barbarie de leur siècle?

M. Richer n'a pas voulu étouffer, sous un amas de conjectures forcées, le peu de connaissances qu'il a recueillies sur cette époque; nous l'en félicitons: il vaut beaucoup mieux que son livre présente moins d'intérêt et ne ressemble pas à ce fameux siége décrit par Vertot, auquel il ne manquait qu'une chose, la réalité.

Quoi qu'il en soit, comme le style est la vie de l'histoire ainsi que de tous les écrits, au milieu de ces landes stériles des chroniques et des annales bretonnes, M. Richer a semé quelques fleurs qui en rendent l'aspect moins triste, moins monotone et aident à les traverser, puisque, pour l'intelligence des tems modernes, ce trajet devient indispensable.

On peut en juger par la manière dont il s'exprime en parlant des peuples armoricains, de leur culte et de leurs monumens, de l'origine du merveilleux de la féerie, des guerriers et des poëtes bretons sous Charlemagne, des premières incursions des Normands, du règne de l'ambitieux Salomon III.

Dans le second livre, M. Richer décrit les règnes des souverains de la Bretagne, depuis les successeurs de Salomon III jusqu'à la fin du règne de Jean III, l'envahissement de la Bretagne par les Normands, le partage de la puissance souveraine entre les membres de la noblesse, et la lutte du souverain et du peuple contre l'aristrocratie féodale. Cette époque, quoique toujours obscure offre plus d'événemens dramatiques que la première : les rivalités et les guerres de Gurvand et de Pasquiten, celle de Conan IV et d'Eudes, les malheurs et la fin tragique d'Artur I.er, présentent, suivant nous, autant d'intérêt que peuvent en réunir des faits resserrés dans le cadre étroit d'un Précis.

On voit, dans ce second livre, que l'histoire de Bretagne peut offrir des tableaux de tous genres et ne manque ni de grandes vertus ni de grands crimes. L'auteur paraît avoir recueilli les principaux événemens avec soin ; il les narre rapidement à la vérité, mais avec cette rapidité qui leur donne la vie et le mouvement, sans en exclure l'intelligence et la clarté.

Quelquefois la description des lieux se mêle au récit. Les faits ne sont pas seulement racontés, ils sont peints avec autant de force que de concision, comme dans ce passage où, après sa victoire sur les Normands, « Alain » entra dans la ville de Nantes, dont les habitans » s'étaient enfuis depuis 30 années et qui n'offrait à » ses regards qu'une effrayante solitude. Il s'avança » vers la Cathédrale déserte pour y rendre grâces au » ciel de sa victoire. Il ne restait de ce monument que » des murs noircis par la flamme. Des ronces amon- » celées fermaient de toutes parts l'entrée de l'édifice. » Le prince, répandant des larmes à ce spectacle, fut » obligé de se frayer un passage à l'autel avec son » épée teinte encore du sang des ennemis. »

Nous pourrions citer plusieurs morceaux de ce genre, particulièrement celui où Jean Sans-Terre se souille du meurtre d'Artur, c'est dans ce tableau qu'on trouve de la verve et de la couleur : il est effrayant de vérité.

Nous ne pouvons nous refuser au plaisir de placer ici le portrait de Pierre-de-Dreux ; il prouve que M. Richer n'est étranger à aucun des genres qui caractérisent ' bonne manière d'écrire l'histoire : « Pierre-de-Dr- » eut à la fois des qualités supérieures et de gr's

ae

» défauts. Doué d'une intrépidité peu commune, son » humeur altière, qui éloignait de lui ses sujets, s'op- » posa aux avantages qu'il aurait pu en tirer. Il avait » fait voir une raison supérieure, qui eût dû servir de » modèle aux rois; et le désir de régner sans partage » en fit un mauvais prince. Politique habile, il eût pu » ménager la paix à ses sujets, et il les entraîna dans » une guerre, dont il fut lui-même la victime. Du » reste, le clergé, dont il fut le plus ardent persécuteur, » lui pardonna ses torts en faveur d'une abdication, re- » gardée comme une pénitence volontaire, et de deux » expéditions dans la Terre-Sainte, considérées comme » une expiation. La postérité lui accordera toujours » l'honneur de le compter au nombre des premiers » héros des croisades. Ses contemporains ont dit de lui » qu'il surpassait, par son bon sens, tous les barons » de France. »

Tout ce qui est relatif à la législation, aux droits et aux coutumes est défini avec exactitude et écrit avec une clarté remarquable.

Jusqu'ici le Précis de l'Histoire de Bretagne ne nous semble point un ouvrage de parti. Partout l'auteur se montre *sine irâ et studio*, respecte la vérité, l'indépendance et l'impartialité. Ses applications se rattachent à la morale universelle. Nulle part, il ne torture les faits pour en déduire des conséquences propres à favoriser une *opinion*; il ne voit dans l'histoire que l'expérience héréditaire que le passé lègue à l'avenir, que des exemples propres à guider la postérité et non à assurer les prétentions de certains hommes, toujours avides d'exploiter le passé au profit du présent.

En résumé, ces deux premiers livres se distinguent particulièrement par la concision et l'élégance du style, par l'art avec lequel les faits sont recueillis, resserrés et présentés, et enfin par cet esprit philosophique, sans lequel l'histoire n'est qu'une longue gazette.

Dans les livres suivans, mieux favorisé par son sujet, toujours brillant coloriste, M. Richer s'est élevé à une plus grande hauteur de raison et de critique.

Il ne disserte point. Il a senti que dans un précis historique, les réflexions doivent être présentées sans prolixité, aussi les siennes sont-elles courtes, mais naturelles, pleines de sagesse et de moralité. Les déplacer,

les présenter isolément, ce serait en détruire l'intérêt et la force. Désireux, cependant, de justifier notre opinion par quelques citations, on nous pardonnera d'accompagner celles que nous allons faire d'une rapide analyse des faits auxquels elles se rapportent, les bornes de cet article nous font d'ailleurs un devoir de les restreindre à un petit nombre.

Le 3.e livre est en grande partie consacré au récit des événemens occasionnés par les prétentions rivales de Jean-de-Montfort et de Charles-de-Blois à la succession du duc Jean III, mort sans enfans. Cette époque est la plus sanglante et la plus glorieuse de l'histoire de Bretagne. Montfort s'allie au roi d'Angleterre ; Charles-de-Blois est soutenu par son oncle Philippe-de-Valois, roi de France.

Montfort, appelé devant les pairs du royaume, vint à Paris à la tête de quatre cents gentilshommes « comme » si, dit M. Richer, l'appareil de la puissance prouvait » le droit de commander. »

» Ainsi, ajoute-t-il, Philippe, défenseur naturel de la » loi salique, prit en main la cause d'un prince qui » héritait des droits de son épouse. Edouard, placé sur » un trône où l'ordre de la succession appelait les » femmes, et qui réclamait du côté de sa mère la » couronne de France, combattait pour un droit » opposé ; c'est ainsi que les intérêts des princes, plus » forts chez eux que la justice, les mettent souvent » en opposition avec leurs principes. »

Des réflexions de ce genre pourraient, sans doute, être fort utiles à ceux qui gouvernent les états, s'ils voulaient en profiter.

On a recours aux armes. Montfort est fait prisonnier. « La guerre devait naturellement se terminer par sa » captivité et la défaite de son parti ; mais ce n'est » pas dans une seule victoire qu'on détruit l'hydre » des guerres civiles. » Jeanne-de-Flandre, son épouse, ranime le courage des défenseurs de Montfort, leur présente son fils, prend elle-même les armes et continue la guerre.

Montfort réussit à s'évader de sa prison et revient se renfermer dans Hennebon, où il meurt de chagrin. « Jamais prince n'éprouva peut-être un destin plus » funeste que le comte de Montfort, quoique sa vie ne

» fût pas marquée de ces infortunes éclatantes qui
» excitent long-tems les regrets. Victime de la haîne
» d'un frère aîné, il était passé d'un trône disputé dans
» l'obscurité d'une prison. La mort, qui termine tous
» les maux, vint le surprendre à l'instant où il venait
» de retrouver la liberté ».

Charles-de-Blois, à son tour, est fait prisonnier au combat de la Roche Derrien.

« La détention de Montfort avait obligé son épouse
» à se charger seule des soins de la guerre; la captivité
» de Charles mit Jeanne-de-Penthièvre dans la même
» obligation. Ces deux princesses soutinrent leurs
» droits avec le même courage, et telle était la fureur
» de cette lutte opiniâtre, que la défaite ou la mort
» des chefs ne ralentissait point le zèle de leurs dé-
» fenseurs et que le sexe le plus faible y combattait
» avec l'intrépidité des héros. Ce fut pour l'Europe un
» spectacle étrange que cette guerre, dans laquelle deux
» grandes puissances étaient intéressées et qui était di-
» rigée par deux femmes. »

Le jeune comte de Montfort, déclaré majeur, soutient ses prétentions sur le duché. Il triomphe enfin de son ennemi. Charles-de-Blois, rentré en Bretagne, sous prétexte d'y venir chercher l'argent de sa rançon, reprend les armes, et perd la vie à la bataille d'Auray.

« Charles V, craignant qu'une nouvelle guerre en
» Bretagne n'eût une issue aussi funeste que la première,
» et que son trône n'en fût ébranlé, sentit qu'il était
» plus sage de s'attacher Montfort, qui avait tant de
» raisons de faire hommage de son duché au roi
» d'Angleterre : les conseils de la politique l'emportèrent
» sur la pitié due au malheur, et Montfort fut reconnu,
» sous le nom de Jean IV, en qualité de duc de Bre-
» tagne.

» Ce traité fut conclu à Guerande, le 12 avril 1365.
» On y décida qu'à l'avenir les femmes ne pourraient
» prétendre au duché qu'à l'extinction de la ligne mas-
» culine. Précaution sage, mais tardive, et qui n'eût
» été comme tant d'autres, qu'un mensonge politique,
» si la leçon de l'adversité était perdue pour les peuples. »

C'est dans l'ouvrage même qu'il faut voir combien toutes ces circonstances sont développées avec intérêt. Le regard observateur de M. Richer saisit habilement tout ce qui peut attacher et instruire le lecteur.

Le reste de ce livre comprend le récit des démêlés de Jean IV avec les rois de France Charles V et Charles VI.

Jean IV s'unit à l'Angleterre contre la France. Mécontens de cette alliance, les seigneurs bretons se révoltent contre lui.

Un arrêt du parlement déclare la Bretagne réunie à la France; mais « le patriotisme des peuples est une » digue contre laquelle ont échoué plus d'une fois les » entreprises injustes du pouvoir. La noblesse bretonne » donna alors l'exemple d'une noble résistance. Elle » avait abandonné son souverain quand il n'était plus » avec la patrie, elle prit unanimement les armes » sitôt que la patrie sans défense fut sur le point de » s'aliéner elle-même. Jaloux de l'indépendance natio- » nale, mais justes envers le sang de leurs princes, » les seigneurs bretons oublièrent que le duc avait eu des » torts, et, ne se ressouvenant que de ses droits à la » couronne, ils le rappelèrent. »

L'auteur termine ainsi le 3.e livre :

« S'il est vrai que les nations se retrempent dans les » troubles civiles, et qu'une renommée impérissable ne » s'acquière qu'après de longs orages, c'est à ces guerres, » qui ont signalé la minorité et le règne de Montfort, » que la Bretagne doit la réputation brillante qui la » recommande encore à la postérité. Ce règne a servi » à caractériser la nation tout entière. Jusqu'alors les » Bretons avaient montré de l'audace et du courage; » mais leur courage, borné à déchirer le sein de la » patrie, n'avait rien opéré au dehors. Sous Montfort, » les grands hommes que produisit la Bretagne ont été » l'honneur de la France entière. Ses guerriers ont » été les premiers de l'Europe. »

Ce que je viens de citer suffirait pour prouver que M. Richer s'est formé à la bonne école, que, disciple sage d'une philosophie éclairée, il n'a rien de ces doctrines exclusives qui aveuglent ceux qui les professent et les rendent insensibles à tout autre sentiment qu'à celui qui les domine.

Le 4.e livre, qui comprend les règnes de Jean V, de François I.er et de François II, n'est pas d'un intérêt aussi dramatique que le précédent; mais il n'en est pas moins fertile en faits historiques que l'auteur juge avec autant de raison que d'impartialité.

Jean V, trop confiant dans les témoignages d'affection d'Olivier comte de Penthièvre, que le Dauphin avait promis d'aider à s'emparer de la Bretagne, s'il réussissait à se saisir du duc, tombe dans une embuscade où Olivier parvient à l'attirer. On le déclare prisonnier du Dauphin. Renfermé dans l'une des tours du château de Chantoceau, il est en butte aux menaces, aux mauvais traitemens et aux tourmens qui résultent de l'incertitude de son sort : « S'il est, observe l'auteur, des » circonstances qui paraissent étrangères à l'histoire d'un » peuple, il en est aussi dont la situation des princes » semble exiger le récit. Tout est leçon dans leur vie, » et les plus petits détails dans le tableau de leurs in» fortunes peuvent servir à la fois à consoler le peuple » des maux qu'il souffre et à le désabuser de l'éclat » qui environne les grands. »

Le détail des malheurs de Gilles-de-Bretagne est fort touchant. Objet de l'inimitié d'un frère, victime de la perfidie et de la cruauté de ses ennemis, il est étouffé entre deux matelas.

« Ainsi périt Gilles-de-Bretagne, noble victime sa» crifiée à la haîne d'un frère, à l'ambition jalouse de » ses rivaux et aux ressentimens de ceux qu'il avait » irrités par sa fierté. Trop reconnaissant, peut-être, des » bienfaits qu'il avait reçus d'un Roi que sa nation » l'obligeait de considérer comme ennemi, la raison » d'état fut le prétexte de sa mort ; mais rien n'a pu » ternir sa mémoire, et celui qui avait refusé l'épée de » connétable d'Angleterre, quand il était sans fortune » et sans pouvoir, eût porté sur le trône ce patriotisme » éclairé, qui fait céder les obligations privées aux » devoirs du souverain. »

Le 5.e et dernier livre renferme les événemens du règne de François II et de celui de la reine Anne de Bretagne, sa fille. M. Richer n'y est pas inférieur à lui-même, il y montre la même pénétration d'esprit, la même justesse d'idées. Il y peint avec autant de talent que de vérité la politique sombre et artificieuse de Louis XI. Toujours occupé de s'emparer de la Bretagne, ce monarque achète de Nicolle-de-Bretagne les droits de la maison de Penthièvre sur ce duché, dont elle était seule héritière, et meurt avant d'avoir mis à exécution son projet ; mais, par cette acquisition, il laisse

à son successeur le moyen de l'accomplir. D'un autre côté les faiblesses de François II, à la fois gouverné par des maîtresses et des favoris, ne contribuent pas peu à troubler ses états et à favoriser les prétentions de la France.

Pierre Landais, fils d'un tailleur et intrigant habile, obtient un tel ascendant sur l'esprit du duc, qu'il devient son premier ministre et le dépositaire de sa confiance. Son gouvernement blesse l'orgueil de la noblesse bretonne. Le peuple se soulève contre lui, et, malgré les efforts de François pour le sauver de la fureur de ses ennemis, il est traduit devant des juges nommés d'avance, condamné et conduit à l'échafaud.

« Ainsi périt, dit M. Richer, d'une mort honteuse l'un » des plus adroits politiques qu'il y eût alors en Europe. » Habile à déguiser ses projets, toujours actif dans ses » longs travaux, Landais peut-être eût été regardé » comme un grand homme, si l'orgueil de la noblesse » outragée ne l'eût rendu orgueilleux et vindicatif à » son tour. La mort de Chauvin a sans doute imprimé » une tache éternelle à sa mémoire; cependant il se» rait injuste de lui imputer tous les crimes dont il » fut accusé et de confirmer à son égard le jugement » de ses contemporains. Ses ennemis ont été à la fois » accusateurs, témoins et juges, et, à l'époque où il » vivait, son élévation était aux yeux des seigneurs le » plus grand de ses crimes. Il en est des favoris comme » des Rois. Un usurpateur, quelle que soit la douceur de » son règne, est toujours traité de tyran. Un artisan » obscur, honoré de la faveur d'un prince, est aussi » pour ses rivaux un objet d'éternelle haîne. »

Le duc d'Orléans et les seigneurs mécontens de la cour de France passent un traité d'alliance avec François II et se retirent en Bretagne. Il s'en suit une longue guerre entre le duc, une partie de sa noblesse et la France. « Chacun avait des projets différens. Le duc de » Bretagne désirait conserver sa succession à ses filles. » Le roi de France avait l'intention de s'emparer de » la Bretagne en faisant valoir la cession de Nicolle. Le » duc d'Orléans voulait répudier son épouse et épouser » la princesse Anne. Le plus grand nombre des sei» gneurs bretons voulaient que cette princesse et sa » sœur épousassent les deux fils du vicomte de Rohan,

» petit-fils du duc François I.er, afin que le duché restât
» toujours dans la même maison.

» Ces dissentions particulières affaiblissaient la cause
» commune. La patrie souffrait de ces divisions et elle
» n'était déjà plus tout entière avec son souverain;
» mais tel est le sort des nations et des empires quand
» le terme de leur prospérité est arrivé. Il est alors un
» esprit de vertige qui abuse les rois et les sujets, et
» qui entraîne vers leur perte les peuples dont l'heure
» dernière va sonner. »

Après la mort de François II, Charles VIII rentre en Bretagne à la tête des armées françaises. La duchesse Anne, assiégée dans Rennes, presqu'abandonnée des puissances étrangères, forcée de choisir entre le trône de France et la perte de son héritage, accepte les propositions du Roi, consent à l'épouser, et, par ce mariage, consomme l'union de la Bretagne à la France.

Ainsi la Bretagne, comme le dit M. Richer dans son introduction, « en perdant ses souverains a perdu
» son rang parmi les nations. Son histoire se confond
» avec celle du royaume dont elle fait partie, et la tâche
» de l'historien a cessé, pour elle, puisqu'elle a elle-même
» cessé d'être indépendante. »

Ce n'était pas assez pour M. Richer d'avoir rappelé, dans son précis, tous les faits importans de l'histoire de Bretagne, d'avoir revêtu ses récits des couleurs les plus vives, de les avoir entremêlés de considérations morales, propres à ennoblir la vertu et à flétrir le vice, il a voulu, dans un appendice, faire connaître les anciens Bretons, présenter un tableau de leurs mœurs et de leurs institutions, nous mettre à même de juger à quel point elles diffèrent des nôtres; mais ici on sent que les recherches de l'auteur, quoique peut-être longues et pénibles, n'ont point répondu à ses désirs. Il n'a pu rassembler beaucoup de matériaux relatifs aux usages et aux coutumes des Bretons, et ce n'est pas seulement à lui, c'est à presque tous les écrivains qui se sont occupés de l'histoire du moyen âge que les documens de ce genre ont manqué. Ils ont tous éprouvé qu'il est moins aisé d'écrire l'histoire des peuples de cette époque que celle de leurs chefs.

Aussi l'auteur observe-t-il : « Une nuit de dix siècles
» de barbarie avait couvert l'Europe. C[illegible] longue

» nuit, que l'histoire a appelée le moyen âge, et qui
» commença à la chute de l'empire romain pour se
» terminer à la renaissance des lettres, a vu s'écrouler
» les annales bretonnes dans leur totalité. Quand un
» jour nouveau a commencé à poindre, ces annales ont
» discontinué. »

Cependant il a su tirer un parti avantageux du petit nombre de matériaux qu'il a recueillis. Il apprécie avec discernement l'autorité des princes, ainsi que les libertés des peuples, les progrès de la civilisation, les vices ou les bienfaits de la législation. On remarque dans son appendice la critique la plus saine, l'esprit d'analyse le plus profond : son style semble même s'y être élevé au dessus de ce qu'il est déjà dans le précis.

Nous allons hasarder sur cet appendice une observation, qui, dût-elle n'être pas approuvée par M. Richer, nous parait néanmoins assez importante pour lui être soumise. Le tableau rapide qu'il trace des mœurs et des institutions des anciens Bretons comprend les mille années qui se sont écoulées depuis Conan jusqu'à l'union de la Bretagne à la France. Il ne s'est point assujetti à l'ordre des siècles. Ses considérations, tantôt en embrassent plusieurs, tantôt ne s'appliquent qu'à un seul; quelquefois elles se portent des premiers aux derniers, ou rétrogradent des derniers aux premiers. Il en résulte, sinon de la confusion, au moins de l'embarras pour le lecteur, qui ne sait plus auquel de ces siècles rapporter les réflexions de l'auteur. Pour le suivre, il faudrait, comme lui et avec lui, savoir, par la pensée, franchir de grands intervalles et planer sur son sujet.

Comme il est plus que probable qu'un ouvrage aussi distingué que le sien aura plusieurs éditions, nous osons lui proposer de refondre cet appendice dans les cinq livres qui composent le précis, de placer, soit au commencement soit à la fin de chaque livre, les observations de mœurs et de législation qui peuvent s'y rapporter. Nous croyons que ce procédé aurait l'avantage non-seulement de replacer les idées de l'auteur dans un ordre plus convenable, mais encore de mieux lier les transitions d'une époque à l'autre et d'en rendre la division plus sensible.

Aussi, sans désapprouver le parti que M. Richer a pris de réunir les dates dans un seul tableau à la suite du

dernier livre, afin de n'en pas surcharger son texte et de tâcher d'en rendre la lecture moins attachante, nous nous permettrons de lui observer que l'incertitude des dates peut aussi diminuer l'intérêt que présentent les faits; que c'est pour le moins, le suspendre que d'obliger les lecteurs à recourir à chaque instant à la fin du volume pour y chercher l'époque des événemens; qu'il pourrait dans les éditions suivantes, à l'exemple des meilleurshistoriens, placer les dates à la marge des pages; par ce moyen, ses récits se trouveront toujours dans l'ordre des tems, et on en suivra la marche chronologique sans aucune distraction qui leur soit préjudiciable.

Le *Précis de l'Histoire de Bretagne* est donc, suivant nous un fort bon ouvrage. Il appartient à l'école narrative et à l'école philosophique. C'est surtout dans les résumés et dans les portraits que le talent de l'auteur se montre avec le plus grand avantage. C'est là qu'il place des traits brillans, fermes, caractéristiques et que ses jugemens annoncent les connaissances les plus approfondies du cœur humain.

Bien que les réflexions d'un historien n'aient pour but que des intérêts généraux, il est difficile que quelques-unes ne blessent pas les opinions de certaines personnes. La vertu indépendante et courageuse, qui n'appartient à aucun parti, est souvent méconnue, quelquefois même outragée. Si, ce qui peut arriver, M. Richer subissait le sort commun à ceux qui s'imposent l'honorable tâche de juger les points contentieux de l'histoire, qu'il s'en console, qu'il n'en soit que plus ferme dans ses principes. Ils sont d'autant plus louables qu'ils résultent de la conviction de son esprit et de son cœur, et qu'ils sont avoués par la sagesse et la philantropie. Le tems, qui amène dans le monde physique le changement et la destruction, n'apporte dans le monde moral que justice et vérité. Les censures amères qui pourraient être dirigées contre lui seront généralement désapprouvées. Elles ne seront qu'éphémères, tandis que le succès de son *Précis de l'Histoire de Bretagne* durera autant que le goût de la bonne littérature.

PIET.



VOYAGE

AU VIEUX CHATEAU DE JOYEUSE-GARDE,

PRÈS BREST;

PAR D. L. MIORCEC DE KERDANET (1).

Parmi les monumens les plus anciens et les plus curieux de Bretagne, on doit citer le château de *Joyeuse-Garde*, ou du moins ses ruines. Occupé par les Romains, devenu tour-à-tour le séjour des premiers saints de la péninsule et des preux de la Table Ronde, aucun lieu ne présente plus de souvenirs. Il fallait l'érudition bien sûre de M. de Kerdanet pour se tirer de là; aussi lui doit-on de la reconnaissance d'avoir consacré quelques-uns de ses loisirs à une promenade aussi intéressante. L'auteur commence par un aperçu rapide des probabilités qui font penser que les Romains, fondateurs de la *ville des Légions*, détruite en 513 par Hoël-le-Grand, ont aussi fondé le château de Joyeuse-Garde, voisin de cette ville. Il analyse ensuite l'histoire de Saint-Ténénan, que racontent encore aujourd'hui les villageois de ces cantons. Ce saint passa, dans le V.e siècle, de la Grande-Bretagne dans la Petite. Le château de Joyeuse-Garde, souvent attaqué par les Saxons et autres pirates, était alors appelé *Castel-Gouésou-forest*, ce qui signifie *château des pleurs dans la forêt.* A la vue du navire de Saint-Ténénan, *la sentinelle cria que le serviteur de Dieu qui les devait garantir de la peur arrivait.* De grandes réjouissances, eurent alors lieu dans le château. *Ceux qui étaient dans les forêts s'anquirent du sujet de cette réjouissance, disant l'un à l'autre : meurbet a Joa euz er goard,* c'est-à-dire : ils mènent grande réjouissance en la garnison. De là, ce château fut nommé *Castel joa-euz-ar-goard*, que les Français traduisirent par Joyeuse-Garde. Quelques écrivains, entre autres Foissard, lui donnèrent le nom de *Joye-la-forest*; d'Argentré a dit *Goy-la-forest*, par corruption du mot.

(1) Un vol. in-18; prix : 1 fr.; à Brest, de l'imprimerie de Michel, 1823.

Après l'histoire de Saint-Ténénan arrive celle des chevaliers du roi Artur ; époque fabuleuse, remplie d'un merveilleux tout particulier à l'Europe moderne, et dont la Bretagne est, pour ainsi dire, la terre classique.

Ce château avait repris son nom de Garde-douloureuse. Défendu par quarante géans, il était à l'abri de toute attaque :

> Vingt chevaliers, de gloire l'ame éprise,
> Avaient péri tentant cette entreprise
> Qui demandait des exploits inouis ;
> Et Lancelot seul enfin l'avait mise,
> Combattant seul tous ces géans unis.

M. Creuzé de Lesser, dont M. de Kerdanet cite souvent les vers faciles, décrit tout au long cette aventure romanesque. Enfin, Lancelot, vainqueur, fit de ce triste repaire un temple à l'hospitalité. Artur, ne pouvant croire à cet exploit, envoya toute la fleur de la chevalerie pour s'assurer du fait. Lancelot fit les honneurs de son castel :

> Pendant huit jours on courut, on *balla*,
> Et le château de *Garde-douloureuse*,
> Changeant de nom, depuis ce moment là
> Est le château de la *Garde-Joyeuse*.

Le lecteur peut choisir entre l'origine des légendaires et celle des romanciers. M. de Kerdanet raconte d'autres scènes de chevalerie, qui se passèrent dans le même lieu. Le fidèle Tristan du Léonais et la blonde Yseult, sa mie, se rendent à ce château, habité depuis deux jours par le grand Artur et tous ses chevaliers. On y joûtait alors. La craintive Yseult supplie son amant de retourner dans la forêt. Tristan hésite ; mais, à l'instant où il se rend aux désirs de son amante, il est aperçu et forcé d'entrer en lice. Vainqueur bientôt de tous ses rivaux, il les dépose l'un après l'autre auprès de sa belle. Artur, dont Yseult avait tout le cortége pour garde, supplie Lancelot de soutenir l'honneur de la Table Ronde. Les deux preux en viennent aux mains, non sans se ménager l'un l'autre, car Lancelot s'était nommé à Tristan, et il ne croyait pas qu'un autre que son ami fût capable d'avoir *marri* tous les chevaliers du grand Artur. Dans la lutte, Lancelot tombe de cheval, et Tristan saute légèrement à terre,

> Et, souriant, lui dit tout bas : *cher sire*,
> *Pour mon Yseult vous conquiers aujourd'hui.*

Puis à l'escorte il s'empresse de dire :
Allez revoir le roi, votre seigneur,
Sires guerriers, liberté je vous donne :
Quand celui-ci veut bien garder ma sœur,
Je n'ai besoin désormais de personne.

La scène du *Court Mantel*, si connue dans les fastes de la chevalerie, se passe aussi au château de Joyeuse-Garde. C'est là que, plus tard, Lancelot conduit la sensible Geneviève, la femme d'Artur. Le grand monarque assiégea la forteresse, défendue par un *peuple de preux*. Il lui fallut recevoir la paix. On lui rendit son infidèle compagne,

Sans que de rien il put jamais parler,
Et sans songer surtout à la brûler.

De ces tems, M. de Kerdanet passe aux époques historiques, et relate, avec l'attention la plus scrupuleuse, les siéges beaucoup moins célèbres, mais beaucoup plus sanglans, qu'essuya cette forteresse, principalement durant la lutte mémorable de Jean-de-Montfort et de Charles-de-Blois.

Si l'on se plait auparavant avec le littérateur aimable, qui promène notre imagination séduite au milieu des merveilles de la féerie, on suit ici avec non moins d'intérêt l'écrivain judicieux, qui recueille pour l'histoire des matériaux authentiques, qui les discute avec sagesse et les classe avec discernement.

Ce voyage est terminé par des notes savantes, qui ne sont pas certainement écrites pour accroître le nombre des pages. Chacune de ces notes se rapporte à des points d'antiquité ou d'histoire jusqu'ici peu connus. C'est ainsi, qu'allant lui-même au-devant d'une objection qui pouvait lui être faite, M. de Kerdanet prouve, d'après Hévin, que ce serait à tort qu'on placerait le château de Joyeuse-Garde en Angleterre, sous prétexte qu'Artur n'est jamais venu sur notre continent. Un de ses lecteurs pense qu'il pourrait ajouter aux raisons que donne Hévin sur la liaison des deux pays, que les fables de la Table Ronde sont incontestablement nées sur le territoire de la Petite-Bretagne. Alors, si l'on a supposé tant d'aventures fabuleuses d'Artur, il n'y a pas lieu de s'étonner qu'on ait supposé de la même manière le voyage de ce prince. Fables pour fables, toutes se valent bien, et pourquoi rejeter l'une d'elles sous prétexte qu'elle n'est pas affirmée par l'histoire? Les autres le sont-elles davantage ?

elles élèvent elles-mêmes des dunes qui bientôt suffiront pour les contenir.

Les marais de Dol sont très-fertiles, et l'air n'y est pas aussi mal-sain qu'autrefois. On l'a rendu plus salubre en faisant des dessèchemens, des saignées dans les terres, en conduisant les eaux dans les rivières qui se jettent à la mer, et en plantant sur les fossés une quantité considérable d'arbustes et d'arbres blancs. On devrait y établir des pompes à feu et des machines hydrauliques à vent, dont l'invention a été si salutaire pour la Hollande. Ces marais, avec leurs haies touffues, leurs plantations, leurs canaux, les petits bateaux dont on se sert pour les traverser, les longues perches qui prêtent un appui à ceux qui les franchissent me rappelèrent l'héroïque Vendée, dont l'aspect est à peu près le même dans certaines parties de son territoire.

Les marais de Dol sont un empiétement de l'homme sur les eaux de la mer, que l'on est parvenu à contenir dans les limites qu'on lui a imposées ; il semble que, comme le Créateur, on lui ait dit : « Tu viendras » jusque-là, tu ne passeras pas plus loin, et tu briseras ici » l'orgueil de tes flots. » Faisons des vœux pour qu'elle ne franchisse point les bornes qu'on lui a données. Quels affreux dégâts ne commettrait-elle pas ? L'on ne peut y arrêter sa pensée, tellement l'idée seule en épouvante. Les hommes, au reste, n'on fait que rentrer dans leurs anciens droits, car tout le territoire qui forme les marais avait jadis appartenu à la terre ferme. La forêt de *Sciey* s'y élevait ; elle fut usurpée par la mer en 709. A la même époque, le *mont St.-Michel, Tombelaine, Gersey* même à ce qu'il parait, ainsi que les autres îles de la côte, faisaient aussi partie du continent, et une vaste forêt s'étendait depuis *Coutance* jusqu'à *St.-Malo*.

En 1600, diverses paroisses, entre autres celle de *Paluel* furent englouties : on dit que, dans une tempête de 1735, la mer ayant balayé le sable et la fange qui les couvrait, on put, à marée basse, distinguer les rues de ce bourg. Tous les jours, en fouillant dans les marais de Dol, on trouve des arbres renversés, qui ont conservé leur forme, leur écorce, quelquefois même leurs feuilles ; tous les jours on trouve des coquillages mêlés à la terre végétale. Cette terre est très-fertile partout où l'on a pu dessécher;

dans les parties encore marécageuses elle produit, d'elle-même et sans culture, de grands roseaux qui servent aux habitans pour couvrir leurs maisons et qui donnent aux champs l'apparence de plantations de cannes à sucre.

On remarque sur la digue deux très-beaux ponts, celui de *Blancessai* et celui *d'Angoulême*. J'ignore quelle est l'époque de la construction du 1.er; le 2.e a été terminé en 1817. S. A. R. Monseigneur le duc d'Angoulême consentit à lui donner son nom, lors d'un voyage qu'elle fit sur les côtes de Bretagne. L'on remarque sous les voûtes de ces ponts des portes ingénieusement imaginées, qui sont faites de manière à ce que la mer, en arrivant, les ferme et s'oppose ainsi à elle-même un obstacle qu'elle ne peut franchir, et, lorsqu'elle est retirée, la force de l'eau douce retenue derrière, les oblige de s'ouvrir et de lui livrer un passage sur la grève.

Au vivier, nous quittâmes la digue, pour prendre la route de Dol, et, avant d'arriver à cette ville, nous visitâmes le mont qui l'avoisine.

Ce mont domine le marais: il s'élève à une hauteur considérable, et a environ une demi-lieue de tour; il formait une île pendant que dura l'invasion de la mer. C'était un lieu consacré chez les Gaulois. On y voyait un collége de Druides et un temple pour les sacrifices: vous savez que ce n'était point dans des lieux fermés, mais en plein air que les antiques habitans des Gaules adoraient la divinité. Ils s'assemblaient ordinairement pour leurs cérémonies religieuses sur les montagnes et dans les forêts. Ces dernières formèrent les temples les plus respectés: une pierre immense, percée assez ordinairement au milieu, annonçait le sanctuaire.

On en a trouvé une sur le mont Dol: on l'employa lors de la construction d'une chapelle catholique; elle fut placée sur un autel et, depuis la destruction de cette chapelle, elle a été transportée à Rennes. On y brisa aussi dans la révolution une image très-révérée de S.te-Elisabeth, que l'on avait placée dans une grotte, au-dessus d'une fontaine, près du village. Les débris en ont été recueillis et on n'a pu me dire ce qu'ils sont devenus.

On me fit remarquer sur la montagne une source qui ne tarit jamais; on me montra aussi le rocher sur lequel la légende assure que l'on voit l'empreinte de l'un des pieds de l'archange Michel. Je vous en ai parlé dans ma troisième lettre.

On jouit sur le mont d'une vue très-étendue ; on aperçoit Dol, la Normandie, les environs de Rennes, le mont St.-Michel et une immense étendue de mer. La galerie de la tour, qui sert au télégraphe, est d'une hauteur effrayante, et je ne pus y rester long-tems. Je rentrai dans l'intérieur, où je m'occupai à prendre des notes, pendant que l'individu préposé au soin de transmettre les signaux faisait mouvoir, avec une impassible indifférence, les bras explicatifs de sa machine. Véritable machine lui-même, il transmettait peut-être quelque nouvelle importante, dont nous ne pouvions connaître le sens ; sans m'en inquiéter plus que lui, j'écrivais tranquillement au milieu de ses signes réitérés, et mes deux compagnons de route s'amusaient, à l'aide de la lunette de repos, à distinguer les objets éloignés.

Adieu, dans ma prochaine lettre je vous conduirai à Dol.



SUR CORSEUL.

A M. ED. RICHER.

Je viens de lire avec le plus grand plaisir, Monsieur, vos judicieuses observations sur l'époque la plus probable de la destruction et de l'incendie de Corseul. Je suis loin de prétendre que je puisse augmenter la force des raisons que vous apportez ; c'est plutôt pour mon propre intérêt que je soumets les miennes à votre examen, parce que, si elles obtiennent votre aveu, je ne douterai plus de ce qu'elles peuvent valoir.

Rien de vraisemblable ne me paraît propre à faire croire que la ville du *Fanum Martis* ait existé jusqu'aux tems de Louis-le-Débonnaire ou Louis-le-Pieux ; et comme il n'y a pas d'exemple qu'une ville antique, ayant existé jusqu'à ces époques, ait disparu sans que l'histoire en ait rien dit, il n'y a nulle analogie, ni probabilité qui favorise l'opinion de cette catastrophe à Corseul.

Les monumens qui servent à fixer plus ou moins exactement la durée des établissemens que l'histoire n'a point constatés, sont spécialement le genre d'architecture et des constructions, quand il en reste de visibles ou

d'enfouies, et les pièces de monnaie ou les objets d'art qu'on retire des ruines. Tout ce qu'on trouve à Corseul prouve donc que la ville fut bâtie par les Romains et qu'elle existait encore vers la fin du IV.e siècle.

Est-il possible, absolument parlant, qu'elle ait subsisté plusieurs siècles après ? Je pourrais d'abord répondre qu'il n'est guère vraisemblable qu'une aussi grande ville eût existé jusqu'au commencement du IX.e siècle, sans que l'histoire en eût fait quelque mention et sans qu'on y eût établi un Evêché, parce qu'il en était communément érigé dans les capitales. Cependant, il y aurait de l'inconséquence à nier cette possibilité absolue, puisqu'on n'en pourrait donner aucune preuve; mais le contraire est au moins extrêmement probable, et, si les preuves négatives peuvent être quelquefois appliquées avec succès, ce doit être particulièrement ici. En effet, les ruines attestent la destruction totale et l'incendie final de Corseul; les médailles du IV.e siècle y sont mêlées confusément avec les cendres; tout doit être présumé contemporain sans la preuve contraire. C'est une sorte de *possession* qui ne peut être attaquée qu'avec des titres précis et positifs. Ce serait une chose bien étrange qu'on pût supposer qu'au sac d'une ville qui fut rasée et dans l'éparpillement de ses monnaies parmi les décombres, il n'en eût été répandu que de vieilles et des premiers siècles de l'établissement, ou qu'après ce désastre on eût, en quelque sorte, trié [illegible]'il y en avait de modernes et laissé toutes les autres quel qu'en fût le métal, or ou argent !

L'absence de toute espèce de meubles n'est pas plus en faveur d'une époque que d'une autre. Toutefois on rencontre des ustensiles de ménage, des pièces de service, des objets d'art, d'ornemens, et je crois même de religion ; partout je reconnais le cachet des Romains et ne vois nulle part des traces de la barbarie des siècles suivans. On cite un éperon en bronze, quoique la force n'en soit pas indiquée ; une petite figure d'animal aussi en bronze, quoiqu'on n'en désigne pas l'espèce; un clou doré, grand comme nos arrêts actuels de rideau, si improprement appelés patères; un reste de statue de femme en terre de pipe, qui sans doute est de terre cuite et doit être une de ces petites figures de divinités protectrices qui abondaient dans les laraires, et qu'on trouve en assez grand nombre dans les fouilles. Des fragmens de

poterie et de vaisselle d'une terre extrêmement fine ornés de jolis desseins et de moulures parfaitement faites, ce qui est entièrement des siècles des Romains. Il n'y aurait que les caractères hiéroglyphiques, s'ils sont véritablement tels, parce que je n'ai jamais vu et n'ai jamais ouï dire que les Romains en aient tracé sur leur poterie, car les symboles n'en sont pas; encore ces caractères ne pourraient-ils être attribués aux siècles suivans. Je ne pourrais de même reconnaître pour Romains, des vases qui seraient réellement *vernis*, dans le sens où l'on prend ce mot communément, parce que les Romains n'ont point employé le verre métallique en *couverte* sur leurs vases; mais, outre que ces vases ne pourraient-être regardés comme des produits des usines des siècles suivans, je suis persuadé que par *vernis* on ne désigne que l'enduit assez brillant que les potiers savaient étendre sur leurs ouvrages, en employant une terre plus fine que celle des vases. Enfin, les pierres polies, coniques par un bout et plates à l'autre extrémité, ressemblent bien à ces casse-têtes, en jaspe des anciens Gaulois avant l'époque des Romains, et si la table de pierre est ronde et percée au centre, il faudra bien encore y reconnaître une meule des petits moulins à bras que les Romains employaient en route ou dans les camps pour moudre leur blé. On ne connait guère les sacrifices des Gaulois, ni la vraie forme de leurs autels. D'ailleurs tout cela serait d'une époque antérieure et n'influerait pas sur la durée de Corseul. La pipe est le seul objet auquel je n'entends rien, à moins qu'elle n'ait échappé de la bouche de quelque ouvrier malouin venant d'un voyage à la Chine, lorsqu'on fouillait à toute profondeur pour avoir du ciment. Quant aux coquilles d'huîtres, qui peuvent être du IV.e comme du IX.e siècle, je crois bien qu'elles sont des rebuts de cuisine plutôt que des matériaux de construction. On en trouve par milliers dans presque toutes les ruines romaines, avec beaucoup d'autres espèces de coquillage, des moules, des lépas, des cœurs, des peignes, des tellines, etc. Les coquillages étaient un article recherché de friandise antique. Les Romains s'en faisaient servir plus d'une fois dans certains repas, et Néron se faisait fort de juger au premier goût et même au coup d'œil de reconnaître sur quel rivage une huître avait été pêchée

ou dans quel parc on l'avait nourrie. Au surplus, quelle que soit la cause qui les ait fait apporter à Corseul, l'usage ou l'emploi parait toujours en être attribué aux Romains.

S'il est vrai que Maxime ait débarqué sur les côtes voisines d'Alet, et que de suite il ait marché sur Rennes, il est bien naturel de croire qu'il ait passé par Corseul, puisque le *Fanum Martis* était sur la voie romaine de Rennes à la côte maritime du nord, c'est-à-dire tendant de *Condate à Reginea* qu'on croit avoir existé à l'endroit aujourd'hui connu sous le nom d'Erq'uy ou *bouche d'Erq'uy*. Cependant il n'est pas probable que Maxime ait incendié la première capitale qu'il trouva dans un pays où il était de son intérêt de se faire des affidés; il me parait plus raisonnable d'attribuer la ruine de Corseul aux ravages des Francs qui, dès le commencement du V.e siècle, ensevelissaient les villes Gallo-Romaines sous un affreux déluge de sang et de feu, etc.

Je ne mets pas en ligne de compte l'inscription césarienne de Montafilaud, et je ne croirai même à son existence que sur la foi de quelque bon témoin oculaire. Je me rappelle à ce sujet que dans mon voyage à S.-Méloir je trouvai là mon ancien professeur de Seconde, M. Huber, ecclésiastique fort instruit et bon humaniste, qui me parla de très-bonne foi d'une ancienne inscription portant, disait-on, *hic Cœsar sacrificavit;* et, sur ce qu'il convint ne l'avoir pas vue, je le priai d'observer que si je lui avais présenté de pareil latin lorsqu'il s'efforçait de m'enseigner cette langue, il n'en n'eût pas été content. Nous en fûmes bientôt d'accord et nous ajournâmes la croyance de l'inscription jusqu'à plus ample informé. Je ne dis rien du mot *César,* vous avez bien eu raison d'observer qu'il n'était un titre ou une indication de puissance que pour les adoptifs ou les désignés à l'empire et que les empereurs se réservaient exclusivement celui d'Auguste.

Relativement à l'épitaphe de l'église, il est indubitable qu'elle est Romaine; le style, l'origine de la défunte, l'éloignement où elle se mit de son pays pour venir à Corseul avec son fils Caius Flavius Januarius, dont tous les noms et prénoms sont Romains en sont des preuves sans réplique, je crois en outre qu'elle est à peu près du même tems que les médailles, à cause de la forme des lettres assez négligée, et dont quelques-unes sont *doublées*,

entrelacées, etc. Mais je ne puis croire qu'elle soit chrétienne. Les deux petits dessins qui séparent les trois sigles de la dédicace, au lieu d'être à mes yeux les figures de deux cœurs, ne me représentent que le profil de deux simples feuilles d'une espèce de peuplier, dont le trait qui les surmonte n'est que le pétiole, tourné en rond vers la gauche et nullement droit, comme doit être le pied d'une croix. Le profond antiquaire l'abbé le Bœuf avait aussi reconnu l'emploi des feuilles sur des tombeaux et dans les recueils de Reynasius et de Fabretti, pour séparer des mots, des phrases, etc., souvent même pour ne servir que d'ornemens, et les savans auteurs de la *nouvelle diplomatique* sont du même avis.

Je vois néanmoins dans la copie figurée que j'ai faite sur les lieux, je vois, dis-je, l'apparence d'un petit trait furtif en travers du pétiole au-dessous de la courbure en crosse de l'extrémité. Mais quelles déviations ne peuvent pas occasionner les creux *de piqué* sur le granit indigène, ou quelles variantes ne peut pas produire la fantaisie de quelque moderne qui se permet *des perfectionnemens* à sa manière et dans son génie. Cet incident ne pourrait donc bien venir que de quelque altération, car il n'est pas le même sur le pétiole de la feuille à droite et n'est assurément ni aussi profondément gravé que les autres traits, ni de la même main qui les traça. Je ne puis donc recevoir les trois sigles D. M. S. comme les initiales des mots *Deo Magno Sancto*, pas même *Maximo* ou *Maxumo*, selon le style antique lapidaire, et j'y trouve par préférence celle de *Diis Manibus Sacrum* expression pour ainsi dire classique, au lieu de *Supremis*, qui ne me parait pas assez en harmonie avec la qualité donnée aux mânes de dieux inférieurs, dieux terrestres, habitans même des enfers d'où quelques Romains pensaient qu'ils sortaient le soir pour venir exercer leur empire la nuit, dans le domaine des tombeaux.

J'ajouterai relativement à cette épitaphe, qu'elle n'a point été gravée depuis l'emploi qu'on en a fait dans le pilier de l'église, et que la pierre est empruntée d'un ancien monument qui parait avoir été considérable; deux petites cavités dont les bords sont un peu éclatés, et dont le creux fait voir de l'oxide de fer, attestent qu'elle fut autrefois scellée avec des crampons dans un autre lieu; et la taille du bloc, dont la forme est restée visible au

niveau du pavé, en prouve l'ancienne dimension. La table même en a été trop rétrécie par le maçon qui, pour la mettre en raccordement, n'a pas fait difficulté de rogner une partie notable de la première lettre S. du mot *Siliciam.*

Permettez-moi, Monsieur, de vous soumettre encore les différences que je vois entre ma copie figurée de cette épitaphe et celle que présente la 6.e livraison du *Lycée.* 1.° SILICIANA n'est pas un seul mot : un point très-marqué et une distance presque double de celle qu'on voit entre les autres lettres indiquent bien que les deux dernières ne sont point le complément du mot qui précède. 2.° Dans AFRKA de la 3.e ligne, il faut lire AFRICA, à cause du petit I qui surmonte le pied droit du K. 3.° SECVTA doit être remplacé par SEQVVTA, bien orthographié à cause des trois lettres QVV qui s'y trouvent, les deux premières par accolade et la troisième en petit format dans la seconde. 4.° Au lieu de C. F*t*. il faut lire C. FL., abrégé de CAIUS FLAVIUS ou autre nom commençant par les mêmes initiales ; 5.° enfin à la place de *t* II j'ai lu FIL. abrégé de FILIUS, parfaitement d'accord avec ce qui précède.

Je ne pourrais me faire mieux entendre sur l'accolade et l'emboîtement des trois lettres QVV du mot *seqvvta* qu'en mettant sous vos yeux la gravure que j'en ai fait faire pour un mémoire sur Corseul et les environs, que je ne me suis point encore permis de publier. Il y a quelques petits articles sur lesquels il m'est survenu des incertitudes que j'aurais désiré de faire visiter sur les lieux auparavant. Les erreurs me sont, par malheur, si faciles que je n'ai guère de confiance en ce que je fais, qu'après en avoir reçu quelque garantie des connaisseurs. Si j'avançais quelque chose d'inexact, je le regretterais vivement. Je n'ai point encore trouvé le moyen d'obtenir les vérifications dont j'ai besoin, quoique je l'ai cherché ; si vous me permettiez, Monsieur, d'avoir recours à vous pour cet objet, vous me rendriez un très-grand service.

Recevez, je vous prie, etc.

FRANÇOIS REVER, *Correspondant de l'Institut.*

LANGUE BRETONNE.

RÉPONSE AU DERNIER ARTICLE DE M. LE BOYER.

Rennes, 10 août 1823.

M. Ed. Richer ayant donné, dans la 9.e livraison du *Lycée*, une nouvelle dissertation sur la langue bretonne, j'ajourne mon article au prochain numéro : je vais répondre, en passant, à deux ou trois objections qu'on m'a faites (1).

On a pu voir qu'une grande partie de la discussion repose sur un passage de Tacite que voici : « Les Bretons, » comme tous les peuples barbares, ignorent quels ont » été les premiers habitans de leur pays ; si ce furent des » indigènes ou des étrangers. Leur extérieur varie : de » là *diverses conjectures*. Les cheveux roux des *Calédoniens* (les Ecossais), leur taille élevée indiquent une » origine germaine. Le teint basané des *Silures* (les » Gallois), leurs cheveux communément bouclés, leur » position en face de l'Espagne donnent lieu de penser » que les anciens Ibères ont traversé la mer et habité ces » régions. *Ceux qui sont proches de la Gaule* ressemblent » aux Gaulois, soit qu'ils aient conservé l'empreinte de » la même origine, soit que les deux contrées se pro- » longeant l'une vers l'autre, le même climat ait produit » le même extérieur. — MAIS A CONSIDÉRER LES CHOSES » EN GÉNÉRAL, on croira volontiers que les Gaulois ont » occupé un pays voisin du leur. Vous y trouvez le » même culte fondé sur les mêmes superstitions ; A PEU » PRÈS LE MÊME LANGAGE. IN UNIVERSUM TAMEN ÆSTI- » MANTI, *Gallos vicinum solum occupasse credibile est.* » *Eorum sacra deprehendas superstitionum persuatione :* » SERMO HAUD MULTUM DIVERSUS. » (2)

M. Le Boyer prétend que Tacite a dit résolument, dans ce passage, que les Calédoniens venaient de Germanie, les Silures d'Ibérie et les Bretons maritimes de la Gaule ; que ces derniers seuls parlaient la langue gauloise, et que la langue des Silures et des Calédoniens était bien

---

(1) M. Le Boyer, dans ses dissertations et son dernier numéro.
(2) Tacite in Agricol.

différente (1) ; et je réponds à M. Le Boyer, qui m'accuse ici de n'être pas *fidèle* (2), qu'il ne paraît pas avoir compris son auteur ; qu'il établit en principe ce que l'auteur a mis lui-même en question, et qu'à l'égard de la langue, il fait dire à Tacite tout le contraire de ce qu'il a pensé.

En effet, en lisant attentivement le passage cité, on y remarque deux choses bien distinctes : la première, que l'historien raisonne par inductions, parce qu'il nomme *argumenta* ; et la seconde, qu'il établit sa croyance sur l'origine des Bretons.

Il essaie d'abord de fixer cette origine, en passant en revue les trois principaux peuples de l'île, les Calédoniens, les Silures et les Belges ; il étudie leur physionomie ; il examine leurs cheveux roux ou bouclés, leur teint basané, leurs positions respectives en face de la Germanie, de l'Espague ou de la Gaule, et tire de là ses *conjectures*.

Mais, après avoir ainsi fait son examen particulier, il envisage les choses en général. Il remarque, par exemple, que la Bretagne est moins éloignée de la Gaule que des régions de Germanie et d'Ibérie, que la langue commune des Bretons est peu différente de celle des Gaulois ; qu'on rencontre chez les deux peuples le même culte, les mêmes superstitions, les mêmes mœurs, le même caractère ; et de là sa *conclusion* qu'on doit croire que les Bretons sont sortis des peuples de la Gaule.

Ainsi, Tacite a préféré l'origine gauloise aux origines espagnole et germaine, et cela par des motifs plus forts que de simples inductions tirées de la couleur du teint ou de celle des cheveux ;

Une autre preuve encore que Tacite a voulu parler de l'origine et de la langue des Bretons en général, et non des seuls Bretons maritimes, se tire, plus bas, du même passage, où l'auteur continue le parallèle des Bretons et des Gaulois.

« Bientôt, dit-il, l'oisiveté amena l'indolence, et les » Gaulois perdirent le courage avec la liberté, et tel est » déjà le sort des *Bretons anciennement vaincus*. Les » *autres* sont encore ce qu'ont été les Gaulois. *Quod* BRITANNORUM OLIM VICTIS *evenit* ; CÆTERI *manent* « *quales Galli fuerunt.* »

---

(1) Voyez les pag. 89, 298, 307, et 310 du premier vol. du *Lycée*.
(2) Pag. 130 du 2.e vol. du *Lycée*.

Or, quels sont, dans la pensée de Tacite, *ces Bretons anciennement vaincus*? Ceux que César avait vaincus, les seuls Bretons maritimes (car le divin Jules ne s'était emparé que du *rivage* de l'île), *divus Julius cum exercitu Britanniam ingressus, quanquàm prosperâ pugnâ terruerit incolas et littore potitus sit, potest videri ostendisse posteris, non tradidisse.* (Tacit. in Agricol., c. 13.) Et les *autres Bretons* avaient conservé l'antique liberté des Gaulois.

D'où je conclus que Tacite a eu en vue tout-à-la-fois et les Bretons maritimes et les autres Bretons; qu'il a parlé de l'origine et de la langue des Bretons maritimes et des autres Bretons?

Tacite a reconnu, dans un autre endroit, que les Bretons avaient une langue commune. En effet, en parlant des Ostyens, il dit que leur langue se rapprochait beaucoup de celle des Bretons, et s'il avait reconnu plusieurs langues dans l'île, il ne se serait pas exprimé d'une manière aussi indéfinie: il aurait spécifié le peuple de cette contrée dont les Ostyens parlaient l'idiôme; il aurait dit, par exemple, que la langue des Ostyens ressemblait beaucoup à celle des Silures ou des Calédoniens, tandis qu'il s'est servi de l'expression générale de la langue britannique, *lingua britannicæ propior* (1).

La langue des Bretons était peu différente de celle des Gaulois, *sermo haud multùm diversus.* Ces mots n'expriment qu'une très-légère différence entre la langue des peuples, et je m'étonne que M. Le Boyer, qui nous annonce qu'il a suivi fidèlement pour Tacite la traduction de La Bletterie, l'ait tout-à-fait abandonnée dans cet endroit: car la Bletterie avait rendu ces mots *sermo haud multùm diversus* par ceux-ci: *extrême rapport entre les deux langues*, et M. Le Boyer, qui n'a pas trouvé son compte à cette version, a su très-bien l'affaiblir, pour y placer l'étrange parallèle que, du tems de Tacite, le gaulois et le breton se ressemblaient comme le français et l'anglais de nos jours (2). Il me semble qu'il aurait mieux rencontré, s'il avait dit que les deux langues avaient entr'elles les rapports qu'on remarque entre le breton et le gallois actuel, *sermo haud multùm diversus.*

---

(1) In German., chap. 45.
(2) Pag. 89 du 1.[er] vol. du *Lycée.*

Pour démontrer que la langue des Bretons était la même que celle des Gaulois, je m'appuyais sur un passage de César, au livre 6, chap. 3, où cet auteur, après avoir parlé des jugemens que les druides rendaient dans le pays de Chartres, ajoute que la jurisprudence et les dogmes des druides, leur discipline en un mot, avaient passé de la Bretagne dans les Gaules, et que les jeunes Gaulois qui voulaient acquérir des connaissances plus approfondies dans ces sciences, allaient en Albion. Or, disais-je (1), les druides ne mettant rien par écrit et ne se servant pas de livres, il était nécessaire, pour donner leurs leçons, qu'ils eussent une langue commune avec les Gaulois, qui venaient s'instruire auprès d'eux; d'autant plus qu'on ne voit nulle part, et qu'il serait même ridicule de penser, que, dans ces circonstances, ils se servissent d'interprêtes. Ce raisonnement était simple, et recevait d'ailleurs toute sa force du passage de Tacite; *sermo haud multùm diversus*.

A cela, que me répond M. Le Boyer? Que si quelqu'un lui disait: « les Romains faisaient étudier leurs » enfans dans la Grèce pour le perfectionnement de » leur éducation, il n'en concluerait pas que le grec et » le latin étaient la même langue; que peut-être on » croyait alors, comme à présent, qu'il était utile que » les hommes en place et les prêtres sussent plusieurs » langues..... que plus d'un Français est allé en Angle- » terre étudier les usages des Anglais, sans que pour » cela la langue soit la même, etc., etc. »

C'est-à-dire que M. Le Boyer raisonne ici de par les Grecs et les Romains, et les modernes, sans aucune espèce de parité, *non modo enim cum summis civitatis nostræ viris, sed cum infimo cive Romano quisquam amplissimus galliæ (vel Britanniæ) comparandus est* (2).

En effet, était-ce pour devenir en musique des Linus et des Orphées que les Gaulois allaient chez les Bretons: car chacun sait que la lyre gauloise n'animait que les mules,

Miraris si voce feras pacaverit Orpheus,
Quùm pronas pecudes gallica verba regant (3).

Eh bien! dans ce cas même, les Bretons ne ressem-

---

(1) Hist. de la lang. des Gaulois, pag. 5.
(2) Cic. pro Fonteio.
(3) Claudian. Epigr. de Mulabus.

blaient en rien aux Grecs et aux Romains. « Je doute » fort, mon cher Atticus, écrivait Cicéron, que vous » trouviez dans la Bretagne des hommes qui sachent la » musique et les lettres. » *Ex quibus nullos puto te litteris aut musicis eruditos expectare* (1).

Etait-ce au moins pour devenir des docteurs en droit civil ? Nulle ressemblance encore entre les Bretons, les Grecs et les Romains. « Grand Dieu, mon cher Trébatius, » qu'un jurisconsulte breton ferait chez nous une singu- » lière figure ! » *Mira enim persona britannici jurisconsulti* (2).

Etait-ce pour devenir d'habiles astronomes ? Mais les Bretons n'auraient pas même compris la sphère si simple de Possidorius (3).

C'était peut-être dans la vue *d'étudier les usages et prendre les institutions de l'autre côté des eaux.* « Quel » plan, cependant, mon cher Quintus, disait Cicéron » à son frère Quintus, quel plan vous avez formé en » composant un poëme sur l'expédition de Bretagne ! » Quel pays, quelles mœurs, quels usages, quelles ins- » titutions, quels peuples ! *Quos tu situs, quas naturas rerum et locorum, quos mores, quas gentes* (4) !

C'était peut-être encore, suivant M. Le Boyer, pour étudier les langues, comme les prêtres et les gens en place de nos jours ? Et les prêtres et les gens en place de ces temps-là, si l'on en juge par le druide Divitiac, prêtre, tétrarque et magistrat de la Gaule, ne savaient que leur langue gauloise, et les Bretons plus rustiques et plus barbares que les Gaulois (5), ne connaissaient aussi que leur langue bretonne et n'en voulaient parler aucune autre, pas même celle des Romains. *Linguam romanam abnuebant* (6).

M. Le Boyer n'a donc pas heureusement choisi ses modèles à Rome ou dans Athènes. Il aurait mieux fait de s'en tenir à la Gaule. Il aurait vu que si toute l'éducation des druides gaulois consistait à exercer les jeunes gens en leur faisant apprendre des vers et des cantiques (7),

(1) Epist. 16, lib. 4.
(2) Cic. Ep. fam. 7, 11.
(3) Cic. de nat. Deor., l. 2.
(4) Ad Quint. 2, 15.
(5) Méla, l. 3., chap. 6. Strab., l. 4, chap. 5.
(6) Tacit. in Agricol., chap. 21.
(7) Cæs. l. 6, chap. 14.

l'éducation que l'on donnait dans l'île était peu différente, comme le langage. J'aime à croire que M. Le Boyer ne dira pas que ces vers étaient ceux d'Homère, d'Ennius ou de Lucrèce ; car, vers l'an 960, on découvrit dans les ruines de Vérulam, près de Londres, un manuscrit en vers bretons contenant les anciens rites des druides (1).

Aurais-je au moins faussement cité Strabon, comme l'a dit si poliment M. Le Boyer, qui me renvoie aux pages 298, 301 du premier volume? Strabon, après avoir rapporté la fable de Possidonius sur les prêtresses de l'île des Samnites, *in exitu Ligeris*, ajoute qu'il s'attache de préférence à la version d'Artémidor (2), qui dit que, dans cette île, voisine de Bretagne, *Britanniæ proxima*, on rendit à Cérès et à Proserpine le même culte que dans la Samo-Thrace (3). Or, l'île des Samnites, à l'embouchure de la Loire, est plus voisine de la Bretagne Armorique que de l'île de Bretagne. M. Le Boyer a transcrit le rapport de Possidonius, en retranchant celui d'Artémidor ; il a donc *rogné* Strabon. ....

Quant à Pline l'ancien, qui met dans la Belgique, près des Morins, un peuple de *Britanni*, j'ai pensé que cet auteur les avait aussi mal orientés dans les climats que nos Agnotes en Aquitaine. Pour les Agnotes, il est certain qu'il a confondu l'Armorique avec l'Aquitaine, qui, suivant lui, avait porté anciennement le même nom d'Armorique (4) ; et, à l'égard des *Britanni*, ayant vu dans Strabon (car Pline avait plus lu que voyagé), que cet auteur plaçait les Venètes et les Ossismiens dans la Belgique (5), il aura cru devoir y placer, aussi nos Britanni. Du reste, il est le seul qui ait parlé de Britanni;

---

(1) Math. Paris. Camden, etc.

(2) Hæc magis fabulam sapiunt, quæ autem Artemidorus dicit magis sunt probabilia, etc. Strab., l1. 4.

(3) *Samnanites-Samno-Thraces.*

(4) Aquitania, *Armorica* anteà dicta. Plin. Aquitania, veut dire aussi terre maritime, terre sur les eaux ou près les eaux.

(5) Le nom de *Britanni* devait appartenir aux Hauts-Bretons, et celui *d'Armorici* aux Bas-Bretons, plus entourés de la mer ; et dans ce cas, les Hauts-Bretons, *Britanni*, étaient voisins des *Armoris*, *Armoridi*, que Pline a confondus avec les *Moris*, *Moridi*, *Morini* ; les deux noms étant les mêmes, sauf l'article *ar les*, *ar-moris*, les maritimes, *Moris*, *Moridi*, *Morini*, maritimes.

Sydoine Appollinaire donne particulièrement le nom de Bretons aux peuples de la Loire, *Britannos super ligerim sitos*. L. 1., Epist. 7.

pour la Belgique : Strabon, Méla et Ptolémée n'en ont rien dit. Par la suite, j'aurai occasion de revenir là-dessus, et de faire d'autres rapprochemens qui pourront nous amener à quelque vérité.

En attendant, soyons polis, respectons les opinions des autres, quand elles ne sont pas méchantes en soi, et n'adoptons jamais le ton brusque et tranchant, même en celtique : car il est appris que ce langage, on pouvait quelquefois l'adoucir et le changer. Sur quoi, Cicéron disait à son ami Brutus : *id tu, Brute, intelliges quùm in Galliam veneris ; audies tu quidem verba quædam non trita Romæ, sed hæc mutari, dediscique possunt.*

MIORCEC DE KERDANET.

A L'ÉDITEUR DU LYCÉE.

Je suis Malouin, M. l'éditeur, et de plus votre abonné. A ce double titre je viens prendre la défence des Malouins rudement entrepris dans le dernier numéro du *Lycée*(1). Un ennemi s'est introduit dans notre camp, et il nous dénonce au monde comme des hommes adonnés à tous les genres de maraude, impatiens de toute espèce de joug, remplis enfin d'une vanité patriotique qui fait de notre cité un objet de dérision pour l'étranger qui nous visite.

O mes concitoyens, tel est le singulier croquis qu'on a fait de vos personnes ; et, si ce portrait était en effet le vôtre, ne mériteriez-vous pas d'occuper une place entre Alger et Tripoli ?

Mais non ; vous n'êtes ni une association de contrebandiers, ni d'indisciplinables insulaires, ni de ridicules citadins. Vous êtes précisément tout le contraire ; et le voyageur qui a cru vous esquisser, avait pris chez vous un modèle qui ne vous ressemblait pas. Ainsi, dans sa méprise (que nous croyons bien involontaire), ce voyageur a converti en règle ce qui chez vous ne serait qu'une exception. Vous avez pris, sous son pinceau trop

(1) M. Nadaud ne répondra aux diverses critiques dont il a été ou sera l'objet que lorsque toutes les lettres seront publiées.

rapide, une physionomie méconnaissable, qu'il aurait corrigée, sans doute, si le tems lui avait permis d'observer mieux vos traits.

M. Nadaud (c'est le nom du voyageur) commence par avoir réellement raison contre vous. Vous avez, dit-il, négligé les lettres et les arts, et l'on chercherait en vain chez vous un établissement littéraire, une société scientifique. Hélas! il n'est que trop vrai. Pourquoi faut-il que vous ayez ce tort envers la science, vous dont la patrie fut le berceau de tant de grandes renommées?

Nous devons donc à M. Nadaud cette fâcheuse concession : la justice le veut ainsi.

Mais ce qu'il faut lui contester hautement, c'est cette assertion, que, pour vous, les dons de la fortune sont d'un prix supérieur à celui de la vertu. Vous feriez horreur avec de tels sentimens : aussi, ne furent-ils jamais les vôtres. Vous recherchiez la fortune, il est vrai; et quel homme la méprise aujourd'hui? Mais vous voulez qu'elle soit chez vous la compagne de la vertu, pendant qu'ailleurs elle en est souvent l'ennemie.

On parle de votre penchant pour les opérations de contrebande. Eh quoi! si, dans vos murs, le bruit d'une fraude majeure vient à éclater, sera-t-il juste pour cela de conclure, ô Malouins, que vous êtes des *fraudeurs effrénés*? Non; car une telle généralité ne saurait s'induire d'un seul fait, ni même de la réunion fortuite de quelques faits de cette nature. Mais cette accusation, lancée sur vous, n'est-elle pas démentie par l'hommage que le chef des douanes françaises rendait naguères à votre loyauté commerciale?

Le besoin de réprimander la contrebande se fait plus sentir à Saint-Malo, que sur beaucoup d'autres points. Pourquoi? C'est qu'entre cette place et le dehors, les communications maritimes sont tellement faciles et multipliées, que les occasions de fraude s'y reproduisent incessamment. La différence qui pourrait exister entre le Malouin et l'habitant de l'intérieur, ne dériverait que de la différence de leurs positions; et, toutes choses égales d'ailleurs, le Malouin ne fraudera pas plus que l'habitant d'une autre plage. Ici la fraude ne serait donc pas dans les mœurs; elle serait toute dans les occasions.

Je passe à un reproche moins sérieux. M. Nadaud prête aux Malouins la manie fort plaisante de vouloir être

un état indépendant, une cinquième partie du monde. Ambition puérile assurément ; mais que, Dieu merci, nous sommes loin d'avoir. Le Malouin, Français avant tout, peut-il vouloir se séparer de la mère-patrie ? Dans les vieux tems de discordes civiles et d'anarchie, lorsque la Bretagne, toujours ensanglantée, voyait la couronne ducale passer rapidement d'une main à l'autre, le Malouin, qui d'ailleurs possédait d'assez belles immunités, crut devoir rester sage parmi les fous, en isolant ses destinées et mettant son indépendance à l'abri des remparts qu'il avait élevés lui-même. Alors nos intrépides capitaines ont pu avoir, sur les mers, l'orgueil de ne répondre qu'au nom de *Malouins !* car ce nom était connu et respecté jusque dans les contrées lointaines. Mais cette coutume, appropriée aux époques qui la virent naître, est maintenant loin de nous, et il n'est pas ici un capitaine qui, hêlé à la mer, ne fût fier de pouvoir répondre *Français!*

M. Nadaud était donc mal informé ; car, il n'a pu vouloir être injuste envers les Malouins, lui qui leur accorde d'ailleurs tant de qualités honorables.

Il a offert à ses lecteurs la liste des personnages célèbres que notre ville a produits. Qu'il me permette d'y inscrire le beau nom de Mahé de la Bourdonnais. C'est à tort qu'il fait naître à Dinan le vainqueur de Madraz (1). Cet homme, aussi grand qu'il fut infortuné, reçut le jour à Saint-Malo, comme nous l'apprennent les mémoires justificatifs qu'il fit publier, lorsqu'enfermé dans les affreux murs de la Bastille, il luttait contre les calomnies du vindicatif et trop jaloux Dupleix.

Saint-Malo fut encore la patrie de Porcon de la Barbinais, de ce marin célèbre qui, prisonnier d'Alger, préféra, comme Régulus, les supplices et la mort, à la honte de manquer à l'honneur ; aussi fut-il surnommé *le Régulus malouin*.

Si M. Nadaud avait vécu dans nos murs, il nous aurait jugés et traités plus favorablement. Dans les tems reculés, lorsque la garde de ces murs était confiée aux redoutables dogues, que le Roi *nommait et instituait*, le voyageur pouvait bien être tenté de nous juger sur l'aspect hargneux de nos gardiens. Une ville dont l'accès était défendu comme celui du Tartare, semblait en effet ne lui présager rien

---

(1) Page 235, tom. 1 du *Lycée*.

de bon. Il nous quittait épouvanté, et allait au loin médire de nos habitudes. Mais le voyageur du *Lycée* n'aura point cette excuse. Les gardes de nos portes ne l'ont pas assailli aux jambes, et il n'a pu recevoir de nous qu'un bon accueil, tel qu'il le recevrait encore, si, pour son plaisir et pour notre instruction, il revenait fouiller dans nos antiquités.

J'ai l'honneur, etc. SÉREL DES FORGES.



ODES ET POESIES DIVERSES,

Par M. Victor Hugo.

SECONDE ÉDITION.

Il se forme aujourd'hui en France une puissance littéraire qui peut la faire ressouvenir de son ancienne splendeur. Des écrivains déjà célèbres ont prouvé qu'elle pouvait encore compter dans son sein des noms qu'elle fera passer avec elle à la postérité, et qui, de nouveau, pourront imprimer à notre époque le nom de *Grand-Siècle*. La Poësie elle-même a trouvé de dignes disciples, MM. Lamartine, Victor Hugo, Casimir Lavigne, Soumet Ancelot ont montré à notre belle patrie des palmes de gloire, et elle doit s'énorgueillir de retrouver encore quelques jeunes hommes de génie, capables de soutenir sa renommée de *mère des lettres*. Le plus jeune d'entre ces brillans favoris des Muses, M. Victor Hugo, n'est resté en rien inférieur à ses dignes émules, et il faudrait être tout à fait étranger à la bonne littérature pour ignorer ses ouvrages. Déjà deux éditions ont successivement paru, et elles ont reçu du public un accueil aussi flatteur que mérité. C'est la seconde de ces éditions que nous annonçons, ou plutôt la troisième ; car celle-ci ne doit pas tarder à être publiée. Tout ce qu'il y a de noblesse dans la belle poësie se fait remarquer dans les odes et les touchantes élégies de cet élève d'Apollon. Hardi dans ses pensées, gracieux dans ses images, il nous émeut par des sensations à la fois douces et terribles ; et, s'il nous fait frémir en

retraçant des crimes encore trop récens, en nous représentant d'affreuses calamités, souvent aussi il fait couler nos larmes par des tableaux pleins de charme et de sentiment. Nous n'entrerons point ici dans de longues digressions sur le mérite ou les défauts de ces poésies; nous voulons laisser à chacun le droit de les juger comme il l'entendra; d'ailleurs, les citations que nous prendrons dans ce recueil remarquable vaudront à elles seules tous les éloges que nous pourrions en faire.

Une jeune fille de l'île d'Otaïti est délaissée par son amant; elle lui adresse des paroles naïves et touchantes, et ces paroles vont jusqu'à l'ame.

» Oh! dis-moi, tu veux fuir? et la voile inconstante
» Va bientôt de ces bords t'enlever à mes yeux?
» Cette nuit j'entendais, trompant ma douce attente,
» Chanter les matelots qui repliaient leur tente:
» Je pleurais à leurs cris joyeux.

» Pourquoi quitter notre île? En ton île étrangère,
» Les cieux sont-ils plus beaux? A-t-on moins de douleurs?
» Les tiens, quand tu mourras, pleureront-ils leur frère?
» Couvriront-ils tes os du plane funéraire
» Dont on ne cueille pas les fleurs?

» Te souvient-il du jour où les vents salutaires
» T'amenèrent vers nous pour la première fois?
» Tu m'appelas de loin sous nos bois solitaires.
» Je ne t'avais point vu jusqu'alors sur nos terres,
» Et pourtant je vins à ta voix.

» Oh! j'étais belle alors; mais les pleurs m'ont flétrie:
» Reste, ô jeune étranger; ne me dis pas adieu.
» Ici, nous parlerons de ta mère chérie;
» Tu sais que je me plais aux chants de ta patrie,
» Comme aux louanges de ton dieu.

» Tu rempliras mes jours: à toi je m'abandonne.
» Que t'ai-je fait pour fuir? Demeure sous nos cieux.
» Je guérirai tes maux, je serai douce et bonne,
» Et je t'appellerai du nom que l'on te donne
» Dans le pays de tes aïeux.

Le vallon de Chérisy a inspiré à notre jeune poëte des stances d'une grande fraîcheur, des pensées remplies d'une douce philosophie.

Le voyageur s'assied sous votre ombre immobile,
Beau vallon; triste et seul, il contemple en rêvant
L'oiseau qui fuit l'oiseau, l'eau que souille un reptile,
Et le jonc qu'agite le vent.

Hélas! l'homme fuit l'homme; et souvent avant l'âge
Dans un cœur noble et pur se glisse le malheur;

Heureux l'humble roseau qu'alors un prompt orage
En passant brise dans sa fleur !

. . . .

Avant de gravir la montagne,
Un moment au vallon le voyageur a fui.
Le silence du moins répond à son ennui ;
Il est seul dans la foule : ici, douce compagne,
La solitude est avec lui.

Qu'elle doit être fière la femme qui a inspiré des vers tels que ceux de l'ode intitulée *A Toi* ! car, n'en doutons pas, il faut quelquefois au poëte plus que l'exaltation poëtique ; il a souvent besoin de peindre avec le pinceau de son génie, quelque jeune vierge à laquelle il a peut-être donné son cœur, et où en effet, pourrait-il trouver de plus nobles inspirations ?

O vierge ! à mon enfance un dieu t'a révélée
Belle et pure ; et rêvant mon sort mystérieux,
Comme une blanche étoile aux nuages mêlée,
Dès mes plus jeunes ans je te vis dans les cieux.

Je te disais alors : « O toi, mon espérance,
» Viens, partage un bonheur qui ne doit pas finir. »
Car, de ma vie encor, dans ces jours d'ignorance,
Le passé n'avait point obscurci l'avenir.

Ce doux penchant devint une indomptable flamme ;
Et je pleurai ce tems écoulé sans retour,
Où la vie était pour mon ame
Le songe d'un enfant que berce un vague amour.

Aujourd'hui, réveillant sa victime endormie,
Sombre, au lieu du bonheur que ma folie a cru,
Devant mes yeux troublés par l'espérance amie,
Avec un rire affreux le malheur a paru.

Nous ne pouvons résister au plaisir de citer en entier *Le Matin*.

Le voile du matin sur les monts se déploie.
Vois, un rayon naissant blanchit la vieille tour,
Et déjà dans les cieux s'unit avec amour,
Ainsi que la gloire à la joie,
Le premier chant des bois aux premiers feux du jour.

Oui, souris à l'éclat dont le ciel se décore !
Tu verras, si demain le cercueil me dévore,
Luire à tes yeux en pleurs un soleil aussi beau,
Et les mêmes oiseaux chanter la même aurore
Sur mon noir et muet tombeau.

Mais dans l'autre horizon l'ame alors est ravie :
L'avenir sans fin s'ouvre à l'être illimité.
Au matin de l'éternité
On se réveille de la vie,
Comme d'une nuit sombre ou d'un rêve agité.

La seconde édition des poésies de M. Victor Hugo est augmentée de deux odes nouvelles, l'une sur *Louis XVII* et l'autre ayant pour titre *Jehovah*. Ces deux odes ayant été citées presque en entier dans d'autres journaux nous n'en parlerons point aujourd'hui. Nous ne pouvons mieux terminer cet article qu'en donnant à nos lecteurs quelques passages où le *Regret* est peint avec tant de charme et de douceur.

Oui le bonheur bien vite a passé dans ma vie.
On le suit, dans ses bras on se livre au sommeil,
Puis, comme cette vierge aux champs crétois ravie,
On se voit seul à son réveil.

On le cherche de loin dans l'avenir immense;
On lui crie : « Oh ! reviens, compagnon de mes jours ! »
Et le plaisir accourt, mais sans remplir l'absence
De celui qu'on pleure toujours.

Moi, si l'impur plaisir m'offre sa vaine flamme,
Je lui dirai : « Va, fuis, et respecte mon sort :
» Le bonheur a laissé le regret dans mon ame;
» Mais toi, tu laisses le remord. »

Pourtant je ne dois point troubler votre délire,
Amis, je veux paraître ignorer les douleurs;
Je souris avec vous, je vous cache ma lyre,
Lorsqu'elle est humide de pleurs.

Chacun de vous peut-être en son cœur solitaire,
Sous des ris passagers étouffe un long regret;
Hélas! nous souffrons tous ensemble sur la terre,
Et nous souffrons tous en secret.

Tu n'as qu'une colombe, à tes lois asservie;
Tu mets tous tes amours, vierge, dans une fleur,
Mais à quoi bon? La fleur passe comme la vie,
L'oiseau fuit comme le bonheur.

On est honteux des pleurs; on rougit de ses peines,
Des innocens chagrins, des souvenirs touchans;
Comme si nous n'étions sous les terrestres chaînes
Que pour la joie et pour les chants!

Hélas! il m'a donc fui, sans me laisser de trace,
(Mais pour le retenir j'ai fait ce que j'ai pu)
Ce tems où le bonheur brille, et soudain s'efface,
Comme un sourire interrompu.

Espérons que M. Victor Hugo continuera de nous charmer par de nouveaux ouvrages, et qu'il ne s'arrêtera pas dans une route qui lui promet encore tant de triomphes, en évitant toutefois les écueils qu'un génie trop hardi peut seul braver.

ADOLPHE T******.

MALEK ADHEL AU DÉSERT.

IMITATION DU ROMAN DE MATHILDE.

La nuit règne au désert, et la lune sanglante
Promène dans les cieux sa flamme vacillante.
Pour adoucir le feu qui dessèche son cœur,
Le mortel épuisé cherche en vain la fraîcheur :
Des pavots du sommeil la divine influence
N'a point fermé ses yeux et calmé sa souffrance ;
Sur ce sol enflammé jamais le voyageur
Des songes du plaisir n'a savouré l'erreur.
  Noble fille des rois, vierge timide et sage,
Seule avec ton amant, en ce désert sauvage,
Tu cherches le repos, l'oubli de tes douleurs.....
Dors, le jour doit rouvrir la source de tes pleurs.
Que fait Malek-Adhel auprès de cette tente ?
Il veille sur les jours de sa plaintive amante.
Où sont tous ces guerriers qui marchaient sous ses lois ?
Ils ont quitté leur maître et méconnu sa voix.
Hélas ! du Nil encor verra-t-il le rivage ?
Ce vainqueur des Chrétiens, si terrible au carnage,
Maintenant abattu, le front sombre, rêveur,
Sans force, sans espoir, lutte, avec le malheur.
Sa voix laisse échapper cette horrible sentence :
« Demain tout dormira dans ce sépulcre immense ;
» Demain l'astre des nuits, remontant vers les cieux,
» Doit éclairer ta mort, voir se fermer tes yeux,
» S'éteindre tes accens, s'effacer ton sourire :
» Elle mourra.... Pourtant, heureuse, elle soupire,
» Son ame embrasse encore une agréable erreur....
» Près du dernier sommeil, tu rêves le bonheur !
» Demain, plus d'avenir ! » Il frémit, il s'arrête.
Mathilde lentement a soulevé la tête :
« Adhel, pourquoi ces cris, ces yeux sombres, hagards ?
» Regarde, l'espérance anime mes regards ;
» Dans un songe enchanteur l'ange de la patrie
» M'a montré les remparts de la cité chérie.
» Ce ciel qui se revêt des premiers feux du jour,

« Peut-être du bonheur annonce le retour ? »
Elle dit : le soleil, commençant sa carrière,
Paraît, s'élance au loin en globe de lumière,
Son disque étincelant plane sur le désert ;
Le vent s'éloigne, meurt, le ciel est entr'ouvert :
Un horizon de feu dans les airs se déploie ;
Terrible dans son cours il dévore sa proie,
Et l'aigle audacieux qui fixait son vainqueur,
Vient rouler, palpitant, aux pieds du voyageur.
Cette arène fumante à la vue allarmée
Semble ne présenter qu'une mer enflammée ;
Le désert fait silence et la nature dort :
Mais ce calme est l'effroi, ce silence est la mort !
  Adhel vient la braver : à pas lents, il s'avance,
Muet, et, dans son sein renfermant sa souffrance,
Son œil épouvanté sur ce gouffre sans fin
Se plonge en frémissant et se ferme soudain.
O douleur ! le coursier qui porte son amante,
Le crin tout hérissé, la bouche sèche, ardente,
Aspire en hennissant le souffle de la mort,
Résiste vainement, fait un dernier effort :
Il succombe. « A ce coup opposons mon courage,
» Seul contre le destin je dompterai sa rage ;
» Mathilde, tu l'as dit : nous ne périrons pas ! »
Le héros à ces mots l'enlève entre ses bras.
L'amour soutient ses pas, le dirige, l'anime ;
Sans crainte, il s'abandonne à cet élan sublime ;
Vainement dans son sein pénètre la douleur,
D'un avenir cruel il ne sent plus l'horreur.
Mais de ses pieds meurtris déjà le sang ruisselle ;
La nature est vaincue et le héros chancelle ;
Son corps tremble, s'affaisse ; une épaisse vapeur
Eblouit ses regards et passe sur son cœur :
Il tombe, de ses bras enlace son amie,
Repousse le trépas et s'attache à la vie.
  Sur un abyme affreux comme un enfant s'endort
Et cherche le repos dans les bras de la mort,
La vierge du Seigneur a fermé la paupière ;
Dans la nuit du néant son ame tout entière
Roule, s'évanouit ; le passé, l'avenir,
Voltigent tour à tour comme un vain souvenir ;
Les maux qu'elle a bravés, qui l'attendent encore
Ses périls, le désert, ce feu qui la dévore

Ses combats, ses remords, ses aveux, son espoir,
Son frère, sa patrie et le cri du devoir,
Tout a fui de son cœur, hors cette sainte ivresse,
Cet amour qui l'entraîne et l'amant qui la presse.
Dieu! tout à coup ce sein palpitant sous sa main
Cesse de tressaillir.... il meurt! Un cri soudain
Retentit jusqu'aux cieux. Près de quitter la terre
Le héros se ranime: « ô vierge, douce et chère,
« De nos amours déjà fuit le songe enchanteur;
» J'ai cru dans tes regards voir briller le bonheur;
» J'ai surpris sur ta bouche une flamme enivrante:
» Elle s'éteint, le sort me ravit mon amante,
» Il m'enlève l'espoir de mourir ton époux.
— « Ecoute, cher Adhel, Dieu seul est avec nous,
» Dieu seul peut nous entendre et dans l'instant peut-être
» Son regard tout puissant anéantit notre être...
» Sois chrétien.... Le Très-Haut, ici pour te bénir
» T'ouvre déjà ses bras, s'apprête à nous unir!
» Tombons à ses genoux, le front dans la poussière
» Implorons sa bonté, répète ma prière. »
Elle dit, et sa main prend celle du héros,
L'élève vers le ciel et prononce ces mots:
« O Dieu de l'univers, ô toi dont la tendresse
» A dirigé les pas de ma faible jeunesse,
» Pour Adhel aujourd'hui je t'invoque en pleurant.
» Pardonne aux jours d'erreur d'un Chrétien expirant;
» Reçois-le dans ton sein, bénis notre hyménée:
» Mon Dieu, je t'abandonne après ma destinée.... »
Bientôt sa voix faiblit, s'arrête en murmurant
Le nom chéri d'Adhel. De son regard mourant
Adhel semble sourire encore à son amante,
Cherche un dernier baiser sur sa bouche tremblante:
Leurs bras sont enlacés, chacun attend la mort,
Se regarde en pleurant, s'assoupit et s'endort...
Vers le soir, quand du nord la brise bienfaisante
Vint glisser, mais trop tard, sur l'arène fumante,
Les zéphyrs lentement reportaient vers les cieux
Des murmures confus et de tendres adieux.

LUDOVIC.

LES CAQUETS.

CONTÉ.

J'ai lu, je l'ai rêvé peut-être,
Après tout qu'importe au lecteur ?
J'ai lu, je crois, dans un auteur,
Qu'on a pu déjà reconnaître,
Un conte. Quelque esprit malin
Y verra-t-il une satire ?
Ma plume me presse à l'écrire
Et court en tremblant sous ma main.

Dans la province est une ville
Où les caquets réfugiés,
A troubler leur nouvel asile
S'étaient long-tems étudiés.
Que ce séjour était tranquille,
Avant qu'ils vinssent l'agiter !
On chuchotait sans médisance ;
Personne n'osait répéter
Les aveux d'une confidence ;
On pardonnait à l'indiscret,
Car on avait de l'indulgence,
Et jamais, dit-on, du silence
On n'interprétait le secret.

Les caquets, amis du scandale,
Avaient détruit ce doux repos ;
Pas un geste, pas un propos
N'esquivait leur haine infernale.
On voulut les chasser un jour,
Malgré leur vive résistance ;
Ils protestèrent, de la cour
Sollicitant une audience.
Comme ils avaient des protecteurs
On n'osa rejeter leur plainte,
Thémis leur ouvrit son enceinte.
Des caquets devenus plaideurs
Gardez-vous de rire, lecteurs !

Exploit d'huissier enfin les somme

A comparoir, c'était le mot;
Simon, jugement par défaut,
Prise de corps, si bien qu'en somme
On expédia leur procès,
Comme on a coutume au palais.
Au jour prescrit toutes les dames,
Suivant les caquets scélérats,
Accoururent (les bonnes ames)!
Pour témoigner dans les débats.
Pour séduire l'aréopage,
Elles avaient mis en usage
Charmes, toilette *et cætera*.
Le président leur imposa,
Sous peine, un absolu silence;
Aux prévenus il déféra
Le droit d'une libre défense.

D'abord, sur un ton doucereux,
Le greffier lit la procédure:
Une heure dura sa lecture,
Car les griefs étaient nombreux.
Il avait fourni sa carrière,
Tout essoufflé d'un si long jet,
Quand soudain une voix amère
Criaille au milieu du parquet.
Et que veut-elle? la parole.
On rit, on murmure, on se tait.

« Si quelque chose nous console,
» Dit-elle, c'est que dans ces lieux,
» Des belles l'essaim généreux
» A notre cause s'intéresse,
» Pour des accusés malheureux.
» Voyez, Messieurs, comme il s'empresse!
» Et quel est donc notre délit?
» De médire l'on nous accuse?
» Messieurs, nous avons pour excuse
» Près des dames notre crédit.
» Et sans nos innocentes trames,
» Hélas! que deviendraient les femmes!
» Considérez-les aujourd'hui,
» Sur leur front règne un sombre ennui;
» C'est l'effet d'une heure d'absence.
» Et l'on voudrait (quelle imprudence)!

» Les priver de nous pour toujours ?
» Les pleurs que je leur vois répandre,
» Plus éloquens, que mon discours,
» A vos cœurs se feront comprendre.
» Sans les caquets plus de plaisirs !
» C'est nous qui charmons leurs loisirs
» Par des riens, puisqu'il faut le dire,
» Qu'assaisonne un grain de satire.
» On rit ; rire n'est pas un mal :
» J'en atteste le tribunal....... »

De bravos un bruyant tonnerre
Applaudit ici l'orateur.
« Grâce ! grâce ! qu'on délibère !
» Juges, surtout point de lenteur ! »

L'aréopage, qui redoute
Le féminin ressentiment,
Soudain délibère et déboute,
Après léger considérant,
De son instance le plaignant.
Pour les accusés il ajoute :
» Soyez, sages, soyez discrets ;
» Gardez-vous surtout de médire. »
On dit que le conseil fit rire
Et les dames et les caquets.

C. D.******



IMPROMPTU A M.elle LAURE ****, A *******.

De toutes parts on se plait à citer
Une nouvelle Laure, et déjà l'on remarque
Maints troubadours, jaloux de la fêter;
Mais pourrait-on jamais dignement la chanter :
On ne trouve plus de Pétrarque.

B. D. L. M.

RÉPONSE DE M.me ****

De vos vers, dignes d'Apollon,
Monsieur, Laure vous remercie,
Et la beauté qui lui donna son nom
Ne peut plus désormais exciter son envie,
Puisque, par ce quatrain charmant,
Vous rappelez le poëte galant
Qui la chanta toute sa vie.

PREMIER AVEU.

ÉLÉGIE.

Je viens de l'obtenir ce garant de ta foi,
Cet aveu qui tardait à mon impatience,
Si doux pour ton amant, si pénible pour toi,
Et qu'amour réservait pour prix de ma constance.

Quelle vive rougeur a coloré tes traits,
Lorsque tu prononças ces mots de la tendresse.
Ah! ne t'accuses plus d'un excès de faiblesse;
Et ta pudeur encore ajoute à tes attraits.

Loin à jamais de ton ame timide
La jalousie et le soupçon perfide.
Tu me disais: « m'aimerez-vous toujours?
» A vos sermens resterez-vous fidèle?
» Le ciel, témoin d'une ardeur aussi belle,
» En verra-t-il éterniser le cours? »
Bannis ce doute vain qui m'afflige et m'offense.
Quoi! je pourrais, ennemi d'un bonheur
Dont à peine j'osais concevoir l'espérance,
De mon amour déshériter ton cœur,
Et ne payer tes feux que par l'indifférence!
Chère Lydi, connais mieux ton amant;
Et lorsqu'après l'aveu de sa discrète flamme,
D'être fidèle il te fit le serment,
Crois que sa bouche était d'accord avec son ame.

CITERNE JEUNE.

CONSEIL A MES AMIS.

Donnez peu de baisers..... Au printems de ma vie
Je n'en donnai pas même à ma meilleure amie;
J'en prêtais volontiers, et toujours sans compter,
Bien sûr qu'on les rendrait; mais lorsqu'à me les rendre
Je voyais quelquefois une belle hésiter,
Je me hâtais de les reprendre.

BLANCHARD DE LA MUSSE.

JOURNAL D'UN OFFICIER FRANÇAIS.

Sixième Extrait.

(Voyez les pages 357 et 427 du 1.er vol.; 56, 131 et 223 du 2.e vol.)

« Le 22, le général Desaix envoie un parlementaire à Mourad-Bey; mais celui-ci, ne se croyant pas encore assez dans l'infortune pour reconnaître les lois d'un vainqueur, repousse avec dédain les propositions de paix de son généreux ennemi. Alors, le même jour, le général Desaix tente un dernier effort pour anéantir l'enragé Bey. Il rassemble 900 dromadaires; il fait monter un nombre égal de chasseurs sur ces animaux: nous étions déjà 300; nous formons alors un corps de 1200 *Dromadaires*.

» Après deux jours de manœuvres, pendant lesquels on habitue les nouvelles montures au bruit de la mousqueterie et du canon, le général Desaix nous partage en deux colonnes. Il commande la première et donne le commandement de la seconde à l'adjudant-général Boyer. Je fais partie de cette dernière. Le 24, nous arrivons près des frontières du Fayoum, où nous atteignons Mourad-Bey. En voyant ce nouveau genre de cavalerie, le chef arabe s'imagine qu'il va nous écraser dans un instant avec sa légère cavalerie de mamelucks; mais nous mettons pied à terre, nous formons nos dromadaires en carré, nous nous plaçons en dedans, nous en servant comme de retranchemens, et nous attendons ainsi MM. les musulmans. Ils se précipitent sur nous avec fureur, en poussant d'effroyables cris. Lorsqu'ils sont arrivés à dix pas de nos dromadaires, nous commençons un feu de fil si bien nourri, que nous les arrêtons dans leur course et nous en étendons plus de cent sur le sable ainsi qu'un assez grand nombre de chevaux; le reste prend la fuite. Nous remontons sur nos dromadaires et nous poursuivons l'ennemi; mais nous ne l'atteignons qu'au moment où il passait le Nil, auprès du village de Dot-Fichheb, se dirigeant vers la ville de Sües,

port de la mer Rouge, à environ 30 lieues du Caire. En nous voyant si près de lui, Mourad-Bey remonte vers la haute Egypte, en suivant la rive droite du Nil.

» Le fameux chef arabe était trop harassé, pour soutenir aucune attaque; ses chevaux étaient épuisés de fatigue et de besoin; tandis que nos dromadaires portaient des vivres et de l'eau pour plusieurs jours. Aussi l'ennemi perdit-il plus de 300 des siens.

» Après quatre jours d'une marche aussi longue que fatigante, le général Desaix nous ramène à Siout. Ce général n'aimait point ce genre de guerre; il nous le disait et le témoigna même au général Kleber, qui le demanda près de lui, pour marcher, nous dit-on, du côté de la Syrie, contre l'armée du Grand-Visir.

» Le 31, le général Desaix est, en effet, rappelé. Il part de suite, à marches forcées, avec un bataillon d'infanterie, 150 dragons du 20.e; 25 *Dromadaires*, dont je fais partie, forment son avant-garde.

» Le 2 novembre, nous entrons dans la ville du Caire. (Il n'arrive rien d'extraordinaire à notre narrateur jusqu'au 11 janvier 1800.)

» Le 11 janvier, au nombre de 50 *Dromadaires*, nous escortons le général Desaix jusqu'à Gaza, pour traiter la convention de la rentrée en France de notre armée, forte à cette époque de 18,000 hommes.

» Pendant notre séjour à Gaza, où les plénipotentiaires discutaient les articles de la convention avec le Grand-Visir, ce dernier ordonne de nous bien traiter. Ces hordes de barbares regardaient avec surprise notre singulier corps. Nous nous trouvions au milieu d'une foule d'esclaves de toutes les nations et de toutes les couleurs. On nous nourrit avec du mouton roti, de la volaille, du pain noir et du cidre de dattes. Les janissaires sont constamment autour de nous et nous font mille questions, auxquelles nous ne pouvons répondre; car pas un de nous ne connaissait la langue turque.

» Le jour de notre départ, le Grand-Visir témoigne le désir de voir les *Dromadaires français*, prêts à se mettre en route. On nous conduit sous une très-grande tente ronde, dont la porte d'entrée, formée de deux mâts, surmontés d'un croissant doré, à plus de 20 pieds d'élévation. L'extérieur est en toile de coton à lames bleues et blanches, l'intérieur est en damas cramoisi

brodé en or. Cette tente, en dôme, pouvait contenir au moins deux escadrons. A peine y sommes-nous entrés et rangés en bataille, que le Grand-Visir y arrive, accompagné du général Desaix et précédé d'esclaves. Il se nomme Jussuf, est très-petit, richement habillé et porte le turban vert. Il passe devant nous, nous examine avec attention; et, après avoir demandé au général Desaix, par son interprète, si nous n'avons pas été insultés dans son camp, il fait appeler son trésorier et lui ordonne de nous donner cinq pièces d'or de la valeur de 6 liv. 9 s. de notre monnaie. Ensuite nous défilons devant lui et nous nous remettons en route, escortés par des Spahis jusqu'aux avant-postes, où ils nous quittent en nous faisant les adieux selon l'usage des Turcs.

» Nous arrivons à Salahief le 28 janvier. (Rien d'extraordinaire jusqu'au 19 mars.)

» Le 19, l'armée reçoit l'ordre de se tenir prête à partir. Il est distribué à chaque soldat 60 cartouches. Tous sont impatiens de les brûler, pour venger nos camarades massacrés à El-ar-Rych le 28 décembre, après avoir résisté pendant long-tems à des forces innombrables.

» La nuit, le général Klebert, son état-major, les guides à pied et à cheval, et les *Dromadaires* se rendent dans la plaine de Goubbeh, ou était l'armée du Grand-Visir. Nous nous préparons à combattre des ennemis infidèles à leurs traités. La clarté du ciel, toujours serein dans ces climats, suffit pour exécuter avec ordre tous nos mouvemens; mais elle n'est pas assez vive pour que les Turcs les aperçoivent, et nous les faisons dans le plus profond silence. Les soldats ont leurs baïonnettes attachées à la douille avec une courroie de cuir à la seconde capucine; et la cavalerie a fait donner le fil aux sabres. Nous sommes tous disposés à bien nous servir de nos armes.

» A onze heures du soir, le général passe devant notre ligne de bataille et nous encourage; nous n'en avions pas besoin.

» Notre armée, forte d'environ 10,000 hommes, était partagée en cinq divisions, dont une de cavalerie. Les quatre divisions d'infanterie, en carrés de deux rangs de profondeur, forment la ligne. L'artillerie est

placée dans l'intervalle d'un carré à l'autre. La cavalerie, entre les deux premiers carrés, est soutenue par deux divisions de *Dromadaires*.

» Nous avons devant nous l'avant-garde de l'armée turque, retranchée dans le village de Matarieh, bâti sur les ruines d'Héliopolis, composée de 6000 janissaires d'élite, d'un corps de cavalerie fort nombreux, avec 16 pièces de canon, commandée par Nassef-Pacha, ayant sous ses ordres deux autres Pachas ; les avant-postes se prolongent, sur la droite, jusqu'au Nil ; et, sur la gauche, jusqu'à la mosquée *Sybilli-Hallem*. Le Grand-Visir occupe plus loin les villages d'El-Kanka et d'Abou-zabel, tenant un emplacement considérable : son armée est de 120,000 hommes, dont soi-disant 90,000 de cavalerie. En outre, plus de 100,000 Turcs étaient dispersés dans divers forts de la Haute et Basse-Egypte, que nous avions évacués.

» A trois heures du matin, nous atteignons l'avant-garde de l'ennemi ; nous la mettons en fuite, et elle va se réunir à une forte colonne d'infanterie et de cavalerie qui se dirige du côté du Caire, où elle ne tarde pas à entrer.

» Le général Reynier attaque le village de Matarieh avec deux colonnes de huit compagnies de grenadiers. Il s'avance au pas de charge, malgré les boulets et la mitraille. Lorsque nos soldats sont arrivés près des retranchemens des Turcs, les janissaires en sortent et se précipitent à l'arme blanche sur la colonne de gauche; mais, arrêtés par le feu de cette colonne, ils jonchent la terre de leurs corps. Ils veulent fuir, mais la colonne de droite les prend en flanc, et, entourés de toutes parts, ils périssent sous les baïonnettes françaises. Nos grenadiers franchissent les fossés, qui sont remplis de morts et de blessés, et, en un moment pièces de canon, drapeaux, *Pachas*, effets de campement, tout tombe en leur pouvoir. Un grand nombre de Turcs s'étaient jetés dans les maisons pour se défendre ; ils y sont égorgés ou deviennent la proie des flammes. Ceux qui se sauvent dans la plaine tombent sous le feu d'un de nos carrés, ou sont sabrés par la cavalerie.

» Nous marchons alors sur le gros de l'armée du visir, qui avait pris position entre les villages de Seriakau, et d'El-mark. Les Osmanlis, sans ordre, selon leur

usage, s'avancent en hurlant sur un de nos carrés, qui les laisse approcher jusqu'à demi-portée de mitraille, puis les arrête court par une décharge. Ils se retirent en désordre et reviennent ensuite par pelotons ; mais, terrassés par le feu de nos carrés, qui tirent presque à bout portant, ils prennent de nouveau la fuite.

» Le visir, voyant ses troupes rebutées et la terre couverte de ses soldats, se retire au camp d'El-Kanka ; Nassif-Pacha, au lieu de le suivre, fait un détour sur la lisière du désert et va rejoindre au Caire les détachemens de mamelucks qui s'y étaient dirigés, comme je l'ai dit plus haut.

» Le visir, croyait avoir le tems à El-Kanka de faire de nouvelles dispositions ; mais le général Klebert se garde bien de le laisser tranquille. Nos troupes avancent au pas de charge sur le village. La cavalerie ennemie, effrayée par cette brusque apparition, fuit dans le plus grand désordre et est écrasée par notre mitraille. Enfin le village est entièrement abandonné. Nous y entrons un peu avant le coucher du soleil, exténués de fatigue et de besoin. Nous y trouvons, comme à Matarieh, les pièces de canon la pointe en l'air et les bagages laissés par les Turcs dans leur retraite précipitée : nous prenons, sous leurs tentes dorées, un repos qui nous était bien nécessaire, après avoir satisfait la soif et la faim qui nous dévoraient.

» Le 21, nous marchons sur Belbies, où nous parvenons à 6 heures du matin. Nous trouvons sur la route des canons, des litières, beaucoup de bagages et une voiture anglaise assez jolie. La ville, occupée par les Turcs, se défend toute la journée ; mais ceux-ci manquant de tout dans les forts où ils s'étaient retirés, demandent à se rendre le lendemain ; ils sortent et mettent bas les armes. L'un deux, désespéré de les donner, s'avance en gesticulant sur le général Latour-Maubourg, aide-de-camp du général Klebert, et lui tire à bout portant un coup de fusil qui lui effleure l'épaule gauche. A l'instant, tous ceux de ses camarades qui n'avaient pas encore déposé leurs armes, les jettent aux pieds des généraux, en disant qu'ils méritent tous la mort (j'étais présent à cette scène). Mais le général leur pardonne, en se contentant de faire fusiller celui qui avait tiré.

» Dans l'après-midi de cette même journée, le général Reynier marche sur Salahief. Le général Klebert le suit avec une partie de notre corps, ses guides et le 7.ᵉ de hussards. Nous allons bivouaquer au village de Senekah ; la division Reynier bivouaque à environ une lieue au-dessus de nous.

» Le 23, nous partons à cinq heures du matin. Nous entendons une forte cannonade de la division Reynier qui était sur des hauteurs en avant de Coureim. Le général Klebert fait doubler le pas à l'infanterie qu'il a avec lui, et il se porte plus en avant sur les monticules au-dessus de Coureim, avec nous *Dromadaires*, ses guides et sa cavalerie. Nous apercevons la division Reynier, au milieu de 7 à 8000 cavaliers turcs. Reconnaissant le général en chef avec une si faible escorte, ils se dirigent vers nous. Notre position devient alors très-critique. Nous nous voyons entourés de plusieurs milliers de mamelucks à cheval. Quelques-uns des nôtres sont massacrés. Le général Klebert est blessé d'un coup de lance à l'épaule gauche. Dans cet instant le 14.ᵉ de dragons vient fort heureusement à notre secours. Nous reprenons l'offensive, nous nous jetons sur l'ennemi, et, en moins de quelques minutes, nous tuons plus de 300 mamelucks et nous en blessons autant. Le général Klebert, échappé, ainsi que nous, à ce danger, rejoint la division Reynier, et nous nous dirigeons vers Salahief. Notre marche est très-fatigante. Un vent brûlant asphyxie plusieurs soldats ; une poussière fine en aveugle beaucoup d'autres.

» Le 24, sous les ordres du général Lecler, nous (les *Dromadaires* et la cavalerie) partons pour Salahief. Nous nous attendions à y trouver l'armée turque ralliée, et la nôtre nous suivait de près, bien disposée à ne point refuser le combat ; mais, quel est notre étonnement, en arrivant dans le bois de palmiers de Salahief, de rencontrer des paysans qui nous apprennent que le Grand Visir s'est enfui à travers le désert avec 4 à 500 hommes de mamelucks d'élite, et que l'armée turque, épouvantée d'être sans chef, avait abandonné le camp, y laissant son artillerie et ses bagages. Nous nous y rendons avec promptitude ; nous tombons sur les Arabes qui étaient occupés à piller ; nous en tuons un grand nombre, le reste se sauve. Avec dix *Dromadaires* je cours

à la mosquée qui servait de magasin de vivres : deux soldats du train français y étaient enchaînés ; nous détachons les liens qui les retiennent, nous parcourons ensuite le camp, qui avait plus d'une lieue d'étendue. Il était rempli d'une immense quantité de coffres brisés, de caisses de parfums et de riches vêtemens. L'artillerie était éparse et les bouches des canons en l'air. Nous trouvons un nombre considérable de sellés, des milliers d'outres, plus de 40,000 fers à cheval, 12 litières sculptées et dorées, des ameublemens somptueux, des chevaux, des chameaux, etc.

» Notre armée arrive à onze heures, et elle se repose sous les superbes tentes des Turcs, après quatre jours de fatigues et de privations. Nous, avec la cavalerie, nous poursuivons l'arrière-garde turque jusqu'au pont d'El-Kesnef. La terre était jonchée de cadavres : hommes, chevaux et chameaux gisaient étendus sur notre route. De tems en tems nous apercevions des Arabes qui harcelaient et dépouillaient les trainards. Une retraite aussi précipitée me fit croire que parmi les soldats de cette armée, qui n'avait rien emporté dans sa fuite, bien peu seront parvenus à gagner la Syrie. Les autres seront morts de fatigue et de besoin.

» A six heures nous rentrons à Salahief, où l'infanterie nous apprête notre repas ; nous étions trop fatigués pour pouvoir le faire nous-mêmes.

» Le 25, nous partons avec le général Klebert pour nous rendre au Caire.

» Le 27, nous arrivons devant le Caire, qui s'était révolté pendant l'absence du général en chef, et l'on se dispose à reprendre cette ville.

» Des postes sont établis, des ouvrages entrepris et exécutés autour de la place, et, le 12 avril, le général nous envoie, nous, *Dromadaires*, avec une compagnie de grenadiers de la 25.ᵉ, pour nous emparer de la maison de la division du génie, à la droite de la place d'Esbekief. Nous y pénétrons au nombre d'environ 200 hommes, par une brèche que le canon y a pratiquée. L'ennemi y laisse 6 à 700 morts ou blessés. Nous perdons 7 hommes, dont 5 *Dromadaires*, et nous avons 14 blessés.

» Nous employons la nuit à faire des travaux pour notre sûreté et pour la conservation de notre poste ; mais nous n'avons ni vivres, ni munitions. L'ennemi qui

s'en aperçoit, croit que nous allons être forcés de nous rendre et, dès le lendemain, le peuple et les soldats, réunis devant la maison, poussent des cris de joie et nous accablent d'injures. Enrageant de ne pouvoir nous venger de cette foule de lâches, nous restons 32 heures dans cette position sans boire ni manger.

» Le 14, on parvient à nous faire passer des cartouches; nous les envoyons aux brigands qui hurlaient devant nous; ils fuient, et alors nous recevons des vivres dont nous avions furieusement besoin. »

Les jours suivans, la ville du Caire est attaquée sur tous les points et forcée de capituler.

» Le 23, je suis chargé, comme ordonnance du général Klebert, de plusieurs messages, auprès des chefs des Osmanlis; je cours les plus grands dangers en passant au milieu d'une populace que nous n'avions pas encore soumise, mais les postes de mamelucks protégent ma marche et j'arrive jusqu'à la maison de Nassif-Pacha, qui me donne lui-même une poignée de pièces d'or.

» Le 24, les Osmanlis évacuent la ville du Caire.

» Le 25, nous (*dromadaires*) et la division Reynier escortons l'armée des Osmanlis jusqu'à Salahief. Dans cette route, j'étais, comme ordonnance très-près du général Reynier, pendant que ma compagnie était en tête de la colonne. Nassif-Pacha et Ibrahim Bey marchaient à côté du général; ils lui témoignaient leur reconnaissance pour les égards dont ils avaient été l'objet après la capitulation et louaient la modération et la discipline des soldats français, qu'ils avaient vus si terribles dans les combats.

» Le 26, nous sommes employés à la destruction des barricades et des fortifications du Caire.

» Le 27, toute l'armée française se rassemble dans la plaine de Lacoubeh, où le général en chef Klebert, accompagné des Beys Osman-Bardissi et Osman-Lascar, nous passe en revue et complimente les soldats sur le courage qu'ils ont déployé dans toutes les affaires. Il nous fait ensuite manœuvrer devant les deux Beys, qui ne cessent de manifester l'étonnement que leur inspirent la régularité de nos mouvemens et notre immobilité dans les rangs. Ils ne concevaient pas qu'avec une telle poignée de soldats on fût parvenu à soumettre tout un pays révolté, et vaincre d'innombrables armées. Le général en

chef leur répondait qu'avec des soldats exercés et disciplinés, on pouvait détruire les masses les plus formidables que la discipline ne dirigeait pas.

« Nous rentrons en ville par la porte des Victoires au bruit des décharges d'artillerie et en présence de plus de 200,000 hommes qui osaient à peine lever les yeux sur nous. Le plus grand silence régnait sur notre passage. Les mêmes troupes, au moyen de divers mouvemens, passent plusieurs fois par les mêmes rues, afin de tromper le peuple sur notre nombre.

« Le 30, une entrevue a lieu entre le général Klebert et Mourad-Bey, qui était devenu un des plus fidèles alliés de l'armée française et qui, dans cette occasion renouvelle son serment d'une fidélité à toute épreuve.

« Le général Klebert s'occupait sans cesse d'améliorer les différens services de l'armée; il forme un parc de réserve de 500 dromadaires, et nous changeons presque tous les nôtres. Moi, je garde le mien, que j'avais surnommé *l'Hirondelle*, ayant fait avec lui jusqu'à quarante-cinq lieues dans vingt-quatre heures.

(La suite au prochain cahier.)



NOUVELLES MÉDITATIONS POÉTIQUES,

PAR M. ALP. DE LA MARTINE (1).

En attendant qu'un de nos collaborateurs rende compte des *Nouvelles méditations de M. de La Martine*, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en en mettant sous leurs yeux quelques fragmens. Notre empressement à cet égard serait justifié par les beaux vers que nous allons citer, s'il était possible que tout ce qui sort d'une plume si renommée ne se recommandât pas de soi-même aux amis des lettres, et n'excitât pas le plus vif intérêt.

LES PRELUDES.

La nuit, pour rafraîchir la nature embrâsée,
De ses cheveux d'ébène exprimant la rosée,
Pose aux sommets des montagnes ses pieds silencieux,

(1) 1 vol. in-12; prix 4 fr.

Et l'ombre et le sommeil descendaient sur mes yeux.
C'était l'heure où jadis !... Mais aujourd'hui mon âme,
Comme un feu dont le vent n'excite plus la flamme,
Fait pour se ranimer un inutile effort,
Retombe sur soi-même, et languit et s'endort !
Que ce calme lui pèse ! O lyre ! ô mon génie !
Musique intérieure, ineffable harmonie,
Harpes, que j'entendais résonner dans les airs,
Comme un écho lointain des célestes concerts,
Pendant qu'il en est tems, pendant qu'il vibre encore,
Venez, venez bercer ce cœur qui vous implore ;
Et toi, qui donne l'ame à mon luth inspiré,
Esprit capricieux, viens, prélude à ton gré !
Il descend ! il descend ! la harpe obéissante
A frémi mollement sous son vol cadencé,
Et de la corde frémissante
Le souffle harmonieux dans mon ame a passé.

*

L'onde qui baise ce rivage
De quoi se plaint-elle à ses bords ?
Pourquoi le roseau sur la plage,
Pourquoi le ruisseau sous l'ombrage,
Rendent-ils de tristes accords ?

De quoi gémit la tourterelle,
Quand, dans le silence des bois,
Seule auprès du ramier fidèle,
L'amour fait palpiter son aile,
Les baisers étouffent sa voix ?

Et toi, qui mollement te livre
Au doux sourire du bonheur
Et du regard dont tu m'enivre
Me fait mourir, me fait revivre,
De quoi te plains-tu sur mon cœur ?

Plus jeune que la jeune Aurore,
Plus limpide que ce flot pur,
Ton âme au bonheur vient d'éclore,
Et jamais aucun souffle encore
N'en a terni le vague azur.

Cependant, si ton cœur soupire
De quelques poids mystérieux,
Sur tes traits si la joie expire,
Et si, tout près de ton sourire,
Brille une larme dans tes yeux.

Hélas ! c'est que notre faiblesse
Pliant sous sa félicité,
Comme un roseau qu'un souffle agite,
Donne l'accent de la tristesse,
Même au cri de la volupté.

Ou bien, peut-être qu'avertie

De la fuite de nos plaisirs,
L'ame en extase anéantie
Se réveille et sent que la vie
Fuit dans chacun de nos soupirs.

Ah ! laisse le zéphire avide,
A leur source arrête tes pleurs :
Jouissons de l'heure rapide ;
Le tems fuit, mais son flot limpide
Du ciel réfléchit les couleurs.

Tout naît, tout passe, tout arrive
Au terme ignoré de son sort :
A l'Océan l'onde plaintive,
Aux vents la feuille fugitive,
L'aurore au soir, l'homme à la mort.

Mais qu'importe, ô ma bien aimée,
Le terme incertain de nos jours,
Pourvu que sur l'onde calmée,
Par une pente parfumée,
Le tems nous entraîne en son cours.

Pourvu que, durant le passage,
Couché dans tes bras à demi,
Les yeux tournés vers ton image,
Sans le voir j'aborde au rivage
Comme un voyageur endormi.

Le flot murmurant se retire
Du rivage qu'il a baisé ;
La voix de la colombe expire,
Et le voluptueux zéphire
Dort sur le calice épuisé.

Embrassons-nous, mon bien suprême,
Et sans rien reprocher aux dieux,
Un jour de la terre où l'on aime
Evanouissons-nous de même
En un soupir mélodieux.

Non, non, brise à jamais cette corde amollie !
Mon cœur ne répond plus à ta voix affaiblie,
L'amour n'a pas de sons qui puissent l'exprimer ;
Pour révéler sa langue, il faut, il faut aimer !
Un seul soupir du cœur que le cœur nous renvoie,
Un œil demi-voilé par des larmes de joie ;
Un regard, un silence, un accent de sa voix,
Un mot, toujours le même et répété cent fois,
O lyre ! en disent plus que ta vaine harmonie !
L'amour est à l'amour, le reste est au génie !
Si tu veux que mon cœur résonne sous ta main,
Tire un plus mâle accord de tes fibres d'airain.

*

J'entends, j'entends de loin comme une voix qui gronde ;
Un souffle impétueux fait frissonner les airs,
Comme l'on voit frissonner l'onde

Quand l'aigle, au vol pesant, rase le sein des mers.

*

Et qui m'emportera sur des flots sans rivages ?
Quand pourrai-je, la nuit, aux clartés des orages,
Sur un vaisseau sans mâts, au gré des aquilons,
Fendre de l'Océan les liquides vallons ;
M'engloutir dans leur sein, m'élancer sur leurs cimes,
Rouler avec la vague, au fond des noirs abîmes,
Et, revomi cent fois par les gouffres amers,
Flotter comme l'écume, au vaste sein des mers ?
D'effroi, de volupté, tour-à-tour éperdue,
Cent fois entre la vie et la mort suspendue,
Peut-être que mon ame, au sein de ces horreurs,
Pourrait jouir au moins de ses propres terreurs,
Et, prête à s'abîmer dans la nuit qu'elle ignore,
A la vie un moment se reprendrait encore
Comme un homme roulant des sommets d'un rocher,
De ses bras tout sanglans cherche à s'y attacher ;
Mais, toujours repasser par une même route,
Voir ses jours épuisés s'écouler goutte à goutte ;
Mais suivre pas à pas, dans l'immense troupeau,
Ces générations, inutile fardeau,
Qui meurent pour mourir, qui vécurent pour vivre,
Et dont chaque printems la terre se délivre,
Comme dans nos forêts le chêne avec mépris
Livre aux vents des hivers ses feuillages flétris;
Sans regrets, sans espoir, avancer dans la vie,
Comme un vaisseau qui dort sur une onde assou
Sentir son ame usée en impuissant effort,
Se ronger lentement sous la rouille du sort;
Penser sans découvrir, aspirer sans atteindre,
Briller sans éclairer, et pâlir sans s'éteindre;
Hélas ! tel est mon sort et celui des humains ;
Nos pères ont passé par les mêmes chemins;
Chargés du même sort, nos fils prendront nos places ;
Ceux qui ne sont pas nés y trouveront leurs traces.
Tout s'use, tout périt, tout passe ; mais hélas !
Excepté les mortels, rien ne change ici-bas.

. . . .

*

De quels sons belliqueux mon oreille est frappée :
C'est le cri du clairon, c'est la voix du coursier ;
La corde de sang trempée
Retentit comme l'épée,
Sur l'orbe du bouclier.

*

La trompette a jeté le signal des alarmes :
Aux armes ! et l'écho répète au loin : aux armes !
Dans la plaine, soudain les escadrons épars,
Plus prompts que l'aquilon, fondent de toutes parts
Et sur les flancs épais des légions mortelles
S'étendent tout-à-coup comme deux sombres ailes ;
Le coursier, retenu par un frein impuissant,

Sur ses jarrets pliés s'arrête en frémissant :
La foudre dort encore, et, sur la foule immense,
Plane avec la terreur un lugubre silence :
On n'entend que le bruit de cent mille soldats,
Marchant comme un seul homme au-devant du trépas.
Les roulemens des chars, les coursiers qui hennissent,
Les ordres répétés qui dans l'air retentissent
Ou le bruit des drapeaux soulevés par les vents,
Qui, sur les camps rivaux, flottant à plis mouvans,
Tantôt semblent, enflés d'un souffle de victoire,
Vouloir voler d'eux-même au devant de la gloire,
Et tantôt, retombant le long des pavillons,
De leurs funèbres plis couvrir leurs bataillons.
Mais sur le front des camps déjà les bronzes grondent,
Ces tonnerres lointains se croisent, se répondent,
Des tubes enflammés la foudre avec effort
Sort et frappe en sifflant comme un souffle de mort;
Le boulet dans les rangs laisse une large trace.
Ainsi qu'un laboureur qui passe et qui repasse,
Et, sans se reposer, déchirant le vallon,
A côté du sillon creuse un autre sillon,
Ainsi le trait fatal dans les rangs se promène,
. . . .
Mais la foudre se tait. Écoutez!. . . des concerts
De cette plaine en deuil s'élèvent dans les airs,
La harpe, le clairon, la joyeuse cimbale,
Mêlant leur voix d'airain, montent par intervalle,
S'éloignent par degrés et, sur l'aile des vents,
Nous jettent leurs accords et les cris des mourans.
De leurs brillans éclats les coteaux retentissent;
Le cœur glacé s'arrête, et tous les sens frémissent,
Et dans les airs pesans que le son vient froisser,
On dirait qu'on entend l'âme des morts passer!
Tout-à-coup le soleil, dissipant le nuage,
Eclaire avec horreur la scène du carnage,
Et son pâle rayon, sur la terre glissant,
Découvre à nos regards de longs ruisseaux de sang,
Des coursiers et des chars brisés dans la carrière,
Des membres mutilés épars sur la poussière;
Les débris confondus des armes et des corps;
Et des drapeaux jetés sur des monceaux de morts!
Accourez maintenant, amis, épouses, mères,
Venez compter vos fils, vos amans et vos frères!
Venez sur ces débris, disputer aux vautours,
L'espoir de vos vieux ans, les fruits de vos amours!
Que de larmes sans fin sur eux vont se répandre,
Dans vos cités en deuil que de cris vont s'entendre,
Avant qu'avec douleur la terre ait reproduit,
Misérables mortels, ce qu'un jour a détruit.
Mais au sort des humains la nature insensible
Sur leurs débris épars suivra son cours paisible.
Demain la douce aurore, en se levant sur eux,
Dans leur acier sanglant réfléchira ses feux;
Le fleuve lavera sa rive ensanglantée;

Les vents balayeront leur poussière infectée,
Et le sol, engraissé de leurs restes fumans,
Cachera sous des fleurs leurs pâles ossemens.

* *

Silence! esprit de feu : mon ame épouvantée
Suit le frémissement de ta corde irritée
Et court en frissonnant sur tes pas belliqueux
Comme un char emporté par deux coursiers fougueux;
Mais mon œil attristé de ces sombres images
Se détourne en pleurant vers de plus doux rivages.
N'as-tu point sur ta lyre un chant consolateur?
N'as-tu pas entendu la flûte du pasteur,
Quand seul, assis en paix sous le pampre qui plie,
Il charme par ses airs les heures, qu'il oublie,
Et que l'écho des bois, ou le fleuve, en coulant,
Portent de saule en saule, un son plaintif et lent?
Souvent, pour l'écouter, le soir sur la colline,
Du côté de ses chants, mon oreille s'incline,
Mon cœur, par un soupir, soulagé de son poids,
Dans un monde étranger se perd avec la voix,
Et je sens, par momens, sur mon ame calmée,
Passer avec le son une brise embaumée,
Plus douce qu'à mes sens l'ombre des arbrisseaux,
Ou que l'air rafraîchi qui sort du lit des eaux.

*

Un vent caresse ma lyre,
Comme l'aile d'un oiseau;
Sa voix dans le cœur expire,
Et l'humble corde soupire
Comme un flexible roseau!

*

O vallons paternels! doux champs! humble chaumière!
Aux bords penchans des bois suspendus aux côteaux,
Dont l'humble toit, caché sous des touffes de lierre,
Ressemble au nid sous les rameaux!

Gazons entrecoupés de ruisseaux et d'ombrages,
Seuil antique où mon père, adoré comme un roi,
Comptait ses gras troupeaux rentrant des pâturages,
Ouvrez-vous? ouvrez-vous! c'est moi!

Voilà du Dieu des champs la rustique demeure,
J'entends l'airain frémir au sommet de ses tours;
Il semble que dans l'air une voix qui me pleure
Me rappelle à mes premiers jours!

Oui, je reviens à toi, berceau de mon enfance,
Embrasser pour jamais tes foyers protecteurs;
Loin de moi les cités et leur vaine opulence!
Je suis né parmi les pasteurs.

Enfant, j'aimais, comme eux, à suivre dans la plaine
Les agneaux, pas à pas, égarés jusqu'au soir;

A revenir, comme eux, laver leur tendre laine
Dans l'eau courante du lavoir.

J'aimais à me suspendre aux lianes légères,
A gravir dans les airs de rameaux en rameaux
Pour ravir, le premier, sous l'aile de leurs mères,
Les tendres œufs des tourtereaux.

J'aimais les voix du soir dans les airs répandues,
Le bruit lointain des chars gémissant sous leur poids;
Et le sourd tintement des cloches suspendues
Au cou des chevaux, dans les bois.

Et depuis, exilé de ces douces retraites,
Comme un vase imprégné d'une première odeur,
Toujours loin des cités, des voluptés secrètes
Entraînaient mes yeux et mon cœur!

Beaux lieux, recevez-moi sous vos sacrés ombrages,
Vous qui couvrez le seuil de rameaux éplorés,
Saules contemporains, courbez vos longs feuillages
Sur le frère que vous pleurez!

Reconnaissez mes pas, doux gazons que je foule;
Arbres, que dans mes jeux j'insultais autrefois;
Et toi, qui loin de moi te cachais à la foule,
Triste écho, réponds à ma voix!

Je ne viens pas traîner, dans vos rians asiles
Les regrets du passé, les songes du futur;
J'y viens vivre, et, couché sous vos berceaux fertiles,
Abriter mon repos obscur.

S'éveiller, le cœur pur, au réveil de l'aurore,
Pour bénir, au matin, le Dieu qui fait le jour;
Voir les fleurs du vallon sous la rosée éclore
Comme pour fêter son retour;

Respirer les parfums que la colline exale,
Ou l'humide fraîcheur qui tombe des forêts,
Voir onduler de loin l'haleine matinale
Sur le sein flottant des guérets;

Conduire la genisse à la source qu'elle aime,
Ou suspendre la chèvre au cytise embaumé,
Ou voir ses blancs taureaux venir tendre d'eux-même
Leur front au joug accoutumé.

Guider un soc tremblant dans le sillon qui crie,
Du pampre domestique émonder les berceaux;
Ou creuser mollement, au sein de la prairie,
Les lits murmurans des ruisseaux;

Le soir, assis en paix au seuil de la chaumière,
Tendre au pauvre qui passe un morceau de son pain,
Et, fatigué du jour, y fermer sa paupière;
Loin des soucis du lendemain;

Sentir sans les compter, dans leur ordre paisible,
Le jour suivre les jours, sans faire plus de bruit

Que ce sable léger, dont la fuite insensible
Nous marque l'heure qui s'enfuit ;

Voir, de vos doux vergers, sur vos fronts, les fruits pendre ;
Les fruits d'un chaste amour dans vos bras accourir,
Et, sur eux appuyé, doucement redescendre :
C'est assez pour qui doit mourir.

. . . .

Le chant meurt, la voix tombe, adieu, divin génie,
Remonte au vrai séjour de la pure harmonie :
Tes chants ont arrêté les larmes dans mes yeux,
Je lui parlais encore.... Il était dans les cieux.

LA BRANCHE D'AMANDIER.

De l'amandier tige fleurie,
Symbole, hélas ! de la beauté,
Comme toi, la fleur de la vie
Fleurit et tombe avant l'été.

Qu'on la néglige ou qu'on la cueille,
De nos fronts, des mains de l'Amour,
Elle s'échappe feuille à feuille,
Comme nos plaisirs jour à jour !

Savourons ses courtes délices ;
Disputons-les même au zéphyr ;
Épuisons ces riants calices
De ces parfums qui vont mourir.

Souvent la beauté fugitive
Ressemble à la fleur du matin,
Qui, du front glacé du convive,
Tombe avant l'heure du festin.

Un jour tombe, un autre se lève ;
Le printems va s'évanouir ;
Chaque fleur que le vent enlève
Nous dit : hâtez-vous d'en jouir.

Et, puisqu'il faut qu'elles périssent,
Qu'elles périssent sans retour !
Que les roses ne se flétrissent
Que sous les lèvres de l'amour !

Nous regrettons que le moment où nous parvient cet ouvrage ne nous permette pas de lui consacrer plus d'espace : ce que nous avons donné suffira du moins pour prouver que M. de La Martine est toujours lui-même et que ses nouvelles productions ne feront qu'ajouter à sa célébrité.

DIXIÈME REVUE BRETONNE.

PARIS ET LA PROVINCE.

J'approche d'une petite ville, et je suis déjà sur une hauteur d'où je la découvre... Je me récrie et je dis : quel plaisir de vivre sous un si beau ciel et dans ce séjour si délicieux ! Je descends dans la ville où je n'ai pas couché deux nuits, que je ressemble à ceux qui l'habitent ; j'en veux sortir.

(LA BRUYÈRE.)

Le hasard a fait tomber entre mes mains, il y a quelques jours, un petit manuscrit assez curieux : c'est un tableau de mœurs provinciales, tracé par une parisienne : je l'offre à mes lectrices, en déclarant toutefois hautement que je ne partage point les opinions de l'auteur, que je n'y ai rien reconnu qui ressemblât à la ville de Nantes ; et, pour éviter les effets du ressentiment de nos dames, je déclare, de plus, que je ne joue en cette affaire que le rôle d'éditeur non responsable.

Relation d'un Voyage entrepris en province, en 1823, par une habitante de la capitale.

« ...... Enfin je suis en province..... c'est le docteur qui l'a voulu : il dit que j'ai besoin de distraction et m'ordonne les voyages. Il est vrai que mes nerfs sont horriblement fatigués. La littérature moderne produit de si fortes émotions....! Walter-Scott et M. d'Arlincourt ne me laissent pas un moment de repos. Puis, le docteur est si aimable ; il s'intéresse tant à ma santé, qu'il a bien fallu lui faire ce sacrifice. D'ailleurs, cette pauvre Eugénie est allée depuis long-tems s'établir en province ; elle meurt d'envie de me voir ; moi je fais tout ce qu'on veut, et me voilà à 90 lieues de la capitale.....! Quand je pense à la distance immense qui me sépare de toutes ces bonnes amies, elles qui avaient beau s'écrier que cette entreprise téméraire devait me coûter la vie..... J'ai tout bravé

En revanche, je leur ai promis un journal très-étendu, avec des observations morales et philosophiques; le tout pour l'instruction de la société; m'y voici. . .

« Qu'ai-je vu sur ma route? La campagne, mais non pas celle des environs de Paris animée par cette foule de promeneurs et ce tumulte charmant qui fait plaisir. Ici, point de jolis établissemens, point de restaurateurs, de cafés, de danses et de jeux; tout est calme, triste et désert: ce n'est que la nature, et je l'aime tout autant à l'opéra. Quelques maisons éparses, des chaumières, des paysans, un langage barbare: c'est d'une monotonie qui endort. La voiture roule depuis une demi-heure sur le pavé, on m'annonce que nous sommes au terme de notre voyage. Je regarde de tous côtés, je ne vois qu'une misérable bourgade, qu'on décore fastueusement du nom de faubourg; on aurait pu croire ce quartier inhabité, point du tout; chacun était rentré chez soi et il était à peine dix heures du soir!!! le spectacle même était fini!!! Nous pénétrons dans la ville: c'est presque partout le même silence. La voiture s'arrête près d'une maison d'assez belle apparence; la porte est fermée, et point de portier! Ce ne fut qu'au bout d'un grand quart-d'heure qu'on vint nous ouvrir. Eugénie ne nous attendait pas; il était si tard, disait-elle. Il y avait dans la maison un embarras vraiment comique. Mon cousin Ernest, le capitaine, était venu avec moi; ne comptant pas sur lui, on ne savait où le mettre; car, en province, on ne prend de logement que tout juste ce qu'il faut. Quant à ma chambre, préparée depuis long-tems, elle était d'une propreté qui eût fait honneur à une douairière du marais; aussi, quel fut le désespoir d'Eugénie en voyant son ouvrage détruit en un instant. Mes malles couvraient le parquet, avec ma harpe de Nadermann; tous les fauteuils étaient en réquisition pour recevoir ma guitare, mes cartons, ma collection de romans nouveaux et les partitions de Rossini. Elle avait envie de pleurer, je crois, en voyant ce joli désordre... Cette pauvre amie, que dirait-elle si elle venait chez moi? Au bout d'une heure mes petits arrangemens étaient terminés, et Eugénie m'a demandé la permission de se retirer; son mari l'attendait..... et moi qui ne suis jamais

quand rentre le mien.... Il est onze heures ; déjà tout repose autour de moi. — Que fait maintenant le *bien bon?* Il parle des achats de rentes, sans doute, au foyer de l'Opéra, et les chères amies entendent peut-être la délicieuse M.me Pasta dans *Tancredi*. Il faut les rassurer sur ma santé. J'ai écrit un mot au premier et trois grandes pages aux autres. Avant de m'endormir, j'ai lu avec une émotion indicible le dernier numéro du *Journal des Modes*, que l'on m'a fait parvenir.... Ah! qu'il va m'être cher dans ma solitude! Il me reportera au séjour enchanteur que j'ai quitté. Des souvenirs divins, des agitations nerveuses, les regrets de l'absence m'avaient causé une insomnie cruelle; vers le petit jour, je commençais à m'assoupir, quand toute la ville s'est réveillée; c'était comme dans la rue Saint-Honoré. Quelle idée d'avoir été mettre ma chambre à coucher sur la place publique? Parce que la vue est plus gaie, disait Eugénie; c'est bien d'une provinciale! Aussi, j'avais mes vapeurs et ma grande migraine: j'ai fait demander le docteur de la maison. Dieu! quelle différence avec le mien! Qu'on se figure un homme vêtu mesquinement, qui, sans usage du grand monde, a l'air grave et réfléchi, qui fait ses visites à pied, qui ne parle que de maladies, ne lit que *la Gazette de Santé* et les journaux politiques, ne va jamais au spectacle, parce que, dit-il, il est toujours avec ses malades; un homme qui ordonne, pour des vapeurs, du régime et des bouillons, blâme l'usage des odeurs et des sels, des pâtes et des sirops sthomachiques; un homme enfin qui se traîne toujours sur la même routine et n'a pas encore pu deviner le génie de son art. Où êtes-vous, cher docteur, vous qui saviez presque tous les matins les articles les plus piquans des journaux littéraires, et qui me racontiez les anecdotes les plus divertissantes; où êtes-vous?.... En faisant ces tristes réflexions, je me suis levée pour déjeûner. Ma robe de mousseline de Tarare, avec une garniture de dentelles de Moreau: c'est ce qu'il y a de mieux pour le matin. J'étais curieuse de voir le déshabillé d'Eugénie: il était de bonne heure, j'allais essayer quelques caprices de Bochsa en l'attendant, lorsque je la vis paraître dans un négligé plus que modeste,

celui d'une marchande de modes. Elle guettait mon réveil avec impatience pour me faire déjeûner tête à tête avec elle; son mari était depuis long-tems rendu à son administration : un chef qui a l'exactitude d'un expéditionnaire! J'ai appris des choses étranges sur les habitudes des provinciales. Uue femme de bon ton, ne craint pas de se lever à huit heures, de descendre aux plus petits détails du ménage; elle surveille ses gens, compte avec eux, paie les mémoires et s'oublie parfois au point de paraître au marché, de revenir chargée de fruits et de légumes. On n'a pas d'idée de ces choses-là, et j'avoue que cela passe l'imagination. Cette chère Eugénie, elle était d'une joie en me vantant les plaisirs de sa vie, la considération dont elle jouissait, grâce à une jolie fortune (celle d'un bourgeois du Marais, dix mille livres de rente); sa maison de campagne, sa loge au spectacle, son abonnement au concert des amateurs, une grande soirée par an et deux dîners priés par mois...!: Tout cela était superbe en perspective, mais en réalité....? Pauvre enfant! Ernest est venu me chercher pour promener et faire des visites. Eugénie nous a offert son cabriolet, qui ne ressemble pas mal à celui d'un commis-voyageur de la rue Saint-Denis; Ernest et moi, nous étions sur le point d'éclater de rire; il a pourtant bien fallu le prendre : on doit se résigner à tout en province.

» On nous avait vanté les promenades; j'avais ma *redingotte-blouse*, mon *endiablé*; Ernest était en grande tenue militaire : nous devions nécessairement faire sensation. Quel désappointement? Les Boulevards, le Cours(1), tout est désert; j'avais oublié de prendre en note que l'on ne doit paraître le matin sur les promenades que le dimanche seulement, comme le peuple! A propos des Boulevards et du Cours, je n'ai pas parlé des visites que nous avons faites dans ces quartiers : le premier est la petite *Chaussée d'Antin* de cette ville, on y trouve des hôtels élégans, refuge de la bonne société, des femmes qui savent leur monde, qui ont vu Paris, et, à cela près de quelques habitudes provinciales encore enracinées chez elles, j'en aurais été assez contente.

(1) Il y a des boulevards et des cours partout. (*Note de l'éditeur.*)

Le second quartier est *le faubourg Saint-Germain* : c'est le centre de la noblesse. On vous y reçoit avec une politesse de cour, un appareil imposant comme au tems de Louis XV. Vous entendez parler de Paris, tel qu'il était il y a 25 ans, et l'on ose vous citer les modes anciennes, comme le type de la perfection, lorsque ce n'était encore que l'enfance de l'art. Dans l'intérieur de la ville, règne un mélange assez bizarre de grandes manières et de petits préjugés, d'élégantes à prétention et de bonnes femmes de ménage, d'une minutie qui fait mal. C'était des questions, des regards malins, des observations, des chuchotemens continuels. Une femme, en ce pays, ne dormirait pas tranquille, si elle ne savait toutes les aventures des habitans de sa maison, et même de son quartier. On y médit du prochain sans scrupule, et l'on vous défait la réputation la mieux établie avec une aisance, une bonté d'ame admirable. Ah! bon Dieu! quelle fureur de vouloir tout connaître? Moi qui, à Paris, ignore jusqu'au nom de mes voisins, j'aurais pu apprendre ici l'histoire de tous les habitans de la ville. On pense bien qu'une jeune femme, qui voyage avec un militaire, doit nécessairement donner matière à de nombreux caquets. Aussi, ne nous épargna-t-on pas : quelle est cette dame? quel est ce jeune homme? comment les recevra-t-on? et mille autres questions.... Oh! les droles de gens; je croyais assister à l'Odéon, à une représentation de la Petite Ville de Picard.

» Nous avions fini nos courses à six heures; mais depuis long-tems une nombreuse société nous attendait à notre demeure, avec impatience, comme s'ils ne pouvaient pas savoir que l'on ne dîne plus maintenant qu'à 7 heures? Eugénie avait rassemblé des femmes charmantes, à ce qu'elle disait, et qui n'ont fait que m'adresser sur les modes les questions les plus naïves, qui décelaient bien l'ignorance du vrai beau. Elles s'imaginent être à la mode, parce qu'elles se sont fait habiller, trois semaines après la publication du *Journal des Modes*, par une couturière, qui croit que son art est un métier et qui n'a pas même le génie de l'imitation. J'avais à côté de moi deux jeunes élégans. Ils veulent donner le ton et n'osent pas porter des gilets d'acier et des chapeaux de liége; ils ont passé un mois à Paris, en

ne connaissent pas le foyer de l'Opéra ; ils m'ont parlé des Tuileries, comme s'ils n'avaient jamais rien vu. Le mari d'Eugénie avait amené trois de ses amis, et deux négocians, qui se récriaient quand je les appelais banquiers. Pour égayer le repas, ils se sont avisés de me parler du jeu de la rente, des emprunts et des opérations commerciales ; ils croyaient, sans doute, que je me mêlais des affaires de mon mari, comme quelques-unes de leurs moitiés, qui sont aussi assidues à leurs comptoirs qu'une marchande de la *rue des Lombards*. On avait joint à cela quelques jeunes personnes, qui n'ont pas dit un mot, mais qui riaient continuellement des plaisanteries de nos jeunes gens et ouvraient de grands yeux quand on parlait de Paris. Après dîner, on a voulu faire de la musique ; les mamans triomphaient en entendant leurs filles exécuter des sonates qu'elles étudient depuis deux ans, ou des romances qu'elles chantent sans expression, la décence le veut ainsi, et des ariettes italiennes dont elles ne comprennent pas un mot. J'ai chanté, à mon tour, un grand air de la *Gazzaladra* ; les mamans trouvaient que je mettais trop d'ame, et les demoiselles disaient que c'était assez joli......... Trop d'ame !..... et Mme Fodor, et Mme Pasta !.... Assez joli !...... et c'était la *Gazza ladra* ! Quel supplice pour un amateur d'être entouré d'oreilles provinciales ! J'ai bientôt quitté le piano, qui me rappelait cruellement l'absence de ceux d'Erard et de Pape.

Eugénie me tourmentait pour aller voir sa loge au spectacle : à peine voulait-elle me laisser le tems de faire une autre toilette, elle disait que cela n'était pas nécessaire. En effet, cette loge tant vantée n'était tout bonnement qu'une petite baignoire, bien sombre, bien renfoncée, où, quelques efforts que l'on fasse, on ne peut réussir à se faire voir..... Je n'ai pu retenir un mouvement de pitié, accompagné d'un soupir douloureux, et quand j'ai parlé de ma loge aux *Bouffes*, de mon quart à l'Opéra, Eugénie a baissé les yeux ; je crois même qu'elle a versé quelques larmes ; c'est bien fait pour cela aussi. Mais conçoit-on quelque chose aux habitudes de ce pays ? Nous entrons à 9 heures ; je regarde, l'opéra est déjà au 3e acte, et quel était cet opéra ? mon cher *Barbiere di Siviglia*, transformé en français par M. Castil-Blaze, pour les dilettanti de province, qui n'ont

pas les oreilles bouffies. Hélas! il a bien perdu son tems; personne dans la salle, de prétendus amateurs, placés au-dessous de ma loge, qui parlent de Rossini avec la même légèreté que s'il s'agissait d'un compositeur de vaudeville, un orchestre assez mince, des chanteurs peu musiciens qui exécutent le chef-d'œuvre du grand maître comme les opéras-comiques de Gretry et de Monsigny, des abonnés qui dorment, des jeunes gens qui rient à gorge déployée, quatre femmes à la galerie, une demi-douzaine dans les loges, voilà ce que cette chère Eugénie me vantait tant. Le spectacle a fini avant dix heures,....!!! Chacun est rentré tranquillement chez soi, et demain, ce sera à recommencer. On appelle cela jouir de la vie. En province, on parle de superflu, et l'on a à peine l'indispensable. Ah! si je restais ici, je voudrais opérer une révolution complète dans les mœurs et montrer à toutes ces petites femmes qu'elles n'ont pas le sens commun de se croire heureuses.

» Enfin le dimanche tant souhaité est arrivé. Eugénie attendait ce jour avec impatience, pour prendre sa revanche, et arrêter le jugement fatal que j'avais prononcé contre la province. Dans ce beau jour, la toilette qu'on a préparée depuis le commencement de la semaine est étalée dans tout son éclat; on pense bien que c'est une affaire importante pour ne pas se laisser éclipser par sa voisine et la petite marchande, qui prend de grands airs. La toilette achevée, on court se montrer sur une promenade ouverte à tous venans, où l'on se trouve entourée de gens du peuple et de mendians; pressée, coudoyée par la foule : une femme comme il faut n'a d'autres ressources que d'aller s'établir sur une chaise et de rester depuis midi jusqu'à trois heures en contemplation, pour recevoir les saluts des promeneurs et les nuages de poussière que vous envoient les soldats de la garnison; car c'est à la fois le champ de Mars, les Boulevards et les Tuileries. Après cet agréable passe-tems, on rentre chez soi, on dîne à la hâte. Le spectacle, ce jour-là, commence à cinq heures et demie, pour vous offrir à la fois un vaudeville usé, un mélodrame sans décors extraordinaires, un opéra sans ballets; et il y a des femmes qui s'enterrent là vivantes pendant six heures par une chaleur de 24 degrés; on n'en ferait pas plus à une rentrée de Talma. Une autre fois, fuyant

ces bruyans plaisirs, on consacre sa journée à une excursion champêtre ; on part pour sa maison de campagne. Qu'est-ce que cette maison de campagne ? un pavillon, un jardin renfermé entre quatre murs ; ou bien, si l'habitation est passable, vous y cherchez en vain un théâtre, une salle de billard et de bal : on y vit paisiblement ; point de société brillante, quelques amis de la maison, et les voisins d'alentour, bons campagnards, d'une amabilité rare, qui ne jouent que le boston, ne parlent qu'agriculture, et regardent une parisienne, comme une bête curieuse. Par un contraste inexplicable, des femmes à la mode se jettent en foule dans un bateau à vapeur. Bravant la chaleur, les dangers de la navigation, elles voguent en pleine mer, reviennent malades, mouillées, *abimées*. Des Parisiennes y succomberaient ; huit jours après, ces dames sont prêtes à recommencer la même partie, qu'elles trouvent délicieuse. Il faut avoir un tempérament de fer et des nerfs à l'épreuve. Hélas ! j'ai cherché aux environs de la ville ces bals divins, ces fêtes champêtres des jardins Beaujon et Marbœuf ; je n'ai vu que des danses villageoises, des réunions de petits bourgeois : toujours la nature simple et sans art. Au milieu de ces campagnes désertes, j'ai rêvé les merveilles de Paris : j'entendais l'orchestre de Tivoli, je voyais briller les illuminations en verres de couleur, je m'élançais dans le ballon de Margat.. Bientôt l'illusion s'est dissipée : je suis revenue en province, pour demander à la fin de la journée : *Est-ce là tout ?* Et les grandes dames paraissaient très-choquées de cette exclamation : parce qu'elles avaient ri et dansé comme le peuple, elles osaient me soutenir qu'elles s'étaient amusées. C'est à faire pitié ! Et pour ma part, je ne donnerais pas un seul jour de Paris pour tous les dimanches de la province.

Je viens de m'appésantir sur les détails ; il me reste à résumer les faits, avec les réflexions d'usage, et l'impartialité d'un véritable observateur. Voici ce que j'ai trouvé ; on peut s'en fier à moi : j'ai le tact sûr, et je sais par cœur mon *Hermite de la Chaussée d'Antin*.

» Tous mes professeurs s'accordent à dire que Paris est le centre des lumières, que de ce centre partent des rayons qui s'étendent en province, mais leur clarté s'altère en voyage, l'esprit d'imitation se traîne pénible-

ment et avec crainte près du génie créateur, les grandes idées pâlissent devant de vieilles habitudes ; à peine reste-t-il quelques étincelles pour entretenir le feu sacré. Ah ! mon Dieu ! où vais-je chercher de si belles choses.... Ce que c'est que de lire MM. *** et ***. Je m'arrête et je conclus tout bonnement :

» Les femmes, en province, reçoivent une éducation mesquine, qui influe sur le reste de leur destinée. On veut, à toute force, en faire des maîtresses de maison, et l'on ne songe pas à les former plutôt pour la société. En entrant en ménage, elles oublient le peu qu'elles savent ; les embarras, les soins domestiques, occupent presque tous leurs instans. Plus de musique, point de littérature, de leçons d'italien, de déclamation, d'équitation et de danse ; aucun de ces arts enfin si nécessaires, et, pour mieux dire, indispensables pour une jolie femme. Un préjugé fatal les retient dans d'étroites limites qu'elles n'osent franchir. Exclues des établissemens publics, une loi sévère leur défend l'entrée des cafés, des restaurats, des sallons littéraires ; elles ne peuvent jouer la comédie de société, et ne paraissent en public, au spectacle ou à la promenade, qu'accompagnées de l'éternel mari, qui est toujours de moitié dans tous les plaisirs ; enfin c'est un véritable esclavage. Il en est bien qui s'y dérobent, mais le nombre en est si petit...... ! Ces pauvres femmes ! on leur refuse les choses de première nécessité : un cachemire Ternaux, une berline sont des merveilles ; il leur faut porter un chapeau six semaines, et une robe plus de trois mois. Tout s'y marchande, le mouchoir de Barège, le schall de mérinos. Et quels plaisirs pour compenser toutes ces privations ? Point d'athénée pour faire un cours de littérature et de morale ; lire les romans un mois après la publication ; avoir une académie qui n'a qu'une séance publique par an, et dans laquelle encore on parle agriculture et commerce ; un seul journal littéraire, qui s'occupe beaucoup plus des Bretons et de la langue celtique, que des anecdotes du jour et des nouvelles de théâtre ; assister à un concert pour entendre des amateurs de la ville et de la musique d'autrefois ; aller au spectacle pour ne pas applaudir Talma ou M.lle Mars ; enfin, sortir à pied, prendre soin de son ménage, voir son mari tous les jours, se coucher à onze

heures...... voilà la vie d'une provinciale ! L'idée seule m'en fait frémir ; et, quand j'y pense, si le destin m'avait condamnée à partager cette existence... j'en mourrais..... Le tableau que j'ai devant les yeux, m'irrite les nerfs : il faut que je parte. Je revole vers Paris. Bienheureuse cité, toi seule es l'asile de la beauté, le temple du plaisir.... Paris ! que tu me seras cher à présent ! Mon mari va me paraître aimable, mes bonnes amies délicieuses, ma maison de Bercy un palais, les chanteurs de l'Opéra des anges, et Rossini un Dieu.

LASTHÉNIE DE B***.

Pour copie conforme :

LE FLANEUR BRETON.



L'ALBUM D'UN BRETON.

DES FEMMES.

La femme est une mer aux naufrages fatale ;
Rien ne peut applanir son humeur inégale ;
Ses flammes d'aujourd'hui seront glaces demain.

[MALHERBE.]

Une femme d'esprit est un diable en intrigue.

[MOLIÈRE.]

Tant qu'ils ne sont qu'amans, nous sommes souveraines,
Et jusqu'à la conquête ils nous traitent en reines ;
Mais après l'hymenée ils sont rois à leur tour.

[CORNEILLE.]

On ne sait plus que devenir
Quand on n'a su qu'être belle.

[M.me DESHOULIÈRES.]

Combien n'a-t-on pas vu de belles aux doux yeux,
Avant le mariage anges si gracieux,
Tout-à-coup, se changeant en bourgeoises sauvages,
Vrais démons, apporter l'enfer dans leurs ménages.

[BOILEAU.]

La pudeur est le don le plus rare des cieux.

[L. RACINE.]

D'un sexe infortuné les armes sont les pleurs.

[VOLTAIRE.]

O volages femelles !
La femme est toujours femme. Il en est qui sont belles ;
Il en est qui ne le sont pas :
S'il en était d'assez fidèles,
Elles auraient assez d'appas.

[LA FONTAINE.]

O bienfaits d'une mère! inaltérable empire!
Elle aime son enfant même avant qu'il respire!
[MILLEVOYE.]

On est frappé par sa figure,
On est séduit par son regard;
Mais elle sait, à force d'art,
Gâter les dons de la nature.
[M.me la Princesse DE SALM.]

Expliquera, morbleu! les femmes qui pourra.
[BARTHE.]

Femme jamais n'en a su plaindre une autre.
[LANOUE.]

. . . . Dans une femme,
La parole jamais ne manque qu'avec l'ame.
[LEGRAND.]

Quand une femme veut, elle est impénétrable.
[FAGAN.]

Une femme affligée est plus intéressante.
[BARTHE.]

On ne peut guère avoir une femme fidèle,
Qu'en attisant l'amusement chez elle.
Le manque de vertu vient quelquefois d'ennui.
[FAVART.]

→ L'empire qu'une femme prend sur vous ne tient point à la beauté, à l'ésprit, aux agrémens; souvent même, aux yeux des autres, elle ne possède pas ces qualités à un mérite éminent. C'est un charme secret, un accord intime entre votre ame et celle de l'objet aimé; il semble que les qualités de cette femme soient de nature à n'être devinées, appréciées que par l'homme qu'elle séduit. (*De Ségur.*)

→ Ce que les femmes dérobent aux yeux leur est rendu par la libéralité de l'imagination. (*M.me de Lambert.*)

→ La plupart des femmes ne pleurent pas tant la mort de leurs amans pour les avoir aimés, que pour paraître plus dignes d'être aimées. (*La Rochefoucauld.*)

→ On a comparé une coquette à un bureau de loterie, qui donne des espérances à tout le monde.

→ Auprès d'une femme à laquelle on veut plaire, qu'il est difficile d'être content de soi.

→ Une femme gouverne son mari en ne lui faisant jamais sentir sa dépendance, en ayant bien soin de ne pas la lui faire apercevoir. Les hommes font tout le contraire.

→ Plus un amant montre de timidité aux femmes, plus il intéresse leur fierté à lui en inspirer.
(*Ninon de l'Enclos.*)

➻ Attendre les grandes agitations des passions ou les ressentir, voilà ce qui partage l'existence des femmes.

➻ Le sort d'une femme est fini, quand elle n'a pas épousé celui qu'elle aime. (*Mme de Staël.*)

➻ Il faut l'avouer, ce n'est presque jamais par les femmes que commence le désordre des familles.

(*Thomas.*)

➻ Il n'y a pas de pays où l'on pense plus de bien des femmes et où l'on en dise plus de mal qu'en France. Il est vrai qu'il n'y a pas de pays où l'on puisse trouver plus d'exemples pour justifier les éloges des uns et les satyres des autres. (*De Jouy.*)

➻ L'épouse incrédule a rarement l'idée de ses devoirs ; elle passe ses jours ou à raisonner sur la vertu sans la pratiquer, ou à suivre ses plaisirs dans le tourbillon du monde. Sa tête est vide, son ame creuse ; l'ennui la dévore ; elle n'a ni Dieu, ni soins domestiques pour remplir l'abîme de ses momens......

(*De Châteaubriant.*)

➻ Si les femmes savent charmer le printems de notre âge et nous enivrer des plus doux plaisirs, leur amitié consolante, au déclin de nos jours, éloigne nos tristes souvenirs, endort nos peines, nous amène vers notre fin par une pente plus insensible, et, même sur le bord de la tombe, nous fait croire encore au bonheur.

(*De Ségur.*)

➻ La nature et la société donnent aux femmes une grande habitude de souffrir, et l'on ne saurait nier, ce me semble, que de nos jours elles valent en général mieux que les hommes. (*M.me de Staël.*)

➻ Jamais les femmes ne se trompent sur les louanges qu'elles se donnent mutuellement. Celle qui reçoit l'éloge, pour savoir s'il est sincère, examine bien moins ce que l'autre dit que la figure qu'elle porte. Est-elle laide ? On la croit et on l'aime. Est-elle jolie ? On la hait seulement un peu plus qu'on ne faisait avant qu'elle eut parlé. (*Ninon de l'Enclos.*)

➻ Quand nous calculons l'amour, les femmes le sentent ; quand nous les étudions, elles s'abandonnent.

(*De Ségur.*)

➻ Il y a des femmes qui ont reçu de la nature un tel don de plaire qu'elles ne vieillissent point et qu'on les aime autant pour elles-mêmes que pour leur esprit.

»→ La figure d'une femme, quelle que soit la force ou l'étendue de son esprit, quelle que soit l'importance des objets dont elle s'occupe, est toujours un obstacle ou une raison dans l'histoire de sa vie : les hommes l'ont voulu ainsi. (*M.me de Staël.*)

»→ Les femmes vont plus loin en amour que la plupart des hommes ; mais les hommes l'emportent sur elles en amitié. (*La Bruyère.*)

»→ Quand l'amour est passion, les femmes sont les plus constantes ; quand il n'est qu'un goût, elles sont les plus légères. (*Thomas.*)

»→ La coquette regrette le passé, s'inquiète du présent et tremble pour l'avenir. (*Demoustier.*)

»→ Demosthènes fut subjugué par une femme, après avoir fait trembler les tyrans, et l'on disait de lui : *ce qu'il a médité un an, une femme le renverse en un jour.* (*De Ségur.*)

»→ Rien n'est plus triste que la vie d'une femme qui ne sait qu'être belle. (*M.me de Lambert.*)

»→ Exciter l'objet qu'elles aiment à l'amour de la gloire ; sacrifier même leurs sentimens à son honneur, à son devoir ; être nos conseils, nos soutiens, nos consolations dans nos peines, les sources de nos jouissances les plus pures : voilà la mission des femmes près de nous sur la terre. (*De Ségur.*)

»→ La crainte et les alarmes mêlent, chez les femmes, l'inquiétude à l'amour, et, en les occupant, la redoublent encore.

»→ L'étourderie d'une femme lui tient souvent lieu de raison.

»→ Les femmes sont quelquefois plus disposées à prendre de l'amour pour un homme dont elles entendent vanter partout les qualités, que pour celui en qui elles en aperçoivent d'elles-mêmes. (*De Lingrée.*)

»→ J'aime l'homme dont le cœur est ému au premier regard d'une jolie femme.

»→ Il n'y a rien au monde que les femmes redoutent plus que les moralistes et les sermoneurs. (*Bouilly.*)

»→ Toutes les femmes sont pour le moins aussi vaines que sensibles. (*Ninon de l'Enclos.*)

»→ Soit caprice, soit amour de la nouveauté, il est prouvé, par l'expérience, que les originaux ont le droit presque exclusif de plaire aux femmes (*Demoustier.*)

➻ L'homme peut avoir de la franchise sans vertu, parce que souvent elle est sans effort, et qu'elle peut être en lui le besoin d'une ame impétueuse et libre; mais la sincérité chez les femmes, quand elle est réelle, ne peut être qu'un mérite. (*Thomas.*)

➻ Un homme est plus fidèle au secret d'autrui qu'au sien propre : une femme, au contraire, garde mieux son secret que celui d'autrui. (*La Bruyère.*)

➻ Les hommes parlent à l'esprit, les femmes au cœur. (*M.me de Lambert.*)

➻ L'agitation que fait éprouver aux femmes le besoin de plaire par les agrémens de leur figure offre le tableau le plus frappant des tourmens de la vanité.

(*M.me de Staël.*)

➻ Ne pourrait-on point découvrir l'art de se faire aimer de sa femme. (*La Bruyère.*)

➻ La nature a destiné les hommes à poursuivre le bonheur et les femmes à l'attendre. (*Demoustier.*)

➻ Une femme belle et méchante est une erreur de la nature. (*De Jouy.*)

➻ Il y a des femmes qui ont un voile de sagesse qui fait tant de replis autour de leur cœur, qu'il est impossible à l'œil humain d'y pénétrer.

➻ Une honnête femme a les vertus des hommes, l'amitié, la probité, la fidélité à ses devoirs; une femme aimable doit avoir non-seulement les qualités extérieures, mais les grâces du cœur et les sentimens.

(*M.me de Lambert.*)

➻ Que deviennent les femmes, en les dépouillant de ce prestige enchanteur d'amour, de modestie, véritable volupté de l'ame, sensation délicieuse du cœur qui, dans le sein des plaisirs mêmes, loin d'appaiser son délire, nous offre une nouvelle force d'enthousiasme et de charmes. (*De Ségur.*)

➻ Les femmes inspirent une confiance secrète à la douleur. (*De Ségur.*)

➻ Les aveux vraiment flatteurs, disait Ninon, ne sont pas ceux que nous faisons, ce sont ceux qui nous échappent.

➻ Il faut que les hommes se sentent plus faibles que les femmes, puisqu'ils veulent qu'elles leur pardonnent tout, lorsqu'ils ne leur pardonnent rien.

(*Dufresny.*)

➳ De tout tems l'amour a été l'Apollon des femmes, et, depuis Sapho jusqu'à Mme Dufrenoy, toutes ont dû leurs succès aux chants plaintifs de leur muse amoureuse. Un grand poëte l'a dit : pour bien peindre, il faut avoir aimé. (*S. G.*)

➳ Dans le commerce de l'amour, les hommes ont l'habitude des grands discours, les femmes des demi-mots. Cela tient à ce que les hommes veulent persuader, les femmes au contraire, refuser. (*Saint-Prosper.*)

➳ Les femmes, en littérature, sont presque toujours dupes de leur cœur et de leurs passions. (*Geoffroy.*)

➳ Comment élève-t-on les jeunes filles ? on leur apprend à dissimuler et à déguiser sanscesse leurs inclinations, même les plus innocentes ; on les croit vertueuses, parce qu'elles ont appris à feindre. On s'obstine, par une présomption aveugle, à penser que ni l'âge, ni le caractère n'auront aucune influence sur leurs inclinations. Tout leur est permis, hors la sincérité. On croit qu'une jeune fille est bien élevée parce qu'elle sait renfermer ses pensées au dedans d'elle-même, faire semblant de haïr ce qu'elle aime, et qu'elle se résigne, par obéissance, à prononcer, au premier ordre, un *oui* trompeur, qui doit produire tous les scandales dont se plaint ensuite la société. (*D. L. Fernandez de Morati*)

➳ Cette femme a de beaux yeux ; mais ils ne font que regarder ; ils n'ont point de ces tours fins et ces mouvemens délicats que donne l'envie de plaire ; sa bouche, qui paraît charmante, ne fait que rire, mais elle ne sourit jamais. Qu'est-ce que ces ris stupides, où il n'y a nulle finesse ? Quand elle marche, ce n'est que pour aller où elle veut, sans aucune grâce qui anime sa démarche. On m'avait dit que la nature était fort aimable ; mais si c'est là la nature, elle ne l'est pas trop. (*Le ch.er d'Her.*)

➳ Des couleurs répandues avec art sur une toile peuvent divertir les yeux sans toucher le cœur ; et la femme, qui ne prend aucun soin d'ajouter les bonnes qualités de l'ame aux grâces naturelles de sa personne, peut bien amuser les spectateurs comme un tableau, mais elle n'en triomphera jamais comme une beauté. (*Adisson.*)

AN 1823. (2.e Volume.) 11.e LIVRAISON.



LE LYCÉE ARMORICAIN.



MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

L'Académie Celtique, organisée quelques années après la révolution et maintenue pendant peu de tems, avait publié cinq volumes de ses mémoires. Cette académie qui, dans son principe, avait choisi M. de Cambry pour président; s'était distinguée surtout par un enthousiasme *celtique* qui ne tarda pas à la mettre dans un discrédit complet. Des systêmes y étaient énoncés sans discussion. Des recherches minutieuses y étaient substituées à la véritable érudition, inséparable de l'histoire. Tandis que M. de Musset remplissait les cahiers de la société de très-insignifians articles sur le calendrier, M. Le Noir et M. Eloi Johanneau, marchant sur les traces de Dupuis et de Volney, dont ils n'avaient pas suffisamment étudié le systême, ne découvraient, dans nos antiquités nationales, que des emblêmes astronomiques. Au milieu de tout cela paraissaient de longs commentaires sur les antiquités bretonnes qui tenaient, comme on le croit aisément, une grande place dans les antiquités celtiques. La Bretagne y était désignée comme la terre classique du druidisme; on ne parlait des mœurs, de la langue, des monumens de notre presqu'île qu'avec ce respect qu'elle mérite bien sans doute, mais qui, dégénérant en une sorte de culte, prêtait trop au ridicule. L'oubli dans lequel tomba, presque dès sa naissance, une société qui eût pu devenir si utile, est l'un de ces grands exemples que les savans ne doivent jamais perdre de vue: quand on substitue l'esprit de systême à la bonne foi, on peut être assuré qu'un dénigrement éternel succédera à une vogue d'un moment.

Mais si les paradoxes des anciens membres de l'Académie Celtique sont dangereux, l'objet de leurs recherches ne perd rien de son importance. De ce que le but n'avait pas été atteint une première fois, il ne fallait pas croire qu'il ne pût l'être une seconde. Persuadés de cette vérité, quelques savans de la capitale ont songé à rétablir une société dont la plupart des membres existait encore. Cette nouvelle académie, fondée, en 1814, sous le titre de *Société des Antiquaires de France*, vient de publier, depuis 1817 jusqu'en 1823, les cinq premiers volumes de la collection de ses mémoires. J'ai pensé qu'un examen critique de ceux de ces mémoires qui concernent la Bretagne serait à sa place dans le *Lycée*. M. Athénas a partagé avec moi cette tâche, et se charge du soin de rendre compte des deux derniers volumes.

Dans la préface du premier, les membres de cette Société, en critiquant avec raison les conjectures de leurs devanciers, mettent au nombre de ces conjectures l'opinion émise par tous les gens instruits de l'histoire de l'Armorique : *que la langue des Bas-Bretons est un dialecte celtique*. Ne serait-il pas à craindre qu'après avoir péché une première fois par enthousiasme, on le fît actuellement par circonspection. Attendons les mémoires qui viendront à l'appui de cette singulière opinion.

Après cet avis nécessaire sur un mot de la préface, passons à l'examen des différens mémoires qui nous concernent.

1.° *Dissertation sur quelques divinités romaines dont le culte a passé dans les Gaules.*

M. Le Noir établit, dans ce mémoire, comme un fait certain, que les Gaulois émigraient chaque année au printems et envoyaient dans les pays étrangers une colonie de jeunes gens nés depuis le 1.er mars jusqu'au 1.er mai. Cet usage, que l'excès de la population avait fait adopter, est connu chez les auteurs latins sous le nom de *ver sacrum*. Nos pélerinages et les croisades paraissent à M. Le Noir des vestiges de cet usage druidique. Bien que la religion chrétienne ait conservé, surtout dans les campagnes, une foule de croyances et même de cérémonies celtiques, les pélerinages et les croisades ont une origine tellement constatée par l'histoire, qu'il n'est pas possible à un antiquaire d'en découvrir la source dans

la religion des druides. L'auteur affirme, sans doute avec aussi peu de fondement, que le désir de revoir leur patrie faisait retourner ces colonies dans leurs foyers, et que c'est à cela qu'il faut attribuer l'introduction, dans les Gaules, des Dieux de l'Asie, de la Grèce et de l'Italie.

Je pense que le culte des Celtes a précédé celui des Grecs et des Romains, et que c'est marcher à reculons dans la chronologie que d'attribuer à ceux-ci ce qui n'appartient qu'aux premiers.

Quoi qu'il en soit, au culte de Mercure, de Vulcain, de Mars, de Bacchus, de Vénus, qui paraissent incontestablement avoir été adorés dans les Gaules, il faut ajouter le dieu Janus, que quelques-uns ont pris pour le dieu topique des Nantais, ainsi que le constate la célèbre inscription trouvée à Nantes en 1580 (1).

2.° *Mémoire sur le patois Poitevin et sa littérature.*

M. Dupin observe, avec raison, que le Poitou, situé entre l'Armorique et l'Aquitaine, a conservé dans son patois des traces des deux langues. M. La Revellière-Lepeaux avait déjà démontré cette vérité dans les mémoires de l'Académie Celtique. Dans un article inédit sur le même sujet, j'ai donné moi-même un petit vocabulaire de ce patois, dans lequel j'indique les termes d'origine septentrionale, qui ont une grande analogie avec le Bas-Breton, tels sont ceux de *Ber*, berceau; *ève*, eau; *prevoil*, assemblée, du bas-breton *perveil*, veiller ensemble; *pous*, bouillie, etc. L'origine méridionale n'est pas moins aisée à reconnaître, dans une foule de termes qui se retrouvent encore aujourd'hui dans l'Italien et dans l'idiome Provensal. La domination des Anglais a fait adopter quelques mots de leur langue dans le patois Poitevin. M. Dupin dit que les traces de l'ancienne domination d'Henri et d'Edouard se retrouvent plus dans des noms de lieux que dans le langage du peuple. Je crois qu'en cela l'auteur se trompe. Il est un grand nombre de termes qui sont évidemment d'origine anglaise. Tels sont ceux-ci : *akeni*, souffrant, de l'anglais *ake*,

---

(1) Il serait à désirer que cette inscription, qui a fixé si long-tems l'attention du monde savant et qui a été l'objet de tant de mémoires, fût de nouveau examinée, et les opinions auxquelles elle a donné lieu discutées dans le *Lycée*.

mal, douleur; *onte*, tante, en anglais *aunt*; *à net*, aujourd'hui, en anglais *to night* (On sait que les anciens peuples du Nord comptaient par nuits et non par jours). *Bran*, son, exactement le même en anglais; I, je, moi, pronom personnel, le même en anglais. *Thieu*, cela, pronom démonstratif, en anglais *thit*; *Momué*, stupéfait, en anglais, *momes*; *picher*, pot à l'eau, en anglais *pitcher*.

3.° *Réfutation de l'ouvrage de M. de Penhoüet, intitulé : Recherches historiques sur la Bretagne.*

L'un des titres d'originalité du patois Poitevin est, sans contredit, sa ressemblance sur quelques points avec le Bas-Breton. Mais cette langue, à son tour, l'objet de tant d'attaques, demandait à être défendue par un de nos savans lexicographes. M. Legonidec s'est chargé de ce soin; il a réfuté avec beaucoup de talent le système de M. de Penhouët sur la langue Armoricaine et a substitué l'origine Celtique à la prétendue origine Phénicienne. M. de Penhouët s'était étayé du sentiment du savant Bochard, pour prouver que le Bas-Breton était un idiome Phénicien. M. Legonidec rétablit le passage de Bochard, qui dit, au contraire, que l'Armoricain est un reste de l'ancienne langue que parlaient LES BRETONS ET LES GAULOIS. Le profond orientaliste s'en rapporte complètement sur cette matière à l'opinion de Cambden, qui, ajoute-t-il, *vient de fortifier, par un grand nombre de raisons un sentiment jusqu'à présent douteux et paraît avoir terminé le différend.*

On connaît le tableau comparatif qu'a donné M. de Penhouët des langues Punique et Armoricaine. M. Legonidec, excellent juge en cette matière, ne trouve dans tous les mots carthaginois cités, qu'un seul, le mot *canet*, qu'on puisse regarder comme breton. Est-ce assez de cette ressemblance pour dire que le Bas-Breton est un dialecte Carthaginois? Enfin M. de Penhouët trouve, dans les monumens druidiques qui couvrent encore aujourd'hui le sol de la Bretagne, la preuve d'une identité complète entre les Armoricains et les Phéniciens. M. Legonidec lui répond, avec raison, que ces monumens ont toujours été regardés comme Celtiques. Quand il serait vrai que les Phéniciens fussent dans l'usage d'en élever de semblables, il faudrait découvrir quel est celui des deux peuples, des Celtes ou des Phéniciens qui

réclame sur ce point l'antériorité sur l'autre : les migrations des Celtes devraient alors faire considérer ceux-ci, sans aucun doute, comme les prédécesseurs des Phéniciens.

M. Legonidec avait de très-bonnes raisons à opposer à M. de Penhouët, et on regrette, il faut l'avouer, d'en voir quelques-unes de très-mauvaises. César, dit-il, donne la langue Armoricaine comme une fille de la langue Celtique. La citation est inexacte. César n'en a pas dit un mot. Ailleurs, M. Legonidec reprend M. de Penhouët d'avoir altéré l'orthographe de quelques noms propres, pour les expliquer, sans doute, plus à son aise; il lui reproche d'avoir écrit Peneten pour Penestin, Lakotregnies pour Lautregnies, et lui-même écrit l'anse de Peulron, au lieu de Pembron.

4.° *Nouveaux détails sur la Roche aux fées et sur le dolmen de Lockmariaker.*

Je passe rapidement sur ces deux mémoires, l'un de M. Rallier, l'autre de M. de Fréminville, parce qu'ils ne contiennent qu'une simple description de deux monumens celtiques très-connus des savans. Le premier, celui de M. Rallier, donne de nouveaux détails sur la Roche aux fées dans la commune d'Essé, arrondissement de Vitré (Ille-et-Vilaine). Le second fait mention du fameux dolmen de Lockmariaker, vulgairement appelé *Table de César*, sous lequel il existe une inscription en caractères inconnus. Cette observation, qui n'est pas une découverte, est de la plus haute importance. Notre Armorique a donc aussi ses hiéroglyphes, et sans doute que nos antiquaires ne manqueront pas, à l'avenir, d'examiner scrupuleusement les monumens Celtiques qui se rencontreront sur leur route, à moins que le préjugé qui nous fait mépriser ce que nous avons chez nous, pour chercher ailleurs de quoi assouvir notre curiosité dédaigneuse, ait autant de force auprès des archéologues qu'auprès du vulgaire.

5.° *Notice sur Alexandre de Noual de la Houssaie.*

Cet extrait, très-court, ne donne que des détails très-insuffisans sur l'un des écrivains bretons qui se sont le plus distingués au commencement de ce siècle, par leurs connaissances dans les antiquités nationales. L'archéologie bretonne est redevable à M. de Noual de la Houssaie de plusieurs mémoires sur les monumens d'Ille-et-Vilaine, de quelques notes sur le département de la

Loire-Inférieure et d'un voyage au Mont St.-Michel. Ces différens ouvrages devaient être mentionnés, sinon analysés dans les mémoires de l'Académie Celtique. Il faut espérer qu'un jour, le *Lycée*, qui est destiné à réparer tant d'omissions, paiera à M. de Noual de la Houssaie le tribut mérité de la reconnaissance de ses compatriotes.

6.° *Des cités, des lieux d'habitation, des forteresses des Gaulois, de leur architecture civile et militaire avant la conquête des Romains.*

M. Dulaure, auteur de ce mémoire, a très-sagement pensé que la matière dont il s'était occupé était l'une de celles que tout le monde croit connaître et que personne n'a approfondies.

Le mot *civitas*, dit-il, était employé chez les Latins pour désigner une capitale dans la partie de la Gaule soumise aux Romains avant la conquête de César. Ce même mot servait à désigner toute une nation dans la partie de la Gaule qui était indépendante. Ainsi, quand César, en parlant de lui-même dit : *Nuntios totá civitate Æduorum dimittit*, cela signifie qu'il envoya des députés dans toutes les parties du royaume des Eduens. Quand le même historien a dit : *Tolosa, Carcassone et Narbone quæ sunt civitates Galliæ provinciæ*, on doit entendre par là que Toulouse, Carcassone et Narbone sont des villes de cette province gauloise, nommée alors province romaine et plus tard Gaule Narbonaise.

On voit, d'après cette définition, que les cités des Namnètes, des Redones, des Curiosolites, des Venètes et des Ossismiens n'étaient pas des villes Armoricaines, comme on l'a entendu à tort, mais des nations entières.

Par le mot *urbs*, dit M. Dulaure, employé seulement quatre fois dans les commentaires de César, il ne faut pas encore entendre des villes; ce terme ne peut se prendre que dans le sens d'*Orbis*, pays, région, duquel, selon Varron, le mot *urbs* est dérivé.

Le mot *oppidum* est un autre terme fréquemment employé par César dans ses *Commentaires*. M. Dulaure, s'appuyant encore de l'autorité de Varron, traduit ce mot par forteresse. Il interprète enfin celui de *vicus*, par village, bourgade, et celui d'*œdificium* par l'habitation d'une famille. L'auteur prouve que les *oppida*, dans la Gaule indépendante, n'étant que des forteresses,

les *vici* des villages, les *ædificiæ* des maisons séparées; il n'y avait pas dans cette partie, comme dans celle qui était soumise aux Romains, un seul lieu qui méritât d'être qualifié de ville. Cette assertion, sans doute, est importante et jette un jour tout nouveau sur nos antiquités nationales et surtout sur les prétentions de quelques-unes de nos cités actuelles.

L'auteur tâche de prouver cette assertion si neuve. Il établit, par un exemple historique, que les *oppida* n'étaient que de simples forteresses occupées seulement pendant la guerre. César entre dans le Soissonnais, et remet au lendemain à s'emparer de l'*oppidum* de ce pays qui était vacant. Les habitans, instruits de l'arrivée du général Romain, entrent pendant la nuit dans l'*oppidum*.

Dans la guerre de la Vénétie, on croit vulgairement que César assiégea des villes, quoique ce capitaine se soit servi du mot *oppida*. C'est une erreur dans laquelle sont tombés tous les historiens Bretons. César, dit M. Dulaure, n'assiégea point de villes, mais plusieurs *Oppida*, où les Venètes, ainsi que le pratiquaient les autres peuples de la Gaule, s'étaient retirés. Ils les fortifièrent et y transportèrent toutes les denrées qu'ils trouvèrent dans les campagnes. *Oppida muniunt, frumenta ex agris in oppida comportant.*

M. Dulaure accumule ici plusieurs exemples tous tirés des *Commentaires* de César, qui prouvent d'une manière qui me semble incontestable que les *oppida* étaient des forteresses vides d'habitans avant l'arrivée de l'ennemi. César, en faisant la guerre aux Venètes, s'empara de plusieurs *oppida* qui, dit-il, ne lui rapportaient aucun avantage, parce que l'ennemi, en les abandonnant, n'y laissait nul à tuer, rien à piller. Ces *Oppida* des Veneti, observe justement M. Dulaure, dont la prise n'était ni profitable au vainqueur, ni nuisible aux vaincus, n'étaient donc pas des villes comme les nôtres.

Cette grande vérité est prouvée par d'autres argumens non moins solides. Les soulèvemens des Gaulois contre les Romains, loin de partir des *oppida*, comme cela serait arrivé, si ces *oppida* eussent été des villes, partaient tous, au contraire, des campagnes. César, en parlant des factions qui divisaient les Gaulois, nomme graduellement

tous les genres d'habitation de ces peuples agités par l'esprit de parti, les *civitates*, les *pagi*, les *partes*, les *domi* même, et il ne nomme point les *oppida*, preuve que ces lieux n'étaient pas habités. César, dans un discours qu'il adresse aux *Ædui*, leur rappelant les maux qu'ils ont eu à souffrir, leur dit qu'ils ont été forcés de se réfugier dans leur *oppida*. Quel serait le général, observe justement M. Dulaure, qui dirait à une nation : Vous avez été réduite au malheur de vous retirer dans vos villes et de les habiter ?

Enfin, dans les dialectes Celtiques, parmi lesquels M. Dulaure cite seulement le Bas-Breton; il n'y a, dit-il, aucun mot qui signifie ville.

Il résulte de ceci que les Gaulois habitaient de simples cabanes, couvertes de paille sur la lisière des forêts et près des rivières, que le peuple s'assemblait en plein air pour traiter les affaires politiques, religieuses ou administratives, et non dans des villes.

M. Dulaure passe de là à la description d'un *oppidum*, c'étaient des murailles peu élevées, sans fondations, formées de fragmens de rochers bruts, liés entr'eux par de longues pièces de bois. L'intérieur de cette enceinte offrait un espace vide, considérable, autour duquel régnaient quelques constructions grossières adossées à la muraille et destinées à servir d'abri aux vivres, aux bestiaux, aux personnes mêmes des Gaulois.

Les considérations de M. Dulaure sont d'autant plus importantes que, jusqu'ici, la plupart des modernes ont traduit *oppidum* par ville, et ont cru que les Gaulois possédaient des villes fortifiées à la manière des nôtres.

7.° *Notice sur divers monumens observés en* 1815, *dans le département des Côtes-du-Nord, par M. de Freminville.*

Cette notice contient une description des ruines de l'ancienne abbaye de Beauport, fondée en 1202 par Alain, comte de Penthièvre; d'une croix plantée près de Paimpol; d'une seconde sur la lande de Plourivo; de la tombe de Saint-Mélars, dans la paroisse de Saint-Loup; d'une tombelle; d'un *menhir*; du château de Lanœverte; des ruines de celui de Coatmen, enfin, de la tour d'Hasting à Tréguier. Ces différens objets, plutôt indiqués que décrits par M. de Freminville, demanderaient à être visités par quelques-uns des corres-

pondans du *Lycée*. Si la tâche qu'a entreprise M. Nadaud était continuée sur d'autres points de la Bretagne, nous aurions avant peu d'années une description complète de ce pays, description qu'il ne faudrait plus chercher par fragmens isolés dans des mémoires étrangers, toujours très-insuffisans, parce que ce n'est pas le seul but que les auteurs se sont proposé.

8.° *Sur les premiers monumens Chrétiens de l'Armorique ; par M. de Freminville.*

M. de Freminville avance ici, avec raison, que les premières croix placées en Armorique, par les plus anciens missionnaires chrétiens, ont été érigées près des monumens celtiques. On voulait substituer les cérémonies du nouveau culte aux rites d'un culte idolâtre. Par la suite, les monumens celtiques ont disparu graduellement, et les croix seules sont restées. M. de Fréminville prétend que ces anciennes croix existent encore dans plusieurs portions de la Bretagne. On les reconnaît, dit-il, de celles qui ont été érigées dans les tems modernes, à leur figure grossière, irrégulière, et en général très-applatie. Beaucoup ont été taillées même dans la masse des menhirs ou des peulvens celtiques.

L'auteur indique plusieurs de ces croix dans les environs d'Auray, de Lock-Mariaker et de Carnac; d'autres proche de Paimpol. Il croit qu'elles ont été élevées près du rivage, à des époques très-reculées, en mémoire de l'arrivée de quelques saints Bretons, venus, pour la plupart, comme l'on sait, d'Angleterre ou d'Irlande. Cette conjecture est vraisemblable. Il ne manque au mémoire de l'auteur que d'y avoir présenté ce fait comme une simple conjecture et non comme une assertion.

« Cette notice, extrêmement courte, serait susceptible, » dit M. de Fréminville, d'une bien plus grande exten» sion, et la matière qu'elle traite peut être celle d'un » mémoire très-intéressant, dans lequel on pourrait dé» velopper avec érudition l'histoire de l'origine et des » progrès du Christianisme dans l'Armorique. » Sans doute ce mémoire serait très-intéressant. Il embrasserait dans sa totalité ce qui n'a pas été fait jusqu'ici, l'histoire fabuleuse du pays. Je dis l'histoire fabuleuse, car chacun sait que le christianisme, en s'établissant dans l'Armorique, y trouva les mœurs celtiques, que les anciens légendaires

mêlent sans cesse à leurs récits. Celui qui lit attentivement Albert de Morlaix, y trouve partout l'expression de ces mœurs antiques, et c'est jusqu'ici le seul monument de notre histoire qui, à l'insçu de son auteur et sous un titre qui ne le ferait pas soupçonner, ait conservé les fables et les superstitions druidiques. Si M. de Fréminville se sent assez de courage pour entrer dans cette carrière difficile, il peut être assuré d'avance de la reconnaissance de tous ses lecteurs.

9.° *Fragmens sur les monumens historiques de Bretagne; par M. Mangourit.*

Ce mémoire, dont le contenu n'a presqu'aucun rapport avec son titre, ne renferme que des généralités semblables en tous points à celles qu'exprimaient les anciens membres de l'Académie Celtique, c'est-à-dire beaucoup d'hypothèses cachées sous un air d'assurance qui en impose, et beaucoup d'erreurs.

En parlant de la gynécocratie dans les Gaules, l'auteur, après avoir établi que le règne des femmes a précédé dans ce pays celui des Druides, affirme que ces derniers enfin vainqueurs réduisirent les Druidesses aux fonctions de simples prêtresses, et que ces prêtresses ne furent que des fées, des sorcières ou de misérables diaconesses. Il y a dans cette assertion plusieurs erreurs. L'époque où les Druides ont supplanté les femmes auxquelles ils obéissaient est tout-à-fait inconnue. Celle où les vierges sacrées des Celtes sont devenues des sorcières, est plus moderne. Elle date du moment où le christianisme, introduit dans la Gaule, ayant commencé à s'y établir, le besoin du merveilleux fit découvrir aux peuples nouvellement convertis un autre univers, qu'ils ne purent s'empêcher de peupler de rians fantômes qu'avaient imaginés leurs aïeux. Il ne s'ensuit pas d'ailleurs, comme le dit gratuitement M. Mangourit, que les druidesses, en devenant simples prêtresses, aient perdu de la considération qu'elles s'étaient acquise. Tout le monde connait l'influence des neuf vierges de Saine, et il s'en faut que les auteurs qui en parlent, Pomponius-Mela et Strabon, nous les peignent comme de misérables diaconesses.

L'Armorique et le Nord de l'Europe, dit ailleurs M. Mangourit, conservèrent leurs druides bien après ces siècles où les empereurs, depuis Claude jusqu'à Charle-

magne, les forcèrent de se cacher. Il y a dans cette phrase un anachronisme au moins de quatre siècles. Les derniers druides armoricains disparurent, sans doute, à l'arrivée des Bretons insulaires, depuis 333 jusqu'en 409, où l'Armorique se déclara indépendante. Le pays de Léon et quelques autres parties de la péninsule conservèrent leurs anciennes mœurs pendant les règnes de Conan et de Grallon ; mais rien ne prouve que les Druides existaient encore ; personne surtout ne prouvera jamais que ceux-ci aient existé après le règne de Charlemagne.

Dans un autre endroit, M. Mangourit dit que la nature du terrain de la Cornouaille bretonne est précisément celle de la Cornouaille anglaise. Je n'ai pas étudié la géologie des deux pays, et je ne puis combattre cette assertion. Mais, quand cela serait, je doute qu'on soit en droit d'en conclure, avec l'auteur, que *la robe de la nature fut jadis dans ces contrées d'une seule pièce*. La géologie expérimentale ou plutôt la géognosie ne se nourrit plus aujourd'hui des rêves de la géologie systématique, et il n'y a plus qu'une philosophie très-superficielle qui considère les inégalités des continens comme des traces de rupture. Les îles, les promontoires, les baies, les détroits, les découpures de toute espèce sont, dans le plan général de la nature, comme les uniformes lignes droites sont dans la tête de l'homme, toujours trop pressé de soumettre l'univers à ses idées étroites et circonscrites. Mais quand cela serait encore, M. Mangourit, qui aime autant, à ce qu'il paraît, le vague des sciences physiques que celui de l'érudition, ne devait pas terminer en disant *que ces observations font penser naturellement qu'un grand mouvement a séparé l'Armorique de la Calédonie*. Pour le coup, la distraction est un peu forte. M. Mangourit ne croit pas que la Calédonie était la même que la Cornouaille insulaire ; le cahier suivant aurait dû relever cette erreur du prote.

Presque tous les bénédictins de Bretagne, dit M. Mangourit, semblaient avoir renoncé à l'étude des sciences. Assurément si les moines D. Lobineau, D. Morice (1) et D. Taillandier ont renoncé à l'étude des sciences, ce

(1) M. Mangourit écrit Maurice au lieu de Morice : c'est une faute qu'on commet assez souvent.

n'est pas à l'étude des sciences historiques, et les reproches qu'on leur fait ici sont très-mal fondés. Il était impossible d'être doué d'un esprit plus juste que D. Lobineau, de surpasser le zèle de D. Morice et la diction sage, mesurée et parfois élégante de D. Taillandier. M. Mangourit accorde cependant un mérite à ces historiens. Ils ont amoncelé, dit-il, dans d'obscurs magasins, des pierres brutes que d'habiles mains vont polir. Ces habiles mains sont celles des membres de la Société des Antiquaires de France. C'est aussi par trop modeste, surtout si le Mémoire de M. Mangourit est l'introduction de cette nouvelle histoire de Bretagne.

10.° *Dissertation sur le camp de César et sur la bataille navale des Romains contre les Venètes ; par M. le comte de Grand-Pré, capitaine des vaisseaux du Roi.*

Le silence de César sur les monumens de Carnac a étonné tous les historiens. Si ces monumens avaient existé alors, disent quelques écrivains, comment un historien aussi exact que César a-t-il omis d'en parler? Cette réflexion si simple détruisait toutes les hypothèses possibles sur ces pierres, d'autant plus qu'elle était étayée de l'opinion générale qui voulait que César eût campé à Carnac même, et eût observé de là le combat de sa flotte contre celle des Venètes.

M. de Grand-Pré prouve très-bien que César n'a jamais campé à Carnac, et qu'en conséquence, n'ayant pas eu occasion de le voir, le silence qu'il garde sur ce monument ne peut être le motif d'aucune hypothèse. César dut, en effet, se placer de manière à rester en communication libre avec sa flotte qui descendait la Loire. C'eût été une faute capitale de placer le Morbihan entre elle et lui. Toutes ses communications alors eussent été coupées. Séparé du Morbihan par la rivière d'Auray et le bras de mer de la Trinité, il n'eût pu surveiller l'intérieur de ce golfe ; en cas de défaite, il ne lui était pas possible d'offrir un asile à sa flotte, et lui-même se serait trouvé bloqué dans une presqu'île dont il n'eût pu sortir.

Ces réflexions portent M. de Grand-Pré à établir que le combat des Venètes contre les Romains s'est livré devant la presqu'île de Rhuis, et que César campait à Sarzeau. De là, en effet, il pouvait agir de concert avec sa flotte, et lui ménager une retraite assurée dans la

Vilaine, s'il éprouvait un échec. S'il se fût tenu, au contraire, à Carnac, qui eût empêché les Venètes d'aller incendier, à l'embouchure de la Loire, la flotte qui s'équipait contre eux ? César dit que la flotte des Venètes appareilla et s'avança au-devant de celle des Romains, quand celle-ci sortit de la Loire. Or, si cette flotte s'était portée vers Carnac, ce mouvement retrograde, observe très-bien M.r de Grand-Pré, aurait ressemblé à une fuite; de plus, il aurait mis les ennemis à même de pénétrer dans le Goulet. Enfin, en cas de malheur, ils se seraient fermés toute retraite. M. de Grand-Pré ajoute à ces réflexions des raisonnemens plus concluans encore, tirés de la science nautique. Il peut donc rester démontré que César a campé entre la Vilaine et le Morbihan, plutôt qu'au nord de ce golfe. Et, quant à l'opinion de ceux qui prétendent que Carnac est le lieu d'un combat sur terre, livré entre les Venètes et les Romains, le silence des *Commentaires* à cet égard dispense de toute réfutation.

Le mémoire de M. de Grand-Pré est bien propre à reetifier les idées émises jusqu'à présent sur l'un des faits les plus mémorables des annales de l'ancienne Gaule. Cependant, il n'est pas exempt de quelques erreurs. L'auteur prend le nom de *Venetia*, dont se sert César, pour celui d'une ville, qu'il veut retrouver à Vannes; tandis que ce nom était celui du territoire. Il applique le terme de *Dariorigum* au Morbihan, tandis qu'il désigne la capitale de la Vénétie, si toutefois M. Dulaure nous permet d'appeler capitale le groupe le plus considérable des habitations éparses des peuples Armoricains. Enfin, et cette dernière faute est grave pour un marin, M. de Grand-Pré, en plaçant le lieu du combat naval entre Hédic et Sarzeau, critique l'opinion de la Tour d'Auvergne, qui veut que ce combat ait eu lieu dans la baie de Quiberon. Tout le monde sait que la baie de ce nom s'étend depuis l'embouchure du Morbihan jusqu'en face du Croisic, et que, comprenant les embouchures du Morbihan et de la Vilaine, elle est fermée à la haute mer par Belle-Ile.

Le troisième volume des mémoires de la société des antiquaires ne renferme d'autre article relatif à la Bretagne que le mémoire de M. Athénas sur la véritable position du *brivates portus* de Ptolomée. L'insertion de ce travail, dans le 1.er volume du *Lycée*, me dispense d'en donner l'analyse.

ED. RICHER.



LETTRES
SUR DINAN, CORSEUL, S.T-MALO, DOL, LE MONT SAINT-MICHEL, etc.,
PAR M. NADAUD.

HUITIÈME LETTRE.

La ville de Dol est sur une hauteur qui domine la partie du marais qui n'est pas boisée, aussi l'aperçoit-on d'assez loin. La population de cette cité était de 3000 ames avant la révolution. Je doute qu'elle ait augmenté depuis : je suis même porté à penser qu'elle a dû diminuer, par suite de la destruction de la plupart des établissemens religieux qui y avaient été formés.

Cette ville était le siége d'un évêché que Nominoë, roi de Bretagne, déclara métropole en 848. Avant lui, Hoël I.er avait donné le titre d'archevêque aux évêques de Dol. C'était une mesure dictée à ces princes par la politique, car les Bretons, formant un état particulier et séparé de la France, il leur importait de ne point dépendre d'elle pour la juridiction spirituelle. Le roi de France s'opposa fortement à cette innovation ; l'archevêque de Tours, de qui les évêques de Bretagne sont suffragans, s'y opposa aussi et se fonda surtout sur ce que l'Armorique faisait partie de la 3.eme Lyonnaise et que, d'après les constitutions de l'Eglise, Tours devait être la métropole de toute cette division du territoire. Les autres évêques de Bretagne appuyèrent les prétentions de leur ancien métropolitain ; néanmoins, pendant plusieurs siècles, les évêques de Dol, soutenus par les princes de leur pays, conservèrent la possession des fonctions archiépiscopales. Enfin, ils les perdirent sous Arthur I.er, leur duc; et, pour dédommager leur vanité des droits réels qu'on leur enlevait, il fut décidé, par le pape Alexandre VI, que dans leur diocèse on porterait devant eux la croix comme devant les archevêques, qu'ils

pourraient la faire entrer dans leurs armes et dans leurs sceaux, enfin qu'ils seraient désignés les premiers dans les lettres de convocation. Ils eurent ensuite de longs démêlés avec les évêques de Rennes et de Nantes, pour la présidence des états de la province.

La cathédrale de Dol est une des plus belles églises de Bretagne. Elle est vaste; sa nef est élevée et son architecture légère, quoique gothique. Les piliers sont remarquables; quatre petites colonnes séparées les flanquent et s'élèvent jusqu'à leur sommet. Cette église est presque nue: elle a été entièrement dépouillée pendant la révolution. On a enlevé surtout une très-belle grille qui entourait le chœur. On y voit quelques tombeaux d'évêques, entr'autres celui de Saint-Samson, qui, étant archevêque d'Yorck, passa en Bretagne, se fixa à Dol et devint le premier titulaire de ce diocèse. On prétend qu'il guérit de la folie, et l'on voit, près de l'autel qui lui est consacré, une espèce de cage où l'on renferme les aliénés pendant que l'on fait des prières en leur faveur. Je remarquai également un lit de parade assez curieux, qui fut construit en 1507, pour je ne sais quel évêque décédé. Les tours de l'église sont très-élevées, et l'on y jouit d'une vue étendue. L'une d'elles n'a pas été terminée; elle a à peu près 100 pieds de haut; les ouvriers ont refusé de travailler à la continuer.

L'évêché n'offre rien de curieux. On voit autour de la ville de beaux bâtimens formant jadis des abbayes. L'un d'eux est aujourd'hui converti en hospice.

La ville de Dol a soutenu divers siéges. En 944 et 995, elle fut brûlée et pillée par les Normands. On vient de faire de jolies promenades sur les glacis de ses remparts. Cette cité est triste et mal bâtie. Cependant j'en parcourus les rues avec intérêt et émotion, plein que j'étais du souvenir du célèbre combat que les Vendéens y livrèrent au retour de la funeste expédition de Granville...

Nous allâmes visiter à une demi-lieue de Dol la fameuse pierre de *champ dolent*, monument élevé pour perpétuer du mieux, je le pense, le souvenir de quelque sanglante bataille! C'est une immense pierre pyramidale, en forme d'obélisque; elle a à peu près 40 pieds de haut et 30 de circuit vers le sol. On dit que des fouilles, faites jusqu'à 38 pieds en terre, n'en ont pas fait

découvrir la base. Elle est de la nature de ce grain que l'on nomme pierre de fer, et aux environs il n'y a aucune carrière. Il est démontré qu'elle a été placée de main d'homme ; mais dans quel but et à quelle époque ? Les historiens ne sont pas d'accord à cet égard ; ils lui attribuent diverses origines. Quant à moi, n'ayant recours qu'à l'étymologie, je suis porté à penser d'abord que cette pierre fut élevée en mémoire de quelque bataille; et, en second lieu, qu'elle fut mise sur pied dans le tems de la puissance romaine : c'est ce qu'indique le nom que l'on a donné au champ dans lequel elle se trouve, nom latin qui n'a aucun rapport avec la langue celtique. Il est une remarque qui vient à l'appui de mon opinion: l'on voyait encore, il y a dix ans, sur cette colonne, deux figures hiéroglyphiques, représentant deux guerriers dans la chaleur du combat. Le tems use même la pierre la plus dure, et son action a fait tomber en écailles la partie sur laquelle se trouvaient ces figures, dont l'existence m'a été attestée par des témoins oculaires. Je tire de cette observation une conséquence qui démontre que mon systême n'est point erronné, c'est que cet hiéroglyphe apprend que ce fut pour une bataille que l'on vit ériger le monument.

J'ai dit qu'il fut mis sur pied à l'époque de la puissance romaine ; l'on m'objectera, peut-être, que les Romains n'élevaient point de monumens gigantesques et informes, comme celui dont je vous entretiens, et qu'il doit, par conséquent, être attribué aux anciens Celtes. Remarquons, pour combattre cette objection, que les anciens Celtes ne connaissaient ni les inscriptions ni les hiéroglyphes, et on en voyait sur cette pierre. D'ailleurs, ainsi que je l'ai dit, le nom seul indique que la langue latine était connue dans le pays ; or, ne pourrait-on pas penser, en considérant tout à la fois et ce nom et la forme du monument, qu'il fut érigé sous l'empire des Romains par des Gaulois, et que ceux-ci, déjà imbus des habitudes et de la langue de leurs dominateurs, donnèrent une forme élaborée à la pierre qu'ils mettaient sur pied (on croit qu'elle a dû être quadrangulaire); qu'ils la chargèrent de quelques signes destinés à faire connaître la cause de l'érection; et enfin qu'ils lui attribuèrent un nom qu'ils puisèrent dans la langue latine.

On sent que la tradition ne peut fournir des ren-

seignemens satisfaisans à l'égard d'un monument aussi antique. Les bonnes femmes du pays racontent que Dieu fit sortir de terre cette pierre énorme, pour séparer deux frères qui combattaient l'un contre l'autre. La figure que l'on a aperçue dessus aura, sans doute, été l'origine et la cause de cette tradition. D'un autre côté, une ancienne Légende prétend qu'une Sainte, dont j'ai oublié le nom, dut la porter jusques-là dans son tablier.

L'abbé Déric, dans sa belle Histoire Ecclésiastique de Bretagne, a avancé que les mots *champ dolent* dérivaient du celtique et signifiaient *champ du temple*. Les érudits en cette matière ne partagent point son opinion. Les observations que j'ai déjà faites démontrent qu'il est dans l'erreur; je vais en ajouter d'autres qui ne sont point sans solidité.

Les Gaulois, ainsi que je l'ai dit dans ma précédente lettre, n'avaient pas de temples; ce n'était même pas dans les villes ou les bourgades qu'ils se rassemblaient pour adorer Dieu. Je dis Dieu, car il paraît que dans leur antique religion ils reconnaissaient un être suprême, souverain dominateur de toutes choses, et que, s'ils lui donnaient divers noms, ces qualifications n'étaient dans leur esprit que des attributs de la divinité. Ils n'adoraient point, comme on l'a prétendu, les arbres, les forêts et les pierres. Ils les consacraient seulement pour rendre plus respectables les cérémonies que l'on faisait auprès de ces symboles. Leurs assemblées religieuses n'avaient lieu que de nuit; et, pour faire leurs sacrifices, ils se rassemblaient au commencement de chaque nouvelle lune. Les sanctuaires dans lesquels ils se réunissaient étaient ordinairement près des fontaines ou des rivières, sur les montagnes, et les plus anciens dans les bois. Comme leurs cérémonies pieuses étaient peu fréquentes, ils plaçaient ces sanctuaires à une certaine distance des habitations, et chaque cité n'avait qu'un temple de cette nature.

Bien pénétré de ces dernières réflexions, que l'on peut regarder comme des vérités en quelque sorte incontestables, je dirai qu'il n'est pas à présumer que les Gaulois *diaulites*, résidant sur le sol où se trouve aujourd'hui la ville de Dol, aient voulu consacrer un temple dans le lieu dit *champ dolent*. Il est au moins

douteux qu'une ville ait existé près de là et que *Corsantain* ait été remplacé par Dol. Mais, quand bien même l'existence de cette ville serait démontrée, je ne penserais pas encore que l'on ait établi à Champ Dolent un sanctuaire destiné aux cérémonies religieuses. Chaque cité, ai-je dit, n'en avait qu'un, et celui du Mont Dol jouissait d'une telle réputation, que vraisemblablement les habitans de Corsantain, si tant est que Corsantain ait existé, n'auront pu songer à en consacrer un nouveau. Le Mont Dol n'est pas plus éloigné du lieu où l'on place cette ville, que Champ Dolent ne le serait; et rappelons-nous que ce Mont, sur lequel on trouve une fontaine, est extrêmement élevé (Champ Dolent est dans une plaine), qu'il était situé dans une forêt immense, et que, par conséquent, il réunissait tout ce que les Gaulois désiraient pour leurs exercices de piété. Rappelons-nous encore qu'on y a trouvé des restes d'autels celtiques, et que la tradition veut qu'il y ait eu un collége de prêtres gaulois. Ces prêtres étaient-ils Druides, Bardes ou Devins? On l'ignore; mais il paraît certain que le collége a existé, et que, sous les épais ombrages de la forêt de Scicy, on a vu jadis le pontife à la tunique blanche distribuer le gui de l'an neuf. De là, je tirerai la conséquence que l'on n'a point dû établir un second temple dans un pays où il en existait un premier, et que, sur ce rapport encore, l'opinion du savant abbé Déric devrait être repoussée.

M. Poignand, dans un ouvrage qui renferme d'excellentes notions sur le druidisme, dit que la pierre dont je vous parle est un monument funéraire du culte druidique des anciens Gaulois; mais que son érection ne doit être fixée qu'à l'année 996. Je ne partage point son opinion. A l'époque qu'il indique, le culte druidique n'existait plus; et c'est, selon moi, une erreur que d'avoir cru le retrouver, même au XII.e siècle, dans la secte *d'Eon de l'Etoile*. Les Romains, tant par ruse que par force, parvinrent à introduire leur mythologie dans l'Armorique; ils proscrivirent la religion gauloise, et finirent par faire triompher leur polythéisme. Quelques Celtes et une foule de Druides, qui ne voulurent point ployer sous la loi du vainqueur et le laisser dominer sur leurs consciences, se réfugièrent en Angleterre. Ceux de ces pontifes qui restèrent dans les

Gaules perdirent une partie de leur crédit; cependant, ils conservèrent toujours une certaine prééminence, et continuèrent à être revêtus des fonctions sacerdotales et à donner des leçons à la jeunesse. Ils ne renoncèrent jamais entièrement, je dois en convenir, à leur culte antique; souvent même ils en remplissaient toutes les cérémonies, quand ils pouvaient le faire impunément, et l'histoire nous apprend que, malgré les lois sévères des empereurs, on continua en secret de faire des sacrifices humains et de s'adonner à une foule de pratiques auxquelles on ne se livrait point en public, par la crainte du châtiment. On peut donc dire que le culte druidique ne fut pas détruit par les Romains.

Lorsque la puissance de ceux-ci commença à diminuer et fut enfin renversée, les émigrés rentrèrent dans les Gaules et y rapportèrent, dans leur intégrité et toute leur pureté, les cérémonies religieuses de leurs ancêtres. Le peuple fréquenta de nouveau les sanctuaires, renonça à la mythologie payenne, et résista même pendant long-tems aux prédications de l'évangile. Ce fut surtout dans l'Armorique que cette résistance fut le plus opiniâtre. Aussi, Mériadec I.er, roi de Bretagne, prince catholique, fit-il, ainsi que nous l'apprend le père Toussaint Saint-Luc, des règlemens contre les Druides. Il paraît que ces règlemens et les efforts réitérés des apôtres de l'Église n'eurent point un entier succès; car, plus tard, le druidisme florissait dans ce qu'on appelait le royaume de *Domnomé* (ce royaume était une division de la Bretagne), sous la direction de l'archi-druide *Merlin*, vulgairement nommé *l'enchanteur*. Dans le VI.e siècle, Saint-Samson, qui fonda Dol, s'appliqua à le combattre, et parvint à le faire disparaître de cette partie de la province. Saint-Armel le combattit également, et ce fut lui qui fit abandonner le culte de cette fameuse roche aux fées, que l'on voit encore près de Rhétiers. Mais, dans le VII.e siècle, le druidisme et le polythéisme des payens disparurent entièrement et l'Évangile seul devint la loi religieuse de la Gaule, et en particulier de l'Armorique. Il resta bien, à la vérité, une foule de superstitions, d'usages réprouvés; mais ces superstitions et ces usages ne sont point encore détruits de nos jours; tant il est difficile de renverser les erreurs populaires, surtout lorsqu'elles se rapportent

à la religion ! Tenons donc pour certain que le monument dont nous parlons n'a pu être érigé en 996, époque de la seconde invasion des Normands sur les côtes de Dol, puisque le culte druïdique n'existait plus.

Mais n'aurait-il pas été élevé dans le V.e ou le VI.e siècle ; je ne le pense pas, et je fonde cette opinion sur le nom latin donné au champ où se trouve la pierre. Les Armoricains avaient conservé leur langue celtique, même sous les Romains. Ils lui ont montré dans tous les tems l'attachement le plus prononcé, et il n'est pas à présumer qu'après l'expulsion des vainqueurs, pour lesquels ils ne devaient plus avoir de déférence, ils eussent désigné un monument par une dénomination latine.

Enfin, cette pierre est-elle un signe funéraire du culte druïdique, désigne-t-elle un champ de repos éternel ? Le nom qu'elle a reçu donnerait quelque fondement à cette opinion; mais l'hiéroglyphe dont j'ai parlé la repousse et démontre parfaitement, selon moi, qu'elle a été élevée pour rendre, à la postérité la plus reculée, témoignage de quelque sanglante bataille. Je me suis laissé entraîner dans une bien longue dissertation ; aussi, afin de réparer le tems perdu, vais-je quitter Dol sans en parler davantage. Nous dirigeâmes notre course sur Pontorson. Cette ville est en Normandie. Pour y arriver, nous traversâmes les marches de Bretagne, où, avant la révolution, on faisait une fraude immense sur le sel ; en voici la raison : par suite des conditions du mariage de la reine Anne, la Bretagne était une province franche ; le sel ne s'y vendait que de 1 fr. à 3 fr., pendant qu'en Normandie il s'élevait à la somme de 13 fr.

Le pays que nous parcourûmes est bien boisé et assez pittoresque ; on commence à s'y servir de bœufs pour le labourage ; dans une grande partie de la Bretagne on ne se sert que de chevaux.

Nous voilà à Pontorson. Salut au pays de *Sapience* ! La ville n'offre rien de curieux, et les étrangers ne doivent y visiter que la manufacture de dentelles. Nous voulions nous rendre dès le soir au Mont Saint-Michel ; mais la marée allait monter, et nous reconnûmes que nous ne pourrions y aller à cheval. Nous songions à y passer en bateau, lorsque notre hôte se répandit en longs raisonnemens pour nous démontrer que ce projet n'était pas exécutable. Ce que je vis de plus clair dans son allocution, c'est qu'il était fort aise de garder à son hôtel

trois voyageurs parmi lesquels se trouvait, croyait-il, un lord anglais. Nous résistâmes d'abord; mais nous étions en Normandie; et, afin d'éviter toute espèce de procès, nous consentîmes à demeurer jusqu'au lendemain. La marée arrivait. Comme des badauds, nous allâmes nous placer sur le pont du Couesnon, pour la voir venir: il y avait cependant cette différence entre notre curiosité et celle qu'on reproche aux habitans de Lutèce, c'est que le fleuve dont ils examinent si attentivement les eaux, coule dans une direction naturelle, pendant que nous, nous voulions voir monter à contre cours une masse d'eau considérable. Le premier flot, que l'on nomme indifféremment *la barre* ou *le mascaret*, ne tarda pas à paraître. La mer va bien plus vîte dans le Couesnon, qui lui sert de filière, que sur la grève du Mont Saint-Michel.

Elle se précipite avec une telle rapidité, que je crus qu'il est absolument impossible que le cheval le meilleur coureur puisse l'éviter, et avec une telle force qu'elle renverse tout ce qui lui résiste. Ce premier flot n'augmente habituellement que de 6 pouces, et dans les grandes mers d'un ou deux pieds de profondeur de la rivière. Mais un instant après, la marée s'avance et remplit son lit ordinaire.

Après avoir vu le Mascaret, je visitai l'église, qui n'offre rien de remarquable. J'aperçus sur l'une des portes une espèce d'hiéroglyphe représentant un goëland (oiseau de mer) sur les genoux d'une femme assise. Je cherchai à m'en expliquer le sens, et je fis à ce sujet une foule de conjectures, dont je vous épargnerai le détail. J'appelai le sacristain, afin de m'aider des traditions du pays; mais ce personnage est loin d'avoir les connaissances de celui dont parle *Walter-Scott*, dans l'introduction de son *Monastère*. Il me regarda d'un air stupide et ne put répondre à mes questions.

Le cimetière entoure l'église. On y voit le tombeau de *Jeanne Yreux*, morte en odeur de sainteté, le 29 juin 1747.

CHATEAUX DE BRETAGNE.

LE CHATEAU DE LA ROCHE-MORICE (1).

A M. CHELET.

Laudaturque domus longos quæ prospicit agros.
(VIRGILE.)

Assez près de l'Elhorne, et sur la cime d'un rocher, s'élève cette belle ruine, au milieu de côteaux, de prairies et de quelques arbres, faibles restes de la vaste forêt qui l'entourait autrefois. Le poëte Ernold Nigel (2) en a fait la description dans les vers suivans :

Est locus hinc sylvis, hinc flumine cinctus amœno ;
Sepibus et sulcis atque palude situs.
Intùs opima domus, hinc indè recurserat armis :
Fortè repletus erat milite seu vario.
Hæc loca præcipuè *Murmanus* amabat,
Illi certa quies et locus aptus erat.

Mais avant de parler de Murman ou Morvan, qui a donné son nom au château, je dois faire connaître le premier prince qui l'habita. Il s'appelait le roi Elhorn, et vivait en 312, du tems du grand roi Bristokus, monarque d'Aginense, auquel, dit la Légende, il payait le tribut.

Le grand roi Bristokus, pour appaiser un énorme dragon qui ravageait ses états, lui faisait donner, tous les samedis, un enfant à la mamelle, que le sort désignait. Le sort tomba sur le fils unique du roi Elhorn, qui, dans son désespoir, se précipita des guérites de son château dans la rivière de Dourdoun (3), qui baignait alors les murs de la place, et cette rivière, perdant son ancien nom, prit pour toujours celui d'Elhorne :

Elhorn Elhornis nomina fecit aquis (4).

---

(1) A 3/4 de lieue de Landernau, sur la grande route de Morlaix. Ce château s'appelle dans le pays *Roc'h-Morvan*, *Roc'h-Moriss*, *Roc h-an-héron*; et dans les annales bretonnes, *Rocha Morvani*, *Roche-Morvan*, et plus communément *la Roche-Morice*.

(2) Ernoldus Nigellus, ou, comme le nomme Leibniz, Ernold le Noirct, bénédictin d'Aquitaine, écrivait en 826.

(3) *Dour-doun*, rivière profonde.

(4) Disait le vieux livre Manuscrit conservé jadis dans les archives de Plouneventer.

Plusieurs siècles après, parut Morvan, prince ou comte de Léon (1). Charlemagne avait conquis ce pays (2); mais, à sa mort, arrivée en 814, les Bretons se soulevèrent et reconnurent Morvan pour roi. Ce jeune prince joignait la ruse au courage et aurait donné bien des inquiétudes à la France, s'il avait régné plus long-tems.

Louis-le-Débonnaire, qui tenait alors les rênes de l'empire, sentit toutes les conséquences de l'élection du nouveau roi, encore bien que Nigel ait plaisanté sur cette royauté :

Rex Murmanus adest cognomine dictus eorum,
Dici si liceat Rex quià nulla regit.

Louis eut d'abord recours à la négociation, il envoya une ambassade à Morvan : l'abbé Withcar en fut chargé. Withcar partit pour la Bretagne et se rendit près de Morvan au château de la Roche, qu'il connaissait déjà,

Notus erat sibimet Rex, domus atque locus.

Il engagea ce prince à se soumettre à l'empereur, et lui fit envisager tous les périls auxquels l'exposerait un refus :

Consule heu ! patriæ, populo, rogo, consule cuncto,
Consule seu proli, conjugii que toro.

L'orateur finissait son discours en rappelant au prince breton les malheurs de Turnus, d'Achille, d'Ulysse et d'Enée; mais le roi Morvan, qui n'avait lu ni son Homère, ni son Virgile, répondit sans tant de rhétorique, à l'envoyé du prince : « Retournez à votre maître et lui » dites que je ne fais point valoir ses domaines ; que je » n'ambitionne pas ses états ; qu'il règne en paix sur » la France; mais aussi que Morvan règne sur les Bretons; » qu'il ne paiera point de tribut, et que si les Français » l'attaquent, il saura se défendre. »

Perge, tuo Regi celerans hæc verba renarra :
Nec sua rura colo, nec sua jura volo.
Ille habeat Francos, Brittonica regimina Murman
Ritè tenet, censum sive tributa vetat,
Bella cient Franci, confestim bella cicbo ;
Neve adeò imbellis dextra nostra manet.

---

(1) Le grand-père de Morvan avait été, de son tems, un preux de grand renom :

O Rex atque decus Britonum gentis pi[illegible],
Dextera cujus avi nomen ad æthra refert.

(2) Domuit et Britones ad occidentem in extremâ quâdam parte super littus Oceani residentes. Eginhard, ad ann. 786.

Sur cette réponse, Withcar retourne à la cour et rend compte de sa mission à Louis. Ce prince rassemble aussitôt une armée, s'avance vers la Basse-Bretagne et vient camper sur les limites de la forêt de Breziac. Morvan quitte son château, sa femme et ses enfans ; mais avant de partir, en bon Breton,

Potûs prægrandia vasa
Ferre jubet solito, suscipit atque bibit.

L'armée française était bien supérieure à celle des Bretons. Morvan ne dut pas l'attaquer en plaine, où la partie n'eût pas été égale. Il se tint caché dans les forêts les plus épaisses, et n'en sortait que pour surprendre l'ennemi dans les défilés ou les détachemens qui battaient la campagne. Cette petite guerre lui réussit quelque tems, mais il fut enfin surpris par un Français nommé Coste, qui le tua d'un coup de lance et lui trancha la tête. Prêt à la porter à l'Empereur, Coste fut lui-même mis à mort par un écuyer de Morvan. D'autres Français s'emparèrent de la dépouille et la présentèrent à Louis. La mort de leur souverain consterna les Bretons, qui se soumirent et donnèrent des otages.

Depuis cette époque jusqu'à l'année 1130, l'histoire ne dit rien du château de la Roche.

En 1130, il était habité par Hervé-de-Léon, preux chevalier ; mais pas des plus polis : car le roi Henri I.er l'ayant invité plusieurs fois à le venir voir en Angleterre, Hervé ne voulut jamais se déranger (1).

En 1177, Henri II, ayant dompté le fougueux Guyomarch, comte de Léon, Jarnogon livra le château de la Roche au monarque Anglais, qui y mit garnison. Ce Guyomarch est un des plus méchans princes qu'on ait connus (2). Non content d'avoir chassé l'évêque Hamon, son frère, de la Cathédrale de Léon, il le poursuivit à toute outrance et le fit massacrer dans les montagnes de Commanna, où le saint évêque avait espéré trouver un asile. Guyomarch mourut en 1179, laissant un fils du même nom, homme d'une force prodigieuse, puisque, d'un seul coup de poing, il assommait le cheval le plus

---

(1) Tantæ nobilitatis erat, tantique supercilii, ut nunquàm Henrico potenti animum indulserit in Angliam venire. Guill. Malmesbur, liv. 2.
(2) Nec Deum timebat, nec hominum verebatur. Robert. de Mont.

vigoureux. Ce nouvel Hercule était né au château de la Roche. Guillaume l'Armoricain, Philipp., liv. 3 :

Quid paganellos referam, geminosque Leones
Britigenas fratres Herveyum cum Guidomarcho,
Quorum præsidio generosa Leonia pollet ?
Hic nuper coràm nobis durissima pugno
Tempora fregit equi, mortemque subire coëgit,
Ichonomumque (1) sui patris nihil ominùs ictu
Solius pugni, prægrandi corpore monstrum,
Coràm patre suo, morti succumbere fecit.

Le même auteur, livre 8 :

Conanusque brevis, qui nunc dominatur
Belligero Britoni, quem terra Leonica nutrit,
Cujus pater antè suus Guidomarchus, amico
Fœdere conjunctus Francis, regi Philippo (2) :
Corpore qui tam fortis erat, quòd fregerit uno
Tempus equi pugno, soloque peremerit ictu
Præpositum ipse suum prægrandi corpore monstrum,
Cui pugno duri perfregit verticis ossa (3).

En 1241, mourut au château de la Roche, l'intrépide Hervé-de-Léon, qui, dans son tems, fit la guerre au duc Jean Léroux et brûla Quimperlé.

En 1359, Hervé-de-Léon, autre guerrier fameux dans nos annales, écrivait de la Roche Morice des lettres affectueuses à son cher et très-cher oncle Guillaume-du-Chastellier, qu'il priait bien de saluer sa belle tante (4).

La Roche était, à cette époque, un séjour agréable. Les comtes y donnaient des fêtes brillantes, dont on trouvait la description dans des lettres de 1336 (5); mais ces lettres n'existent plus. Nous savons seulement qu'Erard-de-Léon vivait en petit souverain dans son château de la Roche, en 1360; qu'il y avait sa garde, ses pages, son connétable..... Voici du reste quelles étaient à la Roche les prérogatives des comtes ou vicomtes de Léon :

« Est-il que de tout temps la seigneurie de Léon a » esté emparée d'un très-bon fort et grand chasteau fort

(1) Barthius corrige ce mot par celui d'*Ickneumonem* et croit que c'était une espèce de serpent, à grosse tête, avec la queue retroussée.

(2) Philippe-Auguste.

(3) On voit que le poëte, en ces deux endroits, ne parle que de Guyomarch, et les historiens bretons ont attribué cette force prodigieuse à Conan-le-Court, son fils. V. Barthius, pag. 165.

(4) Amice de Léon.

(5) Dit un aveu du premier février 1696.

» et puissant de deffense autant et plus que chasteau de
» Bretagne, nommé la Roche-Morice, qui grandement
» a servy et peut servir quand le cas en adviendra à la
» tuition et garde des biens subjets de tout le païs.

» Auquel chasteau y a eu de tout temps capitaine,
» lieutenant et garde cotidiennement, laquelle capitai-
» nerie vault communs ans audit capitaine de trois à
» quatre cens livres, et mesme n'est le guet en icelle
» seigneurie levé qu'en la dixième partie d'icelle Sei-
» gneurie.

» Auxquels chasteau et capitaine lorsque la mer ou
» costé de vers la terre dudit vicomte est prins aucuns
» Morhotz (1), les preneurs sont subjets sous peine de
» grosses amendes les apporter et offrir audit capitaine
» qui les pourra prendre et retenir à juste prix pour
» ledit vicomte. Et est tout ce vray et notoire au païs
» et en la partie (2).

» Auquel chasteau le vicomte a droit de créer et mettre
» gouverneurs, capitaines, lieutenans, concierges et
» portiers avec le devoir de garde et guest tant sur ses
» hommes en proche qu'arrière-fief qui se leve par les
» gouverneurs et capitaines establys audit chasteau à
» raison de 6.s 3.d monnoye pour chacun an sur chacun
» feu, estage et mesnage des dits hommes.

» Aussi a droit ledit seigneur d'avoir grandes pesche-
» ries, tant au dessus du pont de Landernau entre les
» terres qui relèvent de luy qu'au dessous dudit pont,
» tant de Saulmons, chevrettes, que tous autres poissons
» mesme royaux en la rivière d'Elhorne, tant du costé
» de Dirinon, Loperchet et Plougastel en Cornouaille
» que de celuy de Léon, que mesme en toutes autres
» rivières et costés de mer de la dite principauté. Les-
» quels pescheurs sont obligés d'apporter audit seigneur,
» ou dans son absence à son capitaine de la Roche-
» Morice, les dits poissons royaux en leur payant un
» modique prix; avec la propriété des rivières qui
» coulent dans l'estendue de ladite principauté des isles
» et islots qui s'y sont formés et par exprès dans la rivière
» de Landerneau jusques à la croix qu'on nomme vul-
» gairement la croix des Coustumes: jusques auquel

(1) Morhot approche assez de *Morhouc'h*, qui est le nom breton du marsouin; mais le marsouin n'est pas un mets friand.

(2) V. D. Morice, hist., tom. 2., à la fin, pag. CLXXIIJ.

» endroit joignant le port de Kerhuon, ledit seigneur
» prend les droits de ports et havres et autres droits. » (1)

En 1376, Guillaume Riou prenait le titre de connétable de la Roche-Morice.

En 1391, Alain, vicomte de Rohan, possesseur de ce château (2), y établit pour lieutenans et gardes Goello Hervé et Guehomar Manfuric, pendant son voyage avec le roi.

En 1421, le duc Jean V permit à ce vicomte de percevoir des droits sur les vaisseaux entrant à Landernau, pour en employer le produit à la réparation de son châtel de la Roche, qui est sur port de mer et en danger (3).

Le 22 novembre 1472, le duc François II institua Louis-de-Rosnivinen, capitaine de la Roche, en l'absence du vicomte de Rohan.

Ce seigneur ayant disparu subitement de son château, pour passer à la cour de Louis XI, le duc avait pris de là occasion de disposer de la place, de la faire réparer et d'y nommer un commandant, « destituant dudit office » tous autres qui par avant ces heures y auraient esté » instituez par le dit vicomte ou ses curateurs. »

Louis-de-Rosnivinen étant mort en 1479, le duc donna la garde du château à Guillaume, fils puîné de Louis, « se confiant à plain sur la loyauté et diligence » de ce bien aymé et féal escuyer. » Rosnivinen eut ordre de se renfermer dans la place avec six hommes, qui devaient y résider en habit de guerre et à cent sous par mois chacun.

Mais quand on voulut entrer dans la place, on en trouva les portes bien fermées. Alain-de-Rosnivinen, seigneur de Keranc'hoat, prétendant, comme aîné noble, qu'il devait succéder à son père dans le gouvernement de la Roche, de préférence à Guillaume, son frère cadet, s'était emparé des clefs du château, qu'il ne voulait plus rendre, malgré l'ordonnance du duc. Il fallut, pour l'y contraindre, avoir recours aux voies judiciaires, et le

(1) Ancien aveu de la principauté de Léon.

(2) Du chef de sa mère, Jeanne-de-Léon, à laquelle il succéda dans la vicomté de Léon, le 19 septembre 1372.

(3) On dit que cette forteresse est sur port de mer, encore bien que l'Elhorne ne soit pas navigable en cet endroit, parce qu'on a toujours considéré le château de la Roche comme citadelle et dépendance de Landernau, qui est sur port de mer.

16 février 1479. Alain fut condamné, à la barre de Lesneven, *à bailler les clefs du chasteau et les biens y estans* à son frère Guillaume, qui fut mis en possession par Yves-de-Keraudy, receveur du lieu.

Pendant la guerre des Bretons contre Charles VIII, des rebelles se rendirent maîtres de la Roche, dont ils furent bientôt chassés par les gens du roi, à l'aide du sire de Léon; mais ces derniers ayant d'autres places à garder, démolirent ce château, dont il ne restait plus qu'une tour en état de défense. Les vassaux de la principauté, sous prétexte de cette démolition, ne voulaient plus faire le guet. Le vicomte en porta ses plaintes au Roi, qui, « sur le bon motif que la démolition n'avait esté » faite que pour son service, manda à ses officiers de » Lesneven de faire jouir ledit seigneur du droit de » guet paisiblement et sans trouble, lesquels officiers » firent lire et publier ces lettres aux plaids de leur juris- » diction le 12 octobre 1492. »

En 1577, Troilus-du-Mezgonëz s'intitulait marquis de la Roche et baron de Joyeuse-Garde (1). C'est ce brillant et généreux chevalier qui consola Catherine-de-Médicis dans le tems où cette princesse, en proie à ses douleurs, faisait graver sur les colonnes de l'hôtel de Soissons, les emblêmes de son veuvage, des couronnes, des trophées, des C et des H entrelacés (2), des miroirs brisés, des lacs d'amour déchirés.

Il paraît que Troilus avait eu un grand procès à soutenir contre le vicomte de Rohan, pour les deux titres qu'il portait; car le registre manuscrit de Blain parle d'un sac de procédures, mémoires, consultés, lettres, traités et réglemens échangés entre le marquis de la Roche et Mgr. de Rohan, ès-années 1571, 1576 et 1578.

Tels sont les documens que j'ai puisés dans l'histoire et dans quelques vieux titres sur la Roche-Morice, dont le donjon en ruines, et livré au silence, lutte encore avec obstination contre la loi du destin. En 1719, il existait

(1) Il avait aussi le titre de Vice-Roi de Terre-Neuve. « C'estait » un héros si accomply, que les plus grands hommes de l'estat ont » dit que la charge de maréchal de France ou de gouverneur de » province estait la moindre de celles qu'il pouvait espérer de la » munificence de son prince, si le malheur des tems ne l'eust arresté » prisonnier en 1589. (Entret. de Furic.)

(2) Les C désignent Catherine, et les H, Henri II, son époux.

à la Roche d'anciens débris de tours, qui firent l'admiration de l'ingénieur Deslandes. Ce savant antiquaire crut voir dans les souterrains du château un monument des Celtes. Ces souterrains, qui passaient sous la rivière d'Elhorne, ont été bouchés pour éviter les accidens qu'une imprudente curiosité pouvait occasionner.

MIORCEC DE KERDANET.

N. B. Cet article doit servir de supplément à ce que j'ai dit de la Roche, pag. 28 et 29 du petit *Voyage au château de Joyeuse-Garde.* A Brest, de l'imprimerie de Michel. (Voyez le dernier n.° du *Lycée*, page 261.)



ANTIQUITÉS.

La Société Académique de la Loire-Inférieure vient de recevoir, de la part de M. François Rever, l'un de ses correspondans, des modèles en plâtre d'un autel taurobolique qui existait, il y a quelques années, sur le Mont-Dol, et dont l'abbé Dérie a fait mention dans l'Histoire Ecclésiastique de Bretagne, d'après les notes que lui avait communiquées M. Rever lui-même. Ces modèles d'un monument qui n'existe plus et qui est presque entièrement oublié des savans, sont d'autant plus intéressans, que M. Nadaud, dans la dernière livraison du *Lycée*, n'a donné que des renseignemens insuffisans sur ce temple, et que la désignation de pierre trouée qu'il donne à la pierre supérieure du Taurobol, n'en peut donner l'idée.

Ces objets sont accompagnés de quelques autres figures en plâtre, représentant des antiquités trouvées par le même savant dans les ruines de Corseul.

M. Rever annonce en même-tems à M. Richer, par l'entremise duquel il a communiqué ces différens objets à la Société Académique, qu'il s'occupe de recherches sur Duguesclin. Déjà, il a reçu, en *fac simile*, la copie de l'épitaphe que la ville du Puy conserve du héros Breton. Il va la faire lithographier, ainsi que celle qu'on voit à Dinan.

ÉLÉGIE.

Viens, la brise du soir a rafraîchi la plaine,
Du doux parfum des fleurs le ciel est embaumé;
J'ai besoin de hâter ma démarche incertaine
Je m'appuîrai sur toi, viens, ô mon bien aimé!

Déjà, le jour fait place à la voûte étoilée,
La nuit sème les cieux de mille astres divers,
Et la lune, montant dans le vide des airs,
Sous un nuage obscur roule à demi-voilée.

Au bruit sourd de nos pas, par l'écho répété,
Le triste oiseau des nuits bat ses ailes funèbres,
Puis, le regard sur nous lentement arrêté,
D'un vol lugubre et lent, il fuit dans les ténèbres.

Oh! n'allons pas plus loin: sous cet abri sauvage
Que de fois j'ai tremblé de respect et d'effroi;
Que de fois de mes pleurs j'y baignai mon visage!
Mais j'étais seule alors, et je suis près de toi.

J'ai peine à soulever ma mourante paupière,
Mes pieds mal affermis ne me soutiennent plus:
Mon ame, s'exhalant en regrets superflus,
Jette péniblement ses regards en arrière.

J'ai passé comme l'onde à travers les roseaux,
Ou comme de la nuit le pâle météore
Qui, glissant tristement sur le sommet des eaux,
Fixe un instant la vue, et soudain s'évapore.

Ami, je vais mourir: l'instinct de mes douleurs
Pénétra dans mon cœur avec l'être et la vie.
Enfant, sur le tombeau d'une mère chérie,
Je cherchais de l'ombre et des fleurs.

Semblable au faon craintif qui fuit sur les montagnes,
J'aimais la solitude et le repos des bois;
Partout, même au milieu de mes jeunes compagnes,
J'errais sans sourire et sans voix.

J'aimais le cri plaintif de la jeune cigale,
Et son chant monotone aux jours purs de l'été,
Ou d'une nuit d'hiver à la fois sombre et pâle
La muette solennité.

Comme le passereau, faible et traînant son aile,
Egaré loin du nid qui vit son premier jour,
Crie et cherche l'abri de l'aile maternelle
Et soupire après le retour;

De même, sur la terre où j'étais exilée,
Mon ame se courbant sous le fardeau du sort,
Ivre d'un saint amour, lasse d'être isolée
Ne soupirait qu'après la mort.

Mais, je te vis : par toi ma douleur fut calmée;
Je m'éveillai d'un songe et j'entrevis le jour;
Je sentis le bonheur d'aimer et d'être aimée :
L'espérance est sœur de l'amour.

Je puisai dans tes yeux l'oubli de ma tristesse;
Ignorant l'art trompeur qu'on appelle charmer,
Je riais des écarts de l'humaine faiblesse;
Je ne savais rien que t'aimer.

Un jour, nous étions seuls, tu parlas de l'absence;
D'un nuage de pleurs ton regard fut voilé,
Puis, tu restas sans voix, je compris ton silence:
Ton cœur m'avait déjà parlé.

Que je hais ce grand nom de gloire, de fortune!
Mot vide et désolant qui ne dit rien au cœur:
Dis-moi, ce lourd fardeau, dont l'éclat importune,
Vaut-il donc un jour de bonheur?

Vaut-il un seul soupir de l'objet qu'on adore,
Le doux son de sa voix, l'attrait de son regard,
Ou, ce sourire ô Dieu! plus ravissant encore,
Sur sa bouche errant au hasard!

Mais tu partis...... alors, sous le mal qui me glace
Mes jours ont décliné, sans espoir et sans bruit,
Comme un dernier rayon qui pâlit et s'efface
Devant les ombres de la nuit.

En vain je t'ai revu : contre ma main glacée
En vain ta main brûlante imprima sa chaleur;

La pâleur de mon front n'en fut point effacée
Mon cœur trembla contre ton cœur.

Déjà la mort, sur moi jetant sa serre immense,
Comme un hideux vautour à sa proie attaché,
Consumait lentement de ma frêle existence
Le fil à jamais arraché.

Le Ciel en soit béni ! je m'incline et j'adore !
Le Dieu dont la main frappe et guérit tour-à-tour,
Même en nous éprouvant, nous donne trop encore
S'il nous a laissé notre amour.

J'ai voulu saluer à mon heure dernière
D'un adieu sans retour cet asile enchanté;
J'ai voulu t'y parler, prête à quitter la terre,
D'amour et d'immortalité.

Tiens, prends ce chapelet, cette croix adorée :
Bien des fois de mes pleurs je l'arrosai pour toi;
De ces cheveux flétris, hier j'étais parée,
Garde-les pour l'amour de moi.

Prends cet anneau, ce livre, et la fleur fraîche éclose
Qui sur mon sein mourant, hélas ! va se flétrir :
Je te l'offre en tremblant..... vois.... c'est si peu de chose,
C'est tout ce que je puis t'offrir.

Mais pourquoi dévorer ta peine et ta souffrance ?
Ne baisse point ainsi tes yeux vides de pleurs:
Le chrétien ne doit pas opposer en silence
Un front d'airain à ses douleurs.

Fléchissant le genou sous la main qui l'éprouve,
Il incline en pleurant son front sous le Seigneur;
Il implore son Dieu, le Dieu qui fait qu'on trouve
L'espérance auprès du malheur.

Pleure, ô mon bien aimé, pleure, mais en silence,
Contre l'arrêt d'en haut ne va pas murmurer.
J'en ai fait dès long-tems la triste expérience,
Va, c'est un bonheur de pleurer.

Nous nous retrouverons loin de ce monde aride
D'où le bonheur s'enfuit comme l'ombre au matin,
Voyageurs égarés, la sainte foi nous guide :
Le port est au bout du chemin

Sur son aile d'azur l'espérance m'enlève ;
Elle adoucit l'horreur de nos derniers adieux :
La mort n'est pas la mort, c'est une absence, un rêve,
Dont le réveil est dans les cieux.

Là, de félicités nos ames éperdues
Goûteront de l'amour la pure volupté,
Et, dans le sein de Dieu pour jamais confondues,
S'aimeront pour l'éternité.

J. BOUTEILLER.



TRADUCTION

DE LA 21.e ODE D'HORACE, DU 1.er LIVRE.

A VIRGILE.

O douleur ! ô perte cruelle !
Ami si cher et si fidèle,
Peut-on cesser de te pleurer ?
Ordonne-moi des chants funèbres,
Toi, qui vantes les morts célèbres ;
Melpomène, viens m'inspirer.

Quintilius à la nature,
Malgré la vertu la plus pure,
A payé le tribut fatal !
Amour du vrai, justice austère,
Fidélité que rien n'altère,
Quand trouverez-vous son égal ?

Nous devons des pleurs à sa cendre ;
Plus que tous, tu dois en répandre,
Virgile, ô toi qu'il sut chérir.
Mais en vain ta douleur plaintive
Demande au destin qu'il revive :
Il n'a vécu que pour mourir.

Non, quand, sur ta lyre sacrée,
Ta voix, par Orphée inspirée,
Rendrait les sons les plus touchans ;
Tu ne pourrais à la lumière
Rappeler son ombre légère,
Ni la ranimer par tes chants.

Fidèle aux lois du sort barbare,
Parmi les ombres du Ténare,
Mercure vient de la ranger.
Malheur affreux et sans remède !
Appelons le tems à notre aide,
Pour le rendre au moins plus léger.

Y. PÉR*****, DE LANNION.

FRAGMENS D'UN POEME
SUR
L'IMMORTALITÉ DE L'AME.

(Voyez les pages 42 du 1.er vol. et 126 du 2.e)

. . . .

Que l'homme semble grand, lorsqu'il dompte les mers
Et que d'un pôle à l'autre il parcourt l'univers!
Qu'il est grand, lorsqu'armé des traits de l'éloquence,
Il combat l'oppresseur, plaide pour l'innocence,
Tonne dans la tribune et défend à la fois
Et la cause du peuple et le pouvoir des rois;
Quand, par de nobles chants proclamant la victoire,
Des héros qu'il célèbre il partage la gloire,
Ou qu'en vers plus touchans il consacre à jamais
Les bienfaiteurs du monde et les arts de la paix!
Qu'il est plus grand encor, quand la chaire sacrée
Retentit des accens de sa voix inspirée,
Qu'il attaque et confond l'incrédule orgueilleux
Et montre au vrai chrétien la palme dans les cieux!
Mais, d'un seul trait, de l'homme achevons la peinture:
Eh! qui méconnaîtrait sa céleste nature?
De l'infini, ses yeux sondent la profondeur;
Il franchit l'univers, s'élève au grand moteur,
Redescend en lui-même et, contemplant son ame,
Y voit de la vertu briller la sainte flamme.
Quoi! je puis m'élancer à la divinité,
Connaître, admirer ordre, harmonie et beauté,
Triompher de moi-même, aimer le bien, le faire,
Et je m'abaisserais à la brute grossière!
Raisonneur insensé, cesse de t'avilir.......
Mais tes efforts jamais n'y sauraient parvenir;
Contre ta propre erreur dépose ton génie,
Ton noble cœur dément une doctrine impie,
Et l'abus que tu fais de tant de dons heureux
Prouve, en dépit de toi, ta grandeur à mes yeux.
Déchire le bandeau, change enfin de langage,
Et ne rejette plus ton brillant apanage.

— « Mais toujours exister ! quel chimérique espoir !
» Je ne puis le comprendre. » — Eh ! peux-tu concevoir
Que d'un jour, d'un seul jour le ciel t'ait laissé maître?
Le miracle n'est point de continuer d'être,
Mais d'avoir commencé. Si d'un bras criminel
Tu prétends de son trône arracher l'éternel,
Si Dieu n'existe point, tout n'est plus que mystère ;
Si tu souffres un Dieu, l'obscurité s'éclaire,
Il n'est plus après lui de prodige à mes yeux
Et je prends hardiment ma place dans les cieux.
. . . .
Plus je rentre en moi-même et plus j'y trouve écrit :
» Sois juste : ton bonheur en sera le doux fruit. . . . .
— « Le bonheur ! pour le juste, il n'est point sur la terre;
» Le vice a des autels, le crime seul prospère.....
» Vertu, fantôme vain, fuis, j'abjure tes lois;
» A quoi m'a-t-il servi d'obéir à ta voix ?
» Vertu, tu m'as trompé. — Que dis-tu, téméraire ?
» Qui ! moi ! j'ai refusé de payer ton salaire !
» As-tu cessé de vivre ? Ah ! calme ce transport ;. . .
» Attends pour me juger, ce grand maître, la mort. »
Son équitable arrêt rétablit la balance.
Ce n'est que du tombeau que date l'existence.
Le tombeau seul de l'homme éclaire le destin,
Et l'énigme à nos yeux est dévoilée enfin.
Sur l'avenir, le juste appuyant sa faiblesse,
Se rit des vains écueils qui l'entourent sans cesse,
Et son esquif, vainqueur et des vents et des flots,
Vole vers le rivage, où l'attend le repos.
Qu'il regarde en pitié les choses de la vie !
Fort de l'espoir certain dont son ame est nourrie,
Du droit sentier jamais il n'écarte ses pas,
Et si l'iniquité le condamne au trépas,
Sans pâlir à l'aspect du glaive qui s'apprête,
Il regarde le ciel et présente sa tête.
Honneur du nom français, ô généreux d'Assas !
Quel prix espérais-tu recueillir ici-bas,
Quand, la nuit, sans témoins, martyr de ta vaillance,
Dédaignant d'acheter tes jours par ton silence,
Tu refusas de vivre et sauvas par un cri
Les tiens qu'allait surprendre un perfide ennemi ?
Que t'importait alors que d'un tardif hommage
La postérité dût honorer ton courage ?

Une palme plus noble éclatait à tes yeux ;
Et ta créance était inscrite dans les cieux.
Doux besoin de survivre ! à ton charme invincible,
L'ingrat, l'aveugle athée est lui-même sensible ;
Et son esprit a beau se complaire en l'erreur,
Ses vains sophismes sont réfutés par son cœur.
Que de fois, plein d'orgueil, il s'est dit : « Mon ouvrage,
» De nos derniers neveux ira forcer l'hommage ;
» Je me verrai renaître en de nombreux enfans ;
» Mon nom surnagera sur l'abyme des ans. »
C'est ainsi que plongeant en des siècles sans nombre,
Des tems qui ne sont point il voudrait percer l'ombre.

....

Rien ne peut enchaîner l'audace de nos vœux
Un éternel lien unit l'homme et les cieux.
Atôme imperceptible, égaré dans l'espace,
Un invisible point marque à peine sa trace,
Et déjà sur son front qu'il dresse avec fierté,
Eclatent les rayons de l'immortalité.

....

DUFAY DE LIVOYS.

LES DERNIERS ACCENS D'UN TROUBADOUR.

A M.me *****.

Bientôt, je subirai mon sort.....
Ah ! bientôt j'aurai cessé d'être !
Pourrais-je redouter la mort ?
La mort est un bienfait peut-être !

De vivre j'ai perdu l'espoir,
Et je tiens encore à la vie :
Mon trépas, je dois le prévoir,
Affligerait trop mon amie.

Déjà retombent sur mon cœur
Les pleurs qu'il lui ferait répandre ;
Oui, de l'excès de sa douleur
Je puis tout craindre, tout attendre !

Digne et tendre objet de mes soins,
Qu'elle me cache ses alarmes :
Ah ! je préfère être aimé moins
Plutôt que de causer ses larmes.

BLANCHARD-DE-LA-MUSSE.

LA MORT DE CICÉRON.

Pièce imitée, en plusieurs passages, d'une Silve de BÈZE.

Loin du Tibre asservi fuyait la liberté :
Abdiquant ses vertus, son antique fierté,
Le peuple jadis Roi trahissait l'immortelle,
Quand Brutus expirait en combattant pour elle.
Plus de frein aux tyrans : sous leur triumvirat,
On ne vit bientôt plus que l'ombre d'un Sénat,
Qui, décimé, tremblant sous la toge avilie,
Laissait planer la mort sur Rome et l'Italie.

L'intérêt, qui mit fin à leurs divisions,
Scella leur pacte affreux par des proscriptions.
Malheur à qui résiste à leur joug sanguinaire !
Tremblez, Romains, entr'eux le crime est solidaire:
Des fureurs de Sylla les lâches héritiers
Livrent l'amitié même au fer des meurtriers.

Dès ce jour, l'équité, l'amour de la patrie,
Ce feu si noble et pur que hait la tyrannie,
Aux yeux des proscripteurs sont autant de forfaits:
Le crime triomphant ne pardonne jamais;
La vengeance l'égare à travers les abymes;
Il lui faut des bourreaux, il lui faut des victimes :
C'est l'histoire du monde; en des tems désastreux,
Les plus justes mortels sont les plus malheureux.

Mais quel est ce vieillard qui livre sa fortune
Aux caprices d'Eole, au courroux de Neptune ?
La haîne a donc aussi proscrit ses derniers jours ?
Il s'exile; et celui dont l'utile secours
Des plus affreux complots conjura la tempête,
Ne sait plus désormais où reposer sa tête.
Que lui servit, hélas ! de sauver son pays,
De l'arracher sanglant à des bras ennemis,
Quand de Catilina les hordes homicides
Déchaînaient contre lui leurs fureurs parricides ?
Criminels plus heureux, Octave et ses rivaux
Ont dévoré le fruit de ses nobles travaux.
Et vous, qui l'inspiriez, Dieux ! protecteurs du Tibre,
Qui souffrez l'esclavage où fut un peuple libre,
Dirigez son exil vers des climats lointains.

Puisse-t-il y cacher sa gloire et ses destins !
Vain espoir ! l'élément qui porte ce grand homme
Semble agir contre lui de concert avec Rome
Et de ses ennemis servir l'affreux dessein :
Vingt fois, pour l'engloutir l'abyme ouvre son sein,
Vingt fois, il se referme et repousse au rivage
Son vaisseau foudroyé par les feux de l'orage.

L'Ausonie a revu l'illustre fugitif.
On dit qu'à son aspect soudain un cri plaintif,
Présage trop certain d'événemens funestes,
S'échappa lentement des demeures célestes ;
Mais Cicéron, en proie aux plus vives douleurs,
Ne sait point s'attendrir sur ses propres malheurs ;
L'objet de ses chagrins, c'est la chute profonde,
C'est l'avilissement de la reine du monde.
Ainsi, le voyageur, explorant l'univers,
De ses doctes regrets va peupler les déserts :
Où fut Thèbes gémit, gémit où fut Palmyre,
Et baigne de ses pleurs les débris d'un empire.

Où sont-ils, ces amis, ces cliens si nombreux,
Qui marchaient à sa suite en des jours plus heureux ?
Les uns se sont vendus au pouvoir qu'il déteste,
Et la proscription a dispersé le reste.
Mais il conserve encor quelques vieux serviteurs (1) ;
Et ni l'ardent courroux de ses persécuteurs,
Ni cet horrible état de crise et de détresse,
Rien ne peut comprimer l'essor de leur tendresse.
Ce n'est point cet amour dont l'élan passager

---

(1) Bèze, en parlant de la foule des serviteurs qui entouraient Cicéron, s'exprime ainsi :

...... *Simul undique magna*
Circumstabat herum servorum turba.....

Si ce cortége était aussi considérable, ne doit-on pas être surpris de son inaction au moment du danger ? N'avait-il préparé ses armes que pour en faire une vaine parade ? L'éloge que l'auteur latin fait de leur zèle et de leur dévouement tombe de lui-même, puisque l'événement ou plutôt son silence semble attester le contraire.

Sans doute il serait consolant pour l'humanité de voir le parti du malheur et de la vertu se grossir dans les calamités publiques ; mais l'expérience de tous les tems nous démontre assez que le cortége des vaincus et des proscrits se réduit à bien peu de chose.

J'ai donc pensé qu'il était plus convenable de représenter Tullius accompagné seulement de quelques vieux serviteurs dont il enchaîne le courage pour n'exposer que sa tête au fer des satellites. Ce dernier trait, outre qu'il agrandit le héros, est conforme à l'idée qu'on doit se faire de la magnanimité de ce père de la patrie.

Naît avec la faveur et meurt dans le danger.
Un noble dévoûment n'est jamais infidèle,
S'attache à l'infortune et s'accroît avec elle :
Telle on voit leur tendresse, en cette extrémité,
L'entourer du rempart de sa fidélité.
Les uns, pour le défendre, ont préparé leurs armes ;
D'autres, le soutenant, les yeux baignés de larmes,
Déposent sur un char ses membres languissans.
Mais il faut fuir : déjà, des groupes menaçans,
Ingrats qu'il protégeait aux jours de sa puissance,
Jusques à l'outrager portent leur insolence ;
Et cependant c'est lui, qui, naguère adoré,
D'une commune voix, par ce peuple enivré,
(Souvenir encor cher à son ame flétrie !)
S'était vu proclamer père de la patrie.

Mais où l'infortuné portera-t-il ses pas ?
Entouré d'assassins, comment fuir le trépas ?
De tous côtés d'Antoine errent les satellites ;
Et ce champ de la mort est un champ sans limites.
En vain pour le soustraire aux coups des forcenés,
Par des sentiers obscurs, des chemins détournés,
Son escorte fidèle a dirigé sa fuite,
La vengeance l'observe et s'élance à sa suite.
Dieu ! quel objet sinistre a frappé ses regards !
Il voit des oppresseurs les sanglans étendards.
Il voit Herennius, guidant une cohorte,
Comme un tigre affamé, fondre sur son escorte.
Ce même Herennius...... Juste ciel, quelle horreur !
Cicéron lui sauva l'existence et l'honneur,
Alors que libre encor, du haut de la tribune,
Il tonnait tour-à-tour pour Rome et l'infortune.
Telle est, dans tous les tems, la fureur des partis !
Ses zélés serviteurs sont bientôt investis.
Contre tant d'assaillans que pourrait leur courage ?
Inquiet sur leur sort, redoutant le carnage
Que la haîne médite et promet aux soldats,
Tullius, d'un coup d'œil, a retenu leurs bras.
L'infâme Herennius, que la vengeance anime,
Déjà pour l'immoler réclame sa victime.
Que fera Cicéron ? Ses services passés
Dans le cœur de l'ingrat sont-ils tous effacés ?
Daignera-t-il lui tendre une main désarmée ?
Cette éloquente voix dont Rome était charmée,

Ce don de captiver, ce talent d'émouvoir
Qui sur un peuple entier avait tant de pouvoir;
Ranimant, tout-à-coup, sa première énergie,
Des soldats inconstans peut calmer la furie....
Ah! l'innocent doit-il gémir et supplier?
C'est le coupable seul qui doit s'humilier.
La terreur ne peut rien sur cette ame affligée.
Mais Rome dans les fers et dans le sang plongée,
Soixante ans de vertus, l'amour de son pays,
La liberté vaincue et ses saints droits trahis,
Dans un si grand danger, voilà ce qui le touche.
Il étouffe un soupir expirant sur sa bouche.
» Tournez le char », dit-il. Par un dernier effort,
Comme on marche au triomphe, il s'avance à la mort,
S'arrête et tend soudain sa tête magnanime.
O surprise! Touché de cet effort sublime,
Le soldat, sans frémir, ne peut envisager
Le vieillard qu'à l'instant il brûlait d'égorger;
Et voyant cette tête au glaive désignée,
Qui, sous le coup mortel, s'incline résignée,
De son chef inhumain n'écoutant plus la voix,
Il cède à la pitié, pour la première fois,
De sa sanglante main sent échapper ses armes,
Et, troublé, se détourne en répandant des larmes.
Fier de se signaler par un crime éclatant,
Dévorant en espoir le prix qu'il en attend,
Un seul est insensible: enflammé de colère,
Un seul veut consommer le meurtre qu'on diffère.
« Qui peut vous arrêter? Lâches, éloignez-vous,
» S'écrie Herennius; sans attendre vos coups,
» D'un rebelle odieux délivrant l'Italie,
» Je saurai bien venger César et la patrie. »
Il dit, jette sur eux un regard menaçant,
Et, sur son bienfaiteur aussitôt s'élançant,
Le frappe: du martyr la tête vénérable
Roule en tombant aux pieds de ce monstre exécrable!...
Qui le croirait? La mort ne l'a point satisfait:
A ce crime, son bras joint un nouveau forfait:
Avec la même épée encor toute fumante,
Du sang de l'innocent rougie et dégoutante,
Il coupe cette main dont la témérité
Légua les mœurs d'Antoine à la postérité,
Et par une peinture éloquente et fidèle,
Sut rendre de ses jours l'infamie éternelle.

Alors, laissant les siens et le tronc mutilé,
Sûr que son zèle affreux ne peut être égalé,
Le tigre, d'une main, par le meurtre échauffée,
Court offrir aux tyrans cet horrible trophée.

C'est ainsi que périt, sous le glaive assassin,
L'ornement du barreau, l'orgueil du nom romain.
Phébus vit à regret un trépas si funeste,
Et d'un nuage épais, voila son front céleste.
Les muses de la Grèce ont regretté ses jours.
Celles du Latium le pleureront toujours.
Le Tibre, au sein des nuits, entendra sur ses rives,
Comme une amante en deuil, gémir leurs voix plaintives,
Et, témoin immortel d'immortelles douleurs,
Aux flots silencieux verra mêler leurs pleurs.

CITERNE JEUNE.

LE PARTI PRUDENT.

*A M.elles MARIE-ROSE ET LAURE *****.*

Quel eût été mon embarras
Si, dans le printems de ma vie,
On m'eut dit : tu te fixeras
Près de *Laure* ou près de *Marie* ?
Riche de talens et d'appas
Et sœur adoptive des grâces,
Laure, qui ne s'en doute pas,
M'aurait entraîné sur ses traces !
Aimable organe de l'amour,
Lorsque de *Marie*, à son tour,
J'eusse entendu le doux langage,
A des accens aussi flatteurs
Comment refuser son suffrage ?
Quel parti prendre ? En homme sage,
Mes amis, entre les deux sœurs
J'aurais partagé mon hommage.

BLANCHARD-DE-LA-MUSSE.

LE BONHEUR.

Où trouver ce bonheur, le seul but de notre Etre ?
Partout c'est son image, et ce n'est jamais lui !
L'homme, en s'étourdissant, croit enfin le connaître ;
Mais, s'il n'est pas trompé, son cœur s'ouvre à l'ennui.

*

L'un, d'un esprit fougueux flattant l'inquiétude,
Dans un monde inconnu se plaît à s'élancer ;
D'un art qu'on n'apprend point l'autre a fait une étude,
Et n'arrive au repos que pour le dépasser.

*

Quand du monde à nos yeux resplendit la lumière
Enivré par ses sens, l'homme croit au bonheur :
Un jour, encore un jour, tout n'est plus que poussière,
Et la joie imparfaite expire dans son cœur !

*

Quel flambeau va guider sa raison incertaine ?
Quel flux de goûts changeans pour un Etre immortel !
C'est un ange., un insecte ! et chaque objet l'entraîne :
Son penchant à la terre et le remords au ciel.

*

Enfant ingrat tombé de la voûte céleste,
Dans la fange du monde il rampe enseveli,
Se plaint du poids du tems, d'un instant qui lui reste....
Ah ! s'il se trouve heureux, son bonheur est l'oubli !

*

Qui sourit à trente ans aux voluptés du monde ?
Qui se croit sur la terre en un lieu de repos ?
Ce théâtre immobile a coulé comme l'onde.
Enfin l'homme s'éveille au milieu des tombeaux.

*

Trouvez donc un Œdipe à cette énigme obscure ?
A chercher le bonheur chacun est occupé,
Chacun, de son mécompte accusant la nature,
Lui crie en gémissant : pourquoi m'as-tu trompé ?

*

Décoré du grand nom de fils de l'harmonie,
Ici l'homme en délire évoque les héros.

Sous le joug de l'école étouffe son génie
Et consume ses jours à cadencer des mots.

**

O chimère orgueilleuse ! O vanités profondes !
A tout connaître, hélas ! un autre est parvenu ;
Il pèse les soleils, il mesure les mondes ;
Mais il meurt dans son rêve et ne s'est pas connu.

**

Il est vrai que d'un marbre on charge sa poussière ;
Qu'un rhéteur, à l'œil sec, la harangue avec bruit ;
Qui sait ? de tant de faste elle est sans doute fière ;
Un nom lui reste encore et sa gloire la suit !

**

Que peut désirer l'homme environné d'entraves ?
Le plaisir ? un éclair. La gloire ? un bruit pompeux.
L'or, peut-être ? le soin de s'entourer d'esclaves,
De les imiter même ou de penser comme eux.

*

Il est un âge, hélas ! où, rempli d'amertume,
Donnant toute son âme et ne recevant rien,
L'homme des feux d'amour lentement se consume
Sans rencontrer un cœur qui comprenne le sien.

*

Un ami ! quel trésor !...... Mais l'échafaud s'apprête ;
Le juste, sans défense, est conduit au trépas ;
Ce même ami l'évite, et, détournant la tête,
S'écrie en rougissant : je ne le connais pas.

*

Un trône enfin l'appelle.... A ces hauteurs sublimes,
Sous la pourpre des Rois, qu'il nourrit de dégoûts !
Que voit-on, en effet ? des flatteurs, des victimes,
Un homme dans la foule, et le reste à genoux.

*

Eh ! qu'importe à son cœur l'éclat du diadème !
Quand tout dépend d'un seul, peut-il être séduit ?
Le sage, sans orgueil, se voit au rang suprême :
Plus l'homme est vraiment grand, plus le trône est petit.

*

Ainsi donc, reportant ses regards en arrière,
Du néant des plaisirs chacun est convaincu,

Et l'on ne trouve au bout d'une longue carrière
Que le regret tardif de n'avoir pas vécu !

*

Le tems emporte tout dans sa fuite rapide,
Pourquoi tant s'agiter pour un trajet d'un jour :
Notre dernier plaisir est toujours le plus vide,
Rien ne remplit nos cœurs, hors l'éternel amour.

*

Créés pour vivre ailleurs, notre vie est un songe;
Rien n'est digne ici-bas d'occuper notre cœur.
Un bonheur qui finit n'est qu'un brillant mensonge,
L'espérance toujours aboutit à l'erreur.

*

Dans le fracas des cours, au sein de la retraite,
L'homme a besoin d'un Dieu qui lui serve d'appui:
Partout c'est lui qui manque à notre ame inquiète;
Un monde sans soleil, c'est notre ame sans lui.

ED. RICHER.



A M. DE R*****, SUR LE MARIAGE DE SA FILLE.

Ah ! si je retrouvais cette lyre docile,
Qui répondait jadis aux accens de mon cœur,
Si, sous mes doigts, la corde moins tranquille
Pouvait vibrer encore en chantant le bonheur,
De ce nœud solennel, célébrant la journée,
Ma muse eût pu, sans doute, attacher une fleur
A la guirlande d'hyménée.
Elle aurait peint l'épouse fortunée
De celui qu'elle adore écoutant l'entretien
Et d'un regard pensif contemplant sa famille,
La mère applaudissant au bonheur de sa fille,
Dans un jour où peut-être elle a pleuré le sien...
Que dis-je ? à votre ame ravie
J'aurais offert un spectacle plus doux,
Vos enfans, dans la leur, prolongeant votre vie
Et vous rendant l'amour qu'ils ont reçu de vous.

ED. RICHER.

CHARRUE A DÉFRICHER.

La charrue à défricher, de l'invention de M. Athenas, ayant attiré l'attention générale, lors de l'exposition des produits de notre industrie départementale à la Bourse, dans le mois de septembre dernier; nous croyons faire une chose utile à tous les agriculteurs de la Bretagne, au commencement de la saison des défrichemens, en insérant ici le rapport qui a été fait par M. Thomine, président de la Société Académique, sur les expériences de labourage entreprises avec cette charrue, au mois d'avril dernier.

RAPPORT fait à la Société Académique de Nantes, dans sa séance du 1.er mai 1823, sur la nouvelle charrue de M. ATHENAS, par M. THOMINE, président.

Le premier homme qui a fait une charrue a pu vraisemblablement la faire d'un seul jet de combinaison. C'était la charrue primitive, telle à peu près que le *sabon* dont on se sert aujourd'hui en Crimée, ou l'araire qu'on croit avoir été apportée en Provence par les Phocéens.

L'antiquité de ces sortes de charrues les rend assurément fort recommandables; mais qu'il y a loin d'un pareil instrument à la charrue Belge, à celle de M. Guillaume et à celle de M. Athenas, vice-président de cette Société! Il était bien impossible que celles-ci fussent le produit d'une seule conception. La charrue Belge est célébrée depuis long-tems dans la Société de Genève; celle de M. Guillaume a été proclamée à la Société Royale et Centrale d'Agriculture de la Seine, qui en a fait confectionner un certain nombre à ses frais, pour être envoyé dans les départemens, afin de la faire connaître.

On a dit de cette charrue qu'elle était un bienfait pour l'humanité. Peut-être y a-t-il quelque exagération dans cette manière de s'exprimer. A coup sûr, il n'y en aurait aucune à dire de celle de M. Athenas qu'elle est un bienfait, non-seulement pour le département de la Loire-

l'une ou l'autre de ces deux directions. L'entrure se détermine par les mailles de la chaîne, et par une sellette, qui a un mouvement de rotation sur deux gonds et qui en outre se baisse et se hausse à volonté. Cette innovation serait de peu d'importance, si elle ne se rattachait à un service fort utile de la sellette.

Son usage est de supporter la flèche ou perche de l'arrière-train, dont la pression sur la sellette a été le motif de beaucoup de critiques de la part des agronomes qui préfèrent la charrue sans avant-train.

Si la sellette est perpendiculaire sur l'essieu des roues de l'avant-train, disent-ils, la force de pression de la flèche pousse les roues contre la terre; et il y a une perte, par la décomposition de la force de tirage des animaux.

Si la sellette penche en arrière, la flèche tendra à lui faire faire bascule et à élever le timon : il y aura donc encore déperdition de force, pour ramener celui-ci à l'horizontale.

Enfin, si la sellette penche en avant, la flèche fait peser le bout du timon sur le joug des bœufs; et il faut également un effort, de la part de ceux-ci, pour le relever jusqu'à la ligne horizontale.

Cet inconvénient n'est pas aussi grave que le disent les partisans très-nombreux de la charrue sans avant-train; cependant, on ne peut nier qu'il existe. Feu M. de Barbançois, grand propriétaire et cultivateur, dans le département de l'Indre, a trouvé un moyen simple et fort ingénieux de restituer à l'avant-train la force d'impulsion qui lui est enlevée par celle de pression qu'exerce la flèche sur la sellette. Il consitse à rendre celle-ci mobile sur l'essieu de l'avant-train; en sorte, qu'à quelque degré d'entrure qu'on donne au soc, la flèche et la sellette puissent toujours former un angle droit.

Cette pratique est fondée sur cet axiôme de géométrie : *Que l'angle d'incidence est égal à l'angle de réflexion*. Or, dans la présente supposition, la ligne qui forme celui-ci portant sur l'essieu, elle se prolonge au-delà par une droite impulsive, qui se dirige sous un angle de 45 degrés sur la circonférence de la roue, en avant de la ligne verticale, par l'extrémité de laquelle elle touche à la terre. Or, à ce point d'intersection, la roue ne portant sur rien, elle est chassée en avant par

la pression de la flèche, de la même manière qu'un homme fait avancer une charrette, en montant en avant, sur l'extrémité des rayons de la roue.

On peut encore se rendre aisément raison de cet effet par celui qui fait avancer une brouette. L'homme qui tient les deux brancards sous un plan incliné, la pousse dans cette direction, par une ligne dont la continuation couperait la circonférence de la roue, en avant de sa verticale et la fait ainsi avancer.

Le procédé de M. de Barbançois reste ignoré dans son ouvrage, et personne ne s'en sert. M. Athenas a pensé, avec raison, qu'il n'était pas à négliger, dans la construction d'un instrument qui a de grandes résistances à vaincre, et dont l'action est soumise nécessairement à des décompositions de forces qu'on peut bien atténuer, mais non pas faire disparaître entièrement (1).

Nous ne parlerons pas des autres principes que M. Athenas a suivis, parce qu'ils sont les mêmes que ceux dont il vous a fait part, dans diverses circonstances, et d'après lesquels est construit le modèle en petit, qui se trouve dans notre collection (2).

Après cet examen et cette explication, la charrue de M. Athenas a été mise en expérience, au village de la Grugeai, dans une pièce de landes qui présentait plutôt l'aspect d'un taillis. Elle contenait une grande quantité de chênes doux, dont les renaissances avaient jusqu'à cinq pieds de hauteur. On les avait coupés, dans l'espace destiné à être défriché. Cette pièce inculte et broussailleuse avait été choisie de préférence comme présentant les plus grandes difficultés possibles dans un défrichement.

---

(1) Petit traité d'Agriculture, par M. de Barbançois. Paris 1812, pages 138 à 143.

(2) Ces autres principes sont : 1.° d'employer des roues d'un grand diamètre, qui mettent la ligne du tirage à la hauteur du front des bœufs, ou du poitrail des chevaux ; en sorte que la force de ces animaux ne soit point décomposée par une traction oblique. D'ailleurs, personne n'ignore que les grandes roues facilitent beaucoup le roulage des voitures ; 2.° d'appliquer la puissance ou chaîne de tirage, au point où la plus grande résistance s'exerce sur le versoir ; 3.° de pouvoir labourer à raies larges ou étroites, en rapprochant ou éloignant la roue de droite à volonté, ce qui produit un labour dont toutes les bandes de terre sont renversées les unes à côté des autres, et non chevauchées les unes sur les autres.

On a commencé l'*épreuve* dans un endroit qui ne présentait que peu de racines. On a pu juger d'abord avec quelle facilité la charrue enlevait la bande de terre et la retournait sens dessus dessous. Bientôt, on a atteint le terrain couvert de souches de chênes. La charrue était atelée de huit bœufs de seconde force ; ils étaient conduits par deux hommes ; un troisième dirigeait la charrue et un vieillard la suivait pour dégorger le coûtre, lorsqu'il était embarrassé par de grosses racines ; elles ont toutes été entraînées ou coupées, avec plus ou moins d'effort. Une, entre autres, a fait croire un instant que son adhérence au sol ne pourrait être vaincue ; mais elle a été enfin arrachée.

Les bandes de terre avaient couramment 17 pouces de largeur sur 8 pouces de profondeur. Dans les endroits où l'on rencontrait des buttes, la charrue a creusé jusqu'à 14 pouces. Dès que le soc avait filé sous le gazon, celui-ci se fendillait, comme par un frémissement souterrain, et bientôt il était soulevé, puis renversé par les courbes gauches du versoir, avec l'apparence d'un ruban roulé sur un cylindre, et qu'on dévide en le tirant par une de ses extrémités. Une grande partie des racines était coupée net ; celles qui avaient des chevelus fort étendus, étaient arrachées et rompues.

Pendant la durée du labour, le soc a rencontré deux poudingues en tables ; le premier, d'une vingtaine de livres, a été enlevé ; le second, d'un demi-pied cube environ pesait plus de quatre-vingt livres. Nous vous en présentons la figure dans sa juste proportion. Il a d'abord arrêté les bœufs. On a persisté à l'arracher, ce qu'on a fait effectivement ; mais aux dépens d'un boulon qui traversait la tête du coûtre et qui a été rompu. On a reconnu à la fracture que le fer était aigre, nous le soumettons à votre examen. On a consolidé le coûtre, avec une rouarde de chêne ; et l'on a continué le travail, sans autre incident jusqu'à la fin.

Malgré les efforts incalculables que cette charrue a eus à supporter, le laboureur qui la conduisait en a toujours été le maître, et n'a souffert aucune secousse violente, capable de lui faire lâcher les mancherons. Nous attribuons cette stabilité à l'équilibre des résistances sur le versoir, par la juste direction de la ligne de tirage, et surtout par la longueur des manches de la charrue, qui

offrent un levier de huit pieds à partir du point de la plus grande résistance.

M. Athenas nous a fait observer que cette charrue était dans des proportions très-fortes ; parce qu'elle devait être soumise aux épreuves les plus rudes ; mais que pour les landes ordinaires, il la réduirait aux proportions de sa première charrue, qui est plus légère.

Celle-ci a été mise en expérience aussitôt après. Elle a produit les mêmes effets que l'autre ; mais avec plus d'efforts, de la part de l'attelage et de celle du laboureur.

Revenus ensuite auprès de la maison de M. Dalethi, nous avons vu une pièce de lande de seize journaux environ, qui a été défrichée avec la vieille charrue, depuis le dégel. Le labour en est dans les mêmes proportions que celui de la nouvelle ; et les bandes de terre sont également bien retournées.

Les laboureurs que nous venions d'employer, nous ont fait remarquer que le défrichement d'expérience, dont je viens de vous rendre compte, était beaucoup plus difficile que celui de l'an dernier, lequel a eu lieu au mois de février, même que celui de la pièce de seize journaux, dont j'ai parlé plus haut, ce dernier ayant commencé aussitôt après le dégel de cette année ; parce qu'indépendamment des différences de terrains, le mois d'avril est une époque à laquelle la sève montant avec beaucoup d'activité dans les végétaux, les racines sont infiniment plus flexibles et plus tenaces. M. Athenas a eu depuis des confirmations de cette assertion.

Suivant un exposé fait en l'an 9 (ou en l'an 10), à la Société royale et centrale du département de la Seine, voici les conditions pour une bonne charrue ordinaire : « Il faut que sa construction soit simple et solide ; » qu'elle soit facile à mener ; qu'elle tienne bien dans » la terre ; que le soc coupe toute la terre retournée » par le versoir ; qu'on puisse à volonté labourer à » grosses ou à petites raies, profondément ou légè- » rement, et qu'elle exige le moins de force possible » pour la tirer. »

C'est, pénétrés de l'idée de ces conditions, que nous avons examiné la charrue de M. Athenas ; et nous avons trouvé qu'elle satisfait à toutes, de la manière la plus désirable. Nous pensons qu'elle doit être recommandée avec chaleur et persévérance, et que, si l'avoir inventée

est un bienfait pour tous les pays de terres argileuses et à landes comme celui-ci, ce bienfait s'accroîtra de tout ce qui sera fait pour la faire connaître et la répandre.

Vous remarquerez, Messieurs, que j'ai parlé en nom collectif; c'est que j'exprime en même-tems mon opinion, celle de M. Daleth et celle de MM. Amable Cébert, Charles Haentjens et Pierre Monnier. Ces trois derniers ne sont pas membres de notre Société; mais leur autorité n'en a pas moins de poids, dans la circonstance; parce que tous trois assurément comptent au nombre des agriculteurs les plus éclairés et les plus distingués de ce département. Notre opinion sur les qualités et les avantages de la charrue dont je viens de vous entretenir est tellement arrêtée, que déjà M. Haentjens a prié M. Athenas de lui en faire exécuter une, pour son usage à Nozay. M. Amable Cébert et moi, nous nous proposons de lui faire la même prière.

Au surplus, Messieurs, je ne dois pas terminer sans vous faire connaître que c'est particulièrement à la Société Académique que M. Athenas avait fait hommage de la première expérience de sa nouvelle charrue. Ce sont les suffrages de ses membres qu'il avait ambitionnés; aussi, avait-il fait des invitations à plusieurs de nos collégues, pour qu'ils se fussent rendus à la Bothinière. Ils en avaient fait la promesse; mais ils en ont été empêchés par des obstacles probablement insurmontables. M. Athenas leur exprime ici ses remercîmens et ses regrets.

Signé; THOMINE; A. CEBERT; MONNIER; C. HAENTJENS; DALETH; G. PIPAUD, *laboureur*; JEAN HARDY, *laboureur*.



ERRATA.

Page 249, lignes 6 et 7, au lieu de : Voltaire et Montesquieu sont en France les fondateurs *de la philosophie et de l'histoire*, lisez *de la philosophie de l'histoire*; page 268, avant dernière ligne, au lieu de *constatés*, lisez *constatée*; page 269, ligne 20, *sans la preuve*, lisez *sauf la preuve*; même page, ligne 35, *la force*, lisez *la forme*; page 270, ligne 2, *desseins*, lisez *dessins*; page 271, ligne 27, *il convint ne l'avoir pas vu*, lisez *il convint qu'il ne l'avait pas vu*; page 272, ligne 12, *Reynasius*, lisez *Reinésius*; même page, ligne 18, *de piqué*, lisez *du piqué*; même page, ligne 29, *celle*, lisez *celles*; même page, ligne 32, après *mânes*, mettez une virgule; même page, ligne 36, *à cette épitaphe*, lisez *à la pierre épitaphe*; page 273, ligne 5, *siliciam*, lisez *silicia*; même page, ligne 13, *Africa*, lisez *Afrika*; même page, ligne 29, *visiter*, lisez *vérifier*.

JOURNAL D'UN OFFICIER FRANÇAIS.

Septième Extrait.

(Voyez les pages 357 et 427 du 1.er v.; 56, 13, 223 et 294 du 2.e)

ASSASSINAT DE KLEBERT.

» Le 14 juin 1800, le général Klebert, qui avait son quartier général à Gizeh, dans le caravansérail d'Ibrahim Bey, sort à dix heures du matin, avec son état-major, escorté par ses guides, et va passer la revue de la légion grecque dans l'île de Roudah. Il revient ensuite au Caire et, après avoir examiné, avec l'architecte Protin, les réparations que l'on faisait à son palais, qui avait beaucoup souffert dans le dernier siége, ils vont déjeûner ensemble chez le général Damas, chef de l'état-major-général de l'armée. Klebert, au milieu de ses amis, était gai et n'avait jamais paru plus aimable. Le déjeûner dure jusqu'à deux heures de l'après-midi. Le général en chef retourne alors à son palais, pour en examiner de plus près les travaux.

» Il projetait quelques embellissemens avec l'architecte Protin, en se promenant sur une longue terrasse couverte d'un berceau de vignes, qui liait son palais à celui du général Damas, quand un homme vêtu à l'oriental, sort d'une galerie dans laquelle se trouve une citerne. Se présentant devant lui, selon l'usage des Turcs, le musulman s'incline comme pour baiser la main de Klebert et aussitôt il lui porte un coup de poignard dans l'aisne. Le général en chef, blessé mortellement, s'appuie sur le mur de la terrasse, et, apercevant un cavalier de la compagnie des Guides, il n'a que le tems de s'écrier : *à moi Guide, je suis blessé*..... et il tombe baigné dans son sang : le poignard lui avait percé le cœur.

» Dans cet instant l'architecte Protin n'avait qu'une baguette à la main ; il se jette sur le musulman, qui restait immobile devant sa victime. Il s'engage entr'eux une lutte, dans laquelle le Français reçoit six coups de poignard, qui le font tomber sans connaissance à côté du général.

» L'assassin revient alors sur Klebert, le frappe de trois autres coups de poignard, et se sauve dans les jardins.

» La Garde, accourue au cri de son chef, le trouve étendu sur la terrasse. Dans un moment tous les convives du général Damas sont réunis autour de leur malheureux ami. Ils le pressent dans leurs bras ; ils l'interrogent : il ne peut leur répondre ; cependant il respire encore. On le transporte chez le chef d'état-major-général, où tous les secours lui sont inutilement prodigués. Après une heure trois quarts de souffrance, il rend le dernier soupir.

» L'assassinat du général en chef se répand dans la ville. Notre premier sentiment est une consternation profonde, le désir de la vengeance lui succède. Nous prenons les armes, nous parcourons les rues en désespérés, en criant : *aux armes ! aux armes ! vengeons-nous !... On vient d'assassiner notre général en chef.*

» Les habitans épouvantés fuient de toutes parts : un grand nombre devient victime de la fureur des Français qui, en se rendant à leurs quartiers, sabrent ou percent de leurs baïonnettes tout ce qui se trouve sur leur passage. Les maisons se ferment ; les tambours battent la générale ; on rassemble les corps ; les officiers ont beaucoup de peine à retenir les soldats qui, dans leur rage, veulent mettre le feu à la ville.

» Les troupes réunies, de nombreuses patrouilles parcourent les rues, qui sont désertes. Des piquets de cavalerie et surtout de mameluchs, à la tête desquels est Hussem-Kachef, agent de Mourad-Bey, notre ami fidèle, cernent les maisons et les jardins avoisinant le quartier-général.

» Le tumulte et le désordre règnent de toutes parts et donnent à la ville l'apparence d'une place prise d'assaut. Les habitans, dans la stupeur, attendent, en silence et avec effroi, la fin de ce mouvement extraordinaire. Les généraux et les officiers supérieurs, rassemblés chez le général Damas, recueillent tous les indices.

» L'architecte Protin, revenu de son évanouissement par les soins du médecin Desgenettes et du chirurgien Casabianca, déclare que l'assassin lui a paru être un musulman mal vêtu. Les soupçons se portent sur les ouvriers qui travaillent au quartier-général : ils sont tous arrêté.

» Les *Guides*, les *Mameluks*, et les *Dromadaires* visitent les endroits les plus cachés du palais et du

jardin. Deux guides amènent au général Damas un jeune homme qu'ils ont trouvé tapis sous un nopal touffu. L'architecte le reconnaît. Un aide-de-camp du général le reconnaît également pour l'avoir vu le matin à Giseh parmi les domestiques de Kleber; un d'entr'eux déclare l'avoir aperçu dans le bateau du général en chef, dans le trajet de l'île de Roudah au Caire; un autre, pour l'avoir chassé des appartemens du général à Giseh; enfin, un des Guides qui a amené le prévenu, retourne sur le lieu où il l'a découvert, et y trouve un poignard teint de sang. (Je l'ai vu et tenu; c'était une espèce de coutelas à lame recourbée, long de 15 à 16 pouces.) En voyant cette arme, on ne doute plus que celui à qui elle appartient ne soit l'assassin de Kleber. On l'interroge. Il répond s'appeler Soleyman-El-Halebi, né en Syrie, âgé de 24 ans, exerçant la profession d'écrivain; mais il nie avec beaucoup d'assurance avoir connaissance du crime; il soutient n'avoir jamais vu le général Kleber. Cependant, après avoir reçu la bastonnade sur la plante des pieds, il déclare qu'il va tout avouer.

« Soleyman, étant à Jérusalem, fut rencontré par un Aga des janissaires nommé Ahmet, disgracié depuis la prise du fort d'El-Aryck et envoyé en exil par le Visir. Cet Aga l'accueillit avec bienveillance et lui promit d'intercéder pour lui près du Pacha d'Alep, afin de faire sortir de prison son père détenu pour prévarications, s'il voulait se rendre digne de la protection du Visir. Le moyen de la mériter était d'aller assassiner le général en chef de l'armée française, et Mahomet lui-même récompenserait son dévouement. Soleyman, exalté par les discours de l'Aga et pressé de délivrer son père, se regarda comme l'instrument de la vengeance du prophète contre les ennemis de l'islamisme et se crut appelé par Allah à délivrer les vrais croyans du fléau envoyé pour éprouver leur foi... Les ulémas qu'il consulta augmentèrent son exaltation. Sa tête s'égara; il prit une résolution inébranlable, revit l'Aga et lui annonça son départ. Celui-ci l'adressa au pacha Jessaru, commandant à Gaza, qui lui donna 40 piastres d'Espagne et des recommandations pour les chefs de loi de la grande mosquée du Caire.

» Il arriva au Caire sur un chameau et se rendit auprès

des chefs de la grande mosquée, qui l'accueillirent avec bienveillance. Il demeura avec eux et resta un mois à méditer son dessein. Enfin, il suivit partout le général en chef pour bien le reconnaître, il étudia ses habitudes; et, le 14 juin 1800, il annonça à un des ulémas qu'il allait accomplir sa mission à Giseh, où était le quartier-général.... On en connaît le funeste résultat.

» Le chef des mamelucks Bartholomo-Serra, chargé, par la commission militaire, d'administrer à Soleyman la bastonnade pour lui faire avouer son crime, croyant qu'il lui cache quelque chose, lui promet sa grâce s'il dit tout: « Hâte-toi donc alors, dit Soleyman, de remplir » ta promesse, afin que j'aille rejoindre mon père déjà » inquiet sur mon sort. Je ne dois pas perdre un instant » pour le retirer de la prison où le retient le pacha » d'Alep. »

« Cette confiance, cette piété filiale démontrent assez que ce musulman n'aurait point pensé à commettre son crime s'il n'y avait été poussé par la haîne de l'Aga dont j'ai déjà parlé: si le général en chef eût survécu, son ame grande et généreuse eût pardonné à son assassin.

» Le général Menou, qui était resté à Rosette, est rappellé pour commander la capitale; et comme le plus ancien lieutenant-général, il prend le commandement de l'armée. Il ordonne l'arrestation des Ulémas de la grande mosquée. L'un d'eux avait pris la fuite; trois sont conduits au quartier-général. Confrontés avec Soleyman, ils disent qu'ils ne le connaissent point; mais le Syrien les traite de lâches, d'hommes sans foi, et ils avouent leur complicité, en protestant qu'ils avaient cherché à détourner Soleyman de son coupable dessein.

» Un conseil de guerre, nommé par le général Menou, s'assemble chez le général Damas. Les accusés sont condamnés à la mort; les trois Ulémas, à avoir la tête tranchée; Soleyman, à avoir le poing brûlé, à être empalé vivant et à rester exposé sur le pal jusqu'à ce que les oiseaux ait dévoré son corps. Il est décidé qu'à l'instar des expiations antiques, l'exécution n'aura lieu qu'après les obsèques du général en chef.

» Le corps de Klebert est embaumé et renfermé dans un cercueil de plomb.

» J'ai vu ouvrir le corps du général, ôter ses entrailles et l'embaumer.

» Le général Menou adresse à l'armée une proclamation, où l'on remarque les passages suivans :

« Soldats, un horrible attentat vient de nous enlever » un général que vous aimiez et que vous respectiez. » Un ennemi, qui ne mérite que le mépris et l'indignation, » un ennemi qui n'a pu vous vaincre, commandés par » le brave Klebert, a eu la lâcheté de lui envoyer un » assassin. Je vous dénonce, je dénonce au monde » entier le grand Visir, chef de cette armée nombreuse » que vous avez détruite dans les plaines de Mathariéh » et d'Héliopolis. C'est lui qui, de concert avec son » Aga des janissaires, a mis le poignard à la main du » nommé Soleyman-El-Halebi, qui, parti de Gaza » depuis trente-deux jours, nous a enlevé, par le plus » noir des assassinats, celui dont la mémoire doit être » chère à tout bon français. Klebert, en dirigeant vos » invincibles cohortes, en marchant à votre tête, a » dissipé une nuée de barbares qui, de l'Europe et de » l'Asie, étaient venus fondre sur l'Egypte, et en dix » jours il l'a reconquise. Klebert avait tellement restauré » les finances de l'armée, que tout l'arriéré est payé et » la solde mise au courant. Klebert, par les réglemens les plus sages, avait réformé un grand nombre » d'abus, presque inévitables dans les grandes administrations. La plus belle récompense que vous puissiez » rendre à la mémoire du brave général Klebert, est » de conserver cette attitude fière et imposante qui fait » trembler vos ennemis partout où vous portez vos pas; » c'est de vous astreindre vous-mêmes à cette discipline » qui fait la force des armées..... »

» Le canon tirait de demi-heure en demi-heure depuis l'instant où le vainqueur d'Héliopolis avait cessé de vivre.

» Le 17 juin, au lever du soleil, des salves d'artillerie de la citadelle et des forts annoncent aux habitans du Caire et des environs que l'armée française va rendre les honneurs funèbres à son général.

» Au bruit d'une salve de cinq pièces de canon, et d'une décharge générale de mousqueterie, le convoi part de la place Ezbekieh et traverse lentement la ville du Caire.

» Les Turcs, sur le passage du cortége, sont devant leurs boutiques fermées, les bras croisés sur la poitrine et la tête baissée vers la terre, gardant tous le plus profond silence.

« Le convoi se dirige vers le camp retranché désigné sous le nom d'Ibrahim-Bey, où doivent être déposés les restes de l'illustre guerrier; il marche dans l'ordre suivant: un détachement de cavalerie formant l'avant-garde, cinq pièces d'artillerie de campagne, le 22e d'infanterie légère, le 1er régiment de cavalerie, les Guides à pied; plusieurs musiques militaires, exécutant tour-à-tour des marches funèbres; le corps de Klebert, renfermé dans un cercueil de plomb, porté sur un char funéraire de forme antique, recouvert d'un tapis de velours noir parsemé de larmes d'argent, entouré de trophées d'armes, surmonté du casque et de l'épée du général, et traîné par six chevaux drapés en noir et panachés en blanc. Le général en chef Menou, précédé des guidons du corps des Guides ornés de crêpes, marche immédiatement après le char qui est environné des officiers-généraux et précédé des aides-de-camp du général. Viennent ensuite l'état-major de la place, le Génie, l'Institut, les commissaires de guerre, les officiers de santé, les administrations, les Guides à cheval, Hassem-Kachef, commissaire de Mourad-Bey, accompagné de ses Mamelucks, les Agas, le Kady, les Cheyckhs et les Ulémas; les Evêques, Prêtres et Moines grecs; les Coptes et Catholiques, les différentes corporations de la ville, les 9e et 13e demi-brigades, la marine, les Sapeurs, les Aérostiers, le corps des Dromadaires, l'artillerie à pied, le bataillon Grec, les milices Coptes, les corps de cavalerie, les Mamelucks et Syriens à cheval. Un détachement de cavalerie française ferme la marche.

» Le convoi arrive à onze heures sur l'esplanade du fort de l'institut: les troupes s'y développent en exécutant plusieurs manœuvres qui sont suivies d'une décharge de cinq pièces de canon et de toute la mousqueterie.

» Le char s'avance vers le camp retranché.

» On avait ouvert une brèche sur la face du bastion nord de la couronne d'Ibrahim-Bey, pour pénétrer plus directement dans la gorge du bastion, au centre de laquelle on a élevé un tertre, dont le sommet, planté de cyprès, est entouré de draperies funéraires.

» C'est au milieu de cette enceinte, que l'on dépose le corps de Klebert, sur un socle entouré de candélabres de forme antique.

» L'état-major-général met pied à terre pour saluer

les restes du héros. Des militaires de toutes armes et de tous grades s'avancent en foule et jettent sur le tombeau des couronnes de cyprès et de lauriers.

» Alors, le commissaire français Fourier va se placer, environné de l'état-major-général et des grands officiers civils et militaires du Caire, sur un bastion qui domine l'armée rangée en bataille, et, d'une voix émue par la sensibilité, il prononce un discours, dont voici quelques passages :

« Français, au milieu de ces apprêts funéraires, té- » moignages fugitifs, mais sincères de la douleur pu- » blique, je viens rappeler un nom qui vous est cher et » que l'histoire a déjà placé dans ses fastes. Trois jours » ne se sont point encore écoulés depuis que vous avez » perdu Kléber, votre général en chef. Cet homme, » que la mort a tant de fois respecté dans les combats, » dont les faits militaires ont retenti sur les rives du » Rhin, du Jourdain et du Nil, vient de périr sans dé- » fense sous les coups d'un assassin.....

» Lorsque vous jetterez désormais les yeux sur cette » place dont les flammes ont presque entièrement dé- » voré l'enceinte, et qu'au milieu de ces décombres qui » attesteront long-tems les ravages d'une guerre terrible, » vous apercevrez cette maison isolée où cent fran- » çais ont soutenu, pendant deux jours entiers, tous » les efforts d'une capitale révoltée, ceux des mameluchs » et des ottomans, vos regards s'arrêteront, malgré vous, » sur le lieu fatal où le poignard a tranché les jours du » vainqueur de Maëstricht et d'Héliopolis. Vous direz : » c'est là qu'a succombé notre chef et notre ami. Sa » voix tout-à-coup anéantie n'a pu nous appeler à son » secours. Oh ! combien de bras, en effet, se seraient » levés pour sa défense ! Combien de vous eussent as- » piré à l'honneur de se jeter entre lui et son assassin ! » Je vous prends à témoin, intrépide cavalerie, qui ac- » courûtes pour le sauver sur les hauteurs de Koraïm, » et dissipâtes en un instant la multitude d'ennemis qui » l'avaient enveloppé ? Cette vie, qu'il devait à votre » courage, il vient de la perdre par une confiance ex- » cessive, qui le portait à éloigner ses gardes et à dé- » poser ses armes. »

» Parlant ensuite aux Français de l'espoir de revoir leur patrie : « Que de glorieux souvenirs, dit l'orateur

» vous aurez à reporter dans le sein de vos familles....;
» vous mêlerez souvent à vos récits le nom chéri de
» Klebert ; vous ne le prononcerez jamais sans être at-
» tendris, et vous direz : il était l'ami et le compagnon
» des soldats ; il ménageait leur sang, il diminuait
» leurs souffrances.

» Soyez honoré dans ces obsèques, vous qu'une
» amitié particulière unissait à Klebert, ô Cafarelli,
» modèle de désintéressement et de vertus, si compa-
» tissant pour les autres, si stoïque pour vous-même!

» Et vous, Klebert, objet illustre et dirai-je infor-
» tuné de cette cérémonie, reposez en paix, ombre
» magnanime et chérie, au milieu des monumens de la
» gloire et des arts! Habitez une terre depuis si long-
» tems célèbre; que votre nom s'unisse à ceux de Ger-
» nicus, de Titus, de Pompée et de tant de grands
» capitaines et de sages qui ont laissé, ainsi que vous,
» dans cette contrée d'immortels souvenirs. »

» Un recueillement religieux succède aux émotions vives et profondes qu'a produites l'orateur. Les troupes défilent ensuite par pelotons, s'arrêtent devant le sarcophage, font une troisième décharge de mousqueterie, pendant que l'artillerie de campagne, celle de la citadelle, des forts et du camp retranché tirent également ; elles sortent par la porte de la demi-lune, reprennent le chemin du Caire et se rendent sur l'esplanade de l'institut, lieu désigné pour le supplice de Soleyman et des Ulémas.

» Une quantité immense d'habitans se groupe autour de l'armée, ou se range au-dessous du monticule sur lequel est placé le fort de l'institut; là, elle attend l'arrivée des quatre criminels.

» Ces malheureux sont tirés du fort où on les a renfermés le matin; on leur lit leur sentence de mort sur le seuil de la porte du cachot.

» Cette lecture, faite en langue arabe, jette les trois Ulémas dans l'abattement du désespoir, tandis que Soleyman, au contraire, conserve une attitude calme, imposante et pleine d'assurance. Les vrais croyans, pensait-il, ne devaient pas le laisser mourir.

» Les Ulémas s'avancent en fondant en larmes et maudissant le jour où ils ont connu cet infernal Syrien et ceux qui l'ont recommandé à leurs soins.

» Soleyman, soutenu par son exaltation, accable les trois Ulémas de reproches, en leur disant que son plus grand regret en perdant la vie (car il voyait que les vrais croyans ne s'empressaient pas de le sauver), est d'avoir eu pour complices des hommes aussi lâches, aussi faibles dans la foi et aussi peu dignes de l'honneur que le prophète leur fait en les associant à lui dans un acte si glorieux pour l'islamisme.

» Les Ulémas lui répondent par de nouvelles malédictions.

» L'exécution commence par eux. Ils ont la tête tranchée sous les yeux de Soleyman, afin de rendre son supplice plus douloureux; mais le Syrien ne dément point sa fermeté; il reste, à cet aspect épouvantable, aussi indifférent, que si sa mort ne dût pas suivre celle de ses complices.

» Je suis à cinq ou six pas de l'endroit où se fait l'exécution.

» Le tour de Soleyman est arrivé. Un brasier ardent est allumé devant lui. On lui ordonne d'y placer sa main : il obéit, et on la tient dans le feu. Il supporte la douleur sans proférer une seule plainte, les yeux levés vers le ciel et sans laisser apercevoir sur son visage la moindre altération.

» Cependant un accident imprévu lui arrache un cri. Un charbon s'était détaché du brasier et avait roulé jusqu'à son coude. Le Syrien demande qu'on lui ôte ce surcroît de douleur. Auprès de lui est Bartholomo Serra, chef des Mamelucks, dont j'ai déjà parlé, et qui, suivant les mœurs barbares de l'Orient, a obtenu de présider au supplice. « Quoi ! dit-il à Soleyman
» avec ironie, un homme tel que toi, aussi courageux,
» craint une légère douleur ? Qu'est-elle donc auprès de
» celle que tu ressens depuis plusieurs minutes ? »

« Chien d'infidèle, répond Soleyman, en regardant
» son bourreau avec fierté et mépris, sache que tu
» n'es pas digne de m'adresser la parole ! Fais ton de-
» voir en silence. La douleur dont je me plains n'était
» point ordonnée par mes juges. »

» On retire ce charbon de dessous son coude, et, lorsque la chair de son poignet droit est entièrement consumée, Bartholomo Serra fait les apprêts pour l'empalement.

» Le pal, étendu à terre, est d'une hauteur de 8 à 9 pieds ; le haut, en forme de pain de sucre, de la longueur de 12 à 15 pouces, doit être enfoncé par l'anus jusqu'auprès du cou.

» Pendant ces apprêts, Soleyman conserve le plus grand sang-froid, et cependant son poignet est, pour ainsi dire, calciné jusqu'au milieu du bras.

» L'exécuteur le couche à terre sur le ventre ; et, avec un couteau, lui fait une large incision dans le fondement; aprochant ensuite le bout du pal de cette ouverture, il l'enfonce dans le corps à grands coups de maillet. Lorsqu'il sent le bois arrivé au sternum, il lui lie les jambes, l'élève en l'air et fixe le pied du pal dans un trou pratiqué à cet effet. Pendant cet affreux supplice le malheureux Syrien ne profère aucune plainte. On devine seulement sur sa figure les efforts qu'il fait pour dissimuler la douleur qu'il endure. Lorsqu'il est élevé, il promène ses regards sur les spectateurs et prononce à haute voix, en arabe, la profession de foi des musulmans : *Il n'y a point d'autre Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète.* Il récite quelques versets du Coran et demande à boire. Un soldat, qui est en faction auprès du pal, va le satisfaire, quand Bartholomo Serra l'arrête, en lui disant : *Gardez-vous en bien, vous le feriez mourir à l'instant.*

» Soleyman reste vivant sur le pal pendant quatre heures. Peut-être y serait-il resté plus long-tems, si, après notre départ et celui de Bartholomo-Serra, un autre factionnaire n'eut pris sur lui, d'après les demandes réitérées du patient, de lui présenter un vase, au bout de son fusil. Soleyman expire aussitôt après avoir bu.

» A sa mort, quinze plaies se forment sur son corps. Sa tête est un peu penchée sur son épaule gauche.

» On le laisse sur le pal, à côté duquel, reste jour et nuit une sentinelle.

» Le squelette de Soleyman était destiné par le chirurgien en chef Larrey à être envoyé en France. (Il a été déposé par lui au muséum d'histoire naturelle du jardin des plantes.)

(*La suite au prochain cahier.*)

ONZIÈME REVUE BRETONNE.

MA JOURNÉE CHEZ UNE JOLIE FEMME.

> Le monde est plein d'échos, qui tout en répétant,
> Tout d'un venin secret interprètent,
> Souvent le bien en mal, jamais le mal en bien.
> [IMBERT. *Le Jaloux sans amour.*]

En lançant mon dernier article dans le monde littéraire, j'avais cru, par une déclaration bien franche, m'être dégagé de toute responsabilité, et me mettre à l'abri du courroux de nos dames; mais elles ont cru reconnaître les originaux des portraits tracés par ma jeune Parisienne; et c'est lorsque je dormais dans une douce sécurité, qu'une lettre remise pour moi, avant-hier, au bureau du *Lycée*, m'a révélé tous mes torts, ainsi que les funestes effets qu'a produits le malheureux article en question. Mon respect pour les dames, et la galanterie française, m'auraient fait un devoir de publier cette lettre, lors même que je n'y aurais pas été forcé par l'article 11 de la loi sur les délits de la presse. La voici donc, avec le jugement de l'auteur.

Nantes, le 28 octobre 1823.

« Monsieur le Flaneur,

» Qu'avez-vous fait? Le trouble est dans la ville; une » conspiration formidable est dirigée contre vous: elle » ne tend à rien moins qu'à détruire votre réputation » de fond en comble. Ce n'est que par une rétractation » publique et solennelle, que vous pouvez détourner » l'orage prêt à fondre sur vous, et que vous seul avez » provoqué; autrement, je ne réponds pas de ce qui » peut arriver: le courroux d'une femme est plus à » craindre que vous ne pensez. L'intérêt que je vous » porte m'engage à vous donner cet avis salutaire. En » vérité, mon cher Flaneur, votre dernier article a » détruit, en quelque sorte, l'opinion avantageuse que » j'avais conçue de votre caractère. Je veux bien croire » que vous êtes entièrement étranger à sa rédaction;

» mais, en réfléchissant un instant, vous auriez vu
» qu'il y avait plus que de l'imprudence à peindre dans
» vos *Revues-Bretonnes* des portraits faux sous tous les
» rapports et qui pouvaient amener les plus funestes
» résultats.

» Déjà, les discours insensés de votre *Esthénie* ont
» réveillé, dans le cœur de nos jeunes femmes, des désirs
» que la raison et de sages conseils avaient presque
» étouffés. J'en connais dix, pour ma part, qui ont
» repris leurs migraines, leurs maux de nerfs, et ont
» signifié au cher époux qu'elles ne pouvaient plus
» vivre en province, où l'on traînait une existence
» insupportable. Elles veulent à toute force partir pour
» Paris; et, si cet esprit d'émigration gagne la haute
» société, toutes nos jolies femmes auront, avant peu,
» déserté la ville. Ma voisine est sérieusement malade:
» elle a déclaré à son mari qu'elle ne se rétablirait que
» lorsqu'elle aurait un joli wiski, et une loge de 1000 fr.
» au spectacle. Ce caractère d'insubordination se fait
» remarquer aussi chez toutes nos petites bourgeoises.
» Celle-ci ne veut pas porter une robe ou un chapeau
» plus de quinze jours; elle s'est fait ouvrir des comptes
» chez sa couturière et sa marchande de modes, pour
» plus de huit cents francs, et son mari n'a que cent
» louis d'appointemens. Celle-là pleure de désespoir
» d'être obligée de se montrer le dimanche à la galerie
» du Grand-Théâtre, elle abandonne son ménage, et
» refuse d'aller au marché. Ces désordres sont grands,
» sans-doute, quoiqu'ils ne proviennent, à bien dire,
» que de quelques amours propres offensés: ce n'est que
» ridicule. Ce qui devient plus sérieux, c'est une impu-
» tation calomnieuse, qui attaque notre honneur. A en
» croire votre Parisienne, la médisance serait notre
» vertu favorite. Passe encore pour cela, c'est un petit
» passe-tems que chacun se permet assez volontiers;
» mais on ajoute la calomnie; on déclare même avec
» assurance que la réputation la mieux établie ne
» saurait tenir contre les traits que nous lançons. Cette
» accusation est tout-à-fait fausse; car il est bien reconnu
» que ce que l'on appelle ici médisance n'est au fond
» qu'une suite de petits caquets, bien innocens, dont
» le motif est fort respectable et les effets utiles au
» maintien de l'ordre dans la société. Si vous nous

» réduisez au silence, toute idée de morale est oubliée ;
» la crainte des préjugés disparait, les lois du monde
» sont enfreintes : il n'y a plus de mœurs..... Ne voyez-
» vous pas ce qui résulte, à Paris, d'une discrétion cou-
» pable ? Chez nous, c'est bien différent : une jeune
» femme est-elle sur le point de commettre une incon-
» séquence ? un séducteur s'introduit-il dans une famille
» honnête ? un intrigant cherche-t-il à faire une dupe ?
» un mariage disproportionné doit-il avoir lieu ? Les
» caquets vont leur train : la jeune femme est surveillée
» et reconnait sa faute, la conduite du jeune homme est
» divulguée, l'intrigant démasqué, le mariage rompu.
» Je citerais mille exemples des bienfaits que cette
» surveillance active a répandus dans le sein de la
» société. Alors, loin de nous adresser des reproches,
» vous seriez sans doute, un des premiers à nous voter
» des remercîmens.

» Je n'ai pas besoin de vous en dire davantage, Mon-
» sieur, pour vous démontrer clairement l'imprudence
» de votre conduite. Vos torts sont graves : la puni-
» tion devait être exemplaire ; cependant, à ma
» prière, la peine a été commuée. Vous êtes donc con-
» damné à passer une journée entière chez moi. Si ce
» jugement ne vous parait pas trop rigoureux et que
» vous vouliez venir de bonne grâce vous constituer
» mon prisonnier, je me flatte de vous rendre votre
» détention aussi agréable que possible, de vous prouver
» qu'il n'est pas ridicule de vivre en province, et que
» ce bonheur tant vanté par votre Lasthénie ne s'est
» pas réfugié seulement à Paris. »

» Dans l'espoir de votre conversion, j'ai l'honneur
» d'être, etc. SOPHIE D**** »

L'invitation de M.me D**** valait pour moi le mandat d'arrêt d'un procureur du roi. D'ailleurs, j'étais réellement coupable, je devais une réparation éclatante à toutes mes concitoyennes, et, dès le lendemain matin, je partis pour aller me constituer prisonnier chez mon aimable geolier. Je me rends à l'adresse indiquée dans la lettre : la prison parait fort agréable ; c'est un hôtel élégant ; il y a même un portier, n'en déplaise à M.me Lasthénie de B..... Je monte au premier étage ; je suis introduit dans une antichambre, où je me trouve avec un Monsieur bien mis, très-honnête, et une dame assez élégante.

L'un, est sans doute, un artiste, un professeur, un manufacturier; l'autre, une demoiselle de compagnie, une riche bourgeoise ? Pas du tout ; si j'en crois le fer à papillotes, qui sort de la poche du Monsieur, et la robe que la Dame porte sous le bras, c'est tout simplement un coiffeur et une couturière. Bravo ! voilà qui ne commence pas mal, et la méprise ne serait pas plus piquante à Paris. Ces deux personnages passent avant moi, c'est dans l'ordre; une marchande de modes leur succède, rien de plus juste; enfin mon tour arrive: Je pénètre, en tremblant, dans la chambre de la maîtresse de la maison. Trente ans tout au plus, une physionomie riante, des yeux charmans, un air de bonté, de douceur me rassurent ; elle était dans un négligé séduisant, et au milieu du plus joli désordre. — « Soyez le bien venu, me dit-elle. » Puis jetant un regard sur tout ce qui l'entourait, elle ajoute en souriant : « Vous voyez qu'on peut avoir autant de goût que votre » Lasthénie. Mais, permettez-moi, quoi qu'elle en dise, » d'aller donner un coup d'œil à mon ménage : je suis » à vous dans un instant. Vous pouvez, en m'attendant, » faire l'inspection de ma chambre. Je laisse à votre » pénétration le soin de deviner mes habitudes et mon » caractère après ce petit voyage. » Elle sort en prononçant ces mots ; et moi, je me mets en devoir de faire mon inventaire. Voyons d'abord sur la cheminée ? Une caisse d'eau de Cologne de Jouvence, deux lorgnettes de spectacle, quelques brochures, *l'Observateur des modes* et le *Journal des Dames*. Autour de la glace ? des cartes de visites, des quittances de la société de charité maternelle, des reçus de l'administration de l'enseignement mutuel, un abonnement au Grand-Théâtre et quelques mémoires acquittés. Ici, une guitare de Parizot et un piano de Lupperger : ce sont des artistes Nantais, voilà du patriotisme. Le piano est chargé de partitions, parmi lesquelles je remarque l'opéra de *Léonore* et *Félix* et la cantate *d'Héro et Léandre*. Mes yeux se fixent avec intérêt sur des paysages de Coste et un portrait de M.lle Bouteiller. Un cachemire de Lyon est jeté négligemment sur un fauteuil, comme un schall du Thibet. Tous les meubles sont en bois indigène, et mon attention se porte sur une jolie bibliothèque où se montrent en première ligne le *Gil-Blas* de Lesage, le Théâtre de M. Alexandre Duval, les discours de M. Villemain, les OEuvres complètes de M. de Châteaubriant, les

sies de M. Victor-Hugo, les contes anecdotiques de M. Marchangy, et quelques autres auteurs bretons richement reliés, enfin le premier volume du *Lycée*. La dernière livraison, dont les feuilles ne sont pas coupées à l'article de la *Langue Celtique*, est, sur un sofa, ouverte à la *Revue* du Flaneur, qui paraît surchargée de notes..... Comment! m'écriai-je, je trouve à-la-fois de l'esprit, du goût, de la littérature.... Cette femme-là est vraiment extraordinaire.... M.me D****, en rentrant, interrompit mon exclamation.. « Eh bien! mon cher pri-
» sonnier, comment trouvez-vous votre domicile; cela
» ne vaut-il pas un boudoir de la Chaussée-d'Antin? Je
» vous prépare bien d'autres surprises. En attendant,
» comme je suis un geolier assez compatissant, je viens
» vous inviter à déjeûner avec moi, tête à tête; mon
» mari-même ne sera pas admis; car ils ne sont pas tous
» ridicules comme on veut bien le dire, et connaissent
» des usages aussi bien qu'un mari de la capitale. Déjeûnons
» et causons. Jusqu'ici, vous avez dû remarquer que la
» comparaison de nos mœurs avec celles de Paris n'était
» pas tout à notre désavantage. Ce n'est rien encore: si
» j'osais me flatter, je vous dirais que j'aime la littérature
» autant qu'une habituée de l'Athénée; et que, pardessus
» tout, j'encourage les entreprises de mon pays. J'ai chez
» moi toutes les livraisons du *Voyage Pittoresque*. Mon
» mari, par mes soins, a souscrit au *Précis de l'Histoire*
» *de Bretagne*, au *Traité du Calendrier* et au *Voyage*
» *de M. Frédéric Cailliaud*. Il a eu un des premiers
» exemplaires de l'ouvrage de M. de Tollenare sur le
» commerce. M. D****, tout provincial qu'il est, a
» quelque idée des beaux-arts et des lettres, aussi s'est-il
» fait recevoir (toujours par mes soins) membre de la
» Société Académique du département. Il me rend compte
» des assemblées particulières, et j'assiste à la séance
» publique, avec autant de plaisir, que l'épouse de l'un
» des quarante à la réunion des quatre classes de l'Institut.
» De plus, je suis le cours de physique de M. Darbe-
» feuille, avec des femmes charmantes; je lis les journaux
» littéraires et j'ai, chez mon libraire, les romans en
» vogue, huit jours après leur publication. J'espère qu'on
» ne saurait en faire davantage, et qu'à moins d'être
» académicienne, on ne pourrait porter l'amour de la
» littérature à un plus haut degré.? » . . . .

J'allais répondre par un compliment, quand un petit Monsieur se présenta sans être annoncé. Après avoir demandé des nouvelles de la santé de Madame, de toute la famille, et pris une tasse de café, il débita tout ce qu'il savait sur les affaires du jour. Sa conversation n'était pas sans agrément, et annonçait l'usage du grand monde. Il parla de son cabriolet, des gens du premier rang, qu'il semblait parfaitement connaître, et, tout à coup se récriant sur la multiplicité de ses occupations et vantant son zèle pour le bien public, il s'esquiva légèrement. Quel est ce monsieur, demandai-je ? — « Je vous le donne en » mille. » — Quelque homme en place, quelque fonctionnaire public ? — « Pas du tout : c'est un médecin. » — Il serait possible ! — « Vous voyez qu'ils ne vont pas » tous à pied, et ne sont pas aussi maussades que votre » prétendue moraliste l'assure méchamment. » — C'est une calomnie ! — « Vous en verrez bien d'autres ! Con» tinuons notre revue ; je vais faire des emplettes : vous » m'accompagnerez. »

La toilette est achevée, les chevaux sont mis, nous partons. A propos, cet équipage est assez commode pour un équipage de province, puis il vous donne un air de supériorité, de grandeur : il y a tant de gens, dans ce pauvre pays, qui marchent long-tems à pied, avant de gagner une voiture ! Nous nous arrêtons à la *Vielleuse*, au *Gagne-Petit*, à *l'Eléphant*, aux brillans magasins de la place Royale. Partout de nombreux acheteurs prouvent que le luxe fait des progrès surprenans. « Contemplez cet empressement, me dit ma » compagne. Parmi toutes ces petites femmes, il en est » qui sont peu favorisées des dons de la fortune, eh » bien ! elles aimeront mieux économiser sur les besoins » de leur ménage, se réduire au plus simple néces» saire, que de ne pas encourager l'industrie : c'est » exemplaire. Pourtant, on les accuse d'ignorance » du vrai beau, de parcimonie, de minutie. Regardez » et jugez-les ? le commerçant ne peut suffire à leurs » demandes, l'ouvrier travaille, l'argent circule ; et » c'est nous seules qui avons répandu cette activité. » Ah ! les femmes de la province sont plus nécessaires » qu'on ne pense à la prospérité de l'État. » — Que ferons-nous, maintenant, quelques visites ? — « Non, » à dîner, vous verrez un échantillon de ma société.

» Je veux vous signaler une nouvelle injustice de
» votre voyageuse, et je vous emmène à ma maison
» de campagne. Elle n'est pas éloignée ; nous y serons
» bientôt. » En effet, deux petits chevaux bretons nous
entraînent avec rapidité..... — « N'avez-vous pas admiré
» les sites charmans qu'on aperçoit en traversant les
» ponts ? Que dites-vous maintenant de ces environs ?
» Ne sont-ils pas délicieux ? Ce n'est que la nature, il
» est vrai ; mais avouez avec moi qu'elle vaut bien
» celle de Paris ? et je ne donnerais pas nos coteaux,
» nos prairies, nos points de vue, pour tous les
» restaurateurs et les cafés des environs de la capitale,
» même pour les paysages de l'Opéra. Tout est calme
» et tranquille ; mais le dimanche arrive, ce calme
» disparaît, la gaîté reprend son empire ; de joyeux
» promeneurs, traversant la Sèvre pour aller du Lion
» d'Or à la Morinière, parcourent ces campagnes ;
» leurs chants retentissent au loin et interrompent
» cette monotonie, si insipide pour une ame parisienne,
» qui veut à toute force retrouver au milieu des champs
» le tumulte de la ville. Appercevez-vous, sur le pen-
» chant de cette colline, auprès de ce village, une
» petite maison qui ne serait pas à dédaigner à Mont-
» martre ou à Boulogne ? C'est mon habitation ; nous
» allons la parcourir. Une vaste cour pour exercer
» notre jeunesse, des appartemens nombreux et com-
» modes pour nos amis, une salle capable de rassem-
» bler l'élite des danseurs du canton, un billard, point
» de théâtre ; c'est un malheur ; mais une bibliothèque
» choisie, un immense jardin, au bout duquel est un canot
» élégamment pavoisé. Vous allez peut-être me plaindre
» de vivre ici dans la solitude ? Rassurez-vous ; j'ai des
» voisins qui, pour des campagnards, sont un peu appri-
» voisés. Voici la maison du notaire ; un jeune homme
» charmant, le petit Lovelace du pays ; il a fait long-
» tems les délices de la belle société de Nantes, où on lui
» ménage un parti avantageux et une superbe étude ;
» en attendant, il embellit son exil, en cultivant les
» beaux-arts ; il fait de la musique avec nos demoi-
» selles. Plus loin, demeure le percepteur des contri-
» butions : un ancien et loyal militaire, qui se repose
» ici des fatigues de la guerre ; sa conversation ins-
» tructive et intéressante nous a fait passer plus d'une

» agréable soirée. Nous avons des autorités aussi, mais
» sans morgue, sans fierté : le maire et son adjoint,
» deux bons propriétaires, qui mangent gaîment leurs
» revenus et se font aider par leurs administrés ; le
» juge-de-paix, homme de poids, l'oracle du canton ;
» et notre bon pasteur, aimé et respecté de tous ceux
» qui l'entourent. Nos dames ont peu de prétentions ;
» mais de la franchise, de l'aisance, et cela nous
» suffit. Nos demoiselles ont de la coquetterie : c'est si
» naturel ! On se rassemble, on se promène, on fait
» des lectures, on ne joue pas toujours au boston ;
» on ne parle pas toujours agriculture ; et, dussé-je
» irriter tous les nerfs des petites maîtresses de la
» capitale, nous croyons que l'on peut vivre ici de
» même qu'à la Chaussée-d'Antin. Mais l'heure s'a-
» vance, j'ai vengé nos campagnes d'un injuste dé-
» tracteur, retournons à la ville. »

Nous arrivons..... Une société, composée de femmes charmantes, d'hommes aimables se rassembla pour dîner. Je tremblais, en me voyant ainsi au milieu de mes ennemis. « Rassurez-vous, me dit mon mentor,
» ces dames ignorent votre nom, d'ailleurs, n'êtes-
» vous pas sous ma sauve-garde. Examinez cette réu-
» nion ; vous voyez de grandes manières ; apercevez-
» vous de petits préjugés ? » — Aucun, Madame ! On médit du prochain, avec tant d'amabilité : le trait est caché sous des roses : il ne blesse pas, il effleure. —
« Ces jeunes personnes, si timides et si silencieuses chez
» votre Lasthénie, parlent toilette avec la même facilité
» qu'une habituée des Tuileries, pourtant elles n'ont
» vu que nos Boulevards et le Grand-Cours. Ce né-
» gociant raisonne sur la pièce nouvelle, avec une
» logique, une justesse qui feraient honneur à un ré-
» dacteur de la *Pandore* ou du *Diable Boiteux*. Ce
» jeune employé d'administration, dont le costume est
» si soigné, n'est resté qu'un mois à Paris : il en
» a rapporté toutes les manières, toutes les mines,
» je veux dire les grâces en usage. Vous voyez que
» la petite ville disparaît ici presque entièrement.
» Encore quelque tems, et votre tableau, faux sur
» tous les points, sera regardé comme la calomnie la
» plus noire, inventée pour discréditer la province.....
» Maintenant, nous allons faire un peu de musique ;

» si vous n'êtes pas trop prévenu contre les concerts
» d'amateurs, venez près de moi : vous n'entendrez
» malheureusement pas beaucoup de Rossini ; tout le
» monde ne sait pas l'italien ; c'est une honte ; mais
» voici nos petits compositeurs français, que tout le
» monde comprend. Cependant, pour vous dédom-
» mager de l'absence de *la Gazza Ladra* et de *Tan-*
» *credi*, nous vous offrons un air des *Nozze di Figaro.*
» Chut ! n'allez pas vous extasier, ce n'est que du
» Mozart !.... Cette jeune personne sait autre chose que
» la sonate obligée ; sa voix a quelque expression ; celle
» de cet amateur ne serait peut-être pas déplacée aux
» *Bouffes* et pourrait crier tout comme une autre à
» *l'Opéra.* Vous n'avez rien à répondre, vous baissez
» les yeux ; allons, j'ai pitié de votre confusion ;
» toutefois, avant de vous rendre votre liberté, il
» me reste une petite épreuve à vous faire subir ; vous
» allez m'accompagner au spectacle.....
» Eh bien ! reconnaissez-vous cette solitude effrayante ?
» Il n'y a pas une place à prendre, notre balcon peut
» le disputer d'élégance avec celui de l'Opéra. Qui a
» produit ce miracle ? Il faut l'avouer, c'est la pré-
» sence d'un acteur chéri de la capitale ; car, ces
» Messieurs daignent nous honorer de tems en tems
» de leurs visites, et nous voyons tour à tour l'Orphée
» de l'Académie royale de musique, l'exilé du Gym-
» nase, la Reine de l'Odéon, etc., etc. Avec de tels
» hôtes, on n'est pas absolument à plaindre, et, si
» nous n'avons pas M.me Pasta, une aimable cantatrice
» s'est chargée de nous donner une idée du plaisir
» que fait éprouver à Paris la séduisante interprète
» des Paër et des Cimarosa. Enfin, je ne le dis qu'à
» vous, j'ai la faiblesse de croire qu'on peut trouver
» autant de charme à voir réunis, dans la même soirée,
» Molière ou Picard, Marmontel ou Scribe, Méhul ou
» Boieldieu, Sacchini ou Lesueur, qu'à entendre con-
» tinuellement les tambours et les trompettes du grand
» *Maëstro* de l'Italie.....

« Le spectacle est déjà fini : il est vrai qu'ici un
» étranger n'a pas l'avantage de sortir après minuit,
» pour ne gagner son hôtel qu'au bout de quelques
» heures, trop heureux encore s'il peut y arriver sain
» et sauf.....

« Allons, mon cher prisonnier, le terme fixé pour
» votre peine est arrivé, vous êtes libre. J'avais bien
» d'autres vérités à vous démontrer ; ce sera pour une
» autre fois. En attendant, que pensez-vous de tout
» ce que vous venez de voir ? » — Ah ! Madame,
je demeure interdit, mes torts sont affreux. Grand
Dieu ! si j'eusse été éditeur responsable, je mériterais un
châtiment terrible. C'en est fait ; j'abandonne le rôle
d'Aristarque pour celui de flatteur ; tout ce que j'ai vu
m'enchante ; vos cercles sont charmans, vos jeunes
gens divins, vos dames parfaites...... — « Doucement,
» Monsieur, vous vous passionnez un peu vite : à
» votre âge, on doit juger avec plus de sang froid.
» Tenez, je ne veux pas vous influencer, et je vais tout
» vous avouer. Votre parisienne a apporté, dans les
» jugemens qu'elle a prononcés sur nous, une prévention
» fatale, dont ses tableaux se sont ressentis ; moi, j'ai
» voulu me venger, et j'ai choisi mes sujets. N'allez pas
» conclure de là, à présent, que nos dames sont toutes
» parfaites ou ridicules : prenez un juste milieu, et... »
— Dieu m'en garde. Je ne veux pas m'attirer une nouvelle affaire avec elles. La punition peut-être serait
beaucoup plus sévère. — « Que ferez-vous donc ? »
— Ma foi, je raconterai tout simplement le détail de
ma journée, et chacun prendra ce qui lui conviendra.
— « Très-bien pensé ! Adieu, mon cher captif ; n'oubliez pas votre geolier, et, si vous tombez encore
» dans quelque faute, ma prison vous est ouverte. »
— Alors, Madame, je sens que je me rendrai souvent
coupable ; et je ne vous conseille pas d'étendre la
punition sur tous les délits de la presse ; vous ne manqueriez pas de pensionnaires, car votre maison d'arrêt
vaut toutes *les Saintes-Pélagies* du monde.

LE FLANEUR BRETON.



SUR M. CARRILÈS.

J'ai pensé que quelques mots sur M. Pascal Carrilès ne
seraient pas déplacés dans le *Lycée*. Ce célèbre professeur
de violon, étranger à l'Armorique, à la France même,
a laissé dans notre ville des souvenirs que les amateurs

de la bonne musique conserveront long-tems. Après avoir quitté l'Espagne, sa patrie, et avoir parcouru les premières capitales de l'Europe, il vint à Paris, où il se fit entendre avec le même succès (1). Prévoyant les obstacles qu'il aurait à vaincre en s'y fixant de suite, il visita les provinces et attendit à Nantes le moment favorable d'y retourner. Il ne devait pas réaliser ce projet. A cette époque encore le goût de la musique était généralement répandu dans notre brillante cité, où le hasard l'avait conduit. Les concerts, remarquables par une réunion rare de professeurs et d'amateurs distingués ; attiraient une société nombreuse et choisie, digne d'apprécier les productions des grands maîtres exécutées avec une précision, une intelligence et un ensemble que l'on regrettera long-tems.

Nous n'examinerons pas les causes de ce changement ; elles pourraient devenir le sujet d'un article particulier.

Les débuts de M. Carrilès furent tels qu'il devait l'attendre au milieu de justes appréciateurs des talens. Il étonna et sut captiver tous les suffrages.

Il avait déployé sur le violon toutes les qualités qu'il est si rare de réunir à ce degré de perfection. Les plus grandes difficultés n'étaient qu'un badinage pour lui : l'agilité de ses doigts, secondée par une connaissance approfondie de l'archet, rendait son jeu, tour à tour, hardi ou gracieux, majestueux ou léger, brillant ou expressif. Les sons qu'il tirait de l'instrument le plus désespérant pour la justesse, n'en conservaient pas moins et cette précieuse qualité, qu'il possédait si bien, et la pureté et l'éclat qui en font tout le charme. Jamais Viotti et Mestrino n'eurent un plus digne interprète. Aussi, tout en rendant justice aux compositeurs plus modernes, affectionnait-il particulièrement ces deux grands maîtres, faits pour servir de modèles aux élèves de la bonne école. C'est à celle-là que M. Carillès avait puisé ses principes.

En lui conseillant, plus d'une fois, de faire graver ses ouvrages, dans lesquels on avait remarqué un style

---

(1) Voyez les journaux, entre autres le *Moniteur* du tems, et le Dictionnaire des musiciens célèbres, supplément du tome 2, article Carrilès (Pascal.)

piquant et des idées neuves, on consultait autant son intérêt que celui de l'art, aux progrès duquel ils eussent sans doute contribué. Mais, peu d'accord avec les artistes qui n'affectent de jouer que leur musique, M. Carillès ne voyait de perfection que dans celles des Haydn, des Mozart, des Boccherini, des Bethowen et de tous les auteurs classiques qu'il avait étudiés, au point d'exécuter de mémoire toutes leurs compositions.

On lui a reproché, avec quelque raison, de ne pas chercher à plaire généralement, en ajoutant aux difficultés dont les concerto sont remplis, des improvisations plutôt pittoresques qu'agréables, que les auteurs laissent à la volonté de l'exécutant. Tout en convenant de cette faute, M. Carillès y retombait malgré lui, emporté par la crainte de ne pas satisfaire les vrais connaisseurs (toujours en minorité), par des tours de phrases usés, qui dénotent moins le goût qu'un tribut à la mode. On a été plus loin : ne pouvant nier sa supériorité, on a cherché à lui ravir toutes les qualités qui charment, en ne lui accordant que celle qui étonne, la difficulté. Ces jugemens hasardés, pour ne pas dire plus, qui semblaient prévaloir, quand on ne l'entendait pas, cessaient lorsqu'après avoir attaqué le brillant allegro d'un concerto ou d'une sonate, il en exécutait l'adagio avec cette expression noble et touchante qui pénètre l'ame.

Les bornes que nous nous sommes prescrites, nous empêchent de parler plus longuement de cet étonnant violon. Nous n'entrerons pas aussi dans les considérations qui pourraient nous conduire à la cause du délaissement dans lequel se trouvait M. Carillès : elles sont peut-être étrangères à l'art qu'il professait. Mais nous n'en gémirons pas moins sur l'obscurité dans laquelle il a passé, au milieu de nous, les dernières années de sa vie, lorsqu'encore dans toute la force et la vigueur du talent, il pouvait accroître le nombre des élèves qu'il a formés, et leur laisser les principes et les traditions des grands maîtres. Si M. Carillès eut été en évidence, sa réputation fut devenue en peu de tems européenne; mais avec du savoir, il lui manquait tout justement ce qu'il faut pour réussir dans ce siècle : le savoir faire.

CHARLES BERNEDE.

L'ALBUM D'UN BRETON.

M. Guillaume Vastel, dans un ouvrage ayant pour titre : *La Conduite de l'homme ou Économie de la vie humaine*, trace ainsi le portrait de la mère de famille vertueuse, avec les propres expressions de Salomon, dans les livres qu'on lui attribue : « Elle s'avance avec l'innocence dans l'ame et la modestie dans les regards. Ses mains cherchent l'occupation, ses pieds n'aiment point à errer au dehors. La propreté préside à sa parure ; elle vit avec sobriété.... Elle préside dans la maison, et la paix y règne ; elle commande avec discernement, et elle est obéie. Elle se lève dès l'aurore ; elle examine l'ouvrage du jour, et en assigne à chacun la part qui le concerne... La prudence de son administration fait honneur à son époux, il entend son éloge avec une satisfaction secrète... Heureux l'homme qui l'a obtenue pour épouse ! Heureux l'enfant qui l'appelle sa mère ! »

Quand les femmes ne veulent plaire que pour être aimées, quand ce doux espoir est le seul motif de leurs actions, elles s'occupent plus de se perfectionner que de se montrer, de former leur esprit pour le bonheur d'un autre que pour l'admiration de tous.

(*M.me de Staël.*)

Qu'est-ce que la coquetterie ? C'est une vague envie de plaire, qui devient insensiblement un besoin. Le cœur se déshabitue d'aimer et n'est plus sensible qu'au plaisir de la vanité. On fait son bonheur des hommages qu'on reçoit. On s'abandonne avec d'autant plus d'ardeur à ce jeu charmant, qu'on n'y engage pas son cœur et qu'on ne s'informe pas des *enjeux* des autres...., et l'on finit toujours par être la victime d'un fat après avoir fait mourir de chagrin l'homme qui aimait du véritable amour.

La coquetterie est le trait caractéristique de l'espèce féminine : sans doute il se rencontre de loin en loin quelques exceptions ; mais elles ne doivent être considérées que comme des *variétés* dont les exemples isolés ne prouvent rien contre l'ensemble.

Quand on a lu attentivement tout ce que les phi-

losophes de l'antiquité et les moralistes ont écrit sur les femmes, qu'on a bien médité, discuté leurs divers systêmes et opinions, afin de se créer à soi-même une opinion et un systême raisonnables, on finit, comme Bridoison, par ne savoir que dire et que penser. De grands peuples consultaient les femmes comme des êtres divins; dans d'autres pays on leur a contesté une ame; tel poëte nous les représente tendres et pudiques comme des colombes; tel autre nous les peint aussi légères qu'un colibri, ou plus perfides qu'une couleuvre. Il y a long-tems qu'on a épuisé toutes les épithètes, depuis les plus gracieuses jusqu'aux plus sanglantes, pour les leur appliquer tour à tour, et presque toujours avec une apparence de justice. Comment se reconnaître, et que croire au milieu de ce dédale inextricable de jugemens contradictoires? Les livres en cela, comme en beaucoup d'autres matières, sont bien moins utiles qu'on ne pense. Ce sont autant de lunettes qui rapprochent, grossissent, éloignent, embellissent ou ternissent les objets, et dont il faut se servir avec ménagement, quand on a de bons yeux, de peur de se fausser la vue. Les femmes sont inexplicables. Cent gros volumes sont là pour nous le certifier; mais osez voir par vous-mêmes; interrogez vous-mêmes ces malins anges enveloppés de tant de mystères; suivez, étudiez ces capricieux *Protées*, qui changent à chaque instant de conduite, et jamais de projets, et vous vous convaincrez bientôt qu'en effet le cœur de la femme renferme une grande énigme... dont le mot est *coquetterie*.

⟹ Les femmes qui n'ont que de la grâce, de l'esprit, quelques charmes et de la coquetterie, mais qui n'y joignent pas la sensibilité, inspirent des goûts qui prennent la couleur de l'amour et qui s'effacent aussi rapidement que les fleurs éphémères.

⟹ La coquetterie est inhérente à la nature de la femme.

⟹ Il est des femmes auprès desquelles la galanterie et les soins valent mieux que l'amour, et pourvu qu'on soit assidu, peu leur importe qu'on soit passionné.

⟹ O femmes! femmes! qui vous jouez avec tant d'imprudence des sermens sacrés qui vous lient, redoutez les remords et les tourmens, et calculez tous les maux que peut insensiblement produire une seule faute.

(*Bouilly.*)

➳ Il vient un âge où l'opinion publique, dégagée des prestiges qui environnent la beauté, récapitule froidement l'existence des femmes et leur imprime le sceau ineffaçable du blâme ou de la considération.

(*Demoustier.*)

➳ On supporte les froideurs de la femme que l'on aime, mais jamais ses mépris. (*J.-J. Rousseau.*)

➳ Ce qui aide souvent un fat auprès des femmes, c'est l'espèce de gloire qu'elles trouvent à se faire aimer de ceux qui s'aiment tant eux-mêmes. (*De Lingrée.*)

➳ C'est une femme qui ne veut aimer personne et qui ne tient pas à être aimée, pourvu qu'elle soit suivie et adulée par une foule de soupirans; qui est égale pour tous, parce que tout lui est égal; dont le sourire n'est qu'une continuelle fausseté; qui ne cherche enfin que des hommages et non des sentimens..... Ne voyez-vous pas dans ce portrait tous les symptômes d'une coquetterie bien conditionnée?

➳ Dans *la Bonne-Mère*, cette charmante comédie de Florian, Arlequin adresse à son amante ces mots qui, dans leur touchante naïveté, sont remplis de la plus profonde sensibilité: « Quand on engage son cœur, quand on le donne, quand on le livre tout entier à celle qu'on chérit plus que soi-même, et qu'après l'avoir accepté, elle le dédaigne, le déchire, le pique de cent coups d'épingle dans les endroits qu'elle connaît les plus sensibles, cela fait plus de mal que mourir, et cela fait mal bien plus long-tems. »

➳ Ah! combien il en coûte pour mépriser la femme qu'on aime. (*Florian.*)

➳ Je vivrai seul, puisqu'il est impossible de rencontrer une épouse sensible, douce, modeste et dont on soit aimé. (*Florian.*)

➳ Que de femmes se reconnaîtront dans ce portrait de la fortune :

Elle fait tous les jours des amitiés nouvelles,
Et, présentant ses mains, elle garde ses ailes.

➳ Les femmes savantes, qui renoncent aux avantages de leur sexe pour usurper ceux des hommes, sont aussi imprudentes que les belles qui adoptent les modes inventées par les laides : elles se font hommes pour plaire aux hommes; elles se dépouillent de toutes les armes que la nature leur a données, pour entretenir

l'équilibre entre les deux sexes, la douceur, la modestie, la pudeur, la naïveté, qualités charmantes qui assurent leur empire beaucoup mieux que la science et le bel esprit. Elles semblent oublier que le penchant naturel d'un sexe pour l'autre n'est fondé que sur la différence qui existe entre les deux sexes.

(*Geoffroi.*)

La fausseté est la pudeur du vice.

(*Mme de Genlis.*)

....Sexe trompeur, plus à craindre sur terre
Que le feu, que la faim, que la peste et la guerre,
De tous les gens de bien tu dois être maudit.

(*Regnard.*)

Heureuses les femmes qui rencontrent à leurs premiers pas dans la vie celui qu'elles doivent aimer toujours.

(*Mme de Staël.*)

La coquette est à l'extérieur une femme charmante et elle a le regard d'une femme sensible. Aucune personne de son sexe ne possède comme elle le talent de faire valoir ses moindres avantages. Tout entière au moment, son visage exprime tout ce qu'elle a résolu le matin de lui faire dire, et ce visage-là parle avec une grâce entraînante. La coquette joint nécessairement à tout cela beaucoup d'esprit et d'adresse; mais tant d'agrémens ne sont pour elle que des armes perfides; son cœur est flétri, ou plutôt n'a jamais été accessible qu'à l'orgueil et à la cruauté. Tout son bonheur consiste à captiver des hommes qu'elle ne veut, qu'elle ne peut pas aimer. Elle ne néglige rien pour les attirer dans ses lacs, et des avances indirectes sont sa dernière ressource. Les a-t-elle soumis, des chaînes de rose se changent en fers pesans qu'ils ne peuvent plus rompre. Les ris et les jeux font place aux soucis et quelquefois aux plus cuisans chagrins. Plus ses victimes souffrent et plus la coquette jouit...... Quelle femme ou quel être infernal viens-je de dépeindre?

(*Pigault-Lebrun.*)

La société n'a permis qu'un seul bonheur aux femmes, l'amour dans le mariage, et, quand elles en sont privées, il leur est aussi impossible de réparer cette perte que de retrouver la jeunesse, la beauté, la vie.

(*Mme de Staël.*)

Vous savez combien je vous aime! (Ecrivait

M.me de Sévigné à sa fille.) Mon Dieu, que voilà qui est simple et ordinaire pour expliquer quelque chose, de si peu commun, de si rare..... »

→ Le mot de *romanesque* satisfait doublement la vanité ; il dispense de l'estime pour des vertus qu'on n'a point, il dispense de rougir pour des vices ou des faiblesses qu'on a. (*Thomas.*)

→ Rien n'est bon que d'avoir une belle et bonne ame : on la voit en toute chose comme au travers d'un cœur de cristal. (*M.me de Sévigné.*)

→ Je ne sais pourquoi l'on s'intéresse toujours à ceux qui ne sont bons qu'à nous donner du chagrin. (*Florian.*)

→ Ce qu'une femme perd en considération ne se retrouve jamais. (*Bouilly.*)

→ On trompe les femmes qui n'ont que de l'amour-propre ; mais le sentiment éclaire sur le sentiment. (*M.me de Staël.*)

→ L'amabilité suspecte d'une femme supérieure aux préjugés ne séduit que les hommes qui lui ont donné la main pour franchir la barrière. (*Demoustier.*)

→ Il est naturel d'aimer ceux qui savent exprimer comment on aime. (*Demoustier.*)

→ Douce larme du cœur, trouble du sentiment,
Qui naît dans l'abandon d'un long enchantement,
Heureux qui te connait, malheureux qui t'ignore.
(*Legouvé.*)

→ La modestie est une chose d'autant plus précieuse chez les femmes qu'on fait tout ce qu'on peut pour les en guérir. (*De Lingrée.*)

→ La pudeur est pour les belles personnes une manière délicate d'augmenter leurs charmes, en les cachant. (*M.me de Lambert.*)

→ Peut-être les femmes ont-elles tort de commander au nom de leurs larmes et d'asservir ainsi la force à la faiblesse ; mais quand elles ne craignent pas d'employer ce moyen, il réussit presque toujours. (*M.me de Staël.*)

→ C'est un spectacle agréable que celui d'une maison simple et réglée, où règnent l'ordre, la paix et l'usage du monde sans ostentation : c'est l'éloge de la maîtresse de la maison.

➳ Dans tous les siècles, le sexe appelé le plus faible a triomphé de celui qui se dit le plus fort : telle est l'impérieuse loi de la nature. (*De Ségur.*)

➳ En étudiant le petit nombre de femmes qui ont de vains titres à la gloire, on verra que cet effort de leur nature fut toujours aux dépens de leur bonheur. (*M.me de Staël.*)

➳ C'est plutôt par leurs défauts que par leurs qualités que les femmes plaisent aux gens du monde. (*M.me de Lambert.*)

➳ L'on est plus sociable et d'un meilleur commerce par le cœur que par l'esprit. (*La Bruyère.*)

➳ Une conquête passagère
Peut amuser la vanité,
Mais le paradis sur la terre
N'est que pour la fidélité.
(*Parny.*)

➳ L'image de l'amour éteint effraie plus un cœur tendre que l'amour malheureux. C'est cette pensée de Rousseau que M.me Dufresnoy a si bien exprimée dans les vers suivans :

On plaint le cœur nourri d'alarmes
Qui, brûlant pour un cœur ingrat,
Malgré soi s'enivre des charmes
D'un feu que la raison combat.
Son destin sans doute est à craindre,
Car il ne voit pas un beau jour,
Mais il est encor moins à plaindre
Que celui qui n'a pas d'amour.

➳ Que les passions nous rendent crédules et qu'un cœur vivement touché se détache avec peine des erreurs même qu'il aperçoit.

➳ O sentiment ! sentiment ! Douce vie de l'ame ! Quel est le cœur de fer que tu n'as jamais touché ? Quel est l'infortuné à qui tu n'arrachas jamais des larmes. (*Rousseau.*)

➳ Il y a des femmes qui prennent l'amour comme un amusement : elle s'y prêtent et ne s'y donnent pas. (*M.me de Lambert.*)

➳ Toutes les années de ma vie sont à vous, écrivait M.me de Sévigné à sa fille ; c'est un tissu, c'est une vie tout entière, qui vous est dévouée jusqu'au dernier soupir.

AN 1823. (2.e Volume.) 12.e LIVRAISON.

LE LYCÉE ARMORICAIN.

VOYAGE PITTORESQUE DANS LE DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE, PAR M. ED. RICHER (1)

M. Richer a commencé ses promenades pittoresques dans notre département, par une navigation sur l'Erdre. Il est allé de Nantes à Nort, et, pour ne pas se fatiguer dès le commencement, il n'a fait que 5 à 6 lieues ; mais, dans la description qu'il nous donne de cette belle rivière, il ne nous laisse rien à désirer. Il nous fait partager les émotions qu'il éprouve à la vue de ces bords enchanteurs, entrecoupés de charmantes maisons de campagne, d'agréables coteaux et de jolis bois taillis. Il sait peindre chacune

(1) Un vol. in-4.° ; renfermant :
Préface : *Du Genre Descriptif.*
Lettre Première : *Description de la rivière d'Erdre depuis Nantes jusqu à Nort.*
Lettre Deuxième : *Voyage à la forêt du Gâvre, par les communes d'Orvault, Vigneux et Blain.*
Lettre Troisième : *Voyage à Clisson.*
Lettre Quatrième : *Voyage à la Trappe de Melleray.*
Lettres Cinquième : *Voyage de Nantes à Paimbœuf.*
Lettre Sixième : *Voyage de Nantes à Guérande.*
Lettre septième : *Description du Croisic et d'une partie de la côte voisine.*

Un autre volume in-4.°, qui est le 1.er de cet ouvrage, publié sous le titre de *Précis de l'Histoire de Bretagne*, sert d'introduction au *Voyage Pittoresque*. (Voyez la page 245 du premier volume du *Lycée*.)

M. Richer recueille actuellement les matériaux du troisième volume, qui donnera, avec la liste alphabétique de toutes les communes du département de la Loire-Inférieure, une table rai-

de ces vues avec la couleur qui lui convient. Les vastes plaines d'eau, qui s'offrent à chaque instant à notre voyageur, lui donnent une petite idée de la mer; mais ce n'est qu'une mer en miniature : les arbres dont on aperçoit les cimes dans le lointain, indiquent assez que le rivage n'est pas éloigné.

Dans le second voyage, M. Richer parcourt un pays bien différent. Il visite les environs un peu sauvages de Blain, il examine les antiques voies romaines, il parcourt une portion des vastes landes de la Bretagne, et il s'arrête au milieu de la forêt druidique du Gâvre. Ici, sa touche devient plus sombre : il ne se joue plus au milieu des nénuphars et des herbes aquatiques de l'Erdre; ce ne sont plus ces ombres noirâtres qui rembrunissent la surface mobile des eaux. Les terres incultes qu'il foule aux pieds jettent la tristesse dans l'ame; et ses tableaux sont sombres comme les bruyères et les ajoncs qui l'environnent.

Les beautés vraiment pittoresques de Clisson et des environs sont décrites dans sa troisième promenade. Ces pays romantiques lui présentent des aspects bien différens des précédens. Ces rochers suspendus

---

sonnée du 2.e volume, dont M. Le Boyer rend compte ici, et les détails d'économie rurale, d'agriculture, de statistique, qui n'ont pu entrer dans le plan de ce volume, destiné plutôt à l'agrément. Le 3.e le sera davantage à l'utilité immédiate. Dans l'un on trouve, avec ces tableaux d'un coloris local, qui appartiennent presque exclusivement à la littérature, ces détails d'histoire naturelle ou d'antiquité, qui ne sont du ressort que des seuls savans. Dans l'autre, au contraire, l'auteur fera entrer tous les renseignemens utiles à la société en général. L'administrateur y pourra chercher les informations dont il aura besoin, et la foule elle-même les moindres détails sur lesquels se porte ordinairement la curiosité publique. Aux nombreuses observations recueillies par l'auteur lui-même pendant un séjour de plusieurs années dans différentes parties de la Loire-Inférieure et dans plusieurs excursions dirigées sur les points les plus importans, se joindront des notes discutées, extraites de tous les ouvrages imprimés ou de manuscrits concernant le département. M. Richer profitera en outre des matériaux que doivent lui fournir un grand nombre de personnes instruites, jalouses de coopérer à cette belle entreprise. Déjà tous les maires ont reçu une série de questions auxquelles la plupart d'entre eux se sont hâtés de répondre.

Le qautrième volume du *Voyage Pittoresque* est destiné à la description historique, politique, commerciale, statistique et morale de la ville de Nantes. (*Note de l'Editeur.*)

comme par enchantement sur la Sèvre, ces belles cascades qu'occasionnent les chaussées et les rochers qui interrompent à chaque instant son cours, portent l'ame à une douce rêverie. Les poëtes, les peintres, les géologues ne se lassent pas de voir les bords de la Sèvre et de la Moine. A ces beautés naturelles il s'en joint d'artificielles : les beaux jardins de MM. Lemot et Valentin attirent les regards des étrangers. M. Richer nous les a peints avec le plus grand détail, et ce ne sera désormais que, son ouvrage à la main, qu'on pourra les visiter avec fruit.

Dans le voyage à la Trappe de Melleray, notre auteur abandonne les vanités mondaines pour s'occuper du ciel. Il nous retrace avec fidélité les rigueurs auxquelles se sont volontairement assujétis ces pieux solitaires, dont les seules occupations sont le travail et la prière. Une piété douce respire dans la lettre entière de M. Richer. Le bonheur qu'il peint dans cette sainte solitude fait, en quelque sorte, regretter de n'y pas être, et cette peinture aura peut-être déterminé plus d'un pécheur à y aller terminer sa carrière. Ces bons religieux ne se bornent pas à prier, ils cultivent la terre, défrichent des landes, dessèchent des marais et donnent dans tout le canton un salutaire exemple. Leur digne chef, le Père Antoine, introduit tous les jours dans notre département des procédés agricoles de la plus grande utilité.

La Loire méritait d'être décrite par la même main qui avait peint l'Erdre et la Sèvre ; ses aspects sont différens de ceux des deux dernières rivières. Que de beaux villages sur ses bords! Que de souvenirs antiques elle rappelle ! M. Richer, dans son cinquième voyage, l'a descendue de Nantes à Paimbœuf et même jusqu'à Mindin, et son pinceau varié a su nous retracer, sans se répéter, toutes les beautés de ses deux rives.

Dans la sixième promenade, nous suivons l'auteur dans les environs de Guerande. Les salines, la grande Brière lui ont fourni de nouvelles vues pittoresques. Les travaux utiles des paludiers dans la confection du sel, ceux des Brierins pour se procurer les mottes à brûler sont décrits par lui avec exactitude. Entre Guerande et Saint-Nazaire, notre voyageur trouve une

paroisse (Escoublac) dont une grande partie est ensevelie sous les sables et dont l'autre partie ne tardera peut-être pas à l'être. Il s'y arrête, nous peint, sous les couleurs les plus sombres, ces tristes ravages, et fait quelques observations sur les causes. Enfin, M. Richer n'oublie rien dans ses promenades : antiquités, productions naturelles, produits de l'industrie, mœurs, usages, rien ne lui est étranger : il décrit tout et orne tout d'un style poëtique qui attache.

Mais venons à la septième lettre ou promenade, qui porte pour titre : *Description du Croisic et d'une partie de la côte voisine*. C'est de cette dernière que je me propose de faire une courte analyse. M. Richer m'a fait l'honneur de me la dédier : je le prie d'en recevoir ici mes sincères remercîmens. Je les lui dois d'autant plus, qu'une discussion sur un point historique, soutenue avec vivacité de part et d'autre, aurait pu faire croire aux lecteurs du *Lycée* que les liens de l'amitié en auraient éprouvé un léger affaiblissement. La conduite généreuse de M. Richer prouve que les hommes de lettres peuvent différer de sentimens dans un point de doctrine, sans cesser pour cela d'être amis : il ne faut pas les confondre avec ces esprits rétrécis pour lesquels une simple contradiction faite en public est une injure impardonnable.

Les environs du Croisic offrent à l'auteur des tableaux qui ne s'étaient pas encore présentés à lui. Le vaste océan sur lequel les regards se perdent, des côtes escarpées, creusées par la mer, des vagues bruyantes qui frappent les rochers et les couvrent de leur écume blanchâtre, tout cela diffère beaucoup des lacs qu'il avait vus sur l'Erdre, et des cascades de la Sèvre. Il n'avait entrevu la mer, dans ses premiers voyages, qu'à Mindin et à Saint-Nazaire ; mais il apercevait une autre rive : l'œil ne se perdait pas sur l'azur verdâtre des eaux.

M. Richer commence sa promenade à Piriac. Il observe judicieusement que les côtes voisines ont été successivement envahies par la mer, qui a gagné un vaste terrain. Suivant lui, « Depuis l'embouchure » de la Loire jusqu'au Finistère, il n'est pas une » côte où l'on ne rencontre des villes submergées ;

» n'est pas une grève au fond de laquelle on
» ne retrouve sous les eaux des vestiges d'habitations.
» Des chaloupes y glissent en silence sur ces vagues
» qui recouvrent un sol jadis habité, et le pêcheur
» indifférent jette ses filets sur cette plaine immense,
» où les générations ensevelies n'ont pas laissé plus
» de traces que n'en laisse aujourd'hui la barque
» qui les porte. » Ce passage donnera une idée des réflexions philosophiques et poétiques à la fois dont l'auteur accompagne son récit. Mais ce style fleuri ne l'empêche pas d'être exact, et c'est en naturaliste habile qu'il nous donne la nomenclature complète des plantes marines qui croissent sur les rochers de cette côte, des poissons, des coquillages et des crustacées qui habitent leurs cavités.

L'île Dumét, qui vraisemblablement a tenu au continent dans des tems très-reculés, en est séparée maintenant par un passage dangereux dont la profondeur est en quelques endroits de 5 à 6 brasses. Notre voyageur le franchit, parcourt l'île à laquelle il ne donne pas plus d'une demi-lieue de circuit. De cette île, la vue se porte sur une étendue considérable de rivage, depuis la pointe de Quiberon jusqu'au Croisic; c'est un arc immense qui se présente en amphithéâtre diversifié par les pointes de terre et les rochers.

Mais revenons à la côte de Piriac : elle est garnie de rochers de différentes formes, brisés et sillonés par la mer. De vastes cavités, creusées dans le rivage, offrent des aspects effrayans. Les anciens les peuplaient de génies et d'esprits. Les paysans des environs les peuplent encore de sorciers et de revenans. C'est parmi ces rochers que se trouve le fameux tombeau d'Almanzor. On a supposé que c'était un de ces autels sur lesquels les Druides sacrifiaient des victimes humaines. La pointe sur laquelle se trouve ce rocher s'appelle en Bas-Breton *pen-hareng*, ce qui signifie, suivant quelques antiquaires, *cap des harangues*. C'était de-là que le chef des Druides adressait des discours au dieu de la mer et au peuple assemblé autour de l'autel. Un jeune homme appelé Almansor y a été sacrifié aux noires tempêtes : voilà l'origine du nom du tombeau d'Almansor, donné à ce monument druidique. On avouera que c'est un joli souvenir antique et

bien propre à former une épisode dans un poëme sur les Druides. Malheureusement notre voyageur ôte à cet autel tout le charme qui l'environne ; il le désenchante complètement. Je le regrette, quoique je sois forcé de partager son avis. Selon lui, le tombeau d'Almanzor n'est qu'un accident de nature, une roche granitique ciselée par les flots, et les mots *pen-hareng* signifient seulement *cap des harengs* ; poisson qui se trouve souvent sur cette côte. Ainsi, adieu Druides ! Adieu belles harangues ! Adieu jeune Almanzor ! Adieu autel sur lequel on offrait des sacrifices humains ! Adieu beaux prestiges d'une imagination romantique ! Le tombeau d'Almanzor n'est qu'un rocher rongé par les vagues, et le cap des harangues n'est que le cap des harengs !

Une découverte importante avait été faite en 1812 sur cette côte, par M. de la Guérande, maire de Piriac. Il avait trouvé des fragmens de minerai d'étain disséminés sur le rivage. MM. Athenas et Dubuisson, habiles minéralogistes de Nantes, s'y transportèrent dans le courant de l'année 1813 : ils constatèrent l'existence du minerai d'étain. M. Hersart de la Ville-marqué l'a essayé et l'a trouvé riche. La direction générale des mines y a depuis envoyé des commissaires qui n'ont pas jugé à propos d'en faire l'exploitation, parce que, suivant eux, le minerai n'est pas assez abondant. Peut-être parviendra-t-on un jour à exploiter cette mine. M. Richer fait le vœu, et je le partage, que du moins le Gouvernement en fasse l'abandon à ceux qui l'ont trouvée et essayée.

Les côtes que parcourt M. Richer sont très-poissonneuses. La sardine surtout y abonde ; elle y vient par troupes nombreuses dans certains tems de l'année et fait la richesse des habitans. On lira avec intérêt la description que donne notre auteur de la pêche qu'ils en font tous les ans, pêche qui occupe beaucoup de bras et forme d'excellens marins.

En se rendant de Piriac au Croisic, M. Richer s'arrête un moment à la Turbale, village peuplé de pêcheurs. Il passe ensuite sur la chaussée de Pimbron. Cette digue opposée aux flots de la mer a été construite sous le Gouvernement et par les soins du duc d'Aiguillon. Je ne dirai point ici, avec M. Richer, que

les monumens publics que nous devons à ce gouverneur, feraient presque oublier qu'il a été jadis l'exécration de la Bretagne; car il se pourrait qu'on ne le détestât dans cette province que parce qu'il ouvrait de grandes routes, bâtissait des digues contre la mer, construisait des ponts et des tours pour le commerce sans avoir égard aux petits intérêts particuliers qui se trouvaient lesés. Eh! quand il aurait montré l'homme, qu'il aurait exercé quelques vengeances, qu'il aurait eu quelques torts; que sont-ils en considération du bien qu'il a fait? Son nom sera long-tems béni en Bretagne, lorsque l'on ne pensera plus à ses détracteurs. »

Mais reprenons notre voyage. L'auteur arrive au Croisic, décrit la ville, ses promenades, ses monumens et ses sites pittoresques; ce qui lui fournit l'occasion de parler du beau phare construit sur les rochers qu'on appelle *le Four*. C'est à M. Rapatel, ingénieur en chef, que le Gouvernement a confié la construction de ce beau et utile monument. Cet habile ingénieur a pris toutes les précautions possibles pour en garantir la durée. Aussi a-t-il résisté aux tempêtes de 1802, sans éprouver aucun accident, quoique les vagues aient atteint la plate-forme pendant plusieurs heures consécutives. Espérons donc que ce beau phare dirigera pendant des siècles l'entrée de la Loire. «

Le Croisic, Batz et le Pouliguen forment maintenant une presqu'île qui a dû être anciennement une île. Quelques antiquaires ont cru que c'était l'île habitée par les femmes Samnites ou Namnites, dont parle Strabon (1). M. Richer n'ose pas se prononcer à cet égard, et je crois qu'il a raison. Les Saxons ont possédé long-tems cette presqu'île, et ce fut contre eux que fut construite la forteresse de Granmone, dont il est parlé dans le voyage à Guerande. C'est aussi le sentiment de notre voyageur. Il nous retrace ensuite succinctement tout ce que nous connaissons de l'histoire du Croisic, ce qui se borne à quelques événemens depuis le XIVe siècle jusqu'à présent: et il mentionne honorablement les deux Bouguer père et fils, savans mathématiciens, les poëtes Lespine, et le mystificateur de Voltaire, Desforges-Maillard.

---

(1) Voyez le premier volume du *Lycée*, pages 299 et 300, où le passage de Strabon est copié tout au long.

Les bourgs de Batz et du Pouliguen sont ensuite visités, et fidèle à sa coutume l'auteur, décrit les costumes et les usages des habitans. Je mettrai ici ce qu'il dit du bourg de Batz :

« Le costume est plus remarquable encore que l'ameublement : il est même tellement particulier aux habitans de Batz, qu'il ne se retrouve sur aucun point de la France. Ce costume se transmet de père en fils, sans se permettre d'y rien innover. Ce n'est pas ici, comme dans la plupart des bourgs du continent, où un léger changement de forme ou de couleur suffit pour opérer dans ce genre une mode nouvelle.

» Les hommes portent des culottes courtes, larges et plissées ; ils ont plusieurs gilets disposés par étages, en sorte que le bord de chacun d'eux, d'une couleur différente des autres, tranche sur ceux-là. Ils y ajoutent une chemise à rabat, un chapeau à l'espagnol. Dans les grandes cérémonies, ils se couvrent d'un petit manteau brun ou noir.

» Les femmes cachent les tresses de leurs cheveux sous une coiffe à fond étroit et plissé, dont les pans, attachés sous le menton, flottent sur les épaules ou retombent sur la poitrine. Un cordon plat, appelé *séraut*, sépare et tresse les cheveux sur le front. Un corset, qui s'élève jusqu'au menton, leur serre la poitrine : ce corset se lace avec un ruban broché d'or ou des galons croisés à quatre ou cinq rangs. Les enfans, qui ne peuvent atteindre ce luxe, reservent pour le corset la partie des pièces de drap où se trouve le nom de fabrique. Les manches, ordinairement amples, sont rouges ou violettes. Le jupon, violet ou noir, est bordé de velours ; la taille est serrée avec une ceinture de trois ou quatre doigts de largeur, qui se nomme la *livrée*, et qui, comme le lacet, est un ruban de soie à fleur d'or ou d'argent. Enfin, un collet à dentelle, un fichu plissé, des bas rouges à fourchettes de couleur, complettent cet habillement (1).

» Les habitans de Batz imitent fort bien ce costume avec des coquillages, dont ils habillent de petites poupées qu'ils vendent à Nantes et qui peuvent amuser, par la singularité de leur ajustement, des personnes

(1) Voyez aussi la *Statistique du département de la Loire-Inférieure*, par M. Huet, p. 46.

» plus graves que des enfans. Ils sont aussi très-adroits » à ces petits ouvrages et en font des bouquets nuancés » agréablement de diverses couleurs, qui décorent les » autels de leur église. Souvent, les coiffes des femmes » sont entourées élégamment d'une couronne formée de » ces jolis coquillages..... »

» Tous les habitans sont dans l'usage de ne se marier » que chez eux, de ne connaître les douceurs de l'hymen » qu'aux lieux qui les ont vus naître et les verront mourir. » La coutume d'épouser une femme de la paroisse a » tellement multiplié les mêmes noms, que, pour les » distinguer, on se sert de sobriquets souvent injurieux, » mais que l'habitude, qui fait supporter la laideur » même, rend moins outrageans. Un indomptable » amour du sol natal est la base de leur caractère, » comme il forme celui de tous les peuples qui *habitent* » *une nature* peu fertile qui les oblige à des craintes et » à des travaux continuels; tant il est vrai que l'homme » tient plus à la vie par le sentiment de ses maux que » par celui du bien-être! Le désir de s'instruire est » commun à toutes les classes. Le paludier a besoin de » savoir lire et écrire pour faire la troque sans être » trompé; aussi la commune de Batz est-elle la première » de France, dans laquelle ait été établi l'enseignement » mutuel. Ceci est d'autant plus à remarquer que la » ville du Croisic, beaucoup plus riche et plus peuplée, » manque elle-même d'une école primaire. »

M. Richer examine en passant les deux pierres druidiques qui sont au Croisic et au bourg de Batz; il les décrit et accompagne sa description de quelques réflexions philosophiques. Il suit la côte et se rend à Saint-Nazaire, terme de sa promenade. Il y trouve ces fameuses tours qui transmettront à nos derniers neveux les bienfaits du duc d'Aiguillon. Voici comme il peint les mœurs de Saint-Nazaire:

« Toute la population de Saint-Nazaire se compose » de marins, de douaniers et d'un petit nombre de » familles bourgeoises. Le peuple y est bon; la cha- » rité s'y exerce d'une manière admirable: celui qui » possède partage avec celui qui n'a pas, et il existe » dans ce pays une sorte de communauté des biens » qui en éloigne l'indigence. »

» Les hommes, vêtus d'un habit de laine brune,

» se parent le dimanche d'une culotte de toile à la matelote : c'est la pièce de l'habillement dans laquelle consiste tout leur luxe. Les femmes, habillées de bure toute la semaine, mettent les jours de fête des vêtemens de soie de toutes les couleurs, des tabliers de mousseline, des coiffes garnies de dentelles et des croix d'or azurées. Le linge répond mal à cet ajustement, le plus beau et le plus fin étant employé par les hommes, les femmes sont forcées de se servir d'une sorte de grosse toile d'étoupes.

» Tous les hommes, habitués à la mer, n'ont presque d'autre emploi que la navigation. Dès qu'un enfant commence à marcher seul, il fréquente le bord de l'eau, entre dans les chaloupes, se familiarise avec le danger, s'instruit à guider les canots du port, apprend à nager, et, à l'âge de dix ans, fortifié par cet exercice, on le classe dans un équipage. Il navigue pendant quelques années, après lesquelles il vient subir un examen pour être reçu pilote-lamaneur : c'est là toute l'ambition du marin de Saint-Nazaire.

» Cette classe d'hommes, qui jouit d'une véritable considération dans le pays, se distingue par une petite ancre en argent, attachée à la boutonnière de l'habit. Le nombre en est fixé ; on ne peut être admis à cette place que par la mort de l'un de ceux qui la remplissent. Sitôt qu'un bâtiment paraît à l'entrée de la rivière, les intrépides pilotes se jettent à l'envi dans de petites nacelles appelées *yoles*, et atteignent ainsi le navire, au milieu des vagues qui dérobent souvent leur frêle esquif à la vue. Quand ils peuvent tenir la mer, ils ont toujours des chaloupes dehors pour aller à la rencontre des navires qui veulent entrer dans la Loire. Ils vont ainsi jusqu'à la hauteur de Belle-Île. Cette vie inquiète, ces dangers toujours renaissans leur permettent rarement de terminer leur carrière au sein de leur famille ; mais peut-être leurs jouissances en sont-elles plus rapides. L'incertitude de l'avenir donne à leurs yeux un prix de plus au présent ; et c'est à ces hommes que l'insouciante philosophie d'Horace doit convenir davantage.

» Omnem crede diem tibi diluxisse supremum :
» Grata superveniet, quæ non sperabitur, hora. »

Les productions de la côte que M. Richer vient de parcourir lui rappellent le lieu de sa naissance, l'île de Noirmoutier. Il saisit cette occasion pour nous donner la description pittoresque de cette île, et, quoiqu'elle soit succincte et dans une simple note, elle se fait lire avec plaisir.

J'ai oublié de dire que le volume que j'annonce, composé de sept promenades, est précédé d'un discours en forme de préface, qui traite du genre descriptif. Dans son ouvrage, M. Richer a mis en pratique la théorie du discours préliminaire.

J. LE BOYER.



DISSERTATION

SUR LA

CHARTE ATTRIBUÉE A ALAIN-LE-LONG.

D'Argentré, dans son histoire de Bretagne, a produit une charte d'Alain-le-Long, qu'il prétend avoir tirée d'une vieille chronique de Saint-Brieuc, manuscrite, et d'une écriture fort ancienne. Cette charte, dont la date remonte aux années 683 ou 689, et qu'il admet sans difficulté, donne lieu à plusieurs réflexions de cet historien sur les usages et les coutumes des Bretons à une époque si éloignée de nous, et il en tire un grand parti pour discuter plusieurs points importans de notre histoire. Malheureusement pour d'Argentré, des critiques exercés ont attaqué cette charte d'une manière qui paraît victorieuse, et, quoiqu'il ait voulu justifier par la suite ce qu'il avait avancé, cette charte est aujourd'hui tellement discréditée, que les auteurs bretons les plus jaloux de l'honneur et de la gloire de leur pays, l'ont rejetée comme un titre mensonger et fabuleux.

Parmi ces critiques, on doit distinguer l'avocat Hévin, parce que cet auteur, en analysant cette charte, l'a discutée en homme savant et éclairé les points qui donnaient prise à la critique, et que son opinion s'établit sur un examen approfondi de la question.

Nous allons produire ici l'extrait du commentaire d'Hevin, afin de rappeler au lecteur les articles principaux sur lesquels s'appuie la critique de cet avocat distingué.

Alanus Dei gratia letaniarum seu Britonnum Rex.

Cet Alain est chimérique ; aucune histoire n'en parle, et Le Baud, qui avait vu toutes les chroniques manuscrites des Eglises de Bretagne, est réduit à prouver l'existence de ce roi par le seul témoignage de Geoffroy de Montmouth, auteur si infidèle qu'il a été surnommé *le menteur* et que ses contemporains, Guillaume de Neubrige et Brompton, l'ont décrié comme un faiseur de contes populaires.

Dei gratia.

Cette formule ne commença à être pratiquée que sous Charlemagne.

Consiliariis nostris Morisano de fago, Bassianode fontenaïo, Rivalonni de Rostrenen.

Le faussaire ignorait que ce n'a été que plus de trois siècles après la date qu'il donne à sa pièce, que l'on a commencé à prendre des noms de terre en surnom.

Juris utriusque professoribus.

Cette qualité n'a été en usage que sur la fin du XII.e siècle.

Rivalonni de Rostrenen, Cambellario nostro.

On ne disait point, au tems d'Alain-le-Long, *Cambellarius*, qui est un terme mis en usage plusieurs siècles après ; mais *Cubicularius*.

Ex suo jure.

Ce ne fut également que plus de deux siècles après ce prince que les offices devinrent héréditaires.

Fidelium nostrorum novem Prælatorum, etc.

Il n'y avait alors que six Evêchés en Bretagne et nul Archevêché ; il est justifié que l'Archevêché de Dol n'a commencé qu'avec la Royauté de Bretagne, par la révolte de Néomene, en 835.

Senescalli, Baillivi, Præpositi, ne signifiaient point en ce tems-là des juges ; les adresses des commissions étaient faites *Ducibus, Comitibus, Vicariis, Centenariis, Missis*, qui étaient les noms de ceux qui gouvernaient et qui rendaient la justice.

Substituti servientes et alii justitiarum officiarii, pour dire dans le septième siècle des sergens, que l'on appe-

lès *ministeriales* et surtout *justitia* pour *imperium*, ou *judicandi potestas*, ne sont point supportables.

Magistri forestarum et aquarum, receptores Collectores que decimarum. Ces termes sont si éloignés de ce qui se pratiquait alors, qu'ils marquent une ignorance prodigieuse de la part du faussaire.

Magistri et Custodes monetarum circa deteriorationem legis ponderis et metalli.

Ces noms d'officiers, maîtres et gardes des monnaies, maîtres des eaux et forêts, et receveurs des décimes, sont tous de nouvelle fabrication.

Actum sub nostro magno sigillo.

Il n'y avait point alors de grand et petit sceau; il était unique et non pendant; l'on n'a même entendu parler de contre scel que dans le XI.e siècle.

Et signo manuali.

Ce que nous appelons aujourd'hui signature, pour dire souscription, est une façon de parler moderne; on disait alors et encore plus de deux siècles après *subscribere et manu propria firmare*, comme le justifiait un nombre infini d'actes des VII.e, VIII.e et IX.e siècles.

Præsentibus Genevmo dolensi archipræsule.

On ne connaissait point en France au VII.e siècle d'*archipræsul* ou *archi episcopus*; l'archevêque s'appelait seulement *episcopus*, et, pour le distinguer on ajoutait quelquefois *Metropoleos* ou *Metropolitanus*.

Freddur domino de Avalgorio et de Goelo, Gurbidico domino de filgeriis, Armulio domino de Vitreio.

Dominus était alors le titre des Empereurs et des Rois, et l'usage des noms des seigneuries pour surnoms de personnes était inconnu.

Die decima mensis maii, indictione undecima anno ab incarnatione verbi 689.

C'est ainsi que d'Argentré, dans la première édition de son histoire de Bretagne, donne la date de cette pièce; mais, averti par Vignier que l'indiction onze ne tombait pas en l'an 689, mais en 683, cette date a été corrigée dans les éditions suivantes. Ce qui laisse encore une preuve de fausseté, c'est qu'en ce tems-là, on ne comptait point en France par les indictions; cette méthode ne commença que sous Charlemagne, après qu'il fut parvenu à l'empire. On ne datait point non plus des années de J. C., mais par les années du règne de chaque roi; ce

ne fut que plus de cent ans après que l'on commença de dater de l'incarnation.

La conclusion d'Hevin est que cette prétendue charte est une fabrication du XVI.e siècle, dans laquelle le faussaire, au lieu d'imiter le style du VII.e siècle, a mal à propos suivi celui des greffiers et notaires des XIV et XV.e

Certes, d'après un examen aussi suivi et appuyé d'autant de preuves, Hevin a démontré victorieusement que cette charte ne pouvait, en aucune manière, être attribuée à Alain-le-Long; l'abbé Gallet, autre célèbre critique, a également suivi, à cet égard, l'opinion d'Hevin, ainsi que tous écrivains modernes; mais s'ensuit-il que cette charte soit fausse? C'est ce qu'il faut examiner.

En général, il faut reconnaître que tout auteur, soit pour soutenir un fait, soit pour le combattre, use en avocat de tous ses moyens, pour justifier l'opinion qu'il a avancée. Hevin nous en donne ici un exemple, en commençant par nier l'existence d'Alain-le-Long, qui n'est connu, dit-il, que par Geoffroy de Montmouth, historien tout à fait décrié par ses contes populaires; cependant, si nous en croyons l'abbé Gallet, cet historien, qui, à la vérité, a interpolé dans son ouvrage divers articles fabuleux, tels que les prophéties de Merlin, l'histoire de Brutus et de cette longue suite de Rois, que l'on fait régner dans la Grande-Bretagne avant Jules César, etc., paraît s'accorder avec les auteurs contemporains dans ce qui concerne la chronique des Bretons; cet abbé a d'ailleurs prouvé, dans un autre article, l'existence de cet Alain-le-Long qu'il fait père de Grallon Flain, ou, plus exactement, Grallon fils Alain.

En admettant même l'impartialité d'Hevin, sur la critique qu'il fait de la Charte d'Alain-le-Long, on en pourra seulement conclure que cette pièce est attribuée mal à propos à ce prince, mais il ne s'ensuit pas qu'elle soit entièrement fausse. D'Argentré a pu s'égarer sur la date et sur l'application qu'il en fait; mais cet historien était trop instruit pour se tromper sur l'antiquité d'un manuscrit qu'il avait vu et examiné avec soin. Il faut donc le croire sur ce qu'il avance de l'écriture fort ancienne de la chronique qu'il avait lue, et qui devait remonter au moins au XIII.e siècle, car il ne faut pas perdre de vue qu'à l'époque où cet historien écrivait (1580) il

1380) les manuscrits des XIII.e et XIV.e siècles étaient assez multipliés, pour qu'il pût se méprendre sur les figures et les caractères de titres que son état et son goût de commentateur et d'historien lui faisaient rechercher et avoir entre les mains presque journellement.

Si nous admettons que d'Argentré se soit trompé sur l'application de la Charte dite d'Alain-le-Long ; si nous reconnaissons que cet historien, par un excès de prévention pour la gloire de son pays, l'ait adoptée trop légèrement, au moins ne pouvons-nous le soupçonner d'avoir forgé cette pièce. La chronique de Saint-Brieuc a été connue avant et depuis d'Argentré ; elle remonte à une date très-ancienne, et, si cette charte a été fabriquée, il faut convenir que son antiquité même nous la rend respectable sous d'autres rapports ; elle tend à nous faire connaître les coutumes qui existaient du tems du prétendu faussaire qui devait vivre avant l'assise du comte Geoffroy, c'est-à-dire avant 1185, puisqu'il n'y est nullement fait mention des barons de Bretagne, mais seulement des comtes de Cornouailles, de Léon, de Goello et Avaugour et autres seigneurs reconnus exister au IX.e et X.e siècles. Ainsi donc voilà un titre qui remonte au moins au XII.e siècle, en supposant même, comme Hévin, que ce faussaire ignorant eût écrit conformément aux usages et aux formules du tems auquel il écrivait.

Remarquons encore, pour la justification de d'Argentré, que cet auteur n'a point copié cette charte sur le titre primitif, mais sur la vieille chronique latine de Saint-Brieuc, dans laquelle il peut s'être glissé beaucoup d'erreurs de copiste ; que la date de l'année est visiblement fautive, puisque d'Argentré lui même a lu indéfiniment 683 ou 689 ; qu'enfin elle donne au prince qui gouvernait la Bretagne, à une époque devenue incertaine par cette négligence, ou erreur de date, le nom d'Alain, sans qu'une autre désignation puisse le faire reconnaître d'une manière absolue pour Alain-le-Long. Par suite de ces remarques, ne pourrait-on pas être en droit de conclure que cette charte appartient soit au règne d'Alain-le-Grand, soit à celui de son petit-fils Alain II, dit Barbe-Torte, soit enfin à Alain Rebras.

Il serait difficile d'assigner auquel de ces trois princes on doit rapporter cette charte ; les uns pourront l'attribuer à Alain-le-Grand, fondé sur ce que ce prince a pris

le titre de Roi, comme on le voit par un titre inséré dans les Preuves de l'histoire de Bretagne de dom Morice, tome 1.er, page 332.

Les autres, considérant Alain-Barbe-Torte comme le second du nom, à prendre du rétablissement de la Bretagne en souveraineté par Néomene ou Nominoé, lui appliqueront la Charte en question.

Des troisièmes, fondés sur le rapprochement de style et sur le surnom de Rebras ou Rebré que portait Alain III, adopteront ce dernier prince pour son auteur. Il est certain que le surnom de *Rebras*, en Français *trop grand*, ne peut s'entendre que de la taille de ce duc de Bretagne. Le mot trop ne signifierait rien dans un autre sens, et les actions d'Alain III ne peuvent d'ailleurs lui avoir mérité le titre de Grand. D'après cela on trouve dans ce souverain breton un autre Alain-le-Long ou plus exactement un Alain *le trop long* et non *le trop grand*.

La résolution de ces trois problêmes demanderait une étendue de connaissances sur l'antiquité du moyen âge, que nous sommes fort éloigné d'avoir; cependant, nous croyons, que s'il fallait se prononcer, nous pencherions pour attribuer cette charte à Alain Barbe-Torte, et voici les raisons qui nous paraissent devoir déterminer cette opinion.

Si Alain-le-Grand a pris la qualité de Roi, il est à remarquer qu'indépendamment des preuves qui servent à l'établissement du commentaire d'Hevin sur la charte d'Alain-le-Long et dont la majeure partie peut s'appliquer à Alain-le-Grand, aucun des noms cités dans la charte ne se rapporte au règne de ce prince. Ce dernier raisonnement s'applique également au règne d'Alain III, qui d'ailleurs n'a jamais pris la qualité de roi.

Quant à Alain-Barbe-Torte, rien ne prouve, à la vérité, que ce prince ait porté le titre de roi, mais rien aussi ne fait rejeter l'opinion contraire. Il est même probable qu'en remontant sur le trône de son aïeul, il aura pris, au moins dans les premières années de son règne, un titre qui lui appartenait du droit de ses ancêtres, et qu'il aurait pu légitimer par ses victoires sur les Normands, si la situation de la Bretagne ne l'avait fait renoncer par la suite à un titre beaucoup moins difficile à prendre à cette époque qu'à soutenir. Une sage réserve lui aura fait ainsi abandonner une qualité encore plus

onéreuse que brillante, chez un prince que sa situation forçait, malgré de nombreux succès, à consentir au démembrement de la Bretagne, par la perte du Cotentin et de l'Avranchin.

En prenant, sous le règne de ce prince, la date de cette charte, déterminée par l'indiction onze, nous tomberons sur l'année de J. C. 938, qui se trouve être précisément l'année 683 renversée, en adoptant les caractères arabes qui ont pu être mis en usage dans un manuscrit.

Remarquons que l'on trouve, à l'époque que nous indiquons, un Budic, comte de Cornouaille; que le nom d'Erech peut se rapporter, soit à un fils d'Alain-le-Grand, soit plutôt encore à un Erech mentionné dans l'acte de fondation du prieuré de Bath. Si les autres princes ou seigneurs bretons sont désignés par des noms de terre, il est à observer que ces désignations ne sont nullement déterminées par leurs seings, et qu'ainsi il devient probable que les copistes ont fait application des tems où ils écrivaient, pour donner à ces seigneurs, le surnom des terres qu'ils avaient effectivement possédées. Croyons, avec Don Morice, que, si plusieurs des actes qu'il a livrés à l'impression ne sont point des pièces où une exacte critique ne puisse rien trouver à redire, les lecteurs équitables conviendront que, bien qu'on ait pu y insérer quantité d'ornemens inutiles, il n'est pas croyable que le fond en soit généralement faux.

D'après cette observation, on ne peut guères présumer que les seigneurs cités dans la Charte d'Alain soient des noms supposés, et, si l'on se rapporte aux généalogies bretonnes, on reconnait qu'à l'époque que nous cherchons à fixer, il existait un Morice, ou Morvan du Fou et un Rivallon de Rostrenen. Quant à ce qui concerne les évêques de Bretagne, on doit savoir qu'au X.e siècle, le catalogue de ces dignitaires ecclésiastiques est interrompu; que le ravage des Normands les fit émigrer en Angleterre et en France; que cependant il est à croire que ces prélats aient, en suivant la fortune d'Alain-Barbe-Torte, reparu au commencement de son règne. N'oublions pas que précisément, en 938, ce grand prince fut obligé de s'ouvrir le chemin de l'église de Nantes au travers des ronces et des épines, avec son épée encore toute sanglante du sang des barbares.

Ce sera ainsi à la suite de ses brillantes conquêtes et d'une pleine restauration que, pouvant s'occuper avec fruit de l'amélioration de ses provinces, il aura porté ses regards sur les maux incalculables, résultant de l'altération des monnaies, et sur les autres abus non moins coupables, produits de l'anarchie survenue en Bretagne à la suite des ravages et des dévastations commis par les pirates du Nord.

Si l'on admet ces présomptions, le tort de d'Argentré serait seulement d'avoir appliqué à Alain, 2.e roi de Bretagne, une Charte qui parait appartenir au duc Alain II, tant par les circonstances qui y sont insérées que par les formules et les expressions adoptées qui conviennent, à quelques légères exceptions près, au X.e siècle, à en juger par la critique même d'Hevin. Nous pourrions peut-être pousser plus loin ces rapprochemens et produire quelques autres présomptions en faveur de notre opinion, mais comme nous reconnaissons que l'esprit de systême est presque toujours nuisible à la vérité, nous nous bornons à soumettre à des juges plus éclairés que nous, un point de critique que nous désirons vivement voir éclairci, et sur lequel nous appelons la sagacité de nos antiquaires bretons.

H***, *de Brest.*



LA MEDECINE SANS MEDECIN.

Je lis beaucoup plus par goût que par désœuvrement, et, en cela, je ne ressemble pas à certaines personnes que je pourrais nommer. Il y a quelques jours qu'il me tomba sous la main un livret d'une douzaine de pages, intitulé : *la Médecine sans Médecin.* O Molière! ô Jean-Jacques! veut-on vous venger, m'écriai-je? J'ouvre ce livret, dans lequel je trouve tracée en gros caractères la nomenclature abrégée des maladies qui affligent l'humanité. Après quelques observations pendues à chaque titre, l'auteur finissait par cette formule banale : *Consultez mon grand ouvrage.* J'avoue que cette *médecine sans médecin* m'avait tellement frappé d'abord que je n'avais pas pris garde au nom de l'inventeur de

ce nouveau baume de vie. J'y revins, et je lus : *par* Leroi, *chirurgien-consultant*. Quel est ce Leroi ? comment le connaître ? a-t-il eu les honneurs d'un article biographique ? Quelle est sa *médecine sans médecin* ? Si je consultais son grand ouvrage ? Toutes ces questions que je m'adressais à la fois, car on sait que l'esprit est prompt, se terminèrent par la résolution que je pris de recourir au grand ouvrage, bien que je crusse découvrir dans ce retour périodique : *Consultez mon grand ouvrage*, un certain air de charlatanisme qui me déplut. Je pense, à tort peut-être, que le chirurgien-consultant vend lui-même son grand ouvrage ; c'est le premier résultat obtenu par la *médecine sans médecin*, résultat qui ne laisse pas que d'avoir de l'intérêt..... pour son auteur.

On croira peut-être, par le début de cet article, que je suis médecin ou malade. Non, je ne suis ni l'un ni l'autre, grâce au ciel. J'écris donc *sinè irâ et studio*. Les réflexions que je soumets aux lecteurs du *Lycée* ne naissent que du désir de m'instruire. Comme je l'ai dit plus haut, résolu de consulter le grand ouvrage, je me mis aussitôt en quête et me le procurai sans débours. Quelle fut ma surprise en voyant l'auteur s'exprimer, dès les premières pages, contre les fantômes de son imagination ! Je me rappelai involontairement le héros de la Manche. Mais ce qui me confirma encore dans la pensée que le chirurgien-consultant pouvait avoir besoin de s'administrer son propre remède, c'est que, frappant d'un anathème injurieux les divers systèmes suivis aujourd'hui en médecine et adoptés par des hommes éclairés qui consacrent leur fortune et leurs veilles au soulagement de leurs semblables, il traite avec mépris quiconque ne croit pas à la vertu de son *toni-purgatif*. Ah ! Monsieur le docteur, me dis-je à part moi, en lisant ce passage, essayez-le d'abord sur vous-même, et, s'il vous guérit, j'en proclamerai partout l'efficacité reconnue. Le chirurgien-consultant, après ces observations préliminaires, qu'on pourrait à la rigueur considérer comme des précautions oratoires, Monsieur Leroi, dis-je, entre en matière et disserte assez longuement sur les causes et les effets de chaque maladie, soit interne, soit externe, à laquelle il applique toujours avec succès l'usage du

toni-purgatif. Rien ne résiste à ce dictame, pas même l'épilepsie ! pas même le furoncle ! O médecin alchimiste, vous l'avez enfin résolu ce problême si long-tems et si vainement cherché par vos devanciers ! Vous l'avez trouvée cette panacée, que rêvaient des esprits spéculatifs, cette panacée dont riaient les esprits forts et que le XIX.e siècle, déjà si fécond en miracles, devait voir éclore de la cervelle d'un descendant d'Hippocrate !

Je n'étais pas né, quand Mesmer offrit son baquet à la France ; il était oublié quand j'appris à le connaître. La doctrine de Mesmer a survécu à son auteur dans le magnétisme animal, auquel est venu se joindre, comme par enchantement, cet inexplicable somnambulisme, qui nous infuse la science et, qui pis est, la prescience, ce somnambulisme qui fait de ses adeptes féminins surtout (car on les choisit toujours de préférence) autant de Pythonisses, à la différence cependant que celles de l'antiquité ne dormaient pas sur le trépied en rendant leurs oracles. Le magnétisme était, il y a quelques années, le remède universel et infaillible. Peu à peu il est tombé dans le discrédit, au point qu'on assure que les enthousiastes mêmes ne se remontrent plus sans rire, semblables en cela aux augures de l'ancienne Rome. Au magnétisme déprisé succède la *médecine sans médecin*, qui, suivant en tout une route contraire à la pente naturelle des choses, a d'abord essayé la vie dans nos colonies de l'Ouest ; s'y est acclimatée au point d'y puiser une constitution vigoureuse, et, après y avoir prospéré particulièrement parmi les Africains, est revenue en France, sa patrie, lui présentant comme garantie de sa puissance les certificats authentiques des bons noirs de la Guadeloupe et de la Martinique. Avec une pareille recommandation elle est reçue et fêtée chez nous. D'abord, par honte ou par calcul, on se l'administre dans l'ombre, sans oser avouer qu'on en a tenté l'usage. Peu à peu on s'enhardit, on en parle, on étudie le visage de ceux qu'on interroge et à qui, comme par distraction, on fait sa confidence. C'est un lieu commun dont s'enrichit la conversation. L'un, frappé d'une légère indisposition, reçoit la visite d'un voisin, grand sectateur de la médecine nouvelle. Le malade,

endoctriné par les phrases pompeuses du sectaire, s'avise, à quelques jours de là, d'en avaler une dose. Le voilà subitement tourmenté de tranchées déchirantes. Une inflammation intestinale se déclare, et le pauvre homme est aux portes du tombeau. Il lui reste encore assez de force pour vouer à tous les diables son voisin et le remède, et, plein d'un repentir douloureux, il se rejette avec componction dans les bras de son premier docteur, trop heureux de lui devoir encore une fois la santé et la vie. Un autre, au contraire, employé dans une administration, sollicite de ses chefs un congé. Il prétexte des affaires de famille; on sait bientôt que c'est pour y laver son linge sale. Le congé obtenu, notre homme quitte précipitamment le pupître qu'il occupe, répétant tout bas, en les parodiant, ces vers de Voltaire :

> Pour découvrir un peu ce qui se passe en moi,
> Je m'en vais consulter le médecin *Leroi*,
> Sans doute il en sait plus que ses doctes confrères.

Un mois s'écoule, et le nourrisson de la bureaucratie reparaît à son poste, débarrassé à toujours, nous dit-il, d'une dartre vive qui le rongeait depuis 20 ans. Mais, d'où vient que les doctes confrères, composant la faculté, obtiennent du Gouvernement un arrêt de proscription contre le dictame de M. Leroi ? Pure envie ! s'écrient les admirateurs de l'alchimiste. Ainsi va le monde ; *bellua multorum est capitum*.

Au milieu de ce conflit qui m'embarrasse, je voudrais que quelqu'un éclaircît mes doutes.

> Cette difficulté vaut bien qu'on la propose.

J'entends dire autour de moi : laissons faire au tems, il jugera le chirurgien Leroi et ses accusateurs. Oui, sans doute ; mais avec le tems, je puis tomber malade, et je désire être fixé d'avance sur le mérite de la *médecine sans médecin*, fort bien nommée toutefois, puisqu'elle est le grand œuvre d'un chirurgien-consultant. Et puis, je dois faire l'aveu que j'ai une envie extrême d'y tâter. D'après son inventeur, cet élixir est d'une saveur non moins agréable que celle des liqueurs qui charment nos desserts. Or, on sait que les potions composées de nos pharmaciens ont un goût si détestable, qu'on se croit empoisonné en les buvant. Cette différence-là, si elle existe réellement, donnerait presque le

désir d'être malade. Ne serait-ce pas aussi par cette raison que le *toni-purgatif* a été si bien accueilli à la Martinique ? Peut-être les gourmets l'ont-ils préféré à l'excellente liqueur de cette dame dont le nom m'échappe en ce moment.

Quoi qu'il en soit, si quelqu'un plus savant que moi, ce qui n'est pas rare à trouver, daigne fixer mon irrésolution vraiment grande, les lecteurs du *Lycée* lui en sauront gré, sans doute, et la science pourra en recueillir quelque fruit : sous ce dernier rapport j'invite les érudits à tailler leur plume.

O******.



LA PUISSANCE DE L'HOMME.

Sur le faîte orgueilleux de ce palais superbe,
La nature éclipsa la gloire des humains;
Et, refusant la vie à l'œuvre de nos mains,
La renferma dans un brin d'herbe.

ED. RICHER.



PORTRAIT DE M.lle M****.

Grâces, talens, douce candeur,
Des yeux interprètes du cœur,
Vers elle enfin tout nous entraîne :
On ne peut la voir sans l'aimer....
N'ai pas besoin de la nommer,
On la devinera sans peine.

IMPROMPTU A M.mes D** V****** à M*******.

Loin de moi les rocs sourcilleux;
Ils sont trop voisins des orages;
Ce n'est qu'à l'ombre des bocages,
Qu'un troubadour se trouve heureux:
Aussi, n'ai-je plus d'autre envie,
Pour conjurer les aquilons,
Que de voir s'écouler ma vie
Près des bergères *des vallons!*

B. D. L. M.



L'ESPOIR TROMPÉ.

« Quoi ! rien ne sourit plus à son ame ravie !
» L'insensé, disent-ils, ne croit plus au bonheur !
» Passager, comme nous, du vaisseau de la vie,
» Que s'est-il passé dans son cœur ? »

Eh quoi ! vous l'ignorez ? éveillé dès l'aurore,
J'ai voulu me lever avant la fin du jour:
Je ne sommeillais plus ; pourquoi tarder encore ?
Je n'ai pas attendu mon tour.

Embarqué malgré moi pour la plage étrangère ;
Lassé du bruit confus et des vents et des flots,
J'ai voulu regarder si l'on voyait la terre
Et s'il fallait croire au repos.

De quoi m'accusent-ils, ô Dieu qui vois mon ame,
Est-ce ma faute à moi s'ils ne m'entendent plus ?
De la vie ici-bas, je sens aussi la flamme ;
Mais ses rêves sont disparus.

Elevé par les soins d'une mère chérie,
Je prononçai ton nom sur les bords du berceau :
C'est ainsi vers le ciel, qui sera sa patrie,
Qu'on dirige un jeune arbrisseau.

Bientôt seul et crédule, entré dans la carrière,
Je te cherchai partout et je ne te vis pas ;
Dans mon cœur aussitôt s'obscurcit la lumière :
Je ne sus où porter mes pas.

« Eteignons dans l'amour ce feu qui nous dévore :
» Le reste est un peut-être et lui seul est certain ;
» Jouissons, disaient-ils, nous le pouvons encore ;
» Il ne sera plus tems demain ! »

Je les crus, insensé ! J'applaudis à leur joie :
Ils voulaient dans la vie enfermer le plaisir....
La chrysalide aussi s'entoure dans sa soie,
Mais n'est-ce pas pour en sortir ?

Des passions, comme eux, je cherchai le délire ;
Hélas ! à me convaincre ils étaient empressés !
Et moi, songeant à toi, j'essayais de sourire
Et je tenais les yeux baissés.

Quel exilé jamais, dans sa douleur profonde,
Du toit qui l'a vu naître oublia les douceurs ?
Il prend la coupe aussi qui circule à la ronde ;
Mais il boit pour cacher ses pleurs.

La science accourut : « Venez à moi, dit-elle,
» Je vais vous consoler des pertes de l'amour. »
Son flambeau s'alluma ; mais la pâle étincelle
Brilla sans remplacer le jour.

Ce beau, qui dans les arts ravit l'ame sublime,
On le soumet chez elle au goût capricieux ;
Moi, je le comparais ; peux-tu m'en faire un crime,
A l'éclair qui sort de tes yeux.

Ah ! que de soins amers dans cette courte vie !
A des scènes d'une heure attacher la raison,
Sous des goûts renaissans tenir l'ame asservie
Et rétrécir son horizon.

O grand Dieu, voilà tout, et jamais davantage !
A ce triste banquet où je fus convié,
Chaque fois que mon œil rencontra ton image,
Tout le reste fut oublié.

Jeté par l'ouragan sur une grève aride,
Foulant l'algue qui glisse ou qui fuit sous les pas,
Ah ! comme on se rappelle et la source limpide
Et les fleurs de nos doux climats !

Mon bonheur est toujours troublé par la tempête.
Un savoir inutile est sans charmes pour moi,
Tout m'empêche ici-bas de reposer ma tête :
Il faut donc l'appuyer sur toi.

ED. RICHER.



L'ANTRE DES CYCLOPES.

(*Extrait d'une Traduction inédite de l'*ÉNÉIDE.)

Insula Sicanium juxtà latus Æoliamque
Erigitur Liparen, fumantibus ardua saxis, etc.
(Lib. 8.)

Non loin des bords d'Enna, près du séjour des vents,
Liparis lève un front ceint de rochers fumants;
L'Etna tonne en ses flancs: sous ses voûtes tremblantes
On entend retentir les enclumes bruyantes.
Là, grondent les métaux; là, cent soufflets mouvants
Gonflent leur vaste sein où s'engouffrent les vents.
Là, s'ouvre l'antre obscur des fils de Sicanie.
Ce palais de Vulcain fut nommé Vulcanie;
Le dieu des feux y vole à la voix de Vénus.
Brontès et Pyracmon, et Stérope aux bras nus,
En ce moment forgeaient au maître du tonnerre
La foudre que son bras fait gronder sur la terre.
Cet ouvrage imparfait s'achevait sous leurs coups;
Ils y mêlaient déjà l'Eclair et le Courroux,
Et trois rayons de Grêle, et trois rayons de Flamme,
Et le Bruit, et la Peur qui terrasse notre ame.

Plus loin brille ce char, d'où Mars, ceint de lauriers,
Errant de ville en ville, appelle les guerriers.
Là résonne l'égide; et l'or et les écailles
De l'arme de Pallas ornent les vertes mailles;
Cent serpents sur son sein dressent leurs cous sifflants;
Et Gorgone en fureur roule ses yeux sanglants.

« Ecoutez, dit Vulcain; suspendez votre ouvrage;
» Cyclopes; d'un héros, fameux par son courage,
» Il faut forger l'armure, et montrer sans retard
» Ce que peuvent vos bras et ce que peut votre art. »
Tout s'empresse à ces mots: sa voix les aiguillonne;
Dans de vastes fourneaux l'acier brûlant bouillonne;
Déjà ce bouclier qui, dans les jeux de Mars,
Seul de tous les Latins doit affronter les dards,
Dans sept orbes de bronze aux regards étincelle,

Sur des brasiers fumants, l'or à grands flots ruisselle ;
L'un, des soufflets gonflés pressant les vastes flancs,
Tantôt chasse à grand bruit, tantôt pompe les vents ;
L'autre plonge l'airain dans l'onde qui frissonne ;
Sous leurs vastes efforts l'antre tremblant résonne ;
Ceux-ci courbent le fer qu'ils tournent sur les feux,
Ils frappent : soulevé par leurs bras vigoureux,
Le marteau, bondissant sur le métal sonore,
Tombe à coups cadencés, remonte et tombe encore.

VICTOR HUGO.

POÉME ROMANTIQUE (1).

Que ne suis-je un agent de la nature antique,
De la création un habitant mystique ;
Que ne puis-je, à mon gré, parcourir l'univers ;
Comme l'aigle embrasser de mon aîle magique
L'immensité des airs !

Avec l'astre du jour, sur le dos des montagnes,
Je crois me réveiller et dorer les campagnes ;
Sur mes cheveux d'azur, par les vents agités,
Aux heures de la nuit, la lune et ses compagnes
Balancent leurs clartés !

L'esprit de mon amante à ma voix qui l'appelle,
Impatient, accourt comme une tourterelle
Qui retourne à son nid au sein des rameaux verts...
Je luis dis : que je t'aime, ô compagne fidèle
De mes destins divers !

Quels palais fastueux des puissans de la terre
Vaudrait, pour deux amans, la nue hospitalière
Qui les dérobe aux yeux des mortels importuns ?
Les roses du plaisir, dans l'ombre du mystère,
Exhalent leurs parfums !

(1) En insérant cette pièce, nous l'avons regardée comme une critique spirituelle de ce genre que quelques personnes appellent *le Romantique*, mais qui n'en est que l'abus, et dont M. Richer a fait une critique si vraie dans le premier volume du *Lycée*, page 55.

Emma, viens parcourir le sable du rivage ;
Viens, au bord de la mer, chercher le coquillage
Que ma mère chérie a touché de sa main,
Lorsqu'elle partageait les jeux de mon jeune âge,
Perdu dans le lointain !

A la brise du soir mêle, ô ma douce amie,
Tes beaux cheveux épars parfumés d'ambroisie.....
Que j'aime cette vague aux replis azurés,
Qui baigne dans son sein leur image chérie
Et tes pieds adorés !

Les murmures du flot qui frappe et fuit la rive
Absorbent, par degrés, l'ame méditative.....
Mais la voix du lointain doucement retentit.....
C'est ton nom, mon Emma, que l'oreille pensive
Dans l'air a recueilli !

Viens; l'esprit du lointain t'appelle dans l'espace :
Voyageons dans l'Ether sans y laisser de trace.....
Au-dessous de nos pas il n'est plus que des flots :
Allons plus vîte encor..... Vois, la terre s'efface
Sous le voile des eaux !

Reposons-nous ici sur la cime éthérée
De la vapeur du soir de pourpre colorée,
Pour contempler en paix, d'un œil religieux,
L'océan solitaire à la face azurée
Par le souris des cieux !

Mais quel est ce dragon aux ailes étendues,
Qui de ses larges flancs fend les ondes émues ?
Il est l'œuvre de l'homme, et, docile à sa voix,
Il s'élance à son gré sur des mers inconnues
Qu'il soumet à ses lois !

Dans les ombres du soir, le front ceint de lumière,
Plane, mystérieux, l'ange de la prière.....
Sur le pont du vaisseau, comme au pied d'un autel,
Humblement prosternés les fils de la poussière
Implorent l'Éternel !

Hélas ! reverra-t-il et son foyer paisible
Et celle qu'il chérit, le marinier sensible ?.....
— Mais, visions d'amour, me quittez-vous déjà ?
Oui, le prisme est brisé par le sort inflexible
Elle a fui, mon Emma !

Je suis le marinier qui, loin de sa patrie,
Pleure sur les adieux d'une amante chérie,
Qu'en ce monde peut-être il quitta sans retour!
Dieu juste, entends mon cœur qui devant toi s'écrie:
Tu me donnas l'amour!

Serait-elle sans voix devant ta Providence,
La prière du cœur qui languit dans l'absence?
O toi, qui mis l'amour dans le sein des mortels,
Pourrais-tu dédaigner l'encens de la souffrance,
Aux parvis éternels?

Ici, sur le rocher revêtu de bruyère,
A mes côtés Emma se reposa naguère;
Aujourd'hui je viens seul au même lieu m'asseoir...
Dieu puissant, le bonheur n'est point de cette terre,
Mais laisse-moi l'espoir!

SOL.

LE SPECTRE BARBIER.

TRADUIT DE L'ANGLAIS.

Dans la bonne ville de Bremen, vivait, il y a bien des années, un marchand nommé Melchior, qui était si fier de son opulence, qu'il haussait les épaules et souriait de pitié toutes les fois que le ministre lisait la parabole du riche de l'Evangile; ce riche en comparaison de lui-même, ne lui semblait qu'un misérable mercier. Dans ces tems grossiers, le luxe régnait comme aujourd'hui; mais nos ancêtres s'attachaient plus que leurs descendans à ce qui est d'une valeur réelle; aussi le riche Melchior avait-il couvert de dollars tout le parquet de sa salle à manger. Ses amis et les compatriotes de notre marchand ne manquèrent pas de blâmer hautement cette magnificence, qu'ils qualifiaient de puérile vanité; mais, dans le fait, c'était plutôt une spéculation mercantile qu'une vaine ostentation. L'adroit spéculateur savait bien que les commerçans qui lui portaient envie et censuraient amèrement son apparente vanité, contribueraient à répandre

au loin la renommée de ses richesses et consolideraient ainsi son crédit. Ce qu'il avait prévu arriva ; les vieux dollars qui, exposés à tous les yeux dans le sallon, paraissaient un fonds mort, produisirent cependant de gros intérêts, en fournissant au marchand le moyen de payer en billets tous ses achats. Cependant, ce luxe devint le fatal écueil sur lequel sa prospérité fit naufrage.

Le vieux Melchior, ayant pris un vomitif trop promptement ou en trop grande quantité dans un festin public, mourut subitement sans avoir le tems de mettre ordre à ses affaires, laissant toute sa fortune à Francis, son fils unique, qui était alors dans la fleur de la jeunesse et venait précisément d'atteindre l'âge fixé par les lois pour prendre possession de son héritage. Francis était un jeune homme aimable que la nature avait doué d'heureuses qualités ; il était beau, bien fait, et joignait à une constitution robuste, un esprit vif et enjoué, comme si le léger vin de France et le solide rosbif d'Allemagne avaient été réunis pour former son tempérament. La santé brillait sur ses joues, et un air de contentement et de gaieté pétillait dans ses grands yeux noirs. Il ressemblait à ces plantes vigoureuses, qui, pour croître avec force sur le sol le plus ingrat, n'ont besoin que d'un peu d'humidité, et qui, dans une terre fertile, poussent avec une inutile exubérance de végétation, sans produire aucun fruit.

La richesse du père causa, comme il arrive souvent, la ruine du fils. A peine eut-il goûté le plaisir d'être seul maître et possesseur d'une fortune digne d'un prince, qu'il employa tous ses soins à s'en débarrasser, comme si c'eût été pour lui un pesant fardeau. Il imita le prodigue dont parle l'Ecriture, et passa ses jours dans de somptueux festins.

Par ce moyen, notre héros, comme un autre Timon, dissipa promptement ses richesses, et se vit réduit à la pauvreté.

D'abord, semblable à un homme qui revient à soi après une longue ivresse, il se rappelait à peine ce qui lui était arrivé ; mais bientôt, prenant gaiement son parti, il vécut comme la plupart des prodigues, sans honte et sans remords. Heureusement, dans le naufrage général de sa fortune, il avait sauvé les bijoux de sa mère, et pendant quelque tems, leur produit le préserva du besoin.

Il choisit sa demeure dans le quartier le plus obscur de la ville, au milieu d'une rue étroite, où jamais les rayons du soleil ne pouvaient pénétrer ; seulement, dans les plus longs jours d'été, sa lumière brillait un instant sur le sommet des toits. Là, il trouva tout ce qui lui était nécessaire, dans le triste état où l'avait réduit la fortune ; la table frugale de son hôte suffisait à son appétit ; il trouvait au coin du feu un abri contre le froid, et de bonnes murailles le mettaient à couvert du vent et de la pluie. Néanmoins, il était poursuivi par un cruel ennemi, par l'ennui, dont le toit du logis, le coin du feu et les plaisirs modérés de la table ne pouvaient le préserver. La foule des vils parasites avait disparu avec son opulence, ses anciens amis ne le connaissaient plus, et la lecture n'était point encore un passe-tems généralement répandu. Les hommes désœuvrés ne connaissaient pas alors l'art de remplir leurs loisirs de ces productions bizarres qu'enfantent tant d'imaginations malades et de têtes sans cervelles. L'on n'avait ni romans historiques, politiques ou philosophiques, ni nouvelles sentimentales, instructives et amusantes, ni contes moraux, ni traditions populaires et intéressantes, ni veillées de ma grand'mère, ni soirées de l'abbaye, ni Robinsons anciens et nouveaux ; l'ennuyeuse sequelle des rêveurs de romans n'avait pas encore commencé à salir du papier, ni imposé aux imprimeurs la pénible tâche de travailler pour les épiciers et les marchands de tabac. De preux chevaliers rompaient des lances et joûtaient dans les tournois ; Dietrich de Berne, Hildebrand, Sigefroy-le-Cornu, Rumbold-le-Fort allaient en *queste* des dragons ou des monstres, et pourfandaient des géans et des nains qui auraient aisément terrassé douze hommes ordinaires ; mais personne ne chantait leurs exploits ; le vénérable Theuerdank était chez les Germains l'unique modèle des sciences et des arts, et ses ouvrages, la plus ancienne production du génie de notre contrée, n'étaient admirés que par les beaux esprits, poëtes ou philosophes de son siècle. Francis n'appartenait à aucune de ces deux classes, aussi il n'avait d'autre occupation que de jouer du luth, ou de muser à sa fenêtre en faisant des observations sur le tems, ce qui le conduisait à des résultats tout aussi incertains que les savantes théories des visionnaires météorologistes de nos jours. Heureusement il trouva bientôt

un sujet d'observations plus agréable, et qui remplit à la fois le vide de sa tête et de son cœur.

Ce charmant sujet de comtemplations, était Mela, fille unique de la veuve Brigitte, qui, après avoir joui d'une fortune honnête, se voyait réduite, pour vivre, à filer du matin au soir. Francis admirait cette jeune beauté et la contemplait avec tant d'assiduité, qu'enfin ses œillades sempiternelles forçèrent la mère Brigitte à la renfermer plus étroitement; mais l'amour avait donné à notre jeune amant, jusqu'alors si inconsidéré et si étourdi, le génie inventif et la dextérité d'un nouveau Cymon; il acheta une glace, et, en la disposant convenablement, il put contempler à loisir l'image de sa bien-aimée. Il appela ensuite la musique à son secours, et bientôt l'amour établit entre les deux amans un langage muet: Francis jouait du luth et Mela répondait par une fleur aux accords du musicien.

Dans ces tems de modestie, les galans n'avaient pas autant de facilité qu'aujourd'hui pour s'introduire auprès des filles de familles, et la condition désespérée de Francis augmentait encore les obstacles. Les visites du matin n'étaient point à la mode; les tête à tête perdaient la réputation d'une jeune femme; les promenades, les bals, les mascarades, les assemblées et les mille et une inventions des modernes pour faciliter la réunion des deux sexes n'étaient pas encore en usage. C'était seulement après le mariage, dans le secret de la chambre nuptiale, que les amans pouvaient se réunir avec décence pour s'exprimer leur mutuelle affection. Il est vrai que, malgré cette contrainte, les choses allaient alors tout aussi bien qu'à présent. Les baptêmes, les noces et les funérailles étaient, surtout dans une ville comme Bremen, les occasions privilégiées pour traiter les affaires d'amour; car, comme dit le vieux proverbe, quand on célèbre un mariage, on en prépare un autre. Mais Francis profitait peu de cet avantage; un prodigue ruiné n'est ni un gendre, ni un beau-frère à rechercher; aussi notre héros n'était-il jamais invité aux baptêmes, aux noces ou aux enterremens. Les voies détournées lui étaient également interdites; il ne pouvait ni gagner une gouvernante, ni séduire une femme de chambre, car la dame Brigitte n'en avait point; elle faisait elle-même son petit commerce de charpie et de laine filée, et, toujours

avec sa fille ; elle en était presque aussi inséparable que son ombre.

Dans une telle position, il était impossible au pauvre Francis de parler ou d'écrire à sa belle pour lui ouvrir son cœur.

Après le langage des fleurs et du luth, des moyens de communication plus directs furent employés ; mais, enfin, pour se rendre digne de Mela, Francis résolut de voyager, afin de recouvrer les sommes que plusieurs négocians de différentes villes devaient encore à son père. Dans le même tems, Mela rejeta les propositions de mariage d'un riche brasseur, que ses compatriotes avaient surnommé *le Roi du Houblon*, à cause de ses immenses richesses. C'était un jeune veuf, leste et pimpant, dont le deuil touchait à son terme et qui pouvait sans blesser les convenances songer à contracter une seconde union. Aussitôt la mort de sa chère moitié, il avait, dans le plus grand secret, fait vœu à Saint-Christophe, son patron, de lui consacrer un cierge aussi long qu'une perche à Houblon, s'il lui accordait, dans la possession d'une seconde femme, le bonheur qu'il avait espéré, mais en vain, de goûter auprès de la première.

Il n'eut pas plutôt vu la belle Mela, que la nuit suivante il rêva que Saint-Christophe se montrait à la fenêtre de sa chambre à coucher et lui rappelait sa promesse. Cette apparition parut à l'amoureux brasseur un avertissement du ciel sur le bonheur qui l'attendait, et, sans différer, il résolut de tenter la fortune.

Le lendemain, de grand matin, il ordonna de préparer une grande quantité de cire blanche, s'habilla avec toute la recherche imaginable et sortit pour traiter de son mariage. Il n'avait point de goût pour la musique, il ignorait complètement le langage et les signes secrets de l'amour ; mais sa brasserie était considérable ; il avait d'énormes capitaux placés à intérêt, un vaisseau sur le Weser et une ferme aux portes de la ville. Avec de telles recommandations et s'adressant à une fille sans dot, il pouvait espérer de réussir même sans le secours de Saint-Christophe.... Cependant Mela le refusa, malgré les prières et les ordres de sa mère.

Le Roi du Houblon s'en consola en épousant une autre belle. Brigitte ne pouvait cacher sa douleur, en voyant renverser son plan favori et détruire ses plus chères espérances. Elle devint chagrine, triste et mélancolique. Le jour où l'on célébra les noces du Roi du Houblon, son impatience et sa mauvaise humeur furent portées au comble. Tandis que le joyeux cortége s'avançait vers le temple, accompagné des joueurs de flûte et des trompettes de toute la ville, elle soupirait, elle sanglotait aussi amèrement que le jour où elle apprit que les vagues furieuses avaient englouti son époux avec tout ce qu'il possédait. Pour Mela, elle voyait tout avec le plus grand calme : l'éclat des bijoux, le feu des diamans qui composaient la couronne nuptiale, et même les neuf rangs de perles qui décoraient le cou de la fiancée, ne purent un instant lui faire perdre sa tranquillité ; ce qui doit d'autant plus étonner, qu'un nouveau bonnet arrivé de Paris ou la moindre bagatelle à la mode, suffit pour troubler le repos de toute une famille. Rien n'eut altéré le bonheur de Mela, si elle n'avait été extrêmement sensible au chagrin de sa bonne mère ; elle essaya de la calmer par ses soins et par mille petites attentions, et enfin elle y parvint si bien, à force de prévenances et de caresses, que la pauvre Brigitte devint plus expansive.

Oh ma fille, s'écria-t-elle vers le soir, lorsque les danses commencèrent ; plut à Dieu qu'en ce moment ce fût à vous d'ouvrir le bal ! Quel bonheur pour moi, si vous me dédommagiez ainsi de mes peines et de mes chagrins. Mais vous avez fui devant la fortune lorsqu'elle vous souriait, et désormais je ne vivrai plus dans l'espoir de vous conduire à l'autel.
— Ma bonne mère, répondit Mela, mettez comme moi votre confiance en Dieu ; s'il a ordonné que je marche à l'autel, vous vivrez pour me revêtir de la robe nuptiale ; et lorsque le légitime prétendu se présentera, mon cœur l'acceptera sans répugnance.
— Mon enfant, ma chère enfant, répartit la sage Brigitte, les filles sans dot sont peu recherchées, et lorsqu'un prétendant se présente, elles doivent l'accepter. Les hommes, de nos jours, n'ont que de l'é-

goïsme ; ils se marient par spéculation et comptent pour rien la pudeur et la modestie. Le ciel ne vous est point favorable, les planètes ont été consultées ; et rarement elles sont propices aux personnes qui comme vous sont nées dans le mois d'avril. Voyons ce que dit l'almanach ? « Les filles qui naissent dans ce mois ont un extérieur doux et agréable et la taille élancée ; mais dans leurs inclinations elles sont mobiles et changeantes comme l'onde ; elles doivent soigneusement se garantir des piéges de la séduction. Lorsqu'un prétendant agréable les recherche, qu'elles ne rejettent point ses propositions. » Vous voyez comme la réponse est juste ! Le prétendant s'est présenté, mais il ne reviendra plus, car vous avez rejeté ses offres. — Ma mère, ma bonne mère, qu'importe ce que disent les planètes ; je sens que je dois aimer et estimer l'homme qui me choisira pour épouse, et si je ne peux trouver un époux tel que je le désire, je renonce à me marier ; je resterai fille ; le travail de mes mains me fournira de quoi subsister, je conserverai un cœur satisfait, et je vous soutiendrai, je vous nourrirai dans votre vieillesse, comme il convient à une pieuse fille. Mais si l'homme de mon choix se présente, alors, ma chère mère, bénissez-nous tous les deux, afin que votre fille soit heureuse ; ne vous informez point s'il est riche, puissant ou honoré, mais s'il m'aime et s'il est aimé. — L'amour, ma fille, est une mauvaise nourriture, et ne suffit pas pour vivre. — Oui, ma mère, mais partout où il réside la paix et le bonheur habitent avec lui et transforment en mets exquis la nourriture la plus grossière.

Ce sujet inépuisable tint le couple femelle éveillé aussi long-tems que l'on put entendre les violons de la noce ; et la dame Brigitte, en voyant l'impassibilité de Melà, qui, dans l'âge où la jeunesse et la beauté inspirent tant l'orgueil, se montrait insensible à l'appât des richesses, ne put s'empêcher de soupçonner que cette indifférence était entretenue par quelque secrète inclination qui faisait battre son jeune cœur. Elle devina même quel en était l'objet, quoique, jusqu'à ce jour, elle n'eût pas soupçonné que le marchand de charpie de la petite rue occupât

une place dans le cœur de sa fille. Elle ne l'avait considéré que comme un jeune étourdi, courtisan obligé de toutes les femmes qu'il voyait. Cette découverte, bien loin de lui faire plaisir, lui donna quelque inquiétude. Sévère dans ses principes de morale, elle pensait qu'une fille qui, avant le mariage, a laissé l'amour entrer dans son cœur est semblable à une pomme gâtée : le ver y a pénétré, et quoiqu'au dehors elle puisse encore paraître saine et servir à orner une cheminée, elle a néanmoins perdu toute sa valeur et chaque jour hâte sa pourriture. La vieille veuve désespéra donc de recouvrer le rang qu'elle avait occupé dans sa ville natale, et, se résignant à son sort, elle supportait en silence une destinée qu'elle ne pouvait améliorer.

La nouvelle que Mela avait refusé le riche brasseur, se répandit bientôt dans toute la ville et parvint jusqu'aux oreilles de Francis qu'elle combla de joie; cet heureux événement dissipait les craintes qu'il avait éprouvées jusqu'alors, de voir tôt ou tard quelque riche prétendant le supplanter dans le cœur de Mela.

Le seul regret qu'il éprouvât, était de se séparer de sa chère Mela. Que pensera-t-elle de cette brusque disparition, disait-il en lui-même; je ne serai plus sur son passage, lorsqu'elle se rendra de sa demeure à l'église; peut-être, elle me croira infidèle et me bannira de son cœur? Cette idée l'affligeait beaucoup, mais pendant long-tems il ne put trouver aucun moyen d'informer sa belle de ses intentions. Enfin l'amour, toujours inventif, lui suggera l'heureuse idée de faire connaître à Mela les motifs de son absence, en faisant dire des prières pour le succès de son voyage, dans l'église qu'elle et sa mère fréquentaient ordinairement. Il remit, à cet effet, une petite somme à son pasteur, afin que, chaque jour, il récitât les prières pour un jeune homme forcé de voyager au loin, et pour la réussite de son entreprise. Cette oraison devait se continuer jusqu'à l'époque de son retour, où il ferait célébrer des actions de grâces.

La dernière fois qu'il rencontra Mela, il était en habit de voyage; il affecta de passer fort près d'elle, et son salut, plus profond et plus marqué qu'à l'or-

dinaire, fut aussi intelligible que possible. Mela rougit; la dame Brigitte fronça le sourcil, murmura plusieurs remarques piquantes dictées par sa mauvaise humeur; et finit par exprimer ouvertement son mécontentement de l'imprudence d'un jeune étourneau qui voulait perdre sa fille de réputation. Cette rencontre lui fournit l'occasion de quereller toute la journée. Quoi qu'il en soit, Francis ne reparut plus dans Bremen et fut souvent cherché, mais en vain, par les plus jolis yeux de la ville.

Mela entendit souvent la prière qui, en réalité, s'adressait plutôt à ses oreilles qu'aux portes du ciel; mais elle n'y fit aucune attention, tant elle était affligée de la disparition de son amant. Elle ne savait qu'en penser, et les mots qui auraient pu en expliquer le motif, frappèrent son oreille, comme des mots vides de sens. Elle se perdait en conjectures inutiles, lorsqu'un jour, après que deux mois se furent écoulés, que sa douleur fut devenue moins vive et les tourmens de l'absence moins cuisans, ayant songé à lui pendant le sermon, et rapprochant pour la première fois, le souvenir de son amant, son absence, l'oraison et toutes les circonstances accessoires, elle devina soudain son intention, et s'étonnant de sa propre simplicité, pour ne l'avoir pas soupçonnée plus tôt, elle ne put s'empêcher d'admirer et de louer intérieurement l'habileté de l'invention, quoique les prières de cette espèce n'aient pas une grande réputation d'efficacité. Trop souvent la dévotion se refroidit à la fin d'un sermon; mais ce fut alors seulement qu'elle échauffa le cœur de Mela; les prières que l'on récita après l'office donnèrent une nouvelle ardeur à sa piété, et jamais, depuis ce jour, elle ne manqua de recommander instamment le jeune voyageur, et à sa patrone et au saint dont il portait le nom.

Dans le cours de ses voyages, Francis est accueilli d'une manière hospitalière, mais bizarre au château d'un baron, enfin il arrive à Anvers où résidaient les débiteurs de son père.

Lorsqu'il se fut remis des fatigues du voyage et avant de s'adresser directement à ses débiteurs, il prit quelques informations sur l'état de leurs affaires. Dans quelle position est Pierre Martens, demanda-t-il à table à l'un de ses commensaux; vit-il toujours? Fait-il de bonnes

affaires ? — Pierre Martens est riche, répondit un voyageur, et fait un commerce très-florissant. — Fabien de Purs est-il dans une situation brillante ? — Eh ! il ne sait comment employer ses immenses capitaux ; il est membre du conseil, et ses manufactures de draps lui rapportent de gros bénéfices. — Jonathan Prishkur fait-il aussi un commerce lucratif ? — Il aurait maintenant cent mille livres sterling, si l'Empereur Maximilien ne s'était laissé souffler sa fiancée par le Roi de France. Jonathan avait une commande de dentelles pour la corbeille de mariage, mais l'Empereur a rompu le traité avec le marchand, comme sa fiancée a rompu avec lui. Si vous connaissiez quelque tendron à qui vous vouliez faire présent de belles malines, je jurerais qu'il vous donnera à moitié prix celles qu'il a préparées pour la princesse. — La maison Butekent a-t-elle manqué ? continue-t-elle toujours les affaires ? — Elle chancelait il y a quelques années, mais les *Caravelles Espagnols* sont venus à son secours, et maintenant elle paraît solide.

Francis prit des informations concernant plusieurs autres négocians, sur lesquels il avait des traites, et il apprit que la plupart de ceux qui avaient failli du tems de son père, étaient maintenant dans une situation florissante, ce qui le confirma dans l'opinion qu'une banqueroute faite à propos est un moyen infaillible de prospérité. Ces heureuses nouvelles le mirent en belle humeur ; il disposa gaiement ses papiers, et présenta ses vieilles lettres de change à leur adresse. Mais il éprouva de la part des habitans d'Anvers le même traitement que, de nos jours, ses compatriotes voyageurs subissent en Germanie de la part des marchands de province, chacun les reçoit poliment, excepté lorsqu'ils demandent de l'argent. Les uns ne reconnaissaient point leurs anciennes dettes ou disaient que tout ayant été réglé à l'époque de leur faillite, c'était la faute du créancier s'il n'avait pas été remboursé. Les autres ne se rappelaient point Melchior de Bremen ; ils consultaient le livre infaillible et ne trouvaient point ce nom à l'article crédit. D'autres enfin réclamaient de grosses sommes du père de Francis, et trois jours ne s'étaient pas écoulés qu'il fut mis en sûreté dans une bonne prison, afin de servir de caution, et il ne devait être relâché qu'après avoir tout payé jusqu'à la dernière obole.

Il s'estima heureux de transiger avec ces fripons et sortit d'Anvers aussi gueux qu'il y était entré. Il était décidé à aller chercher fortune au Pérou, mais un événement imprévu le conduit dans une ville appelée Rummez Burgh, où arrive l'aventure du spectre Barbier. C'est là que le spectre avait choisi pour lieu ordinaire de sa résidence un château bâti sur un rocher escarpé, aux portes de la ville et en face d'une hôtellerie dont il n'était séparé que par le grand chemin et un petit ruisseau. Ce château, en raison de sa position romantique, était toujours soigneusement entretenu et bien meublé ; il servait de rendez-vous de chasse au propriétaire actuel. Souvent il y allait passer la journée en pompeux équipage ; mais, aussitôt que l'étoile du soir paraissait, il se retirait avec toute sa suite, redoutant l'apparition d'un fantôme qui, la nuit, parcourait le château en faisant un vacarme horrible et que jamais pendant le jour personne ne pouvait ni voir ni entendre. Quoi qu'il en soit, et quelque désagréables que fussent, sous tout autre rapport, les visites nocturnes d'un pareil hôte, elles procuraient au moins cet avantage au propriétaire du château, d'avoir une sauve-garde assurée contre les filous et les voleurs ; aucun d'eux n'aurait osé approcher à cent pas de la résidence du revenant.

Il était tout-à-fait nuit, lorsque Francis, muni d'une lanterne et suivi de son hôte qui portait un panier, arriva aux portes du château. L'hôte avait préparé un bon souper et une bouteille de vin qui, disait-il, ne seraient pas compris dans le mémoire ; il portait aussi une paire de flambeaux et deux bougies ; car, personne ne restant au château après la brune, on n'y aurait trouvé chandelier ni chandelles. Tout en marchant, Francis, qui avait observé la pesanteur du panier et les deux bougies, et qui pensait intérieurement qu'il serait obligé de les payer quoiqu'elles fussent parfaitement inutiles, dit à son hôte : La chandelle qui reste dans la lanterne me suffira pour me coucher, et j'espère bien ne pas me réveiller avant qu'il soit grand jour, car je meurs d'envie de dormir et j'ai besoin d'un long repos.

Je ne vous cache pas, répondit l'hôte, que si l'on en croit les bruits du pays, le château est fréquenté par un esprit qui s'y promène toutes les nuits. Mais ne soyez point effrayé, nous serons tout près de vous : s'il ar-

rive quelque chose vous pourrez nous appeler, et vous trouverez sur le champ quelqu'un disposé à vous porter secours. Dans mon hôtellerie l'on va et vient toute la nuit, et toujours les domestiques sont prêts à vous servir. Au reste, j'habite cette maison depuis trente ans et je n'ai jamais rien vu. Le bruit que l'on entend quelquefois pendant la nuit, est sans doute causé par les chats ou par quelque autre animal qui s'est emparé du grenier.

L'hôte disait vrai, lorsqu'il affirmait n'avoir jamais vu le spectre, car il avait grand soin de ne point approcher du château pendant la nuit, et le jour le fantôme était invisible. Cette fois même le drôle ne se hasarda point à entrer; il ouvrit la porte, remit à notre voyageur le panier qui contenait les provisions, lui indiqua où il devait aller, et lui souhaita le bonsoir. Pour Francis, il entra sans crainte dans les appartemens; persuadé que l'histoire du revenant était un conte de vieille femme, ou la tradition d'un événement fort ordinaire qu'une imagination frappée avait transformée en prodige effrayant.

Cependant son sommeil est troublé. Les portes étaient ouvertes et refermées avec un bruit affreux. Enfin Francis entendit qu'on faisait des efforts pour forcer l'entrée de sa retraite. Plusieurs clefs furent essayées, et bientôt celle qui convenait à la serrure fut introduite; les verroux retenaient encore la porte, mais un choc terrible suivi d'un craquement épouvantable, semblable à un éclat de tonnerre, les fit voler au loin, et la porte s'ouvrit avec fracas. Aussitôt un homme grand et mince entra dans l'appartement; ses vêtemens avaient une forme antique et une expression sinistre régnait sur tous ses traits; sa barbe très-noire, ses sourcils épais et rapprochés lui donnaient un air sombre et soucieux; un manteau d'écarlate couvrait son bras gauche, et son chapeau d'une forme très-élevée se terminait en pointe. Il traversa silencieusement la chambre, d'un pas lent et solennel, considéra attentivement les bougies et même les moucha; après quoi il se débarrassa de son manteau, ouvrit un sac qu'il portait sous le bras, en tira des instrumens propres à faire la barbe, et se mit à repasser un rasoir très-poli, sur un large cuir qui pendait à sa ceinture.

Blotti sous sa couverture, Francis suait de peur;

et, se recommandant à la très-Sainte-Vierge, attendait avec anxiété quelle serait la fin de tout ceci, ne sachant si le rasoir était préparé pour sa barbe ou pour sa gorge. Mais, à son grand contentement, le spectre versa de l'eau d'un flacon d'argent dans un bassin de même métal, et, avec les os de sa main, battit le savon pour le faire mousser; ensuite il plaça une chaise au milieu de l'appartement et d'un air impérieux fit signe au piteux Francis de sortir de sa retraite. Il était aussi impossible de ne pas obtempérer à ce geste énergique, qu'il l'est ordinairement de résister au muet qui a reçu du grand Turc l'ordre d'apporter la tête de quelque visir exilé; le meilleur parti, en pareille circonstance, est de faire de nécessité vertu et de se laisser étrangler patiemment. Francis obéit donc aux ordres du fantôme; il jeta de côté sa couverture, se leva du lit et alla prendre sur la chaise, la place qui lui était assignée.

Le spectre barbier, avec toute la grâce imaginable, passa la serviette autour du cou de sa tremblante pratique, et, saisissant ses ciseaux, lui coupa la barbe et les cheveux; puis il lui couvrit le menton et même la tête d'écume de savon, et, lorsque cela fut fait, il le rasa si adroitement, si complètement, qu'il ne lui laissa pas un poil au-dessus des épaules. Après que le spectre eût terminé son opération, il lava proprement Francis, l'essuya avec soin et le salua respectueusement. Il replaça ses instrumens dans sa trousse, reprit son manteau d'écarlate et se mit en devoir de se retirer. Les bougies avaient continué de brûler et de briller avec éclat pendant que ceci se passait; et à la clarté qu'elles répandaient, le pauvre Francis put voir dans une glace en face de lui, que son barbier l'avait tondu comme une pagode de la Chine. Il fut fort affligé de la perte de ses beaux cheveux noirs; néanmoins, il respirait à l'aise, espérant qu'il ne lui arriverait aucun autre accident fâcheux, et que le spectre avait perdu tout pouvoir sur lui.

Cependant l'homme au manteau rouge, marchant aussi gravement que lorsqu'il était entré, s'avançait vers la porte sans proférer un seul mot, toujours aussi taciturne, aussi silencieux, que ses confrères les esprits sont bavards ordinairement; mais, à peine eut-il fait quelques pas pour sortir, qu'il s'arrêta, fixa d'un

air sombre la pratique qu'il avait si bien servie, et porta la main à sa large barbe noire. Il répéta trois fois la même cérémonie, et la troisième fois, au moment où il touchait déjà le seuil de la porte, Francis, qui le considérait attentivement, commença à croire que l'esprit attendait de lui quelque bon office, et se persuada enfin qu'il désirait qu'on lui rendît le même service qu'il venait de rendre à notre voyageur.

Le spectre barbier, malgré son air lugubre, semblait plus disposé à la plaisanterie qu'au sérieux, et comme il avait joué plutôt que maltraité Francis, celui-ci avait perdu toute sa frayeur. Il fit donc signe au spectre de prendre place dans la chaise que lui-même venait de quitter. Le fantôme, avec une vivacité tout-à-fait opposée à la gravité qu'il avait conservée jusqu'alors, obéit à l'instant; il jeta son manteau, posa son sac sur une table, et s'assit dans la position d'un homme que l'on va raser. De son côté, Francis imita soigneusement tout ce qu'il avait vu faire au spectre : il lui coupa la barbe et les cheveux avec ses ciseaux, et lui couvrit toute la tête de savon, tandis que son étrange compagnon se tenait aussi immobile qu'une statue. Malheureusement Francis n'avait de sa vie manié un rasoir; aussi il s'en servait si maladroitement et rasait le fantôme si fort à contre-poil, que le pauvre patient faisait les plus terribles grimaces qu'il soit possible d'imaginer. Notre mazette un peu effrayée se rappelait le sage proverbe *nc sutor ultra crepidam*; cependant il continua, fit du mieux qu'il put et mit la tête du spectre aussi nue et aussi chauve que la sienne.

Soudain l'esprit recouvra la parole. Je vous remercie du fond du cœur, dit-il, pour le service signalé que vous venez de me rendre ; vous m'avez délivré de la douloureuse et longue captivité que je souffre dans ce château. J'avais été condamné à l'habiter, en expiation de mes crimes, jusqu'à ce qu'un mortel ne me punît de la peine du talion, en me traitant, comme durant ma vie, j'avais souvent traité les autres.....

Chaque année que j'ai été forcé de passer dans ce lieu, m'a paru un siècle de tourmens. Pour surcroît de douleur, je fus obligé de continuer le détestable métier que j'avais exercé pendant ma vie ; mais, hélas ! mon apparition rendit bientôt cette maison déserte ; ce n'était

que bien rarement qu'un voyageur venait passer la nuit, et, quoique j'aie rasé tous ceux qui y ont couché, comme je vous ai rasé vous-même, aucun d'eux n'a voulu m'entendre et me rendre le service qui devait me délivrer de ma captivité. Désormais je ne fréquenterai plus ce château; je vais goûter enfin le repos que j'ai si long-tems désiré. Encore une fois, jeune étranger, je te rends grâces; si j'avais à ma disposition des trésors cachés, ils t'appartiendraient; mais je ne possédai jamais rien, et aucun trésor n'est enfoui dans ce château. Cependant, écoute; demeure ici jusqu'à ce que ta barbe et tes cheveux aient repoussé; alors, retourne dans ton pays natal, et, au moment de l'équinoxe, va te placer en station sur le pont du Weser; un ami ira t'y trouver et t'enseignera les moyens de faire fortune. Lorsque tu seras dans la prospérité et l'opulence, souviens-toi de moi.....

A ces mots le spectre disparut, ayant suffisamment justifié, par son babil, le titre qu'il avait pris de barbier du château de Rumualbringk, et laissant son libérateur confondu de cette étrange aventure. Francis demeura long-tems immobile d'étonnement, ne sachant si tout ce qui venait de se passer était réel, ou n'était que l'effet d'un songe; mais sa tête chauve le convainquit de la vérité du fait, et, après avoir passé quelques instans en réflexions, il se remit au lit et s'endormit profondément jusqu'à midi.

Le fourbe d'hôtelier guettait, depuis le point du jour, la sortie de son hôte, disposé à jouer l'étonnement à la vue de sa tête chauve, tout en se promettant bien d'en rire en secret. Mais lorsque midi approcha sans que Francis parût, il conçut de l'inquiétude et commença à craindre que le fantôme n'eût traité son nouvel hôte un peu trop rudement. Il l'a étranglé peut-être, se disait-il, ou il l'a fait mourir de frayeur, et, certes, il n'entrait pas dans ma pensée de pousser la vengeance aussi loin. Il se rendit donc au château dans une grande anxiété, et, accompagné de ses domestiques, il se hâta d'arriver à l'appartement où il avait vu de la lumière la nuit précédente; une clef extraordinaire était dans la serrure, mais la porte était verrouillée en dedans: après la disparition du spectre, Francis avait jugé à propos de prendre cette précaution. Toujours plus in-

quiet, l'hôte frappa avec une telle violence, que Francis crut d'abord que le fantôme voulait lui rendre une seconde visite; mais lorsqu'il reconnut la voix de l'hôtelier qui lui criait de donner quelque signe de vie, il se leva et courut ouvrir la porte.

Au nom de Dieu et de tous les Saints, dit l'hôtelier en levant les mains au ciel, avec une surprise affectée; le vieux manteau rouge a passé ici, et la tradition n'est point une fable! Quel air a-t-il? Qu'a-t-il dit? Qu'a-t-il fait? — Il ressemble, répondit Francis, qui comprit fort bien la malice de l'hôte, à un homme en manteau rouge; ce qu'il a fait, je ne puis vous le cacher; quant à ce qu'il a dit, je ne l'oublierai jamais: « Etranger, ce sont ces propres paroles, ne vous fiez » jamais à votre hôte: cet homme, qui habite l'autre » côté du chemin, savait bien ce qui vous attendait » ici; mais je le punirai de sa fourberie. Je dois abandonner ce château; je veux à l'avenir aller m'établir » chez lui; je l'importunerai, je le tourmenterai, je le » harasserai tout le reste de sa vie, à moins qu'il ne » vous reçoive dans sa maison et ne fournisse à tous vos » besoins, jusqu'à ce que vous ayez recouvré la barbe » et les cheveux. »

Tremblant de la tête aux pieds en entendant ces menaces, l'hôte fit le signe de la croix, et promit, au nom de la Sainte Vierge, de garder Francis chez lui aussi long-tems qu'il voudrait y rester; et, sur le champ, il le conduisit à l'hôtellerie, et prit soin de le servir lui-même.

Le spectre n'ayant plus reparu, Francis acquit une grande réputation d'exorciste; il coucha plusieurs fois au château, et un jeune homme de la ville, qui eut le courage de lui tenir compagnie, ne perdit pas un seul de ses cheveux. Le propriétaire, de son côté, lorsqu'il apprit que le terrible spectre ne fréquentait plus sa demeure, en éprouva une vive satisfaction, et donna ordre de prendre le plus grand soin de l'étranger qui l'avait délivré d'un hôte aussi incommode.

Mes chers lecteurs, vous devinez déjà le dénouement..... L'attente sur le pont; d'après les avis donnés à Francis, la découverte des trésors enfouis qui appartenaient à son père; l'union de Francis et de Mela, tels en sont les principaux faits, dont la narration, beaucoup trop longue,

vous amuserait peu. L'époux fut lui-même chercher les bans pour les faire publier; car, dans ce tems, le riche et le puissant ne rougissaient point d'annoncer à toute la terre qu'ils allaient contracter le solennel engagement du mariage; et, avant que le mois fût expiré, il conduisit à l'autel la belle Mela, si long-tems adorée, et déploya tant de pompe et de magnificence, qu'il fit oublier les noces splendides du roi du Houblon.

La bonne Brigitte eut la satisfaction de voir sa fille unie à un jeune homme riche et aimable, et de jouir, sur le soir de sa vie, de cette opulence qu'elle avait si long-tems désirée : tout le monde convint qu'elle méritait cette bonne fortune, car elle fut la belle-mère la moins tracassière qui eût jamais existé.

Mais quel était ce spectre barbier ? Que devint-il ? Voilà ce que j'ignore.

CHARLES.



JOURNAL D'UN OFFICIER FRANÇAIS.



Huitième Extrait.

Voyez les pages 357 et 427 du 1.er vol. ; 56, 131, 223, 294 et 377 du 2.e volume.

« Le 28 juin 1800, il arrive au quartier-général un officier anglais, apportant de son Gouvernement la signature de la convention faite pour l'évacuation de l'Égypte ; mais le général Menou refuse de le recevoir. Je suis chargé, avec 25 *Dromadaires* sous mes ordres, d'escorter cet officier jusqu'à Katieh. En route, il me dit que sous peu nous aurons à combattre à la fois contre les Anglais, les Turcs, les Russes et les Albanais ; que les Mahométans ont 70,000 hommes à Rhodes, 30,000 à Gaza, et qu'enfin plus de 200,000 hommes vont se réunir en Egypte. Je lui réponds que nous attendons de pied ferme toutes ces bandes et que nous leur rappellerons la victoire d'Héliopolis.

» Je rentre à mon quartier, le 4 juillet. J'apprends que le général Menou, que nous n'aimions guères à cause de son mariage avec la fille d'un Turc et de son

changement de religion, venait de faire une nouvelle abnégation. La confiance renait dans nos rangs. Notre sort s'améliore, la solde est au courant, le pain est bon, les soldats reçoivent des gratifications; des embellissemens sont faits à la ville du Caire.

» Le 7 juillet, avec 200 *Dromadaires* et le 14.ᵉ de dragons, sous le commandement du général Robin, je pars pour aller à la découverte dans l'Isthme de Sues, que nous parcourons sur différens points, sans rien rencontrer. Nous rentrons au Caire, le 15 juillet.

» Le 15 septembre, je pars seul avec un Arabe, pour porter des ordres à Mourad-Bey, à Tineh, dans la Haute-Egypte. C'est la première fois que je fais une ordonnance aussi longue avec un seul guide. Je suis bien accueilli de tous les Scheiks, dont je traverse les tribus. Je suis de retour au Caire, le 21.

» Le 15 octobre, avec un détachement de 25 *Dromadaires*, j'escorte un capitaine adjoint de notre quartier-général jusqu'à Gaza, où il porte des ordres au Grand-Visir. Nous y voyons l'armée turque campée dans le bois d'oliviers; elle nous paraît peu en état d'entrer en campagne. Nous sommes de retour le 24.

» Le 15 novembre, je pars avec 150 *Dromadaires*, sous le commandement de notre chef d'escadron Brun, pour escorter les savans dans la Haute-Egypte. Nous la remontons, en passant par Siout, Tineh, Thèbes; nous longeons les frontières de l'Abyssinie; nous parvenons jusqu'au royaume de Darfour, par le grand désert de Sahara. Je renvoie, pour les détails de ce voyage, à l'ouvrage publié par l'Institut d'Egypte. Nous revenons au Caire par le Fayoum, en remontant le Nil, après un mois de recherches importantes pour les sciences. Ce voyage flatte beaucoup mon amour-propre, par l'ambition que j'avais toujours de voir des pays extraordinaires, et certes, dans cette occasion, mon ambition est satisfaite.

» Le 25 décembre, je pars avec 25 *Dromadaires*, 10 Mamelucks et 15 Arabes, pour escorter une caravane par le mont Sinaï, en passant par Sues.

» La route du Caire à Sues n'est qu'un désert aride. On n'y rencontre qu'un seul sycomore, garni de toutes les offrandes des Pèlerins : il tient la place où Jésus-Christ fit la distribution des cinq pains et des deux poissons.

» Ce désert est l'Isthme de Sues, où anciennement existait le canal qui venait de la Méditerranée. L'espace entre les deux mers est d'environ vingt lieues. Je l'ai parcouru plusieurs fois en un jour, en passant par la vallée où se trouve le temple du Soleil.

» Le 28, nous arrivons à Sues. Le 30, la caravane se remet en marche. Nous sommes en avant comme éclaireurs, avec un chef Arabe pour guide. Voici ce que je remarque pendant la route :

» Tous les chameliers conduisent leurs animaux en chantant. La caravanne, composée de 1800 chameaux, tenant une lieue de long, campe par sections, divisées elles-mêmes en escouades de 7 ou 8 individus. Chaque escouade, quand on fait la halte, se range en cercle et s'occupe de préparer le repas. Les chameaux, couchés sur le ventre, forment un carré ou un cercle et restent chargés pendant tout le voyage.

» La principale occupation pendant les haltes est la fabrication du pain. On délaie la farine dans une petite auge destinée à cet usage; on en forme une pâte sans levain dont on fait des espèces de galettes. Pour les faire cuir, on les étend au fond d'un trou échauffé par la fiente des chameaux, on couvre ensuite le tout avec de la cendre de paille, et on mange ce pain avec quelques poignées de fèves bouillies. C'est là la seule nourriture des Arabes ; cependant ils prennent du café sans sucre deux fois par jour.

» Les Arabes qui escortent la caravane et les chameliers ne me paraissent pas très-attachés aux pratiques de la loi musulmane ; plusieurs ne connaissent du Koran que le nom de Mahomet. Ils sont presque tous vêtus et armés de la même manière. La pièce principale de leur habillement est une longue robe fort large, fendue par devant et percée vers les épaules de deux grandes ouvertures, aux travers desquelles ils passent les bras. Ce vêtement est en grosse laine à larges raies blanches et noires. Les enfans n'ont que cette robe seule. Les hommes portent dessous une espèce de chemise en laine blanche, serrée autour du corps avec une ceinture de cuir. Leur chaussure est un morceau de peau de buffle ou de chameau attaché sous la plante des pieds avec de petites courroies, ce qui les garantit des cailloux tranchans dont la route de Sues au mont Synaï est parsemée ; mais le plus grand nombre marche néanmoins nu-pieds.

» Ils sont armés d'un large poignard à deux tranchans, très-recourbé, plus ou moins richement monté.

» Quelques-uns ont un fusil à mèche. Ceux-là sont fiers de voir les Français se joindre à eux pour la défense de la caravane, et ils nous font toutes sortes de prévenances, en ayant grand soin de nous présenter aux Sckeicks des tribus que nous rencontrons sur notre route; ceux-ci nous accueillent fort bien.

» Comme j'entends assez bien l'arabe, je m'instruis dans ce voyage de tous les usages des peuples de l'Orient.

» Tous les enfans sont circoncis à l'âge de 3 à 7 ans. Les filles se marient fort jeunes. La veille des noces, on les promène voilées sous une espèce de dais, vêtues selon leur rang ou leur fortune. Les gens invités, qui marchent en avant, annoncent la cérémonie en jetant de l'eau de rose sur la jeune fiancée et sur les passans. Le soir, la cérémonie nuptiale a lieu. Après le repas d'usage, où les femmes ne sont point admises, la plus ancienne de la famille de la mariée la conduit dans la chambre qui lui est destinée : elle reçoit ensuite son mouchoir, et, en sortant, elle le suspend à la porte d'entrée : il y reste huit jours, pendant lesquels le mari ne peut pénétrer dans cet asile.

» En général, les Egyptiennes sont très-grasses et grandes; leur peau est un peu cuivrée; leurs dents sont fort belles. Leur costume est plus ou moins distingué. Celui des femmes riches est très-élégant. Elles portent presque toutes des brasselets en or. Leurs cheveux s'échappent de dessous leurs turbans en 50 ou 60 tresses, au bout desquelles pendent des pièces d'or ou des pierres précieuses. Elles sont toujours couvertes d'un voile qui leur tombe jusqu'aux pieds. Chez elles, elles le jettent sur l'épaule. Quand elles sortent, elles se couvrent d'une robe noire très-large, espèce de *domino* qui les enveloppe entièrement. Elles ont des bottes en cuir jaune. Elles vont rarement à pied; elles montent sur des ânes, couverts d'une selle en cuir rouge, haute de 28 à 30 pouces; de sorte que la femme est ainsi plus haute qu'un cavalier.

» Les Egyptiennes, moins riches, ont des boucles d'oreilles en cuivre, en verre, en faïence ou en bois.

» Le 13 janvier 1801, nous arrivons au mont Synaï, où nous laissons la caravane, et nous reprenons la route du Caire, où nous rentrons le 21 janvier.

» Le 25, avec une vingtaine de mes camarades, je fais un second voyage aux Pyramides.

» A cette époque, l'armée française est en proie à plusieurs maladies, entr'autres les maux d'yeux et une espèce de rougeole, ainsi qu'à quelques autres maladies occasionnées par l'eau-de-vie de dattes, de figues et de nopals. Cependant les Turcs en boivent de semblable journellement, par pinte, sans s'enivrer.

» Pendant le mois de février, on parle beaucoup d'une nouvelle armée turque, destinée à exterminer l'armée française. Le fidèle Mourad-Bey confirme cette nouvelle au général Menou. Envoyé en ordonnance au camp de cet intrépide chef arabe, il me parle des dangers qui nous attendent et auxquels il ne pourra nous soustraire : il me propose d'entrer dans ses mamelucks, ce que je refuse, comme on doit bien le penser.

» Le 8 mars, les Anglais effectuent un débarquement du côté du fort d'Aboukir; mais nous les repoussons vigoureusement.

» De jour en jour l'armée murmure davantage contre le général Menou, dont les plans de campagne doivent amener notre perte.

» Plusieurs combats ont lieu, dans le mois de mars, contre les Anglais. Une bataille se donne entre les deux armées auprès du lac de Madieh. Après des prodiges de valeur, les Français sont forcés de battre en retraite. Ils étaient 8000 et les Anglais 26,000. Nous nous retirons encore en bon ordre à Alexandrie. De nouveaux combats ont lieu jusqu'au mois de mai.

» Le 19 mai, Mourad-Bey, notre fidèle allié, meurt de la peste à Benicouef, dans la Haute-Egypte. Ses mameluks lui rendent tous les honneurs dus à sa constante bravoure. Ses vaillans compagnons de gloire et de malheur lui décernent le plus bel hommage dont on puisse honorer les mânes d'un guerrier : ils brisent ses armes sur sa tombe, en déclarant qu'aucun d'eux n'est digne de les porter.

» Je connaissais beaucoup Mourad-Bey, le plus

bel homme de son armée : un coup de sabre lui traversait la figure et ajoutait à son air martial. J'avais souvent été envoyé auprès de lui en ordonnance. Plusieurs fois il m'avait donné sa pipe à fumer, honneur rare envers les étrangers et surtout envers un chrétien, chez les Orientaux. J'avais reçu de lui une paire de pistolets anglais.

» A cette époque, nous nous trouvons dans la position la plus critique : pas de vivres pour quinze jours, pas de munitions pour 100 coups par pièce, les caisses vides. Il ne nous restait plus qu'à nous brûler la cervelle, si nous avions été assez lâches pour le faire, et si ce n'était pas dans les revers qu'il faut montrer de la fermeté d'ame.

» Le 19 juin 1801, deux parlementaires, un anglais et un turc, viennent au quartier-général, sommer le général commandant de rendre le Caire. Un conseil de guerre s'assemble, et il est décidé qu'on demandera une suspension d'armes pour traiter des conditions auxquelles l'armée française consentira à évacuer le Caire. Un parlementaire est envoyé à cet effet près du général Hutchinson, au village de Hem-Babeh, rive gauche du Nil. Je suis chargé de l'escorter avec 25 dromadaires. Nous partons, le 24, avec un trompette, porteur du drapeau blanc, annonçant un parlementaire. Arrivés auprès des ruines de Lacoubeh, nous sommes assaillis par une nuée de cavaliers qui se sont cachés derrière les tombeaux qui nous entourent. Ils se précipitent sur nous en hurlant comme des bêtes féroces. Vainement notre guide crie : *parlementaire* ! en moins de huit minutes, nous sommes culbutés, foulés aux pieds des chevaux de ces barbares, et plus de la moitié des hommes de l'escorte sont tués ou blessés. La fusillade attire un détachement anglais de ce côté : il reconnaît le drapeau blanc du parlementaire et fait cesser le carnage. Les Turcs s'éloignent ; mais ils emmènent trois Français avec eux, et je suis de ce nombre. Ils emportent aussi les têtes de ceux de nos camarades qu'ils ont tués ; nous les suivons jusqu'à la ville d'El-Kanka.

Je suis couvert de contusions, je me suis fracassé l'épaule en tombant de dessus mon dromadaire, j'ai en outre été atteint de quelques légers coups de lance,

et j'ai reçu deux coups de sabre sur la tête ; mais je n'ai pas une seule blessure dangereuse. Un de mes camarades a le bras percé d'un coup de poignard, et l'autre a le flanc traversé par une balle..... Je suis si étourdi de ce terrible événement, que je ne ressens aucune douleur. Je ne sais si je suis mort ou vivant : je n'ai pas même la force de penser.....

» Arrivés à El-Kanka, nous sommes environnés d'une centaine de barbares, dont plusieurs prennent les têtes de leurs victimes, de nos frères d'armes, et nous les montrent en nous injuriant. Un de mes camarades ne peut retenir ses larmes ; l'autre, plus grièvement blessé, est étendu sur le sable, où on le laisse expirer. On nous mène devant la tente d'un chef de l'armée du Grand Visir, qui nous fait faire plusieurs questions par un interprète. Revenu de mon étourdissement, je lui rends compte de la mission dont nous étions chargés. Il paraît ne point ajouter foi à mes paroles. Il recommande pourtant de nous donner des soins et des vivres, et il nous fait conduire à une garde peu éloignée de sa tente. Le soir, on nous distribue deux biscuits, du riz et de l'eau. Nous passons la nuit au milieu des Turcs. Je cherche vainement le sommeil : absorbé dans mes réflexions, je ne peux envisager sans effroi le sort qui m'attend.

» Dès le matin, les Turcs qui nous gardaient, et dont plusieurs s'expriment en Arabe, nous annoncent que nous allons partir pour Gaza. Je demande à entretenir un de leurs officiers-généraux. Ils me répondent que leurs chefs ne parlent pas à des *chiens* tels que nous. Vainement je les prie de me conduire devant le Grand Visir, auprès duquel j'avais été envoyé en parlementaire à Gaza, en leur disant que je le connaissais. Ces brigands se moquent d'un soldat français qui ose se flatter de connaitre le Grand Visir, et je ne peux rien obtenir.

» Nous partons vers les neuf heures du matin. Arrivés au village de Courieuh, un cavalier turc, qui avait suspendu à sa selle deux têtes de français tués à la scène barbare qui était toujours présente à mes esprits, m'ordonne de les porter. Elles étaient percées à la joue, d'où passait une corde par la bouche. Il me pose le milieu de la corde sur le cou,

et les deux têtes pendent sur mes épaules...... C'est ainsi que je continue ma route...... Mon camarade, auquel on veut donner un semblable fardeau, en ressent une telle horreur, qu'il tombe anéanti sur le sable : l'officier qui commandait l'escorte lui fait alors oter les deux têtes, et il se relève... Je réclame, pour moi, contre une fanfaronade aussi atroce : des menaces sont la seule réponse faite à mes justes représentations, et il me faut porter cet épouvantable attirail jusqu'à Salahief, où nous arrivons le 27 juin. J'y dépose mes deux têtes à l'entrée d'une mosquée, où on nous renferme. Nous y restons trois jours. Dans cette position, je réfléchis à ma mauvaise fortune et je me dis : tu as toujours aimé les choses extraordinaires, tu dois être content..... Pourtant je ne le suis guères.

» Pendant ce tems de repos, qui nous fit beaucoup de bien, j'entendais dire aux Turcs qui nous gardaient, que les Français allaient retourner dans leur patrie, une suspension d'armes ayant été décidément conclue pour l'évacuation de l'Egypte. Comment exprimer tout ce qui se passa dans moi, lorsque j'appris cette nouvelle... Quelle position... Je commençais à ne pas aimer autant les événemens extraordinaires.

» Le 1.er juillet, à six heures du matin, nous partons. Bertrand (c'est le nom de mon compagnon de captivité) et moi nous sommes placés à la tête du détachement, composé de Turcs et d'Arabes et escortant un chef de l'armée ottomane, blessé, porté par des esclaves, sur une espèce de baldaquin, couvert d'un drap de soie cramoisie. Je trouve l'occasion de parler à l'officier qui commande l'escorte. Je réclame ma liberté en lui expliquant comment j'ai été pris contre toutes les lois de la guerre. Cet enragé turc m'écoute à peine et m'impose silence en me traitant de *chien*.

» Nous suivons une route que j'ai parcourue plusieurs fois pendant nos jours de victoire, et cette vue me retrace des souvenirs qui me font comparer ma situation présente avec celle passée. Nous allons bivouaquer à cinq lieues de Salahieh, où nous recevons, comme le reste de la caravane, de l'eau et des vivres qui consistent en riz et en fèves, cuits à l'eau.

(*La suite au prochain cahier.*)

LE MENESTREL.

NOUVELLE ARMORICAINE.

La nuit couvrait de ses ombres le vieux château de Shambar et ses vastes dépendances. De la cime du mont où il est situé, ses tours s'élancent majestueuses, et dans les ténèbres leurs masses imposantes apparaissent comme autant de fantômes immobiles. Le ciel était pur : aucun nuage ne dérobait la clarté des millions de flambeaux qui l'embellissent. La nature semblait sommeiller avec les mortels et interrompre comme eux le cours de son éternelle activité. Rien ne troublait le silence, que le bruissement des vagues de la mer, qui se jouaient mollement à travers les rochers semés çà et là sur la côte ; et les zéphyrs, retirés dans le creux des vallons, attendaient le retour de l'aurore pour reprendre leur course légère, et ranimer de leur souffle caressant les fleurs de la prairie.

Peu à peu les ténèbres semblent s'éclaircir autour de l'antique manoir, et, derrière les monts s'élève lentement l'astre des nuits dont les pâles rayons viennent se briser à travers les crénaux qui couronnent les tours.

Mais quels accens interrompent tout-à-coup le silence de cette scène mélancolique ? Une voix se marie aux accords d'une lyre. Assis sur la pointe d'un rocher, un jeune ménestrel fait entendre ces paroles d'amour et de douleur ; l'écho du vieux manoir les répète :

O douce nuit ! toi que l'amour implore,
L'amour heureux qu'appellent les plaisirs,
C'est dans ton sein que je dépose encore
Mes derniers chants et mes derniers soupirs ;
Et, quand le ciel sur l'univers immense
Verra demain tes voiles étendus,
Ma voix saura respecter ton silence :
O nuit ! demain, tu ne l'entendras plus.

Un balcon s'est ouvert ; une femme s'y place protégée par l'obscurité, et semble écouter le ménestrel, qui continue ainsi :

Du ménestrel plaignez la destinée :
C'est pour mourir qu'il a connu l'amour.

Telle une fleur, par le fer moissonnée,
Tombe expirante et n'a vécu qu'un jour,
J'ai payé cher cette rapide ivresse,
Ces vains transports, ces désirs superflus.
Beauté fatale, excuse ma tendresse :
Demain, pour toi, mon cœur ne battra plus.

Rocs sourcilleux, rivage solitaire,
Où vient des flots expirer le courroux,
Vastes forêts, ombrage tutélaire,
Pourquoi faut-il se séparer de vous ?
De la nature, en répandant des larmes,
J'embrasse encor le spectacle confus :
Pour moi bientôt il n'aura plus de charmes ;
Hélas ! demain, je ne le verrai plus.

Et toi, ma lyre, ô compagne que j'aime,
Qui sais si bien soupirer la douleur,
Résonne encore en ce moment suprême :
Ton son mourant convient à mon malheur.
Puissent mes chants, confiés à la rive,
Etre redits par les échos émus :
Demain encor, puisse une voix plaintive
Les répéter, quand je ne serai plus.

Les chants ont cessé, la lyre est muette, le rivage retentit d'un bruit sinistre, et du château s'échappe un cri d'effroi.

Ainsi l'infortunée Sapho, victime d'un amour qu'elle ne put dompter, disparut du promontoire de Leucade qu'elle avait fait retentir de ses derniers accens.

Mais quel est le cœur insensible qui, sans le vouloir, peut-être, contraint ce malheureux à chercher dans les flots un remède contre une passion qu'il n'a pu faire partager ? C'est le secret du ménestrel. Restera-t-il enseveli sous les eaux ?

Déjà son corps, entraîné, et par la violence de la chute et par son propre poids, descendait dans l'abyme ; déjà le ménestrel buvait l'onde amère ; ses yeux allaient se fermer pour ne plus s'ouvrir ; déjà la cruelle Atropos, armée de ses redoutables ciseaux, s'apprêtait à trancher le fil de ses destinées : à cette heure fatale où l'homme, parvenu aux bornes de l'existence, n'a plus qu'un pas à faire pour en sortir, un instinct, plus fort que toutes les résolutions du désespoir, le rattache à la vie : la nature reprend ses droits, quand le sentiment est prêt à nous abandonner. Dans ce passage si rapide de la vie à la

mort, dans cette lutte terrible qu'on appelle agonie, le ménestrel, subjugué par cette loi commune, a fait quelques efforts qui l'ont reporté sur les flots et l'y soutiennent un instant. Cet instant suffit, et le ménestrel est sauvé.

L'aurore, le front ceint d'un diadême de pourpre, se levait brillante aux bornes de l'horizon et refoulait à l'autre extrémité des mers les ombres de sa ténébreuse rivale. Les premiers rayons du jour vinrent frapper les yeux du ménestrel, qu'un long évanouissement avait tenus fermés jusques-là. Il sort enfin de cette profonde léthargie, si voisine du trépas ; il promène ses regards sur tout ce qui l'entoure. Quel est son étonnement ! Il se trouve emporté par un navire dont les vents enflent toutes les voiles. Près de lui une troupe d'hommes armés le considère attentivement. La plupart ont le teint noir, les lèvres épaisses et le regard affreux. Enfans de l'Afrique, le sang qui les anime entretient cette ardeur brûlante et barbare qui les pousse aux combats et qui se peint dans tous leurs traits. Abdérame est leur chef. Redoutable pirate, ses expéditions sanglantes lui ont acquis la plus affreuse célébrité ; sa stature est gigantesque, sa voix retentit comme les éclats de la foudre. Actif, infatigable, courageux jusqu'à la témérité, il est parvenu au midi de sa carrière à travers les périls, le carnage et la dévastation. Son passage est celui d'un incendie ; sa colère est plus terrible que toute la fureur de l'Eurus ; son cœur, inaccessible au cri de la pitié, n'éprouve d'émotion qu'à l'aspect d'une riche proie. Irascible, inexorable, il ne pardonne point l'injure la plus légère, et la lave dans le sang. Mais cette ame indomptable connaît la reconnaissance, et le moindre service y imprime, comme l'outrage, un souvenir ineffaçable.

Au retour d'une incursion nocturne sur les côtes de l'Armorique, quelques-uns de ses gens, à la clarté de la lune naissante, avaient aperçu le ménestrel, au moment où il allait s'enfoncer de nouveau et disparaître pour toujours sous les flots. Après l'avoir recueilli dans leur barque et transporté à bord, ils s'étaient empressés de lui prodiguer des secours, non par un mouvement d'humanité, mais dans le but

d'en faire une victime destinée à grossir le nombre des esclaves de leur maître.

Qui pourrait deviner ce qui se passe dans l'ame du ménestrel? Cet état d'accablement qui suit les grandes crises ne lui permet pas de coordonner ses idées. Le passé, pour son imagination assoupie, est comme un tableau qu'un voile épais déroberait aux regards. Le présent même est un songe, et tout ce qu'il voit, autant d'images fantastiques. Sa lyre, son unique bien, est à ses côtés. Suspendue à son cou, elle devait partager son sort, et l'on entend les vibrations de ses cordes harmonieuses, qu'agite doucement le souffle de la brise légère.

Cependant, le navire voguait à pleines voiles vers l'Afrique. Il était chargé des dépouilles de plusieurs vaisseaux marchands, qu'Abdérame avait rencontrés pour leur malheur. Les attaquer et s'en rendre maître avait été pour lui l'affaire d'un instant. Il espérait encore trouver plus d'une occasion de signaler son courage avant de parvenir au terme de sa course. Le hâsard va le satisfaire au-delà de ses souhaits. Deux points presque imperceptibles apparaissent dans un lointain immense. L'œil exercé des marins les a bientôt découverts et devinés. En un instant le pont est chargé d'observateurs. Abdérame paraît. Un large turban couvre son front basané. Son vêtement mauresque éclate d'or et d'argent. A son côté, pend son terrible cimetère : dirigé par sa main toujours sûre, il ne frappe jamais et ne donne pas moins une mort certaine en glissant avec la rapidité de l'éclair. Un poignard enrichi de diamans brille à sa ceinture. Cette arme dangereuse, quand la mêlée est trop épaisse, le défait des audacieux qui osent l'approcher de trop près. A sa voix imposante les Maures se préparent au combat, tandis que de savantes manœuvres changent la direction du vaisseau et le font cingler vers les deux esquifs qui ont été découverts. Déjà les barbares, certains du succès, mêlent au cri de guerre l'hymne de la victoire........... D'où vient qu'à leurs bruyantes clameurs succède un morne silence? Leur chef absolu, d'un geste ou d'un regard, a-t-il tout-à-coup réprimé ces transports? L'ordre est changé. On redouble de zèle, non pour joindre l'ennemi, mais pour le fuir. Le Pirate a reconnu que deux vaisseaux

de guerre forcent de voile pour l'atteindre. Trop faible pour se mesurer contre des forces aussi imposantes, il ne veut point exposer son équipage aux chances d'une lutte inégale, dont le succès même ne compenserait point ses pertes. Mais c'est en vain qu'il veut éviter le combat; plus il déploie d'activité pour s'éloigner, plus ses adversaires mettent d'ardeur à le poursuivre. Chaque instant les rapproche, l'heure des dangers va sonner, Abdérame, après avoir pris inutilement conseil de la prudence, allait se livrer à l'impulsion de son courage, quand un péril d'une autre nature et non moins à craindre vint fondre sur son vaisseau et sur ceux qui le poursuivent. Un nuage, d'abord inaperçu, avait tout-à-coup grossi : la foudre, que son sein recèle, s'avance en mugissant. Bientôt le jour expire, la nuit le remplace. La mer s'enfle, s'agite, les vagues s'entrechoquent avec furie. Le génie des orages déploie dans les airs ses aîles enflammées. Les éclats de la foudre, le fracas des vents, les torrens d'un déluge nouveau, les éclairs qui déchirent les sombres voiles de la tempête, et dont la lueur jette par intervalle un jour sanglant sur cette scène d'horreur, tout présente aux yeux des matelots consternés l'image affreuse du cahos.

(*La suite au prochain cahier.*)

CITERNE JEUNE.



INDUSTRIE BRETONNE.

La dernière exposition au Louvre nous fournit une occasion de citer les noms de plusieurs Bretons qui y ont fait paraître des produits de l'industrie de notre province. Nous en profitons pour inviter les artistes et les manufacturiers qui voudraient publier des productions nouvelles à nous adresser, franc de port, une notice à ce sujet; nous nous ferons un devoir d'en faire mention dans le *Lycée*. En attendant, voici un extrait du *Catalogue des Produits de l'industrie française, admis à l'exposition de* 1823.

Loire-Inférieure.

M. Guillemet aîné, à Nantes, mentionné honora-

blement à l'exposition de 1819 : échantillons de coton, de flanelle et de coutil sur laine.

M. Bertrand-Fourmaud, breveté d'invention, à Nantes : cable en fer à l'usage de la marine.

M. Pichery, à Nantes : sabots de différentes espèces.

Ille-et-Vilaine.

M. Jourjon, arquebusier à Rennes : fusil double, dont les sculptures représentent les douze travaux d'Hercule.

M. Paignon, à Rennes : de la colle forte.

M. Hammelin, à Rennes : bougie et cire en pain.

M. Le Tarouilly, à Rennes : bougie et cire.

M. Duhil, à Fougères : cinquante-six échantillons de laines teintes et des échantillons de draperies communes.

Maison de détention de Rennes, qui fut mentionnée honorablement à l'exposition de 1819; entrepreneur des travaux, M. Ruel : toiles et siamoises écrues; ceintures, nattes et autres objets en cheveux; chapeaux de paille en tuyaux.

M. Le Boucher-Villegaudin, à Rennes, qui obtint une médaille d'argent à l'exposition de 1819 : toiles à voiles de diverses qualités et fil à coudre.

La manufacture de la Pilletière, à Rennes; entrepreneurs, M.me veuve Saint-Marc, MM. Porteu et Teliot, qui furent mentionnés honorablement à l'exposition de 1806 : Toiles à voile.

MM. Morin-Dulevain père et fils, à Rennes : Toiles à voiles.

M. Gabriel Brehier, à Rennes, qui obtint une médaille d'argent à l'exposition de 1819 : Peaux corroyées.

M. Joseph Vatar, à Rennes : bougie et cire en pain.

M. Bernard aîné, à Rennes : chandelle économique moulée.

M. Bohard, horloger à Rennes : une broche mécanique.

M. Rabier, breveté d'invention, à Rennes : un soufflet de forge à double courant d'air.

La maison de détention, à Rennes; M. Blouet, breveté d'invention, sous-traitant pour les travaux des détenus : chapeaux de paille osier.

M. Marcais, à Rennes : gant et peaux préparées.

M. Gouazon, à Saint-Servan : cordages pour la marine.

M. Galais, à Fougères : toiles à chemises et à draps.
M. Simon, à Rennes : serviettes communes ouvrées, demi-blanc.

Côtes du Nord.

M. Brasier, à Dinan : un canif à quatre lames.
M. Bouban, à Quintin, qui obtint une médaille de bronze à l'exposition de 1819 : toiles écrues.
M. Le Bellec, à Lannion : chanvre en chenevotte, chanvre roui et teillé.
M. Martin, à Lannion : fils de chanvre et de lin.
M. Mahé fils, à Loudéac : une pièce de toile et un écheveau de fil.
M.me veuve Lansard, à Loudéac : un écheveau de fil.
M.lle Jacon de Cojeau, à Loudéac : un écheveau de fil.
M.me Marie Rochard, à Loudéac : un écheveau de fil.
M. Leglâte, à Saint-Brieux : cuir, façon jusée et autres.
M. Montjaret-Kerjégu, à Moncontour : une pièce d'étoffe, dite Berlinge ; deux coupons de toile à moulin ; toile écrue.

Finistère.

M. Michel, imprimeur du Roi à Brest : les deux arts poétiques d'Horace et de Boileau, en grand et petit format.
M. Kermarec, second maître pompier au port de Brest : 1.° Un modèle de pompe foulante et aspirante pour le service des bâtimens du Roi ; 2.° un modèle de différenciomètre, pour prendre le tirant d'eau intérieur des bâtimens ; 3.° un modèle de pompe à incendie sur chariot.

Morbihan.

La fabrique de charité établie à Vannes, par M.me de Lamoignon, veuve Molé de Champlatreux, qui fut mentionnée honorablement à l'exposition de 1819 : dentelles et tulles.
M. Nogues, à Rohan, qui obtint une citation à l'exposition de 1819 : toiles à voiles.
MM. Tallendeau et Doze, à Pont-Kallec : œils-de-bœuf en verre blanc, pour les navires de la marine royale et du commerce.

DU MAGNÉTISME ANIMAL.

Les phénomènes du magnétisme animal ont long-tems occupé le monde savant. Des physiciens instruits, cherchant à se les expliquer clairement et n'ayant pu y parvenir, les ont rejetés. D'un autre coté, des personnes enthousiastes leur ont attribué des effets surnaturels. Il s'agit actuellement de découvrir la vérité entre des sectaires obstinés et des adversaires prévenus. Un examen de cette question, tant de fois débattue, n'est peut-être pas inutile.

On a raison d'être en garde contre l'erreur. S'il est de la nature des choses nouvelles d'être attaquées (1), il est encore plus de la nature de celles qui sont invraisemblables de faire des partisans aveugles. Toutes les sciences véritables, quand les principes en ont été méconnus, ont produit des sciences illusoires, qui ont marché à côté des premières comme l'ombre auprès de la lumière. L'astronomie a produit l'astrologie, la chimie a donné naissance à l'alchimie, et ces connaissances frivoles n'ont pas eu moins de prosélytes que les connaissances réelles qu'elles ont tenté de remplacer.

Pourquoi ne voudrait-on pas qu'il fût arrivé au magnétisme animal ce qui a eu lieu à l'égard de la physique céleste ? Si cela était, il faudrait distinguer avec soin ce qui appartient au charlatanisme de ce qui rentre dans le vrai domaine de la science. Il faudrait avoir le

(1) On sait que le magnétisme n'est pas nouveau : c'est seulement l'étude de cette science qui est nouvelle. M. Thouret, médecin éclairé, a prouvé que le magnétisme, tel que l'annonçait Mesmer, était connu de la plupart des auteurs anciens. Le P. Kirker et Maxwel en ont parlé assez clairement pour qu'on puisse le reconnaître. Dans différens ouvrages qui ont précédé celui de Mesmer, il est désigné sous les noms *d'âme du monde*, *d'esprit de l'univers*, *d'influence céleste*, *de force de sympathie*, *de qualité occulte*, et, dans des tems plus rapprochés de nous, sous le nom de *fluide universel*. Tous ces auteurs croyaient que c'était un esprit vital, répandu dans la nature ; qu'il était libre dans l'atmosphère, et qu'ils se vantaient de le pouvoir diriger. Comme Mesmer, ils donnèrent à ce principe le nom de *magnétique*, à raison de la ressemblance qu'il leur présentait avec l'aimant.

courage d'avouer la verité tout opposée qu'elle paraisse aux idées reçues ; et c'est ce courage, il faut le dire, qui a manqué jusqu'ici à la plupart des savans qui ont porté un jugement sur cette matière. Le genre humain a été dupe tant de fois, qu'il est prudent de douter avant d'ajouter foi aux nouveaux miracles du magnétisme ; j'en conviens, mais cette prudence ne doit pas s'étendre jusqu'à nous faire mentir à notre conscience ; elle doit encore moins nous porter à rejeter tout sans examen, de peur qu'une étude approfondie ne nous fasse découvrir des choses que nous serions embarrassés d'expliquer. Notre faible raison s'effraie promptement des mystères, et elle trouve plus court de les rejeter que de les adopter. D'ailleurs, le mépris pour les choses qui excitent l'étonnement du peuple n'est pas sans quelques charmes : la vanité y trouve toujours son compte.

Bacon a dit que c'était du plomb et non des plumes qu'il fallait attacher à l'entendement humain. N'oublions pas cette sage réflexion, en examinant les phénomènes si bien attestés et pourtant si étranges du magnétisme animal.

Si l'on convient de l'existence d'un fluide qui enveloppe l'homme de toutes parts, et qui, quoique invisible, obéit à sa volonté, le magnétisme est clairement expliqué.

On nie l'existence de ce fluide, parce qu'il ne tombe pas sous les sens ; mais depuis quand n'y a-t-il de reconnu pour vrai que ce que nous voyons ou ce que nous touchons ? Combien de fluides élastiques que nous ne connaissons que par leur action ? Admettre qu'il existe des agens invisibles, ce n'est pas recourir aux forces occultes des anciens. On démontre parfaitement qu'une force existe dès qu'on en explique les effets.

S'il n'y a pas de fluide magnétique, les phénomènes sont plus difficiles à expliquer, mais ils n'en existent pas moins. Nous ne concevons pas comment la volonté peut se manifester par une action sans le concours d'un agent quelconque ; mais nous voyons pourtant que cela peut avoir lieu.

Il n'est pas besoin de chercher les preuves de cette assertion dans une métaphysique transcendante, les objets extérieurs eux-mêmes nous en avertissent à chaque instant. L'esprit a peine à concevoir qu'il n'y ait aucun agent intermédiaire entre la volonté et l'objet sur lequel

elle agit ; cependant, les lois physiques, les expressions de la volonté qui régit l'univers, agissent sans le contact immédiat. La pesanteur, cette loi qui fait graviter les corps vers un centre commun, qui entraîne les planètes dans leurs orbites, opère son action sans le concours d'aucun fluide et à travers le vide de l'espace.

En admettant même le fluide magnétique, les phénomènes auxquels il donne lieu n'en sont pas moins étranges. L'action de cet agent invisible ne cesse pas, en effet, d'être liée à un acte mystérieux et inexplicable : celui de la volonté. L'union qui existe entre la volonté morale et l'action physique est un problême qu'on ne résoudra jamais. Nous savons bien que nos organes obéissent à notre volonté ; mais nous ignorerons toujours comment cela arrive. Si donc, il est reconnu que par un acte certain, quoique énigmatique, nous levions le bras sitôt que nous le désirons, il n'est pas inconséquent d'admettre que nous dirigions le fluide magnétique qui nous entoure de la même manière que nos organes.

Ceux qui demandent sans cesse des démonstrations mathématiques de tout, auront peine à abaisser leur raison devant des mystères. L'invisible et l'inexplicable ne sont pas de ces choses qu'ils admettent facilement. Cependant, tout ce qui sort de la sphère des choses positives et sensibles n'est pas d'une démonstration mathématique. La science de l'homme ne peut pas toujours être soumise à une philosophie expérimentale. On a beau déclamer contre les sciences spéculatives et traiter de rêveur celui qui les adopte, c'est à celles-là seulement qu'il faut recourir dès qu'on admet deux natures dans l'homme. L'ame, le siége de la volonté, est aussi le siége de mystères sans nombre, et c'est un grand pas de fait en philosophie que de savoir les reconnaître.

L'homme, que les anciens appelaient *microcosme*, c'est-à-dire petit monde, est doué comme l'univers d'une volonté qui lui assujétit les objets qui sont à sa portée. Le magnétisme est le moyen dont il se sert pour exercer de l'influence sur ses semblables. Si nous écartons tout le merveilleux attribué à cet agent inconnu ; si nous nous en tenons aux effets qu'il produit ; si nous examinons le somnambulisme artificiel, état magnétique où l'imagination n'a aucune part, nous conviendrons que rien n'est suffisant pour nous faire rester dans une dénégation absolue.

Il faut, dira-on, une foi sincère, une volonté passive dans celui que l'on magnétise, et cette condition décrédite totalement la science. On a peine à se faire une idée d'obéissance passive, et il est naturel de refuser sa soumission à celui qui prétend exercer de l'empire sur nous. Exercez-le, lui dit-on, et je le reconnaîtrai.

Cependant il est aisé de voir que cette condition est rigoureusement nécessaire.

Nous avons admis que le fluide magnétique dépendait de nous comme nos organes et qu'il obéissait comme eux à notre volonté. Si nous voulions renverser un homme avec nos bras, il est clair que nous le ferions sans peine, s'il n'avait pas la volonté de s'y opposer et de faire usage comme nous de ses membres; mais sitôt qu'il se défend, sa volonté communique à son bras une force de résistance qui paralyse l'effort du nôtre. Il en est de même de l'action du fluide magnétique.

Si le fluide par lequel vous agissez obéit à votre volonté, celui que vous magnétisez a également un fluide qu'il faut diriger à son gré. S'il apporte un obstacle à l'action du vôtre, vous ne produirez aucun effet sur lui. Il ne faut donc pas qu'il y ait dans le fluide de la personne qu'on magnétise une force d'opposition, mais un abandon complet qui se laisse guider. La volonté étant nulle chez elle, elle obéit à sa partie adverse comme si elle ne faisait aucun usage de ses membres.

Ceux qui n'ajoutent aucune foi au magnétisme répètent sans cesse : Opérez ces effets sur moi, et je croirai. Ce raisonnement semble si plausible, que le refus d'y acquiescer paraît une preuve de charlatanisme. Cependant, rien n'est plus simple. Si votre volonté s'oppose à celle du magnétiseur, vous vous défendez avec le fluide qui vous enveloppe, comme vous le feriez avec votre bras, et, quand bien même vous n'opposeriez qu'une force d'inertie, elle serait suffisante pour neutraliser, si l'on peut ainsi dire, les efforts de celui qui tâche de vous magnétiser. Ainsi, au physique comme au moral, il ne faut jamais sortir de ce grand principe, qu'on ne proclame et qu'on ne médite jamais assez : Que l'homme est tout entier où est sa volonté.

Est-on d'après cela en droit de nier le magnétisme? Je ne le crois pas. Un philosophe ancien niait le mou-

vement. Son adversaire, pour lui prouver la fausseté de son assertion, se contenta de marcher devant lui. On en fait autant aujourd'hui devant ceux qui nient les phénomènes du magnétisme.

On a recours, pour expliquer ces phénomènes, à l'influence de l'imagination. Les physiologistes disent que la sensation elle-même peut être le produit de l'influence de l'imagination. Cette influence peut modifier, il est vrai, telles de nos extrémités sentantes, de manière que celles-ci agissent sur le *sensorium* comme si elles recevaient une impression qu'elles ne reçoivent point en effet. Cette vérité est incontestable ; mais, s'il est certain que le magnétisme agit sur des personnes non prévenues de ses effets et qui ne les connaissent même pas, l'objection est détruite.

Chaque science a ses abus. Je ne nie pas que celle-ci ne soit cultivée par des gens intéressés à imposer au peuple ; mais ce ne sont pas ces misérables duperies que j'essaie de faire remarquer ici : c'est le principe même de la science que j'examine, et je le crois à l'abri de toute objection.

Le plus remarquable et le plus inexplicable, en même tems, des phénomènes du magnétisme est le somnambulisme artificiel. Le somnambule prédit l'avenir, voit à travers les corps les plus opaques. Tant de circonstances extraordinaires accompagnent cet état, que le peuple ne peut s'empêcher d'y voir des miracles, le superstitieux des effets de la puissance du démon, et le savant ordinaire des jongleries.

C'est ici qu'on a besoin d'une philosophie supérieure pour expliquer cet état qui, après tout, n'est pas plus étrange que tant d'autres phénomènes sur lesquels l'habitude a émoussé notre attention dès l'enfance et qui ont cessé de nous paraître mystérieux, parce qu'ils sont de tous les jours.

On en appelle d'ordinaire, pour cette explication, aux gens les plus versés dans les sciences physiques, mais c'est une grande erreur. Les modes de perception que fait connaître le magnétisme ne sont nullement du ressort de ces sciences, et les phénomènes du magnétisme minéral n'ont aucun rapport avec ceux auxquels on les a si improprement comparés.

Le tems et l'espace sont, sans aucun doute, des

modes sensibles et accidentels de notre entendement. La pensée peut se communiquer sans se partager, elle n'est donc pas dans l'espace. La pensée voit la durée dans toutes les phases : elle reste, et le tems coule. Elle n'est donc pas dans le tems. L'être pensant ne communique, il est vrai, avec l'univers qu'au moyen de ses organes ; mais ne peut-il pas exister un mode primitif de perceptions qui change totalement, pour nous, les rapports de notre entendement et de nos sens avec les objets extérieurs. Si ce mode existe, le tems et l'espace, ces conditions générales de toutes nos perceptions, ne sont rien pour lui. L'homme vit, agit dans un monde tout nouveau, qui a ses lois particulières et dont on ne peut plus juger par analogie. Alors, ce qui est pour nous la réalité, n'est plus là qu'une illusion, et c'est sans doute la connaissance de ce mode primitif qui faisait dire aux philosophes les plus sages, que nous ne saisissions ici-bas que des *apparences*. (Voyez l'ouvrage du comte de Rœdern sur les modes accidentels de nos perceptions.)

C'est la connaissance de ce mode presqu'inconnu jusqu'à présent et dont les cinq sens ne sont *que* des modifications, qui fournira, pour le dire en passant, des armes victorieuses contre les matérialistes. En effet, la métaphysique des sensations sera toujours en défaut, quand on lui fera connaître un état où les cinq sens n'agissent plus.

Il est difficile de nier l'existence de ce mode de perceptions. On le trouve dans différentes circonstances dans lesquelles nos organes reçoivent des impressions ou des secousses particulières. L'état de sommeil nous le fait connaître fréquemment. La plupart des songes ne peuvent s'expliquer que par ce moyen, et c'est sans doute ce qui faisait dire à Homère qu'ils descendaient de Jupiter. Une foule d'autorités attestent que le repos du corps, dans le sommeil, produit, comme le dit le chevalier Thomas Brown, le repos de l'esprit. L'histoire et la fable sont d'accord là-dessus. La philosophie moderne elle-même est forcée d'y acquiescer. (Voyez l'excellente dissertation du docteur Brunet, sur le sommeil et les songes.)

Le somnambulisme naturel qu'on a désigné, dans ces derniers tems, sous le nom de noctambulisme, pour le

distinguer du somnambulisme magnétique, ne diffère en rien de ce dernier, si ce n'est que la personne qui tombe dans cet état est complètement affranchie d'une influence étrangère. Le noctambule voit dans l'obscurité; mais non pas avec les yeux, puisque les pupilles sont paralysées fort souvent. Il jouit donc de cette vue que les Anglais ont désignée sous le nom de *second-sight*. Buffon cite l'exemple d'un séminariste qui, la nuit, sans lumière et plongé dans le plus profond sommeil, écrivait aussi correctement qu'il aurait pu le faire en plein jour.

Des passions violentes ou des maladies particulières excitent des altérations dans l'ordre ordinaire de nos facultés, qui donnent naissance à des phénomènes semblables aux précédens. La catalepsie principalement nous prive de la volonté comme le somnambulisme magnétique. M. Petetin, président de la Société de Médecine de Lyon, a fait connaître l'histoire d'une cataleptique qui indiquait l'heure que marquait une montre placée sur son estomac, et qui lisait une lettre pliée et placée de la même manière.

Est-il surprenant que ces mêmes phénomènes se retrouvent dans le somnambulisme artificiel dépendant, comme une maladie, d'un état particulier du corps? Cette vue, à laquelle l'éloignement des lieux ou l'interposition des objets physiques n'oppose aucun obstacle, n'est-elle pas celle qu'on observe dans le noctambulisme ou dans la catalepsie? Si, dans l'un de ces trois états, l'homme est affranchi de l'influence des objets extérieurs, ne doit-il pas comprendre la durée comme si le tems n'existait plus, et embrasser les lieux comme s'il n'était plus attaché dans l'espace? L'avenir ne se dévoile, dit Platon cité par Barthelemy, que dans le sommeil, dans la maladie ou dans l'enthousiasme.

L'état de somnambulisme magnétique ne peut donc être expliqué que par la connaissance la plus profonde des facultés physiques et morales de l'homme. Rejeter cet état, sous prétexte qu'on ne peut le comprendre, c'est se plaindre qu'il y ait, dans la nature, des mystères qui soient au-dessus de notre intelligence.

Par son corps, l'homme tient à l'univers matériel dont il est tiré. Par son ame, il correspond avec ce monde invisible qui, suivant la définition de Malle-

branche ; est le lieu des esprits, comme l'espace est le lieu des corps. Il peut donc arriver telle circonstance dans laquelle l'homme, se dégageant plus ou moins de ses sens, agisse sans leur concours, bien que cette action ne s'exerce, dans toute sa plénitude, qu'à la mort de l'individu. Il est tellement difficile, dans l'état actuel de nos connaissances philosophiques, de distinguer ce qui appartient aux sens de ce qui tient à l'ame, qu'il est impossible de nier complètement cette action. Quand c'est l'ame qui voit, qui agit chez nous, n'étant plus renfermée spécialement dans tel organe, n'étant plus gênée par les objets terrestres, elle a des perceptions que notre faible science, qui juge de tout par analogie, ne peut comprendre. Partout où la sphère de l'ame se montre, le tems et l'espace disparaissent, parce que ces deux étendues relatives viennent uniquement de la matière, parce que toutes inséparables qu'elles sont de nos idées, elles n'ont de réalité qu'autant qu'elles sont liées à nos sens.

Il me semble qu'il n'est pas conséquent de nier les effets d'une chose, parce qu'on ne peut pas se l'expliquer. Si nous en agissions toujours ainsi, si nous voulions remonter aux causes premières de tous les effets dont nous sommes témoins, nous ne verrions que mystères dans la nature. Ce qui fait du magnétisme une science en butte à tant de contradictions, c'est que, par ses principes, elle tient à une philosophie profonde ; tandis que, par ses effets, elle peut trouver des juges dans les personnes mêmes les moins instruites du peuple. Aussi, dans quel discrédit tombe notre science, quand elle nie, devant ces mêmes personnes, l'existence de ces phénomènes qu'elles ont elles-mêmes éprouvés, sans qu'il y ait eu de charlatanisme de leur part.

Je m'en tiens à ces considérations générales, sans analyser les détails. Je ne considère point le magnétisme dans la cure des maladies ; je ne parle ni des baguettes d'acier, ni des tubes de verre, regardés comme conducteurs d'un fluide inconnu. Je n'essaie pas de porter la critique dans les faits avancés par MM. de Puységur et Deleuze. Il ne serait pas aisé de tenir une route sûre dans ce dédale, entre la mauvaise foi des uns et la crédulité des autres. Les faits existent : on ne peut

les révoquer en doute. Expliquer comment ils s'opèrent, c'est ce qui ne pourra être fait que lorsqu'on aura montré la concordance intime qu'il y a entre notre volonté et nos organes. Quand ce grand mystère sera éclairci, quand on aura dit à l'homme comment il se fait qu'il remue un doigt, on saura comment il agit, par le magnétisme, sur ses semblables.

ED. RICHER.

LETTRE SUR LE THÉATRE ET LA MUSIQUE.

Nantes, le 30 novembre 1823.

Votre indulgente amitié, mon cher Alphonse, a bien voulu se plaindre de mon silence; je ne chercherai point à m'en excuser; vous communiquez, m'avez-vous dit, mes lettres à quelques personnes qui, loin du tumulte des villes, s'occupent encore du théâtre et de la musique; les détails qui me seraient personnels les intéresseraient fort peu, j'arrive donc, sans préambule, au sujet principal de ma lettre.

Vous avez lu, je n'en doute pas, *le Solitaire* de M. d'Arlincourt. C'est dans cette production, éminemment romantique, qui a déjà fourni trois mélodrames et deux vaudevilles, que M. Planard a puisé le sujet d'un opéra, joué avec succès sur le Grand-Théâtre de Nantes; c'est aussi dans ce roman que je choisirai mes expressions pour vous donner l'analyse du nouvel opéra.

Le théâtre représente une sombre forêt, au fond de laquelle s'élève le Mont-Sauvage. L'œil mesure avec effroi ces hautes montagnes, forteresses de la nature, dont les vastes remparts portent dans les nues leurs créneaux blanchâtres, pics audacieux qui montrent jusqu'à quel point l'homme peut se rapprocher du ciel. Au pied de ce mont formidable est une roche escarpée, teinte d'une couleur rougeâtre, qui semble un fragment détaché des cavernes infernales : elle est surmontée d'une chapelle gothique..... Tout se prépare pour l'union de la belle Elodie et du terrible Palzo. Ce mariage a été ordonné par le duc de Bourgogne, qui a gratifié

Elodie des biens du comte Roger, condamné à mort comme assassin du comte de Saint-Maure. Ce preux chevalier, frère d'Elodie, était l'ami de Roger. Le duc de Bourgogne honorait de sa faveur ces deux frères d'armes. Un courtisan jaloux en conçoit une haine implacable. Saint-Maure part un soir de la cour pour se rendre auprès de son ami, qui habitait un château à Underlach, où il trouvait le bonheur loin du tumulte des déserts populeux du monde civilisé..... c'est-à-dire loin des villes. Le courtisan, avec un écuyer, le devance dans sa route, le perce d'un poignard et court accuser Roger de son crime. Vainement le noble caractère de ce digne chevalier atteste son innocence, son accusateur parvient à tromper le duc de Bourgogne, et Roger va subir le supplice destiné aux criminels. Craignant que le peuple attendri ne délivre la victime, ses ennemis font dresser l'échafaud pendant la nuit. On le conduit au trépas; mais, pour éviter une mort infâme, Roger, par un effort terrible, se précipite dans un gouffre profond qui se trouvait sur son passage : il disparait dans l'ombre et les ténèbres. Tous les habitans de la vallée d'Underlach le croient coupable, mais ils le plaignent et ils ne doutent point qu'il ait trouvé la mort dans les eaux bourbeuses où il s'est jeté.

Les paysans célèbrent par des chants le jour qui doit voir l'hymen d'Elodie et de Palzo; mais rien n'est moins certain que ce mariage : le Solitaire s'y oppose; il l'a dit à Charlot, jeune campagnard, qui vient le redire en tremblant à tout le village assemblé. Quel est donc ce Solitaire ? Cet homme impénétrable ressemble au gouffre ténébreux dont la sonde cherche en vain le fond; son existence est un problême; objet de terreur, d'amour et d'admiration, il est l'esprit du mystère, le héros de la bienfaisance et l'homme des miracles; il habite sur la cime des rochers, sa tête repose sur la feuille des hivers, il mange des noisettes, il boit de l'eau glacée et se porte à merveille. Tel est du moins le récit qu'en fait Charlot, le niais de la pièce, au seigneur Palzo, qui en est le traître. Ce seigneur, félon, dissimule en silence en écoutant les paroles demi-sinistres de la ronde que chante une jeune pastourelle, tandis que ses compagnes en répètent le refrain en dansant. Telles folâtraient, aux accords de la flûte de

Pan, les nymphes de l'Arcadie sur les douces rives du Ladon. Mais quel est ce Palzo? Le timbre de son ame, grossièrement frappé par les sens, n'a jamais rendu que des sons trompeurs. L'innocente qu'il doit persécuter pendant trois actes arrive enfin : c'est la charmante Elodie. Semblable à ces vierges célestes que se représente l'imagination de l'homme aux premiers beaux jours de la vie, qu'il cherche dans le vague de ses rêveries et que son cœur appelle à l'âge des amours, elle paraît plus fraîche que la rose du matin, plus pure que l'air embaumé du printems. Belle comme la lumière naissante sur les montagnes de l'Orient, elle surpasse toute image idéale et semble un songe merveilleux. Aux rives du Scamandre, elle eût rappelé l'amante de Pâris ; aux champs de Thessalie, Apollon eût cru revoir Daphné, et, sous le ciel de l'Arcadie, Alphée l'eût prise pour Aréthuse.

Palzo veut descendre avec la vierge d'Underlach le fleuve orageux de la vie ; c'est-à-dire qu'il veut se marier avec Elodie. Mais l'homme du Mont-Sauvage, armé de pied en cap, apparaît tout-à-coup au milieu des rochers. Un casque bronzé, qu'ombragent des plumes noires, couvre son front martial, qui jadis aux belliqueux lauriers fut accoutumé sans doute ; une arme formidable étincelle en sa main redoutable ; une cotte de maille ceint sa taille robuste ; un baudrier noir lui sert d'écharpe ; son regard lance des sillons de lumière et se montre comme la première lueur d'un incendie ; son aspect frappe tout le monde d'effroi ; sa voix vomit des paroles menaçantes et semble le premier souffle d'une tempête.... La noce n'a pas lieu, et la toile tombe.

La décoration du second acte offre un tableau magique. Dans un lointain bleuâtre, on aperçoit le Mont-Sauvage, dont les cimes s'élèvent en pyramides bizarres, en aiguilles éblouissantes et présentent à l'œil leurs flancs nus et décharnés, qui s'offrent à travers la vapeur fantastique des airs comme les palais du tems et les obélisques du premier âge. De leur sommet effrayant tombe un torrent impétueux, que de sombres sapins et des chênes druidiques environnent de leurs ceintures mystérieuses. L'onde s'échappe en bouillonnant : devenue plus calme, quand elle a atteint le lit du torrent, elle se perd des deux côtés d'un pont antique, après avoir passé

sous son arche pittoresque, et elle promène lentement son cristal argenté sur un lit de cailloux.

C'est auprès de cette cascade étincelante et mugissante que les soldats de Palzo chantent une hymne à Bacchus en attendant le moment où leur chef leur donnera le signal convenu pour enlever la vierge de la vallée...... Mais Alberti, confident de Palzo, est tourmenté par des remords, et il veut aller chercher la tranquillité dans un autre pays, lorsque Palzo aura soldé le compte de ses crimes. Celui-ci, craignant l'effet de son repentir, ordonne à deux de ses soldats de le précipiter dans le torrent, quand il gravira la montagne. Ses ordres sont exécutés... Elodie vient ensuite. Les soldats la saisissent. Dans cet instant critique, d'épais nuages s'amoncellent à la voix du machiniste, qui se mêle au fracas du torrent; l'astre du jour disparaît, un mugissement se fait entendre; les roulemens prolongés du tonnerre, au bruit de la sonnette du chef d'orchestre, ébranlent les rochers; une nuit épaisse couvre la vallée, qu'éclairent par intervalle les vengeâtres feux de l'orage. Qui secourera l'innocente orpheline, si l'homme des merveilles ne vient pas à son secours? C'est en effet le Solitaire qui accourt au milieu des ravisseurs stupéfaits. Comme l'oiseau de la vallée, qu'a saisi l'aigle des montagnes, Elodie est enlevée par une puissance inconnue dont le rapide essor n'est arrêté par aucun obstacle. Ainsi, la nymphe Orithye, au pouvoir de l'impétueux Borée, traversait le fleuve Ilissus, emportée par les ouragans. Le féroce Palzo, entouré de ses soldats pétrifiés, reste immobile, glacé d'horreur; son œil égaré fixe le mont terrible; de son front coule une froide sueur, un cri rauque s'échappe de sa poitrine. Revenu de son effroi, il veut poursuivre Elodie; mais il n'est plus temps. D'une marche rapide, l'inconnu de l'Helvétie a gravi la montagne, il s'est enfoncé au sein des forêts; effrayant comme un météore destructeur, il s'est glissé à travers les ombres; il a fui précipitamment entre les rochers et les précipices; léger comme un tourbillon fantastique, il a semblé, en sa course impatiente, n'emporter avec lui qu'une substance vaporeuse.

Au troisième acte, le théâtre représente le jardin du château de Roger. Dans le fond est un pavillon gothique, entouré de vases, de fleurs, d'arbrisseaux, et de deux

fontaines desquelles s'échappe une eau limpide. Les habitans du château sont peu inquiets du sort de leur belle maîtresse, puisqu'elle est protégée par le génie de la montagne. En effet, conduite par un souterrain dans le pavillon, elle paraît devant Palzo et lui déclare que les sermens les plus sacrés l'unissent à l'habitant du mont sauvage. Le traître jure que les flambeaux de l'hymen éclaireront le supplice du Solitaire. Ses gardes lui amènent son ennemi. Le Solitaire accuse Palzo du crime pour lequel Roger a été condamné, et il invoque le témoignage d'Alberti qu'il a retiré des ondes où Palzo l'avait fait précipiter. Il redouble le supplice de cet homme féroce, en jetant sa barbe et sa robe, et montrant, sous l'habit d'un chevalier, Roger lui-même, sauvé, comme par miracle, du gouffre où il s'était jeté. Le duc de Bourgogne a été instruit de tout, et, par ses ordres, Palzo est livré aux soldats qui l'emmènent. Le crime étant puni, l'innocence est récompensée : Roger trouve le bonheur après avoir été si long-tems le jouet des orages de la vie et des vents de l'infortune, et l'aigle du Mont-Sauvage s'unit à la colombe de la vallée.

Au milieu de ce galimathias, vous avez dû remarquer quelques situations propres à la musique. Le compositeur, M. Caraffa, en a-t-il profité ? Sa partition annonce du talent, mais elle est écrite avec une inconcevable négligence. Sa facture rappelle à chaque instant la manière de Rossini : c'est un modèle dangereux, et je crois qu'il s'est égaré en voulant l'imiter. L'ouverture du *Solitaire* semble calquée sur celle du *Barbier de Séville*. Le chœur d'introduction est coupé avec esprit ; la ronde du premier acte est charmante, elle est devenue populaire.

Vous me demanderez probablement quel est ce M. Caraffa, dont le nom n'est peut-être pas parvenu jusqu'aux rives de la Sèvre ? M. Caraffa est italien. Après avoir combattu dans les rangs de nos armées, il a voulu chercher des succès d'un autre genre sur la scène française, et notre beau pays est devenu sa patrie adoptive. *Feydeau* lui doit un autre opéra en 3 actes, intitulé : *Jeanne-d'Arc*. Il est auteur d'un opéra italien, ayant pour titre *la Capriciosa ed il soldato*, et d'un opéra d'*Abufar* ou *la Famille Arabe*, représenté à Vienne. Elève de M. Chérubini, ami de Rossini, au lieu de suivre

la belle route tracée par son maître, il s'égare dans des chemins tortueux et il devient le rival de son ami.

Les phrases romantiquement sonores du vicomte d'Arlincourt ont dû vous fatiguer, mon cher Alphonse, si elles ne vous ont pas fait rire ; revenez à la belle poésie pour ranimer votre attention ; ouvrez Corneille, Racine, Voltaire, Ducis, et assistez avec moi aux représentations de M. Ligier. Nous avons vu ce jeune acteur, élève de notre grand tragique, succombant sous le poids de sa douleur dans *Hamlet*, conspirateur audacieux et ami trop confiant dans *Manlius*, dévoré par la passion la plus violente et par la jalousie la plus frénétique dans *Othello*, respirant l'enthousiasme de l'amour et de la gloire dans le *Cid*, victime de la fatalité dans *OEdipe* ; c'est encore à sa présence au milieu de nous, que nous devons de connaître *Clytemnestre*, cette belle tragédie de M. Alexandre Soumet, qui a été accueillie avec enthousiasme, je puis me servir de ce mot sans exagération.

Il me faudrait envahir toutes les pages du *Lycée*, mon cher ami, si, en compilant comme tant d'autres, j'essayais de rappeler et de comparer entr'elles toutes les tragédies auxquelles ont donné naissance les infortunes de l'éternelle famille d'Agamemnon : vous connaissez les vers de M. Berchoux. Ce sujet a été traité par Eschyle, Sophocle et Euripide, qui ont été imités par une foule d'auteurs français. Voltaire, entre autres, s'en est emparé, et M. Soumet a fait plusieurs emprunts à Voltaire, qui lui-même en avait fait plus d'un à Alfieri. Quoi qu'il en soit, on ne peut en vouloir à M. Soumet d'avoir voulu traiter ce sujet. Il aura lu, sans doute, ce que Laharpe a dit, en comparant l'*Electre* de Crébillon et l'*Oreste* de Voltaire : « Nous » avions une *Sémiramis* de Crébillon ; nous en avons » une de Voltaire, qui est restée au théâtre ; tant » mieux. Nous avions une *Electre* où il y a des » beautés et une multitude de fautes ; voici un *Oreste* » où il y a quelques défauts et une foule de beautés : » tant mieux encore. Il y a de la place pour tout le » monde, pourvu que chacun soit à son rang. L'em- » pire de l'opinion, dit Buffon, n'est-il pas assez » vaste pour qu'il soit permis à chacun d'y habiter » en repos. »

Voilà donc une excuse pour M. Soumet. Quant à

moi, comme mon but principal doit être de vous faire assister, pour ainsi dire, à la représentation des ouvrages dramatiques, je profiterai de la place qu'on veut bien m'accorder ici, pour vous donner une analyse qui vous fasse juger vous-même des beautés et des défauts de *Clytemnestre*.

La scène est à Argos, auprès de l'enceinte sacrée où s'élève le tombeau du Roi des Rois. Electre, réduite par Egysthe à la plus triste captivité, n'ayant d'autre demeure que la tombe de son père, appelle les vengeances célestes contre le criminel époux de Clytemnestre. Elle sait qu'on se prépare à célébrer dans Argos une fête adultère pour l'anniversaire de la mort d'Agamemnon, et elle se retire dans le bois sacré pour prier les Dieux.

Clytemnestre, poursuivie depuis quinze ans par ses remords, tourmentée par les terribles prédictions de Cassandre, voyant toujours le bras d'Oreste levé sur elle, dirige ses pas vers le mausolée qui renferme les cendres de sa victime; mais Egysthe la suit. Elle lui reproche son crime et s'effraie de la fête sacrilége. Electre vient braver la rage du tyran; il la menace d'un hymen honteux avec un esclave, et il court au temple où se préparent d'odieux sacrifices. Clytemnestre conjure sa fille, qui connaît son crime, qui sait que le vainqueur d'Ilion fut frappé par une épouse adultère, d'offrir pour elle des dons expiatoires.

ELECTRE.

Dans quel temple ?

CLYTEMNESTRE.

Ici même !

ELECTRE.

A quels dieux ?

CLYTEMNESTRE.

A ton père !

ELECTRE.

Vous osez....

CLYTEMNESTRE.

J'ose avoir des remords................

ELECTRE.

Eh ! que demanderai-je à ces dieux ennemis ?

CLYTEMNESTRE.

Que je ne meure pas de la main de mon fils !

Electre, touchée enfin des remords de sa mère, consent à se charger de ses offrandes.

L'arrivée d'Oreste, accompagné de Pylade, ouvre le second acte. Le frère d'Electre vient à Argos

Pour punir les forfaits qui l'en ont exilé.

Le perfide Egysthe avait envoyé dans la Phocide Plystène, son fils, pour assassiner Oreste, dont il craint la haine; mais ce fils a reçu la mort de la main même de celui qu'il voulait massacrer. Sa dépouille mortelle est renfermée dans l'urne qu'apportent Oreste et Pylade. Ils la présenteront au tyran, pour celle d'Oreste; et, le trompant pour mieux assurer leur vengeance, ils lui annonceront la mort de son ennemi. Oreste s'indigne d'être obligé de recourir à cette ruse. Il veut se présenter à Egysthe.

PYLADE.

Eh! que lui diras-tu?

ORESTE.

Rien! je l'immolerai.

Ce mouvement est d'un effet théâtral irrésistible; l'impression qu'il a produite s'est manifestée par des applaudissemens prolongés. Si Oreste, cependant, accomplissait cette menace, l'ouvrage serait terminé; mais, au lieu de le tuer, il lui parle très-long-tems; comme aussi, de son côté, Egysthe lui parle longuement sans le frapper.

Pylade essaie de calmer son ami.

PYLADE.

Pourquoi, ne prenant plus que tes fureurs pour guides,
Veux-tu, malgré mes soins...

ORESTE.

Demande aux Euménides!
De leur courroux vengeur en naissant surchargé,
De spectres poursuivi, de terreurs assiégé,
Banni depuis quinze ans de la terre natale,
Rendu par un orage au palais de Tantale,
Je prolonge sans fruit et sous leurs mains courbé,
Une lutte où ma race a toujours succombé.

PYLADE.

Pour les fléchir, ami, nous quittons la Phocide.

ORESTE.

Un ascendant fatal m'entraîne au parricide:
J'en crois les noirs transports allumés dans mon sein.
Ma mère!.... On l'a prédit, j'en serai l'assassin!
Je traîne en frémissant la chaîne héréditaire
Des forfaits dont Pélops a souillé cette terre.
Mes aïeux m'ont transmis le crime avec leur sang:
Peut-on être leur fils et rester innocent?

C'est dans ce moment qu'Electre vient déposer sur l'autel de la Junon des morts l'offrande solennelle d'une mère coupable. Elle reconnaît son frère. Je ne pourrais vous faire comprendre toutes les beautés de cette scène, qu'en vous la citant tout entière. Il est impossible de retenir ses pleurs, quand Oreste dit à sa sœur:

Electre, à ma tendresse ils ne t'ont point ravie!

Les bourreaux de mon père ont respecté ta vie :
Je viens briser tes fers, punir ton oppresseur....
Électre.... mon ami.... c'est Pylade, ma sœur...

Ce dernier hémistiche porte dans l'ame l'émotion la plus profonde, quand on entend M. Ligier le prononcer: ce n'est plus l'acteur, c'est Oreste. Placé entre les bras de sa sœur et de son ami, il oublie ses malheurs, les furies cessent de le poursuivre, il livre son ame à l'amitié, son cœur s'épanche, sa voix devient familière, il retrouve le bonheur.

Mais le souvenir de son père lui rend ses fureurs. Il promet à Electre de venger la mort d'Agamemnon, dans ce jour même où l'on célèbre le meurtre paternel, et Pylade va rassembler quelques sujets fidèles qui les seconderont dans leurs projets.

Au 3.e acte, Pylade revient auprès d'Oreste; il lui fait part du succès de ses démarches; mais Oreste ne peut se prêter à tant de lenteur: il est impatient de se venger. Cependant il finit par céder aux conseils de la prudente amitié; il s'abandonne à son ami et se jette dans ses bras,

Seul asile où les Dieux ne le poursuivent pas.

Ils paraissent tous deux devant Egysthe et Clytemnestre. Ils annoncent au roi le trépas du fils d'Atride. Le ton, l'accent d'Oreste font naître quelques soupçons dans l'ame du tyran. Quel est ce grec inconnu ? — *Il est Pylade !* s'écrie son ami, pour sauver l'imprudent Oreste. Egysthe excuse les regrets de l'amitié et laisse les étrangers avec la reine. Clytemnestre, livrée à la douleur la plus vive en apprenant la mort de son fils, veut recueillir de la bouche d'Oreste lui-même, caché sous le nom de Pylade, tout ce que son cœur a besoin de savoir sur ce fils infortuné qu'elle n'a pas cessé d'aimer. Elle apprend que, dans ses transports, Oreste appelait souvent sa mère.

CLYTEMNESTRE.

Il voulait me revoir?

ORESTE.

Au tombeau de son père !

. . . .

CLYTEMNESTRE.

Pylade, croyous qu'il eût tué sa mère ?

ORESTE.

Sa mère...!

CLYTEMNESTRE.

Dieux cruels, que je n'ose implorer,
De ce cher ennemi pourquoi me délivrer ?
S'il était près de moi, ce vengeur si terrible,
S'il venait pour offrir le sacrifice horrible,
Il sentirait, pressé sur ce cœur gémissant,

Que je suis mère encore en lui donnant mon sang.
Je lui dirais : « Mon fils, tes mains m'ont immolée,
» Appelle-moi ta mère, et je suis consolée . . . . .
» Je suis de la nature et la honte et l'effroi,
» Mais mon crime est moins grand que mon amour pour toi !
» Mais j'expire à tes pieds, mais ma bouche affaiblie
» Presse encore la main qui m'arrache la vie :
» Je bénis le trépas qu'Oreste m'a donné... »
Pylade, quoi . . . ! vos pleurs . . . mon fils eut pardonné ;
Son cœur, comme le vôtre, à la pitié sensible . . .

ORESTE.

Oui, je trouve à présent son forfait impossible . . . !
Il avait pu promettre, horrible égarement !
Les Dieux n'ont point d'autel pour un pareil serment.
Il n'avait jamais vu les larmes de sa mère,
Et son cœur... Ah ! sortons, j'allais trahir mon père.

Egysthe voue aux Dieux du Styx, sur l'autel de fer, l'urne dans laquelle il croit que sont renfermées les cendres d'Oreste : c'est le commencement du 4.e acte. Le roi d'Argos appelle sur son propre fils tous les supplices de l'enfer. Rien de plus théâtral que ces imprécations qui retombent sur celui qui les prononce. Au milieu de cette terrible invocation, on vient l'avertir que des soldats ont été arrêtés au milieu des rochers qui bordent le rivage de l'Inacchus. Les chefs sont Oreste et Pylade. On les amène enchaînés devant Egysthe. Il ordonne leur supplice. Electre, croyant qu'ils sont reconnus, s'étonne que Clytemnestre laisse marcher son fils à la mort, et ce mouvement de surprise découvre leur secret. Mais Electre n'a pas désigné lequel est Oreste. Alors, par un dévouement sublime, Pylade déclare que c'est lui qui est le fils d'Atride. Il s'élève entre les deux amis un combat de générosité, qui rappelle trop peut-être *Iphigénie en Tauride*. Oreste supplie les Dieux de lui rendre des fureurs qui le fassent reconnaître. Ils lui en fournissent un moyen terrible : il demande au tyran s'il n'a pas senti quelques remords en vouant aux enfers cette urne qu'il lui a apportée ?

EGYSTHE.

Qu'entends-je ! cette cendre, exécrable présent......

ORESTE.

Est celle de ton fils.... Suis-je Oreste à présent ?

. . . .

CLYTEMNESTRE.

Mon fils !

ORESTE.

Moi, votre fils.... Vous êtes son épouse ;
Et ce n'est pas pour vous que j'ai repris mon nom :
Moi, votre fils, je suis le fils d'Agamemnon.

Oreste et Pylade, chargés de fers, sont entraînés par les soldats d'Egysthe.

La première scène du 5.e acte est entre Clytemnestre et son fils, dont elle a brisé les fers. Oreste a pitié des remords de sa mère : il invoque la clémence des Dieux. Mais Clytemnestre l'engage à fuir pour éviter la mort... Fuir.... ce mot lui rend toute sa fureur ; il ne songe plus qu'à venger son père. Il veut que sa mère, pour fléchir le Ciel, lui livre l'assassin d'Atride. *Jamais*, dit Clytemnestre,

Jamais !.... Cette victime à son tour m'est trop chère....

ORESTE.

Ah ! c'est le même cœur qui me priva d'un père.

Ici, on se rappelle involontairement Voltaire et Ducis ; c'est Sémiramis et Ninias, c'est Hamlet et Gertrude.

Le bruit du retour d'Oreste a soulevé le peuple. Electre arme le bras de son frère ; il court partager les dangers de Pylade. Il est vainqueur. Son ami vient l'annoncer à Electre. Au milieu du carnage, Clytemnestre a vu son fils, par sa rage égaré,

Rouvrir le sein fumant d'Egysthe massacré.

Livrée à son désespoir, elle entend la voix d'Oreste qui, descendu dans le tombeau d'Agamemnon, invoque le nom de son père. Clytemnestre, entraînée par une force irrésistible, va rejoindre son fils. Bientôt Oreste, tout couvert du sang de sa mère, sort du mausolée ; sa raison est égarée ; il n'entend plus la voix de son ami ; il s'écrie :

Dieux, la nuit des enfers se lève autour de moi;
Dans cette nuit immense où mon regard se plonge,
De tourmens en tourmens l'abyme se prolonge,
Et son horreur présente à mon œil satisfait
Une patrie enfin digne de mon forfait.
Pour contempler les traits de leur nouveau complice,
Quelles ombres en foule ont quitté leur supplice ?
Pélops, Tantale, Atrée, à mes regards offerts...
Ma race n'a servi qu'à peupler les enfers...
Mais quoi !... Des pâles sœurs que me veut la colère?
L'une agite dans l'air.... la tête de ma mère ;
Sous cet horrible objet l'autre enchaîne mes pas
Et me couvre d'un sang qui ne s'épuise pas.
Cachez, fleuves d'enfer, ma tête criminelle !
Sisyphe, écrase-moi sous ta roche éternelle !
Filles de Danaüs, cédez-moi vos tourmens !
Oreste peut suffire à tous les châtimens.....
Vous m'avez vu tenir la promesse terrible ;
J'ai de tant de forfaits fermé le cercle horrible ;
J'ai frappé, j'ai rempli mes destins odieux....
Quel crime faut-il donc pour désarmer les Dieux !

Malgré la longueur de ma lettre, vous ne vous plaindrez pas de mes citations, car c'est surtout par le style que se distingue la tragédie de M. Soumet. Ce style est embelli des couleurs poétiques les plus brillantes. Elles se montrent surtout au second acte, dans la description de la tendre et fidèle amitié qui unit dès leurs plus jeunes années Oreste et Pylade. A chaque scène on est ému par quelques-uns de ces vers qui, sortis du cœur, vont chercher le cœur pour le remplir du charme le plus touchant; on est entraîné par ces traits d'énergie qui jettent l'effroi dans l'ame et ne laissent pas même au spectateur la force d'applaudir. Mais l'action est-elle conduite avec cette régularité qu'on admire dans Racine? Non, et c'est par là que M. Soumet prête à la critique; cependant l'intérêt va toujours en augmentant, quoique ses combinaisons ne soient pas neuves. Il faut dire aussi qu'il lui était bien difficile d'avoir le mérite de l'invention dans un pareil sujet. Crébillon et Voltaire avaient puisé chez les anciens; M. Soumet a puisé dans Voltaire et dans Crébillon. Il s'est tracé un plan, dont presque tous les détails appartiennent à ses devanciers. Mais quelle poésie! elle suffit pour l'immortalité de l'auteur. Toutefois, peut-être désirerait-on qu'il eût moins souvent visé à l'effet et qu'il eût évité de trop nombreuses répétitions.

Clytemnestre reposait, dit-on, depuis quinze ans dans les cartons du Théâtre-Français. M. Soumet était jeune alors : il n'était connu que par son poëme de *l'Incrédulité*. Depuis, sa tragédie de *Saül*, dont le succès ne peut se comparer qu'à celui de *Clytemnestre*, et qui a été jouée presque le même jour, a attaché de nouvelles palmes à ses couronnes académiques.

Vous avez vu Talma dans l'Oreste de Racine, mon cher Alphonse; l'effet qu'il a produit sur vous peut seul se comparer à celui que M. Ligier a produit dans l'Oreste de M. Soumet.

M. Ligier a de la chaleur, une très-grande énergie, une voix pleine, mordante, sonore, qui se prête facilement à toutes les inflexions qu'exigent les nuances du débit; mais ses gestes sont beaucoup trop multipliés. Il a besoin, si je puis m'exprimer ainsi, d'étudier le mécanisme de son art. Il ne s'est pas encore tout-à-fait débarrassé de son inexpérience; et il ne faut pas que le critique l'en blâme, quand

il sait que M. Ligier n'est au Théâtre que depuis trois ans. Ce n'est pas dans un aussi court espace qu'on devient un comédien. . . . .

C'est dans l'histoire de tous les peuples, comme le dit M.elle Clairon, qu'un acteur doit puiser ses lumières; la lire ne serait rien: il doit l'approfondir, se la rendre familière jusques dans les plus petits détails, adapter à chaque rôle tout ce que sa nation peut avoir d'originalité; il doit réfléchir sans relâche, répéter cent et cent fois la même chose, pour surmonter les difficultés qu'il rencontre à chaque pas. Tel est le travail secret du comédien; tel est celui auquel il me semble que M. Ligier s'est plus spécialement livré; on doit l'en féliciter, mais on doit lui dire aussi que ce travail ne doit pas lui faire négliger ses gestes, ses poses; car la vérité des attitudes ajoute à l'illusion du spectateur. L'usage et l'attention lui en apprendront plus, à cet égard, que tous les conseils. . . . .

Loin de jouer comme un acteur qui répète sa leçon ou qui imite ce qu'il a vu, M. Ligier, cherchant ses inspirations dans son ame, se rend personnels les événemens qu'il retrace; il se les approprie, et son émotion, ses larmes font oublier l'acteur pour ne laisser voir que le personnage avec lequel il s'est identifié. En effet, c'est ainsi seulement qu'on peut parvenir à peindre avec vérité tous les sentimens dont l'homme est susceptible et toutes les nuances, toutes les gradations par lesquelles ces divers sentimens arrivent à la plus grande expression. A cet égard, la voix de M. Ligier le sert merveilleusement: elle porte dans le cœur les sensations les plus profondes. J'en atteste, dans plusieurs scènes d'*Othello* et de *Manlius*, ce silence du public attentif, auquel succédait un murmure approbateur plus flatteur mille fois pour l'artiste, que tous ces applaudissemens qui l'accueillaient continuellement.

M. Ligier est petit: son physique n'est pas très-avantageux. Le Kain était aussi d'une taille médiocre, et il n'avait point le bel organe de M. Ligier. Mais Le Kain était guidé par le génie; et, malgré ses défauts physiques, ce génie le rendait le plus beau, le plus imposant des hommes. Dans ses premiers essais, il

doutait, essayait, se trompait souvent comme cela devait être, mais il n'imitait personne. Tel se montre maintenant M. Ligier. J'oserai vous dire qu'il n'imite pas Talma, précisément parce qu'il en est l'élève. Notre grand tragique a deviné le talent de son élève ; il lui a conseillé de se livrer aux élans de son cœur, au risque de se tromper souvent. Attendons quelques années, et M. Ligier nous rendra peut-être Le Kain.

Vous apprendrez avec plaisir que M. Castil-Blaze, à qui nous devons d'avoir entendu à Nantes les brillantes *Noces* de Mozart et le spirituel *Barbier* de Rossini, vient d'arranger, pour la scène française, l'*Othello* du même compositeur. Il est probable que M. Bousigue ne négligera pas d'ajouter cet opéra à son répertoire. FRANCIS.

P. S. Vous savez que le succès d'une pièce n'est jamais complet, si la parodie ne vient ajouter à sa vogue ; c'est un honneur qui n'a pas été refusé à *Clytemnestre*. Le couplet de facture que je vous envoie, vous divertira sans doute, et vous n'y attacherez pas plus d'importance que les auteurs n'en ont mis eux-mêmes à l'écrire.

Iphigénie demande à Oreste, sans le connaître, quels sont les destins du fils d'Agamemnon :

ORESTE.
Madame, il s'est conduit fort mal avec sa mère.
IPHIGÉNIE.
Qu'a-t-il donc fait ?
ORESTE.
Madame, il a vengé son père.
IPHIGÉNIE.
Contez-moi donc cela : tout nouveau, tout est beau.
ORESTE.
Cela peut être beau, mais ça n'est pas nouveau.

AIR : *Pon, pon, pon,*

Or, voici le fait :
C'est un affreux forfait,
Celui qui l'a fait
Convient tout haut du fait,
Il en est défait,
Pâle et stupéfait,
Et tout cela fait
Un effet
Parfait.
Depuis vingt ans
Guéri du mal de dents,

Agamemnon
Habitait chez Pluton,
Et sa moitié,
Qui le fit d'amitié,
Filait nuit et jour
Le parfait amour.
Electre, bien courroucée,
Pleurant, criant, et cætera,
Logeait au rez-de-chaussée
Dans le tombeau de son papa.
Oreste arrive. Il débarque en colère,
On l'empêche de frapper,
En lui disant, quand on venge son père,
On risque de se tromper.
Ah! ah! ah! ah!
Mais, Oreste, déjà
A reconnu sa sœur,
Sa mère et l'oppresseur,
Ses amis, son palais
Qui ne sont pas laids,
Tout près d'un tombeau,
Qui n'est pas beau,
Oh! oh! oh! oh!
Égysthe, vient après.
On lui dit exprès
Qu'Oreste est ad. patres.
On lui montre aussitôt
Ses cendres en pot;
On fait au nigaud
Fagot sur fagot.
Mais il découvre l'embûche;
C'est en vain qu'on s'en défend,
Egysthe, dans cette cruche,
A reconnu son enfant.
Quel mauvais tour!... Pilade, en cette crise,
Se dit Oreste... A l'instant,
Oreste crie: ah! j'ai fait la bêtise,
Dis: *suis-je Oreste à présent!*
Bien, bien, bien, bien!
De ces deux gens de bien,
Le meilleur ne vaut rien.
Que ces deux vagabonds,
Qui sont des furibonds,
Et m'ont pris pour un sot,
Ne fassent qu'un saut
Dans un cachot.
Chaud, chaud, chaud, chaud,
Je ne suis pas manchot,
Tandis que c'est tout chaud,
Demain matin il faut
Qu'on leur fasse en ces lieux
Subir à tous deux
Un supplice affreux

En attendant mieux.
Clytemnestre, on ne sait comme,
Sauve Oreste en tapinois,
Qui lui dit: tuez votre homme.
--- Non, c'est bon pour une fois.
--- Au nom des dieux, rendez-moi ce service.
— Je ne le puis. --- Ah! quel refus!
De votre main, que votre amant périsse.
— C'est mon mari!.... — Raison de plus!
— Non, non, non, non.
—-Ce non
N'a pas de nom!....
Le fils d'Agamemnon
Part prompt comme l'éclair
Quoiqu'il fasse peu clair,
Et son fer tirant,
Abat le tyran
Qu'il laisse expirant.
Pan, pan, pan, pan,
De tout côté frappant
Ce mauvais chenapan,
Au nom de son papa rosse sa maman,
Et veut après ce coup,
Se tordre le cou,
Ce qui plait beaucoup!
Ah! le beau coup!

L'ALBUM D'UN BRETON.

➳ Les hommes ne peuvent pas, comme les femmes, se créer un monde dans leur propre cœur. (*M.me de Staël.*)

➳ Une femme n'est pas plus maîtresse de toujours aimer, qu'elle ne l'a été de ne pas aimer. (*La Bruyère.*)

➳ Respectons jusqu'aux faiblesses des femmes, puisqu'elles font notre bonheur. (*Bourgeat.*)

➳ Si une femme qui n'est pas insensible savait toutes les rigueurs secrètes que lui prépare l'amour, le choix d'un amant lui paraîtrait peut-être une chose aussi sérieuse que celui d'un mari. (*De Lingrée.*)

➳ Les hommes se sont-ils acquis par la pureté de leurs mœurs le droit d'attaquer celles des femmes. (*M.me de Lambert.*)

➳ Qui veut prétendre à l'estime de son époux ne doit pas commencer par être sa maîtresse. (*M.elle Clairon.*)

➸ La politesse des femmes est en général moins fausse et plus affectueuse que la nôtre. A quelques exceptions près, une seule pensée les occupe, une seule passion les domine : étrangères à nos débats d'intérêt, ou d'ambition, elles ont moins besoin de dissimulation, et c'est à la mobilité de leur physionomie, à l'expression de leurs regards qu'elles confient presque toujours le soin de rendre les sentimens qu'elles éprouvent : c'est peut-être à cette différence de nos usages qu'il faut attribuer l'avantage incontestable qu'elles ont sur nous, toutes les fois qu'elles commandent à leur physionômie, de parler à plusieurs personnes à-la-fois ou de ne se faire entendre que par une seule : sous ce rapport nous sommes moins favorisés qu'elles ; et, tel est le joug de nos obligations réciproques, que, dans la même journée où nous ne pouvons dire un bonjour à la femme que nous aimons, nous sommes condamnés à saluer l'homme que nous n'estimons pas, et à faire la révérence au personnage que nous devons mépriser.

➸ On peut passer aux ajustemens d'une femme de suppléer à la beauté, mais non de la cacher.

➸ Il est des faveurs qui ne déshonorent pas moins la femme qui les accorde que l'homme qui les reçoit.

➸ Quels sont ces êtres que l'on calomnie ? Leur sein nous porte et nous nourrit, leurs mains dirigent nos premiers pas, leur voix tendre nous apprend à bégayer nos premiers mots, elles essuient nos premières larmes, nous leur devons nos premiers plaisirs. (*De Ségur.*)

➸ Quelle domination est plus prompte, plus douce et plus absolue, que celle de la beauté. (*M.me de Lambert*)

➸ L'état de la femme en société est un des objets les plus dignes des regards d'un observateur philosophe : partout, et même chez les sauvages, on a circonscrit dans de certaines bornes ce désir naturel, mais vague qui attire un sexe vers l'autre. La société n'est pas fondée sur le plaisir, mais sur le bonheur, et le bonheur n'est que le résultat de l'ordre et de l'accomplissement des devoirs mutuels qui lient les membres du corps social. La plus légère atteinte portée à ces devoirs, sous le prétexte du plaisir, est une plaie pour la société. Les passions tendent toujours à désorganiser les institutions.

(*Geoffroy.*)

➸ La plupart des femmes ne mettent presque point

de différence entre n'être pas aimées ou ne l'être pas plus qu'une autre. (*De Lingrée.*)

➸ Les femmes accusent les hommes d'être volages, et les hommes disent qu'elles sont légères. (*La Bruyère.*)

➸ M.me *** ne prend jamais conseil que de son cœur qui n'a d'autre défaut que de lui en donner trop souvent de nouveaux.

➸ Les femmes n'ont point de sévérité complète sans aversion. (*La Rochefoucauld.*)

➸ Chez les femmes, les idées s'offrent tout-à-coup d'elles-mêmes et s'arrangent plutôt par sentiment que par réflexion : la nature paraît raisonner pour elles et leur en épargner tous les frais. (*De Ségur.*)

➸ L'esprit de la plupart des femmes sert plus à fortifier leur folie que leur raison. (*La Rochefoucault.*)

➸ Les hommes et les femmes dissimulent à l'envie leur âge, et par le même motif. Les hommes veulent paraître plus âgés pour gouverner plustôt, et les femmes paraître plus jeunes, pour gouverner plus long-tems. (*A. L.*)

➸ Il n'appartient pas à tout le monde de reporter avec plaisir son imagination vers le passé de la vie ; toutes les femmes ne se plaisent point à reculer ainsi sur elles-mêmes, et, pour citer deux vers de M. de Saint-Victor,

Les riants souvenirs, troupe aimable et légère,
Ces enfans du bonheur, qui remplacent leur père,

ne sont le partage que d'un petit nombre de personnes dont le cœur a su conserver quelque jeunesse.

➸ Nées pour les hommages et s'en faisant un premier besoin, les femmes prennent tous les moyens de les obtenir, et, marchant toujours avec leur siècle, ne voyant rien d'impossible pour en saisir l'esprit, elles se parent à nos yeux des palmes les plus inattendues. (*De Ségur.*)

➸ Une confiance aveugle dans sa femme : voilà tout le philosophisme du mariage.

➸ Une femme insensible est celle qui n'a pas encore vu celui qu'elle doit aimer.

➸ On trouve dans certaines femmes un talent naturel, qui consiste à changer quelquefois nos sentimens et nos idées, par des ajustemens différens, et à exercer sur nos cœurs l'empire du goût, en faisant de rien quelque chose.

DOUZIÈME REVUE BRETONNE.

CONVERSATION, RÉFLEXIONS, CESSION ET ADIEUX DU FLANEUR.

> Ce n'est que loin du bruit, des méchans et des sots,
> Qu'on peut goûter enfin les charmes du repos;
> Et, pour passer mes jours dans une paix profonde.....
> Je dirai maintenant du bien de tout le monde.
>
> (Gosse. – *Le Médisant.*)

L'Editeur. — Eh! bien, mon cher Flaneur, m'apportez-vous enfin votre article? Est-il sentimental ou gai, satirique ou philosophique; avez-vous de la morale pour nos graves amateurs, de bonnes vérités pour les méchans, et des anecdotes intéressantes pour la foule des curieux? Donnez votre manuscrit, et je vous imprime.

Le Flaneur. — Hélas! mon cher monsieur, je n'en ai point.

L'Editeur. — Comment..... D'où vient cette négligence? On n'attend plus que vous, pour terminer la 12.e livraison..... Votre imagination vous trahirait-elle cette fois, et les sujets.....?

Le Flaneur. — Grâces au ciel et à mes compatriotes, les sujets ne me manquent pas; ma collection de tableaux est immense; il ne s'agit plus que de savoir comment peindre mes portraits?

L'Editeur. — Faites-les bien ressemblans, et les rieurs seront pour vous.

Le Flaneur. — Mais ceux qui s'y reconnaîtront ne riront pas?

L'Editeur. — Ils se tairont et se corrigeront peut-être.

Le Flaneur. — Ils me dénigreront et pourront bien m'imposer silence.

L'Editeur. — En ce cas, bornez-vous à faire des portraits de fantaisie.

Le Flaneur. — Mais mon but sera manqué?

L'Editeur. — Le but principal pour vous est d'amuser; les penseurs profonds sont rares, les lecteurs frivoles abondent, il faut fixer leur attention; accoutumés à ne saisir que la fleur d'un sujet, que leur importe l'ordonnance d'un tableau, si son exécution ne les frappe pas d'abord? On aime mieux une plaisanterie qui fait rire, qu'une morale qui fait bailler.

Le Flaneur. — C'est-à-dire que mon rôle serait celui de bouffon?

L'Editeur. — Je ne dis pas cela..... Il est des termes plus honnêtes: demandez aux rédacteurs de tous les journaux littéraires qui font assaut de pointes et d'esprit pour amuser leur public? Ce rôle maintenant n'est point à dédaigner; il mène à la fortune et peut-être à la gloire. On recueille les anecdotes du jour, on les embellit, on les commente; on écrit de verve; on tâche d'être spirituel..... ou malin; l'article est lu, il passe comme tant d'autres, sans être approfondi; mais on y a reconnu du trait, de la grâce..... on se souvient de certaines méchancetés..... c'en est assez pour faire sensation et vous mériter le brevet d'homme d'esprit, qu'on obtient assez facilement aujourd'hui et qui vous donne accès chez tout le monde.

Le Flaneur. — Hors chez les gens raisonnables. Je remplirais mal mon personnage: je ne suis plus à l'âge où la plume vole au gré d'une imagination vagabonde, où le plaisir d'écrire n'attend pas toujours le tems de la réflexion. J'ai beaucoup vu, long-tems médité; instruit par mes propres erreurs et par mes observations, j'ai voulu mettre à profit les unes et divulguer les autres: parcourant toutes les classes de la société, partout où j'ai trouvé un ridicule, partout je m'en suis emparé; chargé de mon bagage, j'ai vu l'année près de finir son cours, je me suis arrêté, et regardant derrière moi, j'ai trouvé une troupe formidable.....

L'Editeur. — De prôneurs et de critiques: cela va sans dire!

Le Flaneur. — Oui; mais ce dernier cortége était le plus nombreux et le plus bruyant; j'ai été effrayé, et ma foi, j'ai posé les armes.

L'Editeur. — Quelle crainte ridicule? Votre expérience tant vantée est en défaut; vous n'avez pas le moindre usage; que vous reproche-t-on?

Le Flaneur. — D'abord de n'être pas ce que je suis.... Oui, ces messieurs, de leur plein gré (que le ciel puisse les entendre) m'otent pour le moins une demi-douzaine de lustres. Tantôt, je suis un jeune clerc, un commis, un étudiant... que sais-je, quelquefois même un écolier: de là mes réflexions sont peu profondes, mon style sans couleur, ma morale une plaisanterie, mes tableaux des esquisses, et mes traits des espiégleries de collége. En vain tous les individus compromis rejettent-ils avec vivacité la responsabilité de l'ouvrage, la rumeur publique les entoure, les presse, les enveloppe, et il n'en est pas un seul parmi eux, n'eût-il écrit que des actes ou des factures, qui ne soit déterminé, quand il me connaîtra, à m'appeler en dommages et intérêts.

L'Editeur. — Que vous importe! caché sous le voile de l'anonyme, vous pouvez rire impunément de la méprise des uns et de la colère des autres.

Le Flaneur. — Eh!.. ce voile n'est pas tellement impénétrable qu'on ne puisse un jour me reconnaître.... Mais ce n'est pas tout encore; en commençant ma ronde, je m'étais vainement retranché derrière un célèbre hermite qui a exploité à lui seul la Capitale et la Province, ne voilà-t-il pas que l'on m'accuse d'avoir détourné à mon profit les richesses de ce confrère opulent? moi, qui n'ai fait que suivre de loin ses traces, en m'emparant, non sans trembler encore, de ce qu'il avait dédaigné de recueillir.

L'Editeur. — Et quand l'accusation serait véritable, vous n'auriez fait que vous conformer à l'usage; les vols littéraires sont consacrés depuis long-tems, on ne se fait pas là-dessus le moindre scrupule. Les habitans du Pinde ressemblent aux Arabes du désert, et depuis l'auteur tragique jusqu'au mélodramaturge, depuis le vaudevilliste jusqu'au follicullaire, chacun pille avec une noble audace sans cesser pour cela d'être honnête homme.

Le Flaneur. — Cette probité, quoi que vous en disiez, doit paraître un peu suspecte; pour moi, je ne saurais m'en accommoder, et je suis bien aise de vous déclarer ici que la mienne est intacte.

L'Editeur. — Raison de plus pour repousser les discours des médisans. Allons, du courage; imitez votre brillant modèle, et puissiez-vous, rassemblant édition sur édition, vous élever jusqu'à lui.

Le Flaneur. — Cet espoir serait une folie : mon nom est ignoré, ma cellule est si petite ! Je n'ai fait que m'emparer d'un coin du tableau que le rival d'Addison a déroulé aux regards de ses contemporains. Du haut de son observatoire, embrassant une étendue immense, il semblait être au centre commun, où venaient aboutir toutes les folies humaines, tous les ridicules à prendre, tous les sujets à placer. Mille personnages se trouvaient groupés autour de lui ; le trait était lancé, il rencontrait toujours juste; la victime, confondue dans la foule, se dérobait aux regards de la malignité, et, sûre de n'être pas désignée, elle applaudissait elle-même à l'adresse de son vainqueur. Mais ici, puis-je trouver cet avantage ? Si je prends un sujet, comme tous les personnages sont épars et connus, la curiosité cherche celui qui m'a pu servir de modèle ; la méchanceté le signale ou le fait sortir du groupe, le jugement est porté, il se confirme ; en vain ai-je cherché à réunir les traits de mille individus, ces traits doivent, dit-on, se rapporter sur un seul : j'ai cru peindre des caractères divers, je n'ai fait qu'une satyre personnelle ; l'amour propre offensé éveille la haîne...... moi, j'aime à dormir tranquille, et je rentre dans mon obscurité, laissant à d'autres le soin de frapper les *ridicules* et de les abattre, si c'est possible.

L'Editeur. — Puisque rien ne peut vous faire changer de détermination, trouvez donc un successeur ?

Le Flaneur. — Il s'en présentera plus d'un, ne soyez pas en peine : le plaisir de critiquer fait tant de bien ! Mais pour faire choix, dans le nombre, d'un sujet capable, mettons la place au concours ; nous interrogerons les candidats et nous nommerons à la place vacante celui qui réunira toutes les qualités exigées.

L'Editeur. — Fort bien pensé : dès ce moment, formons-nous en comité ; rédigez l'annonce, je vais la publier.

Le Flaneur. — Ecrivez.....

Charge du Flaneur à céder.

Peindre les mœurs avec vérité, connaître parfaitement les usages et toutes les classes de la société, sonder les replis du cœur humain. Observateur profond, juge impartial ; être gai sans licence, censeur sans

causticité, philosophe sans être ennuyeux, cacher une morale utile sous les charmes d'un style tour à tour plaisant et sévère, embrasser dans sa course le passé et le présent; être amusant une fois par mois, et jamais soporifique; avoir toujours du nouveau et de l'esprit le plus souvent possible; telles sont les qualités voulues pour remplir ladite fonction. Le candidat élu aura la liberté de parler de tout, excepté de la politique, des gens en place, des principaux habitans de la ville, etc.; il aura l'avantage de se faire connaître avantageusement des Armoricains présens et à venir; on lui donne même l'espérance, s'il est un peu méchant et qu'il puisse faire sensation, de se voir, dans quelques années, relié en veau doré sur tranche, avec des vignettes et le portrait de l'auteur en tête de l'ouvrage; et de le faire arriver en cet équipage à l'immortalité, ou du moins jusqu'aux magasins des libraires de la capitale.

Le concours est ouvert, le comité en permanence; on peut se présenter à toute heure.

Signé, LE FLANEUR BRETON, *démissionnaire*, Président du comité.

L'Editeur du Lycée, Secrétaire.

L'Editeur. — Vos conditions sont un peu rigoureuses, mon cher président; je doute très-fort que vous trouviez le Phénix que vous cherchez.

Le Flaneur — Cette annonce est pour la forme; vous savez que dans tous les concours on n'exige des candidats que la moitié des qualités requises. Enfin, nous prendrons ce que nous trouverons de mieux.... Quoi! déjà un prétendant. Eh! mais c'est un de mes contemporains! A sa demarche tremblante, je crois même qu'il est mon aîné? En effet, je le reconnais maintenant, c'est un de nos élégans de 1770, pilier de spectacle, connaisseur en littérature, amateur de nos grands cercles et de nos petits soupers d'autrefois, d'un goût sûr, d'une amabilité rare, un homme enfin qui était charmant, il n'y a qu'un demi-siècle. Il faut l'interroger.... — Monsieur vient-il pour se faire inscrire?

Le 1.er Candidat. — Tout comme un autre! J'arrive un peu tard; c'est un malheur; mais j'ai des titres à la succession, et je vais les mettre sous vos yeux, les voici!

Le Flaneur. — Un épais manuscrit, voyons : *Souvenirs de ma jeunesse* : Ah ! Ah ! des anecdotes d'autrefois, des faits piquans et peu connus, une peinture exacte des mœurs de l'autre siècle ; c'est précieux, mais cela ne remplit qu'une partie de notre but ?

Le 1.er *Candidat.* — J'avoue que je suis un peu brouillé avec les usages du jour ; mais je puis me mettre au courant.

Le Flaneur. — Nous allons continuer notre examen ; asseyez-vous.... J'aperçois un autre concurrent ; c'est un jeune homme, il se présente avec assurance : une mise élégante, un ton de bonne société ; écoutons-le ?

Le 2.e *Candidat.* — Messieurs, j'ai trente ans, de la figure, quelque esprit, dit-on, une extrême envie d'écrire et de m'amuser aux dépens de qui que ce soit. Lancé dans le monde, et dégagé depuis long-tems de la fougue des passions, je traverse la vie en observateur, et je reste solitaire et impassible au milieu du torrent et du bruit du siècle.

Le Flaneur, bas à l'Editeur : — Ce jeune homme a quelque tendance vers le genre romantique ; il pourrait quelquefois amuser vos lecteurs.

Le 2.e *Candidat.* — J'ose me flatter, Messieurs, d'avoir saisi les ridicules du jour, et de connaître les usages et les mœurs de mon département et au-delà. Si l'expérience n'a pu encore mûrir mon jugement et me donner ce tact fin, cette connaissance profonde du cœur humain, nécessaires pour peindre en traits hardis des tableaux de caractère, j'espère vous offrir du moins de petits croquis gracieux ; je vous apporte quelques essais.

Le Flaneur, examinant l'ouvrage ; — De la légèreté, du persifflage, de la littérature ; une connaissance parfaite du théâtre, des établissemens publics, des individus marquans, etc. (*bas à l'Editeur*) Ce sujet n'est pas à dédaigner. (*haut*), prenez place auprès de monsieur..... Mais que nous veut cette dame ? Elle parait charmante : le sourire est sur ses lèvres, son œil est animé et annonce de la pénétration. Quoi ! madame, aspirez-vous aussi à la succession ?

3.me *Candidat.* — Oui, mon cher monsieur, je suis peut-être folle ; mais votre annonce m'a tourné la tête, j'ai tant de choses à dire, que je brûle de tenir la plume.

Le Flaneur. — Quels sont vos titres ?

3.me *Candidat.* — D'être, femme et de connaître mon sexe.

Le Flaneur. — C'est déjà beaucoup.

3.me *Candidat.* — Ces titres sont de quelque valeur, car vous savez qu'une femme, juge en sa propre cause, vaut, pour le moins, dix observateurs et vingt philosophes. A travers mon étourderie, je cache une sensibilité vraie, une pénétration profonde ; je lis dans le cœur humain, et je vous ferai de la morale la plus jolie du monde. Quant aux mœurs, je suis parfaitement au courant : je vais partout, je reçois tout le monde, je suis les modes, je fais un voyage chaque année dans la capitale, j'entretiens une correspondance suivie avec une habitante de la *Chaussée-d'Antin*, et mon album est des plus piquans.

Le Flaneur. — Nous n'en doutons nullement : cette noble assurance que vous montrez, ce feu qui brille dans vos regards, sont les présages certains de vos succès ; mais permettez-nous de procéder à l'élection du candidat avec méthode.

On forme un comité secret, les avis semblent partagés, l'agitation des membres est remarquable ; après une longue agitation, le Président se lève et prononce ces mots :

Pour terminer les débats, je fais une proposition qui doit tout concilier : réunissons les trois candidats. Mon contemporain traitera les mœurs d'autrefois ; monsieur, celles du jour ; et madame, pour varier les tableaux, se chargera d'instruire, d'amuser et de plaire.

Le Secrétaire, se levant et applaudissant avec enthousiasme : — Adopté à l'unanimité !....... Trois rédacteurs pour un, c'est tout profit pour mes lecteurs.

Le Président, avec dignité : — Messieurs, et vous, madame, je vous institue mes légataires universels : je vous cède, à cet effet, tous mes droits et tous mes pouvoirs, à la charge, à chacun de vous, de divertir, de plaisanter, de corriger le public, autant que faire se pourra. En conséquence, je vous souhaite à tous les trois autant d'esprit qu'il en faut pour amuser vos compatriotes, désirant de toute mon ame que madite succession vous soit moins onéreuse que profitable. Telles sont mes dernières volontés.

Vous voilà installés : il ne me reste plus qu'à prendre congé du public.

Ici le Flaneur salue et prononce, avec une émotion visible, ces paroles :

Chers lecteurs, et vous, aimables lectrices, car vous avez toujours occupé la première place dans mon estime, je vous quitte à regret : mon règne est fini ; j'abdique en faveur de trois héritiers qui, je l'espère, vont faire briller notre *Lycée* d'un éclat nouveau. J'offre le tribut de ma reconnaissance à ceux qui ont bien voulu sourire à mes essais et encourager mes efforts. J'ose réclamer la même bienveillance pour mes successeurs, trop heureux si, en vous intéressant en leur faveur, je puis contribuer à leurs succès.

L'EX-FLANEUR BRETON.



TABLE DU SECOND VOLUME.

SUR LA BRETAGNE.

POESIE.

VARIÉTÉS.



